This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

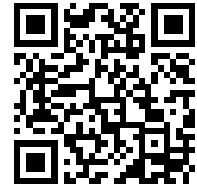

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

5004
.922
1899.v.3

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1899

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ECRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXII.

---

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1899

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.

A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.

A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.

A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.

A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

5004
.922
T.32

Digitized by Google

L'ÉGLISE

ET LA

PITIÉ ENVERS LES ANIMAUX [1]

Il est des livres qui ont la bonne fortune d'arriver à propos, et tel est bien celui dont je viens parler aujourd'hui aux lecteurs de l'*Université catholique*.

Depuis deux mois environ, les journaux racontent la lutte du taureau et du lion dont les habitants de Roubaix se sont donné le spectacle. C'était parfaitement hideux, et, par malheur, les gens bien informés nous assurent que nous n'en avons pas fini avec ces abominables combats. Ne pouvant se résigner à la défaite définitive du lion, un directeur de ménagerie annonce une revanche éclatante de la race vaincue. Si sa prédiction se réalise, les admirateurs du taureau riposteront à leur tour, et il n'y aura désormais plus de raison d'en finir.

Le moment est donc bien choisi de demander à l'Eglise son avis sur une question qui ne manque pas de gravité. Précisément, il vient de paraître chez M. Victor Lecoffre un volume qui renferme un recueil de textes originaux puisés à des sources pieuses, et tous ayant pour objet, les

(1) *L'Eglise et la pitié envers les animaux*. Textes originaux puisés à des sources pieuses, sous la direction de la marquise de Rambure.

485881

Digitized by Google

rapports des saints avec les animaux. Le livre s'abrite sous le patronage de la marquise de Rambure, et, dans son ensemble, il nous donne à penser qu'il reproduit tout simplement des conversations de salon complétées, et, si je puis ainsi dire, étoffées par quelque homme du monde, très érudit.

Une préface de M. Robert de la Sizeranne ouvre ce recueil, qui n'a rien de banal et qui ne ressemble pas — pour plusieurs raisons — aux livres ordinaires. Il va sans dire que M. de la Sizeranne, esthète et critique d'art, étudie les animaux, de préférence dans les tableaux des grands maîtres, et c'est ainsi que nous voyons minutieusement et agréablement décrit l'admirable tableau de Sano di Pietro qui figure dans la galerie des Sept-mètres, au Louvre. Un lion tend la patte, en roulant des yeux furieux, au saint Docteur de l'Eglise, qui s'ingénie à en retirer une malfaisante épine. M. de la Sizeranne tire de ce fait, qui n'est point rare dans l'histoire de l'art, les conclusions suivantes :

« La place que l'art ancien fit aux animaux dans ses représentations de la vie est ainsi très grande et très noble. Il les montre en rapport avec l'homme et avec le meilleur de l'humanité. Il ne les montre pas avec des porchers, des vachers, des bouchers ou des toucheurs de bœufs, ni avec des dompteurs ou des saltimbanques, comme l'art d'aujourd'hui; il les met en compagnie des saints, des sages et des héros. Vous ne trouvez guère dans l'art d'autrefois, des œuvres entièrement consacrées à l'espèce animale, quelque chose comme les œuvres de Potter, ou de Jacques, ou de Troyon, ou de Landseer. Il n'y a pas chez les primitifs ou les renaissants d'animaliers. » La remarque est curieuse, et je n'aurai garde d'en contrôler l'exactitude, puisqu'elle émane de M. de la Sizeranne; mais que prouve-t-elle au juste ?

Au point de vue spécial qui nous occupe, il ne semble pas que les tableaux des peintres *animaliers* dénotent une grande affection pour les bêtes. Quand je m'arrête devant un tableau de Potter ou de Troyon, j'observe ou j'admire

Digitized by Google

les vaches sans doute, mais aussi le cadre qui les entoure, les peupliers, les saules, les guérets, les ruisseaux, les nuages ; je pense à l'heure du travail ou du repos, qui est indiquée par l'auteur. En d'autres termes, chez des peintres comme Potter et Troyon, l'animal existe moins par lui-même que comme caractéristique du paysage qui l'entoure. On l'aime, comme on aime un paysage, et qui ne voit que ce genre d'affection n'a rien de social ?

Que les primitifs et les renaissants qui ont mis les animaux autour de l'homme aient mieux compris la nature, c'est vrai ; mais M. de la Sizeranne ajoute : « Ou bien l'art primitif n'exprime rien du sentiment intime des « siècles de foi » ou bien ce choix des êtres les plus humbles de la création comme inséparables compagnons des hommes, les plus grands et les meilleurs, nous révèle la sympathie des plus fervents chrétiens pour les animaux. »

Assurément, et le dilemme qui a tant perdu de son prestige dans les débats politiques, garde dans l'esthétique une grande partie de sa valeur. Toutefois, il convient d'apporter ici, quelques réserves. En acceptant la société des animaux, les saints et les peintres qui comprenaient l'âme des saints, songeaient moins à exprimer leur sympathie qu'à trouver un symbolisme intéressant et des procédés oratoires d'une puissante efficacité. Saint Antoine, par exemple, rencontre un satyre pacifique et pieux qui lui tient des propos édifiants. Il s'écrie : « Malheur à toi, Alexandrie, qui, à la place de Dieu, adores les idoles et les bêtes ! Que diras-tu pour ton excuse ? Voici que les bêtes mêmes confessent le Christ. » Ces mots nous révèlent l'opinion exacte et les sentiments profonds de saint Antoine : il parle beaucoup des bêtes, mais il est évident qu'il pense peu à elles, tandis qu'il aime d'un amour profond et vise obstinément les Alexandrins. Qu'il soit donc bien entendu que les saints aimaient les animaux, mais n'exagérons pas l'intensité de cette affection, et gardons-nous d'en méconnaître le vrai caractère.

Pour fortifier sa thèse et toucher les chrétiens, M. de la Sizeranne affirme que l'amour miséricordieux des bêtes était

Digitized by Google

inconnu dans les siècles qui ont précédé la venue de Notre-Seigneur. Le christianisme, grâce à Dieu, renferme assez de beautés, il porte en lui-même assez de preuves de sa divinité pour que nous puissions nous exprimer, ici, avec une liberté absolue. Je crains que M. de la Sizeranne ne se trompe. Le monde grec et le monde latin ont toujours témoigné aux bêtes une vive et presque fraternelle sympathie. Rappelons-nous le chien d'Ulysse, les étables d'Eumée, la biche d'Euripide, toute la faune mythologique, gracieuse ou terrible, toujours intéressante. Sur le théâtre d'Aristophane, on voit tour à tour les oiseaux voleter, les grenouilles danser en chœur et les abeilles apparaître en justicières. Euripide a rendu immortelle la biche de l'*Iphigénie* et les oiseaux de l'*Ion*. Mais de tous les anciens, celui qui a le mieux exprimé sa tendresse pour les animaux, c'est assurément Virgile. Il a perçu les larmes, les grandes larmes qui s'échappaient des yeux de la cavale héroïque, il a pleuré sur les jeunes veaux qui rendent leurs douces âmes devant les crèches pleines; il a vu des oiseaux foudroyés dans la nue; il a compris le chant douloureux du rossignol auquel un dur agriculteur a enlevé ses petits. Les anciens ont donc aimé les bêtes. Il est vrai seulement de dire que le christianisme a généralisé et élevé cet amour en déterminant à la fois son importance et sa vraie place dans nos cœurs, en le faisant servir à l'édification des hommes et à la glorification de Dieu. Au lieu que Virgile se contente de jouir en artiste des beautés mystérieuses d'une belle nuit, saint François d'Assise invite notre sœur la lune et nos sœurs les étoiles à glorifier le Seigneur. Combien plus tendrement il associe nos sœurs les hirondelles à ses chants de pieuse reconnaissance! Le loup lui-même devient notre frère, et il fait sa petite partie dans ce concert de charité.

Parmi les écrivains modernes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, M. de la Sizeranne ne trouve à citer que Montaigne, et il faut reconnaître que Montaigne a fort bien parlé de son chien. Malheureusement il a parlé aussi de son chat, et ce qu'il a écrit sur le second me gâte un peu ce qu'il a dit du

Digitized by Google

premier. Mais pourquoi M. de la Sizeranne a-t-il passé sous silence les petits chiens de Mme de Sévigné, si beaux, si ineffablement gracieux, la vache de Fénelon et tout le règne animal décrit par la Fontaine? Bossuet lui-même, l'austère Bossuet, a parlé en termes délicieux des petits oiseaux qui célèbrent leur Créateur par la mélodie de leurs chants, de la poule qui veille sur ses poussins et des chevaux de bataille. N'attribuons pas au XVIIIe siècle des mérites qui ne sont pas les siens. A la suite de Rousseau, il a donné au paysage une importance exagérée, mais il n'a pas inventé le paysage, et pareillement il n'a pas inventé l'amour des bêtes.

De cette gracieuse et trop courte étude que M. de la Sizeranne a consacrée au rôle des animaux dans la peinture, se dégage une leçon de morale pratique : « Le christianisme nous enseigne d'épargner la douleur aux créatures même inférieures. Quand je dis « même inférieures » on pourrait dire « surtout inférieures ».

Il est permis de regretter, je pense, que cette excellente leçon morale n'ait pas été formulée en termes plus précis. Que faut-il entendre par animaux inférieurs? Puis, vraiment, il me semble exagéré de dire, sans restriction aucune, que nous devons épargner la douleur aux créatures inférieures. Si une vipère se trouve sur notre route, nous ne nous ferons pas faute de lui casser les reins. Et de même, une maîtresse de maison ne poussera jamais la compassion envers les rats, jusqu'à se priver du service des chats. Disons tout simplement qu'il convient d'épargner aux animaux inférieurs toute douleur, dans la mesure où le permettent le bien et les conditions essentielles de la vie humaine. Faire souffrir sans raison les animaux est d'un mauvais cœur, s'accuser d'avoir tué une puce avec trop de colère, comme certain personnage de Molière, est de la tartuferie pure. Dans le cas moral qui nous occupe, comme en toute chose, il importe de ne jamais perdre de vue notre axiome national : « Rien de trop ».

A la charmante préface de M. de la Sizeranne font suite de longues, nombreuses et touchantes histoires,

Digitized by Google

presque toutes empruntées aux bollandistes. L'auteur, homme du monde chargé de les colliger, est sans doute un polyglotte remarquable, puisqu'il parle toutes les langues. A côté du texte latin des grands bollandistes, on voit des passages tirés des petits bollandistes français, puis du grec, puis de l'anglais, puis de l'allemand. Se faisant une trop haute idée de l'érudition de ses lecteurs, l'auteur anonyme a négligé de mettre en face de ces textes variés une traduction française. Voilà pourquoi on ne peut recommander ce livre polyglotte qu'à un très petit nombre de lecteurs.

Cependant, comme les histoires dont il se compose offrent un grand intérêt, ce serait grand dommage que le public pieux ou lettré les ignorât. J'en reproduirai deux :

« Les hommes n'étaient pas seuls à se laisser prendre aux charmes que Dieu donnait à la parole de son serviteur, le bienheureux Jourdain de Saxe, dominicain. Un jour que les frères le devançaient dans un voyage, au sortir de Lausanne, une belette vint à passer devant eux; les frères s'étant arrêtés autour du trou où elle avait disparu, le Bienheureux qui survint, leur dit : « Pourquoi vous arrêtez-vous ici ? » « C'est, dirent-ils, qu'une jolie, une charmante bête est entrée dans ce trou ». Alors, se penchant vers la terre, il s'écria : « Sors, belle petite bête, afin que nous puissions te voir ». Celle-ci, sortant aussitôt sur le bord de son trou, leva ses petits yeux, pour contempler le saint homme, qui la fit monter sur une de ses mains, et, avec l'autre, la caressa sur la tête et sur le dos; elle le laissa faire. Alors, il lui dit : « Maintenant, retourne dans ta petite maison, et que béni soit Dieu ton Créateur! » Elle obéit à l'instant, et disparut. »

Voici maintenant une autre histoire que je choisis parmi bien d'autres pour sa brièveté.

« Un trait semblable se rencontre dans la légende de sainte Nennoke, la jeune et belle fille d'un roi breton, qui avait renoncé au mari que voulait lui imposer son père, pour émigrer en Armorique et s'y consacrer à la vie religieuse. Le prince du pays étant à la poursuite d'un cerf,

Digitized by Google

dans le voisinage de son monastère, vit la bête, à demi-morte de fatigue, se réfugier dans l'enceinre sacrée, et la meute s'arrêter court, sans oser passer outre. Descendu de cheval, et étant entré dans l'église, il trouve le cerf couché aux pieds de la jeune abbesse, au milieu du chœur des religieuses, qui chantaient l'office. »

De tels récits ne peuvent produire qu'une impression bienfaisante. Il est vrai qu'un Anatole France en a abusé souvent, mais cela prouve, une fois de plus, qu'un écrivain de talent, dépourvu de sens religieux, peut abuser des meilleures et des plus belles choses — pas davantage.

L'amour des bêtes implique la suppression de certains jeux cruels, et notamment des courses de taureaux. Un mandement de Mgr Besson contre les courses de taureaux, succède, sans que l'auteur nous ait dit gare, à un fragment de la théologie morale de Scavini, sur les rapports des chrétiens avec les animaux. C'est là un procédé de polémique discrète et habile, qui est de bonne guerre.

Certes, j'ai relu, avec un plaisir très vif, ces pages élégantes écrites par cet évêque au grand cœur que j'ai aimé d'un amour filial, et dont le souvenir m'est resté très doux. Mgr Besson me fit l'honneur de m'associer à ses luttes contre les courses de taureaux. Mais il m'est bien permis de dire sans offenser en rien cette très chère et très glorieuse mémoire qu'il mit dans ses écrits un peu de vivacité. Sur les courses de taureaux, comme sur bien d'autres questions du reste, il est difficile de professer une opinion modérée et absolument équitable. Gondamnons ces divertissements païens, sans hésitation, mais sans exagération aussi, en proportionnant notre blâme à la faute commise et en tenant compte des règles de la justice distributive. Au nord, on entend fulminer contre les courses de taureaux, des hommes qui se montrent moins sévères pour d'autres jeux assurément condamnables. Au midi, les *afficionados* parlent espagnol et embouchent la trompette épique, dès qu'ils aperçoivent la perruque d'un matador; ils trouvent parfois quelques justes répliques contre leurs contempteurs..... Précisément, parce que Mgr Besson a été pour

Digitized by Google

moi un père, et parce que je souhaiterais qu'il eût toujours pleinement raison, je voudrais qu'on eût fait quelques suppressions dans son admirable lettre, et surtout dans les condamnations sévères qui lui servent de conclusion.

Plus encore que les courses de taureaux, l'auteur de *l'Eglise et de la pitié envers les animaux* combat la vivisection. Il apporte à l'appui de sa thèse des citations d'une valeur et d'une force très inégales.

En premier lieu, nous lisons un discours prononcé par le cardinal Manning à la *Victoria Street Society*, contre la vivisection. L'éminent orateur s'exprime avec une énergie étonnante :

« Rien, dit-il, ne peut justifier ces horreurs (la vivisection) ni les droits de la science, ni des résultats très hypothétiques, ni l'espoir de quelque découverte. Il faut rappeler que partout où se pratiquent ces tortures raffinées et indescriptibles, les résultats scientifiques demeurent douteux et que si le succès est conjectural, les infractions aux lois primordiales de la miséricorde et de l'humanité sont certaines. D'autre part, je sais que Sir William Fergusson que nous avons perdu tout récemment, a déclaré que la science ne doit pas le moindre progrès à la vivisection et je ne connais pas un homme de plus grande expérience que Sir William Fergusson. Je sais que Sir Charles Bell qui aux connaissances pratiques de Fergusson joignait un génie scientifique qui lui était propre, nous a enseigné qu'aucun gain n'était résulté pour la science de la vivisection ». Et le cardinal Manning concluait : « Je suis fermement convaincu qu'il n'y a qu'une chose à faire, c'est de rendre la loi de ce pays (l'Angleterre) plus forte qu'elle n'est ».

Son Eminence le cardinal Gibbons se montre beaucoup moins affirmatif: « L'Ancienne Loi, dit-il, commande ceci: « Tu ne mettras pas une muselière au bœuf lorsqu'il foule le blé ». Certainement, la Loi du Christ n'est pas moins bienveillante aux créatures qui servent au confort et aux besoins de l'homme. »

A ces témoignages précieux mais peu concordants, il me

Digitized by Google

paraît superflu de joindre d'autres opinions, celles entr'autres de S. G. Mgr Bagshawe évêque de Nottingham et celle du Père Lerscher des frères prêcheurs. Ils s'élèvent les uns et les autres ou contre la vivisection, ou contre les abus de la vivisection.

Avant même d'étudier leurs opinions, il est indispensable de remarquer qu'elles n'engagent nullement l'Eglise; elles engagent seulement des écrivains ecclésiastiques dont, quelques-uns, comme le cardinal Gibbons ou le Père Gasquet font preuve d'ailleurs d'une très grande circonspection. Si l'Eglise s'est officiellement prononcée sur la vivisection, je l'ignore et point n'est besoin de dire que nous nous inclinerons tous quand elle aura parlé.

En attendant, nous pouvons soumettre aux adversaires intraitables de la vivisection, quelques observations amicales.

Que la vivisection soit une chose horrible, tous les hommes de bon sens et de cœur, le reconnaissent; mais n'est-elle pas un mal nécessaire? Les opinions de quelques spécialistes antivivisectionnistes ne pèsent pas lourd, mises en balance avec les actes d'un Claude Bernard et d'un Pasteur. S'il est prouvé, par exemple, que les tortures de quelques lapins rendent possible la guérison de la rage, personne n'hésitera à sacrifier les lapins. De grâce, n'allez pas vous appesantir sur leurs souffrances. Ne nous infligez pas des descriptions pathétiques. Est-ce que les pauvres humains ne connaissent pas la torture chirurgicale? Puisque vous avez tant de pitié à dépenser, gardez-en quelque parcelle pour les hommes et les femmes qu'on transporte dans les salles d'opérations. J'ai vu, au centre de ces appartements d'une effrayante nudité, le banc recouvert de linges sur lequel on étend le patient. Ce banc est plus horrible à voir qu'un cercueil. Partout des fioles aux couleurs douteuses et dont l'odeur flotte persistante, après qu'on les a fermées hermétiquement. Mais on se sent surtout glacé d'horreur par ces instruments d'acier brillants, froids et durs qui pénètrent dans les chairs ou broient les os. C'est ici le lieu de répéter le mot de l'Ecriture : L'homme né de la femme a une vie courte et remplie de misères.

Digitized by Google

Autant donc que les animaux, les hommes sont soumis de nos jours, à la loi horrible de la vivisection. Occupons-nous des victimes humaines d'abord, puis, nous pleurerons si nous avons encore des larmes, sur les lapins et les cochons d'Inde. Le divin Maître qui a tant glorifié la charité fraternelle et la miséricorde, n'a prononcé aucun mot dont les antivivisectionnistes puissent tirer parti. Il est même une page dans l'Evangile qui sans aller directement contre leur thèse prouve tout au moins que Notre-Seigneur n'attachait pas une telle importance à la vie et aux souffrances des animaux.

« Et étant passés à l'autre bord du lac, dans le pays des Gésaréniens, deux possédés qui étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là, sortirent des sépulcres et vinrent au-devant de lui. Ils se mirent en même temps à crier, en disant : Jésus Fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous et nous ? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps ? Or, il y avait en un lieu peu éloigné d'eux, un grand troupeau de pourceaux qui paissaient. Et les démons le priaient en lui disant : « Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux : et aussitôt tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, et ils moururent dans les eaux. »

Un pieux commentateur émet, à ce propos, des réflexions fort curieuses : « Une question impertinente est celle-ci : comment Dieu peut-il être assez injuste pour laisser se propager tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, des maladies qui attaquent les animaux? La réponse toute simple, c'est que là où les animaux meurent, les hommes recouvreront la vie, et ils élèveront leur cœur vers le ciel et iront y chercher leur consolation. »

Nous dirions aujourd'hui : Notre-Seigneur faisait des expériences sur des animaux, pour le plus grand bien de l'homme. En cherchant bien dans l'Ancien Testament, on trouverait, sans trop de peine, des textes encore plus significatifs.

Les adversaires de la vivisection exaltent les droits des animaux qui font agréablement symétrie avec les droits de

Digitized by Google

l'homme. « Et, en effet, comme le dit excellemment le Père Lerscher, les animaux ne sont pas simplement des choses, mais des êtres vivants doués de sensibilité et d'une certaine intelligence ». Les hommes qui abusent de leurs forces pour les faire souffrir inutilement méritent notre réprobation, il est peut-être nécessaire de le répéter. Mais, cette réserve faite, il convient de ne pas s'exagérer la nature et l'étendue de ce qu'on appelle les droits des animaux. Le droit primordial des lapins, des poulets et des moutons, par exemple, est d'être mangé par l'homme; ils n'ont pas de fonction plus importante à remplir. A y regarder de près, c'est même un devoir pour l'homme de dévorer ou de massacrer beaucoup de lapins. En Australie, ces intéressants quadrupèdes pullulaient naguère de telle façon, qu'ils dévastaient toutes les propriétés; les fusils et les chiens étaient impuissants contre cette invasion de rongeurs; il fallut recourir au génie de Pasteur qui, en quelques jours, délivra l'Australie, de cet étrange fléau.

En parlant ainsi, je ne sors pas de la question. Sous l'empire d'une sensibilité noble et généreuse, les adversaires de la vivisection, s'ils ne citent pas certain mot de l'Evangile, ne laissent pas de le sous-entendre : « Ne faites pas aux autres, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-mêmes. » Non, nous ne devons pas admettre ce raisonnement même sous sa forme la plus atténuée et la plus implicite. Dieu a créé les animaux pour être non pas seulement nos serviteurs, mais nos esclaves et quelque chose de moins encore. Contre les seuls chevaux, ou plutôt en leur faveur, il faut employer, les œillières, les rênes, le fouet, la cravache et les éperons. Les amis trop sensibles des animaux risquent de nous rappeler certain procès de lunettes imaginé par je ne sais plus quel auteur anglais. Il s'agissait de savoir si le nez était fait pour les lunettes ou les lunettes pour le nez. Notre auteur rapporte, avec toute la gravité d'un rédacteur judiciaire, que l'avocat des lunettes parla, durant deux heures, avec une invincible éloquence et gagna son procès. Quant aux yeux, ni les doctes,

Digitized by Google

ni le peuple ne songèrent, un seul instant, qu'ils eussent quelque droit à faire valoir, en l'occurrence.

J'entends d'ici la réponse des antivivisectionnistes : « Tout cela est bel et bon, diront-ils, mais esclaves ou non, les animaux éprouvent certainement des souffrances atroces, par le fait des chirurgiens ou des étudiants en médecine. » Là-dessus ils raillent les philosophes du XVII^e^ siècle qui regardaient les animaux comme de simples machines. Malebranche, dit M. de la Sizeranne, battait sa chienne en toute sécurité de conscience, car il s'était persuadé qu'elle ne sentait rien et que, si l'on entendait des cris, ce n'était-là que l'effet de l'air poussé à travers ses voies respiratoires et non l'effet de la douleur. » Oui, Malebranche se trompait, mais n'est-ce pas se tromper aussi lourdement que d'assimiler la douleur de l'homme, à la douleur d'un animal même supérieur, comme le chien ou le cheval (1) ? Chez l'homme il existe une différence très grande entre les douleurs physiques dont on a pleinement conscience et celle qu'on éprouve dans un état de prostration absolue. La clarté des idées qui résulte du langage et le perfectionnement de la conscience psychologique décuplent peut-être l'intensité de la souffrance humaine ; elles l'augmentent certainement dans des proportions qu'il nous est impossible de déterminer. Enfin, il est bon de tenir compte de ce que M. Maurice Barrès appelle l'exacerbation de la sensibilité moderne. Nous avons fait des progrès énormes, surtout durant les dernières années de ce siècle, dans l'art de nous faire

(1) La Fontaine, l'avocat des bêtes, n'ose pas trop se prononcer sur la nature de leur intelligence et de leur sensibilité.

Eh ! qui guide les cieux et leur course rapide ?
Quelque ange est attaché peut-être à ces grands corps.
Un esprit vit en nous, et meut tous nos ressorts.
L'impression se fait : le moyen, je l'ignore ;
On ne l'apprend qu'au sein de la Divinité
Et s'il faut en parler avec sincérité,
Descartes l'ignorait encore.
Nous et lui là-dessus nous sommes tous égaux.
Ce que je sais, Iris, c'est qu'en ces animaux
Dont je viens de citer l'exemple,
Cet esprit n'agit pas ; l'homme seul est son temple.
Aussi faut-il donner à l'animal un point
Que la plante, après tout n'a point :
Cependant la plante respire. ..

Digitized by Google

souffrir nous-mêmes au physique aussi bien qu'au moral. Il paraît que dans certaines provinces de la Chine où la torture est en honneur, les condamnés supportent avec une étonnante philosophie, des châtiments horribles dont la vue seule épouvanterait des Européens. J'écris ceci non pas pour prouver la ridicule théorie de Malebranche, mais pour atténuer ce qu'il peut y avoir d'excessif dans les dires de ses adversaires.

Aussi bien, pourquoi discuter plus longuement avec les adversaires de la vivisection, quand il serait facile de nous mettre d'accord sur la ligne de conduite à tenir ? Oubliant que le mieux est souvent l'ennemi du bien, ils proclament avec une assurance quelque peu surprenante, que la vivisection ne saurait être tolérée, en aucune façon. Sans accepter cette manière de voir, beaucoup de bons esprits reconnaîtront qu'il serait sage de combattre les abus de la vivisection. Le cardinal Manning réclamait et d'autres, en Angleterre, réclament après lui, une loi sévère qui interdirait absolument la vivisection. Je me demande comment la loi pourrait empêcher un citoyen anglais de nourrir quelques lapins chez lui et de traiter ensuite ces lapins, comme il l'entendrait.

En France, une pareille loi, risquerait fort de ne jamais entrer en vigueur ; elle soulèverait de très nombreuses et de très vives protestations dont quelques unes légitimes ; elle produirait très probablement des résultats de nature à attrister les antivivisectionnistes. Toutes les fois que le gouvernement a voulu prendre des mesures énergiques, contre les entrepreneurs de courses de taureaux il a provoqué des tempêtes effroyables, il a mis en éveil les susceptibilités régionales et, finalement, il a été battu. Les choses ne se passeraient pas autrement dans le monde médical. Tel professeur célèbre qui recommande à ses élèves une certaine modération dans les expériences, se révolterait contre le législateur, au nom de ce qu'il croirait être les droits de la science, et les animaux mal défendus par des avocats trop zélés, souffriraient plus que jamais. Laissons là les législateurs.

Digitized by Google

Le plus sage serait d'agir par la persuasion sur l'opinion publique. Les auteurs de l'*Eglise et la pitié envers les animaux* donnent en ce sens un exellent exemple : la publication de leur œuvre ferait encore plus de bien, si l'un d'eux au moins, avait su ne pas faire siennes, des opinions évidemment exagérées.

Les dispositions morales de la plupart de nos contemporains sont justement celles que peuvent souhaiter les amis des bêtes. Presque tous les écrivains de ce siècle mettent à louer les bêtes une ardeur égale à celle dont ils font preuve dans la satire des hommes. Victor Hugo, non sans emphase, a voulu nous faire aimer non pas seulement l'âne qui est fort intéressant, mais le crapaud et l'araignée. Daudet a dit, dans sa belle langue, la grâce touchante des jeunes chèvres, Coppée laisse deviner et motive fort bien sa préférence pour les chiens ; Loti a écrit sur la vieille chatte de la mère Moan, une page admirable qui fait pleurer, Par moments, la littérature contemporaine ressemble à un hymne en l'honneur des bêtes.

Peut-on souhaiter ou seulement imaginer un état d'âme plus favorable aux adversaires de la vivisection ? Non, mais il serait à désirer qu'on le corrigeât et surtout qu'on lui donnât une direction précise. Certains amis des bêtes forcent la note, et indisposent les hommes de bon sens, au détriment de leur cause. M. Zola confia naguère à tous les échos de la presse, une immense douleur qui ressemblait presque à du désespoir : il avait perdu un chien, et sur la mort de ce chien il versait ses plus grosses larmes et ses plus terribles métaphores. Il a fait rire tout simplement.

Combien je trouve plus touchante l'histoire racontée récemment par M. de Parville, dans le feuilleton scientifique du *Journal des Débats !* Deux oiseaux, appartenant chacun à une espèce différente, vivaient en paix dans une cage confortable. L'un deux était une mésange. La mésange eut la patte cassée par suite de ne sais plus quel accident. Son compagnon prodigua à la petite malade les soins les plus délicats ; avec des brins de paille et des crins, il lui confectionna une sorte de petit coussin sur lequel pouvait

Digitized by Google

se reposer la jambe blessée. Dévouement inutile; la petite mésange succomba bientôt et son compagnon ne tarda pas à mourir de douleur. Cette histoire me paraît pour le moins aussi touchante que celle du moineau de Lesbie célébrée par Catulle ou du perroquet glorifié dans les vers de Stace.

Mais quand il s'agit de louer, comme il convient, les animaux, il faut en revenir à La Fontaine. Nul n'a dit, aussi bien que le bon fabuliste, leurs épreuves, leur beauté, les services qu'ils rendent à l'homme : il a plus fait pour ses chères bêtes que M. de Grammont et tous les membres de la société protectrice. Comment ne pas aimer Jeannot lapin qui s'en va faire à l'aurore sa cour parmi le thym et la rosée ? Comment ne pas le plaindre lorsque, dépossédé du terrier paternel, par Madame la Belette, il fait entendre des doléances pathétiques ?

Jean lapin allégua la coutume et l'usage :
Ce sont, dit-il, leurs lois qui m'ont de ce logis
Rendu maître et Seigneur, et qui de père en fils
L'ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean transmis.

Les adversaires des courses de taureaux ont entassé articles sur brochures, et quelques-uns d'entre eux, Mgr Besson notamment, ont écrit de fort belles pages. Rien ne vaut le très court et très simple discours que La Fontaine prête à la vache appelée par le serpent comme témoin contre l'homme :

Fallait-il pour cela, dit-elle, m'appeler ?
Je nourris celui-ci (l'homme) depuis longues années ;
Il n'a sans mes bienfaits passé nulles journées ;
Tout n'est que pour lui seul, mon lait et mes enfants
Le font à la maison revenir les mains pleines,
Même j'ai rétabli sa santé, que les ans
Avaient altérée ; et mes peines
Ont pour but son plaisir ainsi que son besoin.
Enfin me voilà vieille ; il me laisse en un coin
Sans herbe : s'il voulait encore me laisser paître !
Mais je suis attachée !

Digitized by Google

Le bœuf, parent pacifique du taureau sauvage, s'exprime avec autant de vraie éloquence :

Le bœuf vint à pas lents.
Quand il eut ruminé tout le cas en sa tête,
Il dit que du labeur des ans
Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants,
Parcourant sans cesser ce long cercle de peines
Qui, revenant sur soi, ramenait dans nos plaines
Ce que Cérès nous donne et vend aux animaux.
Que cette suite de travaux
Pour récompense avait, de tous tant que nous sommes,
Force coups, peu de gré ; puis quand il était vieux,
On croyait l'honorer chaque fois que les hommes
Achetaient de son sang l'indulgence des dieux.

J'avoue cependant qu'à ces deux plaidoyers si beaux, il manque quelque chose. Un homme d'esprit a fait cette remarque que la morale, d'ordinaire très médiocre de La Fontaine, peut devenir excellente, si on prend soin de la compléter par la morale du catéchisme. Par exception, le sentiment qui se dégage des deux plaidoyers de la vache et du bœuf est loin d'être médiocre par lui-même. Rapprochons-le d'une pensée de saint Thomas, et peut-être aurons-nous trouvé entre plusieurs notes discordantes, la note juste. Celui qui s'exerce, dit le Docteur angélique, celui qui s'exerce aux sentiments de miséricorde envers les animaux est par cela même d'autant mieux disposé aux sentiments de miséricorde envers les hommes. *Novit justus animas jumentorum suorum ; viscera autem impiorum crudelia.* Ainsi parlent à la fois le sentiment vrai, la raison et la théologie. Ce qui m'indispose un peu contre les amis trop éloquent des bêtes, c'est qu'ils ne veulent pas sortir de leur sujet. Nous leur disons, nous, avec saint Augustin : Montez plus haut. L'amour des bêtes n'est qu'un moyen de s'élever jusqu'à l'amour du prochain et jusqu'à l'amour de Dieu. L'Eglise le recommande ou le suggère en des pages fort belles dont il serait puéril de tirer un code de lois morales trop rigoureux et trop précis. Elle qui n'oublie rien de ce qui se

Digitized by Google

rapporte à la sanctification de l'homme, elle garde une réserve absolue, quand il s'agit de réglementer les rapports des hommes et des animaux. Elle a poussé la prévoyance jusqu'à établir une classification entre les œuvres de miséricorde corporelles. Elle nous exhorte à donner de la nourriture à ceux qui ont faim, à donner à boire à ceux qui ont soif, à donner des vêtements à ceux qui n'en ont pas, à racheter les captifs, à visiter les malades, à donner l'hospitalité aux étrangers, à ensevelir les morts. Elle ne dit rien des bêtes, parce que se souvenant de la parole du Maître, elle sait qu'une distance infinie sépare du plus magnifique et du plus intéressant des animaux, le dernier de nos frères humains. Dieu, dit Bossuet, nourrit les petits oiseaux... Vous, hommes qu'il a faits à son image, qu'il a éclairés de sa connaissance, qu'il a appelés à son royaume, pouvez-vous croire qu'il vous oublie et que vous soyez les seules de ses créatures sur lesquelles les yeux toujours vigilants de sa providence paternelle ne soient pas ouverts ? *Nonne vos magis pluris estis illis?* N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » (1)

(1) Sermon sur la Providence prêché à la cour pour le jeudi de la deuxième semaine de carême.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

LE

" DE CORONA MILITIS "

DE TERTULLIEN

ET LA

PENSÉE DE L'ÉGLISE

I

Le petit traité de Tertullien sur la « Couronne du soldat » ne semble, au premier abord, agiter qu'une question d'importance assez minime : est-il permis à un soldat chrétien de porter des couronnes ? Il va, en réalité, bien plus loin. C'est la question du service militaire lui-même, et de façon plus générale encore, la question des rapports entre le christianisme et la société civile, qu'il pose et qu'il résout. Il la résout d'ailleurs comme on peut le prévoir de Tertullien et de Tertullien déjà montaniste ou sur le point de le devenir. Nous voudrions analyser son ouvrage, et, en regard de la doctrine qu'il y expose, essayer de placer la vraie pensée de l'Eglise.

Voici à quelle occasion Tertullien prit la plume. On était au début du gouvernement de Septime Sévère et l'Eglise jouissait d'une « bonne et longue paix », lorsque se produi-

Digitized by Google

sit un incident qui pouvait la rompre. Les deux fils de Sevère, Caracalla et Géta, après des victoires glorieuses en Orient, avaient été associés par le sénat au trône de leur père (1). A cette occasion, des largesses furent faites aux troupes, suivant la coutume du monde romain. Dans la troisième légion *Augusta*, stationnée à Lambèse, la fête fut troublée par un éclat inattendu. — « L'histoire est toute récente, dit Tertullien. Comme les soldats s'avançaient, couronnés de laurier, pour recevoir le *donativum*, l'un d'eux, plus soldat de Dieu que ses frères et plus intrépide, se tenait seul, la tête nue, et portant à la main son inutile couronne. » Conduit devant le tribun, il déclare qu'il refuse de porter la couronne parce qu'il est chrétien. L'affaire est instruite. — L'accusé est traduit devant les préfets et, en leur présenee, rejette ses insignes militaires ; il est de là traîné en prison, « où il attend la blanche couronne, plus glorieuse que l'autre, et le *donativum* du Christ (2). »

Cette manifestation bruyante fut généralement blâmée. On y vit le fait d'un zèle outré. Pourquoi cette protestation isolée qui avait l'air d'un blâme jeté sur la conduite des autres soldats fidèles ? car ils étaient nombreux les soldats chrétiens de la troisième légion : « *solus constantior fratribus*, s'écrie Tertullien, *qui se duobus dominis servire posse præsumpserant... inter tot fratres comilitones solus* » (3). Ces derniers étaient-ils moins chrétiens et leur foi, pour n'être pas aussi provocante, était-elle, ainsi que le déclare Tertullien, plus faible ? Il ne paraît pas. — L'exemple de leur camarade leur semblait afficher « une précipitation dangereuse et comme un amour immodéré de la mort. Pour un scrupule de costume et de mot, fallait-il compromettre la so-

(1) Septime Sévère n'avait pas contre les chrétiens de préventions. Il montra même, lors de son entrée dans Rome en 198, que ses sentiments personnels leur étaient plutôt favorables. La foule s'étant ameutée contre les chrétiens, Sévère les protégea et fit publiquement leur éloge (TERTULL., *ad Scapulam*, 4).

(2) TERTULLIEN. *De coronâ militis*, 1.

(3) *De coron. mil.* 1.

Digitized by Google

ciété tout entière, et, sans raison, mettre en péril une bonne et longue paix ? » (1)

Le jugement de Tertullien est tout autre : il trouve héroïque la conduite du soldat abstentioniste, et blâmable celle des autres. Le but du *De corona militis* est précisément de le montrer. Ce petit opuscule est l'un de ceux que Tertullien a le mieux écrit. Il est remarquable d'enchaînement et d'ordonnance. Mais si les arguments se suivent et se fortifient, on sent trop passer sous la plume je ne sais quel accent de colère, et si la passion produit la verve, elle étouffe la logique. Un résumé de l'argumentation de Tertullien permettra au lecteur d'en juger.

II

Tertullien veut établir que le port de la couronne ne saurait convenir à un chrétien ; il commence par répondre à une objection. « Montrez-nous, lui dit-on, un texte de l'Ecriture, où le port de la couronne soit défendu ! Impossible ! mais s'il n'est pas défendu, il est donc permis. — Vous croyez, répond Tertullien ; eh bien, montrez-moi, à votre tour, un texte où le port de la couronne soit commandé, et s'il n'est pas commandé, il est donc défendu ». C'est très sérieusement que l'apologiste africain commet cette joyeuse boutade.

Il est plus heureux sur le terrain de la tradition. D'excellents principes sont posés ; l'application seule en est fausse. « Le silence de l'Ecriture, déclare-t-il, ne prouve rien, car il y a des lois non écrites ». Et il relève un grand nombre de coutumes concernant le baptême, la confirmation, la communion, le jeûne eucharistique et le signe de la croix. Ces pratiques, dit-il, remontent aux apôtres et il nous montre « la tradition qui les fonde, la coutume qui les

(1) *Decoron. mil. 1.* — « ***Mussitant denique tam bonam et longam sibi pacem periclitari*** ».

Digitized by Google

affirme et la foi qui les observe » ; et tout cela est très bien, mais ce qu'il faudrait montrer c'est l'existence d'une coutume interdisant aux chrétiens le port de la couronne. Or nulle part nous ne trouvons trace de pareille défense.

Le prêtre de Carthage, après avoir tenté de suppléer au silence de l'Ecriture par le témoignage de la tradition, invoque la nature même des choses. La page est ravissante de poésie. On oublie presque, à la lire, la faiblesse de l'argument qui s'y cache.

« Dieu a creusé l'ouïe dans les oreilles ; il a, dans les yeux, allumé le regard ; il a enfermé le goût dans la bouche ; il a ouvert, dans les narines, un passage aux souffles de l'odorat. Nous avons donc un sens pour les couleurs, un autre pour les parfums, un troisième pour les harmonies ; où se trouve le sens de la couronne ? *quis coronæ sensus* ? La couronne est donc une chose contre nature, *tam contra naturam est florem capite sectari quam sonum nare.* Chose contre nature, la couronne est du même coup une chose impie et monstrueuse, *omne quod contra naturam est pene omnes monstrum, pene nos sacrilegium* ».

On ne saurait mieux dire, à la fois, et plus mal. Il faut à Tertullien toute sa verve pour donner quelque consistance à la faiblesse de ses preuves. Mais pourquoi cette verve lui fait-elle oublier que la couronne a décidément un sens adapté, qui est la tête elle-même, et que, pour orner la tête, les fleurs ne privent ni l'odorat ni la vue ?

L'intransigeant polémiste a successivement invoqué l'Ecriture, la tradition, la nature elle même ; il lui reste à faire l'histoire de la couronne, et dans cette histoire, à trouver un quatrième argument qui sera, au fond, sa première preuve.

La couronne a une origine païenne. Elle a d'abord été consacrée aux dieux. Bacchus et Apollon ont eu leur couronne de laurier ; celle d'olivier était réservée à Minerve, celle de chêne à Jupiter (1). Les hommes bientôt vont imiter les dieux. Dans toutes les réjouissances païennes, la

(1) *De corona milit.*, VII, VIII.

Digitized by Google

couronne intervient. Et ce n'est pas assez de cette origine impure et de ce compromettant voisinage. Païenne, la couronne l'est exclusivement (1). L'Ancien Testament l'a ignorée (2). « Ni le temple, ni l'arche, ni le tabernacle, ni l'autel, ni le candélabre, ni le peuple juif n'ont été couronnés. » Les confesseurs et les martyrs, dans le Nouveau Testament, ne l'ont pas été davantage.

La preuve semble cette fois se tenir (3). Sa fermeté n'est pourtant qu'apparente. L'origine de la couronne ne prouve rien contre sa bonté ou malice intrinsèque, ni l'usage que les païens en font. Mercure passait pour avoir inventé les lettres ! Tertullien défend-il, pour autant, la littérature ? Les païens portaient des habits : défend-il, à cause de cela, le vêtement ?

Quant aux affirmations de si belle assurance touchant l'Ancien Testament, elles sont simplement inexactes. L'Exode parle en plus de dix passages des couronnes d'or qui surmontaient l'arche d'alliance et l'autel (4). Une couronne d'or, au témoignage de l'Ecclésiastique, entourait la mitre d'Aaron (5). Isaïe compare la justice à la couronne qui ceint le front des époux (6). Les prophètes ne peuvent parler de la joie sans parler de couronnes (7). Tertullien joue donc de malheur. Il est mieux inspiré lorsque, répondant à ceux qui lui objectent l'exemple de Notre-Seigneur, il leur jette cette pénétrante réplique : « Faites-vous, comme lui, couronner d'épines. »

(1) *De corona milit.*, IX.

(2) Tertullien va jusqu'à dire aux soldats chrétiens qui avaient accepté la couronne : « Rougissez en songeant aux rites du culte de Mitnra, où l'initié au grade de soldat rejette la couronne qu'on lui présente à la pointe d'un glaive en disant : Mithra seul est digne d'être couronné. » (*De cor. mil.*, XV.)

CAHIER ET MARTIN, *Mélanges d'archéologie*, t. IV, p. 33, 34, 35, 41, 44, confirment la vérité de ce détail par les peintures d'un tombeau mithriate.

(3) *De cor. mil.*, IX.

(4) *Exode*, XXV, 11.

(5) *Eccles.*, XLV, 14.

(6) XLI, 10.

(7) *Ezech.*, XXIV, 23 ; XXIII, 42.

Digitized by Google

Mais la question de la couronne, quel que soit d'ailleurs le développement qu'il lui donne, n'est pas celle qui préoccupe surtout Tertullien. Ce qu'il veut principalement, c'est proscrire le service militaire lui-même ; et il ne s'en cache pas. Déjà dans le *de Idololatria*, il s'était, sur ce point, exprimé durement. « Il n'y a pas de communauté possible, disait-il, entre les serments faits à Dieu et ceux prêtés à l'homme; une seule et même vie ne peut être due à la fois à deux maîtres : Dieu et César. » C'est de nouveau le même ton ; ce sont aussi les mêmes principes. Tertullien ne se borne pas à signaler les inconvénients du service militaire; c'est le service lui-même qu'il juge indigne du chrétien et qu'il réprouve : « *Etenim ut ipsam causam coronæ militaris aggrediar, puto prius conquirendum, an in totum christianis militia conveniat ?* » (1) Sa réponse est une négation résolue. « Est-il permis au chrétien d'ajouter au serment fait à Dieu un serment fait à l'homme ? Lui sera-t-il permis de vivre l'épée à la main, lorsque le Seigneur a déclaré que quiconque se servirait de l'épée périrait par l'épée ? Faut-il que le fils de la paix aille au combat ? Celui-là deviendra-t-il pour les autres un ministre de vengeance et de mort, auquel il est interdit de venger ses propres injures ? Comment serait-il licite d'arborer un étendard rival de l'étendard du Christ, et d'aller demander au prince sa marque, quand déjà on a reçu la marque de Jésus-Christ ? » (2) Et il ajoute : « *De hoc non plura dicam, ne si omni ope militiam expulero, jam de coronâ militari frustra provocarim.* » (3) C'est avouer qu'il en a au service militaire seul et non pas aux couronnes.

Nous retrouverons, dans la conduite de quelques soldats d'Afrique, l'influence des paroles enflammées de Tertullien. Ils mettront simplement en pratique ses paradoxes et ses bravades. Et ce sera l'une des conséquences funestes de ce

(1) *De corona militis*, XI.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Digitized by Google

traité *de Coronâ militis*. Mais s'il faut y voir, au point de vue politique, une œuvre fausse et dangereuse, on ne peut, à un autre point de vue, qu'admirer la fécondité de talent de son auteur. A propos d'une couronne, il touche à l'Ecriture, parcourt la tradition, remue le champ de l'histoire. Pour un rien, les plus vastes perspectives s'entr'ouvent. Et pourtant, à côté du talent de l'écrivain, il y a aussi le talent dangereux du sophiste. Un esprit sombre, qui n'est pas celui de l'Evangile, circule à travers ces pages. On devine un tempérament passionné auquel les opinions extrêmes sourient. La mesure n'avait jamais été la qualité dominante de l'esprit de Tertullien; mais après le montanisme, le manque de mesure en fut la loi. Or, montaniste, Tertullien est à la veille de l'être, lorsqu'il écrit son traité *De coronâ* (1). Il le montre assez par sa colère contre ceux qui méprisent les illuminations de l'Esprit Saint et contre ces chefs de l'Eglise qui sont « des lions pendant la paix, et pendant la persécution, des cerfs; car, de tout l'Evangile, ils n'ont retenu qu'un seul verset : celui où il parlé de fuir de ville en ville ».

Je n'insisterai pas sur le point de savoir si ce sont bien là les raisons de l'intransigeance de Tertullien; il me suffit de signaler que cette dernière est radicale. Tertullien s'étudie à creuser plus profond le fossé entre le christianisme et l'empire. Il condamne tout. Sous sa plume, les incompatibilités entre le chrétien et le citoyen se multiplient. Le chrétien ne sera pas professeur : il lui faudrait étudier la mythologie, et cela peut-être passerait, mais il lui faudrait

(1) On ne connaît exactement ni la date certaine de l'adhésion de Tertullien au montanisme, ni celle de la composition du *De corona*. Quelques critiques allemands : Nœldechen, *Die Abfassungszeit der Schriften Tertullians* : Neumann, *Der rœmische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diocletian*, 1890, p. 182-183; Schmidt, *Rheinisches Museum*, 1890, p. 77, veulent reporter le *De corona* vers la fin du règne de Sévère. Tertullien aurait donc été déjà montaniste. Il nous paraît préférable d'admettre la date de 198. Nous ne trouvons qu'à ce moment une période de paix assez marquée pour justifier les expressions du traité *tam bona et longa pax*. Cette date est défendue par Bonwetsch, *die Schriften Tertullians*, p. 71.

Digitized by Google

aussi l'enseigner, ce qui est inadmissible. Il ne sera pas commerçant : en vendant les objets destinés au culte, il se rendrait coupable de coopération à l'idolâtrie. Il ne sera pas soldat, enfin, à cause du serment, ni fonctionnaire à cause des cérémonies.

Et lorsqu'on objecte à Tertullien que c'est là sortir du monde, *exeundum de sæculo,* il répond comme Alceste : « Tant mieux, c'est ce que je demande. » Comme dira plus tard la Mère Arnauld, le prêtre de Carthage « s'amuse à faire enrager la nature ». Cette doctrine si peu humaine est-elle chrétienne, et Tertullien, à vouloir s'en tenir à la lettre nue de l'Evangile, n'oublie-t-il pas l'esprit même de Jésus-Christ ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

III

La critique moderne a ouvert une question qu'autrefois l'on ne soupçonnait pas. Elle s'est demandé si les Césars persécuteurs avaient été réellement des bourreaux, et si avant d'être les bourreaux des chrétiens, ils n'avaient pas été des patriotes avisés et prévoyants. Les chrétiens n'étaient-ils pas un danger pour l'empire ? Ce dernier les traite en ennemis. Est-ce à tort ou à raison ? A la question ainsi posée, les réponses sont diverses ; certains auteurs prennent résolument le parti des Césars. Ils leur reprocheraient plutôt de n'avoir pas assez persécuté. D'autres, plus modérés, estiment que certains empereurs ont pu être de bonne foi dans leurs luttes. Ils ne réclament pas sans doute un acquittement glorieux, mais ils plaident les circonstances atténuantes, et veulent au moins, pour les persécuteurs des chrétiens, l'indulgence de l'histoire.

Cette manière de voir serait, au témoignage de M. Boissier, celle des historiens actuels. C'est celle de Renan (1) qui affirme « que les chrétiens désiraient que tout allât pour

(1) Renan, *Marc Aurèle, les Evangiles.*

Digitized by Google

le plus mal, et que ce n'est pas sans raison qu'on les détestait. La patrie est chose terrestre et qui veut faire l'ange est mauvais patriote. » C'est celle de MM. Duruy et Aubé : le dernier s'exprime ainsi : « Les barbares se pressent sur les frontières ; d'autres barbares pacifiques font à l'intérieur la même œuvre que ceux du dehors. » M. l'abbé Doulcet vit en 1883 sa thèse refusée en Sorbonne parce qu'il y soutenait des conclusions différentes. Enfin, M. Duchesne lui-même, et M. G. Kurth dans son beau livre sur *les Origines de la civilisation romaine*, parlent de « l'Etat dans l'Etat » que formaient les chrétiens au sein de l'empire.

Cette opinion des historiens modernes s'impose-t-elle et leurs raisons sont-elles si convaincantes que nous devions nous rendre ? Oui, si nous jugeons de la politique de l'Eglise par quelques écrits de Tertullien, le *De coronâ militis* par exemple. C'est sans doute ce que font les historiens modernes dont nous avons parlé. Mais les idées de Tertullien sont-elles les idées de l'Eglise ? Là, précisément est la question et non pas ailleurs. Voyons donc, dans quelle mesure, la rude intransigeance de l'apologiste africain, a été, pendant les premiers siècles, réprouvée ou partagée.

Le problème est délicat. Il nous est difficile, à la distance où nous sommes des évènements, de nous prononcer sur les cas de conscience du IIe ou du IIIe siècle. La rencontre entre le christianisme et la société civile dut les faire surgir nombreux et complexes. Et non pas seulement des cas de conscience particuliers, mais des problèmes généraux de discipline durent se poser.

C'est qu'en effet, dès le début, l'Eglise ne dissimulait pas ses ambitions. Elles étaient, en largeur comme en profondeurs, immenses. Le christianisme proclamait vouloir régner sur tous et sans partage. Mais en face de ces visées audacieuses, un autre absolutisme se dressait : celui de l'Etat, et l'Etat à ce moment c'était le paganisme.

Pendant trois siècles le problème est simplifié : l'un des deux termes ignore l'autre, ou ne s'en occupe que pour songer à le détruire. Mais simplifié, il n'est pas résolu.

Digitized by Google

L'Etat le tranche en ce qui le regarde ; à son tour l'Eglise doit le résoudre pour son compte. Car méconnue et dédaignée par l'Etat, elle ne peut, elle, ni le dédaigner ni le méconnaître. La force tolère difficilement qu'on l'ignore, et elle a pour ceux qui la nient des arguments sans réplique. Voilà pourquoi, entre mille autres, l'Eglise eut à débattre la question du service militaire pour ses enfants (1).

Mais lorsqu'elle le fit, l'initiative privée l'avait depuis longtemps devancée, et, comme il arrive d'ordinaire, deux écoles s'étaient trouvées en présence. Les uns avaient une tendance à tout proscrire, les autres une tendance à tout concilier. Aux premiers le service militaire parut incompatible avec le titre de chrétien. Etre soldat, c'était servir l'Etat, et, servir l'Etat, n'était-ce pas servir le paganisme? La foi commandait en tout l'intransigeance. Toujours il y a eu de ces caractères extrêmes et boudeurs de leur siècle, qui ne veulent jamais rien concéder, même au risque de tout compromettre. Les seconds ne virent entre la profession de chrétien et le métier de soldat aucune incompatibilité. Ils étaient, par tempérament, préoccupés d'adoucir plutôt que d'irriter, de prévenir les heurts inutiles plutôt que de multiplier les conflits. Eux aussi sont de tous les temps. On les retrouve à chaque siècle, avec la même devise : se rendre acceptables en se faisant souples.

Ces tendances nettement opposées présentaient l'une et l'autre des dangers. L'esprit d'opposition des premiers pouvait s'exagérer en violence. C'est ce qui arriva pour le montanisme. Cette secte, qui fait son apparition vers la fin du IIe siècle, a bientôt des ramifications nombreuses à

(1) C'est au IIIe siècle surtout que la question dut se poser. L'Etat semblait devenir plus tolérant. Plusieurs empereurs se succèdent qui, tous, montrent au christianisme des dispositions d'abord favorables si elles ne sont pas toujours persévérantes. Septime Sévère, Alexandre Sévère, Caracalla, Philippe, Dioclétien lui-même, à ses débuts, protègent l'Eglise. D'autre part, l'Eglise grandit et se développe. Les idées des débuts sur la fin prochaine du monde se sont peu à peu modifiées et commencent à disparaître. Ce sont tout autant de raisons qui appellent une solution immédiate et pratique.

Digitized by Google

Lyon (1), à Rome (2), en Afrique où elle séduit l'esprit de Tertullien, en Asie, en Phrygie surtout où elle se sent chez elle. Elle prêche la substitution de l'individualisme à la hiérarchie et de l'illuminisme au bon sens. Toute relation avec la société profane doit être rompue (3). A son tour aussi l'esprit de conciliation de quelques chrétiens pouvait dégénérer en faiblesse ; et cela arriva à Clément d'Alexandrie dont le libéralisme doctrinal, par exemple, ouvrit la voie à tant d'erreurs ; cela arriva aussi à quelques apologistes qui dans leur loyalisme politique, ne se sont pas assez défendus de certaines illusions (4). Ainsi prise entre deux tendances opposées, quelle fut l'attitude de l'Eglise ? Il s'agissait pour elle de prendre pied dans la société romaine : elle eut les sages ménagements que commandait ce but. Mais sous prétexte de se faire accepter, fallait-il aller jusqu'à faire à l'idolâtrie des avances, et pour être, commencer par cesser d'être elle-même ? Elle ne le pensa pas. Ni préventions excessives, ni avances périlleuses : telle fut la règle. Ainsi le service militaire ne fut pas proscrit ; mais on ne le permit que sous la garantie de certaines réserves.

L'Eglise inaugurait, de cette sorte, sa discipline séculaire, cette discipline faite à la fois de souplesse et d'intransigeance. Elle montrait aussi dès le début ses merveilleuses facultés d'adaptation. Jamais peut-être ces dernières ne lui furent aussi utiles que pendant la période que nous étudions.

(1) EUSÈBE, *H. Eccl.*, v, 3-4.

(2) TERTULLI, *Adversus Praxeam*, I ; cf. DE ROSSI, *Bulletino di archeologia Cristiana*, 1866, p. 68.

(3) Voir les auteurs qui parlent du montanisme : EUSÈBE, *H. Eccl.*, v, 15-16. S. EPIPHANE, *Heres.*, XLVIII, XLIX, TERTULL., *De baptismo*, 17.

(4) Quelques-uns vont jusqu'à identifier les destinées de l'Eglise et celles de l'Empire.

Digitized by Google

IV

Nous avons exposé ; nous allons donner des preuves. Commençons par le port de la couronne. L'usage des couronnes remonte à la plus haute antiquité. Nous le trouvons chez les Egyptiens bien avant les temps homériques. (1) En Grèce, il apparaît avec les grands tragiques, pour passer de là à Rome. Chez tous ces peuples, l'usage de porter des couronnes est d'abord un usage religieux. (2) « Les Dieux se détournent de ceux qui se présentent à eux sans couronne », disait Sapho dès le VI^e^ siècle avant J.-C. Les lois de Solon, en privant du droit de porter la couronne, interdisaient toute participation au culte. A Rome la couronne apparaît dans tous les sacrifices et partout : sur l'autel, sur le prêtre, sur les victimes, sur les instruments eux-mêmes du sacrifice. Sans doute la couronne, symbole religieux, ne l'est pas exclusivement. Il y a les couronnes funéraires, les couronnes militaires, les couronnes des jeux, celles des banquets, celles des noces, etc. (3) Il est incontestable pourtant que la couronne, à raison de son origine et de sa destination, devait avoir pour un chrétien quelque chose de suspect. Le paganisme l'avait presque rendue païenne en s'en servant. (4) Aussi Tertullien n'est-il pas le seul à

(1) Les découvertes de Brugosch et de Maspero à Deir-el-Bahari ont montré des couronnes sur la tête et la poitrine des momies des XX^e^ et XXI^e^ dynasties.

(2) Voir sur le caractère religieux des couronnes dans le paganisme gréco-romain le mémoire de M. Saglio, *Académie des Inscriptions*, 30 avril 1886.

(3) Les couronnes abondent dans les scènes de fiançailles. Au jour des noces tout le monde est couronné.

A la naissance d'un garçon on lui met une couronne d'olivier ; à la naissance d'une fille on lui met une poignée de laine en forme de couronne.

(4) A la fin du III^e^ siècle sous Dioclétien et pendant la période de paix qui précéda la dernière persécution, le concile d'Illiberis, déclare privés de la communion pendant deux ans, les *flamines* qui

Digitized by Google

la réprouver. Saint Justin et Minucius Félix la condamnent aussi. (1) « Si nous ne mettons pas sur notre tête des couronnes de fleurs, répond Minucius à son interlocuteur païen, excusez-nous; notre odorat n'est point dans nos cheveux. Pareillement nous ne mettons pas de couronnes sur les morts; à quoi serviraient-elles? Les morts n'ont pas de sentiment; ou s'ils en ont, pourquoi les brûlez-vous? »

Mais ces témoignages isolés ne nous autorisent pas à conclure à une condamnation officielle de l'Eglise. Elle n'eut probablement pas à se prononcer. Quoi qu'il en soit, le christianisme, et cela est arrivé pour bien d'autres symboles, ne tarda pas à s'approprier celui-ci. Il en fit le symbole de la victoire surnaturelle. L'Apocalypse ne disait-elle pas : *esto fidelis usque ad mortem et dabo tibi coronam vitæ?* (2) La couronne apparut donc sur la tombe des martyrs et bientôt même sur celle des simples chrétiens. Dans plusieurs actes des martyrs on parle de couronnes. Nous lisons dans les actes de saint Polycarpe : « Il fut couronné de la couronne incorruptible. » Dans ceux de saint Genès : « *Martyrii coronam capitis obtruncatione promeruit.* » Saint Cyprien nomme les martyrs « *coronatos* » ou bien « *coronandos coronae proximos.* » (3) La couronne est-elle réservée aux martyrs exclusivement? Il ne paraît pas. On couronne la croix. Les chrétiens associent aussi volontiers à la joie des noces l'idée des couronnes; sur des coupes de fabrique chrétienne, le Christ est représenté couronnant deux époux. (4) Il est certain d'ailleurs qu'au IVe siècle on couronnait les nouveaux époux. « Sur leur tête, nous dit saint Jean Chrysostome, on pose des couronnes, symboles

ont porté des couronnes. Il s'agit ici des couronnes sacerdotales et, comme on le voit, l'Eglise n'imposait qu'une assez légère pénitence pour cette apparente concession à l'idolâtrie.

(1) MINUCIUS FÉLIX, *Octavius*, p. 43, édit. Onzel.

(2) APOCALYPSE, II, 10.

(3) Voir aussi S. GAUDENCE DE BRESCIA dans son sermon *in XL martyr.*

(4) CHARRUCCI. *Vetri ornati di figure in oro trovati nei cimiteri dei cristiani primitivi di Roma*, pl. XXIX.

Digitized by Google

de victoire, parce qu'ils viennent au lit nuptial, sans avoir été vaincus par la volupté. » (1) Les chrétiens aussi bien n'avaient qu'à ouvrir leurs saints livres pour trouver une justification de la couronne. (2) Nous pouvons conclure : La couronne fut en suspicion auprès des chrétiens pendant les débuts. Mais cette suspicion, dont nous avons dit les causes, ne fut peut-être que partielle ; elle fut en tous cas de durée très courte ; et donc Tertullien ne tranchait pas sur son siècle en proscrivant l'usage de la couronne; mais il devait s'en séparer, par la manière dont il le proscrivait.

Reste la question du service militaire. Elle est de beaucoup la plus importante et Tertullien l'a bien compris. Il ne lui consacre apparemment qu'un seul chapitre, mais elle domine en réalité le débat. Abordons-la franchement. Pour arriver à saisir sur ce point la pensée de l'Eglise, il importe de commencer par quelques observations sur le recrutement de l'armée pendant les premiers siècles. En principe le service militaire était obligatoire pour tous; mais en pratique, à partir du IIIe siècle, les engagements volontaires suffisaient. (3) Et sans doute, à certaines heures de péril pressant on recourait aux levées forcées ; ce n'était pourtant qu'une exception.

Une fois acceptée, la recrue était mesurée et marquée. La marque était double : ou imposait sur la peau, au moyen d'un fer rouge, des stigmates qui imprimaient au nouveau soldat un caractère indélébile. (4) Puis on suspendait à son cou une bulle de plomb, avec l'effigie de l'empereur. Tertullien fait allusion à ces usages, lorsqu'il

(1) S. Jean Chrysostome, *In I Timo. Homil.* IX, 2.

(2) *Actes*, XIV, 12 ; *I Cor.*, IX, 25 ; *Phil.*, IV, 1 ; *Thessal.*, II, 19 ; *Timo.*, IV, 8 ; *Petri*, V, 4.

(3) *Arius Menander au Digest.*, XLIX, XVI, 4, § 10.

« *Qui ad selectum olim non respondebant, ubi proditores libertatis in servitutem redigebantur ; sed mutato statu militiae recessum a captis pœna est : quia plerumque voluntario milite (numeri) complentur.* »

(4) Cf. Lipse, *de militia romana*, I, 9 ; Raymond, *de stigmatismo sacro et profano*, II, 7.

Digitized by Google

s'écrie : « Le chrétien se laissera-t-il brûler selon la discipline du camp, lui que le Christ a délivré de la peine du feu ? » Mais il y avait pour un chrétien à être soldat des inconvénients plus graves encore. Le soldat était lié à l'empereur par un contrat rigoureux, le *sacramentum*. Comme d'autre part il y avait chez les Romains une union très intime entre la vie religieuse et la vie publique, le fait d'appartenir à l'armée pouvait, en certain cas, intéresser gravement la conscience d'un chrétien. Les empereurs pouvaient par exemple, à la veille d'une expédition, imposer à l'armée un sacrifice solennel. (1) D'autres fois, c'est aux armées en face de l'ennemi, qu'ils l'imposaient. (2) C'est précisément pour n'avoir pas obéi à une prescription de ce genre que la légion Thébaine fut massacrée, dans la vallée d'Agaune sous Maximien Hercule. Et même, sans ordres spéciaux, comment dans une société tout imbue de paganisme, occuper une situation officielle, et ne pas s'exposer à un danger d'idolâtrie ? Ce danger, fut-il permis à un chrétien de l'affronter, en se faisant soldat ? (3)

Nous ne voyons pas qu'une décision générale ait été portée ; mais il est facile de deviner quelle fut la conduite de l'Eglise. Elle n'encouragea pas les enrôlements, elle dut bien plutôt en dissuader. Prévention légitime ! Il faut ajouter prévention variable ! Suivant le temps et suivant les lieux, les dangers étaient moindres. On se tromperait en effet si l'on se représentait l'époque des persécutions comme une période de crise continue. — La persécution est sans doute, jusqu'en 313, « l'état naturel du chrétien », selon le mot de Renan, mais elle ne sévit ni partout en

(1) Voir MARQUARDT, *Rœmische Staats Verwaltung*, t. III, p. 562 ; t. III, p. 48.

(2) Ainsi Marc-Aurèle, dans son expédition contre les *Quades*, après avoir consulté le serpent Glicon, présida lui-même à des sacrifices offerts devant les légions, sur les bords du Danube.

(3) Souvent les empereurs pouvaient imposer aux soldats une nouvelle formule de serment. Voici celle imposée par Scipion après Cannes : « Je jure que je n'abandonnerai jamais la République, si je manque à cet engagement que Jupiter très bon et très grand m'inflige la plus cruelle mort. » TITE-LIVE, XXII, 53.

Digitized by Google

même temps, ni partout avec la même violence. — M. Paul Allard s'exprime ainsi : « De 64, date de la persécution de Néron, à 313, date de l'édit de Milan, deux cent quarante-neuf ans s'étaient écoulés : l'Eglise avait traversé six années de souffrances au premier siècle, quatre-vingt-six au second, vingt-quatre au troisième, treize au commencement du quatrième ; elle avait été persécutée, en tout, pendant cent vingt-neuf ans. Cent vingt années de repos, dont vingt-huit au premier siècle, quinze au second, soixante-seize au troisième, lui avaient permis de réparer ses pertes et de se préparer à de nouveaux combats. » (1) Mais dans l'histoire des persécutions il faut encore, au point de vue qui nous occupe, faire une mention spéciale du IIIe siècle, et dans le IIIe siècle de l'armée. Le IIIe siècle est un de ceux où la persécution fut surtout irrégulière dans sa marche et capricieuse à souhait.

Il débute avec Septime Sévère dont les premières années sont favorables à l'Eglise. Sous son règne, nous trouvons des chrétiens à la fois au palais et au sénat. Sous Alexandre Sévère, ils sont plus nombreux encore. C'est l'époque où une impératrice, un gouverneur de province, des fonctionnaires, prennent des leçons d'Origène (2).

L'empereur Philippe avait probablement reçu le baptême et les chrétiens purent librement, sous son règne, servir l'Etat. Valérien était si bien entouré de chrétiens, qu'un de ses premiers édits, lorsqu'il se fit persécuteur, fut de condamner à la dégradation, à la spoliation des biens et à la mort, les sénateurs, les *viri egregii* et les chevaliers qui professaient le christianisme. L'historien est donc en droit de conclure qu'entre tous le IIIe siècle dut voir, sinon commencer, du moins s'accélérer, la fusion entre les deux sociétés, civile et chrétienne.

Il devra conclure encore que, durant la période des persécutions, l'armée eut plutôt comme un régime de faveur. Les délations y étaient, moins qu'ailleurs, fréquentes. Les

(1) P. Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*. Victor Lecoffre, Paris, 2e édition. Introduction, p. IX.
(2) Τινες τῶν ἐν ἀξιώματι.

Digitized by Google

empereurs n'étaient pas d'ailleurs soucieux de se priver, par prétexte de religion, d'une foule de bons et loyaux serviteurs. N'est-ce pas pour cette raison que les soldats chrétiens ne furent pas inquiétés, avant Dioclétien, qui ordonna seulement en 298 de les contraindre à sacrifier, ou s'ils refusaient, de les exclure du service militaire ? Les considérations qui précèdent montrent la vraisemblance de la solution que nous avons proposée. Mais pour établir que l'Eglise n'a pas défendu formellement le service militaire et s'est contentée de manifester à son endroit quelques préventions, nous avons mieux que des arguments de vraisemblance : nous allons consulter l'histoire et dans l'histoire à la fois les textes et les faits.

Des préventions de l'Eglise contre le service militaire et des précautions dont elle entoura sa tolérance, nous avons plusieurs indices.

Nous avons entendu Tertullien condamner absolument la profession de soldat. Il n'est pas seul à le faire. D'autres voix s'élèvent qui ont le même accent. Ainsi pour Lactance, comme pour Tertullien, le service militaire doit être interdit : « *Itaque neque militare justo licebit cujus militia est in ipsa justitia* » (1) Minucius Felix ne pense pas autrement que ses deux compatriotes africains ; mais il s'exprime avec beaucoup plus de modération dans la forme.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est cette presque unanimité des écrivains de l'Afrique à réprouver le métier des armes. Sans doute, nous ne voyons pas que l'Eglise les ait suivis dans leur intransigeance; saint Cyprien, qui est un témoin sûr des vraies traditions ecclésiastiques, ne parle en aucun endroit de défenses expresses. Mais si l'Eglise n'allait pas aussi loin, peut-être et sans doute devait-elle fournir le point de départ. Sa réserve mal comprise paraît avoir été en effet la base de toutes ces exagérations. Ailleurs ses tendances étaient mieux dessinées. A Rome, par exemple, la présence des chefs était un merveilleux pondérateur des idées. Mais en Afrique, sous une autorité moins grande

(1) LACTANCE, *Divin. Instit.*, V, 17 ; VI, 20.

Digitized by Google

avec un climat plus ardent, les théories excessives de Tertullien trouvaient un bon terrain de culture. De fait elles y porteront leurs fruits.

Longtemps après nous y retrouverons l'esprit montaniste survivant à son erreur, de même que chez nous l'esprit du jansénisme survécut à ses doctrines. Ainsi en 295, sous le consulat de Tuscus et Anulinus, on amène devant le proconsul d'Afrique, Dion Cassius, un vétéran, Fabius Victor (1), avec son fils, Maximilien, âgé de vingt et un ans. « Quel est ton nom ? » demande le proconsul au jeune homme. « Pourquoi veux-tu savoir mon nom ? il ne m'est pas permis d'être soldat parce que je suis chrétien; *mihi non licet militare quia Christianus sum.* » C'est le *De corona militis* en action. Le proconsul insiste mais sans succès. Il termine en objectant au réfractaire l'exemple des autres soldats chrétiens : « *in sacro comitatu dominorum nostrorum Diocletiani et Maximiani, Constantii et Maximi, milites christiani sunt et militant* ». (2) L'observation était juste et embarrassante. Maximilien répondit : « Ils savent ce qui leur convient ; mais moi je ne puis servir ». — « Font-ils mal ? », insista le proconsul. — « Tu sais ce qu'ils font ». Cet embarras du jeune soldat est significatif. Pourquoi ses réponses si catégoriques, en ce qui le concerne, sont-elles, dès qu'il s'agit des autres, si hésitantes ? C'est qu'il est un isolé dans la société chrétienne et qu'il s'en rend compte. Ses réponses ont l'air d'une leçon apprise, et c'est bien en réalité ce qu'elles sont, je veux dire un écho des théories de Tertullien et de Lactance.

Il faudrait citer encore celui des canons attribués à saint Hippolyte qui exclut de la communion l'enrôlé volontaire, les constitutions de l'Eglise d'Egypte (3) qui règlent la conduite des soldats chrétiens et montrent, par la minutie

(1) Bien que le service ne fut pas obligatoire pour tous, les vétérans étaient tenus de présenter leur fils. « *Sciant veterani, quibus quies post arma concessa est, liberos suos offerendos esse militiae* » *Code Theodosien* 4, VII, titre XXII, en particulier la loi du 7.

(2) *Acta Maximiliani*, 2.

(3) *Const. Eccle. Ægyp.* II, 410.

Digitized by Google

de leurs prescriptions, les préoccupations que le service militaire inspirait. Nous nous bornerons au témoignage d'Origène.

Celse reproche aux chrétiens leur abstention dans les affaires de l'Etat. « Si tout le monde, dit-il, faisait comme vous, l'empire resterait seul et abandonné. Pourquoi ne pas soutenir l'empereur, porter les armes, combattre avec lui et l'aider dans le commandement des armées? » Les chrétiens, lui répond Origène, sont par leurs prières et leur sainteté, d'un plus grand secours pour l'empereur, que s'ils étaient soldats : « *Sic nos prae aliis pugnamus pro imperatore, cum ipso, licet nos impellat, non militamus* ». Montesquieu (1) ne parlera pas autrement qu'Origène et, comme lui, reconnaîra que les chrétiens, en établissant l'ordre dans les âmes, contribuent puissamment à l'établir dans les sociétés.

Mais encore, les chrétiens devaient-ils se borner, d'après Origène, à servir l'Etat par leurs prières et leurs vertus? Il semble difficile de l'admettre. Le docteur d'Alexandrie, dans le même *contra Celsum*, fait remarquer « que les chrétiens ne fuient nullement les charges qui pèsent sur tous les citoyens » (2) Et ailleurs, parlant des guerres auxquelles les abeilles se livrent parfois, Origène s'exprime ainsi : « *Fortassis etiam earum (apum) bella nos docent juste bellum gerere, si res ita postulet* ». Les seules guerres injustes auraient donc été réprouvées par Origène.

Que devons-nous conclure? Et les quelques témoignages isolés que les milieux portés au rigorisme, comme l'Afrique et Alexandrie, nous ont fait entendre, doivent-ils être considérés comme décisifs? Non, et premièrement à raison de leur origine, mais ensuite et surtout à raison des nombreux faits ou documents qui les contredisent.

(1) « Les principes du christianisme bien gravés dans les cœurs seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des états despotiques » — *Esprit des Lois*, XXIV, 6.

(2) ORIGÈNE, *Contr. Cels.*, VIII, 75.

Digitized by Google

V

Pour établir que le service militaire ne fut pas défendu aux chrétiens par l'Eglise, nous apportons des témoignages et des faits. Des témoignages : et d'abord à Tertullien nous voulons opposer Tertullien lui-même. Ecoutons-le quand, jeune encore, il n'est pas engagé dans les voies d'une intolérance sans mesure. Il nous peint les fidèles se mêlant à la vie municipale, prenant part aux délibérations des curies, officiers au palais, hauts dignitaires au sénat, orateurs ou juges au forum. « *Implevimus municipia, conciliabula, palatium, senatum, forum..., sola vobis reliquimus templa.* » (1) « Nous ne vous laissons que vos temples. » Il va plus loin et se condamnant par avance, il nous montre les fidèles mêlés à la vie militaire : « Nous remplissons les camps — *vestra implevimus castra ipsa* »; « nous combattons à vos côtés — *vobiscum et militamus.* » (2)

Il permet de jurer par la fortune de l'empereur, puisque telle est la formule du serment militaire. Il oppose la fidélité des soldats chrétiens à l'infidélité des soldats païens. Et voilà pour le Tertullien de l'apologie.

Entendons celui du *De idololatria.* « On s'est demandé, dit-il, si un chrétien peut accepter une dignité profane ou une fonction administrative, au cas où, par quelque faveur, ou par son habileté, il parviendrait à s'abstenir de tout acte idolâtrique. » Et la réponse est affirmative. C'est donc la licéité du service militaire proclamée au moins sous certaines réserves. Ce n'est pas assez. Nous avons entendu Tertullien orthodoxe; nous l'avons écouté à la veille de sa rupture, il va parler dans le *De corona militis* lui-même.

Le fougueux polémiste est tellement occupé à mettre ses adversaires en désaccord avec l'Ecriture ou la tradition

(1) *Apol.*, 37.
(2) *Ibid.*, 42.

Digitized by Google

qu'il ne trouve pas le temps de se mettre d'accord avec lui-même. En même temps qu'il réprouve le service militaire, il est contraint d'avouer que l'Eglise ne le défend pas. « *Inter tot fratres comilitones* (1) », s'écrie-t-il ! Il y a donc des soldats chrétiens dans les armées ! Bien plus : après avoir condamné le métier des armes en général, sentant le terrain se dérober, il doit distinguer entre les soldats qui se font chrétiens et les chrétiens qui se font soldats. « *Plane si quos militia præventos, fides posterior invenit, alia conditio est* (2). ». Mais s'il absout les premiers, comment peut-il condamner les seconds ? Sa restriction détruit sa thèse.

Nous nous sommes arrêtés longuement aux contradictions de Tertullien. A le serrer d'un peu près, et si l'on interroge l'ensemble de ses écrits, sa pensée politique apparaît assez claire : elle s'inspire au fond de ce sentiment de soumission religieuse et d'ardent patriotisme dont nous verrons animés les principaux interprètes de la doctrine évangélique aux trois premiers siècles. On devine même, dans certaines de ses déclarations, je ne sais quel superstitieux attachement pour l'empire qui de sa part étonne. « L'empire durera autant que le monde (3) ». « Nous savons que la fin des choses créées n'est retardée que par le cours de l'empire romain (4) ».

« Nous, chrétiens nous prions le Dieu vivant pour les empereurs... nous prions les yeux levés... les mains étendues parce qu'elles sont pures... sans formules dictées, car c'est le cœur qui prie (5). Nous demandons la valeur dans les armées et tout ce qu'un prince peut désirer (6). L'empereur est pour nous le premier après Dieu (7) et il n'y a pas de faction parmi nous (8) ».

(1) *De corona*, 1.
(2) *De corona*, XI.
(3) *Ad Scapulam*, 1.
(4) *Apol.*, 32.
(5) *Ibid.*, 31.
(6) *Ibid.*, 30.
(7) *Ad Scapulam*, 2.
(8) *Ibid.*, 1.

Digitized by Google

Le loyalisme politique qui vibre dans ces formules a certainement été celui de l'Eglise. Si Tertullien en a commis d'autres qui l'isolent, c'est que, nature essentiellement oratoire, il a subi, de l'éloquence, les bonnes fortunes et les mauvaises. Oublieux le lendemain de ce qu'il écrivait la veille, il se soucie davantage de frapper fort que de frapper juste... c'est pour cela que souvent il frappe à côté.

Au témoignage de Tertullien, nous pouvons joindre celui de tous les apologistes et des premiers docteurs chrétiens. Leurs écrits ne respirent aucune trace d'hostilité envers la société romaine. Ils tendent sans cesse à l'empire une main amie; M. Renan donne même à l'un d'eux l'épithète de « légitimiste ». Il suffit, en effet, de lire les apologistes du deuxième siècle, pour voir que si ces doux et larges esprits qui s'appellent Justin, Méliton, Athénagore, Théophile d'Antioche, sont enclins, au point de vue doctrinal, plutôt à souligner ce qui reproche qu'à rechercher ce qui sépare; tout de même, au point de vue politique, ils se montrent animés d'une fidélité pieuse et d'une cordiale loyauté.

« Les chrétiens, dit Athénagore, sont des sujets fidèles qui prient pour la prospérité de l'empire; il serait injuste de les considérer comme des révoltés (1) ».

Vers la première moitié du deuxième siècle, le philosophe athénien converti, Aristide, s'exprime de même et il ajoute : « Lorsque les chrétiens sont juges, ils jugent avec impartialité » (2).

La célèbre et très belle *Epître à Diognète* nous montre les chrétiens se conformant aux autres pour le vêtement, la nourriture et le reste de la vie et cependant présentant « je ne sais quoi de remarquable et d'extraordinaire; jouissant de tous les droits de citoyens et traités partout comme des étrangers; vivant sur la terre avec le cœur au ciel; obéissant aux lois et les dépassant par leur morale; aimant

(1) ATHÉNAGORE, *Apol.*, I, 37-38.

(2) Texte syriaque complet de l'apologie d'Aristide découvert en 1889, au couvent de Sainte-Catherine, sur le Sinaï, par G. Rendel-Harris.

Digitized by Google

tous les hommes et persécutés par tous... : plus on les persécute, plus ils se multiplient » (1).

Dans saint Justin surtout, dont la première apologie parut vers l'an 150, et la seconde, vers l'an 160, nous trouvons le christianisme parlant humblement mais fièrement, et laissant éclater sans hypocrisie comme sans arrogance ses véritables dispositions. Comme nous sommes loin de l'hostilité mal contenue des plumes judéo-chrétiennes qui ont écrit les apocalypses apocryphes, le IVe livre d'Esdras, les quatrième, cinquième et huitième livres des oracles sibyllins ! Saint Justin nous montre les chrétiens s'efforçant « avant tous les autres de payer les tributs et les taxes à ceux qui ont mission de les recevoir » (2). Ils ne se réservent qu'une liberté, celle de la conscience; pour le reste « nous vous obéissons avec joie, vous reconnaissant pour les rois et les princes des hommes et demandant par nos prières qu'avec la puissance, vous obteniez une âme droite » (3).

Et si les déclarations des simples apologistes ne suffisent pas, voici celles d'un évêque et d'un docteur. Saint Irénée semble garder, même en ses effusions, quelque chose de la réserve lyonnaise. Et malgré sa froideur, malgré le rêve du millénarisme dont il avait été séduit, il proclame néanmoins sa fidélité politique. « Nous, sortis du monde païen par notre conversion, nous avons emporté avec nous les trésors acquis au temps de notre gentilité et ceux que nous acquérons chaque jour en faisant le commerce avec les païens ». Nous jouissons, poursuit-il, des bienfaits de la civilisation romaine, « car, par les Romains, le monde a la paix et nous pouvons sans crainte voyager partout » (4).

« Il est permis de s'occuper de la chose publique », disait à son tour Clément d'Alexandrie (5).

Peut-être, en accumulant tous ces témoignages, avons-

(1) *Epître à Diognète*, no 5, 6, 10.
(2) S. Justin, I *Apol.*, 17.
(3) *Ibid.*, 11.
(4) S. Irénée, *Contra hæres.*, iv, 30.
(5) *Pœdag.*, iii, ii, 7-8.

Digitized by Google

nous paru sortir un peu de notre sujet et nous en serions sorti effectivement si cette reconnaissance aux alentours ne nous avait permis de faire une importante constatation : c'est que la façon dont on a compris pendant les premiers siècles les relations entre le christianisme et l'Etat ne permet pas de croire à une défense absolue pour les chrétiens d'être soldats. Nous avons entendu, en effet, la note générale de la littérature chrétienne des trois premiers siècles : au point de vue politique, c'est une note de loyalisme et de fidélité. Sans doute, chemin faisant, des voix discordantes s'élèvent qui parlent d'incompatibilité et de séparatisme ; ce sont les voix d'irréguliers errant sur les confins du judaïsme ou du montanisme. La vraie tradition chrétienne, elle, se déclare prête pour toutes les soumissions et les charges qui respectent la liberté de sa conscience et de sa foi.

Mais si les disciples de Jésus, ainsi que presque tous les témoignages l'affirment, ne se sont pas volontairement isolés du courant de la vie romaine ; s'ils se proclament soumis en tout, et si, en payant l'impôt, en faisant le commerce, ils montrent, en effet, selon le mot de Bossuet que « hors la religion, tout le reste leur est commun avec les autres sujets de l'empire », comment le service militaire aurait-il été exclu de ces protestations d'obéissance ? Comment, fidèles en tout le reste, auraient-ils été, pour ce seul point, réfractaires ?

Sans doute réfractaires, ils devaient l'être, et ils l'étaient lorsqu'il y avait danger d'apostasie. Mais ce danger n'existait pas toujours. Au IIIe siècle par exemple, l'Eglise put opposer soixante-quinze ans de tranquillité à vingt-cinq années de luttes. On peut donc vraisemblablement présumer qu'à ces heures de calme, où servir l'Etat n'était pas servir les dieux, les chrétiens entrèrent nombreux dans les légions. C'est la conclusion qu'il nous est permis de tirer des textes et nous l'allons voir hautement confirmée par les faits.

Si l'Eglise a interdit le service militaire à ses enfants, nous ne devons trouver que peu de soldats chrétiens dans les armées et rarement. Comprendrait-on qu'une loi ecclé-

Digitized by Google

siastique ait été violée par un grand nombre de fidèles et d'une façon continue ? Or si nous consultons l'histoire nous trouvons, depuis le milieu du second siècle jusqu'à la fin des persécutions, un grand nombre de chrétiens soldats.

Le plus ancien document nous permet de remonter à Marc-Aurèle. C'est un texte de l'apologiste Apollinaire dont le sens nous a été conservé par Eusèbe (1). Apollinaire racontait, ou plutôt la légende recueillie par Eusèbe racontait après lui, que l'armée de Marc-Aurèle, en expédition contre les Quades, dans le courant de l'année 174, avait été miraculeusement sauvée grâce aux prières des soldats chrétiens. Ces soldats se trouvaient dans la légion XII *Fulminata*, en résidence à Mélitène. Une pluie miraculeuse avait répondu à leurs supplications et permis à l'armée d'apaiser sa soif. Le fait nous est encore attesté par Tertullien qui invoque le témoignage de Marc-Aurèle lui-même. « Qu'on lise, écrit-il (2), la lettre où le très grave empereur Marc-Aurèle atteste que la soif qui désolait son armée en Germanie, fut apaisée par la pluie que le ciel accorda aux prières des soldats chrétiens ». Cet événement aurait même, selon Tertullien, été la cause de la tolérance que Marc-Aurèle témoigna par la suite au christianisme.

Faut-il croire le prêtre de Carthage, et quelqu'un de ces écrits anonymes, si nombreux au second siècle, ou encore, le désir secret de réserver aux seuls mauvais empereurs le monopole de la persécution, n'ont-ils pas égaré Tertullien? Peut-être ! Marc-Aurèle s'occupe de l'événement en question, à la fin de son premier livre des *Pensées;* or, il l'attribue aux dieux et seule l'image de Jupiter *pluvius* figure sur les pièces numismatiques et dans le bas-relief de la colonne Antonine qui consacrent ce souvenir (3). Peu importe du

(1) Eusèbe, *H. Eccl.*, v, 5-4.

(2) Tertull., *Apol.* 5. cf. *ad Scapulam* 4 — Orose, vii, 15 — Xiphilin add. a Dion lxxi, 8, 10.

(3) Bellori, *La colonne Antonine* pl. xv ; Eckel, *doctr. numismatica*, t. III, p. 64. Voir encore sur ce sujet Martigny, *Dictionnaire des Antiquités*, 2e édit., p. 418. De Smedt, *Principes de la crit. hist.*, 1883, p. 133.

Digitized by Google

reste à notre thèse que l'événement en lui-même soit vrai ou faux; nous n'en voulons retenir qu'une circonstance : celle de la présence dans les armées de soldats chrétiens.

Cette présence, dès le milieu du second siècle, Apollinaire la signale.

Si nous passons au commencement du IIIe siècle, la même constatation s'impose.

Nous avons déjà cité le témoignage de Tertullien dans le *De corona :* « *inter tot fratres comilitones* », et assurément personne ne le trouvera suspect. Nous savons d'ailleurs, que sous Septime Sévère, une modification se produisit dans l'organisation de l'armée, qui dut y attirer, plus nombreux encore les chrétiens. Jusque-là il était défendu aux soldats d'emmener avec eux leurs femmes dans les camps (1). Sévère supprima cette défense (2). La discipline y perdit peut-être, mais assurément la morale y gagna. Ce n'était pas pour éloigner les chrétiens. Aussi les documents se multiplient-ils, qui nous les montrent nombreux dans les armées pendant tout le cours du IIIe siècle, et un peu partout.

Il y en a en Afrique, dans la légion III *Augusta* stationnée en Numidie (3). Il y en a en Egypte, où la légion II *Trajana* tient garnison (4). Les chrétiens abondent même spécialement en cette région. On y rencontre des postes de quatre hommes, tous chrétiens (5). Un jour, en effet, comme le

(1) DION, LX, 24. Cf. TACITE, *Ann.* XIV, 27. TERTULL. *De exhort. castit.* 12.

(2) HERODIEN, III, 8, 5. cf. MISPOULET, *Le mariage des soldats romains*, dans *la Revue de philologie*, t. III, 1884, pp. 123, 126. — CAGNAT. *L'armée romaine d'Afrique sous les empereurs*, 1893, livre II, chap. V.

(3) TERTULL., *De corona militis.*

(4) Les antiques constitutions de l'Egl. d'Egyp. règlent les devoirs des soldats chrétiens (*Const. eccl. ægy.*, II. 410).

(5) EUSÈBE, *H. Eccl.*, VI, 41, 22.

Eusèbe nomme quatre soldats ; mais nous savons par Origène (in *Math.* III. 53 ; Juste Lipse, *De Cruce* II, 16) que les postes romains étaient de quatre hommes ; or, n'est-il pas curieux qu'un poste pris au hasard ait été composé entièrement de chrétiens, et cela ne dénote-t-il pas le nombre de soldats chrétiens qui étaient présents sous les armes ?

Digitized by Google

préfet instruisait le procès d'un chrétien qu'on lui avait amené et que ce dernier était presque sur le point de renier sa foi, on vit les quatre soldats du poste de garde proclamer qu'ils étaient chrétiens. Le préfet n'osa pas les condamner. Ils seront encore de cette Thébaïde d'Egypte, si féconde en soldats chrétiens, les généreux martyrs de la légion Thébaine que Maximien Hercule fera massacrer dans les champs d'Agaune, parce que, fidèles sous les armes, ils voulaient rester fidèles aussi dans leur foi.

Si de l'Egypte nous passons en Arménie, nous y trouvons la légion XII *Fulminata* (1). Polyeucte y était probablement officier. Converti par Néarque, son compagnon d'armes, il fut martyrisé sous Dèce (2), à Mélitène. La poésie a rendu son souvenir immortel.

En Cappadoce, nous trouvons le soldat martyr Mercurius (3). A Rome (4), dans les cohortes prétoriennes, nous trouvons les noms de l'officier Hippolyte, martyrisé sous Maximien Hercule, et du soldat Victor, martyrisé sous Galère.

A Turin, nous trouvons les soldats martyrs : Adventor, Octave, Solutor (Max.-Hercule) ; à Lodi : Félix et Nabor (Max.-Hercule) ; à Milan : Victor ; à Fossano : le soldat Alexandre et Sébastien, officier (Max.-Hercule).

Il y a encore des soldats chrétiens en Gaule : Victor et Félicien sont martyrisés à Marseille (M. H.). Il y en a pareillement en Espagne, dans la légion VII *Gemina*. En effet, cette légion forma la ville exclusivement militaire de Léon, où, sous Dèce, nous trouvons un évêque, Basilide. La présence de l'évêque implique celle des soldats chré-

(1) Dion, LV, 23.

(2) V. P. Allard, t. IV, appendice D.-Corneille a mis dans sa poésie l'histoire et cela exactement. Mais il a tellement marqué avec profondeur la physionomie de son héros qu'il en est resté une tendance à concevoir un peu tous les martyrs d'après le type de Polyeucte, et rien n'est plus contraire à la grande majorité des actes qui nous restent.

(3) Surin. *Vitae*. SS. t. XI, p. 524. Métaphraste dans Migne, t. CXVI, p. 269.

(4) *Bulletino di archeologia cristiana*, 1865, pp. 24, 49, 50.

Digitized by Google

tiens. C'est probablement à cette légion VII *Gemina* qu'appartenaient les soldats Emeterius et Chelidonius dont nous parle Prudence (1). Enfin, une petite catacombe découverte à Albano contenait les tombeaux des soldats chrétiens de la légion II *Parthica*, formée par Septime Sévère.

Et pourquoi rester plus longtemps dans le détail? Les soldats chrétiens étaient si nombreux dans les armées, vers la fin du IIIe siècle, que des mesures spéciales furent prises contre eux. L'expulsion ou l'apostasie, tel fut le dilemme. Dioclétien fut le premier à le poser; mais bientôt Maximien Hercule l'imita avec plus de rigueur encore. Galère, adjoint en 293 aux deux Augustes, en qualité de César, les dépassa l'un et l'autre.

En résumé, nous trouvons des soldats chrétiens depuis le milieu du second siècle. Les documents invoqués ne nous permettent pas d'en fixer le nombre; mais il dut être assez considérable. Sans doute les inscriptions mentionnant des soldats chrétiens sont peu nombreuses comparativement aux épitaphes de soldats païens. Sur 4.734 inscriptions chrétiennes, M. Ed. Leblant n'en relève que 24 de soldats, soit 1/200, tandis que sur 10.050 inscriptions païennes il en compte 545, soit 1/20. Tout ce que l'on peut conclure de là, c'est que l'épigraphie joint sa voix à toutes celles déjà entendues.

Ce n'est pas à elle, en effet, qu'il faut demander le nombre de soldats chrétiens. Pour le fidèle, le titre exprimant sa foi primait tous les autres, et il préférait sur sa tombe se nommer simplement chrétien sans rien ajouter. C'est pour cela que l'épigraphie chrétienne est extrêmement sobre de renseignements sur la profession, la patrie ou la famille des défunts.

Ce que l'on peut affirmer de plus certain quant au nombre des soldats chrétiens, c'est qu'il fut variable et dut atteindre son maximum vers le milieu du IIIe siècle. La réserve des chrétiens se mesurait à l'intransigeance des empereurs; tout de même leur entrée dans la milice devait

(1) PRUDENCE, Περὶ στεφάνων, I.

Digitized by Google

être en raison de la tolérance des Césars. Or, au second siècle, si la persécution est peut-être habituellement moins violente, elle est en revanche beaucoup plus continue. Avec le troisième siècle, la situation change un peu. Les périodes de paix se font durables et fréquentes. Sans doute, à de certains intervalles les crises reparaissent. Le volcan de haine, que deux siècles de calomnies ont allumé, a ses réveils, et, quand on les attend le moins quelquefois, ses éruptions. Mais un contrat tacite intervient bientôt. La question n'est jamais pour les chrétiens de savoir s'ils veulent de nouveau servir l'Etat, mais bien si l'on veut leur permettre de servir l'Etat sans servir les dieux. Et sur ce point l'attitude du paganisme n'est pas constante. Aux heures de troubles, il proclame que le culte des dieux ne fait qu'un avec le culte de la patrie, *separatim nemo habessit deos* (1). Lorsque le calme renaît, il permet tacitement (Septime Sévère et Caracalla le firent expressément pour les Juifs dans une loi qui a été conservée par Ulpien) aux chrétiens d'être soldats, en les exemptant de toute pratique contraire à leur culte.

Et comme le troisième siècle est celui qui a connu la plus longue paix, nous avions donc raison de dire qu'il fut, celui aussi qui connut le plus de chrétiens soldats.

Comme pour le nombre des soldats chrétiens, ce n'est qu'approximativement que nous pouvons évaluer le nombre des soldats martyrs. L'histoire nous a conservé quelques noms : nous en comptons cinq sous Dèce : Besa, Ingenuus, Mercurius, Polyeucte et Zenon; trois sous Dioclétien : Acace de Byzance, Basilique d'Amasée et Maurice d'Apamée. Sous Galère, le nombre augmente; il nous reste plus de dix noms. Nous en comptons vingt et un, sous Maximien Hercule, et enfin, sous Licinius, nous trouvons les quarante martyrs de Sébaste, dont les Pères ont à l'envi célébré la mémoire. Ce n'est là, sans doute, qu'une liste incomplète. Il faut se souvenir toutefois que la persécution n'éclata pas dans l'armée avant le milieu du troisième

(1) *Digeste*, L. I, 3, § 3.

Digitized by Google

siècle, et que le nombre des soldats martyrs fut, à cause de cela, moins grand.

VI

Arrivé au terme de cette étude, nous avons à dégager quelques conclusions qui s'imposent. Nous savons quelle a été la pensée de l'Eglise, et quelle aussi sa discipline, dans la question du service militaire. Chemin faisant, nous avons également vu, dans quel large esprit de conciliation, avait été envisagé le problème général de ses rapports avec l'Etat. Que faut-il penser de l'explication nouvelle des persécutions que certains représentants de la critique moderne ont imaginée?

Nouvelle, cette explication l'est en effet. Représenter les chrétiens comme un danger intérieur pour l'Empire n'avait encore été, jusqu'ici, que le fait des persécuteurs eux-mêmes. Ils étaient dans leur rôle en le faisant. A-t-on jamais vu les bourreaux prendre le parti de leurs victimes? Quant aux païens lettrés, c'est un autre témoignage qu'ils nous donnent. Ceux qui comme Pline, Suétone, Tacite, Lucien, Celse, etc., ont daigné s'apercevoir de l'existence des chrétiens, nous les représentent comme des êtres fanatiques, quand ils parlent de leur mépris de la mort; ils les disent « tristes et inutiles », sans doute à cause de leur réserve pour les fêtes et les voluptés païennes; jamais ils ne nous les montrent comme un élément de trouble et un danger. L'explication de la critique moderne est donc nouvelle. On trouvera peut-être qu'elle l'est trop, si l'on remarque qu'elle se dresse contre toute la tradition historique, et pas assez, si l'on considère qu'elle est simplement empruntée aux persécuteurs, pour lesquels elle ne fut qu'un prétexte.

Mais plus encore que la nouveauté, ce qui manque à cette explication c'est une sérieuse base historique. Les

Digitized by Google

chrétiens, ouvriers de la décadence de l'Empire ! mais sans eux, cette décadence se précipitait. A elle seule, la littérature nous en donne une preuve. Ce qui reste de talent au deuxième et au troisième siècle est consacré à la satire. En effet le dernier grand poète de Rome, Juvénal, le dernier grand écrivain de la Grèce, Lucien, sont également des satiriques. « Il semble donc que le monde ancien n'a plus de génie que pour se condamner ou se moquer de lui-même (1) ».

Cette décadence qui se précipite sans eux, les chrétiens tentent de l'enrayer. Ils le font par la parole et la doctrine et, plus encore, par le muet mais éloquent langage de leur vie. Ils veulent faire davantage et loyalement, par l'entremise des apologistes, ils tendent à l'Empire la main (2). Avec plus ou moins de brutalité, pendant trois siècles, on la repousse. En 313 seulement, les avances de l'Eglise seront enfin acceptées. N'était-ce pas trop tard? L'Empire n'était-il pas, au dedans trop vieux peut-être, au dehors trop menacé pour retrouver, même au contact de l'Evangile, la vigueur nécessaire à de longues destinées ?

Quoi qu'il en soit, n'intervertissons pas les rôles, et à ceux qui les ont assumées, laissons leurs responsabilités. Si l'Eglise a montré pour le service militaire et quelques autres fonctions publiques, une passagère et d'ailleurs inégale réserve, ce n'était pas manque de patriotisme, mais horreur du paganisme et juste prudence. Avant de lui en faire un crime, il faudrait d'abord établir que, sous prétexte de patriotisme, elle avait à se paganiser ! Il faudrait ensuite disculper les sénateurs païens eux-mêmes, qui bien avant l'Eglise et pour des motifs moins avouables, se faisaient dispenser du service militaire par Commode, ou même, se le faisaient interdire par Caracalla.

Non ! le vrai patriotisme n'était pas dans les prétoires, où le choix était laissé aux meilleurs citoyens, entre l'apostasie

(1) MARTHA, *les Moralistes dans l'Empire romain*, 5e édition.
(2) Voir sur ce point : RENAN, *Marc-Aurèle*, p. 285 ; DURUY, *Histoire des Romains*, t. V, p. 197.

Digitized by Google

ou la mort; il était aux frontières, dans ces légions déjà pleines de chrétiens qui disputaient à l'invasion le sol menacé de l'empire. Il était dans ces soldats chrétiens eux-mêmes, entre tous les plus soumis et les plus fidèles et qui répondaient aux juges leur demandant de sacrifier : « Nous n'avons jamais manqué de fidélité à l'empereur, et vous voudriez que nous en manquions à Dieu ! » Noble désobéissance et glorieuse ! ces hommes se souvenaient que, s'ils devaient à César, leur sang, à Dieu, ils devaient leur âme.

F. CHANVILLARD.

Digitized by Google

ÉDEN [1]

III

LA SITUATION

L'Ancien monde est traversé du détroit de Behring au cap de Bonne-Espérance, du cap Nord au détroit de Malaka par une suite de montagnes et de plateaux formant comme une grandiose ossature à cette partie du globe. Le centre de tous ces sommets parait être le massif de l'Ararat. L'Ararat dépasse 5000 mètres. Sa masse est sombre, presque noire, la neige le coupe de raies blanches. Il a devant lui, au nord, la longue chaîne du Caucase. Ce sont des crêtes aussi hautes que l'Ararat, volcans éteints et neigeux, cimes étincelantes de glaces éternelles. La fable y attacha le géant Prométhée. Par sa gauche il regarde la mer Noire aux eaux profondes, aux bords couverts de forêts, au ciel chargé de nuages, aux tempêtes violentes. Par sa droite il regarde la mer Caspienne, aux rives marécageuses et aux eaux amères.

L'Ararat se dresse entre l'Aras et l'Euphrate, la Koura et le Tigre. Loin, bien loin derrière lui, s'étend le désert de Mésopotamie : le Paradis des premiers jours occupa les environs de l'Ararat. Il faut le chercher là ou renoncer à le découvrir. On serait tenté de prendre ce dernier parti,

(1) Voir le numéro d'août.

Digitized by Google

si l'on prenait pour guide dans ses recherches les opinions des anciens. Il semble que ces premiers auteurs aient fait tous leurs efforts pour éloigner le plus possible le Paradis des régions décrites par Moïse. Le Paradis existe encore, mais dans un lieu inexploré et inaccessible à jamais.

Le Paradis n'existe plus, mais sa place fut autrefois sous l'équateur, ou en Amérique, ou au Japon, ou dans l'île de Ceylan, etc., etc. Le Paradis était toute la terre, le Paradis était dans une autre terre, le Paradis était dans un autre monde; voilà qui est complet.

En conséquence beaucoup pensent qu'il est impossible de retrouver maintenant l'emplacement du Paradis que Dieu a voulu cacher aux yeux des hommes, que la place du Paradis est un mystère comme le Paradis lui-même.

Cette opinion est vraie ou fausse selon le sens qu'on lui donne. Il est vrai que personne ne peut indiquer l'endroit précis, mathématique, où était planté l'arbre de vie. Personne non plus ne peut fixer, à quelques kilomètres près, les limites extrêmes du Paradis. En ce sens la place du Paradis est introuvable. Mais l'incertitude a des limites : on est certain qu'il ne faut pas chercher le Paradis au delà d'une zone déterminée. En un mot on connaît la position approximative du Paradis.

Cette question relève à la fois de l'histoire et de la révélation. Comme l'humanité a commencé de se développer aux alentours du Paradis pour rayonner de là sur toute la surface de la terre, on connaîtrait à peu près la place du Paradis, si l'on connaissait le point initial de l'émigration humaine.

Ce point peut-il se déterminer? Cela parait bien difficile. La science des races n'est pas encore complète. Le mouvement de translation fut très compliqué. Il y a eu des marches et des contre-marches. Les peuples sont allés vers l'Orient, puis vers le Nord. Ils sont redescendus du Nord au Midi, ils ont repassé d'Orient en Occident; comment retrouver le commencement de l'itinéraire?

Quelques points seulement paraissent déterminés : — L'Amérique a été peuplée après l'Asie ; les hommes pré-

Digitized by Google

historiques de l'Europe méridionale et centrale sont antérieurs aux hommes préhistoriques de l'Europe septentrionale. Les premiers en effet sont contemporains de la faune fossile, tandis que les seconds vécurent exclusivement avec la faune historique. L'émigration préhistorique est donc allée du Sud au Nord. Pourquoi les hommes préhistoriques de l'Europe ne seraient-ils pas venus de plus bas?

A son tour la lumière de la civilisation ne pourrait-elle pas nous guider? Quand nous suivons du regard la marche de cette civilisation à travers les temps et les races, nous voyons la lumière éclairer successivement différentes régions du globe. Actuellement la civilisation est en Europe. Elle vient en grande partie du christianisme. Immédiatement avant nous les Romains et les Grecs ont éclairé le monde.

Les Romains et les Grecs furent précédés eux-mêmes, et ils le savaient, et ils en convenaient, par des races plus anciennes ; les sages de l'Inde leur étaient connus. Plus loin encore dans le passé brillait la sagesse de l'Egypte. Longtemps la civilisation égyptienne a passé pour originale et autochtone. L'Egypte paraissait le commencement du monde. Pour les fabulistes anciens le règne des premiers chefs d'Egypte confinait au règne des Dieux. Certains fabulistes modernes auraient fait volontiers sortir l'homme des poissons du Nil. On commence à en revenir. Cette civilisation, si originale dans les beaux temps de l'Egypte, perd de son originalité à mesure qu'on pénètre mieux dans ses débuts. Quelques vestiges du type asiatique viennent de nous être révélés dans les premières dynasties. Les lions à cou de serpent et affrontés apparaissent dans les monuments primitifs. Ce motif est comme le cachet de la civilisation chaldéenne.

Jusqu'à présent, l'Assyrie paraît être le terme extrême des découvertes historiques. Pourra-t-on monter plus haut? Il est impossible de le dire. Ce qui est certain, c'est que la marche ne saurait être indéfinie. Un temps viendra où l'on aura mis au jour tout ce qui reste des civilisations

Digitized by Google

primitives. Ces vestiges derniers indiqueront-ils la première civilisation ? Cela revient à demander si la première civilisation a laissé nécessairement des traces.

Comme on le voit, les problèmes ne manquent pas ; quelques vraisemblances se dégagent de ces obscurités :

1° Il est probable que les vestiges les plus anciens, s'ils sont jamais découverts, nous indiqueront la civilisation première. Il est difficile qu'une civilisation véritable disparaisse sans qu'on puisse retrouver les marques de son passage ;

2° Il est probable que la civilisation la plus ancienne se confond avec la naissance de l'humanité et marque le point de départ de l'émigration humaine.

La diffusion de l'humanité sur la surface du globe n'a pas été soudaine. La nombreuse postérité du premier homme ne s'est pas écartée toute à la fois pour se disperser aux quatre vents. — Autant vaudrait comparer la race humaine à une nichée d'hirondelles. Les hommes se sont d'abord développés au lieu de leur naissance. Caïn s'en éloigna assez vite, mais la cause en est connue et ne peut être regardée comme une loi. Du reste Adam eut bientôt d'autres fils que Caïn et Seth. L'humanité se multiplie donc d'abord au lieu de sa naissance. Les émigrations se font à mesure que la population devient plus dense et la vie plus difficile ; telle est la loi. La civilisation commencera donc tout d'abord au lieu où se développera tout d'abord l'humanité.

Lorsque la scission se produira, les partants emporteront avec eux la civilisation de la première patrie ; mais ils la modifieront bientôt sous l'influence de conditions nouvelles pour le climat, les besoins, les ressources, les habitudes, etc., etc.; ils pourront la perdre totalement ; ils pourront même perdre toute civilisation. En somme, les hommes se civilisèrent d'abord où ils naquirent. Si donc on constate que la civilisation humaine commença dans une région, ne peut-on en induire que cette région vit naître le monde ?

Tout revient donc en définitive à savoir où a commencé la civilisation.

Digitized by Google

Si la vie du monde s'était développée sans interruption, la conclusion qui place l'origine du monde aux environs de l'Assyrie serait plus limpide. Mais un grand cataclysme a coupé, pour ainsi dire, en deux l'histoire de l'univers, ce fut le déluge. On connaît les discussions soulevées à l'heure qu'il est par cet événement. Nous ne voulons pas pour cette heure y entrer. Nous ferons une seule observation. En supposant l'interruption la plus étendue possible pour la vie humaine, en admettant la destruction par le déluge de toute l'humanité, sauf Noé et ses fils, notre conclusion n'en sera pas sensiblement modifiée. Noé était un Séthite; les Séthites n'émigrèrent point. C'est dire que le déluge les a surpris dans la première patrie humaine. D'autre part, l'arche n'emporta pas Noé très loin de cette patrie, puisque l'arche était une sorte de flotteur sans voile ni rame. Or, l'arche s'arrêta sur l'Ararat. D'autre part enfin, les Noachides, qui fondèrent l'empire d'Assyrie, lui donnèrent leur civilisation. Cette civilisation n'était autre, et cela n'est guère discutable, que la civilisation des Séthites antédiluviens; voilà les données de l'histoire, elles sont vagues.

Elles oscillent, pour le Paradis et le commencement de l'humanité, entre l'Assyrie et l'Arménie. Le texte biblique est plus précis : Moïse indique nettement la place approximative du Paradis.

L'indication, on peut le dire, s'imposait. Il est impossible en effet qu'Adam ait perdu le souvenir de l'emplacement sacré. Il est invraisemblable qu'il ne l'ait pas transmis à sa postérité. Il est inadmissible que Moïse ne l'ait pas recueilli dans son livre. S'il avait raconté les faits extraordinaires d'Eden sans indiquer l'endroit où ils se passèrent, on eût certainement taxé sa narration de récit allégorique. C'est pourquoi Moïse a précisé; il a nommé le lieu où se trouvait le Paradis. Il a marqué sa place relativement à l'Egypte et à la Palestine, il a désigné les quatre fleuves dont les sources l'arrosaient. On se demande ce qu'il pouvait faire de plus.

Quelques exégètes sont peu satisfaits de toutes ces

Digitized by Google

indications. Dans leur désir d'empêcher tout conflit entre la foi et la science, ils s'efforcent d'enlever aux Ecritures toute portée scientifique. Ici, ils font preuve d'une certaine ingéniosité. Tout le monde sait que les émigrants, une fois arrivés dans la terre de leur choix, y fondent des villes auxquelles parfois ils donnent des noms de la mère patrie; c'est ainsi qu'il y a un Mâcon en Amérique. N'est-il pas possible, disent ces exégètes, que les Chaldéens aient donné à leur contrée les noms de la patrie primitive? Dès lors, ces noms ne seraient qu'un touchant souvenir et les fleuves primitifs pourraient être bien loin de la Chaldée. Passe pour l'émotion du souvenir; mais il ne faudrait pas que cette émotion nous troublât. Moïse parle en topographe. Il emploie les noms dans le sens qu'ils avaient de son temps. Pour enlever toute puérilité à l'hypothèse, il faudrait que l'émigration fût postérieure à Moïse. Laissons donc ces futilités.

Le Paradis était situé dans Eden. C'est là le premier nom de terre qui apparaisse dans l'histoire. Selon toute apparence, ce nom signifie délices. Le rapprochement entre Eden et Ἡδονή est facile à faire; nous ne dirons pas s'il est juste. Il est clair qu'Adam commença par donner un nom au Paradis lui-même, puisque ce fut le premier lieu connu de lui. Il est probable que ce nom fut Eden, et qu'après l'exil, le même nom fut étendu à la contrée environnante. Dans tous les cas, Moïse déclare que le Paradis était situé dans Eden et que Eden lui-même était à l'orient de l'Egypte et de la Palestine. C'est là une indication très générale, mais qui ne permet pas cependant d'égarer le Paradis sous l'équateur.

Quatre fleuves l'arrosent. Ils sortent de terre si près les uns des autres, qu'ils semblent avoir une source commune. Moïse nomme ensuite ces quatre fleuves sans aucune réflexion. Saint Jérôme, traduisant Moïse, ne dit pas que l'eau du Paradis se *divisait*, mais qu'elle se *divise* en quatre fleuves. Il faut donc trouver à l'orient de la Palestine un groupe de quatre fleuves ainsi disposés.

Le premier qui se présente est le groupe formé par

Digitized by Google

l'Euphrate, le Tigre, l'Aras et la Koura. Ces fleuves se touchent presque à leurs sources. Les deux premiers se jettent dans le golfe Persique et les deux autres dans la mer Caspienne. Il faudrait s'écarter bien loin dans l'Orient pour trouver un groupe semblable; on n'en trouverait pas d'aussi nettement dessiné.

En outre, il y a des noms.

Le fleuve le plus proche de la Palestine est appelé par Moïse l'Euphrate. C'est là un nom immortel. Il n'a jamais changé. Aussi Moïse n'ajoute-t-il rien à ce nom, tant il est connu. Le fleuve qui se présente après est le Tigre. Moïse l'appelle Chiddegel. C'est le nom hébreu du Tigre. Au surplus, il n'y a pas d'erreur possible, attendu que la source du Tigre est tout près de l'Euphrate et qu'il va baigner les terres d'Assur : « C'est celui qui va devant Ashshour. » La terre d'Assur est Ninive. Au chapitre x, Moïse nous apprend que le chamite Nemrod fut le fondateur de Babylone et qu'Assur sortit de cette région pour fonder Ninive. D'autres traduisent : « Nemrod après avoir fondé Babylone *se dirigea vers Assur* et y bâtit Ninive. » La conséquence est la même.

L'identification de l'Euphrate et du Tigre avec deux des fleuves du Paradis est donc incontestable. D'après le texte sacré, le Paradis était aux sources mêmes des deux fleuves. « Et un fleuve sortait d'Eden pour arroser le Paradis. » C'est dire que le fleuve arrosait le Paradis ou en sortant de terre, ou peu après sa sortie. *Pour arroser le Paradis* ne saurait être une formule purement téléologique. Si ce fleuve parcourait un grand espace avant d'arroser le Paradis, on ne pourrait pas dire qu'il sort d'Eden pour arroser le Paradis. On n'a jamais dit, on ne dira jamais que le Rhône sort des montagnes de la Suisse pour arroser Avignon ou même Lyon.

La situation du Paradis est donc définie. A la rigueur nous n'aurions pas besoin de connaître les deux autres cours d'eau.

Si nous les cherchons, c'est pour constater jusqu'où Moïse pousse l'exactitude de ses descriptions. Il n'y a que

Digitized by Google

deux fleuves dont les sources avoisinent les sources de l'Euphrate et du Tigre. Ce sont l'Aras et la Koura. Ces fleuves existaient certainement du temps de Moïse. Ce sont les seuls, absolument les seuls, dont les sources avoisinent les sources de l'Euphrate et du Tigre. Le Paradis se trouvant aux sources de l'Euphrate et du Tigre se trouvait donc aux sources de l'Aras et de la Koura. Comme on le voit, la seule identification de l'Euphrate entraîne l'identification des trois autres fleuves.

L'Aras et la Koura étaient même indépendants l'un de l'autre dans tout leur cours, puisque la jonction des deux fleuves près de la mer Caspienne est postérieure à l'époque de Strabon. Aucun autre fleuve n'a laissé sa trace à cet endroit. On peut même dire que la configuration du terrain n'en permet guère un plus grand nombre. Si donc, au temps de Moïse, le Géhon et le Phison étaient distincts de l'Aras et de la Koura, il faudrait admettre ou que l'Aras et la Koura ne sont pas contemporains de l'Euphrate et du Tigre, ou que six fleuves au lieu de quatre sortaient du Paradis. Tout cela est inadmissible. Il faudrait admettre encore que le Géhon et le Phison ne sont autres que l'Indus et le Gange. Quelques auteurs ont soutenu cette hypothèse; ils ont soutenu l'insoutenable. Les sources de l'Indus et du Gange sont séparées des sources de l'Euphrate par plus de 30° de longitude et d'immenses chaînes de montagnes. Rien ne saurait produire un tel déplacement. On peut même dire que des fleuves qui n'auraient conservé qu'une minime partie de leur cours ne passeraient pas pour les mêmes fleuves dans l'opinion des hommes. Nous parlerons, pour mémoire seulement, de l'opinion qui voit le Nil dans le Géhon. Le Nil coule à l'inverse de l'Euphrate. On doit conclure à l'identité du Géhon et de l'Aras comme à celle du Phison et de la Koura.

La région des sources paradisiaques va sensiblement du 37° au 42° de longitude à l'orient de Paris, entre le 41° et le 38° de latitude nord.

Tel est le site du Paradis. Ce site importe pour toutes les annales humaines. C'est comme le phare qui éclaire

Digitized by Google

l'histoire des émigrations primitives. Car l'humanité s'est multipliée dans les alentours du Paradis, et ces alentours sont le point de départ de la grande marche.

Il est certain qu'Adam ne s'éloigna pas beaucoup du Paradis, puisque Dieu employa le feu et les chérubs pour lui en interdire l'accès. Cette précaution eût été inutile si Adam avait été transporté à de grandes distances. Du reste, Adam a vu le feu allumé par la justice divine. Il est plausible qu'Adam s'éloigna du Paradis par le côté de l'orient, puisque la barrière enflammée fut placée de ce côté : « Dieu plaça à l'orient du Paradis d'Eden les chérubins et la flamme du glaive tournoyant. »

L'orient attire. Caïn, fuyant le voisinage de l'humanité naissante, s'enfonce plus encore vers l'orient : « Caïn s'éloigna de la face de Jéhovah, et il habita dans la terre de Nod (dans la terre de la *fuite*), devant Eden. » La Vulgate traduit : « Vers la plage orientale d'Eden. » *Devant Eden* et *à l'orient d'Eden* paraissent une même chose. Le premier point cardinal, pour les anciens, était l'orient. Ils se tournaient vers le soleil. Le soleil levant était donc devant eux. La question n'est pas indifférente au point de vue des controverses actuelles. Les évolutionistes n'admettent pas que l'homme soit né dans la région de l'Ararat. Ils placent cette naissance ou dans l'Asie méridionale ou en Afrique. Cette prétention est logique; puisque l'homme vient du singe anthropomorphe, il faut placer sa naissance au lieu habité par les singes anthropomorphes. L'Eden n'est pas cet endroit. Il faut descendre beaucoup plus au sud pour trouver l'habitat de nos illustres ancêtres; il faut aller dans les Indes ou en Afrique, peut-être même faut-il pousser plus loin. Plus on s'enfoncera dans l'inconnu, plus l'évolution sera à l'aise. D'après Ernest Haeckel, les singes lémuriens, auteurs de notre race, habitaient un vaste continent couvert aujourd'hui par l'Océan Indien et dont Madagascar serait un vestige. Ce continent disparu a reçu le nom de Lémurie. Malheureusement tout porte à croire que ce continent, s'il exista jamais, n'existait plus à l'époque secondaire.

Digitized by Google

Il faut donc faire son deuil de la Lémurie. Il faut rétrograder jusqu'en Afrique ou jusqu'aux Indes; on ne peut même s'arrêter là. Le roman évolutionniste ne peut tenir contre l'histoire du monde. Cette histoire est dans Moïse, et Moïse place l'origine de l'humanité aux sources de l'Euphrate et du Tigre.

IV

L'ASPECT

Le Paradis s'enfonce dans un lointain qu'il n'est pas facile de limiter. Il ne faut ni trop le reculer vers le commencement des jours, ni trop l'avancer vers nous. L'époque paradisiaque est comme une époque de transition entre les temps primitifs et les temps actuels. C'est l'époque quaternaire, sorte d'intermédiaire entre l'époque tertiaire et l'époque historique.

L'antique végétation s'était depuis longtemps desséchée, les fougères et les roseaux gigantesques se transformaient lentement en houille. La première forêt avait vécu. Si elle a laissé des représentants, ceux-ci sont devenus les fougères et les roseaux actuels, simples arbustes pour les dimensions. L'immense prairie qui succéda à la forêt de fougères et qui alimenta les grands herbivores avait disparu également. La flore du Paradis est tout autre chose : c'est la dernière venue, la plus complète, la plus élégante, la plus riche. D'abord les conifères ont étendu leur ombrage sur le sol. Puis les arbres à végétation parfaite ont surgi. Ils fleurissent et le Paradis est parfumé; ils fructifient et leurs fruits sont délicieux. Moïse indique cela par un mot : « Tout arbre beau à voir et suave au goût. » La végétation paradisiaque est certainement la dernière manifestation de la flore. Pas un arbre nouveau, pas une herbe nouvelle n'a verdoyé sur le globe depuis cette époque.

Digitized by Google

C'est la végétation que nous voyons encore. Moïse signale le figuier et laisse deviner le froment.

A l'époque du Paradis, la faune comme la flore, avait eu ses phases. L'âge des reptiles monstrueux était déjà loin, les eaux, les terres et les airs étaient pour ainsi dire purifiés. Le plésiosaure ne dressait plus au-dessus des océans son cou de serpent et sa tête de lézard. L'iguanodon avait cessé de traîner sur le sol son corps long de trente mètres. Les ptérodactyles, énormes dragons volants, avaient replié leurs ailes pour toujours. La première faune, avec ses formes mêlées et heurtées, gisait dans les entrailles de la terre depuis des siècles déjà longs. Les premiers hommes l'ont ignorée et nous ne la connaissons que pour avoir exhumé ses débris.

A ces types étranges avaient succédé les grands herbivores. Ceux-ci ont caractérisé l'époque tertiaire. Rien ne prouve qu'ils se soient soudainement éclipsés. Rien ne prouve que le dinothérium et le mastodonte, par exemple, n'aient pas encore parcouru la terre à l'aurore du quatrième âge. Mais, selon toute vraisemblance, cette aurore n'est pas l'époque du Paradis.

L'humanité apparut au moment où l'époque quaternaire proprement dite touchait à sa fin. Les grandes espèces animales, maintenant éteintes, vivaient encore. A cette époque il y avait des lions, des hyènes, des ours beaucoup plus puissants que leurs congénères actuels. L'éléphant était dépassé par le mammouth. Une espèce de cerf portait des bois de trois mètres de long avec un écartement de quatre mètres.

Le Paradis était certainement contemporain des espèces disparues, puisqu'on retrouve les débris de ces animaux avec les restes des hommes préhistoriques.

En ce moment la faune contenait plus de représentants qu'elle n'en compta jamais. Tous les types maintenant perdus vivaient encore, tous les types soumis à nos observations subsistaient déjà ; la création animale avait pris fin. Adam lui avait donné des noms. Ces noms, ces définitions s'appliquaient parfaitement à la faune connue de Moïse.

Digitized by Google

L'auteur sacré cite, il est vrai, peu d'espèces. Il nomme cependant le serpent du Paradis, comme aussi les brebis d'Abel, le premier des pasteurs. Cela suffit pour caractériser la faune paradisiaque et l'identifier avec la faune historique.

Quelle était la température de ces premiers jours? Elle était certainement très chaude, puisque les premiers hommes vivaient sans vêtements et n'en souffraient pas. Cette température exceptionnellement élevée, répandue également partout, était-elle due à la terre elle-même? L'humanité précéda-t-elle la période glaciaire qui couvrit de frimas le nord et le centre de l'Europe? Quelques-uns le pensent. Voici quel eût été dans cette hypothèse l'aspect du Paradis.

Le soleil brille d'un éclat presque toujours pur. Les nuages de la pluie viennent l'assombrir de temps à autre; mais il n'y a jamais ni givre, ni glace. Point de neige sur les hauteurs du Caucase. Les montagnes que l'on peut apercevoir du Paradis sont verdoyantes de la base au sommet.

La température étant uniforme sur toute la terre, le Paradis contient en son enceinte et dans ses alentours une foule de plantes confinées à l'heure qu'il est dans des zones bien éloignées de la région caucasique. On a découvert dans les terrains tertiaires d'Europe, le tulipier, le magnolia, le sassafras, le cyprès propre aujourd'hui à la Louisiane, le cécoia qu'il faut aller chercher maintenant en Californie. Rien d'étonnant à cela. La température étant la même partout, il n'y a plus de zone nulle part. Toutes les graines germent là où elles tombent. Il faut prendre à la lettre l'expression de Moïse : « Tout arbre beau à voir et suave au goût. »

La faune avait la même diffusion que la flore. On retrouve en Attique le dinotherium, le mastodonte, le lion des cavernes, l'antilope. Adam a vu pulluler, Adam a nommé par leurs noms les fauves et les herbivores devenus pour nous des fossiles.

La haute température exigeait que l'arrosage fût abondant et il l'était. Quatre fleuves sortaient du Paradis. Com-

Digitized by Google

ment en sortaient-ils? En quoi consistait le rapprochement de leur source? Deux mots sur ce sujet.

« Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le Paradis et de là se partageait en formant quatre chefs. » Quiconque lit ces lignes à travers la régularité des langues modernes, se représente immédiatement Eden, puis le Paradis, puis la contrée au delà du Paradis. Il voit un fleuve proprement dit sourdre dans Eden, parcourir d'un bout à l'autre le lieu de délices, en sortir enfin pour former quatre branches dont deux vont vers le Sud et deux autres se dirigent vers l'Orient. Cela paraît très simple et c'est l'interprétation de beaucoup.

Cette manière de voir n'est pas sans difficulté. Elle va d'abord contre l'état actuel des quatre fleuves. Non seulement ces quatre fleuves ne proviennent pas par voie de scission d'un fleuve unique, mais ils n'ont pas même de source commune. Les tenants de l'interprétation dédaignent l'objection et font remarquer qu'entre l'état primitif des choses et l'état actuel, les siècles ont pu amener bien des changements. La remarque est vraie. Reste à savoir s'il est facile de se figurer l'état primitif comme on le suppose.

Un fleuve commençant par parcourir un certain espace du nord au sud, par exemple, et se divisant ensuite brusquement en quatre bras dont deux sont au sud et deux à l'est; ce fleuve serait une rareté. En trouve-t-on d'autres exemples que celui qu'on imagine ici ?

Comment expliquerait-on la divergence des quatre courants? Il faudrait une différence de terrain bien extraordinaire pour scinder ainsi un grand cours d'eau. Si le fait est possible, il n'est certes pas probable.

On peut, ce nous semble, interpréter beaucoup plus simplement Moïse, en ce sens que l'interprétation peut s'adapter à l'état actuel des choses. Remarquons d'abord que Moïse décrit les quatre cours d'eau comme ils étaient de son temps. Assurément ils ne sortaient pas alors d'un fleuve unique, ayant sa source beaucoup plus haut que l'Euphrate, le Tigre, l'Aras et la Koura. Moïse (et rien n'est plus vrai-

Digitized by Google

semblable) a pu parler en général d'abord de l'eau qui arrosait le paradis et ensuite la décrire.

Il a dit d'abord qu'un fleuve arrosait le Paradis. Doit-on strictement en conclure que ce fleuve était unique ? Nullement, puisque quatre versets plus haut, voulant nous dire que la terre était arrosée par des sources, il se contente de dire qu'une source sortait du sol pour arroser toute la périphérie terrestre.

Est-il même nécessaire de supposer que les sources de ces fleuves sortaient de terre hors du Paradis et y entraient ensuite pour l'arroser ? Nous ne le pensons pas. Les sources sortaient du Paradis lui-même, voilà le plus probable.

Ce serait même s'exprimer d'une étrange manière que de dire : une eau sortait d'un lieu pour en arroser un autre. L'eau sort d'un lieu pour arroser d'abord ce lieu-là. Moïse affectionne cette manière de parler. Il a déjà dit qu'une source montait de la terre et arrosait toute la terre. Il dit maintenant qu'un fleuve sortait du lieu de délices pour l'arroser. Au fond c'est assez simple : l'aspect actuel des contrées paradisiaques fait comprendre, mieux que toute considération, pourquoi Moïse a parlé d'abord, et d'une façon générale, de l'eau qui arrosait le Paradis.

L'aspect de cette région a quelque chose de remarquable : il semble qu'elle soit toute ruisselante d'eau. On se figure quelquefois la source des fleuves comme un simple filet grossissant peu à peu et on ne sait comment. Les quatre fleuves donneraient ainsi quatre filets et ce serait en définitive un petit arrosage. La réalité est bien différente : les quatre fleuves sortent de terre au milieu d'une foule de sources innomées et par de multiples ouvertures.

Le Tigre s'appelle le fleuve aux deux cornes, c'est-à-dire qu'il a deux sources. La première se compose elle-même de trois torrents appelés les trois lacs. La seconde est le Didjlé.

Le premier affluent du Tigre a pu passer dans les temps reculés pour une troisième source ; c'est le Batman-sou ; il naît dans le voisinage de l'Euphrate.

L'Euphrate a deux sources : la première est à 2570 m.,

Digitized by Google

elle sort des porphyres à une température très basse, presque glaciale. Immédiatement après sa sortie de terre, elle reçoit vingt autres sources et, à quelques pas plus loin, plusieurs torrents. La seconde source est le Mourad ; c'est entre ces deux sources que l'Aras prend naissance.

On le voit, cette contrée offre un véritable enchevêtrement de lacs, de sources, d'affluents. Si l'on comptait autant de fleuves qu'il y a de sources et d'afluents, ce ne serait pas quatre, mais dix fleuves au moins qui sortiraient du Paradis. Dans les premiers temps, les sources multiples des fleuves n'avaient pas de nom particulier. Moïse a pu désigner toutes ces sources sous le nom générique de fleuve ou d'eau vive : « Une eau sortait du lieu de délices pour l'arroser. » Puis ces vingt, ces trente sources différentes finissaient en s'unissant par former quatre courants principaux, quatre chefs, quatre fleuves.

Il y a plus : non seulement les sources des quatre fleuves sont multiples, non seulement elles sont rapprochées, mais une quantité extraordinaire d'autres sources, d'autres eaux, tombent dans les sources principales. C'est à se demander si Moïse n'a pas fait allusion à ces eaux qui se déversent dans les quatre fleuves et les unissent pour ainsi dire en un seul et même système. Pendant que la source occidentale du Tigre jaillit à mille mètres à peine de la source orientale de l'Euphrate, un plateau de forme circulaire envoie de petits affluents au Tigre et à l'Euphrate.

Le mont Bingöl-dagh, qui est, pour ainsi dire, le point central de tous ces jaillissements, est surnommé le mont aux mille sources. Son versant septentrional donne naissance à l'Aras, tandis que son versant méridional laisse couler ses eaux dans l'Euphrate. Tel était l'arrosage du Paradis.

En résumé un ciel pur, une température chaude, une végétation luxuriante, des fleurs embaumées, des fruits succulents, la faune la plus riche qui ait jamais paru dans le monde, de vastes pelouses séparant des parties plus ombragées et plus touffues, des sources jaillissant de toute part ; voilà l'aspect du Paradis. Si l'on y regarde de près,

Digitized by Google

toutes ces séductions, tirées de la chronologie, de la géologie et de la topographie, semblent indiquées dans Moïse.

Mais il faut s'arrêter là.

Nous nesavons rien de l'étendue du Paradis. Les poètes en ont voulu faire un lieu absolument clos, et Milton est allé loin sur cette pente.

Milton, voulant isoler le Paradis, en fait un plateau aux bords escarpés. L'escarpement ne suffit pas; des buissons épineux, entrelacés, couvrent les flancs hirsutes du Paradis; simple préambule.

Sur le pourtour de la cime croît, à une *insurmontable* hauteur, une forêt circulaire de conifères, cidres, pins et sapins entremêlés de palmiers; enfin les hauteurs *insurmontables* de cette ceinture verdoyante sont dépassées par une dernière enceinte, la muraille proprement dite et verdoyante aussi du Paradis. Les arbres du jardin dominent les arbres de la muraille. Le procédé de Milton est facile à saisir, il a isolé le Paradis en l'élevant de terre.

Milton devait arroser le Paradis, car Moïse l'exige. Interprétant avec une littéralité excessive le texte sacré, il suppose le fleuve irrigateur coulant d'abord en dehors du Paradis; la difficulté n'était pas mince. Comment faire arroser ces hauts sommets par le fleuve déjà rapide? Le fleuve s'engouffre sous la montagne par un canal souterrain et ressort de l'autre côté. Par une merveille hydrostatique, dont nous ne chercherons pas à percer le mystère, le fleuve arrivé sous la montagne envoie une partie de ses eaux à travers les pores de la terre jusqu'au dernier sommet du plateau. Là, elles jaillissaient en mille petits ruisseaux. Si ces eaux charmantes avaient eu quelque peine à monter, elles retombaient aisément en brillantes cascades dans le fleuve, au moment où celui-ci s'échappait en quatre bras de dessous la montagne.

Voilà, sans doute, de grandes envolées. Qui sait si la réalité n'était pas beaucoup plus simple? Sans doute le Paradis avait des limites. La zone des arbres choisis ne s'étendait pas indéfiniment, mais de quelle nature étaient ces limites? La clôture n'est indiquée dans le texte que

Digitized by Google

d'une manière très indirecte. Le lieu de délices était un jardin. Les jardins en général sont clos, cela suffit-il pour justifier tout ce luxe de clôtures défensives? Il est vrai qu'Adam fut placé dans le Paradis pour le garder. Contre qui, ou contre quoi fallait-il garder le Paradis? Ce n'est certes point contre les hommes qui n'existaient pas encore; c'est contre les fauves, disent quelques-uns. L'homme dans l'état d'innocence n'avait rien à redouter des fauves. A notre avis, les herbivores étaient plus dangereux pour le Paradis que les carnivores. S'ensuit-il que les herbivores dussent être éloignés? En éloignant les herbivores, on éloignait par là même les carnivores, on éloignait la plus grande partie de la faune, on faisait du Paradis une solitude. Tout cela est insoutenable. Adam devait préserver le Paradis des incendies spontanés ou accidentels, des inondations, des bouleversements de terrain, de l'envahissement des plantes sauvages, etc., etc.

Rien de tout cela ne nécessite les barrières de Milton. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le poète introduit dans l'intérieur des barrières toute la création animale. Dès lors, à quoi bon les barrières? Les barrières nécessitent une porte, sous peine de transformer le Paradis en prison. Milton met une porte, il n'a pas osé la fermer ; c'est une porte perpétuellement ouverte. Encore une fois, à quoi servent les barrières?

Si l'on se reportait au centre du Paradis, on s'épargnerait bien des descriptions. Le centre du Paradis est l'arbre de vie. Il fallait y attirer l'homme. De là les beaux arbres qui l'environnaient et les belles eaux qui en arrosaient les abords. Point d'escarpement, point de barrière, point de porte, point d'obstacles, point de limites plus ou moins artificielles. Le Paradis finissait de lui-même, parce que la plantation dont parle Moïse était restreinte. Cela seul est raisonnable et il n'y a rien de plus conforme à la foi que la raison.

Digitized by Google

V

LA FIN

Le Paradis n'existe plus. Faut-il faire la preuve? Il semble qu'elle n'est plus à faire, et qu'un simple coup d'œil sur l'endroit où fut planté le Paradis suffise pour constater sa disparition.

Les environs de l'Ararat, les régions arrosées par les sources de l'Euphrate et du Tigre ressemblent au reste de la terre. Néanmoins beaucoup ont pensé que le Paradis subsistait encore. Ces hommes ne furent ni des simples, ni des rêveurs ; leurs noms sont illustres, et on se demande avec étonnement comment ils purent arriver à de pareilles conclusions.

La persistance du Paradis jusqu'au déluge se comprendrait encore ; mais comment concevoir que la plantation ait pu résister à cette formidable inondation qui, en dépit de toutes les restrictions possibles, a certainement couvert les régions paradisiaques ? Tel n'est pas leur avis : le déluge n'a pas atteint le Paradis. Cette opinion a duré longtemps; beaucoup la partageaient encore au quatorzième siècle et nous lui devons une des pages les plus ravissantes de la poésie.

Dante, nous décrivant les régions invisibles, voyage par la permission de Dieu là où ne pénètrent jamais les vivants: il descend en Enfer, il parcourt le Purgatoire, il monte dans les cieux. Sans doute les descriptions du voyageur sont pleines d'allégories, mais les régions parcourues sont réelles. Dante les regarde même, et à bon droit, comme les grandes réalités.

Dante se met en voyage dans la nuit du 4 au 5 avril de l'an de grâce 1300. Il passe deux jours en Enfer, quatre jours en Purgatoire et un jour dans le Ciel.

Digitized by Google

L'Enfer est dans les entrailles de la Terre. Satan en occupe le fond et se trouve au centre de la Terre. Dante arrive jusque-là et poursuit sa route à travers le globe. Il émerge de l'autre côté de la Terre et aux antipodes de Jérusalem. Ses premières paroles au sortir des abîmes sont une allusion au Paradis terrestre. « Une douce couleur de saphir oriental... recommença à charmer mes yeux aussitôt que je fus sorti de l'air mort qui avait contristé mes yeux et mon âme... Je vis quatre étoiles qui n'avaient jamais été vues que par les premiers hommes. »

D'après Dante, les premiers hommes ont donc vécu d'abord sous l'hémisphère opposé au nôtre. Dante aborde une île perdue au milieu du grand Océan. Sur cette île se dresse la montagne du Purgatoire. Le poète escalade les neuf zones de cette montagne, et arrivé au sommet se trouve dans le Paradis terrestre. Le Paradis terrestre est donc comme une transition, un intermédiaire entre la terre et le ciel.

Le Paradis est une forêt ombreuse, tellement ombreuse qu'elle ne laisse passer aucun rayon de soleil; Dante l'appelle *antique* et à bon droit. Elle est arrosée par un ruisseau aux ondes pures et assombries. La forêt est solitaire, pas un homme ne s'est aventuré sous ses voûtes depuis le jour où Adam l'a quittée. Dante, chemin faisant, rencontre un arbre si haut qu'on ne saurait en trouver de plus haut dans les Indes. Les branches vont en s'élargissant à mesure qu'elles s'élèvent. Toutes ses feuilles sont tombées : c'est l'arbre de vie. Il n'est pas mort, mais il dort le sommeil de l'hiver; il reverdira au dernier jour. Dante aperçoit enfin, un peu au delà de la forêt, l'Euphrate et le Tigre qui paraissent sortir d'une même source. Il faut se souvenir que le poème de Dante est scientifique; il reflète donc les opinions de son temps sur le Paradis terrestre. Ces opinions sont précieuses; elles montrent qu'aux yeux de tous le Paradis était arrosé par les sources du Tigre et de l'Euphrate. C'était quelque chose de si avéré qu'en reculant le Paradis jusque sous l'autre hémisphère on n'hésite pas à reporter

Digitized by Google

jusque-là les sources des deux fleuves. Il y a bien à cela quelque inconvénient puisque le Tigre et l'Euphrate doivent traverser d'incroyables tunnels pour venir sourdre de nouveau aux environs de l'Ararat; c'est là une évidente impossibilité.

Le procédé des anciens est transparent : croyant à la persistance du Paradis, ils durent le placer dans un lieu absolument inconnu aux hommes ; mieux encore, dans un lieu strictement *inaccessible*. Le grand Océan remplissait cette condition dans la croyance générale. On l'appelait la mer ténébreuse. On pensait qu'il occupait tout le globe en dehors des trois continents connus ; l'Amérique était encore à découvrir. Bref l'Océan était infranchissable, le Paradis gardé par l'Océan était inaccessible.

Toutes ces hypothèses sont maintenant évanouies : toutes les parties de la terre ont été explorées, l'Océan a été sillonné dans tous les sens, on a abordé partout. Il n'y a donc rien d'inaccessible. Le Paradis, n'ayant été trouvé nulle part, ne subsiste plus. Inutile donc d'imposer à l'Euphrate et au Tigre les voyages souterrains contraires aux lois de la nature ; ils commencent là où il paraissent commencer, et là où ils paraissent commencer il n'y a plus trace du Paradis.

Le Paradis n'a pas même subsisté jusqu'au déluge : « Dieu chassa Adam ; il plaça *devant* le Paradis, ou ce qui revient au même, à l'*orient* du Paradis, les cherubs et la flamme du glaive tournoyant pour garder la route de l'arbre de vie. »

Cette disposition divine, quelle que soit l'interprétation qu'on lui donne, a été transitoire. Il n'est pas admissible que les cherubs aient été employés pendant des siècles à garder le Paradis. Leur présence écarta les hommes durant les premiers jours d'exil, et des bouleversements amenés par la nature ou provoqués par la puissance angélique détruisirent la flore paradisiaque ; la flore détruite, il n'y avait plus de Paradis.

La flamme du glaive tournoyant peut s'expliquer de

Digitized by Google

plusieurs manières. On y voit généralement un glaive enflammé entre les mains des chérubins ; mais qu'est-ce qu'un glaive enflammé ? Ce ne peut être qu'une flamme maniée comme un glaive par les chérubins. Pour sortir de la métaphore, c'est un phénomène igné qu'auraient provoqué les chérubins. L'Ecriture ne dit pas en termes exprès que cette flamme a été maniée par les chérubins, elle dit seulement qu'il y avait des cherubs et la flamme d'un glaive tournoyant. Il reste donc en dehors de toute discussion le phénomène igné.

Quel était ce phénomène ?

Si l'on s'en tient à la nature de la région paradisiaque, on conclura que le phénomène a pu être une éruption volcanique. Le volcan caractérise, pour ainsi dire, tout ce pays : au nord, les premiers volcans en activité ont été les cimes aujourd'hui neigeuses du Caucase. Des volcans se dressent aux sources de l'Euphrate : un volcan éteint, haut de 3185 mètres, domine Erzeroum ; un autre, le Tandourch (3565^{m}), vomit encore des flammes ; l'Aras sort d'un volcan, le Bingöl-dagh ; l'Ararat lui-même est un volcan. La neige qui le couvre ne se fond jamais et aucune source ne coule sur ses flancs, pour les faire verdoyer. Les bêtes sauvages le fuient, on n'y voit pas même un oiseau. Sa dernière éruption est de 1840.

Peut-être sa première éruption a-t-elle ravagé le Paradis. Le soulèvement du massif de l'Ararat a été accompagné de flammes, de fumée et d'un véritable déluge de boue. C'est ce qu'on appelle le déluge asiatique. L'Ararat, en émergeant du sol, aurait du même coup anéanti le Paradis et marqué sa place approximative pour des siècles sans fin. Ce serait un gigantesque et indestructible tumulus.

Quelles qu'aient été les causes de la conflagration, le feu a fermé aux hommes l'accès de l'arbre de vie. Il a clos la première existence et il a inauguré la seconde. Le feu est le grand destructeur comme il est aussi le grand civilisateur. Il cuit les aliments, réchauffe les membres et charme les yeux. Les ténèbres dissipées, la sécurité de la nuit, les

Digitized by Google

veilles prolongées et fécondes, la fonte des métaux, le soc des charrues, les lances et les boucliers, les couronnes et les sceptres, les monnaies et les projectiles, les océans rapidement traversés, les continents parcourus d'un bout à l'autre en quelques heures, quels résultats ! et tout cela vient du feu. Le feu peut être assoupli, il n'est jamais dompté. Ses réveils sont terribles : il a détruit le Paradis, et un jour viendra où il détruira le monde.

Frédéric de Curley, *S. J.*

Digitized by Google

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

VI

LA POLITIQUE ITALIENNE APRÈS LE CONGRÈS DE BERLIN LES ORIGINES DE LA TRIPLE ALLIANCE

I

En revenant aux affaires, M. Depretis se trouvait en présence de graves difficultés. La situation de l'Italie était compromise vis-à-vis de l'Europe. Les fautes énormes commises par le ministère précédent avaient créé partout une atmosphère de méfiance. On attribuait aux Italiens des ambitions exorbitantes et incompatibles avec la paix de l'Europe. On suspectait leur bonne foi et on n'était pas sans craintes touchant les progrès de l'esprit révolutionnaire dans la Péninsule. Pour dissiper ces accusations et ces soupçons, il fallait faire une politique intérieure ferme et une politique étrangère aussi claire que loyale. M. Depre-

(1) Voir les numéros de décembre, janvier, mars, juin et juillet.

Digitized by Google

tis n'en était point capable. Il avait pris la direction des deux départements de l'intérieur et des affaires étrangères pour avoir la haute main sur toute la politique italienne; mais il n'avait aucun penchant pour les idées élevées. Son ambition se bornait à prolonger sa présence au pouvoir, et comme la Chambre était, déjà à cette époque, divisée en une foule de petits groupes, il ne se souciait que de louvoyer entre eux, afin de s'assurer le concours d'une majorité quelconque qui le mît à l'abri d'une culbute. Les grands intérêts du pays, il les reléguait au second plan et ne leur accordait qu'une attention intermittente et distraite. Faut-il s'étonner, après cela, si son second ministère se montra incapable de porter le moindre remède aux maux qu'il avait hérités du cabinet Cairoli-Zanardelli? M. Depretis commença, il est vrai, par mettre un frein pendant quelques semaines aux entreprises radicales contre l'Autriche, d'autant que le Parlement les avait condamnées énergiquement. Mais il ne tarda pas à reprendre pour son propre compte la politique du laisser-aller.

Un mois après la rentrée aux affaires de M. Depretis, le Parlement italien discuta la politique étrangère du nouveau ministère. Au Sénat, les débats commencèrent le 20 janvier 1879. MM. les sénateurs Vitelleschi, Caracciolo di Bella, Pantaleoni, Jacini, Montezemolo et Pepoli prirent successivement la parole. Sauf M. Jacini qui, tout en blâmant la politique étrangère du ministère précédent, engageait le gouvernement à ne pas se départir de la politique de la neutralité, les autres orateurs réclamèrent une entente intime avec l'Autriche. M. le marquis Vitelleschi indiqua au président du conseil la nécessité de « sortir de l'isolement » qu'il qualifia comme « la pire conséquence de la politique passée ». On entendit de vieux adversaires de l'Autriche, et en particulier le marquis Pepoli, faire l'apologie de cette puissance et réclamer son alliance (1). On

(1) « Je crois fermement, s'écria M. le sénateur Joachim Pepoli, que l'Autriche est l'alliée naturelle de l'Italie en Orient. Seule, elle peut réunir autour d'elle, par un pacte fédéral qui laisse à chacune d'elles son entière autonomie et son indépendance, les différentes

Digitized by Google

mit M. Depretis en demeure de dire ce qu'il comptait faire pour porter remède aux fautes de M. Cairoli. M. Depretis n'aimait pas les situations tranchées. Il ne voulait jamais se compromettre. Il lui répugnait de faire de la politique à larges vues et préférait vivoter au jour le jour, perdant son temps dans les intrigues de coulisse parlementaire. Au surplus, il n'admettait point que la politique étrangère de la gauche fût inférieure à celle de la droite et, pour le prouver, il s'appliqua à défendre même la conduite de M. Cairoli, alors qu'il était si facile de livrer à ses adversaires un ministère auquel le nouveau président du conseil n'avait jamais été associé. M. Depretis se montra donc fort optimiste. Il trouva que la politique étrangère italienne, suivie par la gauche depuis le mois de mars 1876, était la meilleure des politiques possibles ! Le président du conseil ne put cependant se dérober en présence de la question que M. le marquis de Montezemolo lui avait posée touchant sa politique intérieure. L'honorable sénateur avait dit que « le fait de permettre, par exemple, ou de tolérer à l'intérieur des actes et des manifestations en opposition avec la situation établie par les traités ou les conventions internationales en vigueur, le fait de négliger ces éléments d'ordre et de force qui peuvent donner de la valeur ou du poids, soit au consentement, soit au refus d'un gouverne-

nationalités danubiennes. Seule, elle peut leur donner cette cohésion, cette force, cette stabilité que, livrées à elles-mêmes, elles seraient impuissantes à créer. Seule, elle peut mettre un terme aux usurpations turques sans ouvrir la voie aux inondations slaves. Je dirais presque que, seule, l'Autriche peut assister aux derniers moments du Turc en Europe et peut lui préparer de tranquilles et sereines funérailles sur le Bosphore.

« Et cette transformation de l'Autriche est non seulement nécessaire à l'Europe; mais, à mon avis, elle est nécessaire à elle-même. L'Autriche, Messieurs, deviendra une grande puissance orientale, ou bien elle cessera d'être une puissance. Une nation ne peut pas vivre, ne peut pas exister sans un centre de cohésion, sans un centre d'attraction. Nous avons repoussé l'Autriche de l'Italie; la Prusse l'a exclue de l'Allemagne; elle ne peut vivre qu'en se créant un centre en Orient. Elle fut, en 1815, un poids dans la balance qui établit l'équilibre du despotisme; aujourd'hui elle doit être un poids dans la balance qui harmonisera et fortifiera la liberté ».

Digitized by Google

ment dans les délibérations collectives des représentants diplomatiques, des finances en désordre, une armée mal organisée ou inférieure à l'importance de l'Etat, de telles et d'autres choses semblables enlèvent toute force et toute autorité à la diplomatie. » M. Depretis, pour toute réponse, se contenta de faire cette déclaration :

« Le ministère actuel, par quelques-uns de ses actes, a donné la preuve qu'il ne méritera point le reproche de mettre sa politique étrangère en contradiction avec sa politique intérieure. Nous n'entendons laisser à personne l'initiative de la politique extérieure du gouvernement. La direction de la politique étrangère doit rester entre les mains du gouvernement et, nous servant des pouvoirs que la loi nous accorde, nous entendons empêcher les actes qui peuvent troubler les bons rapports existant entre notre gouvernement et les gouvernements étrangers. Sur ce point, nous serons inflexibles. »

Passant aux affaires de Bosnie, M. Depretis s'exprima ainsi :

« Nous sommes en présence d'un fait accompli, d'un fait irrévocable : le traité de Berlin. Je dirai une seule chose touchant les questions qui se lient plus ou moins à l'occupation de la Bosnie par l'Autriche, et c'est que, durant notre administration (1), nous n'avons découvert aucune batterie pour exciter les soupçons de l'ennemi (2). Nous n'avons avancé aucune prétention que nous ne pussions loyalement défendre. Peut-être sur la question même de la Bosnie, dans l'intérêt réciproque de l'Italie et de l'Autriche, nous avions le désir d'expliquer nos idées et de

(1) M. Depretis parle ici de son premier ministère (1876-1878).

(2) Cette phrase était fort maladroite. Car M. Depretis, pour les besoins de sa défense personnelle, se donnait l'air de dénoncer l'Autriche comme l'ennemie de l'Italie et d'avouer qu'il avait préparé contre elle, d'après son langage, des *batteries masquées*. Telle n'était point, sans doute, l'intention du président du conseil, mais son langage prouve son inexpérience des discussions parlementaires en matière d'affaires diplomatiques. M. Depretis parlait comme ministre avec la même légèreté avec laquelle il avait l'habitude de traiter les délicates questions internationales lorsqu'il siégeait sur les bancs de l'opposition.

Digitized by Google

nous mettre d'accord. Mais, désormais, il s'agit d'un fait accompli, délibéré par le traité de Berlin, qui fait partie du droit public européen. Pour nous, il n'y a qu'une voie à suivre : respecter loyalement ce traité. »

Pour se dispenser de dire son opinion touchant la politique insensée de M. Cairoli, M. Depretis, en bon opportuniste, déclara qu'il n'était ni convenable ni habile d'examiner la conduite de son prédécesseur au congrès de Berlin. Le président du conseil se borna à dire, à ce sujet, les quelques mots qui suivent :

« Il me semble que l'opinion du Sénat soit unanime, ou du moins que beaucoup de sénateurs partagent l'opinion que nos représentants ont fait tout ce qu'on pouvait faire au Congrès. On a admis aussi que le traité de Berlin n'a porté aucun dommage vrai et réel à l'Italie. Il me semble que, même sur ce point, beaucoup d'orateurs soient d'accord. Il me semble même qu'ils croient que ce traité est une amélioration remarquable (1) qui pourra faciliter la solution définitive de la grande question d'Orient. »

Le Sénat se contenta de ces explications, bien que beaucoup de sénateurs ne manifestassent point une confiance sans bornes dans la diplomatie de M. Depretis. A la Chambre, les humeurs furent moins faciles à calmer. Du 30 janvier au 3 février 1879, on y discuta largement sur la situation que le traité de Berlin avait faite à l'Italie et sur les fautes irrémédiables commises par le ministère précédent. M. Visconti-Venosta, l'ancien ministre des affaires étrangères de la droite, blâma vivement la politique du cabinet Cairoli et, au sujet du Congrès de Berlin, il s'écria :

« Nous n'avons souffert qu'un dommage moral (au

(1) M. Depretis n'indique pas de quelle amélioration il entend parler. Même au point de vue grammatical, sa phrase laisse beaucoup à désirer. Mais, j'estime que le président du conseil s'est exprimé de la sorte *avec intention*, c'est-à-dire pour donner le change au Sénat et à l'opinion. La cause qu'il défendait était si mauvaise qu'il ne se flattait pas de pouvoir la faire bien tourner par l'emploi d'un langage clair et précis. C'est pourquoi il adopta l'expédient des grands mots qui ne disent rien, mais qui font toujours un nombre considérable de dupes.

Digitized by Google

congrès) : le dommage d'assister passivement à des accords et à des intelligences noués entre les grandes puissances... Et nous sommes restés spectateurs passifs, parce que notre politique n'a pas su ou n'a pas pu inspirer confiance, maintenir l'intimité nécessaire avec les autres Etats, trouver le point de contact et la solidarité des intérêts. »

M. Visconti-Venosta termina son discours par un avertissement dont la France, à l'heure qu'il est, n'a pas moins besoin que l'Italie :

« Rappelons-nous, dit-il, que la vie politique d'une nation est celle qui procure l'autorité morale et le prestige dans le monde. Et rappelons-nous aussi que la politique étrangère de l'Italie subira toutes les responsabilités de sa politique intérieure. »

M. Cairoli chercha en vain à défendre sa conduite. Quant aux radicaux, ils renouvelèrent leurs déclarations en faveur de l'*Italia irredenta*. Un véritable homme d'Etat en eût profité pour repousser énergiquement des conseils aussi contraires au droit des gens. M. Depretis n'était pas capable d'une telle énergie. Il ne songeait qu'à ménager les radicaux pour ne pas compromettre la situation du cabinet vis-à-vis de la Chambre (1). C'est pourquoi le président du conseil se garda bien de combattre l'*irrédentisme*. Il crut être fort habile en gardant le silence sur cette épineuse question. A Vienne, on ne lui en sut aucun gré. On trouvait avec raison qu'un chef de gouvernement n'a pas le droit de se taire, alors qu'un parti factieux affirme hautement ses projets contre une nation amie. D'ailleurs, même hors du Parlement, M. Depretis ne fit aucun effort sérieux pour améliorer les rapports austro-italiens. Ainsi que je l'ai dit plus haut, après quelques velléités de résistance aux manifestations de l'*Italia irredenta*, il adopta lui aussi, vis-à-vis de cette association factieuse, le système du laisser-faire, du laisser-aller, se contentant d'exiger qu'elle

(1) M. Depretis redoutait une alliance entre la droite, le centre et l'extrême gauche en vue de renverser le cabinet. Il s'efforçait donc de diviser ses adversaires et de ménager l'extrême gauche pour ne pas la pousser à bout.

Digitized by Google

évitât les manifestations trop bruyantes. M. le sénateur marquis Caracciolo di Bella signala fort bien les fautes de M. Depretis dans la lettre qu'il adressa à la *Gazette de Naples*, le 4 septembre 1879, à l'occasion de la publication d'une brochure du colonel von Haymerle dont il sera question tout à l'heure :

« M. Depretis, écrivait le marquis Caracciolo di Bella, par égard pour les arrangements parlementaires, ne sut point résister à l'agitation pour l'*Italia irredenta*. Il toléra les comités de cette association et ne sut pas trouver le moyen d'éloigner de Rome Joseph Garibaldi dont le grand nom et les légendaires entreprises patriotiques provoquaient, peut-être à tort, les soupçons de la chancellerie de Vienne... Il persista à continuer la politique de la temporisation et de l'irrésolution, continua de manifester sa mauvaise humeur contre le traité de Berlin, ergotant et se montrant peu large au moment où il était question d'en appliquer les clauses. Il a conspiré avec les Albanais et les Turcs pour empêcher l'occupation de Novi-Bazar (*par l'Autriche*); il a résisté à de nombreuses instances officieuses et presque officielles par lesquelles on l'invitait à rassurer le cabinet austro-hongrois sur notre compte, et en quittant son portefeuille (1), il laissa nos rapports avec toutes les puissances dans des conditions peu avantageuses. Elles étaient avec toutes moins cordiales qu'auparavant et en particulier avec l'Autriche. Nos relations avec cette puissance en étaient arrivées à une telle tension qu'elles ne semblaient plus tenir qu'à un fil. On pouvait en redouter la rupture d'un moment à l'autre. C'était un état de choses latent que l'opinion ne connaissait point, et dont l'écrit du colonel von Haymerle a été un symptôme tardif, d'autant plus grave qu'il était moins attendu. Et il ne serait pas possible de se rendre compte des motifs qui ont engagé l'auteur à écrire sa brochure si l'on ne tenait pas compte de ce qui s'est passé dans le secret des rapports

(1) Le second cabinet Depretis fut mis en minorité à la Chambre et donna sa démission le 3 juillet 1879.

Digitized by Google

entre cabinet et cabinet et de la chronique de la politique intérieure qui amenèrent le colonel à dicter son opuscule. »

Malgré ses efforts pour rester au pouvoir, M. Depretis fut renversé le 3 juillet 1879. Le 17, M. Cairoli revenait aux affaires. Sa rentrée au ministère ralluma plus que jamais les craintes de l'Autriche, d'autant, surtout, que cette fois M. Cairoli ne se contenta point de la présidence du conseil : il prit aussi le portefeuille des affaires étrangères.

Benedetto Cairoli était un garibaldien et un ancien révolutionnaire. Il était docteur en droit; mais sa culture laissait énormément à désirer. Comme orateur, s'il avait la parole facile, il ne sortait pas des lieux communs de la déclamation boursouflée mise en honneur en Italie par les hommes de 1848. Honnête et loyal, il était d'une vanité puérile. A force d'entendre ses amis lui répéter qu'il était le premier des patriotes italiens, il avait fini par se croire un grand homme. Son incapacité, comme ministre des affaires étrangères, a dépassé toutes les bornes. Il comprenait à peine le français et le parlait d'une manière grotesque. On s'amusait, à Rome, à raconter ses bourdes dans ses conversations pseudo-françaises avec les diplomates (1). Naïf autant que vaniteux, il était entouré de gens dont l'incompétence et l'inexpérience en matière d'affaires diplomatiques égalaient leur suffisance et leur imprudence. Autour de lui, tout le monde, au ministère des affaires étrangères, ouvrait et déchiffrait les dépêches les plus secrètes. On racontait, en ce temps-là, que Mme Cairoli aussi ouvrait souvent les dépêches, lorsqu'elles arrivaient au ministère dans la soirée, et qu'elle les gardait dans sa poche jusqu'au lendemain, pour ne pas causer d'émotion à son mari ni troubler son sommeil ! Les secrétaires du ministre étaient mis au courant des choses les plus graves et

(1) Les journaux de caricatures et autres feuilles amusantes se plaisaient à attribuer au président du conseil des propos grotesques. Son ignorance de la langue française n'allait peut-être pas jusque-là, mais elle en approchait assurément. D'où le succès des lettres et des conversations attribuées à M. Cairoli qui faisaient rire le public aux dépens du président du conseil, ce qui n'ajoutait point à son prestige.

Digitized by Google

ne se faisaient pas faute de les communiquer aux journalistes et à leurs amis (1). De là mille indiscrétions et mille racontars qui ne contribuèrent pas peu à créer une situation de plus en plus fâcheuse dans les rapports de l'Italie avec les puissances étrangères et surtout avec l'Autriche et l'Allemagne.

Le premier symptôme de cette situation ne tarda pas à se produire. Le gouvernement italien ayant refusé de repousser loyalement les convoitises des radicaux au sujet des territoires appartenant à l'empire austro-hongrois, l'irritation devint très grande à Vienne et l'attaché militaire autrichien à Rome, le colonel von Haymerle, publia une brochure intitulée *Italicæ res*, dans laquelle il dénonçait les prétentions des *irrédentistes* et la connivence du cabinet de Rome avec des gens qui traitaient avec tant de sans-gêne une puissance amie de l'Italie (2). La publication de la brochure du colonel von Haymerle produisit une impression considérable au delà des Alpes. Tandis que les radicaux se livraient à d'inconvenantes attaques contre

(1) Un de mes amis, ayant rencontré dans les rues de Rome le secrétaire particulier de M. Cairoli, lui demanda un jour : « Quelle étrange politique faites-vous donc ? » Le secrétaire, pour justifier son chef, n'hésita pas à dévoiler à mon ami, c'est-à-dire à un homme absolument étranger à la politique, les secrets d'Etat les plus graves !

(2) La brochure du colonel von Haymerle avait été écrite pendant que le ministère Depretis était aux affaires. Elle frappait, par conséquent, M. Depretis aussi bien que M. Cairoli. Mais comme elle ne fut publiée qu'au mois d'août 1879, il est clair qu'elle était destinée à donner un avertissement au nouveau cabinet italien. Il est probable que si l'Autriche eût vu, dans le changement de ministère qui venait de se produire à Rome, une garantie contre les agissements de l'*Italia irredenta*, le colonel von Haymerle n'aurait pas publié son opuscule. Quiconque est au courant des règles très sévères qui sont en vigueur à Vienne pour ce qui a trait à la discipline de l'armée et du personnel diplomatique, sait parfaitement qu'un colonel, et surtout un ancien attaché militaire autrichien, ne pourrait jamais se permettre de publier une brochure comme les *Italicæ res* sans le consentement de ses chefs, et que si M. von Haymerle a fait paraître un tel opuscule dans un moment aussi critique pour les rapports entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, il n'a pu le faire que d'accord avec la chancellerie de Vienne et probablement sur l'ordre de M. le comte Andrassy.

Digitized by Google

l'Autriche, comme si elle eût provoqué la tension de ses rapports avec l'Italie, au lieu d'être la victime de convoitises injustifiables, les hommes d'Etat les plus sages de la Péninsule ne manquèrent pas de donner des avertissements salutaires à leurs concitoyens et surtout à M. Cairoli et à ses collègues.

M. le marquis Caracciolo di Bella (1) dans sa lettre à la *Gazette de Naples* que j'ai déjà citée plus haut, s'exprimait ainsi :

« La publication en question (*de la brochure Haymerle*) a une importance grave, car elle accuse un état de choses qui est par lui-même pénible. Elle est le signe extérieur des difficultés intimes que rencontrent depuis quelque temps nos relations extérieures, en particulier avec l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire la puissance avec laquelle nous avons le plus grand intérêt à avoir des rapports amicaux. Car ce que toutes les autres puissances désirent avant tout, c'est de nous savoir en parfait accord avec le gouvernement impérial de Vienne. »

M. le marquis Caracciolo di Bella avouait que, dans sa brochure, le colonel von Haymerle se montrait ami de l'Italie et fort désireux de la voir unie par les liens d'une cordiale amitié avec la monarchie austro-hongroise ; mais que cette circonstance ne donnait que plus de gravité à son opuscule. On avait beau dire qu'il visait surtout le ministère précédent. Il était évident, au contraire, qu'il frappait à plus forte raison M. Cairoli qui laissait plus que jamais libre cours aux provocations contre l'Autriche.

La presse officieuse ne se faisait pas faute alors de prôner une alliance italo-russe en vue de déclarer la guerre à l'Autriche. Les indiscrétions de l'entourage de M. Cairoli confirmaient ces tendances nouvelles de la politique italienne, et les rapports quelque peu tendus entre Vienne et Saint-Pétersbourg firent craindre à M. de Bismarck, que

(1) M. le sénateur marquis Caracciolo di Bella était le frère de la marquise di Rende et l'oncle du cardinal Siciliano di Rende, archevêque de Bénévent et ancien nonce à Paris, mort au Mont-Cassin au mois de mai 1897.

Digitized by Google

ce projet ne se réalisât. Le chancelier allemand prit les devants. Il partit pour Vienne, où il signa le traité d'alliance austro-allemand (7 octobre 1879). Deux jours après, le 9 octobre, le comte Andrassy quitta la chancellerie autrichienne et fut remplacé par M. von Haymerle, ambassadeur austro-hongrois à Rome. Ce choix de l'empereur d'Autriche indiquait clairement que l'on voulait surveiller l'Italie et que la brochure du frère du nouveau chancelier était loin de déplaire en haut lieu.

II

La signature du traité austro-allemand et la nomination de M. von Haymerle à la place de M. le comte Andrassy produisirent une impression considérable en Italie, où l'on savait d'ailleurs que l'Autriche préparait un *ultimatum* à l'adresse du cabinet de Rome pour le cas où l'agitation de l'*Italia irredenta* continuerait à troubler les rapports austro-italiens. Mais ce qui excita les plus vives alarmes au delà des Alpes, ce fut l'attitude de M. de Bismarck à l'égard du gouvernement du roi Humbert. Le chancelier ne cachait point sa mauvaise humeur contre l'Italie. La politique du cabinet de Rome l'irritait d'autant plus qu'elle coïncidait avec un sérieux refroidissement des rapports entre la Russie et l'Allemagne, conséquence inévitable du congrès de Berlin, où le chancelier allemand avait sacrifié les intérêts russes à ceux de l'Autriche et de l'Angleterre.

Le seul fait du traité austro-allemand, où la possibilité d'une guerre contre l'Italie était prévue, est une preuve suffisante de la tension des rapports italo-allemands à cette date. Mais, comme le remarque M. Chiala, la colère de M. de Bismarck contre l'Italie se manifesta plus encore au retour du chancelier à Berlin, au mois d'octobre 1879 (1). M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, ayant demandé à M. de Bismarck si, dans ses conférences

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. II, ch. v, pp. 43-44.

Digitized by Google

avec M. le comte Andrassy, ils avaient examiné aussi l'éventualité d'une attaque de l'Italie contre l'Autriche et s'ils avaient pris des garanties en vue d'une telle hypothèse, le chancelier allemand répondit :

« Si l'Italie était une puissance militaire redoutable, nous aurions eu peut-être à nous en préoccuper, mais j'aurais craint de blesser l'Autriche en lui offrant une protection contre une agression de son voisin subalpin (*sic*). L'armée austro-hongroise aurait vite raison des Italiens seuls, et les entreprises de cette jeune et inquiète nation ne deviendraient redoutables que si ses forces servaient d'appoint à celles de la Russie. Or, dans ce cas, nos arrangements contre une invasion russe entreraient en vigueur. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de l'Italie. » (1)

A cette époque, M. de Bismarck se servait aussi d'une autre arme pour intimider le gouvernement italien. Les déplorables résultats du *Kulturkampf* avaient découragé le chancelier dans ses tentatives pour asservir l'Eglise catholique en Allemagne. Il était contraint d'avouer que les lois cruelles qu'il avait fait voter par le Landtag prussien et le Reichstag allemand n'avaient profité qu'aux socialistes. Les catholiques allemands, loin de se décourager, opposaient une héroïque et victorieuse résistance à la tyrannie de leurs ennemis. Les socialistes, à la faveur du désarroi que les lois de mai 1873 avaient produit parmi les honnêtes gens, s'étaient organisés, et leur audace ne connaissait plus de bornes. A chaque consultation électorale, le nombre de voix obtenues par les candidats socialistes augmentait dans des proportions effrayantes. L'empereur Guillaume Ier était, à quelques mois de distance, la victime des deux attentats de Hœdel et de Nobiling. Il fallait donc en finir avec le *Kulturkampf* et ses conséquences. Mais M. de Bismarck voulait faire une bonne affaire, même alors qu'il s'agissait de supprimer d'odieuses injustices et de servir les plus pressants intérêts de son pays. La mort de Pie IX

(1) Voy. l'ouvrage de M. le comte DE CHAUDORDY : *La France en 1889* (Paris, Plon, 1889), p. 266.

Digitized by Google

et l'avènement de Léon XIII au trône pontifical, supprimaient tout obstacle à la reprise des bons rapports entre Rome et Berlin. Le chancelier allemand n'ignorait point que tout bon procédé à l'égard du Saint-Siège éveillerait les craintes du gouvernement italien, toujours ombrageux lorsque la question romaine était en jeu. Il avait pu s'en convaincre, au mois d'août 1878, lors de la visite que le nonce de Munich, Mgr Aloïsi-Masella, lui avait faite à Kissingen. Il n'était pas homme à ne pas se servir d'un atout de cette nature. Aussi, chaque fois que le cabinet de Rome s'opposera dorénavant aux projets du chancelier allemand, nous verrons celui-ci faire des courtoisies au Saint-Siège ou charger un journal officieux de Berlin de plaider en faveur de la liberté du Pape. M. de Bismarck espérait obtenir un double résultat par ces manœuvres : tandis qu'il effrayait l'Italie, il comptait bien, en flattant le Saint-Siège, lui arracher toutes les concessions possibles dans la grosse affaire de la revision des lois de mai. Ce procédé habile, mais peu loyal, puisque M. de Bismarck n'avait pas la moindre intention de promouvoir le rétablissement du pouvoir temporel, n'aboutit pas à faire céder le Pape sur des questions de principe ; mais, du côté du gouvernement italien, il eut une influence considérable et contribua plus qu'on ne le croit à le pousser dans les voies de l'alliance allemande. Or, à l'époque dont je m'occupe en ce moment, M. de Bismarck, en affectant les plus grands égards vis-à-vis du Saint-Siège, répandait la plus vive inquiétude dans le monde officiel italien.

Cette conduite du chancelier allemand à l'égard du Pape, unie à son langage violent à l'adresse de l'Italie et à l'attitude digne, mais sévère de l'Autriche, impressionnèrent les cercles politiques italiens. On était désormais convaincu qu'on faisait fausse route. Le ministère commençait à être ébranlé, et on prévoyait une crise ministérielle à la rentrée des Chambres. La gauche qui détenait le pouvoir et craignait de le perdre, estima qu'il fallait faire quelque chose avant la reprise des travaux parlementaires. Des amis communs engagèrent des pourparlers entre MM. Cairoli

Digitized by Google

et Depretis, en vue d'une concentration des hommes de la gauche, et le 17 novembre 1879, le ministère fut remanié. M. Cairoli garda la présidence du conseil avec les affaires étrangères, et M. Depretis prit le portefeuille de l'intérieur. Au point de vue de la situation internationale, cette solution offrait le grave inconvénient de laisser la direction de la politique extérieure entre les mains de M. Cairoli, dont l'incapacité était désormais notoire et qui, dans les discussions parlementaires, compromettait, par son inexpérience et son imprudence, le gouvernement (1). M. Depretis n'était pas l'homme qu'il fallait pour corriger les fautes de M. Cairoli. C'était un sceptique. Il manquait absolument de fermeté, à cause de son caractère toujours hésitant, surtout dans les moments difficiles. Il avait pour principe de ne jamais prendre une de ces mesures qui sauvent parfois une situation, mais compromettent le portefeuille des ministres. Sa politique toute de petits moyens et de petites transactions, devait corrompre les mœurs parlementaires de l'Italie, et, à l'époque troublée dont je parle, elle était destinée à mettre l'Italie à deux doigts d'une guerre, d'abord avec l'Autriche, plus tard avec la France.

Un mois à peine s'était écoulé depuis le remaniement du ministère Cairoli, lorsqu'un événement vint aggraver la situation de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne. Le 25 décembre 1879, un vieux révolutionnaire, un général garibaldien, Avezzana, député et président de l'association de l'*Italia irredenta*, mourut à Rome. Le ministère décréta qu'on lui ferait des funérailles aux frais de l'Etat. C'était une énormité à tous les points de vue. D'abord, le spectacle des funérailles civiles officielles blessait au plus haut degré les sentiments religieux de la population romaine et était un vrai scandale dans la capitale du monde catholique. En second lieu, MM. Cairoli et Depretis semblaient ignorer que ce même Avezzana s'était ré-

(1) Il y eut à la Chambre des scènes d'un grotesque achevé. On vit bien souvent, au cours des plus graves discussions sur la politique extérieure, M. Depretis tirer M. Cairoli par le pan de sa redingote pour l'empêcher de continuer un discours compromettant!

Digitized by Google

volté à Gênes, en 1849, contre Victor-Emmanuel, et que le père du roi Humbert avait été contraint de charger le général Alphonse La Marmora de réprimer l'insurrection génoise. La Marmora ne put soumettre la ville qu'après un siège en règle. Si Avezzana avait été amnistié plus tard, ce n'était pas une raison pour lui faire des funérailles nationales, comme à un citoyen qui eût bien mérité de son pays. En troisième lieu, ces honneurs accordés au président d'une association qui poursuivait ouvertement des desseins contraires au droit des gens et attentatoires aux légitimes intérêts de l'Autriche, étaient une provocation insensée àl'adresse de cette puissance.

Ce qui aggrava le scandale, ce fut que le décret accordant des funérailles nationales à Avezzana était le résultat d'un marché entre le ministère et la société dont le général garibaldien avait été le fondateur. Ce marché était à la connaissance du public. Un député, M. Romano, joua le rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et l'*Italia irredenta*. Il en résulta une espèce de *combinazione*, confuse et nécessairement équivoque, d'après laquelle la manifestation devait être divisée en deux parties, comme une comédie en deux actes. Le gouvernement devait diriger la première ; la seconde était mise à la merci de la sagesse (?!) de l'association illégale qui venait de perdre son chef.

« Le gouvernement, dit M. Chiala (1), crut avoir sauvé les convenances en permettant que les drapeaux de l'*Irredenta* fussent portés aux côtés du char funèbre, recouverts d'un voile. Mais, précisément parce qu'ils étaient voilés, ils n'en étaient que plus saillants. Le résultat final fut que le gouvernement ne parvint pas à contenter les irrédentistes et provoqua une irritation profonde à Vienne. Cette irritation grandit encore, lorsque, par une brochure de M. Matteo-Renato Imbriani (2), on eut connaissance des négociations qui avaient eu lieu entre les ministres du roi Humbert et

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. II, ch. v, pp. 45 et suiv.

(2) M. Imbriani est devenu depuis un des plus bruyants députés de l'extrême gauche et l'adversaire implacable de M. Crispi.

Digitized by Google

les chefs de l'*Irredenta* pour régler les détails des funérailles d'Avezzana (1). A Vienne, on crut à la connivence du gouvernement italien avec les irrédentistes, ou, dans la meilleure hypothèse, que le gouvernement manquait de la vigueur nécessaire pour mettre un frein à leurs excès. Les effets d'une telle persuasion ne tardèrent pas à se produire au grand jour. Au commencement du mois de février 1880, un journal de Milan, la *Perseveranza*, recevait l'information suivante de Trente :

« Ces derniers jours, les forces militaires ont été doublées à Trente et dans le territoire... Ce sont là des manifestations hostiles, faites pour indiquer publiquement que l'Autriche se défie de nous et est contre nous ».

Le même journal recevait de Rome, le 14 février 1880, les informations suivantes :

« Les rapports avec l'Autriche se sont peu à peu gâtés à

(1) Le gouvernement se flatta de démentir les affirmations de M. Imbriani par la note suivante, insérée dans la *Gazette officielle* du 3 janvier 1880 :

« On a publié hier à Rome une brochure intitulée : *La vérité touchant les funérailles du président de l'association en faveur de « l'Italia irredenta »*. Il est superflu de déclarer que toutes les allégations qu'elle contient, touchant les discours qui auraient été faits par des ministres ou des fonctionnaires de l'Etat, sont absolument contraires à la vérité ».

Malgré ce démenti, à la rentrée de la Chambre, le 19 janvier, plusieurs demandes d'interrogations ou d'interpellations furent déposées :

« Le soussigné demande à interroger l'honorable ministre de l'intérieur touchant les faits qui, d'après ce que l'on dit, se seraient passés au Campo Verano (cimetière de Rome) à l'occasion des funérailles de notre regretté collègue, le général Avezzana, et sur les faits signalés par des publications qui ont été faites à la suite de ces funérailles. *Signé :* PARENZO. »

« Le soussigné demande à interpeller le président du conseil touchant le rôle joué par le gouvernement dans les funérailles de l'honorable général Avezzana. *Signé :* BONGHI. »

« Le soussigné demande à interroger le gouvernement touchant ce qui s'est passé au Campo Verano et touchant la politique étrangère. *Signé :* BOVIO.

La Chambre s'étant prorogée quelques jours après, et la session ayant été close au bout de quelque temps, aucune de ces interrogations et interpellations ne fut discutée (*note de M. Chiala*).

Digitized by Google

tel point que le cabinet autrichien, préoccupé de l'avenir, n'a pas hésité à interroger celui de Berlin touchant ses dispositions à l'égard de l'Italie. Il a reçu du prince de Bismarck une réponse qui lui assure que l'Allemagne ne s'opposerait pas à ce que l'Autriche en vînt à des actes d'hostilité ouverte contre l'Italie, alors qu'un tel fait serait imposé par la nécessité de la défense et de la sécurité de la monarchie austro-hongroise ».

Le correspondant de la *Perseveranza* ajoutait : « *Ce fait n'est pas de ceux que l'on peut mettre en doute. Il est absolument vrai dans les termes dans lesquels je vous l'expose.* » — « Et malheureusement, s'écrie M. Chiala, c'était la pure vérité. A ce point que le ministre de la guerre fit venir de Vérone en toute hâte le général Pianell, afin de se mettre d'accord avec lui pour préparer sur-le-champ un plan de défense en vue de l'éventualité d'une invasion autrichienne dans les provinces de la Vénétie. En même temps, on fit venir de Londres le général Menabrea (ambassadeur d'Italie en Angleterre), et on envoya dépêches sur dépêches au général de Robilant, ambassadeur à Vienne, pour l'engager à mettre en œuvre toute son influence afin de rétablir la bonne intelligence d'autrefois entre les deux gouvernements. »

Il résulte de ce récit d'un historien impartial et consciencieux comme l'est M. le sénateur Chiala, que l'incapacité de M. Cairoli et la faiblesse de M. Depretis vis-à-vis des révolutionnaires et des garibaldiens avaient mis, au commencement de l'année 1880, la patience de l'Autriche à une dure épreuve, et que l'Italie, par le fait des complaisances de ses ministres pour une association factieuse, s'était exposée à recevoir d'un moment à l'autre un *ultimatum* qui l'eût mise dans l'alternative de faire la guerre à l'Autriche sans alliés, avec des forces inférieures à celles de l'empire des Habsbourg, et ayant contre elle l'opinion de l'Europe, ou bien de reculer de la façon la plus humiliante devant les menaces autrichiennes. Le cabinet de Vienne ne voulut point abuser des avantages que lui fournissaient les révolutionnaires italiens. Il se montra très modéré, mais

Digitized by Google

les rapports entre Rome, Vienne et Berlin, devinrent de plus en plus froids.

En Italie, l'opinion était loin d'approuver la conduite insensée du gouvernement vis-à-vis de l'*Italia irredenta*. On jugeait même très sévèrement les concessions faites à cette association, d'autant qu'on savait pertinemment que, comme je l'ai dit plus haut, elle n'était composée que de radicaux poursuivant un double but. Les irrédentistes voulaient, en effet, soulever l'opinion contre l'Autriche dont la politique conservatrice leur était odieuse, et ils cherchaient à mobiliser toutes les forces de l'armée du désordre pour donner l'assaut aux institutions monarchiques de la Péninsule. Quelques députés se firent l'écho du mécontentement des honnêtes gens et, à la rentrée de la Chambre interrogèrent les ministres touchant les rapports austro-italiens, au moment même où M. Cairoli négociait à Vienne pour calmer les justes ressentiments de l'Autriche. Dans la séance du 11 mars 1880, M. le général Marselli condamna vivement la faiblesse du ministère vis-à-vis de l'*Italia irredenta*. Il fit remarquer que l'action de cette société était funeste et blâmable, parce qu'elle poursuivait un but qu'elle ne pouvait atteindre qu'en provoquant une guerre contre une nation dont l'amitié « nous est nécessaire pour des raisons plus hautes et plus complexes ».

Faisant un jeu de mots fort opportun, le général Marselli accusa l'*Italia irredenta* (l'Italie non libre) de mettre en péril l'*Italia redenta* (l'Italie libre), en l'exposant à perdre l'amitié de l'Autriche qui, à son avis, était une des bases de la politique internationale de la Péninsule. Le général développa longuement sa thèse et fit remarquer que l'agitation de l'*Italia irredenta* ne compromettait pas seulement les rapports austro-italiens, mais toute la politique internationale de l'Italie. Il est bon de citer ici quelques-unes des pensées de l'orateur :

« Bref, s'écria t-il, la direction de la politique étrangère ne doit pas échapper des mains du gouvernement, des mains des pouvoirs constitués; elle doit être l'expression de la pensée de la majorité des Italiens. Je suis sûr que le

Digitized by Google

gouvernement blâme une semblable politique (celle de l'*Italia irredenta*) ; mais j'espère que, par de fermes déclarations et, ce qui est plus important, par des actes énergiques, il dissipera toute sorte de doute.

« La politique de l'*Italia irredenta* pourrait compromettre les rapports de l'Italie non seulement avec un de ses voisins, mais aussi avec d'autres. Elle pourrait nous faire perdre les sympathies de l'Europe tout entière.

« J'ai entendu juger, hors d'Italie, et même en France, cette politique en des termes extrêmement sévères. Car Trente et Trieste semblent à tout le monde comme une revendication ouvrant la porte à d'autres prétentions. Aucun Etat ne voudrait entretenir des rapports d'amitié avec nous si nous nous montrions peu fidèles aux traités et sans cesse animés du désir de prendre d'autres territoires. Une grande nation a aussi de grandes responsabilités... »

M. le général Marselli déclara que l'association l'*Italia irredenta* était une association illégale et factieuse ; qu'heureusement, la politique qu'elle poursuivait n'était que l'œuvre d'une infime minorité ; mais qu'elle faisait un mal immense à l'Italie et le plus grand tort à sa bonne renommée en Europe. C'est pourquoi, M. Marselli réclama énergiquement des mesures de répression contre les irrédentistes. Il résuma sa pensée en ces quelques mots dont les tristes révoltes de Milan et de plusieurs autres villes d'Italie, au cours de l'année 1898, ont démontré la justesse :

« Je connais deux politiques, s'écria-t-il, dans les rapports entre le gouvernement et les partis illégaux : l'une, c'est la politique des transactions qui finit toujours par la répression sanglante (1) ; l'autre, c'est la politique libérale,

(1) C'est précisément ce qui s'est passé en 1898. Le ministère Di Rudini, arrivé aux affaires avec l'appui des radicaux, pratiqua la politique des transactions avec les partis illégaux, les socialistes compris. Il fut obligé, au bout de deux ans, de canonner la populace qui, poussée par les radicaux, les républicains et les socialistes et rendue audacieuse par la tolérance du gouvernement, essayait d'en profiter pour renverser la monarchie.

En France, il n'y a point de monarchie à renverser, mais il y a un

Digitized by Google

mais qui n'admet aucune transaction avec les partis illégaux. Et cette politique je l'ai vue toujours réussir à faire rentrer les partis illégaux dans l'orbite des lois. »

M. Visconti-Venosta prit la parole dans la séance du 12 mars 1880. Il ne blâma pas moins sévèrement que M. Marselli la politique du gouvernement vis-à-vis de l'agitation de l'*Italia irredenta*. Il s'exprima ainsi touchant les rapports avec l'Autriche :

« Cette politique de bons et amicaux rapports avec l'Autriche, nous (*les ministres de la droite*) l'avons pratiquée avec sûreté et sincérité, parce que nous étions convaincus qu'elle répondait aux intérêts de notre pays. Dans plus d'une question européenne, notre accord avec l'Autriche a été favorable à l'efficacité et à l'influence de notre action diplomatique. »

M. Visconti-Venosta termina son discours en demandant une politique étrangère plus claire et une politique intérieure plus ferme.

Mis au pied du mur, M. Cairoli fut contraint de désavouer ses anciens amis, les garibaldiens et les membres de la société de l'*Italia irredenta*.

« Je réponds, au nom du gouvernement, que celui-ci sera inexorable (*sic*) dans la répression des actes ou de la préparation (*sic*) des actes attentatoires aux relations internationales ou contraires à la politique qu'il entend suivre. Je déclare que le gouvernement réprouve énergiquement de coupables tentatives (*sans les préciser autrement*), tout en sachant qu'elles seront toujours vaines, parce que le bon sens public les condamne. La foi des traités qui engagent notre loyauté, le sentiment du devoir et des considérations d'un ordre supérieur nous commandent de ne pas compromettre nos bons rapports avec l'Autriche-Hongrie, de maintenir fermement, avec celle-ci, cette cordiale amitié que les déclamations impuissantes de ceux qui com-

ordre social à défendre contre les menaces des révolutionnaires. Si on continue à faire vis-à-vis de ces révolutionnaires la politique des transactions, il se pourrait que le gouvernement se trouvât un jour acculé au dilemme : capitulation on répression sanglante.

Digitized by Google

mettent des attentats contre la tranquillité publique voulue par le pays, ou qui se livrent à des audaces qui mettraient en péril les fruits de sacrifices séculaires, ne pourront pas troubler. Le gouvernement n'hésitera jamais dans l'accomplissement de ce devoir. Je répète aujourd'hui ce que je pensais il y a deux ans. Aujourd'hui comme alors, j'affirme que le gouvernement est fermement résolu à réprimer tout acte qui serait de nature à troubler nos bons rapports internationaux. »

M. Cairoli, dans le langage boursouflé qui lui était habituel, affirma ensuite que l'Italie n'avait rien à craindre et que l'Autriche lui avait donné des assurances dissipant toutes les inquiétudes.

La discussion continua encore après ces déclarations du président du conseil, qui n'étaient certainement pas spontanées. Elles cachaient évidemment une satisfaction exigée par l'Autriche et accordée tardivement par le cabinet de Rome. La droite ne se déclara pas satisfaite de la conduite du ministère. L'extrême gauche parla en faveur de ses amis de l'*Italia irredenta*. Mais la Chambre approuva à une très forte majorité l'ordre du jour Mancini, qui prenait acte des déclarations des ministres et leur témoignait sa confiance. C'était une chose étrange que ce vote, après les preuves d'incapacité notoire que le cabinet venait de donner.

Les déclarations de M. Cairoli et l'approbation de l'ordre du jour Mancini permirent à l'Autriche de renoncer à toute mesure rigoureuse contre l'Italie; mais, comme l'agitation de l'*Italia irredenta* continua, quoique avec plus de prudence, malgré les assurances formelles du cabinet de Rome, les chancelleries de Vienne et de Berlin continuèrent de bouder l'Italie et de faire des vœux pour qu'un événement imprévu vînt l'obliger à se rendre à discrétion.

Juste au moment où les rapports austro-italiens prenaient une tournure moins alarmante, M. Cairoli compromettait les relations entre l'Italie et la France par sa conduite incohérente et contradictoire dans la question tunisienne.

Digitized by Google

Je n'ai pas à refaire ici l'histoire très connue de l'établissement du protectorat français en Tunisie. Je me bornerai à signaler simplement les fautes commises par M. Cairoli au cours du conflit diplomatique qui précéda l'entrée de l'armée française à Tunis et la signature du traité du Bardo.

J'ai dit que M. Cairoli, par l'entremise du comte Corti, avait refusé l'offre de la Tunisie que M. de Bismarck lui avait faite à la veille du Congrès de Berlin. M. Cairoli avait fait répondre au chancelier allemand qu'il ne voulait point se brouiller avec la France. C'était alors le moment de s'entendre avec le cabinet de Paris pour résoudre à l'amiable la question tunisienne. M. Cairoli, toujours imprévoyant, n'y songea pas un instant. Plus tard, lorsque les rivalités entre Français et Italiens se produisirent à Tunis, M. Cairoli, au lieu de bien établir le principe d'un complet accord avec la France, se contenta de faire de la politique au jour le jour, se montrant tantôt disposé à régler amicalement les difficultés avec les ministres français, tantôt animé d'une ardeur batailleuse qui contredisait ouvertement sa conduite et ses déclarations précédentes. Il s'ensuivit que la crise passa à l'état aigu et que l'occupation de la Tunisie par la France devint un fait accompli. Au fond, dans cette affaire comme dans celle de l'*Italia irredenta*, M. Cairoli, au lieu de diriger la politique extérieure de l'Italie, s'était laissé aller à la remorque de ceux qui faisaient le plus de bruit. De là des actes incohérents, des changements brusques de programme qui firent accuser le cabinet de Rome de duplicité, alors qu'il n'était coupable que d'incapacité.

Lorsque les difficultés entre l'Italie et la France, à Tunis, devinrent de plus en plus graves, M. Cairoli caressa l'idée d'une alliance avec l'Autriche et l'Allemagne. Les premières ouvertures eurent lieu au mois d'août 1880. Le cabinet de Vienne les accueillit avec satisfaction. Il en fut autrement de celui de Berlin, qui garda une froide réserve, comme le prouve la note suivante, insérée à cette époque dans le plus important des journaux officieux de M. de Bismarck, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* de Berlin :

Digitized by Google

« La conduite de la France, dans le dernier incident tunisien, est un avertissement pour les Italiens de ce qu'ils pourraient attendre de leurs voisins de l'Occident le jour où la France serait assez forte pour se passer de l'amitié des Italiens.

« Le conflit tunisien a été une leçon pour l'Italie. On ne pourrait en désirer une plus claire ni plus éloquente; et, *à ce qu'il paraît, la leçon ne restera pas sans fruits.* »

En réalité, ce que M. de Bismarck voulait par-dessus tout, c'était la brouille entre l'Italie et la France. Aussi ne se faisait-il pas faute de pousser M. Jules Ferry à aller de l'avant sans tenir compte des susceptibilités italiennes. Le chancelier comptait sur ces susceptibilités pour amener l'Italie à se soumettre complètement à ses volontés.

Pendant que les négociations entre Rome, Vienne et Berlin traînaient en longueur, la situation s'aggravait à Tunis. M. Cairoli, trop confiant dans l'appui de l'Angleterre, se soucia moins que jamais de se mettre d'accord avec la France, et le conflit italo-français aboutit au traité du Bardo (12 mai 1881).

III

Le ministère Cairoli-Depretis fut renversé à la suite de l'établissement du protectorat français en Tunisie. Après une longue crise, M. Depretis forma un nouveau cabinet dont il resta le chef. Cette solution était étrange et illogique. Car si la situation de l'Italie en Europe avait été gravement compromise par la naïveté et l'incapacité de l'ex-président du conseil, M. Depretis avait contribué, pour sa part et dans une large mesure, à créer ce déplorable état de choses. D'abord, comme membre du cabinet précédent, il était responsable des fautes commises par le gouvernement dont il faisait partie; en second lieu, il était le ministre le plus influent, étant donnée la faiblesse et l'inexpérience de M. Cairoli, et on n'avait pas tort lorsqu'on le regardait comme le véritable chef du cabinet dont M. Cairoli n'était en réalité que le président plus ou moins

Digitized by Google

décoratif, et ceci augmentait considérablement la responsabilité de M. Depretis ; enfin, comme ministre de l'intérieur, M. Depretis avait commis, pour son propre compte, les fautes les plus graves. Le scandale des funérailles d'Avezzana, la tolérance vis-à-vis des agissements de l'*Italia irredenta* qui avaient justement irrité l'Autriche, étaient l'œuvre du ministre de l'intérieur. Il était donc parfaitement étrange que M. Depretis restât au pouvoir et qu'il fût même promu à la présidence du conseil, alors que M. Cairoli était éloigné des affaires uniquement pour avoir fait la même politique que son rusé collègue de l'intérieur. Mais M. Depretis avait sur M. Cairoli un grand avantage au point de vue parlementaire. Il était passé maître dans l'art des intrigues de coulisse parlementaire. La gauche redoutait son opposition et comptait sur son influence pour garder le pouvoir qui allait lui échapper (1). C'est pourquoi M. Depretis non seulement resta aux affaires, mais devint président du conseil. Il garda le portefeuille de l'intérieur. Celui des affaires étrangères fut confié à M. Mancini, connu comme ami personnel de M. de Bismarck.

Le chancelier de Berlin et M. von Haymerle, chancelier autrichien, accueillirent avec une vive satisfaction la formation du nouveau ministère italien. L'Allemagne et l'Autriche avaient applaudi au traité du Bardo. Mais cette attitude des deux gouvernements était loin d'être désintéressée et d'avoir en vue les intérêts français. Ils voyaient dans le traité l'occasion tant désirée de lier l'Italie à leurs propres combinaisons.

(1) Humbert Ier avait d'abord songé à former un ministère de coalition, composé de membres de la droite, du centre et de la gauche modérée. Il avait chargé M. Sella, le chef de la droite modérée, de se charger de cette mission. M. Sella ouvrit des négociations. Il allait aboutir lorsqu'il se heurta, d'un côté, à l'opposition de quelques députés influents de la droite et, de l'autre, aux intrigues de M. Depretis qui organisa un *pronunciamiento* de la majorité de la gauche contre ce qu'il appelait *un cabinet réactionnaire*. M. Sella eut le tort de s'alarmer de ces difficultés et de ces intrigues et de renoncer au mandat que le Roi lui avait confié. Ce fut alors qu'Humbert Ier se résigna à charger de nouveau M. Depretis de la formation du ministère.

Digitized by Google

En prenant la présidence du conseil, le 29 mai 1881, M. Depretis n'avait pas d'abord l'intention de signer un traité d'alliance avec l'Autriche et l'Allemagne. Il préférait améliorer les rapports avec ces puissances, tout en cherchant un expédient capable d'ouvrir la voie à une conciliation avec la France.

« Le principal collaborateur de M. Depretis, M. Mancini, ministre des affaires étrangères, dit M. Chiala, bien qu'il ne partageât pas complètement les idées du chef du cabinet touchant la Tunisie, désirait, comme lui, rétablir de bons rapports entre l'Italie et la France, qui n'avaient (ce sont ses propres paroles) aucun motif de se brouiller et que tout, au contraire, invitait à rester unies (1). Cependant il n'estimait pas que ces bons rapports seraient compromis par le fait que l'Italie chercherait à entrer dans des relations intimes avec l'Autriche et l'Allemagne tout en gardant pleinement sa liberté d'action (2). »

M. Mancini était un célèbre avocat rompu aux plus subtiles distinctions. Cela explique l'illusion qu'il se faisait touchant la possibilité pratique d'une entente cordiale avec la France, alors qu'il était résolu « à entrer dans des relations intimes avec l'Autriche et l'Allemagne ». Prétendre, dans ces conditions, « garder pleinement la liberté d'action » de l'Italie, c'était bien peu connaître M. de Bismarck, ses tendances et sa politique. Au surplus, l'Italie se trouvait alors dans une fâcheuse posture vis-à-vis de l'Autriche et de l'Allemagne. Les agitations de l'*Italia irredenta* et les complaisances de M. Cairoli et même de M. Depretis pour cette association factieuse justifiaient les défiances des deux puissances alliées. Il est clair que, dans cette situation, l'Autriche et l'Allemagne n'eussent jamais consenti à resserrer leurs liens avec l'Italie si cette puissance n'eût donné de sérieux gages. Or, aux yeux du cabinet de Vienne et surtout de M. de Bismarck, le seul gage

(1) Entrevue de M. Mancini avec un rédacteur du *Paris*, citée par l'*Opinione* de Rome, n° du 22 juin 1882.

(2) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. vii, pp. 13-14.

Digitized by Google

possible et acceptable, c'était précisément l'engagement privant l'Italie de cette liberté d'action que M. Mancini voulait sauvegarder. Je ne discute pas les exigences austro-allemandes, je constate seulement un fait. D'ailleurs, les mouvements de l'opinion et les manifestations parlementaires allaient forcer la main aux ministres du roi Humbert et les pousser, bon gré mal gré, à signer le traité de la Triple Alliance.

En présentant son ministère à la Chambre, M. Depretis, suivant ses vieilles habitudes, tint un langage prudent et incolore. Il laissa même entrevoir l'intention de faire tous les efforts possibles pour oublier la querelle tunisienne et rétablir la bonne harmonie avec la France. Mais les partisans de l'Allemagne d'un côté, les progressistes de l'autre, sauf de rares exceptions, ne l'entendaient pas ainsi. Une partie de ceux qui, aujourd'hui, prêchent, en Italie, contre la Triple Alliance, se montrèrent, en 1881, ses plus ardents partisans. Ils étaient excités par Garibaldi qui, tout en repoussant l'alliance austro-allemande, trouvait tout simple de provoquer la France, dont il se disait l'ami. Dans sa lettre à M. Achille Zazzari (datée de Caprera, le 17 mai 1881), Garibaldi s'écriait :

« Je suis l'ami de la France et je crois qu'on doit faire le possible pour conserver son amitié. Cependant, comme je suis Italien avant tout, je donnerai avec plaisir tout ce qui me reste de vie pour que l'Italie ne soit outragée par personne... »

Le 12 juin, nouvelle lettre de Garibaldi. Cette fois, le *condottiere* est tout simplement furieux :

« Le traité de la France avec le bey a fait crouler la bonne opinion que j'avais de la France... Et si ses injustes procédés continuent, elle nous contraindra à nous rappeler que Carthage et Nice sont françaises comme je suis Tartare, et que, sur l'ancienne Carthage, les Italiens ont autant de droits que la France, et qu'ils doivent demander l'indépendance absolue de la Tunisie. » (1)

(1) Voy. Guerzoni, *Vie de Garibaldi*, t. II, p. 602.

Digitized by Google

Ces lettres surexcitaient les passions à un moment où elles n'avaient besoin que d'être contenues, et elles provoquaient des manifestations hostiles à la France qui ne pouvaient qu'aggraver la tension des rapports entre Rome et Paris.

Pendant que Garibaldi lançait ses provocations, le général Luigi Mezzacapo, ancien ministre de la guerre, publiait, dans la *Nuova Antologia* de Rome, un article poussant le gouvernement à augmenter les forces militaires de l'Italie, et M. Sydney Sonnino, un des chefs du centre à la Chambre, écrivait un article dans la *Rassegna settimanale* de Rome pour demander aux ministres d'en finir avec l'*Italia irredenta* et de prendre comme programme politique « une union plus étroite avec les deux empires de l'Europe centrale : l'Autriche et l'Allemagne ».

Quelques jours plus tard, le 17 juin 1881, au retour de quelques régiments de l'armée française de Tunisie, une rixe assez grave se produisit à Marseille entre Italiens et Français. Il y eut des blessés et des morts des deux côtés. La magistrature française fit son devoir et punit les coupables sans distinction de nationalité. Mais avant l'ouverture du procès, de bruyantes manifestations antifrançaises se produisirent en Italie :

« Les Italiens, dit un historien français, présentèrent l'affaire de Marseille comme la représaille des Vêpres siciliennes ; des manifestations antifrançaises s'organisèrent à Gênes, à Milan, à Turin. La troupe dut entrer en ligne pour rétablir l'ordre, mais non le calme.

« Les deux gouvernements firent de part et d'autre tous leurs efforts pour apaiser ces mouvements... Mais de part et d'autre les deux gouvernements, s'ils en avaient au même degré la volonté, n'avaient pas le pouvoir d'imposer silence à la presse. Des polémiques s'engagèrent : en France, nos journaux ne cessaient de rappeler à l'Italie, en termes souvent outrageants, ce qu'elle nous devait ; les journaux italiens bondissaient sous ce reproche dont on a vraiment abusé, et dans leur exaspération envenimaient la querelle

Digitized by Google

par des répliques virulentes. L'un d'eux disait : La France vient de blesser l'Italie dans ses ambitions futures; un autre surenchérissait... » (1)

Le 20 juin, à la Chambre italienne, M. Massari interpella M. Mancini sur ce qui s'était passé le 17 à Marseille. Le ministre des affaires étrangères, dans sa réponse, se montra fort sage, et quelques jours après, le 30 juin, l'agence Stefani, qui joue en Italie le rôle de l'agence Havas en France, communiquait aux journaux la dépêche suivante :

« M. le ministre Barthélemy Saint-Hilaire a chargé M. le marquis de Noailles de remercier M. le ministre Mancini des déclarations qu'il a faites à la Chambre et de ses efforts tendant à éliminer des causes de malentendus entre les deux pays. »

Mais les polémiques continuèrent entre la presse française et les journaux italiens, envenimant de plus en plus le malentendu que les deux gouvernements cherchaient à dissiper et excitant les passions. On ne saurait trop souvent le dire et le répéter : si les journalistes se rendaient compte des graves conséquences que peuvent avoir les articles qu'ils n'improvisent que trop souvent à la hâte et sans se donner le temps de réfléchir, ils seraient certainement plus circonspects dans leur langage. Il y a du vrai dans ce que M. H.-G. Montferrier, correspondant du *Journal des Débats* à Rome, écrivait dans sa lettre du 3 septembre 1881 : « L'expérience m'a appris que, de nos jours, les articles de journaux ont plus de valeur que les notes diplomatiques destinées à moisir dans les archives et à n'être lues ni par celui à qui elles sont adressées, ni quelquefois par celui qui les a signées. »

Il est certain qu'en 1881, après le traité du Bardo, les articles des journaux d'Italie et de France contribuèrent beaucoup à accroître le désaccord entre les deux pays. Sans doute, les gouvernements cherchaient à s'élever au-dessus

(1) Voy. d'Estournelles, *La politique française en Tunisie*, p. 195.

Digitized by Google

de ces querelles de la presse; mais l'opinion publique en était fortement impressionnée. En Italie, il serait absurde de le nier, elle poussait vivement les ministres à entrer dans l'alliance austro-allemande. M. Mancini, on l'a vu, ne voulait pas d'abord en arriver là. Il désirait simplement se rapprocher des deux empires de l'Europe centrale tout en améliorant les rapports italo-français. Une telle politique n'eût peut-être pas été impossible si le ministère précédent n'avait pas compromis gravement la bonne intelligence entre Vienne et Rome. Il en était autrement après les fautes et les faiblesses commises. L'Autriche, mais surtout l'Allemagne, connaissant les embarras du gouvernement du roi Humbert et l'état des esprits au delà des Alpes, entendaient en profiter pour contraindre l'Italie à signer des engagements positifs. M. Mancini ayant constaté, pendant les premières semaines de sa gestion des affaires étrangères, que les rapports de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne étaient dominés par une certaine froideur et par une invincible méfiance, se hâta de faire des démarches à Vienne et à Berlin pour exprimer le vif désir de l'Italie de renouer les anciens liens d'amitié avec les deux empires et de les rendre même plus étroits qu'autrefois.

« M. Mancini, dit M. Chiala, connaissait depuis longtemps M. de Bismarck. C'est pourquoi il voulut lui écrire directement, au même moment où il exprimait les intentions du gouvernement dans sa correspondance officielle et confidentielle avec M. de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin. Par le journal officieux de la *Consulta* (1), nous savons que M. de Bismarck répondit à M. Mancini en lui renouvelant les assurances de la « vive sympathie » qu'il avait toujours nourrie pour l'Italie (2).

« Dans ses entretiens avec le comte de Robilant, le chancelier autrichien, M. von Haymerle, exprima les mêmes sentiments de sympathie à l'égard de l'Italie.

(1) Le palais de la *Consulta*, à Rome, siège du ministère des affaires étrangères.

(2) Voy. le journal *il Diritto*, de Rome, n° du 8 juillet 1881.

Digitized by Google

Informé des conventions diplomatiques qui unissaient l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie et de la détestable impression produite à Berlin par les agitations de *l'Italia irredenta*, M. Mancini désirait entrer dans les grâces de l'Autriche-Hongrie, dans la certitude que l'amitié intime avec cette puissance rendrait facile une amitié également intime avec l'Allemagne. » (1)

M. de Robilant fut chargé par M. Mancini de sonder les dispositions de l'Autriche à l'égard de l'Italie. L'ambassadeur s'acquitta de sa mission avec le tact qui lui était propre ; mais il avertit le ministre que l'Autriche se bornait à « vivre en paix » avec sa voisine du sud-ouest. C'est pourquoi le sage diplomate engageait M. Mancini à se contenter de cela en attendant. Il mettait le ministre en garde contre la manie *d'être trop pressé*, lui disant clairement que, si on allait trop vite en besogne, on pouvait bien compromettre le but qu'on voulait atteindre. M. de Robilant résumait ainsi ses conseils, dans une dépêche de la fin du mois de juin 1881 :

« Par une conduite très prudente et toujours loyale, mais non éloignée de cette confiance dans ses propres forces qu'une nation compacte de 28 millions d'habitants doit avoir, nous ne tarderons pas à rétablir notre prestige, malheureusement quelque peu ébranlé en ces derniers temps. En ne montrant point de hâte de rechercher des alliances, ce qui ferait naître la supposition que nous avons des velléités de courir des aventures, nous parviendrons à acquérir du crédit en améliorant nos conditions économiques, financières et militaires, et, grâce à cela, le jour ne tardera pas à venir où ceux que nous n'aurons pas cherchés comprendront d'eux-mêmes l'intérêt qu'ils auront à nous avoir en leur compagnie. Toute autre manière de nous procurer des alliances, dans notre situation présente, non seulement nous causerait de graves désillusions, mais compromettrait aussi l'avenir. »

(1) Voy. CHIALA, *Pagine distoria contemporanea*, t. III, ch. VII, pp. 36-37.

Digitized by Google

M. Mancini reçut avec plaisir ces conseils. Il ne voulait pas alors signer un traité d'alliance pour ne pas compromettre davantage les rapports entre la France et l'Italie, et il était heureux de constater que sa manière de voir était partagée par un diplomate aussi expérimenté que l'ambassadeur d'Italie à Vienne. Celui-ci lui garantissait le bon vouloir de l'Autriche pour rétablir des relations amicales et « vivre en paix » avec l'Italie. C'était tout ce que le ministre des affaires étrangères demandait pour le moment. Le président du conseil partageait pleinement les pensées de son collègue. Mais MM. Depretis et Mancini se faisaient des illusions sur les tendances de l'opinion et des cercles politiques à ce sujet.

« L'opinion publique, en Italie, dit M. Chiala, sans prétendre que l'on ouvrît sur le champ des négociations pour une alliance austro-allemande, persistait à se montrer pleine de ressentiment contre la France et à ne point comprendre la possibilité et les avantages qu'il y aurait à maintenir des relations amicales avec elle comme avec les puissances de l'Europe centrale. Elle voulait qu'on sortît une bonne fois de l'isolement qui nous avait été funeste et que le gouvernement se persuadât de l'opportunité d'une alliance avec ces puissances. » (1).

M. le général Marselli se fit l'interprète de ces sentiments et de ces exigences, dans l'article qu'il publia dans une grande revue, *la Nuova Antologia* de Rome, le 1er juillet 1881. M. Marselli avait à son avantage le fait de n'avoir jamais changé d'avis touchant la politique étrangère de l'Italie, et cela donnait une autorité considérable à ses appréciations. Comme je l'ai dit dans un des premiers chapitres de cette étude, dès 1871, le général avait plaidé en faveur de l'alliance allemande. A plus forte raison soutenait-il cette politique alors qu'il la savait conforme aux aspirations d'un grand nombre de ses concitoyens Dans son article du 1er juillet 1881, le général Marselli disait :

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. vii, p. 38.

Digitized by Google

« Il suffit de jeter les yeux sur une carte du bassin de la Méditerranée pour comprendre aussitôt que le plus grand danger que l'Italie puisse courir c'est de voir la France s'établir sur la côte septentrionale de l'Afrique, vis-à-vis et à peu de distance de celle de la Sicile, qui est notre sentinelle avancée et qui, en cas de guerre, pourrait bien devenir une sentinelle perdue. »

Après avoir attaqué la politique de la France, celle de *l'Italia irredenta* et même du Vatican, qu'on ne s'attendait vraiment pas à rencontrer dans cette querelle, M. Marselli ajoutait :

« ... Si aujourd'hui l'Italie est isolée en Europe, c'est précisément pour avoir commis la grande faute de n'avoir pas pris part à l'alliance austro-allemande, à cause de la répugnance du gouvernement de la gauche à se ranger contre la France. »

Les conclusions du travail de M. le général Marselli étaient cependant moins radicales que ses prémisses ne le faisaient supposer. Il disait que le sentiment de la dignité nationale devait empêcher l'Italie d'offrir purement et simplement son alliance, mais qu'elle devait apprendre à se faire respecter en fortifiant son armée et sa marine.

Malgré cette conclusion, l'article de la *Nuova Antologia* rendit plus fort que jamais le courant de l'opinion qui poussait le gouvernement à ouvrir des négociations pour entrer dans l'alliance austro-allemande. M. Bonghi chercha à réagir contre ces tendances. Il le fit dans un article de la *Perseveranza* de Milan, du 10 juillet 1881, où il plaidait en faveur de l'entente cordiale avec la France; mais il ne fut guère écouté.

Cependant M. Depretis persistait dans son opinion contraire à toute compromission de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche. Quant à M. Mancini, il n'avait pas non plus changé d'avis ; mais le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. le baron Blanc (1), était absolument

(1) Il fut, plus tard, ministre des affaires étrangères dans le second ministère Crispi (14 décembre 1893).

Digitized by Google

favorable à l'alliance. Cette circonstance produisit une polémique assez curieuse parmi les journaux officieux. Le *Diritto*, en rendant compte de l'article du général Marselli, soutint énergiquement l'alliance austro-allemande ; le *Popolo romano* lui répondit que l'Italie devait demeurer indépendante de tout engagement de cette nature. Or, tandis que le *Diritto* était dans les meilleurs termes avec le ministère des affaires étrangères, et en particulier avec M. le baron Blanc dont il recevait les inspirations, le *Popolo romano* était l'organe semi-officiel de M. Depretis. Il y avait là de quoi dérouter l'homme le plus au courant des affaires politiques.

Cependant, l'article du *Popolo romano*, du 22 juillet 1881, fit une mauvaise impression en Allemagne et provoqua une réponse assez vive d'un des principaux journaux de Berlin, la *National Zeitung*. Le 2 août, le *Popolo romano* publiait, à ce sujet, une note où on voit évidemment la main du président du conseil, et qu'il importe de reproduire parce qu'elle prouve que, même deux mois après sa formation, le ministère Depretis-Mancini ne songeait pas à engager l'avenir de l'Italie. Le journal romain disait :

« La politique italienne, — et les notes diplomatiques comme les déclarations parlementaires réitérées en font foi, — a toujours été, en Orient et partout, une politique de paix. Le maintien de la paix a été le but constant de ses efforts, quels que fussent les ministres siégeant à la *Consulta*. Nous invitons la *National Zeitung* à citer un acte, même un seul mot de notre gouvernement et de notre parlement ayant une autre tendance ou conseillant une autre politique.

« La paix ! la paix ! a été le cri constant des représentants de la nation, écho fidèle des opinions du pays, sans distinction de partis politiques.

« Notre confrère allemand n'est pas plus exact alors qu'il affirme qu'après les événements de Tunis les Italiens sont allés à la recherche d'alliés *à tout prix*.

« Les événements de Tunis peuvent avoir causé de la peine

Digitized by Google

à l'Italie, mais ils ne peuvent pas l'avoir aveuglée à ce point de la pousser dans les bras de n'importe quel allié, oublieuse de sa dignité et de ses intérêts. Les alliances naissent spontanément, comme par une évolution logique dans des circonstances déterminées. Or, nous avons la confiance que ces circonstances ne se sont point produites et nous croyons fermement qu'elles ne sont pas proches. L'Italie ne cherche de coalitions contre personne, n'aspire pas à répandre son influence, n'ambitionne pas d'accroître son territoire. L'Italie désire développer ses richesses nationales, achever sa réforme financière, compléter, par de grands travaux, ses routes, ses chemins de fer, ses fortifications. Et elle sait que la paix peut, seule, assurer l'exécution de son programme économique. Aussi, elle fait une politique étrangère conforme à ce besoin.»

« C'était là, il faut en convenir, un langage fort sensé, s'écrie M. Chiala. Mais, si je dois dire la vérité, je dois constater que la tendance générale des esprits était tournée, d'une manière presque irrésistible, vers un but tout à fait opposé. Les uns pour des motifs de politique étrangère, les autres pour des motifs de politique intérieure, et un grand nombre — il serait injuste de le dissimuler — par ressentiment, poussaient le gouvernement à se séparer définitivement de la France, et à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie (1). »

Cependant, les polémiques continuaient au sujet de l'alliance. Tandis que M. Ubaldino Peruzzi, ancien ministre et ancien maire de Florence, et M. Lanza, ancien président du conseil, cherchaient à apaiser la querelle entre l'Italie et la France, un autre homme considérable, ancien ministre et ancien ambassadeur à Londres, le comte Carlo Cadorna, soutenait énergiquement que les intérêts italiens étaient identiques à ceux de l'Autriche et de l'Allemagne, et qu'il fallait faire cette alliance dans un but pacifique, sans doute,

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. VII, p. 50.

Digitized by Google

mais avec la ferme résolution de défendre la cause commune par les armes, le cas échéant.

La lettre du comte Cadorna produisit une impression profonde, et le *Diritto* la reproduisit, en la faisant précéder de ces lignes fort suggestives :

« Sans que nous ayons besoin de le faire remarquer spécialement, nos lecteurs verront combien ce travail a le pouvoir de confirmer d'une manière autorisée les idées que nous avons développées dans des articles récents touchant l'adhésion de l'Italie à l'alliance pacifique de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. La lettre de l'honorable M. Cadorna, mise en regard des manifestations de la presse dans les trois pays intéressés, prouve l'immense et rapide progrès que le projet que nous soutenons y a fait, sans distinction de parti. C'est pourquoi nous croyons désormais impossible *pour les gouvernements* de négliger un symptôme si important et qui a une signification si évidente. »

A Vienne et à Berlin, ces commentaires furent très remarqués. M. Depretis, et même M. Mancini, trouvèrent que le *Diritto* compromettait le gouvernement. Ils étaient surtout préoccupés de l'impression que la campagne de ce journal officieux en faveur de l'Allemagne et de l'Autriche ferait en France. Les négociations pour renouveler le traité de commerce italo-français devaient s'ouvrir à Paris le 22 septembre, et MM. Depretis et Mancini craignaient qu'elles ne subissent le contre-coup de ces articles. Le *Popolo romano* chercha à en atténuer l'importance. MM. Bonghi et Luzzatti attaquèrent le comte Cadorna et le *Diritto*, en signalant la contradiction flagrante qu'il y avait entre la politique de M. Mancini et celle du baron Blanc, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, dont les rapports intimes avec le *Diritto* étaient notoires.

Pendant que ces polémiques, sans changer les opinions ni à droite ni à gauche, avaient l'inconvénient de perpétuer dans les esprits une vive agitation, peu favorable aux résolutions calmes et pondérées, Garibaldi s'échauffait aussi et avait le talent de provoquer en même temps la France,

Digitized by Google

l'Autriche et l'Allemagne. Voici la curieuse lettre qu'il adressa alors à ses amis :

Caprera, le 22 septembre 1881.

« Mes chers amis,

« Laver le drapeau italien traîné dans la boue dans les rues de Marseille, et déchirer le traité arraché par la violence au bey de Tunis : seulement à ces conditions les Italiens pourront fraterniser de nouveau avec les Français, laisser à Bismarck le soin de caresser la papauté et ne point outrager la République par l'*alliance du mensonge* (*sic*) dont on menace l'Italie.

« Nos voisins du couchant et du levant doivent comprendre que le temps de leurs villégiatures dans *le beau pays* est passé. Et si les b... ont peur, les Italiens ne sont point disposés à tolérer des outrages.

« Je suis

« Votre,

« J. GARIBALDI. »

Tout en accusant M. de Bismarck de « caresser la Papauté », bête noire de Garibaldi, tout en qualifiant l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche d'« alliance du mensonge », Garibaldi parlait de telle façon de la France, que son étrange lettre devait tourner précisément en faveur de l'alliance qu'il stigmatisait. Or, il faut bien l'avouer bien que cela puisse paraître invraisemblable, dans certains milieux, en Italie, l'influence de Garibaldi était considérable. Ces milieux, comme on peut le deviner sans peine, n'étaient certes pas composés de savants. Ils se recrutaient parmi des gens ignorants et fanatiques pour lesquels une parole du « héros » était un oracle. Ces gens-là savaient désormais à quoi s'en tenir. Garibaldi exigeait que la France fît bel et bien des excuses à l'Italie et se retirât de Tunis. Comme rien n'annonçait de telles dispositions chez le gouvernement de Paris, les milieux garibaldiens, oubliant Bismarck, le Pape et l'*alliance du mensonge*, devaient, par la force des choses, ne pas s'opposer à la politique prônée par le *Diritto*. Les adversaires de l'alliance étaient

Digitized by Google

désormais réduits à une minorité composée de républicains, de socialistes et de quelques rares conservateurs amis quand même de la France. M. Depretis, qui tenait avant tout à rester au pouvoir, n'était certes pas l'homme capable de résister à la poussée de l'opinion. Quant à M. Mancini, il ne devait pas longtemps persister dans l'attitude qu'il avait prise d'après les conseils de M. de Robilant. Au reste, le fait seul que les radicaux les plus avancés et les républicains étaient contraires à l'allliance avait le pouvoir de lui rendre favorable la majorité des classes aisées. On disait couramment alors — et aujourd'hui on tient le même langage — qu'on ne voulait pas rendre service aux adversaires de la monarchie et aux ennemis de l'ordre en suivant leurs conseils.

Quoi qu'il en soit, à Vienne on commençait à craindre que la politique de M. Depretis ne prévalût sur celle du baron Blanc, et que M. Mancini ne cherchât trop à contenter tout le monde, la France aussi bien que l'Autriche et l'Allemagne. Mais on attendait que l'entrevue de Dantzig entre Guillaume Ier et Alexandre III fût un fait accompli pour pousser l'affaire de l'alliance avec l'Italie tout en cherchant à faire prendre par le cabinet de Rome l'initiative des négociations, afin de profiter largement des impatiences italiennes.

L'entrevue de Dantzig eut lieu le 9 septembre 1881. Le tsar et l'empereur d'Allemagne s'y occupèrent surtout de se mettre d'accord pour combattre les progrès des partis révolutionnaires. Mais, à Vienne, on craignit quelque concession fâcheuse, au point de vue des intérêts autrichiens, de M. de Bismarck au tsar. Aussi, la presse autrichienne commença-t-elle à se montrer un peu pressée d'attirer l'Italie dans le giron de la politique austro-hongroise. C'était plus que jamais, pour MM. Mancini et Depretis, le moment de se souvenir des conseils de M. de Robilant et de ne pas s'engager, tout en offrant, si on le jugeait utile, de resserrer les liens d'amitié avec la cour de Vienne. Mais, au moment même où les prévisions de l'ambassadeur d'Italie en Au-

Digitized by Google

triche se vérifiaient pleinement, l'opinion, en Italie, était pressée et voulait autre chose. Dans le monde politique aussi, ceux qui étaient contraires à l'alliance austro-allemande n'étaient plus désormais qu'une minorité, et la *Gazzetta Piemontese* de Turin ne se trompait pas, alors qu'elle disait, dans son numéro du 10 septembre 1881 :

« Presque tous les journaux et plusieurs hommes politiques italiens ont parlé des alliances de l'Italie. Nous ajoutons tout de suite que la grande majorité s'est déclarée pour l'alliance austro-allemande. Quelques-uns voulaient que notre gouvernement y adhérât tout de suite. D'autres admettaient tout au plus quelque délai ou un peu de préparation, s'il était possible de l'obtenir. »

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.

Digitized by Google

LE MAITRE DE LA THÉOLOGIE POSITIVE

DENYS PETAU

Suite et fin (1).

Les *Dogmes théologiques* suffiraient, à eux seuls, pour rendre un homme immortel et justifier l'emploi d'une vie géniale. Œuvre scientifique au premier chef, ils sont du petit nombre de livres qui résument une époque, marquent un siècle d'une forte empreinte et constituent une réserve où les écrivains de l'avenir viennent s'approvisionner. C'est là que Petau a concentré toutes les ressources de sa belle intelligence et les richesses de sa vaste érudition. Dès le jour où il monta dans la chaire de théologie, il en conçut le plan et tous ses travaux, même ses brochures de caractère polémique, convergèrent vers sa réalisation. Or, dans sa simplicité, ce plan était d'une majesté incomparable. Prenant comme point de départ et fil conducteur les principes de l'ordre ontologique, il partait de Dieu, pour revenir à lui, après avoir parcouru les deux mondes de la nature et de la grâce. A la fin de ses Prolégomènes, il expose, en quelques mots d'une lumineuse concision, les divisions maîtresses de cette idée, et se défend d'avoir suivi pas à pas saint Thomas, Pierre Lombard et saint Jean Damascène.

(1) Voir le numéro d'août.

Digitized by Google

Par le fait, il est facile de se rendre compte, en mettant les dogmes en regard de la Somme, que les deux ouvrages prennent une voie différente après le traité de la Création. Comme saint Thomas, Petau est convaincu que le premier soin de la théologie doit être d'étudier Dieu en lui-même, dans ses perfections et dans la vie des trois personnes, puis dans ses œuvres spirituelles et corporelles; mais là s'arrête la concordance de ses idées directrices avec le maître de la scolastique. Saint Thomas, poursuivant le plan idéal de Dieu, en vertu duquel l'homme, demeuré ferme dans la justice originelle, serait parvenu à ses fins dernières par ses propres forces, parle immédiatement, après la création, de Dieu législateur, des principes de la morale, des actes humains et des vertus. Pour lui la chute est une dérogation à ce plan, un accident survenu dans la marche de l'humanité. L'Incarnation lui apparaît comme un acte de restauration et c'est pourquoi il ne la raconte qu'en dernier lieu, comme le physiologiste qui, après avoir décrit un organisme sain et normal, reviendrait ensuite sur ses pas pour dire la blessure qu'il a reçue et le remède qu'on lui a appliqué. Petau, fidèle à sa méthode historique jusque dans les points de repère, qui éclairent sa route, prend les faits tels qu'ils se sont passés et les expose au fur et à mesure de leur évolution. Après Dieu, créateur de l'ange et de l'homme, il voit et il dépeint l'œuvre de la grâce, dont le principe se trouve dans l'Incarnation, les conditions dans les sacrements et les lois, les applications dans la pratique des vertus et la fuite des péchés. Au total, ceci l'amenait à parler de Dieu et de ses propriétés, de la Trinité, des Anges, de l'œuvre du monde, du Verbe fait chair, des sacrements, des lois, de la grâce, de la foi, de l'espérance, de la charité, des vertus morales et des péchés. Etant donnés le but qu'il se proposait et l'abondance des documents qu'il devait mettre en œuvre, l'entreprise était lourde. Porté sur les ailes de la science et sur l'amour de l'Eglise, il n'en fut pas effrayé, mais il eut le pressentiment qu'il n'en verrait pas la fin.

Conformément à l'usage ancien, l'ouvrage s'ouvre par

Digitized by Google

de savants prolégomènes, dans lesquels l'auteur expose sa méthode, définit la théologie, montre ses richesses et son excellence et nous dit que, pour entrer dans les abîmes de la science divine, il faut avoir le cœur pur et l'âme dégagée de toute attache terrestre. De cette préface la partie originale est incontestablement l'exposé de la méthode. Nous l'avons relevé ailleurs, quand il s'est agi de caractériser la théologie positive. Il nous est donc loisible d'entrer immédiatement, pour le visiter, dans l'intérieur de l'édifice. Nous nous trouvons, dès le premier pas, en face de Dieu et de ses propriétés. Il est écrit que celui qui veut scruter la majesté de Dieu sera opprimé par sa gloire. Cette parole a été dite pour l'homme de génie comme pour l'homme vulgaire. Plus que personne Petau en comprenait le sens profond, et ce fut avec crainte et humilité qu'il recueillit, sur Dieu, tout ce qu'il a bien voulu nous dire lui-même, par sa révélation, ou par l'œuvre de ses mains qui publie sa grandeur. C'est peut-être par là qu'il lui a été donné d'en parler avec magnificence, dans des récits inoubliables quand on les a lus seulement une fois.

Dieu existe, dit-il en substance : l'univers reconnaît en lui son auteur et son maître ; son nom retentit dans les idiomes incultes aussi bien que dans les langues savantes et polies. Au livre de la Monarchie, Philon rassemble, pour l'affirmer, toutes les forces de son génie et toutes les ressources de son érudition ; les philosophes païens écrivent à sa louange des pages sublimes ; Platon le célèbre en un langage dont les accents vibreront toujours dans le cœur de l'humanité ; Hésiode compose des poèmes en son honneur et les Pères semblent inspirés quand ils revendiquent ses prérogatives et sa vraie nature en face de l'hérésie. Il existe et la raison de son existence c'est lui-même ; il est l'Etre par excellence, par antonomase, l'*Ens a se*, comme parle la philosophie véritable. De l'aséité ou *subsistence* Petau dégage l'unité de Dieu, contre les païens, qui multiplient les divinités et contre les Manichéens, pour lesquels deux principes se partagent l'empire du monde. Il est intéressant d'entendre cette vérité pro-

Digitized by Google

clamée par des poètes, tels que Sophocle et Orphée, et des philosophes comme Aristote, Pythagore et Platon : leur témoignage démontre d'une manière invincible qu'elle fut inscrite, par la nature, dans le cœur de l'homme et que seules les passions l'ont obscurcie. Remarquons une fois pour toutes cet assentiment des philosophes et des peuples en dehors de la révélation, Petau ne manque jamais de l'invoquer. C'est, chez lui, un principe de méthode de citer tout d'abord en faveur de ses thèses ce qu'il y a de démonstratif dans n'importe quelle littérature, avant de présenter les explications patristiques. Pour ces dernières nous ne pouvons les rapporter relativement à l'unité de Dieu, pas plus que nous ne les citerons en regard des autres vérités : elles déborderaient bien vite le cadre où je dois me circonscrire. Disons toutefois qu'elles sont admirablement coordonnées. Chaque Père vient à son tour, non pour répéter ce qu'avait dit son devancier, mais pour ajouter quelque chose à l'idée existante. On peut ainsi, à travers ces pages étincelantes de lumière, suivre d'âge en âge le développement logique du dogme, la croissance de la vérité révélée dans la conscience humaine et ce n'est pas, parmi beaucoup d'autres, la moindre jouissance que l'on retire de la lecture de Petau.

Moins majestueux peut-être, il est aussi profond dans l'exposé des attributs divins. Ces attributs, nous le savons déjà et nous le lisons encore sous sa plume, sont une seule et même chose avec l'essence de Dieu, et la distinction que nous établissons n'a pas d'autre principe que l'infirmité de notre intelligence. Elle n'est donc pas réelle comme l'entendait Gilbert de la Porrée, mais rationnelle, quoi qu'en aient dit Aetius et Eunomius; c'est une conception de l'esprit faite pour approfondir l'Etre de Dieu. Notre théologien explique, dans de savantes dissertations historiques, comment s'est formée sur ce point la terminologie de la foi et la rectitude de la pensée catholique. De chacune de ces pages je voudrais faire des extraits, tant elles me paraissent substantielles et fortes, à mesure qu'elles passent sous mes

Digitized by Google

yeux. Mais mon rôle d'analyste doit se borner à jalonner la route de quelques points de repère.

Les livres second et troisième expliquent les perfections de Dieu que nous nommons négatives : la simplicité, c'est-à-dire l'absence de toute pluralité d'éléments, l'immutabilité ou la permanence absolue de son Etre. Quel admirable commentaire de la parole inspirée : « Seigneur, vous demeurez toujours identique à vous-même et vos années ne défaillent pas » que cette succession de témoignages patristiques où passent, dans une éblouissante vision, les magnificences de la parole, recouvrant la splendeur de la pensée ! Qu'ils lisent donc ces pages, ceux qui regardent la théologie comme une science aride et algébrique, ils comprendront combien est dénué de fondement leur préjugé puisé dans une instruction par trop incomplète ou dans un milieu contre lequel ils n'ont pas eu la force de réagir. On ne peut rien imaginer de plus vivant et de plus animé que ce dialogue de morts illustres qui s'entretiennent, devant nous, de choses sublimes et les supputent avec amour, comme on ferait d'un patrimoine de famille. Quand je vois les Pères Grecs proposer aux Latins leur manière d'entendre l'éternité et l'immensité divines, quand après de longs débats l'équivalence des termes est établie, quand l'harmonie de pensée apparaît dans les deux Eglises, il me semble que je viens d'assister à une séance de Concile, où des docteurs, inspirés par le Saint-Esprit, auraient discouru sur nos immortelles destinées; car, à y regarder de près c'est bien de nos destinées qu'il s'agit au moins indirectement lorsqu'on parle de Dieu. Ne sera-t-il pas notre dernière fin comme il est notre premier principe et à ses attributs notre sort n'est-il pas enchaîné dans l'ordre de la nature comme dans celui de la grâce? Après les perfections négatives Petau étudie les propriétés qu'il nomme affirmantes avec les Latins et θετικάς avec les Grecs : l'intelligence, la science et la sagesse. A la suite des Pères, il nous enseigne que Dieu voit tout dans son essence, non en tant que passé ou futur, mais comme présent. Le temps ou la succession de la

Digitized by Google

durée n'existe pas pour lui. Les faits qui ne sont pas encore, qui se trouvent dans l'avenir par rapport à nous, il les connaît par sa prescience. Comment avec cela ces faits gardent-ils leur caractère contingent, comment est sauvegardée la liberté humaine, notre auteur reconnaît avec tous ses confrères qu'il y a là un problème fort embarrassant et, après avoir donné les solutions les plus raisonnables, il conclut avec saint Augustin, Origène et saint Anselme qu'il ne faut jamais perdre de vue les deux bouts de la chaîne, l'infaillibilité de la prescience et la liberté de nos actes alors même que nous ne voyons pas les anneaux intermédiaires qui les unissent. Non moins obscure est la question des futurs conditionnels et des possibles. Certes Petau n'a pas dissipé tous les nuages mais il en a environné les abords de clartés si vives qu'elles se projettent parfois dans l'intérieur du sujet lui-même et puis, grâce aux théories comparées des Grecs et des Latins, il nous a fourni tous les éléments nécessaires pour nous former une opinion personnelle. Il devient plus facile à suivre lorsqu'il rentre dans la thèse générale de la science divine. Pour nous faire comprendre la manière dont Dieu connaît, il met en regard l'une de l'autre, la théorie de Platon et la théorie d'Aristote sur les idées, et il applique à son sujet le système du Stagirite.

J'aurai l'air d'être de parti pris dans la louange, si j'appelle l'attention sur les livres suivants. Il le faut bien cependant, ne serait-ce que pour mentionner les études sur la volonté, la puissance et l'opération de Dieu, sur sa bonté, son impeccabilité et sur la beauté dont il est le principe et l'archétype. Le titre du livre septième : *De la connaissance de Dieu*, cause tout d'abord quelque étonnement. Il semble que la question serait mieux à sa place au début du traité. Ne faut-il pas, avant de parler de Dieu, se demander si et comment on peut le connaître ? Mais en avançant dans la lecture des chapitres, on comprend la raison qui a guidé l'écrivain dans son plan : il a voulu réunir en un corps de doctrine ce qui concerne la connaissance que nous avons de Dieu en ce monde et les données que nous fournit la

Digitized by Google

révélation sur la vision béatifique. De celle-ci il nous dit la nature et les degrés et établit à l'encontre des Millénaristes qu'elle commence aussitôt après la justification de l'âme, ici-bas ou dans le purgatoire. Il est visible que le bonheur des élus le séduit et le captive. Il s'y arrête longuement, recueillant avec un soin jaloux les moindres textes de la sainte Ecriture qui en parlent, et les commentaires de la Tradition qui l'expliquent. C'est Dieu qui est le principe et la source de ce bonheur : ils nous décrit leurs rapports avec lui et les grâces qui descendent sur nous par leur intermédiaire ; car entre l'Eglise triomphante et l'Eglise militante il existe une communication étroite de faveurs et de prières. Elle se produit même quelquefois sous des formes sensibles et le savant théologien nous trace d'une main sûre et sagace les règles pour discerner les véritables visions de celles qui sont imaginaires ou proviennent d'une influence diabolique. Nous désirons qu'on remarque ce passage et qu'on s'y rapporte au besoin : il vaut mieux que les pages correspondantes qui se trouvent dans la plupart des ouvrages modernes. Or ces rapports des saints avec les hommes constituent un des moyens par lesquels Dieu gouverne le monde : les autres sont exposés au livre huitième, qui nous ouvre de larges aperçus sur la Providence et son action conservatrice. C'est par cette action que le nom de Dieu est populaire ici-bas. Petau fait voir qu'il a été employé comme celui de l'Etre suprême dans toutes les langues, il raconte son histoire, les diverses formes qu'il a revêtues et le sens véritable qu'on doit lui donner.

La prédestination forme la matière des deux derniers livres. On sait que les premiers et les plus importants écrits sur ce sujet sont dus à la plume de saint Augustin. Quelle était son opinion ? Lessius et Vasquez, pour ne citer que des noms connus, ont essayé de l'expliquer dans le sens du modérantisme et de la liberté. Ils sont convaincus que les textes que l'on cite de lui parlent simplement de la prédestination antécédente à la gloire. Il s'en faut que Petau l'entende ainsi. Pour lui, l'évêque d'Hippone s'est

Digitized by Google

montré trop sévère en disant que la prédestination à la grace et à la gloire est absolument gratuite de la part de Dieu. « Il en résulte, dit-il, que, sans égard à ses mérites, tel homme est élu pour le ciel et reçoit à cette fin toutes les grâces dont il a besoin ici-bas; tel autre n'est pas appelé et il s'égare infailliblement dans les voies de la perdition éternelle. » Doctrine effrayante, bien propre à annihiler toute volonté, en ruinant le sentiment de la responsabilité, et à jeter l'âme dans le désespoir. N'a-t-on pas écrit que notre auteur l'avait tout d'abord professée, et qu'il n'avait fait la critique de saint Augustin que sur l'ordre de ses supérieurs ? Pour juger de la valeur de cette affirmation, rapportons un document du temps : « On prétend, dit le bénictin dom Denys de Sainte-Marthe, que le Père Petau rétracta dans le livre dixième ce qu'il avait écrit dans le livre neuvième en faveur du grand évêque africain. Mais quelqu'un a répondu que cela est faux et que la Société n'a jamais fait de peine à ce savant vieillard, et que, si elle eût eu à lui en faire elle s'y serait prise autrement, car au lieu de l'obliger à se rétracter dans le livre dixième, elle lui eût fait corriger le neuvième, puisque c'étaient les livres d'un même tome. D'où l'on conclut que le Père Petau n'a jamais songé à déménager et que c'est un petit conte de la fabrique des Jansénistes. Ils ont en effet cité dans leurs écrits comme leur étant favorables, quelques passages du savant Jésuite et soutenu qu'il ne put se dispenser de venir au secours de ses confrères pour défendre, contre ses propres sentiments et aux dépens de sa réputation, l'honneur de sa Compagnie. » Le premier qui mit cette légende en circulation fut un certain abbé de Bourzéïs, en son temps, janséniste de quelque marque. On ne sait pas pourquoi Dupin l'a introduite dans sa *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques*. Où sont les preuves et même les vraisemblances ? La vérité est que le livre neuvième se borne à faire de l'histoire. Petau expose la doctrine augustinienne, sans approuver ni blâmer, comme il explique ailleurs celle des Pères Grecs et Latins antérieurs et postérieurs à l'évêque d'Hippone. Ce n'est qu'au dixième livre, suite natu-

Digitized by Google

relle du précédent, qu'il émet son avis, s'excusant d'oser contredire un homme comme saint Augustin dont l'autorité, dans les questions de la grâce et du salut, a été reconnue par les Souverains Pontifes et par les Conciles qui condamnèrent Pélage. Dès lors cependant que son enseignement ne fut jamais officiellement imposé dans l'Eglise, il croit avoir le droit d'embrasser une autre opinion et il proclame avec saint Irénée, Origène et saint Chrysostome que la prédestination à la gloire se fait en prévision des mérites. Sans doute elle est gratuite, en ce sens que la grâce, pour se sauver, est accordée par Dieu bénévolement; mais, qu'on le remarque bien, cette grâce n'est refusée à personne, car Dieu, disent les saintes Lettres, veut le salut de tous les hommes et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité. Les déductions de cette doctrine exigent que la prédestination s'accomplisse suivant le mode que voici : Dieu voit de toute éternité, par sa prescience, les hommes qui correspondront à sa grâce ; ceux-là, il les marque du sceau des élus. Il connaît de la même manière ceux qui se montreront réfractaires à ses faveurs et il les laisse, avec tristesse, à leur sens réprouvé. On voit tout de suite combien ce système diffère de celui de saint Augustin. Dans un cas l'homme, tout dépendant de Dieu qu'il soit, reste dans la main de son conseil et règle sa destinée en toute liberté ; dans l'autre, il paraît irresponsable de son avenir éternel : c'est pour ainsi dire une œuvre passive en face de l'ouvrier qui l'a produite. La sévérité de saint Augustin cause quelque surprise à Petau. Il ne veut pas toutefois qu'on la confonde avec le rigorisme absolu de Calvin. Entre celui-ci et celle-là, il y a un abîme : on l'aperçoit très distinctement en suivant sa démonstration. L'une, c'est le fatalisme avec toutes ses conséquences déplorables pour la vie morale; l'autre, c'est l'action mystérieuse de Dieu que l'on comprend mal si on la met en regard de l'individu, mais qui peut s'expliquer vis-à-vis de l'humanité prise dans sa totale extension. Elles sont d'un maître les pages qu'il a écrites à ce sujet et la réfutation qu'il a opposée au réformateur de Genève.

Digitized by Google

De l'unité de nature en Dieu la logique nous conduit à la trinité des personnes. Avant d'entrer dans l'exposé de ce mystère qu'il appelle avec raison le fondement de la foi chrétienne, Petau nous dit, dans un premier livre, comment la connaissance de ce dogme est parvenue jusqu'à nous. Il en prend occasion de nous communiquer ses idées sur la tradition, à laquelle il reconnaît le double rôle de conserver et d'interpréter les vérités révélées. Quoi qu'en ait dit la critique rationaliste, ce n'est pas dans les philosophes païens que l'on trouve la première idée de la Trinité. On invoque d'ordinaire les théories de Platon : elles ont été plutôt défavorables à l'orthodoxie. C'est sur elles que les hérétiques se sont appuyés pour fausser le dogme. De bonne foi, on ne voit pas en quoi le Logos vague et imprécis de Platon ressemble au Verbe si concret et si personnel de saint Jean, et, en tous cas, le Logos ne fait pas à lui tout seul la trinité. Pour demeurer dans la vérité de l'histoire, il faut dire que, sans la révélation, l'homme n'eût jamais connu ce mystère. Par contre, il n'a cessé de le croire depuis l'Evangile, alors même qu'il n'en avait pas une connaissance adéquate. Petau nous fait ici l'historique de la tradition trinitaire pendant les trois premiers siècles. Il affirme sans détours, dans sa préface et dans maints endroits du premier livre, que les Pères anté-nicéens ont manqué de précision et de clarté, quelquefois même d'exactitude en écrivant sur ce grave sujet. Il se montre surtout impitoyable pour Origène. Cette appréciation lui valut, de son vivant, de violentes attaques et des compliments plus fâcheux encore. Les uns l'accusèrent de reprendre à son compte les doctrines d'Arius ; d'autres, tels que Sandius et Georges Bull, s'imaginèrent qu'il avait subi l'influence de son ami Grotius, et qu'il avait donné, peut-être à son insu, dans le socianisme. Le fait est que Jurieu se félicita d'avoir découvert en lui un précieux auxiliaire, et, jouant contre les catholiques de l'argument *ad hominem*, il déclara que « la théologie des anciens Pères a été si imparfaite, sur le dogme de la Trinité, que le Jésuite Petau a été contraint d'avouer en propres termes qu'ils ne nous en ont laissé que

Digitized by Google

les premiers linéaments. » Petau n'eut pas le temps de relever ces attaques ni de repousser les compliments, car ce n'est pas, comme l'affirme Simon, pour se justifier qu'il composa sa préface. Ses confrères répondirent pour lui, et l'on ne peut que se ranger à leurs conclusions : Petau ne fut ni socinien ni arien. Quant au parti que Jurieu prétendait tirer de ses concessions, Bossuet se chargea de montrer qu'il était nul. « Ce savant auteur (Petau), écrit l'évêque de Meaux dans son premier avertissement aux protestants, dit le contraire à l'endroit que le ministre produit, qui est la préface du tome second des *Dogmes théologiques*. Car il entreprend d'y prouver que la doctrine catholique a toujours été constante sur ce sujet, et, dès le premier chapitre de cette préface, il démontre que le principal et la substance du mystère a toujours esté bien connu par la tradition, que les Pères des premiers siècles conviennent avec nous dans le fond, dans la substance, dans la chose même, quoique non toujours dans la manière de parler. » Cette réponse est basée sur les textes. Bossuet la poursuit en examinant, de près, les chapitres second et troisième, que Jurieu avait particulièrement visés, et il montre que Petau n'incriminait pas la doctrine elle-même, mais seulement le langage des Pères anté-nicéens. Ce qui n'empêcha pas Bayle d'y trouver à redire. Il affirme sans hésiter dans son fameux *Dictionnaire historique et critique* que Petau s'est bel et bien contredit. « Il est tombé dans cet embarras de variations, qui ne manque point d'accabler ceux qui changent d'intérêts et de motifs, pendant le cours de leurs écritures. Il avait pour but de représenter naïvement la doctrine des trois premiers siècles. C'était apprendre au public que plusieurs Pères de la primitive Eglise avaient débité des faussetés bien absurdes sur la génération du Verbe et sur les mystères annexés à celui-là. Ceci donnait une forte atteinte à l'autorité des canons du concile de Nicée. Le Père Petau en fut averti et se trouva obligé d'apporter quelque remède à ce mal. Il composa sa préface dans ce but. » Je n'ai pas de documents positifs m'autorisant à dire que la préface fut composée après coup et

Digitized by Google

dans un but de rectification. Je m'en tiens donc — et c'est ma première réponse à l'auteur du *Dictionnaire historique* — à ce qui se pratique d'ordinaire dans la composition d'un ouvrage. Un auteur n'écrit pas un avant-propos pour rétracter les doctrines de son livre. D'ailleurs — et ceci me dispensera d'ajouter d'autres explications — si Bayle s'était donné la peine de lire les textes qu'il attaque avec tant de désinvolture, il aurait constaté, comme nous, que les doctrines de la préface ne diffèrent pas essentiellement de celles qui sont contenues dans le corps de l'ouvrage. La réponse de Bossuet garde donc, je le répète, toute sa valeur. Il faut reconnaître cependant que Petau s'est montré trop sévère pour le langage des Pères anté-nicéens, et telle était l'acrimonie qu'il mettait dans la critique, que les esprits superficiels ont pu voir parfois une attaque de fond là où il n'y avait que des observations sur les formules et l'acception des mots. Thomassin, qui écrivit peu de temps après lui, ne les comprit pas de la même façon et, de nos jours Mgr Ginoulhac et le Père de Régnon ont mis en pleine lumière la foi des premiers siècles dans la Trinité.

Elle ne tarda pas toutefois à devenir le point d'attaque de toutes les hérésies. Qui ne sait que la Trinité est de tous les dogmes celui qui a occasionné le plus d'erreurs ? Petau nous les décrit longuement. Il fait l'histoire des Patripassiens, de Noétus, de Sabellius, de Paul de Samosate, d'Arius et des Semi-ariens, de Marcel d'Ancyre, de Mélèce et de Colluthus; puis, dans le livre suivant, il analyse leurs explications du dogme et leur oppose celles des docteurs gardiens de l'orthodoxie. C'est un spectacle, peut-être unique dans l'histoire religieuse, que cette lutte acharnée, qui se prolonge pendant des siècles, sur une seule vérité. Preuve éclatante que, dès les premiers jours, elle fut regardée comme fondamentale dans la religion de Jésus-Christ. Et si à cette preuve il fallait une confirmation, je la trouverais dans le sein de l'Eglise elle-même. Que de discussions engagées, que de talent dépensé, que de conciles réunis pour fixer le sens des mots *usie*, *hypostase*, *nature*, *personne*, ainsi que des formules qui enveloppent le dogme

Digitized by Google

tout entier! Petau nous fait assister à ce vaste travail d'élaboration, et ses pages sont d'un intérêt saisissant, pour qui sent l'importance de la vérité catholique. Il nous dit les expressions employées par les Grecs, celles qu'inventèrent les Latins, et les conférences qui eurent lieu entre les chefs des deux Eglises, pour arriver, dans l'harmonie de pensée, à l'équivalence des termes.

Ce n'est qu'après ces longs préliminaires, qu'il expose l'objet du mystère : la Trinité et la distinction des personnes, les qualités propres à chacune d'elles, leur communauté de vie dans la même nature, par la circumincession, et les missions qu'elles remplissent ou leurs opérations *ad extra*. Or, parmi ces opérations, il en est une qui prime toutes les autres : c'est la Création. Petau entreprend de nous la raconter, au point de vue théologique, et, suivant l'ordre des temps, il commence par les anges. Ce qu'ont pensé là-dessus les philosophes et les poètes, les Pères et les grands docteurs, il nous l'apprend avec une science qui n'a d'égales que la clarté et la simplicité d'exposition. Les Pères Apostoliques étaient peu fixés sur la nature des anges, et quelques-uns, tels que saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Basile, Tertullien et saint Ambroise, croyaient qu'ils possédaient un corps réel, bien que d'une condition et d'une nature supérieures à celles de la nôtre. Saint Augustin, qui tout d'abord avait paru embrasser ce sentiment, arriva, grâce à des travaux approfondis et aux études des autres Pères, à comprendre qu'ils étaient absolument immatériels. C'est du principe de l'immatérialité qu'il faut partir pour se faire une idée de leur intelligence, de leur connaissance, des degrés de leur science, de leur volonté, des rapports qu'ils ont entre eux, du lieu qu'ils occupent et des caractères qui les constituent dans leur individualité propre. Saint Thomas enseigne qu'ils diffèrent spécifiquement les uns des autres, et partant il n'y aurait qu'un individu par espèce. Ce n'est pas, si nous en croyons Petau, la doctrine la plus suivie à travers les temps. La majorité des Pères croit que les anges, comme les hommes, rentrent dans une seule espèce et ne se distinguent

Digitized by Google

les uns des autres que par leurs qualités et leur rang dans la hiérarchie céleste. Notre auteur montre en effet, au livre second du traité, qu'il y a entre eux une subordination, fondée sur l'ordre, le pouvoir et l'action. Chacun de ces principes hiérarchiques a trois degrés, et nous arriverons ainsi aux neuf chœurs des anges que Petau décrit longuement, suivant les idées du XVII^e^ siècle. Il nous explique ensuite, dans des pages intéressantes, les fonctions que les anges remplissent, par rapport à Dieu et par rapport à l'homme. Les uns assistent, au pied du trône céleste, aux actes de la vie une et trine et communiquent à leurs inférieurs les commandements divins; les autres veillent sur l'homme, sur les paroisses, sur les communautés, sur les cités, sur les provinces et sur les empires. Ils sont donc nos bienfaiteurs, et nous devons, à ce titre, leur témoigner notre reconnaissance, en leur offrant nos hommages, et mériter leurs faveurs, en leur adressant nos prières. Il s'agit ici des bons anges. Il y en a de mauvais, nous le savons, par les enseignements de la foi et une triste expérience. Petau nous dépeint les circonstances de leur chute, — fait lamentable qui ouvre les annales de la misère, de l'ignorance et de la lutte. — Il nous décrit, en son dernier livre, leurs souffrances, dans un enfer qui n'aura pas de fin, et la néfaste influence qu'ils ont encore conservée vis-à-vis de nous.

De l'ange, il descend à la création du monde et de l'homme en particulier. Il passe rapidement sur l'œuvre des six jours. Pour l'analyser, j'imiterai son exemple. Remarquons toutefois qu'il réfute très solidement le système d'Isaac de la Peyrère. Quant à sa doctrine, elle ressemble de tous points à celle de saint Thomas. Ce n'est pas en lui que les évolutionnistes catholiques trouveront un ancêtre. L'homme fixe plus longuement son attention. Quoi de plus attachant en effet que cet être merveilleux, qui réunit en lui tous les dons répandus dans la création inférieure, et porte en son âme l'image divine? Petau le prend à l'heure où il sort resplendissant des mains de son Créateur; il dit son état moral, sa rectitude naturelle, les richesses de son intelli-

Digitized by Google

gence, son bonheur au Paradis terrestre et son immortalité glorieuse. Puis, *sunt lacrymæ rerum !...* Sa phrase devient mélancolique, quand il raconte la désobéissance primitive et les désastreux effets qui en ont résulté pour l'humanité tout entière. Il était impossible de résoudre ces questions, en les considérant sous leur angle théologique, sans entrer dans les fameuses controverses au sujet de l'état de nature pure, du libre arbitre et de la grâce. Petau l'a fait avec sa compétence ordinaire en suivant pas à pas les doctrines de son école ; peut être a-t-il un peu trop adouci la note dans son commentaire de saint Augustin. Le concile de Trente, dont il se réclame pour l'interpréter, s'est montré plus affirmatif et plus sévère.

L'homme étant créé, Dieu ne l'a pas abandonné sans secours et sans lois sur la terre. La suite des faits et l'enchaînement théologique demandaient donc ici un traité sur Dieu législateur et sanctificateur. Petau entendait bien le faire, mais, allant au plus pressé et obéissant à des ordres, il en remit à plus tard l'exécution et le « plus tard » ne lui fut par accordé par le Maître de nos destinées. Il a pourtant laissé quelques pages, qui forment comme la transition entre Dieu créateur et Dieu rédempteur, mais elles ne traitent qu'une infime partie du sujet. Il y prend à partie tout d'abord les Anoméens, en établissant contre eux, que la loi mosaïque n'était pas dépourvue de toute grâce. D'un caractère transitoire, elle avait pour but de conserver sur la terre un peuple fidèle, qui gardât dans toute sa pureté la révélation primitive, et de préparer les hommes à la réception de la vérité intégrale : « Au demeurant, ajoute-t-il, toute loi digne de ce nom est un principe de bien. Quand elle devient une occasion de fautes, on ne saurait équitablement la rendre responsable. C'est un accident qu'il faut attribuer à la malice ou à la faiblesse humaines. » Après les Anoméens il combat les Pélagiens et les autres hérétiques qui dépréciaient le rôle de la Synagogue et dénaturaient l'esprit de l'Ancien Testament. Ils ne respectaient guère mieux du reste la loi nouvelle : le livre second est tout entier consacré à le faire voir. A l'opposé

Digitized by Google

de leurs doctrines, il nous enseigne que la loi du Christ est un principe de grâce, et se fonde sur l'amour. Or cette grâce ne se réduit pas, comme ils le prétendent, à quelques inspirations charitables : c'est une illumination pour l'intelligence et une force pour la volonté qui nous portent à aimer Dieu et le prochain dans la pratique du bien.

Sa cause et son point de départ se trouvent dans l'Incarnation. Notre auteur reprend ici les vastes proportions sur lesquelles il a entrepris de construire l'édifice théologique. Le *De Incarnatione Verbi* est aussi remarquable par la belle ordonnance des idées que par l'abondance des informations et l'ampleur des développements. Chacun sait que, pendant quatre siècles environ, les erreurs succédèrent aux erreurs relativement à ce dogme fondamental du christianisme. De Cérinthe aux Monothélites que de luttes soutenues contre les hérétiques, que de controverses entre les docteurs orthodoxes eux-mêmes ! Petau décrit minutieusement leurs origines, leurs vicissitudes et leurs conséquences, dans un magistral exposé historique qui sert d'introduction au traité. Vient alors la question si vivement discutée par les Scotistes : les causes de l'Incarnation. Il est d'avis, avec la majorité des théologiens, qu'il faut chercher ces causes dans la destruction du péché et le salut de l'homme. Ce sont là en quelque sorte les préliminaires. Après les avoir solidement établis, il se jette, du premier coup, dans le fond même du sujet en étudiant l'union des deux natures. Mais, homme de méthode et savant consciencieux, il veut tout d'abord éclairer sa route, semée d'écueils, par de bonnes définitions et par les leçons du passé. Les mots équivoques ou à double sens, les formules ambiguës, les locutions obscures, il les a en horreur. Aussi bien les hérétiques les ont-ils assez exploités pour qu'on soit désormais, dans le langage théologique, d'une grande circonspection et d'une clarté inéluctable. On ne lira pas, sans un vif intérêt et un réel profit, ces premiers chapitres du livre où il explique, toujours par l'histoire, les termes qui forment la partie technique du traité. Il importe souverainement de bien remarquer leur valeur, leurs nuances et leurs

Digitized by Google

divers sens, suivant la place qu'ils occupent dans une phrase. Qu'on ne songe pas sans cela à faire de la saine théologie en un sujet aussi métaphysique et aussi délicat que le mystère du Verbe incarné. Ceci dit, Petau démontre avec sa dialectique ordinaire, que, dans l'Homme-Dieu, la nature divine et la nature humaine s'unissent d'une union vraie, intime, absolue, que nous nommons communément l'union hypostatique. Cependant ces deux natures ne se confondent pas au point de s'absorber l'une dans l'autre. Chacune d'elles, en entrant dans le composé, conserve son identité, son caractère, ses attributs. Le Christ n'avait pas une nature composée, il était un composé de deux natures. Comme homme, il avait une âme et un corps et toutes les qualités qui en découlent. Comme Dieu, il participait à la vie de la Trinité et aux œuvres divines. Je n'indique ici que les idées-mères, banales pour un homme versé dans la connaissance de la foi, mais il faut voir quel riche développement sait leur donner Petau au livre troisième.

Le livre suivant étudie les propriétés résultant des relations entre les deux natures. Telle est la précision du raisonnement que partout on touche du doigt les erreurs de Cérinthe, d'Apollinaire, de Nestorius et d'Eutychès et, chose peut-être plus importante encore, l'on comprend la vraie signification des formules que les Pères ont inventées et qui paraissent tout d'abord prêter à l'équivoque. Je signalerai notamment le commentaire de cet aphorisme de Cyrille d'Alexandrie : « *Ex duabus naturis unitionem esse factam : post unitionem vero unam esse naturam Verbi incarnatam in Christo.* » Pour en saisir la vraie portée, il faut le replacer au milieu des circonstances historiques qui l'ont vu naître. L'illustre métropolitain d'Egypte, se trouvant en face de Nestorius, qui brisait l'unité du Christ, ne trouva rien de mieux pour atténuer l'effet de cette doctrine, dans le peuple, que d'affirmer une sorte d'unité de nature. Qu'en cela il ait exagéré, nous ne prétendons pas le contester, mais pour être convaincu qu'il n'y a pas eu erreur dans sa pensée, il suffit de lire sa démonstration. Ce n'est pas la nature qui fait l'unité du Christ, car il faut reconnaître

Digitized by Google

qu'elle est double en lui, même après l'union. Saint Cyrille le savait fort bien et jamais il ne songea à enseigner le contraire. Mais tout en conservant leur identité les deux natures contractent une alliance si intime que les qualités de l'une deviennent la propriété de l'autre, par ce phénomène, que les Latins ont nommé la circumincession ou la communication des idiomes et qui fait que tout le Christ est Dieu et que tout le Christ est homme. Comment dans ce cas s'opère l'unité en Jésus-Christ ? Question épineuse et qui a longuement exercé la sagacité et la patience des docteurs. Petau la résout par la théorie que je crois la plus commune et la plus rationnelle. La nature humaine possède une existence propre, mais elle n'est pas subsistante. Ceci signifie qu'elle n'a pas la responsabilité de ses actes, elle n'en est pas le centre d'attribution; c'est au Verbe qu'il faut les rapporter, c'est lui qui dans le Christ commande, dirige, car c'est lui qui donne la personnalité. De là résultent la dignité de Jésus-Christ et le mérite de ses actes : ce sont les actes d'un Dieu. De là vient encore que la Très-Sainte Vierge est véritablement Mère de Dieu. Notre théologien insiste sur cette pensée avec un bonheur véritable contre Nestorius, et son lecteur n'éprouve aucune fatigue à suivre ses savantes déductions. Elles sont confirmées par les livres suivants, où nous trouvons d'abord réunis, dans un tableau historique, les controverses et les travaux du concile d'Ephèse, puis la doctrine relative aux opérations et à la volonté de Jésus-Christ. Petau revient ensuite aux propriétés particulières de chacune des deux natures considérées après leur union. C'est pour nous démontrer que ces propriétés sont en quelque sorte déifiées, même celles qui dérivent de la nature physique de Jésus-Christ, car cette nature est unie au Verbe par un lien substantiel. Tout ce qui survient en elle, appartient à Dieu. Il fait passer sous nos yeux les belles doctrines de Saint-Grégoire de Nysse, qu'il compare aux théories, quelque peu hasardées, de l'infortuné Origène.

Le livre onzième étudie l'être corporel de Jésus-Christ, l'état de sa chair, passible ici-bas, incorruptible après la

Digitized by Google

résurrection. Il nous fait connaître les opinions qui se sont disputé l'empire des intelligences, dans les écoles, depuis les hérésies des Monophysites, des Ubiquistes et de Calvin jusqu'aux querelles entre les Latins et les Grecs. Fidèle à lui-même, Petau les expose en historien consciencieux et réfute les erreurs en théologien consommé. C'est avec le même profond savoir qu'il décrit au livre douzième les qualités afférentes à l'âme du Christ : la science, la sagesse, la connaissance infuse et acquise, la sainteté, la grâce, l'onction divine qui l'a fait appeler le Christ par excellence, enfin son impeccabilité et sa prédestination. Le traité se ferme sur de magnifiques considérations relatives à l'Homme-Dieu rédempteur, prêtre et médiateur. Par sa prière universelle et divinement efficace il réconcilie la terre avec le ciel et rétablit les relations entre la créature et le Créateur. C'est là aussi que s'arrêtent les *Dogmes théologiques*, inachevés de même que la *Somme* et beaucoup d'autres grandes œuvres, comme pour nous faire souvenir que l'homme de génie, tout en s'élevant, par certains côtés, au-dessus des lois de l'humanité, en est tributaire par son existence caduque et l'incomplète réalisation de ses plus nobles desseins.

Il restait à écrire les Sacrements, les Lois, la Grâce, la Foi, l'Espérance, la Charité, les Vertus morales et le Péché. La Compagnie de Jésus chargea de ce travail le P. Gabriel Cossart. C'est Guy Patin qui nous l'apprend dans une lettre de 1652, que mentionne le P. Antoine Zacharie, dans sa préface aux *Dogmes théologiques*. Par malheur Cossart, absorbé dans la collection des conciles, à laquelle l'avait attaché le P. Labbe, n'eut pas le temps de s'en occuper. Les notes de Simon à la *Bibliothèque* de Dupin et les *Nouvelles de la République des Lettres* nous apprennent qu'on fit alors appel au P. Joseph Cancellius et au P. Hardouin. Mais la mauvaise santé du premier et le défaut de capacité chez l'autre empêchèrent la réalisation des espérances qu'on avait fondées sur eux. Tellerius, à qui l'on s'adressa par la suite, ne fournit que quelques notes sur la Pénitence. Enfin Antoine Casinus consuma

Digitized by Google

ses forces et sa vie sans pouvoir continuer l'œuvre du maître, ce qui donna à Thomassin l'occasion d'écrire cette phrase célèbre : « *Tantae molis operi excogitando, adoriundo, perpoliendo, profligando unum parem fuisse Petavium.* » Petau était seul capable de mener à bonne fin l'entreprise qu'il avait conçue.

On ne saurait donc assez regretter que la mort l'ait surpris en route. Au lieu d'un chef-d'œuvre décapité, nous aurions un cours complet de théologie qui refléterait toute l'antiquité religieuse. Car ce n'est pas un seul docteur ni un seul Père qu'on entend à travers ces pages substantielles et vibrantes, mais tous les témoins et tous les interprètes des dogmes catholiques. Ils passent sous nos yeux comme des appariritions venues d'outre-tombe pour attester la foi des siècles passés et dire que l'Eglise fut toujours la gardienne incorruptible de la vérité révélée. L'arbre théologique, planté dans un sol arrosé du sang d'un Dieu, a pris avec le temps des proportions gigantesques. Sous son ombrage s'abritent maintenant toutes les nations du monde, et néanmoins il conserve bien son identité originelle, le caractère spécifique qu'il avait, quand, minuscule grain de senevé, il fut jeté en terre par le semeur divin. Ce qui donne à ces témoignages une force invincible, c'est d'abord le nom de leurs auteurs et mieux encore peut-être le rang que notre théologien a su leur assigner dans son enquête. Historien de la doctrine, il narre ses luttes et ses triomphes, ses éclipses partielles dans quelques esprits, et ses éclatantes manifestations dans la conscience générale, dans la chaire indéfectible de Pierre et dans les assemblées de l'Eglise. Les expositions des Pères se lient tout naturellement, et par là-même, d'une manière très étroite, à l'histoire des hérésies. Relativement à celles-ci, il nous dit leurs causes lointaines, leurs débuts, leur apogée, leur décadence et il met en regard les Conciles qui se réunirent pour les combattre, ainsi que les travaux particuliers qui les dénoncèrent et servirent à arrêter leur cours. De la sorte, la vérité révélée apparaît dans le cadre de sa vraie destinée, affirmée et contredite, attaquée et défendue, et s'imposant enfin aux

Digitized by Google

esprits impartiaux avec l'autorité de la victoire et la clarté du rayon qui perce les ténèbres. C'est vraiment un beau spectacle à contempler, plus attachant que celui des guerres, des bouleversements et des évolutions des empires, puisqu'il s'agit des intérêts de l'âme humaine et de son immortel avenir. Pour l'avoir décrit avec cette science qui n'a rien oublié d'essentiel au milieu de l'amoncellement d'idées et de faits, dont se compose la littérature chrétienne, avec cette harmonie entre l'ensemble et le détail, d'où résulte une si vive lumière, avec cette ampleur cicéronienne et cette belle limpidité dans le style qui lui donnent tant de charmes, il a fallu un génie puissant, un labeur acharné et le sentiment d'un grand service à rendre à l'Eglise et à ses semblables.

Aussi quoiqu'ils fussent inachevés, les *Dogmes théologiques* produisirent-ils une impression profonde, aussitôt qu'ils parurent. Déjà l'auteur était célèbre; il monta du coup au faîte de la gloire. Les plus illustres docteurs tinrent à lui rendre hommage et beaucoup d'entre eux allèrent jusqu'à déclarer que personne ne l'avait égalé dans la connaissance de la tradition. Ces témoignages ont été recueillis par son confrère le P. Zacharie, que je citais plus haut. Il sont trop nombreux pour trouver place ici dans leur intégralité. Donnons les plus importants. « Nous avons dans les dogmes de Petau, dit Michel le Quien, une règle très sûre, sans laquelle il serait très difficile de pénétrer, à fond, la doctrine des Pères et de résoudre les antilogies qui se rencontrent dans leur littérature. » « Ce livre, ajoute Georges Martosius, a été justement loué par les Souverains Pontifes; il est rempli d'une immense érudition, faite de tout ce que les docteurs et les Pères de l'Eglise ont de meilleur et écrit dans un style élégant qui laisse loin derrière lui la langue inculte de la scolastique... *Culta illi elegansque est tractandi ratio, varia eruditione undique aspersa non horrida illa et scholastica, frequens antiquorum lectio, in quibus evolvendis et emaculandis multum temporis consumpsit.* » « Les Dogmes, disent les Actes de l'Académie de Leipsick, sont une œuvre merveilleuse. » « Par ce grand ouvrage, écrit à son tour le cardinal Thomasius,

Digitized by Google

Petau a bien mérité de la théologie patristique. » « Il était, continue Henri Noris, un insigne théologien. » L'historien de la littérature religieuse, Georges Walchius, ne veut pas qu'on omette le nom de Petau quand on mentionne les écrivains catholiques : « *Ex Pontificiis nominandus est Dionysius Petavius. Edidit Theologica Dogmata, et per ista singularem laudem sibi comparavit, nec sine causa, cum ea sane opus constituant præstantissimum et plane egregium.* » Aux suffrages des savants s'ajoutèrent les louanges des grands de la terre et les plus brillantes propositions. Le roi d'Espagne, Philippe IV, écrivit au général de la Compagnie de Jésus, Mutius Vitellescus, pour obtenir que Petau vînt professer à l'Académie de Madrid. Peut-être aurait-il eu gain de cause malgré la résistance de Louis XIII et du sujet lui-même, dont l'humilité et le patriotisme lui firent adresser à ses supérieurs de respectueuses observations, si la Providence n'était intervenue. C'est là du moins ce que laisse entendre un écrivain, cité par le P. Nicéron, dans un passage peu flatteur pour l'Espagne et sur lequel il convient de faire quelques réserves. « Si le Père Petau avait eu plus de santé, il était perdu pour la France et pour la littérature. Qu'aurait-il pu faire dans un pays où l'on ne trouvait ni livres, excepté ceux qu'un savant ne doit pas lire, ni ouvriers qui sussent imprimer deux mots de latin et où la formalité soumet les écrits à la censure de gens incapables de les entendre et dès là intéressés à les supprimer ? » Le pape Urbain VIII ne voulut pas se laisser dépasser en générosité par le roi d'Espagne et il offrit au théologien français la pourpre cardinalice, mais il se heurta à des difficultés analogues.

Savant de premier ordre, Petau était dans la vie ordinaire un religieux modeste et de grande piété, et quand tout le monde chantait ses louanges il ne songeait qu'à s'effacer. « On dit, écrit son compatriote Guillaume Prousteau, que sa simplicité et sa modestie parurent admirables en 1645. Lorsque le roi de Pologne envoya cette ambassade, si solennelle, pour demander en mariage la princesse Marie, de la maison de Mantoue, comme s'il n'y avait point

Digitized by Google

eu pour eux rien de plus digne d'être vu en France que le P. Petau, tous ces ambassadeurs, gens des plus illustres pour leur naissance et pour leur doctrine, vinrent au collège de Clermont, et entrant dans la cour, crièrent : *Volumus videre clarissimum Petavium;* le P. Petau enseignait lors une leçon de théologie : il parut avec son portefeuille sous son bras et répondit à leurs compliments latins avec son éloquence ordinaire. » Il avait, ai-je dit, beaucoup de piété. C'est encore Prousteau qui se charge de nous le prouver. « J'étais, raconte-t-il, pensionnaire au collège de Clermont en 1649, durant et après le blocus de Paris, à la congrégation des pensionnaires dont le P. Petau avait la conduite; cela me donnait lieu de le voir quelquefois et d'être présent aux exhortations qu'il faisait aux pensionnaires congréganistes. Ce saint homme — on peut le qualifier ainsi — vous recommandait toujours la lecture de Granada; c'était son Père favori, où il avait puisé une dévotion angélique. On eût dit qu'il sçavait tout le bien et qu'il ne sçavait point de mal. » Jean Fabricius l'appelle dans sa Bibliothèque « *virum æque sanctum ac doctum.* » D'aucuns ont raconté qu'il avait l'humeur triste et le caractère hargneux. « Pour moi, répond l'évêque d'Avranches, le célèbre Huet, je n'ai trouvé que facilité et ineffabilité en lui. Il faut avouer néanmoins qu'il était naturellement austère et se montrait peu gracieux envers ses adversaires. Il poursuivit toujours les protestants avec un implacable acharnement, sans doute à cause du mal qu'ils faisaient à l'Eglise, mais plus encore peut-être, si l'on en croit Nicéron, parce qu'ils avaient failli entraîner son père dans leurs égarements. Dieu acheva de le purifier dès ici-bas par la souffrance, en permettant que son corps fût accablé d'infirmités. Ses douleurs étaient parfois si cuisantes qu'il laissait échapper cette plainte du saint roi David : *Circumdederunt me dolores mortis.* » Le P. Zacharie raconte à ce sujet le petit fait suivant : Un jour le malade interrogeait Dieu, dans l'abandon de sa confiance, sur la cause de ses tourments; tout-à-coup il entendit ces paroles : « *Tu de me cogitas ut homo : ego de te cogito ut Deus.* » Eclairé

Digitized by Google

par cette leçon, c'est dans les sentiments de la foi la plus vive qu'il rendit son âme à Dieu, le 11 décembre 1652. Il était âgé de soixante-dix ans. « Génie incomparable, dit Muratori, on ne saurait assez recommander sa Théologie dogmatique ni assez désirer que surgisse un génie semblable au sien pour la poursuivre jusqu'à son point final : « *abbastanza non può commendarsi la sua Teologia dogmatica, per proseguire la quale è da desiderare, che nasca un genio si vasto, com'era quello del Petavio.* »

R. PARAYRE.

Digitized by Google

REVUE D'ARCHÉOLOGIE

I. — R. P. Delattre. *Fouilles dans l'amphithéâtre de Carthage* (1896-97). Paris, 1898, in-8°, 55 pp. et grav.

II. — Chanoine J. Mallet. *Cours élémentaire d'archéologie religieuse.* I. *Architecture.* Paris, Poussielgue, 1898, in-8°, 366 pp. et grav.

III. — Abbé Clerval, supérieur de la maîtrise, professeur à l'Institut catholique de Paris. *L'ancienne maîtrise de N.-D. de Chartres, du V^e siècle à la Révolution*, avec pièces, documents et introduction sur l'emploi des enfants dans l'office divin aux premiers siècles. Paris, Poussielgue, 1899, in-8°, xx-366 pp. et grav.

IV. — E. Male, professeur de rhétorique au Lycée Lakanal. *L'art religieux du XIII^e siècle en France;* étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration. Paris, Leroux, 1898, in-8°, xiv-534 pp. et 96 grav.

I. — Poursuivant vaillamment ses fouilles à Carthage, fouilles dont l'*Université catholique* a rendu compte à plusieurs reprises, le R. P. Delattre s'est attaqué, durant les deux derniers exercices (1896-97), à l'amphithéâtre de cette ville. On a complètement déblayé l'arène et mis à découvert les substructions; celles-ci renferment des *carceres*, des souterrains, une citerne. « Au niveau de l'arène on a reconnu les arceaux destinés à soutenir les pièces de charpentes d'un plancher. Des dalles du *podium*, des gradins marqués de barres distinguant les places, des sièges en marbre réservés aux personnages sénatoriaux, des rampes de *vomitoria* ornés de dauphins, des portions de chancels, des colonnes et des chapiteaux ont été retrouvés. » Parmi les sculptures mises à jour mentionnons un grand bas-

Digitized by Google

relief très mutilé qui semble avoir représenté Neptune assis, une statuette de Diane d'un beau travail, un torse d'empereur ou de simple guerrier et un pied de table à tête de lion de style héraldique. On a retrouvé également bon nombre de monnaies romaines et d'inscriptions que le P. Delattre publie avec l'appareil critique auquel il est habitué. On ne saurait trop souhaiter que des allocations ou des dons lui permettent de continuer ces intéressantes explorations.

II. — C'est un livre devenu classique que le cours d'archéologie religieuse de M. le chanoine Mallet; la meilleure preuve c'est qu'il en est arrivé à la sixième édition. Il a pour but, dit l'auteur, « d'esquisser à grands traits l'histoire et les progrès de l'architecture religieuse depuis ses origines jusqu'au XVII^e siècle, d'étudier ses différentes phases dans leurs traits les plus saillants, enfin d'indiquer les œuvres les plus dignes d'attention. » L'ouvrage n'est pas destiné aux hommes spéciaux, mais il vise à instruire le grand public en mettant à sa portée, par de larges citations des traités savants, ces ouvrages composés par des érudits et les matières qu'ils renferment.

Comme préambule à l'architecture religieuse proprement dite l'auteur consacre trois paragraphes aux architectures grecque et romaine, ainsi qu'aux monuments mégalithiques. Il donne des termes d'architecture des définitions simples et heureuses et fait suivre ces chapitres d'une liste des principaux monuments conservés encore aujourd'hui et qui forment comme l'illustration de son cours. Des catacombes qu'il étudie assez longuement, l'auteur passe aux basiliques dont on aperçoit déjà des exemples dans ces cimetières souterrains, puis il indique, à grands traits, les caractères de l'architecture latine. A la suite des maîtres il divise en trois périodes l'architecture romane : la primordiale (du IX^e au XI^e siècle), la secondaire (au XI^e siècle) et la tertiaire, dite aussi de transition (au XII^e siècle); exemples de la première époque : les églises de Vénasques (Vaucluse),

Digitized by Google

Saint-Pierre à Vienne, Saint-Front à Périgueux; de la seconde, les églises : cathédrale de Cahors, Ainay à Lyon, Saint-Philibert à Tournus, le Mont-Saint-Michel; de la troisième : les églises de Paray-le-Monial, Fontevrault, Moissac, La Charité-sur-Loire, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Sernin à Toulouse. Semblablement l'auteur distingue trois périodes d'architecture ogivale (le terme « gothique » est depuis longtemps abandonné par les érudits), le style à lancettes, par exemple : les cathédrales de Paris (nef, chœur et portail), Chartres, Laon, Amiens, Bourges, Rennes, Dijon, Auxerre, Nevers et Troyes; le style rayonnant (au XIV^e^ siècle) dont les principaux spécimens sont les cathédrales d'Albi, Metz, Béziers, Clermont, Carcassonne et Limoges; enfin le style flamboyant (XV^e^ et moitié du XVI^e^ siècle) comme les cathédrales d'Albi, Aix, Lyon (façade), Toul (façade), Saint-Michel à Dijon et Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.

J'ai à peine besoin d'ajouter que l'ouvrage est illustré; il y a lieu de féliciter tout spécialement l'auteur du goût qu'il a montré dans le choix des gravures, choix qui n'est pas si facile à faire qu'on pourrait se l'imaginer.

III. Il y a quelques jours à peine on fêtait à Lyon le XI^e^ centenaire de l'école de Leidrade et on publiait, à cette occasion, le résumé des annales glorieuses de la maîtrise qui se nomme le séminaire de Saint-Jean. Un travail tout semblable, plus considérable même par l'abondance et l'antiquité des documents, vient d'être écrit, sur la maîtrise de Chartres, par M. l'abbé Clerval, que sa compétence incontestée, non moins que ses travaux antérieurs sur les écoles de Chartres au moyen âge et sur la cathédrale de cette ville, désignaient tout particulièrement pour cette étude. Mais aussi doit-il être fier du résultat et peut-il sans fausse honte écrire à son évêque : « Ce livre m'a coûté de longues veilles et des recherches pénibles ; j'ai dû pour le composer, feuilleter bien des parchemins poudreux, puisqu'il ne renferme rien que de l'inédit. Ceux qui en

Digitized by Google

étaient l'objet, ces petits enfants de Notre-Dame, à la voix et au costume gracieux, m'ont fait chérir mes fatigues. Il me semblait les voir et les entendre encore à travers les papiers qui me parlaient d'eux, et je me félicitais d'assurer à ces petits virtuoses qui chantèrent Dieu et Notre-Dame, une immortalité que de plus grands pourraient leur envier ».

C'est bien dès le v^e^ siècle qu'on rencontre les premiers indices de la future maîtrise de Chartres ; la vie de saint Solenne et surtout celle de saint Dié indiquent que certains enfants étaient appliqués à l'étude des arts libéraux, des Saintes Ecritures et aussi au service de Dieu. Plus tard, vers le x^e^ siècle, parurent des musiciens de renom tels que Herbert et saint Fulbert, les instruments de musique se multiplièrent et la maîtrise devint célèbre ; elle se sépara même, jusqu'au xiv^e^ siècle, des écoles épiscopales, pour former un corps spécial, ayant son enseignement propre et s'administrant lui-même. M. Clerval indique également ce que furent, au moyen âge, les études de grammaire, d'écriture et ce que nous appellerions aujourd'hui de littérature dans cette ville réputée ; il rappelle le nom des professeurs, mais il s'attache surtout à l'enseignement musical, aux maîtres célèbres qui le donnèrent et aux enfants qui le reçurent. Il fait connaître la journée liturgique, si je puis m'exprimer ainsi, de la maîtrise, la nature et le nombre des offices quotidiens auxquels assistaient les enfants, comme aussi ceux des grandes fêtes. Un des chapitres les plus intéressants est celui consacré au règlement intérieur de la maîtrise, punitions, repos, réjouissances des enfants, leur costume, le soin des malades. Parmi les trente-deux appendices qui terminent le volume, il convient de mentionner la liste des enfants de chœur du xi^e^ au xiv^e^ siècle, le privilège de Henri III, la chevauchée de 1658, les comptes de la maîtrise à diverses époques, l'inventaire des archives de la maîtrise et surtout l'épitre farcie des saints Innocents, chant du xiii^e^ siècle, avec annotations par dom Pothier.

Digitized by Google

IV. Tous les arts du moyen âge concouraient à donner au peuple un enseignement religieux ; mais la cathédrale fut, par excellence, le catéchisme des foules. « Au moyen âge, a dit Victor-Hugo, le genre humain n'a rien pensé d'important qu'il ne l'ait écrit en pierre », et il a dit vrai : la cathédrale est un livre. C'est dans celles du XIII^e^ siècle et spécialement à Chartres que ce caractère encyclopédique est le mieux marqué : les dix mille personnages peints ou sculptés de ce monument en font un ensemble unique en Europe. Toutefois il ne faut point s'y tromper et l'ouvrage de M. Male, l'établit irréfragablement : la représentation des sujets sacrés fut une science, et celle-ci ne fut jamais abandonnée à la fantaisie individuelle, mais devint une peinture exacte et docile des docteurs de l'église. La littérature théologique de l'époque forme donc une précieuse source de renseignements pour cette imagerie de pierre, véritable hiéroglyphe pour qui n'en connaît pas la clé. L'iconographie du moyen âge est d'abord une *écriture* sacrée dont tout artiste doit apprendre les éléments : une erreur aurait presque la gravité d'une hérésie. Un second caractère de cette iconographie c'est d'obéir aux règles d'une sorte de mathématique sacrée : la place, l'ordonnance, la symétrie, le nombre y ont une importance extrordinaire. L'église doit être orientée du levant au couchant ; la droite est la place d'honneur, suivant cette parole : « *Astitit regina a dextris tuis* ». L'ordonnance, comme le remarque fort bien l'auteur, est poussée jusqu'aux plus petits détails : les apôtres foulent aux pieds les rois qui les ont persécutés ; Moyse marche sur le veau d'or, Jésus sur l'aspic. La symétrie, elle aussi, était regardée comme l'expression d'une harmonie mystérieuse : les artistes opposaient aux douze patriarches et aux douze prophètes de l'ancienne loi, les douze apôtres de la nouvelle. A Chartres un vitrail du transept méridional, d'un symbolisme audacieux, montre les quatre grands prophètes portant les quatre évangélistes. Enfin le moyen âge accordait au nombre une force mystérieuse : 12 est le chiffre de l'église universelle, 3 de la di-

Digitized by Google

vinité, 7 composé de 4 le chiffre des corps et de 3, le chiffre de l'âme, est le nombre humain par excellence.

Le troisième caractère de l'art du moyen âge, d'après M. Male, est d'être un langage symbolique. Depuis les catacombes l'art chrétien parle par figures ; il montre une chose et invite à en voir une autre : tel personnage au seuil de la cathédrale n'est qu'une figure ; il annonce Jésus-Christ, la sainte Vierge, ou la vie future. Une grande difficulté se présente pour la classification des innombrables œuvres d'art qui ornent les cathédrales : une méthode moderne risquerait de faire fausse route ; aussi est-il bien préférable, d'après M. Male, d'emprunter au moyen âge même sa méthode d'exposition : l'ouvrage si remarquable de Vincent de Beauvais, le *Speculum majus* divisé en quatre parties *miroir de la nature*, *miroir de la science*, *miroir de la morale* et *miroir de l'histoire* correspond bien à l'histoire de Dieu et de son peuple racontée par la cathédrale.

Miroir de la nature. Pour les théologiens du moyen âge la nature était un symbole, les êtres vivants exprimaient des pensées de Dieu. Ils imposèrent parfois leur conception du monde aux artistes et firent exécuter sous leurs yeux un petit nombre d'œuvres dogmatiques où chaque animal a la valeur d'un signe : tels le lion, l'aigle, le phénix, le pélican, etc., mais de pareilles œuvres sont rares ; la plupart du temps les sculpteurs peuplèrent, à leur gré, l'église de plantes et d'animaux avec la pensée confuse que la cathédrale est un abrégé du monde et que toutes les créatures peuvent y entrer. *Miroir de la science.* Le travail et la science ont leur rôle dans l'œuvre de la rédemption, les travaux manuels et la philosophie, mère des sciences, doivent être représentés. Le *miroir moral* est la représentation des vices et des vertus.

Miroir historique. Les scènes de l'ancien testament occupent une très grande place ; la bible apparaît ce qu'elle fut au moyen âge, une série de figures de Jésus ; les patriarches qui symbolisent le Messie, les prophètes qui l'annoncent forment une immense chaîne qui va du premier

Digitized by Google

Adam jusqu'au second. L'évangile n'est représenté qu'en partie seulement et pour les actes contenus dans le calendrier liturgique ; les apocryphes et la *Légende dorée* sont une source vive d'inspiration ; l'histoire profane, au contraire, n'y exerce aucune influence.

Tel est minutieusement analysé l'ouvrage de M. Male ; il touche, on le voit, à des questions aussi variées que nombreuses ; la compétence de l'auteur, résultant de ses recherches considérables, donne à ce livre une valeur à laquelle il importe de rendre hommage.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

MÉLANGES

NOUVELLE HISTOIRE DE LYON [1]

Nous avons essayé déjà de faire connaître à nos lecteurs l'œuvre considérable à laquelle un érudit lyonnais, M. A. Steyert, a consacré huit ou dix années de sa laborieuse existence. L'*Université catholique* a rendu compte, en leur temps, des deux premiers volumes de la *Nouvelle Histoire de Lyon*. Le troisième est depuis quelques semaines entre les mains de ses nombreux souscripteurs qui n'auront pas à regretter la patiente confiance accordée à ses promesses. Il les a en effet largement dépassées.

Pour ne parler que de ce dernier volume, de son étendue, de ses illustrations, en un mot de ses qualités extérieures, les éditeurs et l'auteur lui-même se sont acquittés de leur dette comme n'a jamais fait aucun autre : ils ont payé avec usure le crédit qui leur avait été ouvert. 666 pages in-4°, 684 dessins, plans, reproductions artistiques de monnaies, gravures, monuments, blasons, manuscrits ou objets divers, qui sortent pour la plupart, si ce n'est en totalité, du crayon exercé de l'historien, attestent non seulement sa fécondité, mais sa scrupuleuse conscience, j'allais dire sa libéralité, et l'expression n'est que juste à l'égard des li-

(1) Troisième et dernier volume. Lyon, Bernoux et Cumin.

Digitized by Google

bcaires qui ont assumé la charge matérielle de l'entreprise.

C'est un devoir pour le critique de répéter ce qu'il disait dès le début de la publication ; elle fait honneur à l'industrie et au patriotisme lyonnais, à celui des hommes qui l'ont accomplie et aussi, ajoutons le, à ceux de nos concitoyens qui l'ont encouragée de leurs sympathies anticipées.

En seront-ils récompensés ? Oui, sans doute, car le troisième volume, qui s'ouvre avec le XVI^e^ siècle, nous transporte pour ainsi dire de plain pied dans l'époque moderne, en d'autres termes, dans un temps dont l'histoire nous intéresse généralement davantage, parce qu'il est plus rapproché de nous. Si l'érudit étudie de préférence la société moins connue du moyen âge, ainsi nommée peut-être à tort, puisqu'en réalité, M. Steyert ne me démentira point, la nôtre en est une fille parvenue à sa maturité, combien la Renaissance, malgré sa conception païenne de la vie, combien les trois siècles qui l'ont suivie attirent-ils plus encore les regards curieux d'y découvrir les premiers éléments de la civilisation, surtout dans un monde où l'on méconnaît trop volontiers que cette civilisation a une source unique, la source chrétienne ?

M. Steyert ne l'ignore pas, lui ; il sait à merveille que du jour où, il y a dix-huit cents ans, sortit d'une bourgade de la Palestine un *mandatum novum*, sont nés une nouvelle morale, un nouveau droit, un nouvel idéal social. N'eût-il consulté que son goût, peut-être se serait-il attardé à recueillir dans le *Lugdunum* de saint Pothin les échos de la divine parole, et nous n'aurions pas à nous en plaindre. Mais l'historien n'est pas maître de sa route ; il faut qu'il marche, il faut qu'il arrive : de là les 666 pages données non seulement à l'histoire politique et municipale de la cité lyonnaise, mais aussi à son développement industriel et économique pendant la période moderne. Ajoutons-y le mouvement intellectuel qui doit y trouver sa place, bien qu'il ait été plus modeste et plus effacé, sauf au temps des Valois.

Digitized by Google

***

Et quelle histoire ! Comme elle se mêle étrangement, malgré le particularisme héréditaire de nos concitoyens, à celle de la France ! Comme elle en subit désormais les chocs directs et les contre-coups, mais des contre-coups qui parfois, chose surprenante aux yeux peu clairvoyants, tournent à l'avantage de la ville jusqu'aux fautes, aux erreurs et aux désastres du pays !

C'est d'abord la refloraison des lettres et des arts antiques, qui devait d'ailleurs donner plus d'un fruit amer, mais qui dota Lyon d'une pléiade jusqu'alors inconnue de savants et d'artistes, d'imprimeurs surtout et de graveurs qui ont illustré les presses et le burin lyonnais; c'est l'inexcusable félonie du connétable de Bourbon qui, par le fait de la confiscation de ses domaines, à défaut d'un grand Parlement, objet des ardentes convoitises de la cité (1), lui en donne un petit, chargé d'administrer la justice à la Dombes désormais réunie à la couronne; c'est l'immigration italienne qui gâte les saines mœurs de notre commerce, mais lui apporte, avec la soie, des richesses nouvelles.

Puis, ce sont les guerres religieuses de la Réforme, le sac de nos églises et de nos monastères par les huguenots et les sanglantes représailles de 1572, le laborieux, le pénible gouvernement de Mandelot, un héros et un sage, répèterions-nous volontiers avec M. Steyert, si la correspondance échangée entre Charles IX et son lieutenant ne jetait quelque ombre sur l'*héroïque* désintéressement de celui-ci.

Ensuite la Ligue qui fait de Lyon une république en apparence indépendante, une sorte de ville libre se gouvernant par elle-même, mais une république en réalité dirigée par l'étranger dont elle arbore les couleurs en 1589, et

(1) La bourgeoisie lyonnaise désirait vivement avoir un parlement, parce que ses charges anoblissaient leurs possesseurs.

Digitized by Google

trompée par Charles de Savoie, duc de Nemours, dont elle ne sait pas pénétrer les projets ambitieux. Cette coupable erreur — on ne doit pas hésiter à lui donner ce nom — est heureusement rachetée cinq ans après, sous la conduite d'un courageux citoyen, Jacquet, par le peuple dont l'initiative, devançant celle de Paris, dit fort justement M. Steyert, reconstitue l'unité nationale par la dynastie et le catholicisme.

De toutes les villes de France, Lyon fut la première à se rallier à Henri IV. Cela excuse bien des défauts de clairvoyance, d'autant plus que l'or n'eut aucune part à sa soumission. Elle en fut rapidement récompensée par une nouvelle prospérité qui se prolongea deux siècles. A entendre un contemporain de Louis XIV, c'était « une chose prodigieuse de voir les caravanes continuelles de muletiers que l'Allemagne par la Croix-Rousse, le Piémont, la Provence et l'Italie par le pont du Rhône, l'Auvergne et le Languedoc par Saint-Just, font entrer à toute heure dans Lyon, et celles que Lyon fait sortir pour dispenser au reste de l'univers ce qu'il semble attendre de son industrie et de son commerce ».

Cette prospérité n'est pas entamée dans le siècle suivant, celui que l'auteur désigne sous ce titre : « La décadence morale ». Tandis que l'art de nos dessinateurs assure à notre fabrique une supériorité sur toutes ses rivales, le Consulat assainit et embellit la ville que troublent à peine une ou deux échauffourées ouvrières, rapidement et trop sévèrement réprimées, qu'émeut peut-être moins encore la diminution de l'autorité de ce conseil privilégié et, comme toutes les oligarchies, trop jaloux de ses privilèges.

Enrichie, policée, désormais accessible aux jouissances intellectuelles, la haute bourgeoisie lyonnaise l'est aussi malheureusement aux nouvelles idées philosophiques qui se répandent et aux illusions qu'elles entretiennent. La preuve en est dans l'engouement avec lequel fut accueillie la Franc-Maçonnerie dont l'installation remonte à Lyon vers 1750.

La vieille foi religieuse en souffre, mais plus encore

Digitized by Google

l'énergie morale. Celle-ci se réfugie le plus souvent dans la classe populaire, parmi les canuts ou les artisans des faubourgs, calmes et patients d'instinct, modestes dans leurs goûts et modérés dans leurs désirs, mais tenaces et résistants aux nouveautés, comme tout ce qui s'imprègne de fortes traditions, tels en un mot que les trouva 1789, dont les promesses les étonnèrent sans les éblouir, en attendant que 1793 rencontrât en eux ses plus rudes adversaires.

* * *

Voilà, pour n'en détacher au hasard que deux ou trois grandes lignes, le vaste tableau qui s'offrait à M. Steyert et dont il a dû minutieusement rassembler, puis fondre ensemble les détails.

On peut ne point partager toutes ses opinions et contester certains de ses jugements, les uns qui semblent trop indulgents et les autres trop sévères. Cela n'a rien qui puisse surprendre en histoire où les avis sont souvent si partagés. Les meilleurs peintres de portraits saisissent-ils toujours la ressemblance ?

On peut même s'étonner qu'un érudit, d'ordinaire si bien informé, ne se soit point souvenu, par exemple, que le Beaujolais a été érigé en comté en l'année 1626 à Nantes par Louis XIII, à l'occasion du mariage de son frère Gaston d'Orléans (1), que les droits de lods et ventes n'atteignaient pas les libéralités entre-vifs et que par conséquent Jacques Cœur n'a pas eu à les escamoter, enfin qu'il faut laisser au dictionnaire Larousse la fantaisie d'inscrire Louis XVIII parmi les Francs-Maçons avec Louis XVI et Pie IX. Nul ne sait mieux que lui que la franc-maçon-

(1) Gaston d'Orléans épousa en 1626 Mademoiselle de Montpensier qui lui apporta sa souveraineté de Dombes, le dauphiné d'Auvergne, la principauté de la Roche-sur-Yon, trois duchés et la baronnie de Beaujeu.

Digitized by Google

nerie, dont il a étudié avec soin et curiosité les origines à Lyon, n'avait pas à ses débuts le caractère manifestement antireligieux et antimonarchique dont elle se revêtit un peu plus tard, qu'elle séduisit les meilleurs esprits, qu'elle s'infiltra dans les hautes classes, qu'elle fut à la mode, qu'elle devint en un mot de bon ton vers 1776. Mais de cette folie passagère conclure à une adhésion définitive et réfléchie, à un lien contracté et conservé, cela s'explique peut-être chez un pamphlétaire, cela ne se comprendrait plus chez l'historien, et M. Steyert a trop conscience de sa dignité pour souscrire à cette fausse conclusion.

D'autres lui feront peut-être un grief de ses vertes censures à l'adresse du négoce, de ses satires contre la vanité bourgeoise qui, parvenue au Consulat, se fabriquait des ancêtres, comme Symphorien Champier lui-même se prétendait issu des Campegi de Pavie. M. Steyert est de taille à se défendre, et, sur ce dernier point notamment, je sais d'austères critiques qui ne lui jetteront pas la pierre. Que voulez-vous ? Il retarde sur son siècle, il est encore de celui où la célèbre Mme Cornuel répondait à cette question d'un maltôtier : « Qu'est-ce que l'opulence ? » — C'est l'avantage qu'a un maraud sur un honnête homme. »

Mais ce que personne ne pourra lui disputer, c'est la compétence historique, l'originalité, l'art de la mise en œuvre, l'abondance, la variété et la richesse des matériaux employés. C'est enfin la vigueur des tons de sa palette qui ne s'accuse nulle part mieux que dans le tableau de la résistance de Lyon en 1793, et des causes morales qui l'ont inspirée, dans ces pages sobres, mais émouvantes, où revivent l'enthousiasme, le courage et aussi hélas ! les tortures de ses malheureux défenseurs. On devait s'y attendre. Comme les riches bienfaisants auxquels, plus ils donnent, plus on demande, il a vidé là son escarcelle, il a mis à nu son patriotisme lyonnais, ses opinions, ses croyances préférées, il s'est donné tout entier tête et cœur.

Les deux derniers chapitres qui forment l'histoire du XVIIIe siècle et ouvrent celle du XIXe siècle laissent une semblable impression de sincérité doublée de convictions ar-

Digitized by Google

dentes. Ils touchent de si près à l'époque contemporaine malgré cent années qui déjà nous en séparent, ils éveillent tant de souvenirs presque personnels et aussi tant de passions restées vives, qu'il semble inutile, sinon périlleux de les analyser. Le volume s'arrête brusquement à la défaite de Waterloo, à l'esquisse de la lutte impuissante tentée par le maréchal Suchet, un de nos glorieux compatriotes, pour couvrir notre ville, enfin à l'entrée des alliés à Lyon.

L'auteur s'est-il senti épuisé ? Je ne le crois pas. Se propose-t-il de poursuivre sa course et de la conduire jusqu'à nos jours ? On en pourrait douter, à lire seulement les dernières phrases qui tombent, tristes et découragées, de sa vaillante plume.

Hélas ! oui, l'heure semble plus anxieuse et l'horizon plus sombre que jamais. La France serait-elle condamnée à coudre à ses glorieuses annales la page qui clôt l'histoire de la Pologne ? *Di avertant !*

C'est le cri de tout bon citoyen ; mais on nous permettra de préférer encore celui qui est gravé dans la chapelle de Bourbon au flanc de notre cathédrale, *Espérance !* Et M. Steyert aime trop ardemment son pays pour ne pas s'y associer.

Henri Beaune.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Catalogus codicum manu scriptorum qui in bibliotheca monasterii Einsidlensis, O. S. B., servantur, descripsit P. Gabriel Meier, bibliothecarius. — Einsidlæ, sumpt. monasterii; Lipsiæ, O. Harrassowitz, 1899, gr. in-8° de XXIV-422 p. — 25 fr.

La France est peut-être le seul pays où les révolutions n'ont pas laissé debout un seul établissement religieux ; ceux qui existent de nos jours, sans cesse menacés, datent, comme restauration ou fondation, du siècle qui va finir. Il en va autrement à l'étranger. En Suisse, au canton de Schwitz, l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln, plus connue chez nous sous le nom de Notre-Dame-des-Ermites, n'est pas moins florissante qu'au moyen âge ; tout au plus si son abbé a perdu son titre princier. Sa bibliothèque n'a fait que s'accroître ; elle contient 35.000 imprimés, dont beaucoup d'incunables, et plus de 1.500 manuscrits. Parmi ceux-ci il en est qui peuvent remonter au premier ermite du lieu, saint Meinrad, mort en 863. Dans le nombre il y en a de fort précieux, pour le texte, la calligraphie et la miniature. Des savants de toutes nations sont venus les étudier. Il y avait néanmoins utilité à les décrire en détail, pour faire connaître leurs moindres particularités au monde érudit. Einsiedeln a eu jadis un bibliothécaire fort laborieux, Gall Morel, qui a enrichi le musée confié à ses soins et en a fait le catalogue. Son successeur, le P. Meier, a pu profiter de ses recherches ; il est certain qu'il les a grandement complétées.

Le présent ouvrage ne contient pas la description de toutes les richesses paléographiques du monastère : c'est un premier volume, comprenant 500 articles, les plus importants. Dans sa préface technique, le savant bibliothécaire précise les quatorze

Digitized by Google

particularités sur lesquelles il donne les indications afférentes à chaque manuscrit : numéro (nouveau et ancien), titre, âge, matière, format, nombre de feuillets ou de pages, composition des cahiers, copiste, reliure, ornements et figures, contenu, additions, bibliographie. Cette dernière partie n'est pas celle qui a donné le moins de peine à l'auteur : préciser si un morceau est inédit ou s'il a déjà été imprimé ne sera pas chose aisée tant qu'on manquera d'un *Répertoire patrologique* par *incipit*. Les renseignements fournis à cet égard par le P. Meier supposent une érudition considérable. J'en donnerai un spécimen, sauf à rendre cette bibliographie plus claire en différenciant les noms d'auteurs par de petites capitales et les titres des livres par des italiques, système qui n'arrive pas à s'implanter en Allemagne. Il s'agit (p. 158) du « *Scaraptus* S. Pirminii, quem ed(idit) ex hoc codice Mabillon, *Vetera Analecta*, t. IV (Paris, 1685), app. p. 569 seqq. — Nova ed. (Paris, 1723), 65-73. — Gallandi *Bibl. Patr.* 13, 277. — Migne, *P. L.* 89, 1029-50. — Denuo codice diligenter collato ed. C. P. Caspari in *Kirchenhistorische Anecdota*, I (Christiania, 1883), 149-93. — Teutonice vertit Ph. Heder, *Die vorkarolingischen Glaubenshelden* (Frankf. a. M. 1858), 238-48. — Excerpta germanice ed. P. G. Morel in *Pilger*, I (Eins. 1842), 131-3, 416-7, 428-9. — Gatrio, *D. Abtei Murbach*, I (1895), 27-38. — Cf. P. Justus Landolt, *Christianisirung*, 61. — *Acta SS. Boll.* 3 nov. II, 22-3. — Caspari, l. c., viij-xj. — Hauck, *Kirchengesch. Deutschl*, I, 319-24. » On conviendra que peu de savants en France seraient en mesure de citer autant de sources sur un document de moindre importance. Plusieurs tables complètent le volume : auteurs, matières principales, poésies latines, copistes et peintres, donateurs et possesseurs ; suivent de scrupuleux « addenda et corrigenda ».

U. Chevalier.

I. **Der Prophet Iesaïa**, von August Dillmann. — 6te Auflage von Dr Rudolf Kittel. — 1 vol. in-8. Leipzig. Hirzel, 1898.

II. **A Glossary of Aramaïc Inscriptions**, by Stanley Cook. — 1 vol. in-8, pp. viii-128. — Cambridge. University Press. 1898. 9 fr. 40.

I. M. Kittel, professeur à l'Université de Breslau, a réédité le commentaire publié sur Isaïe par Dillmann, mort, comme on le sait, en 1894. Ce n'est pas une simple réimpression. M. Kit-

Digitized by Google

tel a revisé l'œuvre d'un bout à l'autre, et y a fait de nombreuses modifications de détail. Le travail de Dillmann était très remarquable. Sans doute, la forme en était un peu sévère ; il fallait une application très énergique pour en soutenir l'étude. Mais la science considérable, l'érudition extraordinaire, et la critique puissante qui se manifestaient dans tout le cours de l'ouvrage faisaient pardonner l'âpreté du dehors. En rédigeant cette nouvelle édition, M. Kittel n'a pas entrepris de diminuer l'austérité du volume ; à ce point de vue, il lui a laissé absolument le même caractère. Pour le fond, les changements qu'il a faits donnent lieu à deux critiques principales : 1° en un certain nombre de cas, il a purement et simplement passé sous silence des opinions que Dillmann mentionnait comme étant au moins dignes d'attention. C'est un inconvénient pour le lecteur qui veut être bien renseigné sur le mouvement des idées et qui tient à pouvoir comparer ensemble et juger personnellement les principales interprétations proposées pour chaque texte. 2° M. Kittel n'avertit pas toujours, dans les points particuliers, de la divergence de ses opinions avec celles que Dillmann émettait dans la cinquième édition. Evidemment, il agit ainsi pour ne pas trop charger son volume de références ; toutefois, cette sixième édition étant la première publiée depuis la mort de Dillmann, on serait heureux de pouvoir y discerner dès l'abord, pour chaque détail, ce qu'elle maintient et ce qu'elle change dans les idées de l'illustre critique.

D'ailleurs, ces *desiderata* ne diminuent en rien la valeur historique et philologique de l'ouvrage. C'est sous ce double rapport qu'il est d'une importance incontestable.

Aussi doit-il être non seulement consulté, mais encore étudié à fond par tous les hébraïsants qui veulent se livrer à un travail sérieux sur le livre d'Isaïe, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions sur les questions théologiques.

II. M. Cook réunit dans ce glossaire tous les mots qui se rencontrent dans les inscriptions araméennes, connues jusqu'à présent. Les orientalistes n'avaient pas encore d'ouvrage semblable à leur disposition. Celui-ci leur sera d'autant plus utile que l'auteur se montre bien au courant des plus récentes découvertes. Le travail de M. Cook n'est pas seulement une importante contribution à l'étude des différents dialectee araméens ; il est encore un excellent service rendu à la philologie sémitique comparée. Il réunit comme en un centre, des données

Digitized by Google

éparses à travers quantité de publications, sur lesquelles il commence par fournir (pp. 7-10) des renseignements bibliographiques fort précieux. Les nouvelles découvertes d'inscriptions qui ne manqueront pas de se faire, espérons-le, chaque année, donneront probablement à l'auteur l'occasion de faire une seconde édition de son glossaire dans un certain temps. Nous souhaitons qu'alors il veuille bien ajouter à la fin du volume un répertoire anglais-araméen de tous les mots qui s'y rencontrent. Ce sera un complément très utile pour faciliter les recherches.

S. R.

Le Don de la Pentecôte. — *Méditations sur le Saint-Esprit*, par le R. P. MESCHLER, de la Compagnie de Jésus, traduit de l'Allemand par l'abbé Philippe MAZOYER, du clergé de Paris. 2 vol. in-12 de 339 et 353 pp., Paris, P. Lethielleux. 6 fr.

Plusieurs traités ont été composés déjà pour nous enseigner et nous faciliter la dévotion envers le Saint-Esprit. Nous ne nous rappelons pas en avoir rencontré un seul qui fût digne du sujet traité. Celui du P. Meschler, au contraire, est plein de doctrine et d'onction, et se recommande à toutes les âmes qui aiment une nourriture solide et conforme à la saine théologie. Pour bien connaître le don de la Pentecôte, au point de vue purement dogmatique, nous pourrions citer quelque chose de préférable à l'ouvrage du P. Meschler. Mais, pour les fidèles qui veulent surtout des considérations pratiques, toujours basées sur la vraie doctrine, nous n'avons rien de meilleur à recommander que ce recueil de méditations. L'auteur nous dit « qu'elles serviront surtout aux prêtres et aux religieux », et il a bien raison : nous ne pouvions lui décerner un plus bel éloge qu'en nous ralliant à son sentiment.

E. H.

Vers l'Eternité, par M. l'abbé POULIN, second vicaire à Sainte-Clotilde. Un beau volume in-12 de 430 pages, précédé d'une lettre de Mgr l'évêque du Mans et de Mgr l'évêque de Sinope. Prix 3.50. Anc. Maison Gaume et Cie, X. Rondelet et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

L'auteur, dans la préface, s'exprime ainsi : « Ce livre n'est pas écrit directement pour les indifférents ni pour les impies. Il s'adresse aux âmes fatiguées, lasses du monde, affaiblies par

Digitized by Google

mille luttes. On n'y retrouvera pas une marche didactique, un exposé catéchistique, une série de démonstrations rigoureuses ; non, ce sont des cris entendus, des échos de souffrances innomées, des réponses brèves aux questions muettes, des souvenirs, des espérances, et ça et là, peut-être, une page vécue. Cette œuvre n'ose se réclamer que d'un seul mérite : être sincère. Par elle on a espéré faire un peu de bien... Aux justes, aux bons, à toux ceux qui poursuivent leur route vers l'Idéal, à travers les chemins incertains et les tènèbres de ce monde, guidés seulement par la lumière de la foi, ces pages voudraient donner le sentiment profond, vivant, des biens éternels... Vers l'Eternité ! que ce titre est bon ! qu'il dit de choses, et comme d'un seul mot il emporte l'âme ! N'est-ce pas là tout le sens de la vie, son orientation, son but ? »

Cet ouvrage est une bonne fortune pour le public, dont une partie connaît déjà et apprécie, comme ils le méritent, les articles de l'écrivain infatigable qu'est le « Parisien » de la « *Croix*. »

Ue doctrine sûre, des pensées originales et puissantes, exprimées dans une langue pleine de fraîcheur et de poésie communicative, tels sont, brièvement énoncés, les traits saillants de *Vers l'Eternité*, qui se recommande suffisamment de lui-même.

F. G.

Digitized by Google

CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Le grand Jubilé de 1900. — II. Causes diverses de Béatification et de Canonisation. — III. L'Eucharistie et le Sacré-Cœur de Jésus. — IV. Messe basse de *Requiem* pour les pauvres. — V. L'évêque diocésain peut-il céder son trône à un autre évêque? — VI. Les ministres hérétiques dans les œuvres catholiques. — VII. Retard pour le Baptême.

I. Le 10 mai dernier, Léon XIII a publié à Rome la bulle du grand Jubilé universel pour l'année sainte 1900. Ce n'est pas un jubilé extraordinaire, comme les Souverains Pontifes en accordent parfois pour des circonstances particulières; mais c'est le jubilé *ordinaire*, qui a lieu tous les 25 ans, et qui est plus solennel encore quand il se trouve à un changement de siècle. Suivant l'usage, ce grand jubilé ne se gagnera en 1900 qu'à Rome même, et l'année suivante il sera étendu à tout l'univers.

Il s'ouvrira à Rome le jour de Noël de la présente année et se terminera le jour de Noël de l'année 1900.

Les conditions sont la confession et la communion, et la visite des quatre basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie-Majeure, au moins une fois par jour, pendant vingt jours consécutifs ou non pour ceux qui habitent Rome, et pendant dix jours seulement pour les étrangers. A chaque visite, on doit prier aux intentions du Souverain Pontife.

Digitized by Google

Ceux qui à Rome, ou même en voyage, seront empêchés par la maladie de faire les visites prescrites, gagneraient néanmoins le Jubilé en remplissant les autres conditions.

II. A la veille du mois de mai dernier, Léon XIII a approuvé les deux miracles proposés pour la canonisation du bienheureux *Jean-Baptiste de la Salle*, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Le deux juillet, le Souverain Pontife a déclaré qu'on pouvait procéder sûrement à la solennelle canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. La date en sera fixée ultérieurement.

Au commencement de juillet, le Souverain Pontife a fait publier le décret de Béatification, ou de déclaration de martyre *des Prêtres des Missions Etrangères de Paris*, des prêtres indigènes et des chrétiens, mis à mort en haine de la foi, en Chine, au Tonkin et en Cochinchine.

Parmi eux, on remarque Mgr Jean-Gabriel Taurin-Dufresse, évêque de Tabarca et vicaire apostolique du Su-Tchuen; Pierre Dumoulin-Borie, évêque élu; François-Isidore Gagelin, pro-vicaire général de la Cochinchine; Augustin Chapdelaine; Jean-Charles Cornay; Augustin Schœffler; Jean-Louis Bonnard; François Jaccard; Joseph Marchand.

Léon XIII a solennellement déclaré qu'il *constait* du martyre, de la cause du martyre, et des miracles, pour quarante-sept d'entre eux; et relativement aux Vénérables serviteurs de Dieu, Mathieu Gam et Jean-Louis Bonnard, bien que des miracles n'aient pas été constatés, comme la preuve est faite concernant le martyre et la cause du martyre, il a déclaré qu'on pouvait passer outre et procéder à l'effet dont il s'agit.

Le 15 mai dernier, Sa Sainteté a daigné signer le décret d'Introduction de la cause du vénérable serviteur de Dieu *Michel Garicoïts*, prêtre, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, dont la maison-mère est à Betharram, dans le diocèse de Bayonne.

Le même jour, le Souverain Pontife a confirmé la sentence du Cardinal Vicaire, relativement au culte immémorial rendu au serviteur de Dieu *Raymond de Capoue*, 23e Maître général de l'Ordre de Saint-Dominique, qui se trouve placé par là-même au nombre des Bienheureux.

III. — Par une lettre encyclique du 25 mai dernier, Léon XIII a ordonné, pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus, et les deux jours suivants, un triduum solennel avec chant ou récitation des

Digitized by Google

litanies du Sacré-Cœur, et, le dernier jour, consécration du genre humain tout entier au Sacré-Cœur de Jésus.

Le préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites vient en outre d'adresser à tous les évêques une circulaire, au nom du Souverain Pontife, afin de leur recommander plus instamment de favoriser la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, leur indiquant en particulier la récitation des litanies et la dévotion du premier vendredi du mois.

Le 11 février, le Souverain Pontife a envoyé à Mgr Doutreloux, évêque de Liège et président du bureau permanent des Congrès Eucharistiques, une lettre française dans laquelle il approuve et bénit le Congrès Eucharistique de Lourdes; et, par un bref du 18 mai, il a désigné le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, pour présider le congrès en son nom, en qualité de légat apostolique. Ce congrès a eu lieu, au mois d'août, avec un plein succès.

Un bref du 6 février accorde une indulgence de deux cents jours, à gagner chaque fois qu'on récitera l'une des quatre prières approuvées en l'honneur du Cœur Eucharistique de Jésus. Un autre bref, du 6 mars, accorde aussi des indulgences à la dévotion connue sous le nom d'*Hommage au Sacré-Cœur*.

IV. — A la demande de plusieurs curés, le doute suivant a été proposé à la Sacrée Congrégation des Rites :

Quand la famille d'un défunt pauvre ne peut faire les frais d'une messe chantée pour les funérailles, peut-on dire une messe basse sous les mêmes clauses et conditions avec lesquelles la messe chantée est concédée ?

Le 9 mai 1899, la Sacrée Congrégation a répondu :

Affirmativement, on peut permettre dans ce cas une messe basse pour les funérailles, au lieu de la messe chantée, pourvu que les dimanches et les fêtes de précepte on n'omette pas la messe correspondant à l'office du jour.

Cette réponse a été confirmée le 12 juin par le Souverain Pontife.

V. — Comme la facilité actuelle des voyages permet souvent aux évêques de se réunir soit pour célébrer plus solennellement une fête, soit pour tenir des assemblées épiscopales, le doute suivant a été proposé à la Sacrée Congrégation des Rites :

L'évêque diocésain a-t-il le droit de céder son trône à un autre évêque, avec l'assistance des chanoines qui lui est due à lui-même ?

Le 9 mai, la Sacrée Congrégation a répondu :

Digitized by Google

Affirmativement, pourvu que l'évêque invité ne soit pas le coadjuteur ou l'auxiliaire de l'évêque diocésain, ou son vicaire général, ou même une dignité ou un chanoine de cette église. De même que les cardinaux, évêques, suburbicaires ou titulaires des églises de Rome ne peuvent céder leur trône qu'à des cardinaux, ainsi convient il que les cardinaux qui sont évêques dans d'autres diocèses ne cèdent leur trône qu'à d'autres cardinaux.

VI. — La Supérieure générale des Petites-Sœurs des Pauvres a demandé au Saint-Siège quelle conduite les sœurs doivent tenir quand parmi les vieillards hospitalisés dans leurs maisons, se trouve un non-catholique, qui, sur la fin de sa vie, malgré tous les efforts faits pour qu'il meure converti à la vraie religion, demande absolument l'assistance d'un ministre hérétique. Les sœurs peuvent-elles appeler ce ministre ?

Le 14 décembre 1898, le Saint-Office a répondu en renvoyant à deux réponses précédentes, *in Colonien.*, du 14 mars 1848, et au Vicaire apostolique d'Egypte, du 5 février 1872. De ces réponses il résulte que, dans ces cas, il n'est permis de demander le ministre hérétique, ni aux sœurs, ni à d'autres personnes catholiques affectées à l'administration ou au service de l'établissement; et il est bon qu'on le déclare à l'occasion; mais, pour appeler le ministre, on peut se servir d'une personne appartenant à la même secte; ainsi on sauve le principe en ce qui concerne la prohibition de la communication *in divinis*.

Evidemment cette décision convient aux hôpitaux et à toutes les œuvres catholiques qui reçoivent des dissidents.

VII. — Un évêque expose au Souverain Pontife que dans son diocèse il a trouvé enraciné le déplorable abus de retarder le baptême, pendant des semaines, des mois et même des années, sous des prétextes futiles, surtout parce que le parrain ou la marraine sont absents ou doivent venir de loin. Il demande si, quand on prévoit un long retard, on ne pourrait pas autoriser la sage-femme à conférer le baptême.

Le Saint-Office a répondu, le 11 janvier 1899 :

Il faut insister pour que le baptême soit conféré le plus tôt possible. On pourra permettre que la sage-femme le donne, quand il y aura lieu de craindre positivement un danger de mort pour l'enfant pendant le délai. C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LEON XIII

AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES

ET AU CLERGÉ DE FRANCE

A Nos Vénérables Frères les Archevêques, Evêques et au clergé de France

Vénérables Frères,
Très Chers Fils,

Depuis le jour où Nous avons été élevé à la Chaire pontificale, la France a été constamment l'objet de Notre sollicitude et de Notre affection toute particulière.

C'est chez elle, en effet, que, dans le cours des siècles, mû par les insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Evangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a

Digitized by Google

prédestinée à être le défenseur de son Eglise et l'instrument de ses grandes œuvres : *Gesta Dei per Francos.*

A une si haute mission correspondent évidemment de nombreux et graves devoirs. Désireux, comme Nos prédécesseurs, de voir la France accomplir fidèlement le glorieux mandat dont elle a été chargée, Nous lui avons plusieurs fois déjà, durant Notre long Pontificat, adressé Nos conseils, Nos encouragements, Nos exhortations. Nous l'avons fait tout spécialement dans Notre Lettre Encyclique du 8 février 1884, *Nobilissima Gallorum gens*, et dans Notre Lettre du 16 février 1892, publiée dans l'idiome de la France et qui commence par ces mots : *Au milieu des sollicitudes.* Nos paroles ne sont pas demeurées infructueuses, et Nous savons par vous, Vénérables Frères, qu'une grande partie du peuple français tient toujours en honneur la foi de ses ancêtres et remplit avec fidélité les devoirs qu'elle impose. D'autre part, Nous ne saurions ignorer que les ennemis de cette foi sainte ne sont pas demeurés inactifs, et qu'ils sont parvenus à bannir tout principe de religion d'un grand nombre de familles, qui, par suite, vivent dans une lamentable ignorance de la vérité révélée et dans une complète indifférence pour tout ce qui touche à leurs intérêts spirituels et au salut de leurs âmes.

Si donc, et à bon droit, Nous félicitons la France d'être pour les nations infidèles un foyer d'apostolat, Nous devons encourager aussi les efforts de ceux de ses fils qui, enrôlés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, travaillent à évangéliser leurs compatriotes, à les prémunir contre l'envahissement du naturalisme et de l'incrédulité avec leurs funestes et inévitables conséquences. Appelés par la volonté de Dieu à être les sauveurs du monde, les prêtres doivent toujours, et avant tout, se rappeler qu'ils sont, de par l'institution même de Jésus-Christ, « le sel de la terre » (1), d'où saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, conclut avec raison « qu'ils doivent être l'exemple des fidèles dans leurs

(1) *Matth.*, v, 13.

Digitized by Google

paroles et dans leurs rapports avec le prochain, par leur charité, leur foi et leur pureté (1) ».

Qu'il en soit ainsi du clergé de France, pris dans son ensemble, ce Nous est toujours, Vénérables Frères, une grande consolation de l'apprendre, soit par les relations quadriennales que vous Nous envoyez sur l'état de vos diocèses, conformément à la Constitution de Sixte-Quint, soit par les communications orales que Nous recevons de vous, lorsque Nous avons la joie de Nous entretenir avec vous et de recevoir vos confidences. Oui, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie : telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage.

Toutefois, en raison même de la tendre et profonde affection que Nous lui portons ; tout à la fois pour satisfaire au devoir de Notre ministère apostolique et pour répondre à Notre vif désir de le voir demeurer toujours à la hauteur de sa grande mission, Nous avons résolu, Vénérables Frères, de traiter dans la présente Lettre quelques points que les circonstances actuelles recommandent de la façon la plus instante à la consciencieuse attention des premiers Pasteurs de l'Eglise de France et des prêtres qui travaillent sous leur autorité.

C'est d'abord chose évidente que, plus un office est relevé, complexe, difficile, plus longue et plus soignée doit être la préparation de ceux qui sont appelés à le remplir. Or, existe-t-il sur la terre une dignité plus haute que celle du sacerdoce, et un ministère imposant une plus lourde responsabilité que celui qui a pour objet la sanctification de tous les actes libres de l'homme ? N'est-ce pas du gou-

(1) I *Tim.*, IV, 12.

Digitized by Google

vernement des âmes que les Pères ont dit avec raison, que c'est « l'art des arts », c'est-à-dire le plus important et le plus délicat de tous les labeurs auxquels un homme puisse être appliqué au profit de ses semblables, *ars artium regimen animarum* (1) ? Rien donc ne devra être négligé pour préparer à remplir dignement et fructueusement une telle mission, ceux qu'une vocation divine y appelle.

Avant toute chose, il convient de discerner parmi les jeunes enfants, ceux en qui le Très-Haut a déposé le germe d'une semblable vocation. Nous savons que, dans un certain nombre de diocèses de France, grâce à vos sages recommandations, les prêtres des paroisses, surtout dans les campagnes, s'appliquent avec un zèle et une abnégation que Nous ne saurions trop louer, à commencer eux-mêmes les études élémentaires des enfants dans lesquels ils ont remarqué des dispositions sérieuses à la piété et les aptitudes au travail intellectuel. Les écoles presbytérales sont ainsi comme le premier degré de cette échelle ascendante qui, d'abord par les Petits, puis par les Grands Séminaires, fera monter jusqu'au sacerdoce les jeunes gens auxquels le Sauveur a répété l'appel adressé à Pierre et à André, à Jean et à Jacques : Laissez vos filets « suivez-moi ; je veux faire de vous des pêcheurs « d'hommes » (2).

Quant aux Petits Séminaires, cette très salutaire institution a été souvent et justement comparée à ces pépinières, où sont mises à part les plantes qui réclament des soins plus spéciaux et plus assidus, moyennant lesquels seuls elles peuvent porter des fruits et dédommager de leurs peines ceux qui s'appliquent à les cultiver. Nous renouvelons à cet égard la recommandation que, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, Notre prédécesseur Pie IX adressait aux Evêques. Elle se référait elle-même à une des plus importantes décisions des Pères du saint Concile de Trente. C'est la gloire de l'Eglise de France, dans le siècle

(1) S. Greg. M. *Lib. Regulæ Past.*, P. I, c. I.
(2) *Matth.*, IV, 19.

Digitized by Google

présent d'en avoir tenu le plus grand compte, puisqu'il n'est pas un seul des 94 diocèses dont elle se compose, qui ne soit doté d'un ou de plusieurs Petits Séminaires.

Nous savons, Vénérables Frères, de quelles sollicitudes vous entourez ces institutions si justement chères à votre zèle pastoral, et Nous vous en félicitons. Les prêtres qui, sous votre haute direction, travaillent à la formation de la jeunesse appelée à s'enrôler plus tard dans les rangs de la milice sacerdotale, ne sauraient trop souvent méditer devant Dieu l'importance exceptionnelle de la mission que vous leur confiez. Il ne s'agit pas pour eux, comme pour le commun des maîtres, d'enseigner simplement à ces enfants les éléments des lettres et des sciences humaines. Ce n'est là que la moindre partie de leur tâche. Il faut que leur attention, leur zèle, leur dévouement soient sans cesse en éveil et en action, d'une part pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples, à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toutes les influences funestes soit du dehors, soit du dedans. Ils ont donc à remplir un ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation. Afin de soutenir leur courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront soin de le retremper aux sources les plus pures de l'esprit de foi. Ils ne perdront jamais de vue, qu'ils n'ont point à préparer pour des fonctions terrestres, si légitimes et honorables soient-elles, les enfants dont ils forment l'intelligence, le cœur, le caractère. L'Eglise les leur confie pour qu'ils deviennent capables un jour d'être des prêtres, c'est-à-dire des missionnaires de l'Evangile, des continuateurs de l'œuvre de Jésus-Christ, des distributeurs de sa grâce et de ses sacrements. Que cette considération toute surnaturelle se mêle incessamment à leur double action de professeurs et d'éducateurs et soit comme ce levain qu'il faut mélanger au meilleur froment, suivant la parabole évangé-

Digitized by Google

lique, pour le transformer en un pain savoureux et substantiel (1).

Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos Petits Séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'Etat et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des collèges libres placés sous la tutelle des Evêques ou des Congrégations religieuses, soit à l'enseignement supérieur dans les Facultés catholiques que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses Universités.

Toutefois, et après avoir fait à cette exigence des programmes la part qu'imposent les circonstances, il faut que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés. Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Petau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. Or, c'est l'étude des belles lettres qui a puissamment aidé ces hommes à devenir de très vaillants et utiles ouvriers au service de l'Eglise, et les a rendus ca-

(1) *Matth.*, XIII, 33.

Digitized by Google

pables de composer des ouvrages vraiment dignes de passer à la postérité, et qui contribuent encore de nos jours à la défense et à la diffusion de la vérité révélée. En effet, c'est le propre des belles lettres, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans l'âme des jeunes gens tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement, de la rectitude et de l'ampleur, et au langage, de l'élégance et de la distinction.

Cette considération acquiert une importance spéciale quand il s'agit des littératures grecque et latine, dépositaires des chefs-d'œuvre de science sacrée que l'Eglise compte à bon droit parmi ses plus précieux trésors. Il y a un demi-siècle, pendant cette période trop courte de véritable liberté, durant laquelle les Evêques de France pouvaient se réunir et concerter les mesures qu'ils estimaient les plus propres à favoriser les progrès de la religion et, du même coup, les plus profitables à la paix publique, plusieurs de vos conciles provinciaux, Vénérables Frères, recommandèrent de la façon la plus expresse la culture de la langue et de la littérature latines. Vos collègues d'alors déploraient déjà que, dans votre pays, la connaissance du latin tendît à décroître (1).

Si, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et avec

(1) Porro linguam latinam apud nos obsolescere nec quisquam est qui nesciat, et viri prudentes conqueruntur. Discitur tardissime, celerrime dediscitur. (*Litt. Synod. Patrum Conc. Paris. ad clericos et fideles*, an. 1849, in *Collectio Lacensis*, tom. IV, col. 86.)

Digitized by Google

l'apôtre Nous vous dirions, Vénérables Frères : « Gardez-en le dépôt » (1) avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur quand les mauvais jours seraient passés (2).

Une fois en possession de la langue latine, qui est comme la clef de la science sacrée, et les facultés de l'esprit suffisamment développées par l'étude des belles lettres, les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce passent du Petit au Grand Séminaire. Ils s'y prépareront, par la piété et l'exercice des vertus cléricales, à la réception des saints Ordres, en même temps qu'ils s'y livreront à l'étude de la philosophie et de la théologie.

Nous le disions dans Notre Encyclique *Æterni Patris*, dont Nous recommandons de nouveau la lecture attentive à vos séminaristes et à leurs maîtres, et Nous le disions en nous appuyant sur l'autorité de saint Paul : c'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (3), que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans ont tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que Nous exprimions alors : « Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci que des opinions erronées sur toutes choses,

(1) I *Tim.*, IV, 20.
(2) II *Mach.*, I, 19-22.
(3) *Col*, II, 8.

Digitized by Google

divines et humaines, des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits (1) ».

Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce Nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage. Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus Nos justes préoccupations, et Nous comptons que vous redoublerez de sollicitude et de vigilance pour écarter de l'enseignement de vos Séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie, mettant plus que jamais en honneur les méthodes que Nous recommandions dans Notre Encyclique précitée du 4 août 1879.

Moins que jamais à notre époque, les élèves de vos Petits et de vos Grands Séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliqués, mais avec mesure et dans de sages proportions. Il n'est donc nullement nécessaire que, dans les cours de sciences, annexés à l'étude

(1) Encyclique : *Æterni Patris.*

Digitized by Google

de la philosophie, les professeurs se croient obligés d'exposer en détail les applications presque innombrables des sciences physiques et naturelles aux diverses branches de l'industrie humaine. Il suffit que leurs élèves en connaissent avec précision les grands principes et les conclusions sommaires, afin d'être en état de résoudre les objections que les incrédules tirent de ces sciences contre les enseignements de la révélation.

Par-dessus tout, il importe que, durant deux ans au moins, les élèves de vos grands Seminaires étudient avec un soin assidu la philosophie *rationnelle*, laquelle disait un savant Bénédictin, l'honneur de son Ordre et de la France, dom Mabillon, leur sera d'un si grand secours, non seulement pour leur apprendre à bien raisonner et à porter de justes jugements, mais pour les mettre à même de défendre la foi orthodoxe contre les arguments captieux et souvent sophistiques des adversaires (1).

Viennent ensuite les sciences sacrées proprement dites, à savoir la Théologie dogmatique et la Théologie morale, l'Ecriture Sainte, l'Histoire ecclésiastique et le Droit Canon. Ce sont là des sciences propres au prêtre. Il en reçoit une première initiation pendant son séjour au Grand Séminaire ; il devra en poursuivre l'étude tout le reste de sa vie.

La théologie, c'est la science des choses de foi. Elle s'alimente, nous dit le pape Sixte-Quint, à ces sources toujours jaillissantes qui sont les Saintes Ecritures, les décisions des Papes, les décrets des Conciles (2).

Appelée positive et spéculative ou scolastique, suivant la méthode qu'on emploie pour l'étudier, la théologie ne se borne pas à proposer les vérités à croire ; elle en scrute le fond intime, elle en montre les rapports avec la raison humaine, et, à l'aide des ressources que lui fournit la vraie philosophie, elle les explique, les développe, et les adapte exactement à tous les besoins de la défense et de la propa-

(1) De Studiis Monasticis Part. II. c. 9.
(2) Const. Apost. Triumphantis Jerusalem.

Digitized by Google

gation de la foi. A l'instar de Béléséel, à qui le Seigneur avait donné son esprit de sagesse, d'intelligence et de science, en lui confiant la mission de bâtir son Temple, le théologien « taille les pierres précieuses des divins dogmes, les assortit avec art, et par l'encadrement dans lequel il les place, en fait ressortir l'éclat, le charme et la beauté » (1).

C'est donc avec raison que le même Sixte-Quint appelle cette théologie (et il parle spécialement ici de la théologie scolastique) un don du ciel et demande qu'elle soit maintenue dans les écoles et cultivée avec une grande ardeur, comme étant ce qu'il y a de plus fructueux pour l'Eglise (2).

Est-il besoin d'ajouter que ce livre par excellence où les élèves pourront étudier avec plus de profit la théologie scolastique, est la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin? Nous voulons donc que les professeurs aient soin d'en expliquer à tous leurs élèves la méthode, ainsi que les principaux articles relatifs à la foi catholique.

Nous recommandons également que tous les séminaristes aient entre les mains et relisent souvent le livre d'or, connu sous le nom de Catéchisme du Saint Concile de Trente ou Catéchisme romain, dédié à tous les prêtres investis de la charge pastorale (*Catechismus ad parochos*). Remarquable à la fois par la richesse et l'exactitude de la doctrine et par l'élégance du style, ce Catéchisme est un précieux abrégé de toute la théologie dogmatique et morale. Qui le posséderait à fond, aurait toujours à sa disposition les ressources à l'aide desquelles un prêtre peut prêcher avec fruit, s'acquitter dignement de l'important ministère de la confession et de la direction des âmes, et être en état de réfuter victorieusement les objections des incrédules.

Au sujet de l'étude des Saintes Ecritures, Nous appelons de nouveau votre attention, Vénérables Frères, sur les enseignements que Nous avons donnés dans Notre

(1) Même Constitution.

(2) Pretiosas divini dogmatis gemmas insculpe, fideliter coapta, adorna sapienter; adiice splendorem, gratiam, venustatem. (*S. Vinc. Lir. Commonit. c.* II).

Digitized by Google

Encyclique *Providentissimus Deus* (1), dont Nous désirons que les professeurs donnent connaissance à leurs disciples, en y ajoutant les explications nécessaires. Ils les mettront spécialement en garde contre des tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible, et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres Saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé, de leurs propres mains, à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. Dans Notre Encyclique précitée, ainsi que dans un autre document (2), Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités. Tout en encourageant nos exégètes à se tenir au courant des progrès de la critique, Nous avons fermement maintenu les principes sanctionnés en cette matière par l'autorité traditionnelle des Pères et des Conciles, et renouvelés de nos jours par le Concile du Vatican.

L'histoire de l'Eglise est comme un miroir où resplendit la vie de l'Eglise à travers les siècles. Bien plus encore que l'histoire civile et profane, elle démontre la souveraine liberté de Dieu et son action providentielle sur la marche des événements. Ceux qui l'étudient ne doivent jamais perdre de vue qu'elle renferme un ensemble de faits dogmatiques qui s'imposent à la foi et qu'il n'est permis à personne de révoquer en doute. Cette idée directrice et surnaturelle qui préside aux destinées de l'Eglise est en même temps le flambeau dont la lumière éclaire son histoire. Toutefois, et parce que l'Eglise qui continue parmi les hommes la vie du Verbe incarné, se compose

(1) 18 nov. 1893.

(2) Genus interpretandi audax atque immodice liberum (*Lettre au Ministre Général des Frères Mineurs*, 25 nov. 1898).

Digitized by Google

d'un élément divin et d'un élément humain, ce dernier doit être exposé par les maîtres et étudié par les élèves avec une grande probité. Comme il est dit au livre de Job, « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges. » (1)

L'historien de l'Eglise sera d'autant plus fort pour faire ressortir son origine divine, supérieure à tout concept d'ordre purement terrestre et naturel, qu'il aura été plus loyal à ne rien dissimuler des épreuves que les fautes de ses enfants, et parfois même de ses ministres, ont fait subir à cette Epouse du Christ dans le cours des siècles. Etudiée de cette façon, l'histoire de l'Eglise, à elle toute seule, constitue une magnifique et concluante démonstration de la vérité et de la divinité du christianisme.

Enfin, pour achever le cycle des études par lesquelles les candidats au sacerdoce doivent se préparer à leur futur ministère, il faut mentionner le Droit canonique, ou science des lois et de la jurisprudence de l'Eglise. Cette science se rattache par des liens très intimes et très logiques à celle de la théologie dont elle montre les applications pratiques à tout ce qui concerne le gouvernement de l'Eglise, la dispensation des choses saintes, les droits et les devoirs de ses ministres, l'usage des biens temporels, dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa mission. « Sans la connaissance du Droit canonique (disaient fort bien les Pères d'un de vos Conciles provinciaux) la théologie est imparfaite, incomplète, semblable à un homme qui serait privé d'un bras. C'est l'ignorance du Droit canon qui a favorisé la naissance et la diffusion de nombreuses erreurs sur les droits des Pontifes Romains, sur ceux des évêques et sur la puissance que l'Eglise tient de sa propre constitution dont elle proportionne l'exercice aux circonstances » (2).

(1) Numquid Deus indiget vestro mendacio? (*Job*, XIII, 77.)

(2) Theologicarum doctrinarum solidæ scientiæ coniungi debet Sacrorum Canonum cognitio.... sine qua theologia erit imperfecta et quasi manca, nec non multi errores de Romani Pontificis, episcoporum juribus ac præsertim de potestate quam Ecclesia jure proprio exercuit, pro varietate temporum, forsitan serpent et paulatim invalescent (*Conc. prov. Bitur. a. 1868*).

Digitized by Google

Nous résumerons tout ce que nous venons de dire sur vos Petits et vos Grands Séminaires par cette parole de saint Paul, que Nous recommandons à la fréquente méditation des maîtres et des élèves de vos athénées ecclésiastiques : « O Timothée, gardez avec soin le dépôt qui vous a été confié. Fuyez les profanes nouveautés de paroles et les objections qui se couvrent du faux nom de science; car tous ceux qui en ont fait profession, ont erré au sujet de la foi (1). »

C'est à vous maintenant, très chers Fils, qui, ordonnés prêtres, êtes devenus les coopérateurs de vos Evêques, c'est à vous que Nous voulons adresser la parole. Nous connaissons, et le monde entier connaît comme Nous, les qualités qui vous distinguent. Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez ou les inspirateurs ou les apôtres. Dociles aux conseils que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Rerum Novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès; vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social, et pour un si difficile labeur, vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux et les revues périodiques. Toutes ces choses, en elles-mêmes, sont très louables et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligent et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.

Toutefois, très chers Fils, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux, auxquels vous ne manquerez pas de vous con-

(1) O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt (I *Tim.*, VI, 20-21).

Digitized by Google

former, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde.

Souvenez-vous avant toute chose que, pour être profitable au bien et digne d'être loué, le zèle doit être « accompagné de discrétion, de rectitude et de pureté ». Ainsi s'exprime le grave et judicieux Thomas a Kempis (1). Avant lui saint Bernard, la gloire de votre pays au XII^e^ siècle, cet apôtre infatigable de toutes les grandes causes qui touchaient à l'honneur de Dieu, aux droits de l'Eglise, au bien des âmes, n'avait pas craint de dire que « séparé de la science, et de l'esprit de discernement ou de discrétion, le zèle est insupportable.... que plus le zèle est ardent, plus il est nécessaire qu'il soit accompagné de cette discrétion qui met l'ordre dans l'exercice de la charité et sans laquelle la vertu elle-même peut devenir un défaut et un principe de désordre (2). »

Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir est d'autant plus indispensable que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. Tel acte, telle mesure, telle pratique de zèle pourront être excellents en eux-mêmes, lesquels, vu les circonstances, ne produiront que des résultats fâcheux. Les prêtres éviteront cet inconvénient et ce malheur si, avant d'agir et dans l'action, ils ont soin de se conformer à l'ordre établi et aux règles de la discipline. Or, la discipline ecclésiastique exige l'union entre les divers membres de la hiérarchie, le respect et l'obéissance des inférieurs à l'égard des supérieurs. Nous le disions naguère dans Nos lettres à l'Archevêque de Tours : « L'édifice de l'Eglise, dont Dieu lui-même est l'architecte, repose sur un très visible fondement, d'abord sur l'autorité de Pierre

(1) Zelus animarum laudandus est si sit discretus, rectus et purus.

(2) Importabilis siquidem absque scientia est zelus... Quo igitur zelus fervidior ac vehementior spiritus, profusiorque charitas, eo vigilantiori opus scientia est quæ zelum supprimat, spiritum temperet, ordinet charitatem. Tolle hanc (discretionem) et virtus vitium erit, ipsaque affectio naturalis in pertubationem magis convertetur exterminiumque naturæ (S. BERN., *Serm.* XLIX *in Cant. n.* 5).

Digitized by Google

et de ses successeurs, mais aussi sur les Apôtres et les successeurs des Apôtres, qui sont les Evêques ; de telle sorte que, écouter leur voix ou la mépriser, équivaut à écouter où à mépriser Jésus-Christ lui-même. » (1)

Ecoutez donc les paroles adressées par le grand martyr d'Antioche, saint Ignace, au clergé de l'Eglise primitive : « Que tous obéissent à leur Evêque comme Jésus-Christ a obéi à son Père. Ne faites en dehors de votre Evêque rien de ce qui touche au service de l'Eglise, et de même que Notre-Seigneur n'a rien fait que dans une étroite union avec son Père, vous, prêtres, ne faites rien sans votre Evêque. Que tous les membres du corps presbytéral lui soient unis, de même que sont unies à la harpe toutes les cordes de l'instrument. » (2)

Si, au contraire, vous agissiez, comme prêtres, en dehors de cette soumission et de cette union à vos Evêques, Nous vous répèterions ce que disait Notre prédécesseur Grégoire XVI, à savoir que « autant qu'il dépend de votre pouvoir, vous détruisez de fond en comble l'ordre établi avec une si sage prévoyance par Dieu, auteur de l'Eglise. » (3)

Souvenez-vous encore, Nos chers Fils, que l'Eglise est avec raison comparée à une armée rangée en bataille, *sicut castrorum acies ordinata* (4), parce qu'elle a pour mission de combattre les ennemis visibles et invisibles de Dieu et des âmes. Voilà pourquoi saint Paul recommandait à Ti-

(1) Divinum quippe ædificium, quod est Ecclesia, verissime nititur in fundamento conspicuo, primum quidem in Petro et successoribus ejus, proxime in Apostolis et successoribus eorum, Episcopis, quos, qui audit vel spernit, is perinde facit ac si audiat vel spernat Christum Dominum (*Epist. ad Arch. Turon.*).

(2) Omnes episcopum sequimini ut Christus Jesus Patrem... Sine episcopo nemo quidquam faciat eorum quæ ad Ecclesiam spectant (*S. Ign. Ant. Ep. ad Smyrn.*, 8). Quemadmodum itaque Dominus sine Patre nihil fecit... sic et vos sine episcopo (*idem ad Magn.* VII). Vestrum presbyterium ita coaptatum sit Episcopo ut chordæ citharæ (*idem ad Ephes.* IV).

(3) Quantum in vobis est, ordinem ab auctore Ecclesiæ Deo providentissime constitutum, funditus evertitis (GREG. XVI, *Epist. Encycl.*, 15 aug. 1832.)

(4) *Cant.*, VI, 3.

Digitized by Google

mothée de se comporter « comme un bon soldat du Christ Jésus. » (1) Or, ce qui fait la force d'une armée et contribue le plus à la victoire, c'est la discipline, c'est l'obéissance exacte et rigoureuse de tous, à ceux qui ont la charge de commander.

C'est bien ici que le zèle intempestif et sans discrétion peut aisément devenir la cause de véritables désastres. Rappelez-vous un des faits les plus mémorables de l'Histoire Sainte. Assurément ils ne manquaient ni de courage, ni de bon vouloir, ni de dévouement à la cause sacrée de la religion, ces prêtres qui s'étaient groupés autour de Judas Machabée pour combattre avec lui les ennemis du vrai Dieu, les profanateurs du temple, les oppresseurs de leur nation. Toutefois, ayant voulu s'affranchir des règles de la discipline, ils s'engagèrent témérairement dans un combat où ils furent vaincus. L'Esprit-Saint nous dit d'eux « qu'ils n'étaient pas de la race de ceux qui pouvaient sauver Israël. » Pourquoi ? Parce qu'ils avaient voulu n'obéir qu'à leurs propres inspirations et s'étaient jetés en avant sans attendre les ordres de leurs chefs. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prœlium. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel* (2).

A cet égard, nos ennemis peuvent nous servir d'exemple. Ils savent très bien que l'union fait la force, *vis unita fortior;* aussi, ne manquent-ils pas de s'unir étroitement, dès qu'il s'agit de combattre la sainte Eglise de Jésus-Christ.

Si donc, Nos chers Fils, comme tel est certainement votre cas, vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le com-

(1) II *Tim.*, II, 3.
(2) I *Mach.*, V, 67, 62.

Digitized by Google

mandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise en attaquant et, souvent même, en calomniant les évêques « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu » (1). Ne lisez ni leurs brochures ni leurs journaux. Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées, ni la licence de leur langage. Pourrait-il jamais oublier que, le jour de son ordination, il a solennellement promis à son évêque, en face des saints autels, *obedientiam et reverentiam ?*

Par-dessus tout, Nos chers Fils, rappelez-vous que la condition indispensable du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous consacre, c'est la pureté et la sainteté de la vie. « Jésus a commencé par faire, avant d'enseigner. » (2) Comme lui, c'est par la prédication de l'exemple que le prêtre doit préluder à la prédication de la parole. « Séparés du siècle et de ses affaires (disent les Pères du S. Concile de Trente) les clercs ont été placés à une hauteur qui les met en évidence, et les fidèles regardent dans leur vie comme dans un miroir pour savoir ce qu'ils doivent imiter. C'est pourquoi les clercs, et tous ceux que Dieu a spécialement appelés à son service, doivent si bien régler leurs actions et leurs mœurs que dans leur manière d'être, leurs mouvements, leurs démarches, leurs paroles et tous les autres détails de leur vie, il n'y ait rien qui ne soit grave, modeste, profondément empreint de religion. Ils éviteront avec soin les fautes qui, légères chez les autres, seraient très graves pour eux, afin qu'il n'y ait pas un seul de leurs actes qui n'inspire à tous le respect. » (3)

(1) *Act.*, xx, 28.

(2) *Act.*, I, 1.

(3) Cum enim a rebus sæculi in altiorem sublati locum conspiciantur, in eos tanquam in speculum reliqui oculos conjiciunt ex iisque sumunt quod imitentur. Quapropter sic decet omnino clericos in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere,

Digitized by Google

A ces recommandations du saint Concile, que Nous voudrions, Nos chers Fils, graver dans tous vos cœurs, manqueraient assurément les prêtres qui adopteraient dans leurs prédications un langage peu en harmonie avec la dignité de leur sacerdoce et la sainteté de la parole de Dieu ; qui assisteraient à des réunions populaires où leur présence ne servirait qu'à exciter les passions des impies et des ennemis de l'Eglise, et les exposeraient eux-mêmes aux plus grossières injures, sans profit pour personne et au grand étonnement, sinon au scandale des pieux fidèles ; qui prendraient les habitudes, les manières d'être et d'agir, et l'esprit des séculiers. Assurément le sel a besoin d'être mélangé à la masse qu'il doit préserver de la corruption, en même temps que lui-même se défend contre elle, sous peine de perdre toute saveur et de n'être plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds (1).

De même, le prêtre, sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, la sainteté dans son maintien, ses actes, ses paroles, et ne pas se laisser envahir par la légèreté, la dissipation, la vanité des gens du monde. Il faut, au contraire, qu'au milieu des hommes, il conserve son âme si unie à Dieu, qu'il n'y perde rien de l'esprit de son saint état et ne soit pas contraint de faire devant Dieu et devant sa conscience ce triste et humiliant aveu : « Toutes les fois que j'ai été parmi les laïques, j'en suis revenu moins prêtre ».

Ne serait-ce pas pour avoir, par un zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales, que certains prêtres traitent de surannés, d'incompatibles avec les be-

ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nil nisi grave, moderatum, ac religione plenum præ se ferant; levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant, ut eorum actiones cunctis afferant venerationem (*S. Con. Trid. Sess. XXII, de Reform.*, c. 1).

(1) *Matth.*, v, 13.

Digitized by Google

soins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du Grand Séminaire ? On les voit aller, comme d'instinct, au devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs, hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes où par eux-mêmes ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. Saint Augustin nous le dit : « Plus on marche avec force et rapidité, quand on est en dehors du bon chemin, et plus on s'égare » (1).

Assurément, il y a des nouveautés avantageuses, propres à faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et dans la société. Mais, nous dit le saint Evangile (2), c'est au *Père de famille*, et non aux enfants, ou aux serviteurs, qu'il appartient de les examiner et, s'il le juge à propos, de leur donner droit de cité, à côté des usages anciens et vénérables qui composent l'autre partie de son trésor.

Lorsque naguère Nous remplissions le devoir apostolique de mettre les catholiques de l'Amérique du Nord en garde contre des innovations tendant, entre autres choses, à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs et par la pratique des saints, des maximes ou des règles de vie morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout, Nous avons hautement proclamé que, loin de répudier et de rejeter en bloc les progrès accomplis dans les temps présents, Nous voulions accueillir très volontiers tout ce qui peut augmenter le patrimoine de la science ou généraliser davantage les conditions de la prospérité

(1) *Enarr.* in Ps. XXXI, n. 4.
(2) *Matth.*, XIII, 52.

Digitized by Google

publique. Mais Nous avions soin d'ajouter que ces progrès ne pouvaient servir efficacement la cause du bien, si l'on mettait de côté la sage autorité de l'Eglise (1).

En terminant ces lettres, il Nous plaît d'appliquer au clergé de France ce que Nous écrivions jadis aux prêtres de Notre diocèse de Pérouse. Nous reproduisons ici une partie de la Lettre pastorale que Nous leur adressions le 19 juillet 1866.

« Nous demandons aux ecclésiastiques de notre diocèse de réfléchir sérieusement sur leurs sublimes obligations, sur les circonstances difficiles que nous traversons et de faire en sorte que leur conduite soit en harmonie avec leurs devoirs et toujours conforme aux règles d'un zèle éclairé et prudent. Ainsi ceux-là même qui sont nos ennemis chercheront en vain des motifs de reproche et de blâme : *qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* (2).

« Bien que les difficultés et les périls se multiplient de jour en jour, le prêtre pieux et fervent ne doit pas pour cela se décourager, il ne doit pas abandonner ses devoirs, ni même s'arrêter dans l'accomplissement de la mission spirituelle qu'il a reçue pour le bien, pour le salut de l'humanité et pour le maintien de cette auguste religion dont il est le héraut et le ministre. Car c'est surtout dans les difficultés, dans les épreuves, que sa vertu s'affirme et se fortifie, c'est dans les plus grands malheurs, au milieu des transformations politiques et des bouleversements sociaux, que l'action bienfaisante et civilisatrice de son ministère se manifeste avec plus d'éclat.

« ..... Pour en venir à la pratique, nous trouvons un

(1) Abest profecto a Nobis ut quæcumque horum temporum ingenium parit, omnia repudiemus. Quin potius quidquid indagando veri aut enitendo boni attingitur, ad patrimonium doctrinæ augendum publicæque prosperitatis fines proferendos, libentibus sane Nobis accedit. Id tamen omne, ne solidæ utilitatis sit expers, esse ac vigere nequaquam debet Ecclesiæ auctoritate sapientiaque posthabita. (*Epist. ad S. R. E. Presbyt. Card. Gibbons Archiep. Baltimor. die 22 jan. 1899.*)

(2) *Tit.*, II, 8.

Digitized by Google

enseignement parfaitement adapté aux circonstances dans les quatre maximes que le grand apôtre saint Paul donnait à son disciple Tite. « En toutes choses, donnez le bon exemple par vos œuvres, par votre doctrine, par l'intégrité de votre vie, par la gravité de votre conduite, en ne faisant usage que de paroles saintes et irrépréhensibles (1). » Nous voudrions que chacun des membres de notre clergé méditât ces maximes et y conformât sa conduite.

« *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* En toutes choses, donnez l'exemple des bonnes œuvres, c'est-à-dire d'une vie exemplaire et active, animée d'un véritable esprit de charité et guidée par les maximes de la prudence évangélique ; d'une vie de sacrifice et de travail, consacrée à faire du bien au prochain, non pas dans des vues terrestres et pour une récompense périssable, mais dans un but surnaturel. Donnez l'exemple de ce langage à la fois simple, noble et élevé, de cette parole saine et irréprépréhensible, qui confond toute opposition humaine, apaise l'antique haine que nous a vouée le monde, et nous concilie le respect, l'estime même des ennemis de la religion. Quiconque s'est voué au service du sanctuaire a été obligé en tout temps de se montrer un vivant modèle, un exemplaire parfait de toutes les vertus ; mais cette obligation est beaucoup plus grande lorsque, par suite des bouleversements sociaux, on marche sur un terrain difficile et incertain où l'on peut trouver à chaque pas des embûches et des prétextes d'attaque.....

« ... *In doctrina.* En présence des efforts combinés de l'incrédulité et de l'hérésie pour consommer la ruine de la foi catholique, ce serait un vrai crime pour le clergé de rester hésitant et inactif. Au milieu d'un si grand débordement d'erreurs, d'un tel conflit d'opinions, il ne peut faillir à sa mission qui est de défendre le dogme attaqué, la morale travestie et la justice si souvent méconnue. C'est

(1) In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate verbum sanum, irreprehensibile (*Tit.*, II, 7-8).

Digitized by Google

à lui qu'il appartient de s'opposer comme une barrière à l'erreur envahissante et à l'hérésie qui se dissimule ; à lui de surveiller les agissements des fauteurs d'impiété qui s'attaquent à la foi et à l'honneur de cette contrée catholique ; à lui de démasquer leurs ruses et de signaler leurs embûches ; à lui de prémunir les simples, de fortifier les timides, d'ouvrir les yeux aux aveugles. Une érudition superficielle, une science vulgaire ne suffisent point pour cela ; il faut des études solides, approfondies et continuelles, en un mot, un ensemble de connaissances doctrinales capables de lutter avec la subtilité et la singulière astuce de nos modernes contradicteurs.....

« ..... *In integritate.* Rien ne prouve tant l'importance de ce conseil que la triste expérience de ce qui se passe autour de nous. Ne voyons-nous pas, en effet, que la vie relâchée de certains ecclésiastiques discrédite et fait mépriser leur ministère et occasionne des scandales. Si des hommes, doués d'un esprit aussi brillant que remarquable, désertent parfois les rangs de la sainte milice et se mettent en révolte contre l'Eglise, cette mère qui, dans son affectueuse tendresse, les avait préposés au gouvernement et au salut des âmes, leur défection et leurs égarements n'ont le plus souvent pour origine que leur indiscipline ou leurs mauvaises mœurs.....

« ... *In gravitate.* Par gravité, il faut entendre cette conduite sérieuse, pleine de jugement et de tact qui doit être propre au ministre fidèle et prudent que Dieu a choisi pour le gouvernement de sa famille. Celui-ci, en effet, tout en remerciant Dieu d'avoir daigné l'élever à cet honneur, doit se montrer fidèle à toutes ses obligations, en même temps que mesuré et prudent dans tous ses actes ; il ne doit point se laisser dominer par de viles passions, ni emporter en paroles violentes et excessives ; il doit compatir avec bonté aux malheurs et aux faiblesses d'autrui, faire à chacun tout le bien qu'il peut, d'une manière désintéressée, sans ostentation, en maintenant toujours intact l'honneur de son caractère et de sa sublime dignité. »

. . . . . .

Digitized by Google

Nous revenons maintenant à vous, Nos chers fils du clergé français, et Nous avons la ferme confiance que Nos prescriptions et Nos conseils, uniquement inspirés par Notre affection paternelle, seront compris et reçus par vous, selon le sens et la portée que Nous avons voulu leur donner en vous adressant ces Lettres.

Nous attendons beaucoup de vous, parce que Dieu vous a richement pourvus de tous les dons et de toutes les qualités nécessaires pour opérer de grandes et saintes choses à l'avantage de l'Eglise et de la société. Nous voudrions que pas un seul d'entre vous ne se laissât entamer par ces imperfections qui diminuent la splendeur du caractère sacerdotal et nuisent à son efficacité.

Les temps actuels sont tristes; l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant; il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable de bouleversements sociaux. Il faut donc, comme Nous l'avons dit en diverses circonstances, que nous mettions en honneur les principes salutaires de la religion, ainsi que ceux de la justice, de la charité, du respect et du devoir. C'est à nous d'en pénétrer profondément les âmes, particulièrement celles qui sont captives de l'incrédulité ou agitées par de funestes passions, de faire régner la grâce et la paix de notre divin Rédempteur, qui est la Lumière, la Résurrection, la Vie, et de réunir en lui tous les hommes, malgré les inévitables distinctions sociales qui les séparent.

Oui, plus que jamais, les jours où nous sommes réclament le concours et le dévouement de prêtres exemplaires, pleins de foi, de discrétion, de zèle, qui, s'inspirant de la douceur et de l'énergie de Jésus-Christ dont ils sont les véritables ambassadeurs, *pro Christo legatione fungimur* (1), annoncent avec une courageuse et indéfectible patience les vérités éternelles, lesquelles sont pour les âmes les semences fécondes des vertus.

Leur ministère sera laborieux, souvent même pénible, spécialement dans les pays où les populations, absorbées

(1) II *Cor.*, v, 20.

Digitized by Google

par les intérêts terrestres, vivent dans l'oubli de Dieu et de sa sainte religion. Mais l'action éclairée, charitable, infatigable du prêtre, fortifiée par la grâce divine, opérera, comme elle l'a fait en tous les temps, d'incroyables prodiges de résurrection.

Nous saluons de tous Nos vœux et avec une joie ineffable cette consolante perspective, tandis que, dans toute l'affection de Notre cœur, Nous accordons à vous, Vénérables Frères, au clergé et à tous les catholiques de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1899, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

LEO PP. XIII.

Digitized by Google

L'ÉPITRE AUX GALATES

L'Epître aux Galates est parmi les lettres de saint Paul une des plus importantes, tant au point de vue historique que dogmatique, car nous y trouvons sur la vocation apostolique de Paul, sur ses rapports avec les premiers Apôtres et la communauté de Jérusalem, les renseignements les plus détaillés et les plus exacts, que nous possédions. Il nous y est donné de sa doctrine une première ébauche, qui sera achevée dans l'Epître aux Romains. Elle est aussi une des plus difficiles à expliquer, soit parce que nous ne connaissons pas toutes les circonstances, qui lui ont donné naissance, ou parce que l'Apôtre, écrivant à des fidèles avec qui il avait eu des rapports fréquents, et qu'il avait longuement catéchisés, parle souvent par allusion, n'expose ses doctrines sur la justification et la déchéance de la loi que dans leurs grandes lignes, supposant ses auditeurs déjà au courant de ces idées. Or, pour comprendre les lettres de saint Paul, pour pénétrer dans leurs plus intimes profondeurs et en éclairer les plus minimes détails, il faut toujours les replacer dans le cadre historique de la vie de l'Apôtre et aussi connaître avec exactitude l'état religieux, intellectuel et moral de ceux à qui elles ont été écrites, ainsi que les événements qui les ont causées, car ces lettres ne sont pas des traités de théologie, mais des écrits, où la doctrine n'est ordinairement exposée que pour justifier la direction pratique. Ces questions préliminaires ne pourront être ici résolues dans leur

Digitized by Google

entier, car, pour l'Epître aux Galates, il est très difficile de préciser les circonstances d'origine. Il nous est impossible de dire d'une manière certaine et à dix ans près, à quel moment et en quelle ville elle fut écrite. Les données, que nous avons, ne sont pas en contradiction, mais elles ne s'accordent pas non plus de tout point. Ce qui complique singulièrement la question, c'est que nous ne savons pas d'une façon positive quelles sont ces églises de Galatie, auxquelles la lettre est adressée. Le mieux sera donc d'exposer les faits d'après l'Epître elle-même et les Actes des Apôtres. Nous pourrons limiter ainsi assez étroitement le champ dans lequel doivent se mouvoir les hypothèses sur les destinataires, la date et le lieu de composition de l'Epître.

I

Cette lettre est adressée « aux Eglises de Galatie », II, 3, et saint Paul appelle ses lecteurs : « Galates insensés », III, 1. Or, ce terme Galatie, au temps de saint Paul, désignait une province romaine de ce nom, qui englobait des peuples de race diverse, des Galates, des Phrygiens, des Pisidiens, des Lycaoniens. A qui d'entre eux l'Epître a-t-elle été envoyée? Avant de répondre, rappelons comment s'est formée cette province de Galatie.

Vers l'an 278-277, des Gaulois envahirent l'Asie mineure, parcoururent le pays en dévastateurs et s'établirent enfin à demeure, vers 232, dans une région qui, auparavant, faisait partie de la Phrygie, de la Cappadoce et de la Paphlagonie. Du nom des envahisseurs, elle fut appelée Galatie. Vingt mille Gaulois environ étaient entrés en Asie mineure. Malgré les apports d'autres bandes, ils devaient être relativement très peu nombreux dans cette contrée, dont la superficie dépassait 8.000 kilomètres. Ils formèrent l'aristocratie du pays et s'établirent surtout hors des villes, faisant travailler pour eux la population indigène, à qui ils

Digitized by Google

abandonnaient les deux tiers du produit de leurs terres. Ils fusionnèrent bientôt avec leurs sujets, puisque vers 189 avant J. C. le consul Manlius Vulso dit qu'ils étaient *mixti* et *Gallogræci*. La Galatie était donc peuplée de Gaulois, de Phrygiens, de Grecs, et en plus, au temps de saint Paul, de Romains. On y trouvait aussi quelques Juifs, émigrants des colonies juives, établies en Phrygie par les Séleucides. Les Gaulois menaient la vie pastorale, tandis que les Grecs, les Romains et les Juifs habitaient surtout les villes. Les principales étaient Ancyre, Pessinonte et Tavium.

Il est difficile de dire jusqu'à quel degré les Gaulois adoptèrent la religion ou les mœurs du pays. Des Gaulois exercèrent les fonctions sacerdotales dans les temples phrygiens; ce furent probablement des nobles, qui s'emparèrent ainsi de l'énorme pouvoir, attaché aux fonctions des prêtres-rois des grands temples nationaux. La masse resta attachée à ses dieux et même à son langage puisque, au IV^e^ siècle, au témoignage de saint Jérôme, les habitants parlaient une langue, analogue à celle du pays de Trèves.

A la suite d'événements, que nous n'avons pas à raconter ici, en l'an 25, avant Jésus-Christ, après la mort d'Amyntas, le dernier roi de Galatie, fut formée la province romaine de Galatie, qui comprenait au temps de saint Paul outre la Galatie proprement dite, la Paphlagonie, la Pisidie, des parties du Pont, de la Phrygie, de la Lycaonie, de l'Isaurie (1). Cette province dépendait de l'empereur et était gouvernée par un légat pro-préteur de rang prétorien, qui résidait à Ancyre, capitale de la Galatie.

Il nous reste à dire quelques mots sur les régions méridionales de la Galatie romaine, la Pisidie, la Lycaonie et l'Isaurie, que Paul avait évangélisées, lors de son premier voyage missionnaire; il faudrait surtout étudier les populations de ces pays, mais nous n'avons sur elles que des renseignements rares et assez vagues.

De Perge, en Pamphylie, Paul, gravissant les premières pentes du Taurus, était arrivé à Antioche de Pisidie, située

(1) RAMSAY, *Dictionary of the Bible*, II, p. 87.

Digitized by Google

ainsi qu'Iconium en pays phrygien, mais voisines, la première de la Pisidie et la seconde de la Lycaonie. Antioche, colonie romaine, était très importante au temps de saint Paul; les étrangers, Romains, Grecs et Juifs y affluaient. On y adorait Askaênos, divinité lunaire, et toutes les superstitions phrygiennes trouvaient encore des croyants parmi le peuple. Les femmes y jouissaient d'une grande influence.

A Iconium, colonie romaine, se trouvait aussi beaucoup de Romains, de Grecs et de Juifs. La Lycaonie, dont Paul évangélisa ensuite les villes importantes, Lystres et Derbé, toutes les deux colonies romaines, était un pays de hauts plateaux, dont la population, simple et pauvre, se livrait à l'élève des troupeaux. Les Juifs y étaient peu nombreux et les vieilles légendes grecques y florissaient encore.

Telle était, au temps de saint Paul, la province romaine de Galatie. Or comme, ainsi que nous le dirons, saint Paul employait dans ses lettres, les termes administratifs, pour désigner les régions, il a donc pu par ces mots : « aux Eglises de Galatie », s'adresser ou aux Eglises de la Galatie méridionale, Antioche, Derbé, Lystres et Iconium, ou bien à celles de la Galatie proprement dite; l'une et l'autre interprétation ont été soutenues. La question ne peut actuellement être tranchée d'une façon définitive et il serait très hasardeux de se prononcer catégoriquement, puisque les deux hypothèses ont chacune en leur faveur des défenseurs sérieux et des arguments de valeur.

Les anciens commentateurs ne nous ont pas dit à quelles Eglises était écrite l'Epître aux Galates. Cependant, au v^e^ siècle, un évêque du Pont, Asterius, expliquait que la région galatique, dont parlent les Actes, XVI, 6, c'était la Lycaonie et ce devait être l'opinion de ce temps-là, car on comprend mieux les commentaires de saint Jean Chrysostome et de Théophylacte sur l'Epître aux Galates, si l'on admet qu'ils supposent l'Epître écrite aux Eglises de la Galatie méridionale. Saint Jérôme la croit adressée aux Galates proprement dits. Pendant longtemps, ce fut l'opinion de tous les commentateurs. En 1825, Mynster, mort

Digitized by Google

évêque de Seeland, dans son *Introduction à l'Epître aux Galates*, soutint qu'elle était adressée aux communautés de la partie méridionale de la Galatie romaine. Depuis lui, divers critiques, Niemeyer, Paulus, Weiss, Zahn, Weizsæcker, Wendt, Pfleiderer, Perrot, Sabatier, le P. Cornely, Duchesne, Trochon, Lesêtre, et enfin Ramsay qui, dans ces derniers temps, s'est fait le champion convaincu de cette hypothèse et a déjà écrit plusieurs mémoires sur ce sujet, ont adhéré à cette opinion. Parmi les représentants de l'ancienne hypothèse, citons Hertzberg, Sieffert, Schürer, Zöckler, Lipsius, Lightfoot, Godet, Chase, Findlay.

Nous allons exposer aussi brièvement que possible les arguments présentés par les tenants des deux théories. Et d'abord, un mot d'histoire sur l'évangélisation des pays galatiques par saint Paul ; ce résumé sera complété dans la suite de la discussion. Pendant son premier voyage missionnaire saint Paul, accompagné de Barnabé, après avoir évangélisé l'île de Chypre, passa en Asie Mineure et prêcha Jésus-Christ au milieu de tribulations nombreuses, au péril même de sa vie, à Antioche de Pisidie et à Iconium en Phrygie, à Derbé et à Lystres en Lycaonie ; puis il revint par Lystres, Iconium et Antioche. Les Actes, ch. XIII et XIV, racontent longuement et dans le plus grand détail l'évangélisation de ces contrées et les divers incidents, auxquels elle a donné lieu. A son second voyage missionnaire, Paul, seul alors, visita les Eglises de Syrie et de Cilicie, vint à Derbé et à Lystres ; puis, empêché par le Saint-Esprit d'aller enseigner dans la province d'Asie, *Actes*, XVI, 6, il traversa la Phrygie et la région galatique γαλατικὴ χώρα ; ensuite il passa en Mysie. Lors de son troisième voyage, *Actes*, XIX, 23, il partit d'Antioche, parcourut la région galatique et la Phrygie et de là arriva à Ephèse.

Une question préjudicielle est à résoudre. Cette γαλατικὴ χώρα, région galatique, dont il est parlé deux fois dans les Actes, est-elle la Galatie proprement dite ou bien est-ce la région phrygio-galatique, c'est-à-dire la partie méridionale de la province de Galatie ? Ramsay soutient cette

Digitized by Google

dernière interprétation, qui, si elle est exacte, aboutirait à nier l'évangélisation de la Galatie proprement dite par Saint Paul et par conséquent trancherait la question de destination de l'Epître en faveur des Eglises de la Galatie méridionale.

Les textes ne sont pas décisifs et peuvent être interprétés différemment. Les Actes des Apôtres xv, 41–xvi, 7, racontent que l'Apôtre Paul, après avoir parcouru la Syrie et la Cilicie, se rendit à Derbé et à Lystres, et qu'empêchés par le Saint-Esprit d'annoncer la parole dans l'Asie, ils traversèrent la Phrygie et la région galatique (la région phrygio-galatique). Arrivés près de la Mysie, ils se disposaient à entrer en Bithynie, mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas. Au chap. xviii, 23, Paul part d'Antioche et parcourt successivement la région galatique et la Phrygie.

Remarquons tout d'abord qu'il ne peut être ici question exclusivement de la Galatie proprement dite, autrement saint Luc n'aurait pas employé cette expression inusitée de : région galatique, il aurait dit suivant son habitude, la Galatie. En outre, pour le voyage mentionné au chapitre xvi, 6, le pays traversé est appelé phrygio-galatique, διελθόντες δὲ τὴν φρυγίαν καὶ γαλατικὴν χώραν ; φρυγίαν et γαλατικὴν sont deux adjectifs, déterminant χώραν, car il n'y a pas d'article devant γαλατικὴν. Quelques exégètes cependant regardent φρυγία comme un nom propre et traduisent : Paul traversant la Phrygie et la région galatique. La grammaire ni l'usage ne peuvent trancher la question, car l'on trouve dans saint Luc des exemples en faveur de l'une et de l'autre traduction. Pour le voyage du chap. xviii, 23, l'expression n'est plus la même ; Paul traverse successivement la région galatique et la Phrygie. Si nous admettons que, dans ces deux passages, saint Luc a eu en vue la région méridionale de la province romaine de Galatie, ces expressions s'expliquent facilement par une étude attentive de la géographie du pays.

Après avoir visité Derbé et Lystres, Paul traversa la région phrygio-galatique, c'est-à-dire cette partie de la Phrygie, qui appartenait à la province de Galatie, et arriva

Digitized by Google

probablement à Antioche de Pisidie. De là, il passa à travers la province d'Asie, car il ne lui était pas défendu d'y passer, mais d'y prêcher. Arrivé près de la Mysie, il voulut entrer en Bithynie, ce qui lui fut encore interdit. Dans le second voyage, *Actes*, XVIII, 23, Paul allait d'Antioche à Ephèse ; le chemin le plus direct est par la région galatique (sud de la Galatie) et la Phrygie. Si l'on veut que, dans ces deux voyages, les Actes parlent de la Galatie proprement dite, l'itinéraire, qu'a suivi saint Paul, est incompréhensible. S'il est parti de la Galatie, dans le dessein d'entrer en Bithynie, il n'a pas dû aller jusques vers la Mysie pour essayer de là de pénétrer en Bithynie, puisque tout le long de sa route, de la Galatie à la Mysie, il côtoyait la Bithynie.

Nous avouons que, si cette hypothèse se vérifie au point de vue géographique, elle offre diverses difficultés grammaticales. La plus sérieuse est celle que présente la construction de la phrase, *Actes* XVI, 6 : ils passèrent à travers la région phrygio-galatique, ayant été empêchés, κωλυθέντες, de parler la parole en Asie. Le participe aoriste indiquant ordinairement une action faite avant celle du verbe précédent, il semble que c'est après avoir été empêchés de parler qu'ils ont passé par la région phrygio-galatique, ce qui ruinerait la thèse proposée. Mais Burton (1) cite plusieurs passages où le participe aoriste est employé pour exprimer une action faite après celle du verbe principal, *Actes*, XVI, 23 ; XXII, 24 ; XXIII, 35 ; XXV, 13. Reconnaissons aussi que, malgré les arguments précédents, nous ne pouvons affirmer nettement que les Actes excluent un voyage de l'Apôtre dans la Galatie proprement dite ; il reste possible que saint Paul ait évangélisé et visité le pays par deux fois, *Actes*, XVI, 6 ; XVIII, 23. S'ensuit-il que l'Epître aux Galates ait été adressée aux Galates proprement dits, c'est la question à résoudre. Pour être impartial nous résumons les arguments présentés par les tenants des deux

(1) *Syntax of the moods and tenses in New Testament Greek*, § 145.

Digitized by Google

hypothèses. Et d'abord ceux qui sont en faveur de la Galatie méridionale.

1° Nous connaissons dans le plus grand détail l'évangélisation des Eglises de la Galatie méridionale, *Actes*, XIII, XIV; il est parlé de celles-ci plusieurs fois; *Actes*, XVI, 6; XVIII, 23; des Eglises de la Galatie proprement dite, en admettant que la γαλατικὴ χώρα la désigne, il ne nous est rien dit dans les Actes, pas même que Paul les ait fondées. Il semble étonnant que saint Luc, dont le but était de montrer le développement de l'Eglise chrétienne, parlant d'un passage de l'Apôtre dans le pays, n'ait pas dit que Paul y fonda des Eglises. Et cependant celles-ci ont dû être très importantes, puisque saint Paul leur aurait écrit une de ses lettres capitales. De ces Eglises nous ne savons rien et Ramsay soutient que nous n'avons aucune mention d'évêques de ce pays avant le IVe siècle. Tout au contraire, de ces Eglises de la Galatie méridionale, dont l'évangélisation est racontée en détail, il n'en serait jamais question dans les Epîtres de Paul, malgré l'intérêt que leur porte l'Apôtre, puisqu'il les visita encore deux fois après la première évangélisation. De plus, ainsi que nous le dirons, saint Paul a écrit sa lettre pour répondre aux émissaires juifs, qui attaquaient son autorité dans les Eglises, qu'il avait fondées, et essayaient de persuader aux nouveaux convertis que la circoncision était la condition nécessaire de la justification. Or, ces émissaires venaient de Jérusalem ou d'Antioche; est-il possible de supposer que, suivant saint Paul à la trace, et rencontrant nécessairement sur leur route les Eglises de la Galatie méridionale, très florissantes et très aimées de l'Apôtre; Eglises, établies dans des villes, où il y avait beaucoup de Juifs, et des synagogues nombreuses et très fréquentées, est-il possible qu'ils aient laissé de côté ces Eglises pour aller attaquer l'autorité et l'Evangile de saint Paul dans des Eglises inconnues de la Galatie du nord, dans un pays, où ils n'avaient aucun intérêt à maintenir l'observance de la loi mosaïque, puisque, de l'aveu de tous, les Juifs étaient peu nombreux

Digitized by Google

dans ce pays, si tant est même qu'il y en eût, en dehors d'Ancyre, chef-lieu de la province ?

2° Lorsque saint Paul organisa sa grande collecte pour les pauvres de Jérusalem, dont il parle à diverses reprises dans ses Epîtres, 1 *Cor.*, XVI, 1 ; 2 *Cor.*, VIII, et à laquelle il s'intéresse tout particulièrement, il s'adressa d'abord aux Eglises de Galatie, 1 *Cor.*, XVI, 1, puis aux Corinthiens. A ceux-ci vinrent se joindre les fidèles de la Macédoine, 2 *Cor.*, VIII, 3. Et nous devons admettre que par cette expression : « Eglises de Galatie » saint Paul désigne les communautés de la Galatie méridionale, car il a voulu unir dans cette collecte toutes les Eglises, qu'il avait fondées et parmi les plus importantes étaient bien celles de la Galatie méridionale. Et la preuve que ces Eglises étaient incluses dans ce nom, c'est que parmi les porteurs de la collecte, délégués des Eglises, il y avait Timothée de Lystres et Gaius de Derbé. Donc par « Eglises de Galatie », 1 *Cor.*, XVI, 1, et *Galates*, I, 3, saint Paul désigne les communautés de la Galatie méridionale. On fait bien remarquer que toutes les Eglises de saint Paul n'avaient pas de délégués et que, par conséquent, la Galatie du Nord pouvait n'être pas représentée, sans que cela prouvât qu'elle était exclue ; nous le reconnaissons, mais si par Galatie, Paul n'entend pas la partie méridionale, pourquoi les Eglises de cette partie ont-ils des délégués à la collecte ?

3° Saint Paul dit aux Galates, II, 5, qu'à Jérusalem il a résisté aux exigences des Judaïsants, afin que la vérité de l'Evangile fut maintenue parmi eux, διαμείνῃ πρὸς ὑμᾶς. Or, au temps de la conférence de Jérusalem, saint Paul n'avait pas encore évangélisé les Galates proprement dits, puisqu'il passa pour la première fois dans leur pays pendant son second voyage missionnaire, et après la conférence de Jérusalem, *Actes*, XVI, 6. Ces paroles n'ont donc pu être adressées qu'aux chrétiens de la Galatie méridionale. On répond que Paul a parlé ici par prolepse ; car, en réalité, il a défendu à Jérusalem la liberté de tous les chrétiens, soit actuels, soit futurs.

Digitized by Google

4° *Gal.*, IV, 14, Paul dit qu'il a été reçu comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ; or, à Lystres, disent les Actes, XIV, 11, Paul fut regardé comme un Dieu.

5° Quelques critiques, Schürer entre autres, ont nié, mais tous reconnaissent actuellement qu'il y a eu, au temps de Jésus-Christ, une province romaine, appelée Galatie dans les documents et que, même quand on parlait de la Pisidie et de la Lycaonie, on les désignait sous le nom de Galatie. Cette province comprenait les pays, nommés plus haut, et cela vingt-cinq ans avant que Paul n'écrivît sa lettre. Le terme était donc suffisamment entré dans l'usage ordinaire pour que Paul ait pu désigner sous le nom d'Eglises de Galatie les communautés de la Galatie romaine méridionale. De plus, les Galates ou Gaulois s'étaient, en plus ou moins grand nombre, établis dans le sud de la Galatie proprement dite et Amyntas, leur dernier roi, régnait sur tout le pays qui fut plus tard la province de Galatie, par conséquent sur la Phrygie, la Lycaonie et la Pisidie. Si donc saint Paul voulait donner un nom commun à tous les fidèles des Eglises de ces pays, il ne pouvait leur dire : ô Phrygiens, Lycaoniens, Pisidiens, Galates, ils devaient dire, comme il l'a fait, III, 1, ô Galates insensés. Saint Paul d'ailleurs, dans ses Epîtres emploie toujours les termes de la division administrative ; ainsi il parle de la Syrie et de la Cilicie, *Gal.*, I, 20; de l'Asie, 2 *Cor.*, I, 8; de la Macédoine, 2 *Cor.*, I, 16; de l'Achaïe, 2 *Cor.*, I, 1, au sens romain ; il a dû faire de même pour la Galatie; donc ces mots : Eglises de Galatie, I, 2, désignent la Galatie romaine. Il est vrai que cela ne tranche pas la question, cela prouve seulement que Paul a pu désigner par « Eglises de Galatie » celles de la Galatie méridionale, mais s'il a voulu parler des Eglises du nord il n'a pas dû s'exprimer autrement.

6° Les lecteurs de l'Epître aux Galates devaient être très familiers avec l'Ancien Testament, si nous en jugeons par les nombreuses citations que Paul fait de la Bible et les raisonnements qu'il en tire. Ceci s'applique bien aux chrétiens de la Galatie méridionale, dont plusieurs étaient Juifs et les

Digitized by Google

autres, déjà initiés aux livres bibliques, puisque la plupart avaient été prosélytes avant leur conversion, ainsi que le prouvent les Actes des Apôtres, XIII, 43. Mais on ne voit pas qu'il y ait eu des Juifs dans la Galatie du Nord, à l'exception peut-être de quelques-uns à Ancyre, et encore pour cette ville Ramsay le nie; de plus, on ne se représente pas les Gaulois si familiers que cela avec la dialectique rabbinique.

7° Il est question plusieurs fois de Barnabé dans l'Epître, des efforts qu'il a faits pour délivrer les païens des observances légales, de sa défection. Or, Barnabé était très connu des Eglises de la Galatie méridionale, dont il avait été l'apôtre conjointement avec Paul, tandis que les Galates du Nord ne le connaissaient pas du tout.

8° L'Epître a été écrite après la conférence de Jérusalem et le conflit d'Antioche; mais peu de temps après, étant donnée la vivacité du récit qu'en fait saint Paul; elle a été écrite peu après une deuxième visite aux Eglises de Galatie, IV, 13, car Paul, I, 6, dit que ce changement des Galates a été brusque. Ces circonstances s'adaptent très bien à l'hypothèse de l'envoi aux Eglises de la Galatie méridionale. A l'époque du concile de Jérusalem, il y eut probablement dans toutes les Eglises de ces régions une perturbation profonde, causée par les judaïsants qui voulaient imposer les observances légales; tout de suite après, Paul visita les églises de la Galilée méridionale pour la deuxième fois et elles devaient être très troublées puisque, d'après les Actes, il y promulguait les décrets de Jérusalem, XVI, 4, et il affermissait les Eglises dans la foi, XVI, 5. On comprend que des émissaires juifs, ou même les judaïsants de ces contrées aient pu à ce moment ébranler l'autorité de saint Paul et attaquer son Evangile en racontant à leur manière ce qui s'était passé à Jérusalem. Le succès de cette contre-mission fut aussi prompt et aussi prodigieux que celui de la première mission. Les membres de ces communautés, ignorants et naïfs, crurent bonnement que Paul ne leur avait apporté que ce qu'il savait, que sa prédication était incomplète, qu'elle n'était que secondaire,

Digitized by Google

qu'il fallait recevoir les enseignements des premiers Apôtres, des colonnes, et alors ils se demandèrent s'ils ne devaient pas accepter ce qui leur manquait pour être de parfaits chrétiens, c'est-à-dire la circoncision. Si, au contraire, l'Epître est adressée aux Galates du nord, elle n'a pu être écrite qu'après le troisième voyage missionnaire, c'est-à-dire lorsque Paul, après avoir évangélisé la Grèce et fait un voyage à Antioche, se rendait de là à Ephèse, par conséquent quatre ans après. Or, la situation avait changé. Paul avait fondé des Eglises importantes, dont il était le chef incontesté. On ne comprendrait pas que des Eglises inconnues soient venues, à ce moment-là, mettre en doute son autorité et surtout que Paul en fut ému à ce point. Il semble donc assez bien établi par ces divers arguments que saint Paul a écrit son Epître aux Eglises de la Galatie méridionale.

Les arguments en faveur des Eglises du nord ont cependant leur valeur. 1° Au chapitre III, 1, saint Paul interpelle ses lecteurs par ces mots : ô Galates insensés. Or, il ne pouvait donner ce nom qu'aux convertis de la Galatie proprement dite, car il n'aurait pas dénommé ainsi les fidèles de la Galatie méridionale, qui n'étaient pas Galates, mais Lycaoniens, Phrygiens ou Pisidiens. Il a été répondu plus haut à cette observation. 2° Chap. IV, 13, saint Paul dit aux Galates : Vous savez que ce fut δι' ἀσθένειαν σαρκὸς, que je vous ai pour la première fois annoncé l'Evangile. Les tenants de l'hypothèse du sud traduisent δι' ἀσθένειαν par : pendant une infirmité de la chair, et ils voient dans ces mots une allusion aux persécutions et aux mauvais traitements, que Paul eut à endurer durant l'évangélisation de la Galatie méridionale, *Actes*, XIII et XIV. Les tenants du nord traduisent ces mots par : à cause d'une infirmité de la chair, et font remarquer qu'ils excluent l'évangélisation des Eglises méridionales, puisque celle-ci eut lieu de propos délibéré et non à cause d'une maladie quelconque.

Les coups et les blessures dont Paul eut à souffrir, *Act.*, XIV, 18, n'auraient pu, d'ailleurs, le faire regarder comme un objet de dégoût et de mépris par les Galates, IV, 14. Il

Digitized by Google

est vrai que Ramsay suppose que, lorsque Paul fut chassé d'Antioche, au lieu de poursuivre sa route vers l'ouest, il se dirigea à l'est pour gagner, suivant l'usage du pays, les hauts plateaux, afin de se guérir d'une attaque de la malaria. Mais cette supposition est absolument gratuite. En fait, donc, la question est de fixer la signification précise de διά. Cette préposition peut signifier : à travers, pendant, ou bien : par le fait de, à cause de. Les anciens commentateurs, saint Jean Chrysostôme, Théodore de Mopsueste, Théophylacte, traduisent comme s'il y avait : ἐν ἀσθένεια, μετὰ ἀσθένειας, δι' ἀσθένειας, par conséquent, pendant une infirmité de la chair. Les exégètes modernes, Lightfoot, Ellicott, Sieffert, préfèrent le sens de : à cause de. En fait, διά n'est employé avec l'accusatif dans le sens de : pendant, qu'en poésie ou lorsqu'il est en relation avec une idée de temps, διὰ χειμῶνα, διὰ νύκτα. Saint Paul, d'ailleurs, emploie διά avec l'accusatif dans le sens de : à cause de, par le moyen de. Il semblerait donc établi que l'Apôtre, ayant l'intention de traverser seulement la Galatie, pour aller en Bithynie, *Act.*, XVI, 7, fut arrêté en route par la maladie, à laquelle il fait allusion ailleurs, 2 *Cor.*, XII, 7, et que ce fut là l'occasion de la première évangélisation des Galates. Donc, les Eglises, à qui il s'adresse ici, à qui il dit qu'il les a évangélisées à cause d'une infirmité de la chair, seraient bien celles de la Galatie proprement dite.

3° Paul décrit ses auditeurs comme des gens inconstants et, parmi les vices qu'il signale et qui devaient être prédominants chez ses lecteurs, il signale l'ivrognerie et l'amour des divertissements, des querelles, la vaine gloire, l'avarice. Or, dit Lightfoot, tous ces défauts sont particuliers à la race celtique. Mais, d'abord, il est loin d'être prouvé que, en supposant même que la lettre ait été adressée aux Galates proprement dits, les convertis aient été en majorité de race celtique; c'est même peu probable. Le pays avait été conquis par les Gaulois, mais l'ancienne population gréco-phrygienne subsistait et la preuve c'est que le pays était appelé la Gallo-Grèce. Paul n'a pas dû s'adresser à la population celtique, qui ne l'aurait pas compris,

Digitized by Google

puisqu'au temps de Jésus-Christ elle parlait encore le gaulois. C'est donc les Grecs et les Juifs que Paul a dû surtout convertir. Quant à l'accusation d'inconstance elle pourrait très bien s'appliquer aux habitants de Lystres qui, après avoir reçu Paul à bras ouverts, l'avoir tenu pour un Dieu, peu après se laissent gagner par des Juifs, venus d'Antioche de Pisidie et d'Iconium et tous ensemble lapident saint Paul. Ne serait-ce donc pas à ces chrétiens versatiles de Lystres, qui s'étaient déjà si facilement laissé séduire par des Juifs, qu'il faut rapporter les paroles de Paul à ces Galates insensés, I, 6, qui ont changé si rapidement? Quant aux autres vices mentionnés ils ne désignent spécialement personne, car ces vices se rencontrent partout où il y a des hommes et nous n'avons ici qu'une liste de péchés, qu'on retrouve ailleurs. Tels sont les arguments que présentent les tenants de l'hypothèse du nord.

Si nous établissons ce qu'étaient les destinataires de l'Epître aux Galates au point de vue religieux cela nous indiquera peut-être à qui elle était adressée. La question, d'ailleurs, mérite d'être traîtée pour elle-même. Les lecteurs étaient-ils en majorité Juifs ou en majorité Gentils? S'il y avait des uns et des autres, dans quelle proportion relative étaient-ils? Et d'abord, la lettre paraît adressée à des Gentils, c'est-à-dire à des incirconcis, v, 2, car Paul déclare que s'ils se font circoncire, le Christ ne leur servira de rien. Et, vi, 12, lorsqu'il dit à ses lecteurs : Tous ceux qui veulent se rendre agréables dans ce qui regarde la chair ne vous contraignent d'être circoncis qu'afin de n'être pas persécutés pour la croix du Christ, ou iv, 8 : tandis qu'autrefois ne connaissant pas Dieu, vous serviez ceux qui, de leur nature, ne sont point des dieux; il n'aurait pu dire cela à des Juifs. Lorsqu'il parle, i, 14, de sa nation, ἐν τῷ γένει μου, il implique par là que les lecteurs ne sont pas Juifs. Le raisonnement qu'il fait, iii, 28, 29, prouve qu'il parlait à des païens, puisque ses lecteurs deviendront la postérité d'Abraham, s'ils sont au Christ. D'ailleurs, toute l'argumentation de l'Epître tend à établir qu'ils ne doivent

Digitized by Google

pas se faire circoncire, car ce n'est pas la circoncision qui justifie mais la foi en Jésus-Christ.

Il est d'autre part, quelques textes, qui montrent qu'il y avait parmi les lecteurs des Juifs de naissance et des païens prosélytes. En plusieurs passages, II, 15; III, 13, 23 25; IV, 3, 5, il semble identifier le lecteur avec lui-même. Ainsi, III, 13, il dira : « Dieu nous a rachetés de la malédiction de la loi » et 23, « Avant que la foi vint, nous étions enfermés sous la garde de la loi » ou, III, 24 : « Ainsi la loi a été notre conducteur pour nous amener au Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi ». Ces textes, il est vrai, peuvent être regardés comme des raisonnements *in abstracto*. Paul voulant faire comprendre à ses lecteurs la raison d'être de la loi, la considère à son point de vue le plus général, sans distinguer à qui elle avait été donnée en particulier. Mais le verset, IV, 28, « il n'y a plus ni Juif ni Grec » semble bien indiquer la présence de Juifs dans les Eglises de Galatie. En outre, comme nous l'avons dit, les lecteurs de l'Epître devaient être très familiers avec l'Ancien Testament et même avec la dialectique rabbinique, autrement Paul ne leur aurait pas cité aussi souvent l'Ancien Testament et n'aurait pas appuyé ainsi presque tout son raisonnement sur l'autorité de l'Ecriture. Donc il y avait dans les Eglises, auxquelles Paul écrivait, une majorité de Gentils avec une assez forte proportion de Juifs.

Tous les arguments étant pesés, nous conclurons qu'il nous semble plus probable que l'Epître a été adressée aux Eglises de la Galatie méridionale, mais nous reconnaîtrons aussi que cette conclusion ne s'impose pas absolument, car il est des expressions, que nous ne pouvons expliquer, si nous n'admettons pas qu'elle a été adressée aussi aux Galates proprement dits.

Digitized by Google

II

L'incertitude, que nous venons de constater sur les destinataires de l'Epître, nous la retrouvons à propos de la date exacte de l'envoi et de la place que celle-ci occupe dans l'ordre des autres Epîtres de saint Paul. Il existe sur ces deux points, ainsi que sur le lieu de composition, des opinions très diverses et cela dès les temps anciens. Marcion (1) place l'Epître aux Galates en tête des autres Epîtres de saint Paul. Victorinus (2), vers 380, rapporte que Paul écrivit cette Epître, au temps où il prêchait à Ephèse, par conséquent pendant son troisième voyage missionnaire. Saint Jean Chrysostôme (3) conjecture qu'elle est plus ancienne que l'Epître aux Romains et qu'elle a dû être écrite vers la fin du troisième voyage de Paul. Théodoret (4), Jérôme (5), Euthalius (6), Pseudo-Athanase (7), Œcumenius (8), pensent qu'elle fut écrite à Rome, pendant la première captivité de saint Paul. Les manuscrits B^{cor}, KPL, 37, 47, 48, les deux versions syriaques, la version copte, portent en souscription απο ρωμης. Cette opinion a encore de nos jours quelques représentants; Halmel, Kœhler, et cela à cause des passages, IV, 20; VI, 17, où l'on voit des allusions à la captivité de saint Paul et de l'emploi, que fait l'Apôtre des termes de droit romain, IV, 2; III, 20. Zahn (9) a montré que ces preuves étaient insuffisantes et qu'en particulier si Paul avait été captif, au moment où il écrivait, il l'aurait dit plus nettement, ainsi qu'il l'a fait dans les Epîtres, écrites certainement pendant sa captivité.

(1) EPIPHANE, *Hær.*, XLII, 9.
(2) MAI, *Script. vet.*, nova col. III, 2, 1.
(3) CHRYSOSTOME, *in Rom. Hom.*, I, 1.
(4) THÉODORET, *Com. in Ep. Pauli*, Præf.
(5) JÉROME, *in Gal.*, IV, 20.
(6) EUTHALIUS, *Arg. in Ep. Pauli.*
(7) Ps. ATHANASE, *Syn. Sanctæ Script.*, 62.
(8) ŒCUMENIUS, *Com. in Ep. Pauli.*
(9) *Einl. in das N. T.*, I, pp. 140-143.

Digitized by Google

De nos jours les critiques s'accordent encore moins, car de la diversité d'opinion sur les destinataires de l'Epître est née la divergence des hypothèses sur la date et le lieu de composition. Elle est, a-t-on dit, la première Epître de saint Paul (Zahn); la dernière (Kœhler); elle a été écrite avant l'an 54 (Calvin, Michaëlis, Keil); peu de temps après la conférence de Jérusalem (Cornely, Hausrath, Pfleiderer); à Antioche, avant le troisième voyage missionnaire (Renan, Ramsay); à Ephèse, pendant ce troisième voyage (Meyer, Reuss, Holtzmann, Lipsius); à Corinthe, après son séjour de trois ans à Ephèse (Bleek, Lightfoot); en Macédoine, après la deuxième Epître aux Corinthiens (Askwith); à Rome (Schrader).

Etablissons d'abord les faits auxquels doit satisfaire une solution du problème. L'Epître a dû être écrite après la conférence de Jérusalem, puisque, de l'aveu de presque tous les critiques, le voyage à Jérusalem et les entretiens de Paul avec les chrétiens de cette ville et les Apôtres, *Gal.*, II, 1-10, sont à identifier avec le voyage de Paul, raconté au ch. XV des Actes. Il est cependant des critiques, Ramsay entre autres, qui pensent que cette visite de Paul à Jérusalem est celle dont il est parlé dans les Actes, XI, 29, 30. En outre, l'Epître a été écrite au moins après une seconde visite aux Eglises de Galatie, car saint Paul dit à ses lecteurs : « Vous savez que je vous ai pour la première fois annoncé l'Evangile à cause d'une infirmité de la chair, » IV, 13; ce qui suppose que l'Apôtre a visité ces Eglises au moins une seconde fois. Il est vrai que πρότερον ne signifie pas nécessairement une première fois, mais peut être traduit par : auparavant, antérieurement. Par conséquent, il est possible qu'il y ait eu même une troisième visite avant l'envoi de l'Epître. Que cette seconde ou troisième visite aux Eglises de Galatie ait eu lieu, cela ressort encore assez nettement du chapitre Ier, 8, 9 : « Mais quand nous-même, quand un ange du ciel annoncerait un autre Evangile que celui que nous avons prêché, qu'il soit anathème ! Comme nous l'avons dit précédemment, et maintenant je le dis de nouveau : si quelqu'un vous annonce un autre

Digitized by Google

Evangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » Il est impossible que ces mots : comme nous l'avons dit précédemment, se rapportent à ce qui vient d'être dit, que ce soit une simple répétition. Ils font allusion à une parole prononcée, lors d'une visite aux Eglises évangélisées. Or, elles n'ont pu être dites lors de la première évangélisation, car, à cette époque, il n'y avait pas lieu de prémunir les convertis contre un autre Evangile, qui leur avait été prêché. En outre, la lettre fut écrite peu de temps après la conversion des Galates, car saint Paul exprime son étonnement de ce que ceux-ci se sont détournés aussi promptement de celui qui les a appelés par la grâce du Christ, I, 6. Le terme ταχέως est, il est vrai, assez vague, mais cependant ne permet pas de supposer un trop grand espace de temps entre la conversion des Galates et leur défection. De plus, il est possible que saint Paul fasse ici allusion à sa dernière visite aux Galates et non à leur conversion. A quel moment eut donc lieu cette seconde ou cette troisième visite aux Eglises de Galatie? Pour les tenants de l'hypothèse du sud, la seconde visite est celle dont il est parlé au ch. XVI, 6, des Actes. L'évangélisation du pays est racontée aux chapitres XIII et XIV. Paul aurait donc écrit sa lettre pendant son deuxième voyage missionnaire; à quel moment précis et en quel lieu, il est difficile de le dire exactement. Le P. Cornely pense qu'elle a pu être écrite à Troas, où l'Apôtre aurait appris par Luc les menées des judaïsants et les succès de leur prédication chez les Galates. L'Epître aux Galates aurait donc été la première en date des lettres de saint Paul. Cependant, pour rester en accord avec les Pères et les critiques catholiques qui placent en première ligne les Epîtres aux Thessaloniciens, il suppose que l'Epître aux Galates a été écrite à Corinthe vers l'an 53. Il pense même que le porteur de la lettre fut Silas, le compagnon de saint Paul, pendant ce voyage. Chargé par les Apôtres, *Act.*, XV, 22, de porter à Antioche le décret de Jérusalem, il était mieux à même que personne de rétablir l'exactitude des faits dénaturés par les judaïsants. La première Epître de Pierre,

Digitized by Google

v, 12, prouve que Silas ou Silvanus était bien connu des Eglises de Galatie. Zahn (1) pense aussi que l'Epître aux Galates a été écrite à Corinthe, probablement vers mars 53, mais avant les Epîtres aux Thessaloniciens, parce que dans la lettre aux Galates il n'est fait aucune mention de Silas et de Timothée, connu aussi des Galates; c'est donc qu'elle a été écrite avant que les deux missionnaires, qui s'étaient séparés de Paul à Bérée, *Act.*, XVIII, 15, ne l'eussent rejoint à Corinthe, *ib.*, XVIII, 30.

Pour les tenants de l'hypothèse du nord, l'évangélisation est racontée au chapitre XVI, 6, des Actes et la seconde visite est mentionnée au chapitre XVIII, 23. Ce serait donc à Ephèse, où Paul se rendit, après avoir parcouru les hautes régions de l'Asie, XIX, 1, qu'il écrivit sa lettre aux Galates.

Ces données, malgré les conclusions qu'on en a tirées, ne permettent pas, en définitive, de s'arrêter à une date fixe et certaine. La comparaison de l'Epître aux Galates avec des Epîtres de l'Apôtre, dont on connaît l'époque de composition, pourra nous fouruir peut-être une date plus sûre. C'est avec les Epîtres aux Romains et aux Corinthiens que doit s'établir la comparaison, car il existe entre l'Epître aux Galates et ces Epîtres des ressemblances indéniables : ressemblances de situation, d'idées et même quelquefois d'expressions. Nous dirons bientôt plus en détail quels sont les rapports entre les Epîtres aux Galates et aux Romains, et nous reconnaîtrons que la première peut être regardée comme une ébauche, développée et complétée par la seconde. En effet, dans celle-là, Paul avait établi la déchéance de la loi et montré la raison d'être de la loi mosaïque dans le plan divin; dans celle-ci, il expose dans son ensemble le plan de Dieu dans l'histoire de l'humanité, et prouve que la loi mosaïque n'a été qu'un moment de cette histoire. Il y a cependant des différences entre les deux lettres; dans l'Epître aux Galates, épître de circonstance, l'Apôtre adapte ses enseignements à une situation

(1) *Einl. in das N. T.*, I, p. 140.

Digitized by Google

donnée, et, par suite, traite une partie seulement de la question, celle qui était l'objet des attaques des judaïsants, tandis que dans l'Epître aux Romains, il écrit à loisir, présentant un exposé complet de son Evangile, destiné à préparer les chrétiens de Rome à le recevoir et à accepter sa doctrine.

D'autre part, si nous lisons les Epîtres aux Corinthiens, la situation de l'Eglise de Corinthe, telle qu'elle nous est présentée, surtout dans la seconde Epître aux Corinthiens, offre des analogies frappantes avec celle des Eglises de Galatie. Des deux côtés, ce sont les mêmes insinuations, les mêmes attaques contre l'autorité apostolique de Paul, les mêmes adversaires : les judaïsants. Paul y fait allusion aux mêmes circonstances de sa vie, à sa maladie; le ton y est aussi ému, et il laisse voir plus à découvert la tendresse de son cœur pour ses chers enfants. Il semble donc que les Epîtres aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains ont été écrites à peu près à la même époque, et à un moment où la situation était presque identique ; cependant il peut y avoir eu entre elles un intervalle qu'il est difficile de préciser. Le contenu même de ces lettres le prouve. Dans les premières, la polémique est ardente, elle est personnelle; dans la dernière, il semble qu'elle est apaisée. L'Epitre aux Romains est une exposition large et tranquille d'une vérité désormais assurée. Or, comme Paul a écrit les Epîtres aux Corinthiens en 57 et l'Epître aux Romains en 58, il est probable que l'Epître aux Galates l'a été vers l'an 56-57. Elle aurait été écrite pendant le séjour de l'Apôtre à Ephèse, à moins qu'on ne veuille la placer après la seconde Epître aux Corinthiens, auquel cas elle aurait été écrite en 58 en Macédoine.

Ces arguments ont certainement leur valeur ; cependant ils ne sont pas inattaquables, car saint Paul a bien pu, après plusieurs années, reprendre la première ébauche de sa doctrine et reproduire les mêmes expressions. Saint Paul était un prédicateur, exposant les grandes vérités chrétiennes, qu'il avait reçues de Jésus-Christ et qu'il avait faites siennes; il les répétait constamment et, de ce fait, en

Digitized by Google

arrivait nécessairement à une forme presque stéréotypée. Il avait des formules pour exprimer telle vérité et ces formules reviennent presque identiques toutes les fois qu'il expose la même doctrine, et cela quelquefois dans la même Epître. Qu'ensuite les mêmes situations l'aient amené à exprimer les mêmes sentiments, nous ne pouvons nous en étonner; il serait donc téméraire de conclure d'une manière ferme que les trois Epîtres aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains ont été écrites presque à la même époque, parce qu'elles ont de nombreux points de ressemblance. Il est possible qu'elles l'aient été à quelques années d'intervalle, et que peut-être l'Epître aux Galates, écrite la première, l'ait été vers l'an 53, ainsi que le soutiennent les tenants de l'hypothèse du Sud. La date de l'Epître aux Galates doit donc être fixée entre l'an 53 et l'an 58 après Jésus-Christ.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

DE LA LECTURE

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE HELLO

On se souvient peut-être, parmi les lecteurs de l'*Université catholique*, que j'ai eu l'occasion de parler plusieurs fois, ici même, de l'importance absolue des lectures et de leur importance proportionnelle dans la formation intellectuelle des jeunes gens et même des hommes mûrs. Des lettres me sont arrivées qui prouvent que ce sujet grave préoccupe bien des hommes compétents. Il n'est peut-être pas inutile que nous l'abordions une fois de plus, avec — ai-je besoin de le faire remarquer? — l'arrière-pensée constante de ne jamais perdre de vue les intérêts catholiques.

Le divin Maître a dit : *Prædicate super tecta*. Prise dans son sens le plus général, le plus vrai et le plus pratique, cette parole signifie, je pense, ceci : Prêchez l'Evangile là où votre parole aura le plus de retentissement. Le principe est certain; il ne saurait prêter à de longues controverses ; les gens de bonne foi n'ont donc qu'à rechercher le meilleur moyen de le mettre en pratique.

Qu'est-ce qui correspond chez nous aux toits dont parle l'Evangile ?

Est-ce la tribune parlementaire, qu'on appelait jadis emphatiquement, la tribune nationale ? Un examen superficiel nous porterait à le croire. C'est là qu'on renverse les ministères, et c'est là que viennent se concentrer sinon

Digitized by Google

toutes les forces de l'opinion, du moins tous les appétits des fonctionnaires ou aspirants-fonctionnaires. Des escouades de sténographes recueillent pieusement tous les dires de nos honorables préopinants et, de temps à autre, nous apprenons que tel ou tel discours sensationnel sera affiché dans toutes les communes de France, pour la plus vive joie et le plus grand profit des contribuables. Vaines apparences ! Les discours prononcés à la tribune ne peuvent pas provoquer chez les bons électeurs des réflexions bien profondes, puisqu'ils n'arrivent presque jamais à destination. Les journaux d'informations en publient des comptes rendus télégraphiques, fantaisistes, incomplets, criblés de non-sens et de fautes d'impression. Quant à l'*Officiel*, comme les gendarmes dans je ne sais plus quelle comédie, il arrive toujours trop tard. Les feuilles blanches s'ajoutent aux feuilles blanches pour aller s'entasser et vieillir en quelque grenier, mais qui songe à les lire ? Ce n'est pas grand dommage d'ailleurs ! Pour trouver quelques pages intéressantes ou vibrantes, il faut parcourir des centaines de mètres, quelquefois des kilomètres de prose ennuyeuse et médiocre. Non, ni la lumière ni la force ne viennent du Palais-Bourbon. Veut-on une preuve, en quelque sorte tangible, du discrédit dans lequel sont tombées et l'éloquence parlementaire et toute la vie parlementaire elle-même ? L'affaire Dreyfus a donné lieu à une trentaine au moins d'interpellations, plus mouvementées, plus orageuses, plus scandaleuses les unes que les autres. Rien de sérieux n'est sorti de toutes ces discussions, tandis que les phases décisives de l'Affaire se sont déroulées loin du Palais-Bourbon.

Les conférences d'un caractère didactique n'offrent pas à l'esprit une nourriture sensiblement plus substantielle que l'éloquence parlementaire. L'Oncle Sarcey l'a dit un jour, avec sa bonhomie coutumière : « Voulez-vous d'un public de conférences mériter les faveurs ? Ne lui apprenez pas trop de choses nouvelles à la fois : il ne vous comprendrait pas ou refuserait de vous suivre. Présentez-lui plutôt des idées qu'il connaît de longue date ; il vous en témoi-

Digitized by Google

gnera une vive et durable reconnaissance ». On m'objectera, il est vrai, le succès de M. Brunetière qui, loin de prendre avec ses auditeurs de tels ménagements, ne craint pas d'aborder devant eux les sujets les plus ardus et les plus élevés. M. Brunetière, en effet, a un beau talent d'orateur qui fait naître, chez un grand nombre de ceux qui l'écoutent, de grandes illusions; ils croient comprendre sa pensée profonde. Heureux sont-ils, ces admirateurs enthousiastes. Même quand je lis la prose de M. Brunetière, à tête reposée, je m'arrête souvent devant certaines phrases obscures, et je voudrais me persuader, mais en vain, que ces obscurités n'existent pas, dans la pensée de l'auteur lui-même. Puis, sous le déploiement majestueux des périodes, il est facile de percevoir des incohérences et des réticences qui déconcertent. En dépit de leur caractère oratoire, les conférences de M. Brunetière sont faites surtout pour être lues avec attention et réflexion.

Et ceci nous ramène à l'influence de la lecture. Cette influence est immense : si j'osais, je dirais incommensurable. Sans doute, on voit quelquefois des auditoires électrisés, pour employer l'expression chère aux journalistes, oui, électrisés par l'orateur. Mais, le plus souvent, les auditeurs étaient venus là tout préparés du logis. Remarquez d'ailleurs la pauvreté des comptes rendus, où se complaisent d'ordinaire les amis personnels de l'orateur. « Il a tenu l'auditoire, pendant une heure, sous le charme de sa parole, il s'est envolé d'un seul coup d'aile jusqu'aux plus hauts sommets de l'éloquence ; il a provoqué dans l'immense auditoire une émotion indescriptible, etc., etc. » Aucun de ces rédacteurs complaisants ne songe à donner des extraits de ce beau discours, et pour cause. Toutes ces belles prosopopées ne supporteraient pas, un seul instant, la lecture. Saint Augustin raconte qu'il ne se sentait ni satisfait ni surtout rassuré par les applaudissements de son auditoire ; il n'était heureux que lorsqu'il voyait couler les larmes. Saint Augustin faisant pleurer les pécheurs d'Hippone, Dieu ! quel beau spectacle, et comme on donnerait volontiers quelques années de sa vie pour avoir pu le con-

Digitized by Google

templer! Il en était de même des prédications d'un saint Bernardin de Sienne, ou d'un saint François d'Assise. Mais si l'on met à part ces grands orateurs ou plutôt ces grands saints, — car l'on a appliqué cette expression de grand orateur à tant de mauvais rapsodes qu'elle a perdu singulièrement de sa force — si, dis-je, l'on met à part les Chrysostome, les Augustin, les Bernardin de Sienne et quelques autres, il n'est pas toujours certain que les larmes de l'auditoire prouvent la beauté du discours qui les a provoquées. Moyennant quelques artifices très grossiers, on peut faire pleurer de très braves gens. Durant la guerre de 1870, un prédicateur s'ingéniait en vain à émouvoir les fidèles de la paroisse populaire qu'il évangélisait. Un soir, il fit allusion aux soldats — ces chers absents — qui souffraient là-bas, exposés aux balles des Allemands. L'allusion était légitime et de bon goût; elle produisit un certain effet. Notre prédicateur alors insista, plus que de raison peut-être, il voulut préciser. Parmi ces soldats, les uns appartiennent, dit-il, à l'artillerie... Ici un sanglot retentit dans l'auditoire: c'était la mère d'un artilleur... Les autres, continue le prédicateur, combattent dans l'infanterie..., d'autres sanglots éclatèrent à l'extrémité opposée de l'église, et quand il eut énuméré tous les corps de troupes, cuirassiers, infanterie de marine, train des équipages, l'émotion était générale.

A Dieu ne plaise qu'on prenne ceci pour une critique pure et simple de l'éloquence. L'éloquence est absolument nécessaire à la vie morale et intellectuelle d'un grand peuple et, selon qu'elle est bien ou mal employée, rend de très grands services ou provoque de grands malheurs. Mais il ne faut pas s'arrêter à ses résultats immédiats et transitoires, il faut s'attacher à ses effets durables. Provoquer des applaudissements, c'est bien; faire pleurer c'est peut-être mieux encore; mais l'essentiel est de jeter dans l'âme des auditeurs des idées ou des sentiments qui demeurent et fructifient. Or, si l'éloquence parlée s'exerça jadis toute-puissante sur des illettrés, elle se voit limitée aujourd'hui, mais elle peut se compléter par l'éloquence écrite.

Digitized by Google

Comparons entre eux les écrivains et les orateurs d'aujourd'hui. Certes, ces derniers remportent de belles victoires, à la tribune, au barreau ou en chaire, mais aucun d'entre eux ne peut se dire : « Je forme à mon image, l'âme de mes contemporains. » On les écoute, en effet, ou on les applaudit, mais, une fois la séance terminée, on ne s'occupe plus de leurs discours.

Au contraire, des milliers, des centaines de mille hommes pensent uniquement ou par M. Drumont, ou par M. Rochefort, ou par M. Judet, ou par tel ou tel rédacteur du *Temps*, de l'*Aurore*, des *Débats* ou de la *Croix*. Des publicistes comme Jules Lemaître, Paul Bourget, Anatole France façonnent, comme ils l'entendent, l'âme de leurs jeunes admirateurs. Voyez, le matin, les citadins affairés parcourir, en marchant, ou bien assis sur l'impériale d'un tramway, leur journal préféré. Ces hommes ont une famille et des affaires; ils oublient famille et affaires pour s'approprier l'opinion de M. Un tel; toute la journée, ils se rediront à eux-mêmes les arguments de M. Un tel et pour la plus grande gloire de M. Un tel, ils se disputeront avec un camarade ou se battront. Et dire que des philosophes et des hommes politiques ont cru les bons électeurs capables de se créer, chacun, une opinion personnelle ! C'est d'un haut comique. Le plus proche parent de l'homme, ce n'est pas le singe, comme l'ont cru quelques savants, c'est le mouton. Les peuples primitifs s'en doutaient bien du reste, puisqu'ils appelaient leurs chefs, les pasteurs des peuples.

Les pasteurs des peuples s'appellent aujourd'hui les journalistes. Pendant que les présidents des républiques et la plupart des rois plus ou moins constitutionnels, s'enferment majestueusement dans une neutralité protocolaire, pendant que les ministres hésitent, tremblent ou capitulent, les journalistes esquissent des plans de campagne, donnent des ordres, provoquent des émeutes, menacent le gouvernement. Ils sont, en temps de paix, les vrais maîtres du monde. Si une guerre éclatait demain, ils gêneraient grandement les représentants de l'état-major et leur feraient perdre quelquefois la tête. En 1870, quelques-uns

Digitized by Google

de nos généraux, se guidaient d'après les indications du *Times;* pendant la guerre hispano-américaine, ce fut le *New-York Herald* qui découvrit l'escadre de l'amiral Cervera.

Veut-on des preuves plus intimes de l'influence, qu'exercent sur les esprits et sur les cœurs, les caractères d'imprimerie? Que chacun de nous se rappelle les crises décisives de sa vie morale, et il constatera qu'elles se rapportent presque toutes, sinon toutes, à la lecture de quelque ouvrage. Enfants, nous avons lu des romans pieux, qui nous ont intéressés, émus au-delà de tout ce qu'on pourrait dire, dominés, et très mal préparés à l'observation de la vie vraie et aux luttes inévitables. Le grave inconvénient qui s'attache à ces sortes d'œuvres, c'est qu'elles touchent à toutes les questions morales, politiques et sociales, et qu'elles fournissent des réponses à toutes les objections. Dans le *Vicaire de Wakefield,* Goldsmith nous montre un Révérend Pasteur discutant avec sa fille, Ollivia. « Mais ma fille, vous ne connaissez pas la théologie; où donc l'auriez-vous étudiée? » — « Je l'ai étudiée, répond Ollivia, chez De Foë; je me rappelle très bien tous les arguments par lesquels Robinson Crusoë convertit au chistianisme, le nègre Vendredi. Ainsi...? » Ne sourions pas trop vite de cette réponse d'Ollivia, et faisons notre examen de conscience. N'est-ce pas, qu'à un moment donné, nous avons vu le monde à travers les idées de tel ou tel romancier ?

Aux environs de dix-huit ans, on se pique d'être plus observateur; on lit, d'une part, des romans dits d'observation, d'autre part des fragments poétiques célèbres, ou des œuvres d'actualité sensationnelles. Evidemment, ici, je n'ose trop préciser, le hasard présidant le plus souvent au choix des lectures. L'un s'est épris de Chateaubriand, un autre de Silvio Pellico, un troisième de Lamartine; quelques-uns, et ceux-là sont peut-être les plus heureux, se sont mis jeunes à l'école de Louis Veuillot. Cependant, je me permettrai de citer un livre qui, au point de vue où nous nous plaçons, peut être considéré comme un livre type :

Digitized by Google

le Récit d'une Sœur. Ce livre étonnant produit sur les jeunes gens et surtout sur les jeunes filles, des effets de féerie sentimentale, prodigieux; il peut déterminer, quelquefois pour toujours, la direction des pensées. Oh! la pureté d'intention, la hauteur morale, la distinction, le talent de l'auteur et des héros du roman sont parfaitement hors de cause! Mais, dites-moi, qui d'entre nous peut se vanter d'avoir lu ces deux volumes, sans traverser une période plus ou moins longue de *morbidezza* mystique? Même lorsque la raison a chassé tous ces fantômes délicats et distingués, il n'est pas sûr que ceux, qui ont trop écouté leur vague murmure, ne gardent pas au fond de leurs sentiments, quelque chose de maladif. La féminilité, qui entre pour une si large part dans l'état d'âme moderne, n'a pas d'autre origine que certaines lectures.

Les lecteurs réfléchis attendent, peut-être avec quelque impatience, que j'en arrive au point délicat de la question. Oui, diront-ils, les lectures exercent une influence immense, sinon absolue, sur les enfants, les jeunes gens et les femmes. Mais les hommes mûrs, eux, savent se soustraire à la domination intellectuelle des auteurs, dont ils suivent, avec indépendance, les raisonnements, sans se croire tenus de les accepter: « la superstition de l'imprimé n'existe pas parmi les intellectuels. »

Il est certain que l'élite du genre humain civilisé pense par elle-même et se conduit d'après ses seules lumières. Mais de quels hommes se compose cette élite, et sommes-nous bien sûrs, vous et moi, d'en faire partie?

Hélas! on peut se demander si, même nos grands hommes, ont toujours eu une pensée. Pour Victor Hugo, il est bien avéré, qu'il n'a cessé de mettre en vers les idées des autres — non les plus belles ni les plus hautes. — Lamartine, lui-même, le grand, le noble, le sympathique Lamartine, l'écrivain spontané, le poète improvisateur par excellence, le barde inspiré, solitaire et chaste amant d'une Muse aérienne, Lamartine s'est laissé prendre très souvent, en flagrant délit de... non — ne disons pas ce mot — d'imitation littérale. Il a une harmonie qui n'est qu'à lui, il a une

Digitized by Google

façon de sentir qui est assez personnelle, mais étudiez bien toutes ses idées, vous reconnaîtrez qu'elles viennent en droite ligne, de Rousseau, de Chateaubriand, de Byron et de Milton. Il a très peu innové.

Mais, à défaut des poètes, gens impressionnables, peut-être les philosophes trouvent-ils abondamment, les idées nouvelles. C'est, en tout cas, une de leurs fonctions.

Eh bien, voici Auguste Comte, qu'on s'accorde à regarder comme le philosophe, sinon le plus éminent, du moins le plus influent de ce siècle. Il s'est vanté de détruire de fond en comble la société contemporaine, de faire table rase, puis de concevoir dans sa puissante tête, l'image d'une société nouvelle. La seconde partie de cette tâche offrait d'immenses difficultés, et nous devons reconnaître qu'Auguste Comte a su l'accomplir. Son système, bien qu'en partie défectueux, est, en somme, logique et puissant. Malheureusement, quand on y regarde d'un peu près, on découvre aisément qu'Auguste Comte ne s'est pas mis en grands frais d'imagination. Croyant créer, et imaginer de toutes pièces, il n'a fait que reproduire le tableau de la société chrétienne, telle que l'avaient façonnée les Papes du Moyen-Age. Je n'ai pas à citer l'exemple de Cousin, plus probant encore que celui d'Auguste Comte. Ne trouvant rien de vraiment original, Cousin n'a eu d'autre ressource que de remettre à neuf l'éclectisme. Et Cousin, qu'on a trop décrié, après l'avoir trop exalté, ne manquait ni d'érudition, ni de puissance d'esprit.

Très rares sont, parmi les hommes célèbres de ces derniers temps, ceux qui ont eu des idées vraiment neuves et originales. Le XIX^e^ siècle, si orgueilleux, si fier de sa science s'est contenté le plus souvent de copier, directement ou indirectement, Rousseau ou de le délayer; on l'appellera le siècle de Jean-Jacques.

Allons plus loin. Les hommes supérieurs, les vrais conducteurs du peuple, les hommes de génie enfin, doivent presque tout ce qu'il y a de meilleur dans leurs œuvres, à la lecture. Ils ont eu parfois, comme des éclairs, des illuminations subites; le plus souvent, ils se sont bornés à

Digitized by Google

conserver, puis à améliorer, sur certains points de détail, l'héritage intellectuel transmis par nos pères. Les génies malfaisants eux-mêmes se rattachent toujours de quelque manière à une tradition. Voyez, par exemple, comment Bossuet et Voltaire, représentants, l'un du bien, l'autre du mal, n'ont cessé de lire, et comme on dit aujourd'hui de se tenir au courant; à la fin de leur vie ils ont pu se dire le mot de Solon : J'apprends tous les jours quelque chose en vieillissant.

De tout temps, la lecture a été un instrument puissant de propagande et de domination; par suite des développements, qu'ont pris dans ces dernières années, les journaux, les revues et les livres, son influence dépasse peut-être ce que l'imagination peut concevoir. Ce serait une faute, une faute grave, de dédaigner ou de ne pas encourager, ceux qui rêvent de faire servir la lecture au triomphe des idées catholiques. On m'a envoyé, naguère, des statuts d'une petite société, qui se propose de faire naître ou de fortifier chez les jeunes gens catholiques, le goût des lectures sérieuses. Les fondateurs de cette société (la Conférence Hello) verront-ils leurs efforts couronnés de succès? Je le souhaite de toute mon âme, bien que certaines idées, qui ont donné naissance aux statuts, m'inspirent quelques craintes. Mais tout d'abord qu'ils soient hautement loués pour leur intelligente initiative! Quelques messieurs et quelques jeunes gens se réunissant pour s'exciter les uns les autres à mieux lire les livres dignes d'être lus, feront pitié aux esprits pratiques. Eh bien, si ces jeunes gens comprennent toute la grande idée qui les réunit, s'ils savent la mettre en pratique, pour leur propre compte, ils finiront par trouver le moyen de la répandre autour d'eux et ils feront un grand bien dans l'Eglise. Le nombre des premiers adhérents et les succès immédiats n'ont qu'une importance relative. L'essentiel, pour les fondateurs de la Conférence Hello, consiste, en premier lieu, à se faire une juste, une pleine et une parfaite idée de leur mission. Il faudra ensuite se dévouer à la grande idée longtemps étudiée, avec ardeur, méthode et persévérance, il faudra que quelques jeunes

Digitized by Google

gens héroïques lui consacrent leur temps, leur peine, peut-être un peu de leur fortune, et leur vie tout entière.

Cela étant supposé, il ne nous reste qu'à discuter, avec une bienveillance qu'on ne mettra pas en doute, j'en suis sûr, les principes sur lesquels repose la Conférence Hello. Ses fondateurs sont les premiers intéressés à éliminer toutes les idées imparfaites ou secondaires qui auraient pu se glisser dans la rédaction primitive de leurs statuts.

Ils définissent, comme on va voir, le but qu'ils se proposent.

« A l'heure actuelle les questions politiques cèdent le pas aux questions sociales.

Or, la classe élevée, qui continue à jouer un certain rôle en politique, ne remplit pas, au second point de vue, sa *fonction sociale* de dirigeante.

Tout au moins, elle ne la remplit pas suffisamment : de là, le discrédit qui l'atteint et la perte de son influence.

Il faut se hâter d'ajouter, que si elle ne remplit pas sa fonction, c'est qu'elle n'est pas en général, *capable* de la remplir.

Combien y a-t-il de braves gens qui savent exactement ce que c'est que le socialisme, ce grand danger actuel, et sont capables d'en réfuter scientifiquement et logiquement les théories, dans une discussion sérieuse ?

Combien n'y a-t-il pas de braves gens qui, par ignorance, accusent de socialisme tous ceux qui s'occupent de questions sociales ?

Combien de gens dont la situation, les loisirs, l'intelligence devraient faire des militants du bien, et qui ne paraissent jamais dans l'arène parce qu'ils ne se sentent pas armés ?

Combien de gens enfin, ignorent la crise grave que nous traversons, et dont un peu d'étude ferait la plupart du temps des hommes utiles ?

Il y a là une perte de forces, un danger réel.

Il faut donc que les jeunes gens chrétiens, qui ont le bonheur d'avoir reçu une certaine instruction et de l'éducation,

Digitized by Google

reprennent leur place dans les cadres de la société et, pour cela, qu'ils commencent à se préparer à leur rôle ».

On ne peut pas ne pas partager et ne pas louer l'ardeur généreuse qui circule à travers cette éloquente philippique. Ses auteurs ont, en outre, raison sur plusieurs points. Il est très vrai, par exemple, qu'on ne lit pas assez ou qu'on ne lit pas bien, chez les jeunes gens catholiques. Lorsqu'ils sont devenus des hommes mûrs, ils ne peuvent pas diriger les destinées de leur pays ni même de leur parti.

Au lendemain de chacune des défaites, que nous subissons périodiquement depuis 1870, il est de tradition de se consoler, en attribuant tous les malheurs à je ne sais quelle vague fatalité ou à la mauvaise foi de nos adversaires. Cela est absolument enfantin. Le devoir consisterait cependant à savoir pourquoi on a été vaincu : je ne crois pas que des hommes compétents et autorisés l'aient essayé sérieusement. Et si par hasard quelqu'un l'essayait, son étude rétrospective trouverait-elle des lecteurs ? L'habitude est si ancienne et si douce, de s'en rapporter à des journalistes tapageurs ! Une bonne page d'injures, à l'adresse de certains adversaires politiques, voilà qui constitue la suffisante nourriture intellectuelle de chaque jour. Mais lire des revues et des livres, où des auteurs laborieux remontent péniblement aux causes, cela n'a rien d'agréable. Les fondateurs de la Conférence Hello protestent avec raison, contre cette paresse honteuse.

Ils font preuve d'une clairvoyance plus méritoire, lorsque ils voient et indiquent, dans la lecture réfléchie des bons livres, une source d'informations. Il ne manque peut-être aux forces catholiques que d'être bien informées.

Maintenant, que les membres de la Conférence Hello me permettent de leur signaler ce qui, dans leur beau préambule, me paraît, non pas blâmable, mais susceptible d'être modifié. Ils usent et abusent peut-être de quelques expressions, qui sont fort à la mode dans certains milieux : questions sociales, fonctions sociales, réfutation logique et scientifique du socialisme, etc. Nous voulons, certes, et sans arrière-pensée, nous occuper de la question sociale, selon

Digitized by Google

que nous l'a ordonné Léon XIII,. très exactement, pas moins, mais pas davantage. Il ne faut pas oublier que Léon XIII a promulgué un grand nombre d'encycliques dont deux au moins, l'une, sur la philosophie scolastique, et l'autre, sur l'exégèse, ont une importance capitale. Il est certain d'autre part que, dans l'histoire de son pontificat, la politique proprement dite et la diplomatie ont joué un rôle plus considérable que la question sociale. Cependant, les philosophes, les exégètes, les hommes politiques et les diplomates parlent avec discrétion de ce qui fait l'objet de leurs travaux et se renferment chacun dans sa spécialité. Les *chrétiens sociaux* font tout rentrer dans leurs questions à eux, et il est bien vrai que, prise dans son sens le plus large, la question sociale peut embrasser, à la rigueur, toute la vie humaine. C'est peut-être une affaire de mots. Cependant, il est bon de savoir ce que signifient, au juste, les mots. Puisque rien dans nos actes, rien absolument n'est étranger à la question sociale, nous résolvons cette redoutable question, cent fois par jour, et sans nous en douter, par exemple, quand nous donnons un sou à un pauvre, ou même tout simplement quand nous soignons un rhume de cerveau. La société est intéressée à ce que chaque individu se porte aussi bien que possible. .

Libre à chacun d'employer ces façons de parler, mais pour moi, au lieu de la question sociale, j'aimerais mieux parler de la question religieuse. La religion est le tout de l'homme, elle intéresse et domine toutes les formes de la vie, elle constitue à la fois la base et le sommet de la pyramide scientifique et morale. C'est elle enfin que nous aimons par dessus tout et c'est pour la mieux servir — n'est-ce pas? — que nous nous occupons des questions sociales. Nos adversaires ne s'y trompent pas plus que nous, et lorsqu'ils voient venir les chrétiens sociaux si fiers de leur titre, ils disent : voici des cléricaux, des cléricaux dont la spécialité est de s'occuper *des classes pauvres.*

A voir les choses avec le simple et gros bon sens, il est infiniment probable que, lorsque Léon XIII invitait les catholiques à remplir leurs *devoirs sociaux*, il ne donnait

Digitized by Google

pas à cette expression toute l'extension qu'on a bien voulu dire. Il visait les rapports des patrons et des ouvriers, des riches et des pauvres, et tel est bien le noble et suffisamment vaste objet de la question sociale. A cela, les disciples chrétiens de M. Le Play répondront, sans doute, que les rapports entre riches et pauvres sont si complexes, qu'ils renferment tous les maux, toutes les difficultés, et aussi tous les biens inhérents à la vie humaine. Je veux bien, mais je ferai remarquer que les psychologues, les philosophes, les hommes politiques et bien d'autres spécialistes pourraient en dire autant. Tout est dans tout.

Pourquoi d'ailleurs les membres de la Conférence Hello repousseraient-ils ceux, d'entre les catholiques, qui ne sont pas versés dans les études sociales? Je me passionne par exemple, pour les études exégétiques qui ne sont pas à dédaigner, ou pour la question sémitique qui devient terriblement aiguë, ou pour la question ethnographique qui pourrait bien, dans les préoccupations du xx^e^ siècle, reléguer au second plan les rapports des ouvriers et des patrons. Refusez-vous de m'admettre dans la Conférence Hello?

Appelez-vous donc, vous-mêmes, de votre seul, vrai et beau nom ; présentez-vous tout d'abord, non comme des économistes, mais comme des catholiques, et modifiez, comme il suit, la phrase initiale de votre programme :

« A l'heure actuelle, comme toujours, la question religieuse domine toutes les autres questions. »

Ajoutez maintenant, si vous voulez, que, sur les indications de Léon XIII, vous vous occuperez spécialement de ce qui touche aux rapports économiques et moraux des riches et des pauvres. On pourrait plus mal choisir.

Le préambule, rédigé par les membres de la Conférence Hello, se termine par des résolutions pratiques.

« D'où nécessité pour chacun :

1° D'une instruction sociale théorique ;

2° D'un travail intime sur soi-même ;

3° De la connaissance des moyens par lesquels ils peuvent faire passer leurs théories dans la pratique. »

Ces trois résolutions sont fort belles, mais si j'avais voix

Digitized by Google

au conseil, on ferait passer la seconde au premier rang. Pour Socrate, ou plutôt pour l'oracle de Delphes, la sagesse consistait à se bien connaître soi-même. Saint Augustin disait : *Noverim me, Domine, noverim te.* Si les hommes de nos jours se connaissaient bien eux-mêmes, avec leurs quelques qualités morales et intellectuelles, mais aussi avec leurs innombrables et étonnantes faiblesses, la question sociale n'offrirait plus, j'imagine, de bien grandes difficultés.

Les membres de la Conférence Hello expliquent ensuite par quels *moyens* ils se proposent de réaliser leur programme.

« Deux moyens sont employés.

a) La lecture d'un livre est *imposée* chaque année aux membres de la Conférence. Un seul livre, afin que l'ouvrage soit vraiment lu et non parcouru ; de plus, ce livre doit être l'objet d'une propagande personnelle active.

Il est bon d'ajouter que, dans le *Bulletin* dont il va être parlé, on indique chaque fois, comme sujet d'études ou à titre de renseignements, d'autres livres *intéressants* et, la plupart du temps, *actuels;* ces livres peuvent être des livres opposés à nos doctrines, mais qu'il est néanmoins utile de connaître.

Ce premier moyen, la propagande du livre, a deux résultats pratiques. *D'abord* il fait travailler, ou tout au moins il fait réfléchir et donnera souvent à nos adhérents le goût d'études qu'ils négligeaient auparavant ; une fois pris dans l'engrenage ils y passeront. *En second lieu,* il indique à ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont pas le temps ou qui n'ont pas la patience de beaucoup lire, les quelques livres les plus utiles à connaître, au point de vue de leur éducation sociale. Combien de gens, en effet, sont embarrassés pour le choix des quatre ou cinq livres sérieux qu'ils liraient volontiers dans l'année ! Combien n'en lisent pas du tout parce qu'ils ne les connaissent pas, parce qu'ils n'en ont pas l'occasion, et qui, cependant, les étudieraient avec intérêt et souvent avec fruit !

On a choisi :

Digitized by Google

En 1897. — *Le prix de la vie*, de M. Ollé-Laprune.

En 1898. — *Autour du catholicisme social*, de M. Georges Goyau.

En 1899. — *La virilité chrétienne*. Œuvre posthume de M. Ollé-Laprune.

On a fait ainsi alterner une étude concrète avec une étude abstraite. »

Ah ! que toute cette page est belle et combien je souhaiterais qu'elle fût répandue dans tous les milieux catholiques où l'on travaille, où l'on veut travailler ! Le chrétien convaincu qui l'a rédigée peut être assuré d'avoir fait une bonne action. J'oserai cependant lui soumettre une observation, non pas en vue de corriger, en quoi que ce soit, son idée qui est admirable, mais en vue de la compléter. Oui, répandons autour de nous les livres actuels et intéressants, les livres comme ceux de M. Ollé-Laprune et de M. Georges Goyau. Il est bon de prendre garde, cependant. M. Ollé-Laprune, qui fait tant d'honneur à la précédente génération de penseurs chrétiens, M. Georges Goyau qui compte parmi les écrivains les plus distingués d'aujourd'hui, méritent notre admiration, notre sympathie, et ce qui vaut mieux encore, notre attention. Ils sont modernes tout de même, c'est-à-dire que leurs œuvres n'ont pas subi l'épreuve du temps, c'est-à-dire, encore, qu'ils participent probablement de nos maladies intellectuelles et morales, et que, par conséquent, il nous est fort difficile de les juger. A ne lire que des modernes, on risque de se tromper sur l'importance proportionnelle des hommes et de leurs œuvres, on risque de s'enfermer pour toujours dans un cercle étroit, et de ramener tout, sinon à soi, du moins à ce dix-neuvième siècle, qui est si infatué de ses découvertes et que l'avenir jugera peut-être sévèrement. Voilà pourquoi les membres dirigeants de la Conférence Hello, devraient, ce me semble, indiquer à leurs confrères, en même temps qu'un livre moderne, un livre classique. Par exemple, après avoir lu sérieusement le *Prix de la vie* de M. Léon Ollé-Laprune, les sociétaires seraient tenus d'étudier, non moins sérieusement, un nombre égal de pages empruntées à la correspon-

Digitized by Google

dance spirituelle de Fénelon. *Autour du catholicisme social*, de M. Georges Goyau, garderait sa place dans la bibliothèque Hello, mais tout à côté apparaîtrait la *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, que personne ne serait dispensé de lire. Enfin, après avoir savouré la *Virilité chrétienne* de M. Ollé-Laprune, on méditerait sur telle ou telle partie des *Confessions* de Saint-Augustin, ou des *Soliloques*. C'est à ce prix qu'on acquiert la véritable virilité intellectuelle, et je crois être sûr que si M. Ollé-Laprune vivait encore, il ne me démentirait pas.

Le second procédé de formation intellectuelle, préconisé par la Conférence Hello, consiste dans la publication d'un bulletin semestriel.

b) Ce *Bulletin* rédigé *par les membres de la Conférence* qui sont priés d'envoyer le plus possible d'*études d'observation*, *d'indications*, *d'analyses de livres*, etc., est distribué à eux seuls; ce n'est pas une revue, mais un bulletin de travail.

Ici encore on ne saurait trop louer le principe qu'ont adopté les membres de la Conférence. Reste à savoir comment il est mis en pratique. Sait-on persévérer à la Conférence Hello? Sait-on parler le langage de la vérité littéraire, que l'amour-propre à tant de peine à pardonner? Je le souhaite bien vivement.

Le bulletin est disposé de façon à embrasser les trois termes du programme défini plus haut :

« 1° Une partie, intitulée *question de doctrine*, contient des études sur la morale sociale, conçues dans un sens impulsif, — ensuite des articles didactiques destinés à faire connaître les principales théories sociales actuelles; c'est ainsi qu'a été exposée, dans son idée essentielle, la doctrine nationaliste, dont MM. Izoulet et Bourgeois sont les coryphées... »

N'use-t-on pas, ici, plus qu'il ne serait nécessaire, de la phraséologie moderne? Qu'est-ce que c'est que la morale sociale conçue dans un sens impulsif? Je ne suis nullement sûr de le savoir. Peut-être prend-on trop au sérieux les façons de parler mises à la mode par MM. Izoulet et

Digitized by Google

Bourgeois. En particulier, M. Izoulet met sa joie à se considérer comme un réformateur de la société moderne, un penseur soucieux, gravement penché sur les problèmes économiques, un statisticien, un sociologue, un prophète; c'est un constructeur de phrases harmonieuses et obscures. Il a importé le renanisme chez MM. les sociologues; vaut-il la peine de s'en émouvoir?

« 2° La deuxième partie du-Bulletin, intitulée *Pratique intérieure*, traite de la nécessité d'une vie chrétienne intime : la lecture des évangiles, la communion et la méditation ont fait l'objet de ces études présentées sous une forme qui n'a rien de sermonnaire. »

Cette fois on est dans la vérité vraie et profonde; les idées formulées dans ce deuxième paragraphe ont une importance capitale. Qu'on ne craigne pas de les approfondir, qu'on examine, par exemple, comment la lecture des évangiles et la méditation, loin de gêner le labeur intellectuel, le préparent et le fécondent, et ensuite comment une forte vie intérieure peut et doit s'associer avec l'initiative, l'énergie, le goût de l'action et toutes ces qualités censément sociales et modernes que tout le monde prône et réclame, mais, qu'en fait, on trouve si rarement. Où est-il celui qui nous donnera l'habitude de la vie intérieure et de la méditation?

3° La troisième partie du Bulletin est consacrée à l'exposé des œuvres effectives où les conférents pourront diriger leur activité actionnée par l'enseignement social et le travail intime... Elle ne diffère pas sensiblement des autres bulletins qui ont pour objet les œuvres sociales.

Au contraire, l'organisation de la Conférence Hello me paraît marquée au coin de la plus saine originalité.

« Cette organisation, disent les fondateurs, a pour base la décentralisation la plus complète.

« La direction est exercée par les fondateurs; ils désignent le livre à lire et à propager annuellement, et ont en main la composition du *Bulletin*.

« Dans chaque centre un directeur régional administre le groupement régional, qui a sa vie propre et agit comme il

Digitized by Google

l'entend, sous la seule condition de propager le livre désigné et le bulletin.

« Les distributions de livres et de *bulletins* se font autant que possible *de la main à la main*, afin que chacun fournisse un effort, si minime soit-il.

« Les frais sont couverts par une cotisation de 2 francs. »

Que Dieu bénisse le grain de sénevé!

Cependant, quelles que soient nos sympathies pour la Conférence Hello, nous ne devons pas subordonner, à ses succès futurs, la grosse question de la lecture. L'essentiel est que se répande de plus en plus, parmi les catholiques, le goût des lectures sérieuses et réfléchies — il faudrait peut-être dire méditées. Ce goût, outre qu'il nous arrache aux banalités de la conversation et aux commérages vulgaires des journaux, offre plusieurs avantages positifs.

D'abord existe-t-il au monde un plaisir plus grand que celui de la lecture? C'est au moins fort douteux. Et qu'on ne nous dise pas qu'en fait de goûts et de couleurs il ne faut jamais discuter. Les milliers de citadins, qui passent toutes leurs après-midi de dimanche autour des tables de café, ont un goût dépravé; ceux qui s'en vont avec leurs familles respirer l'air des bois ou des champs ont un goût distingué. Le goût de la lecture est universel, en ce sens qu'il convient aux jeunes gens, aux hommes mûrs et aux vieillards; des hommes dévoués et intelligents s'attachent, non sans succès, à le développer chez les aveugles. Ils sont à plaindre ceux qui n'aiment pas la lecture; ils ignorent une des plus grandes joies que l'homme ait toujours, pour ainsi dire, à sa portée.

Mais, de nos jours, la lecture ne se présente pas seulement comme le plus beau, le plus agréable, le plus facile, le plus utile des divertissements; elle s'impose comme une condition nécessaire de la vie intellectuelle et morale. Ceux qui ne lisent pas sont des exilés et des isolés, au milieu du grand mouvement de la vie moderne; s'ils s'obstinent dans leur paresse, ils risquent de faire souche de parias.

Je n'ignore pas que quelques-uns dédaignent les livres

Digitized by Google

et les hommes toujours penchés sur les livres; ils n'aiment, ils ne glor fient, ils ne rêvent que l'action. L'action, la véritable action, est belle en effet ; dans de certaines conditions, elle doit être enivrante. Mais peut-elle, aujourd'hui, se passer de la lecture? Prenons, par exemple, les militaires qui ont pour devise : *Res, non verba.* Ils ne s'occupent, en effet, que d'exercices physiques, de chevaux, de fusils, de parcs d'artillerie, de charbon, de moyens de communications et de transports, de munitions, de vivres, toutes choses qui n'ont rien de commun, semble-t-il, avec la lecture. Il n'en est pas moins vrai que le militaire, qui négligerait de se tenir au courant des progrès accomplis constamment, et dans tous les sens, se condamnerait à demeurer toute sa vie un sous-ordre. J'imagine qu'un officier supérieur intelligent doit, coûte que coûte, se réserver une somme d'heures considérable, chaque jour, pour lire les revues militaires rédigées par des spécialistes.

Or, nous avons à nous occuper, nous croyants et nous surtout prêtres, sinon uniquement, du moins principalement des choses de l'intelligence et du cœur. La religion, à laquelle nous avons consacré notre vie, est la religion du Livre par excellence, de la Bible; nous avons reçu un dépôt de traditions qu'il nous faut garder pour nos successeurs ; notre mission est d'instruire les nations; notre devoir est de marcher dans la lumière. Un des plus beaux témoignages que puissent nous rendre les incrédules, un de ceux au moins qui, dans leur pensée, ont le plus de portée et de poids, consiste à dire : « Ce catholique est au courant, il suit le mouvement des idées. » Faire ainsi honneur à la religion est un excellent moyen, déjà, de la servir.

L'abondance des lectures choisies procurera d'autres bienfaits; elle facilitera l'éclosion d'une apologie nouvelle, prudente, sûre, habile et pratique. Un homme qui sait et qui réfléchit, juge justement les productions de la littérature et de la science contemporaines; il s'irrite lorsqu'il rencontre à chaque instant, imprimées, réimprimées, ressassées, des inepties souvent blasphématoires. Il prend la plume, il laisse parler son cœur de croyant, il con-

Digitized by Google

damne avec force et modération les erreurs de l'orgueil rationaliste, il soutient la faiblesse des hésitants, il dit ses longues méditations solitaires, il offre à ceux qui s'intéressent à ses travaux comme la fleur de ses lectures. Le voilà, l'apologiste de l'avenir! il dépend de ceux qui aiment à lire de hâter son arrivée. De même qu'un auditoire contribue, pour une large part, à former un orateur, ce qui est un axiome dans l'histoire de l'éloquence, de même un public compact de lecteurs contribuera puissamment à rendre possible l'œuvre d'un groupe d'écrivains compétents. C'est une grande satisfaction pour un lecteur pacifique et modeste, c'est une joie délicate et profonde, de se dire qu'en lisant avec attention une page fortement pensée, il coopère à un travail utile. Rien ne se perd dans le monde moral, et si jamais on découvrait les rayons X de la psychologie, on entrerait dans une admiration profonde en voyant combien sont unis, dans leurs pensées, dans leurs tristesses, dans leurs prières, dans leurs aspirations, tous ceux qui aiment, d'un amour vrai, l'Eglise de Dieu. Le divin Maître nous a dit : Soyez un, comme mon Père et moi nous sommes un. Alors que les intérêts individuels diffèrent si profondément; alors que les froissements d'un amour-propre exaspéré rendent de plus en plus difficiles les relations personnelles et collectives, il est facile de voir qu'il faut chercher l'union dans la discussion sérieuse des idées et des intérêts généraux de la société catholique, dans l'oubli des inévitables et petites contrariétés, des rivalités mesquines. La lecture permet aux hommes de ne se toucher que par les âmes, j'entends, par les grands côtés de leurs âmes; elle les fait communier dans les sentiments généreux, elle les incline doucement à considérer un but général. Petites gouttes d'eau dans l'Océan, les humains chétifs se réjouissent avec raison d'appartenir à une forte et grande vague, si cette vague apporte sur des rivages nouveaux la vérité, la paix chrétienne, l'Evangile.

Abbé Delfour.

Digitized by Google

L'ALCOOLISME

Suite et fin (1).

Les ravages et l'extension croissante de l'alcoolisme ont ému à la fois les gouvernements et les âmes chrétiennes soucieuses du salut de leurs frères, de la prospérité de leur patrie et des intérêts moraux de l'humanité. De toutes parts, à mesure que les publicistes signalaient le péril, on a cherché à l'enrayer. De là, dans presque tous les Etats de l'Europe et de l'Amérique, des mesures législatives dans le but de restreindre la consommation des alcools; de là les efforts de l'initiative privée pour éclairer les masses sur les dangers de la boisson et leur en inspirer l'éloignement; de là encore l'idée des Congrès internationaux destinés à grouper toutes les bonnes volontés pour la défense sociale, à étudier et à vulgariser les moyens de combat, à constater les résultats obtenus et à poursuivre énergiquement et sans relâche un ennemi d'autant plus redoutable qu'il favorise les penchants naturels et les instincts de sensualité de l'homme, soustrait aujourd'hui, par les enseignements matérialistes dont on le sature, au frein de la religion, seul capable de le retenir, et livré sans merci à ses passions.

La lutte contre l'alcoolisme existe; elle s'est affirmée surtout depuis quinze ans, au sein de ces Congrès antialcooliques dont les quatre premiers, réunis dans les pays pro-

(1) Voir l'*Université catholique* du 15 août 1899.

Digitized by Google

testants du nord de l'Europe, où le mal a pris naissance, se composaient presque exclusivement de protestants. Lorsque le fléau se fut étendu aux pays catholiques, le clergé comprit le devoir qui lui incombait et entra résolument dans la lice. En 1895, au cinquième Congrès tenu à Bâle, l'évêque de Saint-Gall et un grand nombre de prêtres catholiques apportèrent leurs concours à l'œuvre d'assainissement et de propagande antialcoolique. Deux ans plus tard, à Bruxelles, le Congrès comptait parmi ses membres de nombreux représentants du clergé de Belgique, et l'on put constater les excellents résultats de leurs efforts. Enfin, au septième Congrès tenu à Paris au mois d'avril dernier, plus de 1200 adhérents de toute nationalité, de toute croyance religieuse et de toute opinion politique, et parmi eux de nombreuses et vaillantes femmes chrétiennes d'Europe et d'Amérique, tous unis dans un même sentiment d'humanité et de charité fraternelle, sont venus rendre compte de leurs travaux et de leurs succès, s'encourager mutuellement et rechercher les moyens les plus efficaces de purger le monde civilisé de cette peste.

Le péril commun clairement reconnu a groupé dans un même but des éléments fort disparates, et on a eu le spectacle bien étrange chez nous d'une assemblée pacifique où, sous la présidence du docteur Legrain, un évêque français, Mgr Turinaz, le pasteur protestant Rochat, de Genève, et M. Millerand, alors député socialiste et collectiviste, aujourd'hui ministre, ont été acclamés vice-présidents d'honneur par les représentants de tous les pays de l'Europe et du Nouveau Monde. Deux cents rapports, de nombreux mémoires et communications diverses, des conférences de vulgarisation que suivaient attentivement plus de 1500 auditeurs et où l'on a entendu tour à tour des médecins, un évêque catholique, des pasteurs protestants et des femmes dont l'éloquence vibrante soulevait des applaudissements aussi sincères qu'unanimes, ont exposé l'état actuel de la lutte antialcoolique, montré les résultats et les espérances et enrôlé les nouveaux combattants.

Le but du Congrès était essentiellement pratique; il

Digitized by Google

s'agissait, pour les congressistes, de pousser plus vivement à la lutte et de fournir à tous les hommes intelligents et pénétrés de la nécessité de s'opposer à l'envahissement du fléau, les moyens de déployer utilement leur zèle et leur bonne volonté.

Les divers moyens proposés pour combattre l'alcoolisme se groupent naturellement en deux classes : ceux qui sont aux mains des gouvernements et réclament l'action des pouvoirs publics, et ceux qui dépendent de l'initiative privée et peuvent être mis en œuvre par les particuliers.

Il est certain que des mesures législatives, intelligentes et fermes, peuvent restreindre considérablement la consommation des liquides alcooliques ; mais il y a malheureusement peu à compter sur l'initiative des gouvernants, soit qu'ils ne veuillent pas se rendre un compte exact de l'importance du mal, soit qu'ils se désintéressent du bien-être moral de leurs administrés, soit qu'ils se laissent enchaîner par des considérations politiques où l'intérêt personnel et l'ambition des législateurs priment l'intérêt général. D'ailleurs des lois en désaccord avec l'opinion et les mœurs publiques sont inapplicables et restent à l'état de lettre morte : *quid leges sine moribus ?* dit un adage que confirme l'expérience.

Pour rendre efficaces des mesures coercitives ou fiscales, il faut d'abord disposer les masses à les recevoir, faire pénétrer dans leur sein la connaissance et la conviction des dangers que leur fait courir l'alcoolisme, les amener à *vouloir* se guérir et à en accepter les moyens ; en un mot, leur inspirer l'amour de la tempérance et de la sobriété. Or, ces résultats ne peuvent être obtenus que par l'action privée, s'exerçant sur l'esprit et sur la volonté des individus. De là ressort la nécessité et l'importance absolue de l'initiative privée dans cette lutte, dont les mesures législatives pourront seconder puissamment et assurer le succès.

Avant d'exposer les moyens dont dispose l'action individuelle, je passerai rapidement en revue les mesures

Digitized by Google

proposées ou déjà adoptées dans le but de restreindre l'usage des boissons.

Le Congrès a accordé une grande valeur à la *limitation légale du nombre des cabarets*. On sait que chez nous, en suite de la loi criminellement votée le 17 juillet 1880, la vente des boissons alcooliques est absolument libre : tout individu non frappé de certaines condamnations peut ouvrir un débit de boissons où bon lui semble, moyennant la simple formalité d'une déclaration préalable. Cette liberté abusive a entraîné rapidement la multiplication effrayante des cabarets, que nous avons signalée. Or, qui ne comprend combien cet état de choses favorise l'alcoolisme ? L'ouvrier, le soldat, le désœuvré est presque invinciblement attiré par la séduction de ces débits de boissons qu'il rencontre à chaque pas sur son chemin. Supprimez-en la moitié, vous supprimerez certainement bien des buveurs. L'avis unanime des congressistes a été que la diminution du nombre des débits amènerait certainement la diminution du nombre des alcooliques. Du reste, l'expérience a été faite et a justifié ces vues. Aussi, M. Lucipia, président du conseil municipal de Paris, a-t-il soulevé un *tolle*, quand il a osé soutenir le contraire.

Il faut malheureusement reconnaître qu'une loi limitative du nombre des cabarets paraît fort difficile à obtenir en France, par la raison que nos législateurs ont un intérêt considérable à voir se multiplier ces établissements, où se préparent et se négocient les élections, dans bien des cas.

Mais, dans d'autres pays où de pareilles considérations n'ont pas cours, la loi a été faite et appliquée, et a donné d'excellents résultats. En voici un exemple que j'emprunte à la Norvège et dont les détails sont fournis par un mémoire du docteur Magnan.

En 1871, la Norvège adopta la loi sur les cabarets déjà déjà en vigueur en Suède depuis quelques années. Le système qui fonctionne dans les pays du nord en vertu de cette loi est connu sous le nom de *système de Gothembourg*, parce qu'il fut appliqué dans cette ville dès 1865. D'après

Digitized by Google

la loi, le nombre des débits de boissons est limité dans chaque ville; le droit de licence de chaque titulaire cesse à sa mort, et il faut une nouvelle autorisation pour maintenir ce débit. D'autre part, le titulaire peut être dépossédé de sa licence moyennant une indemnité annuelle égale à la moyenne de ses bénéfices pendant les deux dernières années; dans chaque ville, le conseil municipal a le droit de choisir les titulaires. La loi autorise la constitution de sociétés de consommation, dont les règlements sont approuvés par l'autorité et qui peuvent devenir titulaires des licences. Ces sociétés, dont le but est de combattre l'alcoolisme, s'appellent « Samlag » en Norwège et « Rolag » en Suède et en Finlande.

La samlag de Christiania devint, en 1886, acquéreur de toutes les licences de cette ville, au nombre de 72; elle supprima 45 débits, et, sur les 27 licences qui restaient, elle en céda 12 à des hôtels ou à des restaurants. Il ne subsista donc à Christiania que 15 débits de boissons, tous au pouvoir de la société antialcoolique. Or, ces sociétés atteignent leur but par des règlements restrictifs affichés dans chaque salle de vente, et accompagnés d'exhortations à la tempérance et d'un exposé des dangers de l'alcoolisme. On doit payer comptant, ne pas séjourner dans la salle après y avoir bu, n'y pas fumer. Il est défendu de servir des consommations aux gens ivres, aux enfants, aux mineurs et aux buveurs d'habitude, qui sont bientôt reconnus et signalés. L'établissement s'ouvre le matin à 8 ou 9 heures et se ferme le soir à 8 heures. Les samedi et la veille des fêtes, on ferme à 5 heures, le samedi surtout, afin que l'ouvrier ne soit pas tenté de boire après avoir touché sa paye. On n'ouvre pas les jours de grande fête et les jours d'élections.

On comprend sans peine qu'une telle loi, appliquée dans ces conditions, doive amener infailliblement une décroissance de l'alcoolisme. Et, en effet, d'après le docteur Magnan, la consommation des spiritueux, qui s'élevait, pendant la période de 1871 à 1875, à 2 lit. 8 par habitant,

Digitized by Google

a constamment diminué et est tombée, entre les années 1886 et 1890 à 1 l. 5 par habitant. Il en a été de même en Suède, où, grâce à ce système, la consommation des spiritueux est descendue de 5 l. 4 par habitant, en 1875, à 3 l. 4 en 1890.

En Hollande, la loi limite le nombre des cabarets à 1 pour 500 habitants dans les grandes villes, 1 pour 300 ou 400 dans celles de 10.000 à 50.000 âmes, et 1 pour 250 dans les communes plus petites. Résultat : il y avait en Hollande 43.000 débits en 1881 ; ce nombre a été réduit à 25.000 en 1891 et il ne sera plus que de 12.000 en 1901.

Une autre mesure, qui a donné aussi de bons résultats, c'est l'*augmentation du prix des licences,* là où elles existent. Aux Etats-Unis, le prix des licences a été porté, pour certains Etats, à 5.000 francs pour les grands cabarets et à 2.500 pour les autres; de ce fait, le nombre des débits a diminué d'un tiers; mais il faut ajouter que le nombre des alcooliques ne s'est pas notablement abaissé. En Belgique, l'établissement des licences, voté en 1889, a fait supprimer en cinq ans, 14.000 cabarets sur les 200.000 qui existaient auparavant; mais il est juste de remarquer que cette loi a été corroborée par d'autres mesures qui en assuraient l'efficacité au point de vue de l'alcoolisme.

En Ecosse, la *règlementation des heures d'ouverture* des cabarets a produit l'abaissement considérable de 80 % dans le chiffre des crimes et délits dus à l'alcoolisme.

L'*augmentation des impôts sur l'alcool* n'a pas donné ce qu'on attendait; il en est résulté que le consommateur a payé plus cher son poison favori et que la fraude s'est exercée sur une plus vaste échelle. En France, les impôts et droits sur l'alcool ont subi une augmentation croissante depuis 1830 ; ils rendent aujourd'hui, chaque année, plus de 450 millions au Trésor, ce qui n'a pas empêché, comme nous l'avons vu, le nombre des alcooliques de s'accroître de plus en plus.

Une mesure plus radicale serait *l'interdiction absolue de la vente des boissons alcooliques.* On prévoit quelles tem-

Digitized by Google

pêtes elle soulèverait chez nous ; elle a été appliquée dans quelques parties de l'Amérique, notamment au Canada, où, au mois de septembre 1898, une loi plébiscitaire a proscrit en dehors des frontières toute espèce de boisson spiritueuse. C'est, dit le docteur Legrain, un des plus beaux exemples d'affranchissement qu'il ait été donné à l'histoire d'enregistrer.

On a parlé aussi, fréquemment, du *dégrèvement des boissons hygiéniques*. On entend ici par *boissons hygiéniques* les boissons fermentées, vin, bière, cidre, etc. Ceux qui proposent cette mesure pensent qu'en facilitant la consommation de ces boissons on ferait diminuer le nombre des buveurs d'absinthe, de rhum et autres liqueurs distillées. Mais cette espérance paraît fort chimérique, parce que le buveur d'absinthe n'est pas le même que le buveur de bière ou de vin. De plus, en admettant que le prix de consommation des boissons fermentées s'abaisse, — ce qui est loin d'être prouvé — et que l'on fasse ainsi un plus grand usage de vin et de bière, y aura-t-il là un avantage au point de vue de l'alcoolisme ? Nous ne le pensons pas ; car on s'enivre et on s'alcoolise tout aussi bien avec le vin et la bière qu'avec le rhum et le cognac ; ce serait plutôt pousser à l'alcoolisme, car il y a des pays où les boissons dites hygiéniques engendrent et entretiennent l'alcoolisme. A Roubaix, par exemple, d'après le docteur Faidherbe, c'est la bière qui est la cause principale de l'alcoolisme. La consommation en a quadruplé en trente ans ; en 1863 on buvait, à Roubaix, 76.606 hectolitres de bière, en 1896 on en a bu 356.822 hectolitres, accroissement hors de proportion avec celui de la population et qui donne plus de 287 litres par habitant, tandis qu'on ne consomme que 6 litres 70 d'alcool. La bière est donc à Roubaix un danger au même titre qu'ailleurs l'absinthe et le gin. Et ce qui a été constaté pour cette ville pourrait l'être sans doute pour un grand nombre d'autres. Il n'y a donc rien à attendre du dégrèvement des boissons hygiéniques.

Je ne parlerai pas de quelques autres mesures non

Digitized by Google

moins mauvaises, proposées par des utopistes plus dévoués que sagaces, telles que la suppression du privilège des bouilleurs de crû, le monopole de la vente des alcools réservé à l'état, la prohibition de tout alcool non parfaitement pur, etc. Lorsque l'opinion publique sera suffisamment éclairée sur les dangers de l'alcoolisme et qu'elle commencera à réagir contre les abus actuels, il sera facile aux gouvernements de prendre, en chaque pays, telles ou telles mesures législatives les plus propres à seconder le mouvement et à dompter les récalcitrants. En attendant que luise pour la France cet heureux jour, c'est à chacun de nous qu'il appartient, à l'heure qu'il est, de prendre part à l'œuvre commune d'assainissement par le concours efficace de toutes les volontés individuelles, en nous associant effectivement à la lutte, dont je vais esquisser l'organisation et les moyens d'action.

Il faut d'abord bien préciser le but à atteindre : Que prétendent les promoteurs de la propagande antialcoolique et les Congrès internationaux réunis dans cet esprit ? Les adhérents du Congrès de Paris se sont divisés en deux camps sur cette question préliminaire, dès l'ouverture des séances; les uns — et c'étaient les plus nombreux — voulant aboutir à la suppression complète comme boisson, de tout liquide renfermant de l'alcool, par conséquent du vin, de la bière, du cidre, aussi bien que des spiritueux, tels que l'absinthe, le rhum, l'eau-de-vie, etc., ce sont les *abstinents;* d'autres — et ce furent surtout les Français — demandaient que l'on supprimât la consommation des liqueurs fortes, mais ne voulaient pas exclure l'usage raisonnable et modéré des liquides fermentés; ce sont les *tempérants*.

Les principales raisons données par les abstinents peuvent se résumer ainsi :

1° Les demi-mesures sont toujours mauvaises ; si vous voulez arriver à faire disparaître l'alcoolisme, il faut en supprimer toutes les sources ; or les documents ne manquent pas qui prouvent que l'on s'alcoolise aussi bien avec le vin et la bière qu'avec les eaux-de-vie.

Digitized by Google

2° L'abstinence complète est possible; les neuf dixièmes des hommes ne boivent pas de vin ni de bière; le Coran interdit le vin à plus de 170 millions de Mahométans.

3° L'abstinence a de nombreux avantages. D'après Mˢ Finlay on se porte mieux en s'abstenant absolument de vin. Les abstinents, d'après Haller, ont meilleur appétit, digèrent mieux, conservent mieux les sens du goût, de l'odorat, de la vue et la mémoire. Le docteur Forel, de Zurich, affirme que les buveurs d'eau sont moins sujets aux maladies, guérissent plus vite et en plus grand nombre que les autres. M. Whyte, de Manchester, assure, d'après des études faites *ad hoc*, que l'abstinence totale assure une prolongation de la vie de huit ans, en moyenne, et selon une enquête faite par la *British medical Association*, cette prolongation serait de onze ans.

4° On a apporté à l'appui de cette thèse d'illustres exemples; ainsi le général Gallieni a déclaré en plein Congrès que, depuis douze ans qu'il est aux colonies, il n'a jamais bu de vin, et que de nombreux officiers ne boivent que de l'eau ou du thé; pour lui une mauvaise eau est préférable à une boisson alcoolique quelconque ; le général affirme en outre que c'en est fait de nos colonies si on n'y interdit absolument l'usage des liquides alcooliques. La grande majorité des congressistes a adopté ces idées, et nous verrons tout à l'heure que les abstinents ne sont pas rares.

Les tempérants déclarent la guerre à toutes les liqueurs distillées, mais admettent l'usage modéré des boissons fermentées. Le vin, pris en petite quantité et en mangeant, disent-ils, n'est pas nuisible; l'abus seul est dangereux. Tous les peuples civilisés, depuis la plus haute antiquité, ont usé du vin et de la bière, les Egyptiens, les Assyriens, les Hébreux, les Chinois et l'on ne signale pas chez eux les méfaits de l'alcoolisme. Sans doute on peut abuser de ces boissons et s'enivrer; mais l'abus partiel ne doit pas faire condamner un usage rationnel et inoffensif. Et de quoi n'abuse-t-on pas? Si l'on voulait anéantir tous les abus, il faudrait ôter à l'homme l'usage de toutes choses.

Digitized by Google

On a fait valoir, pour la France en particulier, un argument économique, en rapppelant que le vin constitue l'une de nos principales richesses, et que ce serait vraiment trop demander à notre patrie que de lui imposer le sacrifice de ses magnifiques vignobles, dont la production a atteint, en 1898, en y comprenant l'Algérie et la Corse, 37 millions d'hectolitres, représentant une valeur de près d'un milliard — 961.760.000 fr. — sans les droits. Aussi l'*Union française antialcoolique* est-elle d'avis que la lutte contre l'alcoolisme doit être limitée aux spiritueux. M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, a déclaré qu'en France nous ne faisons la guerre qu'à l'alcool, n'estimant pas nuisible l'usage modéré du vin et de la bière.

Telle est la position que les délégués français ont prise et maintenue au Congrès de Paris. Elle nous paraît parfaitement admissible ; j'en ai donné les raisons dans la première partie de ce travail. Et même, parce qu'il ne faut rien exagérer, j'ajouterai que, tout en proscrivant l'usage habituel des liqueurs comme boisson, on peut en admettre l'utilité comme médicaments, en certaines circonstances, à la condition que ces liqueurs auront pour base des alcools de vin purs, parfaitement rectifiés et dépouillés des produits dits de tête et de queue, qui sont les éléments principaux de leur toxicité. Ces conditions sont réalisées notamment dans les liqueurs de la Grande-Chartreuse, fabriquées avec des soins tout spéciaux, offrant une garantie absolue, et où des infusions de plantes aromatiques fraîches, dont les propriétés médicinales sont incontestables, tempèrent et modifient l'action de l'alcool. Ces liqueurs présentent donc des avantages, et tout le monde connaît les précieux services que rend, en bien des cas, l'Elixir de la Grande-Chartreuse. Il est inutile d'ajouter qu'on doit en proscrire l'abus, que rend difficile d'ailleurs le prix élevé de ces produits, soustraits par là à la portée du plus grand nombre des buveurs.

En nous plaçant donc sur le terrain de la simple tempé-

Digitized by Google

rance, nous allons examiner rapidement les moyens proposés ou déjà expérimentés dans le but de combattre et de détruire l'alcoolisme, par l'initiative privée.

Bien des efforts ont été tentés dans toutes les parties du monde, et nous devons rendre hommage aux promoteurs de cette action ; de beaux résultats ont été obtenus de divers côtés, qui, s'ils n'ont pas pu enrayer partout les progrès du mal, montrent du moins la possibilité du succès et doivent encourager nos espérances et nos efforts.

Pour lutter contre l'alcoolisme on peut s'adresser soit aux buveurs de profession pour les corriger, soit aux autres pour les préserver ; d'où : moyens de correction et moyens de préservation.

Et d'abord, peut-on corriger les buveurs ? On doit répondre affirmativement, et malgré le proverbe *qui a bu boira*, les exemples ne sont pas rares d'ivrognes et de buveurs qui sont arrivés à remplacer leurs mauvaises habitudes par des habitudes contraires. Le seul moyen reconnu vraiment efficace, c'est l'abstention absolue et prolongée — pendant plusieurs mois et même plusieurs années — de toute boisson enivrante. Si le buveur ou l'ivrogne de profession ont le courage de se soumettre à cette abstinence complète pendant un temps suffisant, ils seront corrigés. Mais il faut se rappeler que la moindre infraction peut compromettre pour toujours le succès.

Tel est le principe qui a été appliqué dans les asiles pour buveurs installés en Suisse, en Angleterre et en Amérique. Les docteurs Forel, de Zurich et Crothers, des Etats-Unis affirment la guérison possible des ivrognes et leur relèvement moral. Dans les maisons destinées à la cure de l'ivrognerie, on joint à l'abstinence totale une alimentation largement suffisante, un travail physique agricole ou industriel et l'influence des sentiments religieux. En Suisse, on attache la plus grande importance à ce dernier facteur ; c'est surtout en faisant appel à l'idée religieuse et en leur inculquant la nécessité de recourir à l'aide de Dieu que l'on essaie de guérir les buveurs. On leur fait prendre un en-

Digitized by Google

gagement formulé en ces termes : « Je promets, *avec l'aide de Dieu*, de m'abstenir totalement, pendant..., à partir d'aujourd'hui, de toute boisson enivrante, sauf usage religieux ou ordonnance médicale. » Les protestants insistent vivement sur la nécessité de la prière pour obtenir la guérison ; aussi la prière joue-t-elle un grand rôle dans les asiles ; prière publique et privée, lecture des saintes Ecritures, exhortations mutuelles, instructions pieuses, etc. Grâce à l'ensemble de ces moyens, on a obtenu, dans les dix asiles de Suisse 40 à 50 % de guérisons radicales ; dans les cinquante asiles américains, M. Crothers indique aussi le taux de 40 % de guérisons complètes.

On ne peut qu'applaudir à ces succès ; mais, malheureusement, c'est le petit nombre des buveurs qui profite des ressources que leur offrent les asiles ; et puis, il est plus facile, là comme ailleurs, de prévenir le mal que de le guérir. Aussi doit-on s'attacher principalement aux moyens de préservation.

Le premier moyen à employer, c'est l'enseignement largement distribué dans toutes les classes de la société sur les dangers de l'alcoolisme. Il faut agir d'abord sur l'intelligence, montrer les funestes effets de la boisson, les ravages qu'elle produit dans l'organisme, les conséquences désastreuses qu'elle entraîne, pour le corps, pour l'esprit et pour la morale.

Cet enseignement doit commencer par les enfants, dans les écoles primaires, se poursuivre dans les écoles secondaires et même dans les écoles supérieures. Il faut que les maîtres, à tous les degrés de l'enseignement, soient bien pénétrés eux-mêmes des ravages de l'alcoolisme, et, de plus, qu'ils donnent l'exemple de la tempérance, point fort important et souvent décisif du succès ; car *verba movent, exempla trahunt*. De là la nécessité de former, dans les écoles normales, des maîtres capables, par leur instruction spéciale et leur conduite irréprochable, d'inculquer à leurs élèves ce qu'ils auront appris et pratiqué.

Et l'on ne devra pas se contenter d'un enseignement

Digitized by Google

superficiel, mais approfondir la question alcoolique autant que le permettront les intelligences auxquelles on s'adressera; y consacrer des conférences, des tracts, organiser dans les classes des associations d'abstinence ou de tempérance, comme nous allons voir qu'il en existe déjà; en un mot, mettre en jeu tous les moyens d'éclairer la conscience des enfants et de leur inspirer l'horreur de la boisson. C'est par là que l'on devra commencer pour entraîner leur volonté.

D'après M. Gilbaut, professeur au lycée de Toulouse, l'enseignement antialcoolique doit être imposé dans les lycées, principalement pour deux raisons : d'abord parce que les jeunes lycéens sont appelés à devenir plus tard la classe dirigeante de la société, et ensuite parce qu'on s'alcoolise aussi bien dans la bourgeoisie, à laquelle ils appartiennent, que dans la classe pauvre. Les mêmes raisons s'appliquent également aux maisons d'éducation de l'enseignement libre, à tous les degrés. Pour les maîtres catholiques, un autre motif d'ordre supérieur et surnaturel s'ajoute, savoir l'obligation où ils sont d'inspirer à leurs élèves le respect de la loi de Dieu, qui défend l'intempérance et tous les vices auxquels expose et conduit presque fatalement l'alcoolisme.

Les protestants l'ont fort bien compris, et l'enseignement dont je parle a été rendu obligatoire dans les écoles publiques de plusieurs des Etats de l'Amérique.

Dans les patronages, les cercles, les œuvres ouvrières et de jeunes gens, dans les ateliers et les usines, les directeurs, les patrons, les chefs d'ateliers, tous ceux, en un mot, qui sont à la tête d'une collectivité, doivent se souvenir qu'ils ont charge d'âmes, et qu'ils sont tenus de veiller à la moralité des personnes sur lesquelles ils exercent un pouvoir ou une influence ; ils doivent donc, par des règlements d'une sage sévérité, proscrire l'ivrognerie, poursuivre l'alcoolisme, prêcher par la parole et par l'exemple, l'abstention de la boisson et la tempérance. Dans les familles, le père et la mère, les sœurs et les épouses, peuvent

Digitized by Google

agir puissamment sur leurs enfants, leurs maris et leurs frères pour leur inspirer l'amour de la sobriété et l'horreur de l'alcool et des cabarets. Il faut, pour cela, que le père et les enfants trouvent au foyer domestique les joies, les distractions, le repos et un certain bien-être qui les y retiennent, le leur fassent aimer et les détournent de la fréquentation des cafés et des brasseries, grande source de l'alcoolisme.

Et c'est ici surtout que s'affirme le rôle de la femme dans la lutte antialcoolique, ainsi que l'a dit au Congrès, en excellents termes, une déléguée du Danemark, Mme Selmer. Elle a rappelé comment, dans les pays anglais, de bonne heure la femme avait regardé comme son privilège de travailler à la guérison des malades et à la préservation des enfants. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi partout en Europe, où elle souffre de l'alcool autant que l'homme qui s'enivre ? Qu'elle se mette donc à l'œuvre. Il lui appartient de donner le bon exemple et d'user de tous les moyens de persuasion et de contrainte morale pour arracher les hommes au fléau et pour sauver les enfants, qui sont l'avenir du pays.

A son tour, Mgr Turinaz a tracé les devoirs du clergé, qui doit, lui aussi, user de toute son influence sur la jeunesse, sur les ouvriers, sur les femmes de toute condition sociale, sur les associations de toute sorte pour aider à la destruction du fléau. Il y a pour les prêtres une obligation de conscience à détourner de l'ivrognerie et des habitudes de la boisson ceux qu'ils ont mission de diriger et de gouverner, et ils ne doivent négliger aucun moyen pour leur en inculquer l'abstention. Il suffit de considérer les désordres moraux, les crimes, les conséquences pernicieuses pour les individus, pour la famille et pour la société, qu'entraîne l'alcoolisme, pour se convaincre que la question alcoolique est, avant tout peut-être, une question de morale religieuse, et que le ministre de la religion de Jésus-Christ ne saurait s'en désintéresser sans manquer à ses devoirs.

Digitized by Google

Pour que son action soit efficace, il devra joindre à la parole son exemple personnel, et pratiquer lui-même rigoureusement les préceptes qu'il donnera. Et si à l'enseignement et à l'exemple il ajoute la puissance de la prière, demandant et faisant demander à Dieu avec confiance et persévérance, par tous ceux qui l'entourent, la grâce qui soutiendra les volontés et fécondera les efforts, nul doute qu'il n'obtienne de merveilleux résultats.

Ce que l'on peut faire pour les membres de la société civile, de tout âge et de toute condition, on doit le faire aussi pour les militaires et les marins, plus exposés par leur situation et les loisirs que leur laisse la discipline à la contagion de l'alcool. Le Congrès a écouté avec une sympathique admiration un très intéressant mémoire du jeune lieutenant d'artillerie Guieysse, fils de l'ancien ministre des colonies, réclamant des mesures de préservation pour nos armées de terre et de mer, nous initiant aux misères du soldat victime de l'alcool, et visant particulièrement les cantines, où le militaire désœuvré va chercher une distraction délétère. Ce but peut être atteint soit en prohibant l'alcool dans les cantines et en surveillant exactement les débits de la garnison, soit par une propagande active et individuelle, soit par la création de cercles qui auront une grande influence pour développer la camaraderie, pour augmenter la solidarité entre futurs combattants, en même temps qu'ils donneront l'habitude de se réunir ailleurs qu'autour de la table des cantines ou des cafés. Ce rapport, où l'on sentait battre le cœur généreux et éclater le dévouement du jeune officier, a été plusieurs fois souligné par les bravos et les applaudissements de l'assemblée. Que notre armée et notre marine comptent dans leurs rangs de nombreux officiers animés d'un pareil esprit et d'un tel zèle, et l'alcoolisme aura bientôt disparu dans cette portion si intéressante et si nombreuse de la patrie française. Quel retentissement n'aurait pas, sur la société tout entière, l'habitude de la tempérance acquise au régiment, aujourd'hui que tous les jeunes gens sont appelés à passer plusieurs

Digitized by Google

années sous les drapeaux ! La contagion de leur exemple ne tarderait pas à porter des fruits de salut dans tous les rangs de notre société.

Tel est, à grand traits, le programme tracé à l'action individuelle. Toutefois elle resterait plus souvent impuissante et stérile si elle demeurait isolée. C'est pourquoi il est nécessaire de grouper et d'unir les forces individuelles en les associant dans un même but et en agissant sur des collectivités où l'entraînement de l'exemple et de la solidarité multiplie indéfiniment les forces de la volonté. De là les nombreuses Associations contre l'alcoolisme, les ligues antialcooliques, les sociétés de tempérance organisées à l'heure actuelle dans le monde entier et dont il me reste à parler brièvement.

Les sociétés de tempérance se proposent, comme les ligues et associations antialcooliques, de combattre le fléau en obligeant leurs membres, par un engagement d'honneur, à pratiquer la tempérance ou l'abstinence, selon que chacun adopte l'un ou l'autre système. Elles s'adressent indistinctement aux buveurs, pour détruire leurs mauvaises habitudes, et aux tempérants et abstinents pour les maintenir et user de leur influence et de leurs exemples pour la correction des autres. Il est certain que ces associations peuvent exercer une très heureuse pression sur l'opinion publique, modifier graduellement les mœurs, rendre possibles, dans un délai plus on moins bref, la promulgation et l'application des lois restrictives de l'alcoolisme et même en provoquer l'apparition, en montrant anx gouvernements qu'ils doivent se soucier davantage de la santé publique et de la moralité des populations. Je n'ai pas l'intention d'en faire l'historique ni de les énumérer toutes ; voici simplement quelques notions sur les principales d'entre elles.

Nous avons, en France, l'*Union française antialcoolique*, fondée en 1895 et présidée par M. le docteur Legrain ; elle a, dans les départements, 435 sections régionales et compte 40.000 membres, parmi lesquels d'assez nombreuses femmes. Dans la plupart des départements ont été insti-

Digitized by Google

tuées des ligues et des sociétés de tempérance où l'on s'engage à s'abstenir des boissons enivrantes.

Il existe en Angleterre une Association de tempérance des armées de terre et de mer; sur 200.000 hommes, l'armée anglaise fournit 35.000 membres, dont 32.000 abstinents. Comme résultat on a constaté qu'il y a eu 6 fois moins de crimes dans l'armée et 2 fois moins d'entrées à l'hôpital.

A Londres on a formé une société de tempérance pour les employés du chemin de fer; sur 47.000 employés, 20.000 en font partie et la sécurité des voyageurs y a nécessairement gagné. Cette société s'est placée sur le terrain chrétien, mais non confessionnel; elle admet les catholiques et les protestants (1).

En 1873, quelques femmes chrétiennes de l'Ohio, aux Etats-Unis, s'associèrent pour lutter contre l'alcoolisme par la prière et les démarches personnelles auprès des cabaretiers et des buveurs; elles organisèrent même des processions et d'autres démonstrations pieuses dans le même but. En 1874, elles fondèrent l'*Union de tempérance des femmes chrétiennes des Etats-Unis*, et recrutèrent leurs membres dans l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud; plus tard elles étendirent leur action et la société prit le nom d'*Union des femmes chrétiennes du monde entier*. Elles tiennent des réunions biennales dont la prochaine aura lieu à Edimbourg, en 1900. Elles ont entrepris un pétitionnement polyglotte, en faveur de l'abstinence complète et obtenu

(1) D'après une enquête de M. Brunon sur l'alcoolisme en Normandie, résumée par la *Revue scientifique*, beaucoup de mécaniciens sont alcooliques. Conséquences de cet alcoolisme : les uns ne voient pas les signaux, les autres franchissent les gares sans s'y arrêter. Rappelez-vous l'accident de la gare Montparnasse, un train entrant à toute vitesse dans la gare, défonçant les murs, la locomotive précipitée la tête en bas sur la voie publique. Un autre arrête tout-à-coup son train en rase campagne ; les conducteurs accourent et trouvent le mécanicien en proie à une hallucination; il voit un château dressé devant sa machine en travers de la voie, et rien ne peut le décider à repartir.

Digitized by Google

7.500.000 adhésions. Résultats : l'enseignement scientifique sur l'alcoolisme a été rendu obligatoire dans les écoles publiques des Etats-Unis ; le principe de la prohibition a été inscrit dans la Constitution de l'Etat du Maine; une conspiration ourdie entre les débitants et certains hommes d'Etat du Vermont pour empêcher la prohibition a été démasquée ; enfin, en Norvège, grâce au vote des femmes, des victoires législatives ont été obtenues.

En Belgique, la *Ligue patriotique contre l'alcoolisme*, qui a son siège à Bruxelles, réunit des hommes de toute croyance et de tous les partis. Ce n'est pas à proprement parler une société d'abstinence ni de tempérance ; elle se propose de faire, par tous les moyens possibles, la propagande antialcoolique. Il y a à Liège, une autre association qui poursuit le même but, le *Bien-être social*, présidée par M. l'abbé Lemmens et patronée par Monseigneur l'évêque de Liège.

Des associations semblables ont été organisées, en divers pays, entre les enfants ; en Angleterre, plus de 3 millions d'enfants sont répartis entre 10.000 sociétés, avec réunions hebdomadaires, prières, chants et instructions. D'autres sociétés, sous le nom générique d'*Union des jeunes abstinents*, groupent les enfants d'un rang social élevé et comptent plus de 5.000 membres, tous abstinents.

En Amérique, les enfants de 6 à 12 ans et ceux de 12 à 16 ans peuvent entrer dans des sociétés analogues où ils s'engagent à ne pas boire, à ne pas fumer, à ne pas prononcer de paroles grossières. Toutes ces sociétés ont une base religieuse, mais non confessionnelle.

Pour la France, M. Barbey, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a organisé de petites ligues de tempérance dans les lycées de Paris et de la province. On demande aux enfants un engagement d'honneur, lequel a incontestablement une grande valeur éducative.

Tous les membres de ces associations sont-ils fidèles à leur engagement et persévèrent-ils longtemps? Personne n'oserait l'affirmer ; mais, à la condition d'entretenir parmi

Digitized by Google

eux l'émulation pour la tempérance, de soutenir leur bonne volonté par des réunions fréquentes et intéressantes, par des encouragements, des publications appropriées et surtout par une forte éducation religieuse, on peut espérer qu'un bon nombre d'entre eux se maintiendra dans ses résolutions. Le respect humain et l'entraînement de l'exemple agiront certainement sur les autres, et il arrivera un moment où la tempérance sera pratiquée, sinon par vertu et conviction, au moins par imitation et amour propre, et où l'habitude s'en substituera à celle de la boisson, que tant de jeunes gens contractent aujourd'hui sous l'influence du mauvais exemple.

Les associations de tempérance et d'abstinence appellent nécessairement, semble-t-il, des établissements de tempérance, où les consommateurs puissent trouver soit aux repas, soit en dehors, des boissons non alcooliques qui leur permettent d'étancher leur soif sans enfreindre leurs engagements, et où la clientèle qui tient à ne pas s'alcooliser puisse, elle aussi, satisfaire ses besoins. On a créé dans les grandes villes, notamment à Paris, des restaurants, des hôtels, des cafés dans ce but. C'est ainsi qu'en 1893 on a ouvert rue Le Tellier une modeste salle dont la devanture porte cette inscription : *Restaurant de tempérance*, où l'on ne sert aucune boisson alcoolique ni fermentée ; dans l'hôtel installé rue de Trévise, 14, sous le patronage de l'Union chrétienne de la jeunesse, l'alcool est interdit, mais on y tolère le vin, la bière et le cidre ; on y donne 250 repas par jour ; le consommateur ne peut demander plus d'un carafon de vin d'un quart de litre. Les buveurs d'eau y sont dans la proportion de 80 %. Sous le même patronage, un hôtel et restaurant pour dames, 60, rue d'Aboukir, fonctionne dans les mêmes conditions et compte 50 % d'abstinentes. Le R. P. Du Lac a fondé, de son côté, deux restaurants pour dames, où l'on sert non seulement du vin et de la bière, mais encore du rhum, du cognac et du raspail. On n'y exerce aucune pression sur les clientes, mais on n'y pousse pas à la consommation, et l'exemple de la tempé-

Digitized by Google

rance y obtient d'excellents résultats : il ne s'y consomme par jour qu'environ trois verres à liqueur de rhum dans du thé et environ 1 verre de cognac et deux de raspail par semaine; jamais rien dans le café. On a fait observer avec raison que, s'il en était de même dans tous les restaurants de Paris, la ligue antialcoolique n'aurait plus guère de raison d'être. Le P. Du Lac a résolu le problème : il respecte la liberté et fait supprimer à peu près complètement l'alcool.

Un certain nombre d'autres établissements de tempérance existent dans la capitale; il faut y ajouter les crèmeries, très fréquentées, où l'on sert seulement du thé, du chocolat, du lait, et des repas composés d'œufs et de lait. Ces restaurants se multiplient chaque jour et ne contribuent pas peu à la lutte contre l'alcoolisme. D'une statistique dressée par les soins de la Société contre l'usage des boissons spiritueuses, il ressort que, dans les journées du 29 novembre au 1er décembre 1897, pour 13,500 repas servis dans ces établissements, il y a eu 1.060 abstinents totaux, soit 1 sur 13. Il serait à désirer que des restaurants s'inspirant du même esprit se multipliassent en province; quelques essais ont été tentés sans succès à Montpellier et à Marseille, avec plus de succès au Havre. Pour réussir, il faut des hommes intelligents et dévoués, des ressources pécuniaires abondantes au début et beaucoup de courage et de persévérance pour vaincre les premières difficultés et établir une clientèle suffisante au bon fonctionnement de l'œuvre. Espérons, pour l'honneur de notre pays, que ces conditions se réaliseront peu à peu dans chacune de nos grandes villes, à mesure que des idées plus saines s'empareront de la masse des clients qui fréquentent ces sortes d'établissements.

Je signale en terminant le rôle considérable et civilisateur que peut jouer la presse quotidienne dans cette lutte contre l'alcoolisme; elle pénètre dans tous les milieux et contribue pour une large part à former l'opinion publique. Quelle action décisive n'exercerait-elle pas si, reconnais-

Digitized by Google

sant la grandeur du mal qui nous tue, convaincue de la nécessité d'y opposer une digue, elle se décidait à entrer résolument en campagne et déployait contre le fléau les ressources dont elle dispose, en faisant appel au dévouement et au talent de tant d'écrivains tout armés déjà et tout disposés à prêter à l'œuvre d'assainissement social un vigoureux concours!

Et si, dans chaque famille française, le père et la mère, appréciant les avantages de la tempérance aux points de vue de la santé, de l'économie, de la morale et de la religion, tenaient la main à ce que leurs enfants fussent élevés dans des habitudes de sobriété, notre société serait bien vite transformée sous le rapport de l'alcoolisme; et cette transformation entraînerait nécessairement le relèvement de la moralité, du patriotisme et de la foi, et avec lui l'apaisement social et la rectitude du sens politique dans le peuple, toutes choses dont nous aurions tant besoin.

Aidons-y de toutes nos forces par la prière et par l'action.

Alexis ARDUIN.

Digitized by Google

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

VII

LE VOYAGE DU ROI D'ITALIE A VIENNE EN 1881

I

Le voyage du roi d'Italie à Vienne, au mois d'octobre 1881, a une importance considérable dans l'histoire de la Triple Alliance. Il vaut donc la peine de parler des incidents et des négociations auxquels il donna lieu.

Nous avons vu que l'Autriche désirait vivement se rapprocher de l'Italie, mais que, malgré son impatience d'atteindre le but qu'elle poursuivait, elle s'efforçait de ne pas paraître trop pressée, dans l'espoir que sa voisine du sud-ouest ferait toutes les avances. Nous allons voir comment les désirs de la diplomatie autrichienne devinrent des réalités.

(1) Voir les numéros de décembre, janvier, mars, juin, juillet et septembre.

Digitized by Google

Et d'abord, il sera bon de ne pas oublier ce qui engageait les deux gouvernements de Rome et de Vienne à améliorer leurs rapports.

Du côté de l'Italie, même si on ne tient pas compte des tendances antifrançaises de l'opinion après le traité du Bardo, il y avait d'excellentes raisons pour rétablir l'entente cordiale avec l'Autriche, détruite par les manifestations sectaires de l'*Italia irredenta*, à partir de l'été 1878. L'Italie, après le départ des Autrichiens de la Vénétie, en 1866, n'avait aucun motif sérieux de ne pas vivre en excellents rapports avec la monarchie austro-hongroise. Tout lui conseillait, au contraire, de cultiver avec soin l'amitié de l'empire des Habsbourg. L'Autriche ayant pleinement renoncé à toute velléité de reprendre ses anciennes provinces italiennes, c'était bien le cas de mettre en pratique la fameuse apostrophe que les patriotes italiens de 1848 adressaient à leurs dominateurs : « Repassez les Alpes, et nous redeviendrons amis ! »

Après 1866, l'Autriche avait cessé d'être une menace pour l'indépendance italienne, et, au contraire, sa puissance et sa prospérité étaient devenues une garantie de sécurité pour l'Italie contre la formation d'un empire allemand de 60 millions d'habitants, ou d'un empire slave beaucoup plus considérable encore sur les frontières du jeune royaume. C'est cette considération qui poussa les ministres de la droite, M. Visconti-Venosta entre autres, à maintenir les rapports les plus cordiaux avec l'Autriche, même après que l'échec de la restauration monarchique en France les eut délivrés des frayeurs que leur causaient les légendes fabriquées par les radicaux français pour discréditer le parti conservateur et l'Assemblée nationale de 1871. La gauche, en arrivant au pouvoir en 1876, sembla oublier les motifs très sérieux qui avaient poussé la droite à faire une politique amicale vis-à-vis de l'Autriche. Les rapports italo-autrichiens, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, se refroidirent d'abord, et l'*Irredenta* aidant, finirent par devenir mauvais. La conduite de la gauche eut ceci de préjudiciable au point de vue des idées générales touchant

Digitized by Google

la politique extérieure, qu'elle faussa complètement le principe sur lequel devait reposer l'entente cordiale entre l'Italie et l'Autriche. Au lieu d'être une amitié sincère et loyale, fondée sur les intérêts communs des deux pays, au centre et à l'est de l'Europe, ce qui eût exclu *à priori* toute idée d'hostilité à l'égard de la France, elle devint une combinaison politique fondée en partie sur des raisons de politique intérieure. Et, en prenant le caractère d'une alliance à laquelle l'Allemagne était associée, elle provoqua de vives alarmes en France, surtout étant donné le fait que l'alliance avait été signée après le traité du Bardo et que l'opinion publique, en Italie, y avait poussé le gouvernement dans un moment de réaction violente contre la politique française.

En arrivant au pouvoir, par réaction contre la droite, M. Depretis se montra plus que bienveillant envers les radicaux, et, plus tard, M. Cairoli alla encore plus loin que M. Depretis. Les radicaux, en Italie, détestent l'Autriche parce qu'elle est une puissance monarchique et conservatrice. A partir de 1876, ils devinrent francophiles, mais il fallait être aveugle pour ne pas comprendre que ce qu'ils aimaient en France, ce n'était pas la France, c'était la République (1). Cette attitude des radicaux provoqua une réaction antifrançaise parmi les classes aisées et les conservateurs d'Italie. Ceux-ci poussèrent l'opinion d'abord, puis le gouvernement, à se rapprocher de l'Autriche, non pas pour reprendre la politique sage et modérée de M. Vis-

(1) Après l'occupation de Tunis par la France, ainsi que je l'ai fait remarquer au précédent chapitre, une bonne partie des radicaux, poussés par Garibaldi, s'associèrent à ceux qui protestaient bruyamment contre la France. Mais si quelques radicaux acceptèrent alors, comme une nécessité, l'alliance autrichienne, la plupart d'entre eux trouvaient tout simple de provoquer en même temps la France et l'Autriche. Plus tard, le radicalisme italien, en se rangeant contre la Triple Alliance, consolida ce pacte diplomatique et lui procura l'adhésion presque unanime des conservateurs et des libéraux qui, voulant combattre les tendances républicaines et socialistes de leurs adversaires, trouvaient qu'une alliance avec deux grands empires conservateurs était fort utile au point de vue de la politique intérieure.

Digitized by Google

conti-Venosta (un ami authentique de la France celui-ci), mais pour faire pièce aux radicaux et à la République. Dès lors, au point de vue italien, l'entente cordiale avec l'empire des Habsbourg perdit le caractère qu'elle devait avoir, et en prit un autre qui n'excluait pas une tension de rapports avec la France. Les folies de l'*Irredenta* aggravèrent cette situation, et mirent le cabinet de Rome en mauvaise posture vis-à-vis de celui de Vienne. Mais les motifs sérieux engageant le gouvernement italien, dans son intérêt, à vivre en bonne harmonie avec l'Autriche, n'avaient point disparu, et il faut bien en tenir compte, tout en déplorant ce qui les a, en partie du moins, altérés.

En 1881, l'éternelle question du conflit entre le gouvernement italien et le Saint-Siège eut aussi une influence considérable sur la marche des événements. Depuis l'avènement de Léon XIII au pontificat, le cabinet de Rome avait vu avec un déplaisir marqué l'accroissement de l'influence du Saint-Siège. Il redoutait surtout que l'Autriche, poussée à bout par les manifestations hostiles de l'*Irredenta*, ne se mît à la tête d'une action diplomatique tendant à exiger du royaume d'Italie des garanties plus solides pour l'indépendance du Pape. Au cours de l'été, un déplorable et scandaleux incident vint accroître notablement les embarras des ministres italiens. Le 13 juillet au soir, le cercueil de Pie IX fut transporté de la basilique de Saint-Pierre de Rome à l'église de Saint-Laurent-hors-les-murs, où le prédécesseur de Léon XIII avait demandé, par son testament, à être enterré. M. Depretis, ministre de l'intérieur, négligea de prendre les précautions les plus élémentaires pour le maintien de l'ordre. Les radicaux profitèrent de l'insouciance du président du conseil. Au passage du cortège funèbre par le pont Saint-Ange, la canaille attaqua la foule qui accompagnait la dépouille mortelle de l'auguste Pontife à sa dernière demeure, proférant des injures, des menaces et des blasphèmes. Une bagarre s'ensuivit. Les radicaux, armés de gourdins, se jetèrent lâchement sur les catholiques désarmés, les frappèrent et cherchèrent à s'emparer du cercueil. Il y eut un moment où la situation devint

Digitized by Google

si grave qu'il s'en fallut d'un rien que le cercueil de Pie IX ne fût jeté dans le Tibre par-dessus les parapets du pont Saint-Ange. La police parvint enfin à chasser la canaille, et le corbillard amenant les cendres de Pie IX put atteindre l'église de Saint-Laurent; mais le cortège qui l'accompagnait fut dispersé.

Ce scandale produisit la plus profonde et la plus triste impression non seulement à l'étranger, mais même en Italie. On se disait que si le cadavre d'un pape ne pouvait sortir du Vatican sans être insulté, à plus forte raison le Pape vivant devait s'abstenir de quitter le palais du Vatican de peur d'être l'objet de manifestations hostiles et injurieuses. Le gouvernement comprit toute la gravité de la faute qu'il avait commise par son imprévoyance et sa négligence; mais il était trop tard, et on ne pouvait pas supprimer les faits accomplis. Les ministres s'étudièrent donc à les atténuer autant qu'ils le purent. Tandis que M. Depretis punissait quelques fonctionnaires subalternes, leur faisant payer, suivant son habitude, les frais de sa coupable insouciance, M. Mancini veillait pour contrecarrer les démarches du Saint-Siège près des puissances catholiques. Le ministre des affaires étrangères savait qu'au lendemain des scandales du 13 juillet 1881, le cardinal Jacobini avait envoyé une note aux nonces pour protester contre ce qui s'était passé à Rome et les engager à appeler l'attention des gouvernements près desquels ils étaient accrédités sur la situation intolérable faite au Pape par le fait de l'occupation de Rome par le royaume d'Italie. Or, M. Mancini se demandait si l'Autriche resterait sourde à l'appel de Léon XIII, et il redoutait une démarche de la cour de Vienne en faveur de l'indépendance pontificale, même en dehors de toute protestation en faveur du pouvoir temporel. Car les hommes d'Etat italiens, sauf de bien rares exceptions, ont l'étrange prétention de soutenir que non seulement la question territoriale, mais même celle de la liberté spirituelle du Saint-Père, est une pure question de politique intérieure. Etant donné cet état d'esprit, il est clair que la moindre démarche de l'Autriche eût mis sens dessus

Digitized by Google

dessous le gouvernement du roi Humbert. De là, l'empressement qu'il mit à faire toutes sortes d'avances à l'Autriche, afin de détruire, à Vienne, les effets des réclamations du nonce. Ces tristes scènes du 13 juillet 1881 eurent donc un résultat imprévu. Elles ébranlèrent peu à peu chez MM. Depretis et Mancini toute velléité de réserve vis-à-vis du cabinet de Vienne et de résistance à l'opinion qui réclamait l'alliance (1).

J'ai indiqué les raisons qui, même à part le ressentiment de l'opinion contre la France, poussaient l'Italie à s'entendre avec l'Autriche; je montrerai à présent l'intérêt très réel que cette puissance avait à rétablir le bon accord avec l'Italie. Ici je donnerai la parole à M. Chiala, qui résume très bien les pensées qui inspiraient alors la politique de la cour de Vienne.

Après avoir fait remarquer qu'à côté des avantages qu'elle offrait, l'alliance de l'Autriche, en entraînant, comme conséquence inévitable, celle de l'Allemagne, présentait, pour l'Italie, le grave inconvénient de troubler ses rapports avec la France, M. Chiala dit :

« Au contraire, l'alliance de l'Autriche et de l'Italie tournait entièrement à l'avantage de la première de ces puissances.

« D'abord cette alliance lui offrait la sécurité qu'elle désirait tant sur sa frontière occidentale. C'était là un avantage inestimable depuis que l'Autriche avait accentué, au congrès de Berlin, sa rivalité en Orient vis-à-vis de la Russie.

« Il est bien vrai que, par le traité de 1879, l'Allemagne s'était engagée à lui venir en aide contre quiconque l'attaquerait. Mais il est vrai aussi que, sur sa frontière occidentale, l'Autriche ne pouvait pas largement compter sur son alliée. On pouvait craindre en effet qu'en cas de guerre, l'Allemagne ne se trouvât aux prises avec la France.

(1) Le gouvernement italien ne craignait pas, de la part de la France, la moindre réclamation sérieuse en faveur du Pape. On était, en effet, en 1881, en pleine campagne anticléricale, et les opportunistes redoutaient trop les radicaux pour protester contre le scandale du 13 juillet.

Digitized by Google

« Dans cette hypothèse, l'Autriche avait besoin de pouvoir disposer de toutes ses forces pour les opposer à la Russie. Mais comment pouvait-on songer à dégarnir la frontière si, à Vienne, on n'était pas sûr de l'attitude amicale de l'Italie ? Rappelons-nous que, déjà en 1869, le comte de Beust s'était refusé à négocier en vue d'un traité d'alliance avec Napoléon III, si le roi d'Italie n'entrait pas dans la coalition, et cela précisément parce qu'il craignait qu'en cas de guerre, l'Italie ne profitât des circonstances pour chercher à s'emparer de Trente et de Trieste.

« Il était naturel que cette crainte fût plus grande encore à Vienne, après que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzigovine, accordée à l'Autriche par le traité de Berlin, avait réveillé en Italie la prétention d'un agrandissement de territoire parallèle à celui de l'Autriche. Il n'y avait donc pas le moindre doute que, dans l'éventualité d'une guerre contre la Russie, il importait grandement à l'Autriche d'avoir l'Italie amie et alliée, afin de mettre en ligne toutes ses forces, malgré tout trop inférieures, par le nombre, contre le formidable ennemi de l'Est.

« Mais il ne s'agissait point d'éventualités futures, éloignées. C'étaient bien des motifs urgents qui, précisément en 1881, rendaient l'alliance de l'Italie utile à l'Autriche. Au moment même dont nous parlons, ceux qui gouvernaient l'Autriche, préoccupés des difficultés que leur causait l'occupation de la Bosnie, voulaient l'annexer sans retard à l'empire. Mais, évidemment, ils ne se sentaient pas le courage de faire un tel pas sans être sûrs que l'Italie, s'appuyant sur le traité de Berlin, ne s'y opposerait pas, d'autant plus qu'il était certain qu'en ce dernier cas quelque autre puissance en suivrait l'exemple.

« Nous indiquerons en dernier lieu un autre motif qui faisait désirer à l'Autriche l'alliance de l'Italie.

« L'Autriche avait, de propos délibéré, accepté le rôle de rivale de la Russie dans la Turquie d'Europe. Elle croyait servir par là ses intérêts bien mieux qu'alors qu'elle constituait avec la Russie et l'Allemagne l'alliance des trois empires. Or, il faut remarquer que l'empereur de Russie,

Digitized by Google

Alexandre III, monté sur le trône le 13 mars 1881 à la suite de l'assassinat de son père, eut d'abord l'idée de travailler au renouvellement de la susdite alliance, espérant que, grâce aux forces réunies des trois empires, il serait possible de prévenir les dangers qui provenaient de la propagande des communistes et des socialistes, en même temps qu'on établirait solidement la paix européenne.

« Dans ce but, au commencement du mois de juillet, il fit exprimer à l'empereur Guillaume son très vif désir d'avoir une entrevue avec lui, se réservant de faire plus tard, s'il le fallait, la même démarche auprès de l'empereur François-Joseph.

« L'empereur Guillaume, qui avait suivi, non sans résister, son grand chancelier dans sa politique hostile à la Russie, adhéra bien volontiers au désir de son auguste parent. Et, afin que l'empereur François-Joseph ne s'offusquât point à la pensée de l'entrevue qui devait avoir lieu, il alla lui rendre visite, le 4 août, à Gastein, pour l'informer de ses propres intentions et de celles de l'empereur Alexandre.

« En attendant, c'est-à-dire avant que les empereurs d'Autriche et d'Allemagne se rencontrassent à Gastein, le baron de Haymerle était allé aux bains de Kissingen pour y conférer avec le prince de Bismarck (1).

« Ni le grand chancelier allemand, ni le ministre des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise n'étaient enclins à revenir à l'ancien système des alliances qui avait donné de si mauvais résultats (2). Et telle était

(1) Le 6 juillet, une dépêche particulière de Vienne au *Diritto* de Rome disait : « Le prince de Bismarck a exprimé le désir de conférer de nouveau avec le baron de Haymerle. Celui-ci s'empressa d'adhérer au désir du chancelier allemand, et, au retour de Nevenhar, dans la Prusse Rhénane, où il est allé prendre les eaux, il ira à Kissingen, en Bavière. En présence des derniers mouvements dans l'Occident (en France) et des questions pendantes encore entre la Turquie et la Roumanie et dans l'empire austro-hongrois, on pense qu'une telle entrevue est destinée à avoir des conséquences très intéressantes ».

(2) Il ne faut pas oublier que M. Chiala parle au point de vue des idées de MM. de Bismarck et Haymerle.

Digitized by Google

aussi la pensée de l'empereur d'Autriche. Suivant le grand chancelier, au lieu de songer à rétablir l'alliance des trois empires, il fallait s'étudier à former une nouvelle triple alliance en cherchant à attirer, par degrés, l'Italie dans l'alliance austro-allemande. L'Autriche devait s'occuper de cette tâche, parce que le rapprochement ouvert de l'Allemagne et de l'Italie pouvait alors inquiéter le Vatican dont l'appui était nécessaire, à cette époque, au cabinet de Berlin.

« Le baron de Haymerle tomba pleinement d'accord avec le prince de Bismarck à ce sujet. Il repartit pour Vienne disposé à mettre en œuvre tous les moyens pour atteindre le but qu'ils avaient en vue ».

M. Chiala conclut son intéressante narration par cette observation fort juste :

« La suprême habileté, de la part de la diplomatie austro-hongroise, consistait à conduire les choses de telle manière que l'Italie se crût plus intéressée que l'Autriche à signer le traité d'alliance. Et, pour être sincère, il convient d'admettre qu'à Vienne on fut beaucoup plus habile qu'à Rome, bien que, au fond, le résultat final ait été également avantageux aux deux pays » (1).

On verra tout à l'heure combien le cabinet de Vienne fut, en effet, habile dans ses négociations avec l'Italie. En attendant, il ne me semble pas inutile de signaler la duplicité de M. de Bismarck dans ses négociations avec le Saint-Siège. Tandis qu'au Vatican il cherchait à accréditer des bruits ne tendant à rien moins qu'à faire croire à une brouille persistante avec l'Italie, à Kissingen, il engageait le baron de Haymerle à préparer une alliance avec cette puissance, à la condition toutefois qu'il n'y figurât point ouvertement, afin de ne pas compromettre ses pourparlers avec le Pape auquel il se flattait de donner le change. Bien que les manœuvres de M. de Bismarck pour

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, *La Triplice et la duplice alleanza*, ch. VIII, pp. 80-84. Il ne faut pas oublier que M. Chiala parle au point de vue de la politique italienne.

Digitized by Google

arracher des concessions exorbitantes au Saint-Siège n'aient pas abouti, il est bon de prendre note de son attitude au cours de l'été 1881.

Tels étaient les intérêts que l'Italie et l'Autriche désiraient ardemment sauvegarder. Je vais parler maintenant du voyage du Roi et de la Reine d'Italie à Vienne qui fut comme la première manifestation de la Triple Alliance.

II

Il y avait peu de jours que M. le baron de Haymerle avait quitté Kissingen pour rentrer à Vienne, lorsqu'un journal de Prague, organe du parti fédéraliste et de la noblesse féodale de Bohême, la *Politik*, annonça que le roi Humbert avait manifesté à l'empereur François-Joseph le désir de lui rendre visite, soit pendant l'été à Ischl, soit en automne, au château de Godöllö, en Hongrie. Le journal de Prague ajoutait que l'Empereur avait répondu qu'il serait heureux de recevoir la visite du roi d'Italie dans n'importe quelle ville ou château de son empire.

Le 9 août 1881, la *Neue Freie Presse* de Vienne reproduisait la nouvelle de la *Politik* et y ajoutait ce commentaire suggestif : « Nous ne savons pas si la nouvelle est authentique, mais elle est à l'unisson de l'atmosphère politique du moment et nous désirons sincèrement qu'elle soit confirmée. »

La nouvelle était dénuée de tout fondement. Mais il est clair qu'elle n'avait pas été mise en circulation pour le goût de paraître bien informés. Les deux journaux savaient ce qu'ils faisaient en se faisant l'écho d'un tel bruit. Ils étaient sûrs de ne pas déplaire à l'Empereur et à ses ministres, même si, comme il ne serait pas absurde de le supposer, les deux petits articles n'avaient pas été rédigés au ministère des affaires étrangères.

En lisant ces informations, le général de Robilant comprit sans peine qu'il s'agissait d'un ballon d'essai. Connaissant parfaitement les mouvements de l'opinion en Italie qui poussaient plus que jamais le gouvernement dans la

Digitized by Google

voie de l'alliance autrichienne, l'habile diplomate pressentit l'effet que la nouvelle lancée par la *Politik* produirait dans la Péninsule. Il craignit qu'elle n'engendrât de graves illusions chez les ministres et s'empressa d'avertir M. Mancini que ni la *Politik* de Prague, ni la *Neue Freie Presse* de Vienne ne parlaient au nom des ministres autrichiens. Le général de Robilant déclara au ministre des affaires étrangères qu'il était convaincu que l'empereur François-Joseph serait très heureux si le roi d'Italie lui manifestait le désir de lui faire une visite ; mais il eut soin d'ajouter que, pour son compte, il ne pouvait conseiller, en ce moment, à son gouvernement de prendre « un parti si significatif ».

« Le gouvernement du Roi ne peut pas douter, écrivait M. de Robilant à M. Mancini, de la consciencieuse fermeté de mes convictions. Car il est trop évident qu'à personne il ne devrait être plus agréable qu'à moi d'assister encore une fois à l'entrevue de mon souverain avec cet empereur auprès duquel je suis accrédité depuis plus de dix ans (1), et de voir par là, en ma présence, se fortifier cet accord, se faire cette alliance que j'ai toujours désirés dans l'intérêt de l'Italie, et qui furent, je puis bien le dire, l'aspiration à l'accomplissement de laquelle je ne cessai un seul jour de travailler. Bien entendu, j'ai agi en tenant toujours en haut notre drapeau qui, dans mes mains, n'a jamais été obligé de s'abaisser, pas même dans les moments dangereux qui n'ont pas été peu nombreux. »

M. de Robilant termina sa note par un conseil qui ne devait pas être suivi. Il engagea M. Mancini à ne pas se laisser séduire par la tentation de la visite du Roi à Vienne qui lui venait de la *Neue Freie Presse*. Si, plus tard, une voix plus autorisée faisait la même proposition, on pourrait prendre la chose en considération, mais, même en ce cas — qu'on le remarque bien — l'ambassadeur invitait le gouvernement italien à « ne pas perdre de vue les graves

(1) M. de Robilant était déjà à Vienne lors de la visite de Victor-Emmanuel II a la cour d'Autriche, en 1873.

Digitized by Google

dangers auxquels il serait exposé, en se laissant entraîner à cueillir trop facilement un fruit dont la saveur pourrait être loin de répondre à ses engageantes promesses ».

Trois jours après l'envoi de cette lettre, le *Fremdenblatt* de Vienne reproduisait à son tour la nouvelle de la *Politik* et y ajoutait ces quelques lignes : « Jusqu'à présent, rien ne nous permet de dire que le roi Humbert ait écrit à l'Empereur. Mais, s'il s'adresse à Sa Majesté, il peut être sûr que sa proposition sera très bien accueillie. »

Cette fois, M. de Robilant ne pouvait pas dire que le journal qui tenait ce langage ne représentait pas les idées du gouvernement. Non seulement le *Fremdenblatt* était un journal officieux, mais il était l'organe bien connu de la chancellerie impériale de Vienne. Néanmoins l'ambassadeur ne changea pas un mot à ce qu'il avait écrit à Rome. Il voulait bien convenir qu'il fallait tenir compte de cette note, reproduite par tous les journaux officieux ; mais il insistait pour qu'on ne lui donnât pas « trop de poids ».

MM. Depretis et Mancini ne fermèrent pas d'abord l'oreille à ces conseils. Ils les apprécièrent si bien que, pour une fois, même le *Diritto* se montra prudent. Le journal officieux de la *Consulta* se borna à reproduire en partie les articles de la presse autrichienne sans y ajouter de commentaires. Mais la presse libérale modérée n'imita point l'exemple du *Diritto*. Elle attaqua le gouvernement, l'accusant de sacrifier les intérêts du pays aux passions et aux préjugés d'une petite minorité. L'*Opinione* alla même jusqu'à dire que le cabinet avait laissé en suspens toute décision touchant le voyage royal, à cause de l'opposition de quelques ministres. Les autres journaux du parti de la droite emboîtèrent le pas, s'inspirant aux articles du principal organe de leur parti. C'est ce qui faisait dire à M. H.-G. Montferrier, le correspondant romain bien connu du *Journal des Débats*, dans sa lettre du 24 août, que « le projet de visite que le roi Humbert ferait à l'empereur d'Autriche avait été lancé d'abord par les journaux de Vienne ; mais que *l'impression première était venue d'Italie et était partie d'un camp qui n'était pas celui du ministère* »

Digitized by Google

Ceci n'était pas exact. Mais il était clair que l'*Opinione* et les autres journaux modérés secondaient de tout leur pouvoir l'initiative de la presse autrichienne.

Irrité par les attaques de la droite, M. Depretis y répondit sous la forme d'une note qui fut insérée, le 20 août, dans le *Popolo Romano*. Seulement il eut le tort d'employer un langage vif et dédaigneux pour démentir le voyage à Vienne qu'il qualifia de « bruit mis en circulation par des correspondants de journaux étrangers sur la foi d'autorités fort discutables. »

L'*Opinione* profita immédiatement de cette circonstance pour accuser M. Depretis de répondre par un langage impoli aux courtoisies de la presse autrichienne et d'être à ce point contraire au voyage du Roi à Vienne qu'il ne tolérait même pas que d'autres ministres eussent une autre opinion.

« Nous admettons, disait en terminant l'*Opinione*, que M. le président du conseil avait le droit de démentir les nouvelles relatives au voyage du Roi. Nous l'aurions regretté; mais, comme il s'agissait d'une chose fort délicate, nous aurions gardé le silence. Ce qui nous semble étrange, c'est que M. Depretis ait éprouvé le besoin de donner à son démenti un ton si irritant. Le fait est grave aussi à cause des conséquences qu'il pourra avoir à l'étranger. Il appartient au gouvernement de donner des explications capables de rassurer les esprits. »

Le ministère ne pouvait pas donner ces explications. Il ne pouvait plus douter désormais que le gouvernement autrichien désirait vivement le voyage, et il ne voulait pas se compromettre.

Ces polémiques de presse n'avaient point échappé à M. de Robilant. Il était, lui aussi, persuadé que le cabinet de Vienne était animé des sentiments que lui attribuait M. Depretis. Mais il ne cessa de mettre le gouvernement italien en garde contre une résolution précipitée. Il trouvait que ses compatriotes prêtaient trop l'oreille aux « sirènes ».

« Il est clair, écrivait-il à M. Mancini, il est clair que l'Autriche désire notre alliance. Si nous savons nous abste-

Digitized by Google

nir de témoigner trop d'empressement à aller à la rencontre de ce vœu, *à en demander l'aumône*, me permettrai-je de le dire — car il faut vraiment qualifier de la sorte la campagne qu'une partie de notre presse, *en outrepassant toute mesure*, est en train de faire — nous serons recherchés, invités, bien qu'on dise aujourd'hui qu'on ne le fera point. Alors seulement nous pourrons entrer dans cette alliance sans replier notre drapeau.

« Notre adhésion à l'alliance une fois admise de cette manière — elle sera plutôt le résultat des faits que des négociations — une visite royale, donnant une consécration solennelle à la chose, sera alors convenable...

« Je suis donc absolument d'avis qu'on doit laisser complètement *tomber la chose*, en montrant que cette idée n'a été que l'expression des nouvelles tendances survenues dans l'opinion publique des deux pays, tendances qui sont conformes à celles des deux gouvernements. Et, en attendant, il faut persévérer dans ce travail efficace de préparation, auquel on a mis la main avec un soin si attentif ».

A Vienne, on ne partageait point les sentiments de M. de Robilant. On avait, au contraire, tout intérêt à ne pas « laisser tomber la chose ». Mais on ne se faisait guère d'illusions touchant l'humeur pliante de M. de Robilant et des ministres italiens. On n'ignorait pas sans doute qu'ils avaient les meilleures dispositions pour l'Autriche, qu'ils ne refuseraient probablement pas un jour d'entrer dans l'alliance; mais on les soupçonnait de vouloir vendre cher leur adhésion. Or, c'était là précisément ce qui ne convenait pas au gouvernement austro-hongrois. On s'étudia donc, à Vienne, à créer une situation qui amenât de gré ou de force M. Depretis à ne plus s'opposer au voyage du roi Humbert.

Il y avait un seul moyen d'atteindre ce but. C'était de profiter de la tendance de plus en plus marquée de l'opinion, en Italie, à réclamer du gouvernement un acte d'adhésion solennel à l'alliance austro-allemande. Le chancelier autrichien se garda bien de négliger ce moyen. Il se servit de la presse austro-hongroise pour accentuer au delà des Alpes le mouvement des esprits en faveur du voyage du Roi.

Digitized by Google

Le colonel von Haymerle, le frère du ministre des affaires étrangères d'Autriche et l'auteur de la célèbre brochure : *Italicæ Res*, ouvrit le feu par un article qu'il publia, le 24 août, dans la *Wiener Allgemeine Zeitung*. Il y soutenait ardemment la nécessité d'une alliance austro-italienne qui devait procurer à l'Italie l'avantage d'une double alliance : celle de l'Allemagne et celle de l'Autriche.

On était loin du jour où ce même colonel von Haymerle avait écrit son réquisitoire contre la politique italienne. L'article du 24 août était très flatteur pour l'Italie. L'ancien attaché militaire à Rome la couvrait littéralement de fleurs et, en dernière analyse, lui disait : « Nous pouvons faire ensemble de grandes choses, assurer pour longtemps la paix de l'Europe et notre commune influence. Il dépend de vous que ce grand projet devienne bientôt un fait accompli ».

Le colonel von Haymerle ne parlait pas du voyage du roi Humbert ; mais le même jour où son article paraissait dans la *Wiener Allgemeine Zeitung*, un autre journal de Vienne, la *Politische Correspondenz*, s'en occupait pour dire que, si des pourparlers officieux ou confidentiels n'avaient pas encore eu lieu à ce sujet, néanmoins « la visite du roi d'Italie pouvait désormais être regardée comme une *éventualité probable* ».

Cette note du journal officieux de Vienne provoqua des observations un peu vives de la part de quelques revues et journaux français, et, en particulier, de la *Nouvelle Revue* et de la *République française*, l'organe attitré de M. Gambetta. Ces critiques allèrent précisément à l'encontre du but que visaient leurs auteurs. Au lieu de décourager les partisans du voyage en Italie, elles stimulèrent leur zèle qui n'avait guère besoin d'être excité, et firent par là les affaires de MM. de Bismarck et de Haymerle.

Malgré cet incident et les nouveaux efforts d'une partie de la presse italienne pour brusquer une décision favorable au voyage, M. de Robilant continuait d'écrire à M. Mancini pour lui déclarer que non seulement il était contraire au voyage, mais même à une conclusion prochaine d'un traité avec l'Autriche.

Digitized by Google

M. de Robilant profita de la visite qu'il fit à M. le baron de Haymerle, le 12 septembre, au moment de son départ pour l'Italie, où il allait prendre son congé annuel, pour parler longuement au chancelier autrichien des rapports entre son pays et l'empire austro-hongrois.

« Le ministre impérial des affaires étrangères, dit M. Chiala, dit à l'ambassadeur italien qu'il appréciait grandement la tendance ouverte qui se manifestait en Italie en faveur d'un rapprochement cordial avec l'Autriche-Hongrie. Et il ajouta que le gouvernement du Roi, depuis assez longtemps déjà, se montrait, par ses actes, disposé à s'associer à cette tendance. Ce rapprochement, suivant lui, deviendrait d'autant plus complet, alors qu'on se persuaderait en Italie de la loyauté de la politique autrichienne vis-à-vis de la Péninsule. Au reste, remarqua le ministre autrichien, il convient de *laisser mûrir les choses et de ne rien précipiter*, d'autant plus que si le rapprochement des deux Etats se faisait dès à présent *d'une manière plus marquée*, les événements trop récents de Tunis pourraient lui donner le caractère *d'une pointe contre la France*, ce qui serait absolument inadmissible, car cela constituerait une opposition absolue au but que devrait avoir l'alliance : la sauvegarde de la paix générale qui devrait être le bien unique qu'on devrait obtenir par un accord entre l'Italie et l'Autriche » (1).

M. de Robilant exprima sa satisfaction en présence des déclarations de M. de Haymerle et il lui déclara qu'elles lui inspiraient la plus entière confiance. Cela ne l'empêcha pas toutefois, en rendant compte de cette conversation à M. Mancini, d'insister sur ses conseils de calme et de prudence.

« Votre Excellence connaît, disait-il, mon appréciation personnelle sur la meilleure méthode à suivre pour atteindre le but auquel tout le monde désormais aspire en Italie, de s'unir à l'Autriche et à l'Allemagne par les liens d'une alliance qui, tout en sauvegardant notre dignité, soit pour nous une garantie efficace de paix dans le moment présent

(1) Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. VIII, pp. 95-96.

Digitized by Google

et nous protège à l'avenir contre les incalculables et dangereuses éventualités que l'esprit agité (*irrequietezza*) de la France (*sic*) et ses tendances trop manifestes peuvent nous réserver. Mais pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que nous attendions avec prudence et avec un calme digne que les dangers qui nous menacent, se fassent sentir aussi aux autres (*sic*) et que, cela étant, on vienne nous rechercher. Car on verra alors que nous ne sommes pas disposés à accepter, à des conditions moins honorables, un appui qui, tout en nous étant utile, ne manquerait pas de servir aussi efficacement les intérêts des autres. »

« En attendant, il me semble qu'on peut désormais regarder comme une chose certaine que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement impérial ne se montre point pressé de nous avoir en sa compagnie. Il dépendrait certainement de nous de changer cette situation du jour au lendemain, et même de nous faire recevoir à bras ouverts. Mais dès à présent on nous a déjà fait comprendre de toutes les manières ce que nous devrions faire pour atteindre ce résultat. *Et sauf dans le cas où les circonstances prendraient à l'improviste une tournure si menaçante qu'elle nous obligeât à faire peu de cas des plus gros sacrifices pour nous mettre à l'abri d'un danger très grand et imminent*, je ne saurais jamais conseiller au gouvernement du Roi, de se plier à des exigences de cette nature ».

Bien que M. de Robilant attribuât à la France des projets que l'avenir s'est chargé de démentir, on ne peut s'abstenir d'apprécier la finesse dont il donne la preuve dans cette pièce. Il a percé à jour le plan de l'Autriche et de l'Allemagne qui veulent, quoi qu'en dise M. le baron de Haymerle, aller vite en besogne pour faire une excellente affaire, et il engage le gouvernement italien à se tenir sur ses gardes, à renvoyer, à refuser tout compromis peu avantageux et peu conforme à la dignité d'une grande nation. Nous verrons tout à l'heure comment et pourquoi ces conseils ne furent pas suivis par MM. Depretis et Mancini.

A suivre.) Comte Joseph GRABINSKI.

Digitized by Google

L'ESTHÉTIQUE

DU

DOGME CHRÉTIEN

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

Quand le *Génie du christianisme* parut « au milieu des débris de nos temples », il n'y eut qu'un cri, dans la France entière, pour l'acclamer et le saluer. La littérature se teignit en partie de ses couleurs ; des écrivains se firent gloire d'imiter les phrases de René ; la chaire emprunta ce qu'il disait des cérémonies, des missions et des bienfaits du christianisme ; les salons y puisèrent le fond de leurs causeries et chacun s'étonna d'avoir pu mépriser une religion qui renferme tant de poésie, jointe à de si merveilleuses perspectives. Tout incomplet qu'il fût au point de vue doctrinal, peut-être opéra-t-il plus de bien que les écrits des premiers apologistes. N'a-t-on pas dit qu'il exerça sur la restauration du culte catholique une influence supérieure à celle du Concordat ?

Cet incomparable succès ne l'empêcha pas de connaître plus tard les amertumes de l'indifférence. Il fut de bon ton,

(1) *L'esthétique du dogme chrétien*, par le R. P. SOUBEN, professeur au prieuré de Farnborough (Angleterre). In-12, Paris, Lethielleux, 1898.

Digitized by Google

pendant quelque temps, de tenir Chateaubriand pour un littérateur amphigourique et le *Génie du christianisme* partagea sa défaveur. Plus équitable, la critique contemporaine lui a rendu l'hommage qui lui convient. On s'est remis à lire ces pages, imprégnées d'un parfum si suave, d'un charme si pénétrant, et, chose piquante ! elles viennent d'inspirer un livre à un moine théologien. Le P. Jules Souben, professeur au prieuré de Farnbourough (Angleterre), a repris, en sous-œuvre, la partie consacrée aux mystères de la foi et, la réédifiant suivant d'autres procédés, il s'est proposé de faire ressortir la beauté interne du christianisme. Il y a quatre ans, l'idée avait été lancée par le P. Lingens de l'Université d'Innsbrück, sous la forme d'une synthèse substantielle et forte, mais peut-être un peu trop brève ; elle prend aujourd'hui, sous la plume du P. Souben, le caractère d'une exposition analytique et littéraire. Etudiant, l'un après l'autre, les dogmes de la foi, il s'efforce de mettre en évidence leurs harmonies respectives et de présenter une image de la beauté morale que leur application produit dans l'âme du chrétien.

Au sommet de l'échelle des êtres, des minéraux qui existent, des plantes qui existent et qui vivent, des animaux qui existent, qui vivent et qui sentent, de l'homme qui existe, qui vit, qui sent et qui pense, apparaît Dieu, leur principe et leur cause à tous, vivant éternellement : « *Vivo ego in æternum*, » (1) tirant son existence de lui-même : « *Ego sum qui sum*, » (2) et concentrant dans son essence tout ce qu'il y de parfait dans les forces de la vie. Ainsi, il ne change pas et ne faiblit jamais : il unit en lui les grâces de la jeunesse à l'énergie de l'âge viril et à la majesté sereine de la vieillesse, « semblable à ces arbres des tropiques sur lesquels s'épanouissent à la fois la feuille naissante, la fleur et le fruit, ou à l'une de ces belles îles du Pacifique, dont le roc de corail se dérobe aux yeux, sous une verdure perpétuelle. »

(1) *Deut.*, XXXII, 40.
(2) *Exod.*, III, 14.

Digitized by Google

Dans l'unité absolue de sa nature, qui ne connaît pas la distinction de la substance et de l'accident, il possède tous les attributs de la perfection : la toute-puissance, attestée par les mondes stellaires et terrestres et la fécondité incessante de la création ; la science, qui projette un éblouissant jet de lumière sur tous les objets existants et même sur l'avenir ; la bonté, dont les profondeurs nous étonnent et les délicatesses nous ravissent ; la justice, qui sonde les reins et les cœurs, scrute les intentions et rend à chacun exactement selon les mérites de ses œuvres ; la sagesse et l'omniprésence enfin, dont tout nous parle ici-bas. Or, tous ces attributs ne valent pas seulement par eux-mêmes, mais encore par leur union intime et leur admirable proportion. Ils subsistent dans un équilibre parfaitement harmonique, bien mieux encore que les membres dans l'Apollon du Belvédère. Dieu, c'est l'équilibre par identité, l'acte pur et l'unité absolue, l'idéal vivant et réel.

Cette unité, en quelque sorte mathématique, n'exclut pas la variété et le nombre, si nous songeons que Dieu vit dans la trinité des personnes. « La singulière beauté de Dieu, écrit Bänez, semble avoir pour raison formelle la distinction réelle des trois personnes dans la souveraine unité de l'essence. Principe de la fécondité, il n'est pas isolé, il ne vit pas solitaire au sein de l'éternité, il est fécond lui-même et d'une fécondité incomparablement supérieure à celle de ses créatures, d'une fécondité si merveilleuse que, sans la lumière de la révélation, nous n'aurions jamais pu la soupçonner. Il engendre, mais comme un Dieu seul peut engendrer. Il se pense, il se conçoit tout entier, dans la plénitude et la force vivante de son intelligence infinie, et le terme de cette conception, c'est le Verbe, la Parole intérieure qui le redit tout entier, le Miroir spirituel en qui se reflète parfaitement toute sa lumière divine. A ce Verbe, semblable à lui-même, il communique ses perfections et voilà, dans l'unité de l'essence, deux personnes coexistantes, le Père et le Fils. Ces deux personnes s'aiment d'un amour éternel ; une même essence, une même charité leur servent de lien indissoluble

Digitized by Google

et le résultat de cet acte infini, c'est le Saint-Esprit ou l'aspiration de leur commun amour. Acte de volonté, le Saint-Esprit n'est pas engendré, comme le Fils, qui est un acte d'intelligence; il procède du Père et du Fils, mais il leur est semblable et égal en tout; par cette raison que quelque chose de divers, dans la nature divine, est totalement incompatible avec sa perfection exclusive. Mystère des mystères, mais chef-d'œuvre d'une beauté souveraine! Heureux ceux qui savent le contempler; c'est pour eux qu'il est écrit : « *Montes excelsi cervis.* » (1) Aux cerfs les hautes cimes.

On ne saurait méconnaître que le P. Souben n'ait très bien fait ressortir la beauté philosophique du dogme de la Trinité : c'est un des meilleurs morceaux de son livre. Il y a déployé une grande clarté et beaucoup de vigueur dialectique, je dirai même de profondeur de pensée. Chateaubriand, comme il fallait s'y attendre, s'est davantage tenu à la surface de l'idée, mais peut-être a-t-il mieux réussi à rendre le mystère plus accessible aux esprits ordinaires, en dévoilant les analogies qu'il a avec nombre de théories païennes et quelques faits anthropologiques ou moraux.

Au sein de cette harmonieuse vie des trois personnes, Dieu se suffisait pleinement à lui-même. Mais sa bonté aime naturellement à s'épancher, comme un fleuve dont les eaux débordantes déposent sur les campagnes le limon qui les féconde. De toute éternité il avait résolu de créer cette chaîne d'or des êtres, qui va du pur esprit jusqu'à la matière inorganique. Il voulait surtout se communiquer à des créatures raisonnables, les élever jusqu'à lui et les admettre à sa propre béatitude. Le spectacle de l'univers nous dit comment, artiste suprême, il a réalisé son dessein. Au premier plan, il plaça les anges qui, par leur nature toute spirituelle, échappent aux étreintes de la matière et se rapprochent de sa perfection. Les ayant créés en nombre immense, il établit entre eux une hiérarchie et leur assigna des fonctions; aux uns, le chant de ses louanges; aux

(1) *Ps.*, CIII, 18.

Digitized by Google

autres, l'exécution de ses volontés. En s'éveillant à la vie, ils ne jouissaient pas encore de la vision béatifique. Ils devaient, avant d'y atteindre, subir une épreuve qui mettrait en pleine lumière l'esprit dont chacun était librement animé et montrerait quel usage il entendait faire de sa liberté. Nous savons comment des myriades d'entre eux, enorgueillis par leurs prérogatives, refusèrent soit d'adorer l'humanité du Verbe qu'on leur montrait dans l'avenir, soit de reconnaître l'empire de leur Créateur, et furent précipités dans les abîmes infernaux, tandis que les autres, fidèles au devoir, furent confirmés en grâce et entrèrent aussitôt en partage de la gloire éternelle.

C'est de là qu'ils contemplèrent leur Seigneur et Maître leur donnant le merveilleux spectacle de la création matérielle et organique. Notre auteur fait ici une bonne description de l'œuvre des six jours, sujet qui a si magnifiquement inspiré Michel-Ange dans la chapelle Sixtine. Il adopte la célèbre hypothèse de la nébuleuse et des jours-époques. Nous le félicitons de s'être arrêté au seuil de l'évolutionnisme. On ne peut le franchir sans se mettre en opposition avec la doctrine des Pères, la tradition théologique et l'attitude actuelle de l'Eglise. La nébuleuse, tirée du néant et portant les atomes de la matière cosmique, produisit, dans son évolution, d'abord la lumière, puis, en se fragmentant, les mondes supérieurs et la terre, les mers et les continents. Or l'esprit de Dieu planait sur ce travail d'élaboration. Par lui, la terre se revêtit d'une puissante végétation et s'illumina des rayons du soleil ; les animaux vinrent ensuite animer la forêt et la mer silencieuses, et, quand la vie eut répandu partout son charme et sa fécondité, l'homme, créé de la main divine, pétri du limon de la terre et vivifié par une âme raisonnable, parut dans la plénitude de la virilité, dans la candeur de l'innocence. Uni à la femme, formée de sa propre chair, orné de dons magnifiques, élevé à l'ordre surnaturel, destiné à jouir de l'essence divine, il fut établi sous les ombrages de l'Eden pour cultiver ce magnifique domaine et peupler le monde. Il avait la promesse, qu'après une vie innocente et heu-

Digitized by Google

reuse, il quitterait la terre pour le ciel, sans passer par la mort. Dieu toutefois n'entendait pas imposer ses faveurs. S'adressant à un être libre, il voulait gagner son cœur, et voilà pourquoi il lui fit un précepte dont l'observance mettrait son amour à l'épreuve. Comment l'homme faiblit, quel fut son châtiment et comment il entraîna dans sa déchéance l'humanité qui devait naître de lui, l'auteur le raconte sur un ton ému et saisissant. C'est une page lamentable dans l'histoire du monde, mais dont les tristesses achèvent de faire éclater les mystérieuses perfections de Dieu et la splendeur de ses œuvres; car l'amour qui avait en quelque sorte aggravé la justice fut aussi le principe de la miséricorde et de la réhabilitation.

Le P. Souben pense, avec l'école de Scot, que le Verbe se serait incarné, alors même que le péché originel n'aurait pas été commis. Il serait venu dans l'appareil d'un triomphateur pacifique. Roi, Pontife et Prophète, il aurait régné sur la terre qu'il aurait enseignée et, intermédiaire naturel entre elle et Dieu, il aurait offert à son Père un sacrifice non sanglant. L'amour pour l'homme déchu a modifié les conditions de son avènement. Toujours Prophète, Roi et Pontife, le Verbe s'est présenté sous l'aspect humilié d'une victime, vouée à la mort. L'Incarnation a perdu ainsi en gloire extérieure, mais elle a gagné en manifestation de la bonté divine. « Est-il rien de plus touchant que ce bon Pasteur qui prend la forme de sa brebis égarée pour courir à sa recherche, à travers les cactus épineux du désert? » Il faudrait ajouter : Est-il rien de plus beau, au point de vue social, que sa vie pauvre, laborieuse, humiliée, souffrante? Quel exemple, quelle leçon, quel réconfort pour l'homme voué à la misère! Et pour que rien ne manque au christianisme des attendrissantes splendeurs qui nous captivent, au-dessus de cette vie plane celle d'une femme idéalement belle, le front ceint de la double couronne de la virginité et de la maternité « les deux états les plus divins de la femme », a écrit Chateaubriant. Une femme avait perdu l'homme, une femme le relève en lui donnant son libérateur. Devenue, par son acquiescement

Digitized by Google

aux paroles de l'ange, la corédemptrice des hommes, Marie les accepte, au Calvaire, au titre de fils et dès lors, entre Dieu et nous, se trouvera un cœur maternel pour excuser nos défaillances et écarter les rigueurs de la justice. Elle s'adressera au cœur de son divin Fils et celui qui s'émut devant la pécheresse, penchée à ses pieds, ne résistera pas à ses supplications.

L'*Incarnation* et la *Vierge Mère* comportaient des tableaux à longues perspectives, d'une touche fine et délicate, dans une lumière quelque peu diffuse et discrètement voilée. C'est le mystère de l'amour et de l'amour virginal, accompli au milieu des contrastes de la grandeur et de l'humiliation. Il y a de jolis traits dans la vie de Jésus et dans celle de sa Mère. Il eût fallu, en les présentant, ne pas craindre de laisser tomber de temps en temps la note de la poésie. Elle donne un charme si suave aux pages correspondantes de Chateaubriand ! « Il nous semble, pensons-nous avec le grand écrivain, qu'on pourrait dire quelque chose d'assez touchant de cette femme mortelle devenue une mère immortelle d'un Dieu rédempteur... Marie est la divinité de l'innocence, de la faiblesse et du malheur, le refuge des pécheurs, la consolation des affligés ; elle ignore les saintes colères du Seigneur ; elle est toute bonté, toute compassion, toute indulgence. »

La justification se lie intimement au mystère du Verbe incarné. Le P. Souben ne l'a pas fait voir et il a perdu, par cette omission, un moyen excellent d'établir sa thèse. Ne sait-on pas qu'une des grandes harmonies du Dogme, c'est sa forte structure, l'étroite connexité de ses diverses parties ? Il a bien dit par contre le travail de la grâce dans les âmes. « Elle introduit nos facultés dans une sphère d'activité nouvelle ; elle les féconde et les rend capables d'œuvres transcendantes. Dans le laboratoire d'un chimiste, nous voyons un corps simple, inerte, qui subit le contact d'un autre élément, déployer tout à coup une affinité énergique, s'unir à lui et former par combinaison un composé, dont l'activité dépasse singulièrement celle du corps primitif. Cette réaction n'est pas sans analogie avec le travail

Digitized by Google

de la grâce : à nos facultés se surajoute un élément surnaturel qui se combine avec elles en une opération vitale, pour la production d'un acte supérieur à leurs exigences et à leur portée. » Il a également bien expliqué les inégalités dans la distribution de la grâce et ses divers modes d'opération dans la conscience humaine, suivant le concours et la bonne volonté apportés par cette dernière. Il avait ici un écueil à franchir, un des passages les plus difficiles de la théologie à faire comprendre. Sa démonstration ne se ressent pas de ces difficultés. C'est, je crois, le meilleur éloge qu'on en puisse faire.

Quelle qu'elle soit — je supplée encore ici l'auteur pour marquer la liaison des idées — la justification ne vient pas de Jésus-Christ à l'homme sans intermédiaire. C'est l'Eglise qui est chargée de nous la communiquer par l'enseignement de la vérité et par la transmission de la grâce au moyen des sacrements. L'Eglise, royaume de Dieu sur la terre, fondée dans le sang du Christ, fécondée par l'Esprit-Saint au jour de la Pentecôte, se compose de toutes les âmes, que la prédication des Apôtres et de leurs successeurs arrache à l'empire de Satan. Universelle dans l'espace et dans le temps, elle est une par la foi, par le culte et par le gouvernement; elle est visible par son organisation extérieure et par ses membres. Forteresse assise sur la montagne, tous peuvent l'apercevoir et s'y réfugier comme dans un port de salut. Corps vivant, organisme parfait, elle a à sa tête Jésus-Christ lui-même, du haut du ciel, et, sur la terre, son Vicaire, le Pape. Sous l'autorité du Pape, les Evêques infusent la vie aux artères principales; les prêtres choisis par les Evêques répandent cette vie jusqu'aux plus petits organes et, sur cette forte structure, croît et fleurit la fleur de sainteté et d'apostolat dans les ordres religieux.

Investie de la mission de Jésus-Christ, l'Eglise indique la vraie voie du salut, en puisant sa doctrine dans l'Ecriture qu'elle interprète infailliblement, et dans la Tradition, c'est-à-dire dans cet enseignement oral tombé des lèvres de son Fondateur, transmis de bouche en bouche, d'âge en

Digitized by Google

âge depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, souvent consigné dans des écrits par les Pères et les théologiens et préservé par l'Esprit-Saint de toute addition ou de toute diminution. — Elle aide à suivre cette voie, en prenant l'homme dès le berceau et en jalonnant de sacrements, ou signes sensibles de la grâce, les principales étapes de sa vie surnaturelle. Sans être aussi littéraire que celui de Chateaubriand, le tableau du *Baptême*, que nous trace le P. Souben, ne manque ni de force, ni de grâce. « Dans la fontaine, au-dessus de laquelle plane invisiblement la divine Colombe, le catéchumène descend avec ses péchés; pendant que l'eau ruisselle sur son front, le prêtre invoque la Sainte Trinité, et soudain le feu de l'Esprit, ce feu qui illumine et éclaire sans consumer, a purifié l'âme du néophyte. Ayant ainsi passé par l'eau et par le feu, il sort, laissant le souvenir de ses péchés à jamais englouti dans l'onde baptismale ; il sort, orné des dons de la grâce comme le Christ, au matin du troisième jour, s'élança glorieux du tombeau. »

Par le Baptême, l'homme est fait enfant de Dieu. La confirmation le marque au front du signe de son soldat, comme la lettre gravée sur leur épaule marquait les légionnaires des empereurs romains. Entré avec l'âge en possession de ses facultés, il s'unit intimement avec Dieu par la Sainte Eucharistie. Chateaubriand a rivalisé avec les poètes, en décrivant la scène de la première communion ; il a représenté « des jeunes filles, vêtues de lin, et des garçons, parés de feuillage, marchant sur une route semée des premières fleurs de l'année et s'avançant vers le temple, en répétant de nouveaux cantiques. » Le P. Souben, moins fantaisiste et plus incisif, s'est montré psychologue et théologien mystique :

« Des joies plus passionnées et plus tumultueuses attendent peut-être le cœur de l'homme; mais, cette joie sans mélange, douce et profonde, qui nous l'a donnée et qui nous la rendra? Cette effusion de l'âme innocente, qui se rencontre, pour la première fois, face à face avec son Sauveur, cette première épreuve des suavités de la cohabita-

Digitized by Google

tion et de l'intimité divines, voilà la date lumineuse, le souvenir le plus doux dans une vie humaine. Ceux qui n'ont pas connu cette joie, n'ont jamais éprouvé ce qui se rapproche le plus ici-bas des sentiments d'Adam et d'Eve, conversant familièrement avec Dieu au temps de la primitive innocence; et, lorsqu'ils se débattent au milieu des tristesses, ils ne sentent pas l'arrière-goût de cette manne céleste qui est aussi l'avant-goût du bonheur éternel. »

Or ce n'est pas une fois seulement dans la vie qu'il est donné au chrétien de goûter ce bonheur. Toujours, Jésus est prêt à le renouveler en nous. Son corps sacramentel est devenu le pain de l'homme voyageur, et il le presse amoureusement de le manger pour réparer ses forces, que déprime constamment le choc de ses passions. — Après avoir, ici, mis en lumière les harmonies de la théologie eucharistique, Chateabriand a fait remarquer combien elle est supérieure à tout ce que les philosophes ont pu concevoir, pour rapprocher l'homme de la Divinité. On ne serait pas fâché de rencontrer cette observation sous la plume de notre auteur. Ajoutons d'ailleurs, d'une manière générale, qu'il a passé trop rapidement sur le plus consolant de nos mystères. Il est entré plus avant dans les harmonies du mariage chrétien. Laissant à son devancier le souci de nous faire, — non sans quelque étalage d'érudition, — un cours littéraire de droit canon, il a tiré, du fonds même de son sujet, de fort belles considérations, après lesquelles il a pu conclure : « Il faut Dieu lui-même entre les époux. En dehors de lui, il n'y a que passion éphémère, aigreur, indifférence ou infidélité. C'est lui seul qui peut unir et sanctifier ces âmes par l'accomplissement d'un commun devoir dans une commune affection. » Dieu, sanctificateur dans le mariage, l'est encore dans toutes les autres situations de la vie. Par le prêtre, représentant de son divin Fils, il donne le sacrifice qui maintient incessamment l'équilibre entre le bien et le mal, qui réconcilie la terre avec le ciel ; il pardonne les péchés au tribunal de la Pénitence et, quand vient l'heure de la mort, il fortifie, pour le suprême combat, par une onction sainte. A ce mot

Digitized by Google

d'*onction*, nous entendons résonner à nos oreilles les lointaines harmonies de cette page que, tout enfants, nous avons récitée tant de fois : « Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre ; venez voir mourir le fidèle... Déjà, il entend les concerts des Séraphins ; déjà, il est prêt à s'envoler vers les régions où l'invite cette Espérance divine, fille de la Vertu et de la Mort. Cependant, l'Ange de la Paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or ses yeux fatigués et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, et l'on n'a point entendu son dernier soupir ; il meurt, et longtemps après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car ils croient qu'il sommeille encore, tant ce chrétien a passé avec douceur ! » Il s'en faut que nous trouvions une aussi délicieuse musique sur les lèvres du P. Souben. Le morceau consacré à l'Extrême-Onction est plutôt pâle et sans vie. C'est du reste un défaut habituel chez lui de ne pas savoir répandre la couleur, quand le sujet la comporterait. Plus théologien que peintre, il retrouve l'emploi de ses facultés, quand il parle des vertus de foi, d'espérance et de charité, de la vie chrétienne et de la tentation. Le martyre nous apparaît sous sa plume un grand acte moral, peut-être à cause de la bonne pensée qu'il a eue de nous citer cette belle scène de Calderon où l'infant de Portugal, Ferdinand, préfère subir la mort dans un humide cachot plutôt que de livrer la ville de Ceuta au roi Maure qui l'avait fait prisonnier. Les *Fins dernières*, où nous trouvons quelque peu banale cette « porte de sortie qui donne sur l'autre monde » sont la traduction de la page de théologie élémentaire qui explique la diversité des séjours éternels. Très peu diffèrent le chapitre sur la Vision béatifique. Sans doute l'auteur recueillait ses forces pour l'épilogue qui est, en effet, remarquable. Réunissant dans une synthèse les idées qu'il vient d'analyser, il montre comment la beauté interne du christianisme a rayonné au dehors dans les sciences et surtout dans les arts. « Le Beau s'est montré aux hommes sous des dehors nouveaux. Si un Athénien d'avant l'ère chrétienne revenait au monde, les yeux encore charmés de

Digitized by Google

la frise du Parthénon et des peintures d'Appelle, l'oreille encore attentive à la mélodie de la première Pythique de Pindare ou de l'Hymne à Apollon, ce n'est pas le *Moïse* de Michel-Ange ou la *Transfiguration* de Raphaël, ni les belles églises de la Renaissance, ni le chant grégorien qui le surprendraient le plus; c'est une cathédrale gothique; une eau-forte de Rembrandt, une sonate de Beethowen. Sous l'influence chrétienne, l'expression qui n'était qu'accidentelle dans l'art grec a pénétré l'art moderne. »

Quel est l'écrivain qui, parvenu au terme de son œuvre, ne puisse exprimer le sentiment qu'éprouvait Victor de Laprade à la fin de ses *Poèmes évangéliques :*

> Je mesure. aujourd'hui que mon labeur s'achève,
> L'abîme infranchissable entre l'œuvre et le rêve;
> Et je vois plus lointain qu'au moment du départ
> Le but où je tendais par les sentiers de l'art.

Entre l'idéal et le livre de l'*Esthétique du dogme chrétien*, la distance est appréciable. Peut-être eût-elle diminué, si l'auteur avait mieux marqué la connexité des dogmes. La doctrine de l'Eglise n'est pas un composé d'agrégats, d'atomes indépendants, mus par le hasard. C'est un système harmonique où chaque vérité a sa place et dont la magnificence d'ensemble dépasse infiniment la beauté de chaque détail. La splendeur incomparable de la *Somme théologique* résulte précisément de ce que son immortel auteur a envisagé ce point de vue.

On désirerait en outre, dans une œuvre du genre de celle-ci, plus de comparaisons, de rapprochements, d'antithèses, de tableaux descriptifs. Chateaubriand, dans son chapitre de la Rédemption, commence par mettre en regard, les uns des autres, les dogmes, qu'il vient d'étudier, et il en tire, d'un trait de plume, de grands effets d'esthétique. Pour tout dire, nous voudrions que le P. Souben, tout en gardant sa méthode, eût emprunté à son devancier quelque chose de ses procédés littéraires. Sa peinture aurait eu plus de vigueur; son livre, plus de souffle. Tel qu'il

Digitized by Google

est, il fera du bien aux âmes, ce qui est évidemment le premier but poursuivi par le pieux auteur. Il faut dire d'ailleurs que, nonobstant les desiderata que nous venons de formuler, c'est un bon travail, presque un beau livre, un de ceux qui, par leur idée fondamentale et leur point de vue, ont le plus de chance de faire pénétrer la vérité catholique dans les salons.

R. PARAYRE.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. L. Garreau, *L'État social de la France au temps des croisades*, in-8 de VII-530 pp.; Paris, Plon, 1899.

II. A. Lefranc, *Olivier de Clisson, connétable de France;* in-8 de X-460 pp.; Paris, Retaux, 1898.

III. Julian Klaczko, *Jules II* (*Rome et la Renaissance*), essais et esquisses; in-8 de XI-451 pp.; Paris, Plon, 1898.

IV. Félix Reyssie, *Le cardinal de Bouillon* (1643-1715); in-8 de 248 pp.; Paris, Hachette, 1899.

V. *La France au milieu du XVIII^e siècle* (1747-1757), d'après le journal du marquis d'Argenson, extraits et notice bibliographique par A. Brette, introduction de M. Champion; in-12, de XXXV-411 pp.; Paris, Colin, 1898.

VI. *Mes Souvenirs*, par Jacob-Nicolas Moreau, première partie (1717-1774), collationnés, annotés et publiés par C. Hermelin; in-8, de XL-442 pp.; Paris, Plon, 1898.

VII. *Les Anglais en France après la paix d'Amiens*, impressions de voyage de sir John Carr, étude et notes de M. Albert Babeau; in-12 de XCIII-300 pp.: Paris, Plon, 1898.

I. — Le trait saillant de l'*État social au temps des croisades*, c'est, d'après M. Garreau qui s'efforce de se placer « au point de vue des hommes d'alors », l'existence de deux populations distinctes et comme superposées : la population *souveraine* et la population *dépendante*, toutes deux en contact permanent, mais n'ayant ni les mêmes lois, ni les mêmes droits, ni le même organisme, l'une seule prépondérante au point de vue politique, l'autre exclusivement adonnée au travail. Beaucoup d'idées fausses ou incomplètes de la société féodale reposent sur l'oubli de cette distinction essentielle.

La population souveraine, comprenant les habitants du

Digitized by Google

pays qui sont propriétaires du sol et hommes de guerre, forme la collectivité la plus libre qui ait jamais existé. Point de pouvoir central, point de lois nationales, point d'armée : chaque propriétaire est maître absolu de soi, de sa famille, des gens qui vivent sur son domaine. Et cependant un lien commun, d'une nature toute spéciale, rapproche tous ces éléments indépendants. M. Garreau en cherche — après bien d'autres — l'origine dans la *recommandation*, sorte de donation fictive par laquelle, aux moments de trouble, le propriétaire trop faible venait offrir ses terres à un voisin plus puissant, afin que celui-ci, les considérant désormais comme siennes, assumât la charge de les défendre. Ce lien féodal est alors universellement recherché : nul, dans la population souveraine, qui ne soit ou suzerain, ou vassal, c'est-à-dire volontairement lié à un supérieur par un bien tenu de lui à charge du seul service des armes. Il arrive naturellement que les liens féodaux s'enchevêtrent. Les plus puissants possesseurs de territoires se trouvent être très souvent les vassaux de suzerains beaucoup plus faibles. « Ainsi, dit M. Garreau, la société féodale n'est pas formée seulement d'une chaîne continue dont chaque anneau représenterait un degré de puissance plus grande. Sans préjudice de cet ordre général, les derniers anneaux se rattachent souvent directement aux premiers, les plus élevés sont liés aux plus infimes. Dans cette société, il n'existe pas, à proprement parler, de supérieurs et d'inférieurs. »

Cette conclusion, un peu hardie, est assez originale.

Les vues sur la place de la royauté dans la hiérarchie féodale ne sont pas moins neuves, encore que les faits sur lesquels elles s'appuient soient pour la plupart fort connus. « Il semble, dit M. Garreau, que la royauté se trouve alors en dehors du système politique, qu'elle subsiste inefficace, inutile, monument du passé plutôt que rouage de la machine en action. » Cependant cette monarchie sans autorité se préparait à accomplir la grande œuvre de l'unité française, et nous assistons, dans l'ouvrage de M. Garreau, à son évolution. Le cadre du livre est peut-être ici un peu

Digitized by Google

vaste, mais l'auteur s'y meut à l'aise, et il caractérise nettement chacune des phases qui marquent les progrès du pouvoir royal. L'affaiblissement de l'autorité centrale sous Philippe Ier et Louis VI est le résultat même du développement normal de la féodalité, car le groupement des fiefs sous des suzerains a augmenté la puissance d'un certain nombre d'hommes entreprenants; en même temps les fonctionnaires royaux, les comtes, ont vu se grouper autour d'eux des vassaux; bientôt, devenus eux-mêmes des chefs féodaux, ils ne relèveront plus du roi que nominalement. — Comment la monarchie retrouva-t-elle peu à peu son autorité? Ce fut grâce à une métamorphose fort bien décrite par M. Garreau. A leur tour les rois se transforment en chefs féodaux, proclament leur suzeraineté un peu partout, et d'abord sur les évêchés et les abbayes, ce qui leur permet d'étendre leur pouvoir au delà de leurs propres domaines. L'augmentation de ces domaines découle ensuite fatalement de l'assimilation des anciennes fonctions comtales à des fiefs, assimilation qui a pour conséquence de multiplier les annexions territoriales, car les comtés sont censés conférés avec cette clause qu'à l'extinction de la lignée des donataires, c'est le suzerain qui hérite. — Les règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis marquent l'apogée de cette royauté féodale. Leur suzeraineté n'est plus contestée, et ni l'un ni l'autre ne songent à changer cette suzeraineté, fondée comme tout lien féodal sur des engagements réciproques, en un pouvoir monarchique où intervienne le principe d'autorité. — Mais le XIVe siècle verra une autre transformation. La situation matérielle de la royauté continue, d'une part, à s'améliorer, et, de l'autre, la population *dépendante* des domaines royaux, sur laquelle le roi n'a cessé d'exercer un pouvoir absolu, sent grandir son importance : baillis ou prévôts qui la gouvernent se heurtent à la population *souveraine* dans des conflits ou la royauté a l'avantage; et enfin, l'édifice féodal achevant de tomber en ruines, la souveraineté finit par revenir tout entière aux mains du roi.

A côté de ces larges études sur le rôle de la population

Digitized by Google

dite *souveraine*, et de la royauté au temps des croisades, M. Garreau place quelques pages fort curieuses sur la chevalerie. Le lecteur qui se serait trop pénétré des idées de M. Léon Gautier sur la matière y éprouvera plus d'une surprise. Par exemple, M. Garreau qui connaît à ravir la littérature du temps, et particulièrement les chansons de geste, en arrive à nier que la chevalerie soit une institution ; encore moins admet-il qu'elle ait été créée par l'Église. C'est plutôt une corporation « sans hiérarchie et sans règlement », dont l'existence peut être constatée deux siècles avant que l'Église intervienne dans les cérémonies par lesquelles on arme un nouveau chevalier. « L'Église, dit-il, a tâché de rendre les chevaliers aussi chrétiens que possible. Elle a cherché aussi à rendre pieux les orfèvres et les tisseurs de laine en donnant aux corporations d'ouvriers des saints patrons et des solennités religieuses. Nul ne dit cependant que l'Église ait créé l'orfèvrerie ou le tissage ; ne disons pas davantage qu'elle a institué la chevalerie. » Et il ajoute que le type légendaire du chevalier mettant la force au service du droit et protégeant les faibles, ce type popularisé par les chansons de geste, l'histoire vraie n'en montre que rarement la réalisation. Voilà des découvertes bien fâcheuses ; la poésie va y perdre un peu de ce que l'histoire aura gagné...

M. Garreau ne se montre ni moins libre, ni moins précis dans l'étude de la population *dépendante* qui se compose des serfs, des semi-libres et des libres, lesquels présentent ce trait commun de n'avoir pas de propriété foncière et d'être tous justiciables de la population souveraine. M. Garreau voit dans le servage une transformation de l'esclavage antique, les esclaves s'élevant, sous l'influence de l'Eglise, à une condition analogue à celle des colons de l'antiquité. Ils ne possèdent pas la terre où ils sont attachés, mais ils n'en peuvent être exclus, pas plus que du fruit de leur travail, encore que leur maître ou le possesseur direct de la terre puisse prélever de lourdes redevances sur leur gain. Les cultivateurs libres, assez peu nombreux, et les bourgeois des villes forment une classe à part fort différente

Digitized by Google

de la population souveraine et bien plus rapprochée des serfs de la population dépendante. — Et ici, M. Garreau consacre un chapitre intéressant aux bourgeois de Paris dont il étudie l'organisation d'après les sources ordinaires, notamment d'après les Registres des métiers composés à la demande d'Étienne Boileau. Les groupes professionnels possèdent dès lors des chefs et des règlements, mais ils n'ont pas de personnalité collective, comme, par exemple, l'Université de Paris qui formait à ce moment une puissante et vaste corporation. — Signalons enfin, dans cette revue de la population dépendante, une monographie sur la condition des Juifs. En matière civile, leur situation semble pareille à celle des libres, mais en matière fiscale, ils sont assimilables aux serfs. Le pouvoir s'attribue la nue propriété de leurs biens et les impose à volonté. A cette époque, le Juif apparaît comme une source de revenus, comme un capital exploitable que le seigneur attire volontiers et retient chez lui. Si le juif devient chrétien, les droits du propriétaire cessent : en compensation de la désagréable aventure qui le menace de perdre *son* juif, par suite d'abjuration, il peut retenir les immeubles que celui-ci n'était censé retenir qu'à titre d'usufruit. De sorte qu'un Juif ne pouvait se convertir sans être dépossédé! — Cette situation explique comment il est traité simultanément en paria et en privilégié. Car il a de véritables privilèges : le monopole du prêt à intérêt, interdit aux chrétiens, l'exemption du guet, le droit à une juridiction spéciale. Lorsque saint Louis s'avise de les « faire vivre des métiers » comme le commun peuple, il a une vue juste de la vraie solution de la question juive, telle qu'elle se pose au moyen âge. Israël, il est vrai, la goûte peu : et beaucoup de chrétiens qui trouvent leur profit à cette situation spéciale font alors comme Israël : saint Louis légifère en vain.

L'auteur ne pouvait terminer sans étudier la poussée de la population *dépendante* pour se soustraire à la domination de la population *souveraine*, poussée qui aboutit à la formation des communes. Il lui était difficile au surplus d'être sur ce point bien original. Cependant il a défini avec

Digitized by Google

bonheur l'importance du mouvement communal, en montrant comment il a changé notablement la physionomie sociale de l'Europe : « A mesure, dit-il, que ce nouveau peuple (celui des communes) prend de l'extension, la classe propriétaire et militaire, qui était jusque-là toute la nation, va se transformer en une partie supérieure de la nation, c'est-à-dire en une noblesse. Grâce à la possession des terres ecclésiastiques, les membres de l'Église, quelle que fût leur origine personnelle, étaient de la classe souveraine ; ils vont donc former une autre manière de noblesse qu'on appellera le clergé. Et les membres des communes seront le tiers état, c'est-à-dire, en langue de l'époque, la troisième condition, figurant dans la nation libre », — tiers état qui ne cessera plus de grandir au temps même où les communes auront perdu l'exercice de leur souveraineté.

Dans une telle société quelle était la place de l'Église ? Elle formait un terrain mixte où la population souveraine et la population dépendante avaient accès. D'après M. Garreau, sa situation à part, son influence étaient dues à ce qu'elle avait réussi à sortir victorieuse de deux crises décisives. D'une part, au début des croisades, le mariage des clercs avait failli devenir presque général ; lorsque grâce à l'action des ordres monastiques, le célibat fut remis en honneur, le clergé échappa au péril de devenir une caste et resta également ouvert aux nobles et aux serfs. D'autre part, l'Église risquait d'être absorbée dans le système féodal, si les dignités ecclésiastiques se transformaient en simples fiefs entre les mains de la puissance laïque. Mais le long conflit des investitures, en se terminant par la victoire du pouvoir spirituel, assura à l'Église le caractère de société indépendante qui lui est indispensable pour l'exercice de son action moralisatrice et religieuse. Comment exerça-t-elle cette action ? Que valut sa tentative d'organiser, au-dessus de la hiérarchie féodale, cette société plus vaste, cette large patrie qui attire et enserre dans son unité empires, royaumes, principautés, et dont les conciles constituent l'organe législatif, je veux dire : la *chrétienté?* M. Garreau estime que cette entreprise demeura inefficace.

Digitized by Google

« La société religieuse, déclare-t-il, est la puissance la mieux autorisée à porter des lois d'utilité générale, mais elle n'est pas apte à les imposer. Elle manque... d'une force armée. L'Eglise n'a pas non plus ce rouage nécessaire des gouvernements terrestres : le pouvoir exécutif. Admirablement organisée pour une action morale et un rôle d'influence, elle n'est point préparée à la fonction d'État, elle ne saurait la remplir, même au cœur du moyen âge, alors qu'elle y semble appelée par son caractère de vaste unité et par l'universelle adhésion qu'obtient son autorité religieuse. »

Je n'ajoute qu'un mot pour constater le fait intéressant qui se dégage de la lecture du livre de M. Garreau : c'est que nous sommes enfin sortis du temps où le moyen âge servait de champ clos aux historiens. On peut en parler, grâce à Dieu, sans se ranger forcément dans la classe des détracteurs ou dans celle des admirateurs à outrance. Aux engouements des romantiques et des mystiques, aux haines mal déguisées des rationalistes, on a substitué les études patientes qui rapprochent davantage des solutions justes et impartiales. Comme le disait naguère très spirituellement M. Goyau (1) : « Aujourd'hui, lorsqu'on écrit sur le moyen âge, c'est au moyen âge que l'on pense. »

II. — Pour son solide travail sur *Olivier de Clisson*, M. A. Lefranc n'a pas voulu utiliser les biographies antérieures. Elles sont d'ordinaire fort médiocres, sauf celle de La Fontenelle de Vaudoré qui eut le mérite de condenser en deux lourds volumes une foule de renseignements. Mais La Fontenelle lui-même n'a pu profiter des vieilles chroniques écrites vers l'époque où vécut Clisson, puisqu'elles ont été en partie découvertes et publiées après l'apparition de son livre. Et il n'a pas connu les trésors des archives de la Loire-Inférieure, de la collection Bizeul, à Nantes, et surtout de la Bibliothèque nationale. Il y avait donc tout un travail à faire en mettant à contribution ces sources nouvelles ainsi que les écrits de la plupart des historiens

(1) Le *Pain*, n° du 25 mars 1899.

Digitized by Google

ou chroniqueurs anciens de Bretagne et de France qui avaient été jusque-là peu exploités, sauf peut-être Froissart. Froissart a dû vivre dans la compagnie de Clisson, surtout avant l'année 1392. Il entre à son sujet dans des détails très précis jusqu'à cette date. Puis il n'en parle plus, après 1392, que par ouï-dire, mais toujours en fort bons termes. Il a pour l'illustre guerrier une admiration naïve qui lui enlève la faculté de juger ses actes : Clisson est « un grand et riche homme », c'est tout dire.

Clisson ne mérite guère cependant un enthousiasme sans réserve : c'est ce que démontre assez fortement M. Lefranc qui ne s'attarde pas à l'idéalisation des vertus de son sanglant héros. Il se borne à lui assigner, dans ce siècle profondément troublé, la place qu'il mérite tout près de Duguesclin, son compagnon et son frère d'armes. Tacticien, ingénieur militaire, constructeur de forteresses, Clisson posséda même à un plus haut degré les qualités du commandement : jamais il ne fut vaincu.

M. Lefranc est aussi le premier à nous donner un aperçu général des richesses d'Olivier de Clisson qui lui attirèrent tant d'ennemis : la source de cette fortune est pure, les accroissements en sont légitimes : ils peuvent seuls nous expliquer comment le connétable parvint à soutenir contre son suzerain de si longues guerres.

Mais il est un reproche, celui de cruauté, dont M. Lefranc ne tente même pas de laver son héros : avec lui, la guerre si dure aux vaincus et aux pauvres gens, prit un caractère d'atroce barbarie. Le Bennon, Derval, les guerres de Flandre éveillent encore de lugubres souvenirs. Heureusement pour sa mémoire, il reste à Clisson d'avoir été autre chose que le boucher des Anglais : ce soldat sans entrailles ne connut pas l'hypocrisie des mœurs du temps ; au lendemain des batailles, il fut loyal, généreux et très « aumônier ».

III. — Est-ce un livre d'histoire que le *Jules II* de M. Julian Klaczko ? Plusieurs pourront en douter, s'ils ne veulent considérer que le sous-titre modeste : *Essais et es-*

Digitized by Google

quisses, la forme très personnelle, le plan assez libre de l'ouvrage qui ne s'arrête qu'aux grandes lignes du règne et omet d'en raconter les lointaines préparations. Un seul chapitre traite directement de la politique du Pape. C'est le *Jeu de ce monde*. Notez la métaphore qui nous vient de l'ambassadeur vénitien Domenico Trevisano : elle est fort ingénieuse et désigne admirablement cette action hardie, savante, bizarre au fond dans sa complexe unité, qui se compose, suivant l'intérêt du moment, de négociations, de contrats, de ruptures, de guerres ouvertes. Nulle part peut-être elle n'apparaît mieux, avec son caractère d'italienne désinvolture, qu'après Agnadel (1509), dans le marché conclu par le Saint-Siège avec l'orgueilleuse Venise. Venise n'épargne rien, depuis sa défaite, pour obtenir l'amitié de Jules II ; et Jules II que les Français ont aidé à regagner ses possessions perdues, abandonne maintenant ses anciens alliés avec une tranquille incurie. Il n'a plus d'intérêt à la destruction de l'ancienne république des Doges. Son cœur d'italien s'est réveillé. Et à l'habile invitation de la Seigneurie : *Sanabit qui percussit*, il est bien près de répondre par le fameux *Fuori i barbari*, au nom duquel s'accomplira plus tard, au profit d'une dynastie, cette fois ennemie du Saint-Siège, une révolution identique dans ses procédés. — C'est du Machiavel tout pur, dira l'observateur superficiel. — Non, ce n'est point tout à fait cela. Jules II s'est formé de ses devoirs de pontife une conscience étrange, mais une conscience ferme, exempte de retours subtils, plus exempte encore de scrupules : Machiavel lui-même est pris de respect devant cette œuvre « terrible », comme on disait alors, mais qui ne repose que sur des vues très générales et souvent désintéressées. Rappelons-nous que ce pape-soldat qu'on nous représente volontiers « casqué et cuirassé » (1) n'a pas commis d'acte de cruauté, qu'il

(1) C'est ce que fait encore M. Gebhart dans les *Débats* (11 janvier 1899). Et, chose curieuse, c'est à propos du livre de M. Klaczko. Il aurait pu y voir cependant comme l'auteur fait bonne justice de la légende, p. 282, note 1 : « ... Quant à la soi-disant armure de Jules II qu'on voit dans la grande salle de l'appartement Borgia, je la crois

Digitized by Google

s'est refusé à venger une seule injure personnelle, qu'il n'a jamais assigné d'autre but à son activité que la grandeur de l'Eglise. De cette grandeur, Jules II possède à vrai dire, un idéal assez matériel : d'ordinaire il la confond avec l'intégrité du patrimoine de saint Pierre dont la restauration fut son souci trop souvent exclusif. C'est même pour assurer cette intégrité qu'il songe à devenir le libérateur de l'Italie. Or, ces deux entreprises si différentes : la prospérité temporelle de l'Eglise et l'unité territoriale de son pays, il semble, à la fin du règne, qu'il ne les distingue plus très nettement. L'Italien impose au pontife son rêve imprécis d'unitarisme, et la papauté accepte momentanément, en la personne de Jules II, un rôle que d'autres reprendront un jour contre elle.

M. Klaczko, qui narre si bien les faits, aurait pu souligner cette conséquence inattendue, et trop certaine, du pontificat de Jules II. Il ne l'a pas voulu. La politique l'attire peu ; il ne s'intéresse guère qu'aux inévitables contrecoups que le « Jeu de ce monde » peut avoir sur la vie intellectuelle.

Et c'est pourquoi ce que le lecteur ira chercher dans son livre, c'est le pittoresque tableau de la Renaissance italienne sous Jules II, alors que Michel-Ange, Raphaël, Bramante et toute une pléiade de beaux génies gravitaient autour du pape, protecteur des arts, acceptaient ou subissaient ses impérieuses directions. Inexplicable contraste ! Ce froid calculateur aux tendances si positives, cet amoureux de la vie en plein air, qui adore l'activité physique, la chasse, les copieuses libations, les repas abondants — *è una terribile cosa como manza sua Santita*, — ce batailleur auquel Buonarotti reproche, en un jour de mauvaise humeur, de transmuer les calices en casques et en épées, sait se recueil-

complètement apocryphe. Le Rovere n'a jamais porté de cuirasse et de brassards : il n'en est fait mention ni dans les dépêches des envoyés mantouans et vénitiens au camp de Bologne et de Mirandole, ni dans le *Diarium* de Paris de Grassis, toujours si méticuleux et circonstancié en fait de rochet, étole, surplis et autres détails d'habillement. »

Digitized by Google

lir, s'apaiser, s'humaniser, si j'ose dire, en présence de l'artiste et de l'œuvre d'art. Je sais bien qu'il apporte, à cultiver ce nouveau domaine, ses goûts sompteux, son instinct de profusion, qu'au besoin il substituerait le solide et le grand au beau simple et délicat qui n'offrirait que de chétives apparences : mais les artistes ne s'en plaignent pas et ils savent corriger les données un peu fantaisistes du grand bâtisseur, sans trop lui déplaire. Ils lui sont obscurément reconnaissants de savoir les distinguer, les encourager, les soutenir, fût-ce parfois contre leur propre volonté. Sans Jules II, Michel-Ange n'aurait été qu'un sculpteur sublime. Toute une partie de son œuvre n'aurait pas vu le jour. — Cependant Buonarotti veut cent fois rompre avec le pontife mécène. Il songe un jour à se réfugier auprès du Grand-Turc et signe ses adieux à Soderini, gonfalonnier de Florence : *Vostro Miccelagniolo in Turchia.* Puis il se résigne, comme toujours, implore son pardon et l'obtient, non sans avoir encouru la colère du maître : « Il a fallu venir à ta rencontre et tu as tardé bien longtemps ! » Plus tard les traditions de famille, les enseignements de Savonarole, les tendances humanistes du siècle et le sentiment de vagues injustices, commises à son égard, soulèvent de nouveau Michel-Ange contre Jules II, surtout après l'attentat du pape ligurien contre Florence. Il n'en est pas moins vrai, et l'histoire en fait foi, que Jules II ne lui a fait d'autre violence « que de l'amener à produire la plus belle et la plus complète de ses œuvres. »

D'ailleurs il est permis de se demander si le pape comprit jamais bien le charme sombre des peintures de la Sixtine, s'il soupçonna même ce que l'artiste a voulu cacher de prédictions vengeresses dans les gestes, dans les attitudes de ses Sibylles et de ses Prophètes. Toute l'éloquence de Savonarole parle encore sur les murailles où s'est promené le pinceau de cet autre voyant : Michel-Ange. Or, cette leçon mélancolique, cette annonce de prochains malheurs dissimulée à travers tant de symboles, Jules II n'était guère préparé à la dégager lui-même. Quand il visita la chapelle, son premier mot fut : « Il n'y a pas d'or dans tout cela. » A

Digitized by Google

quoi l'artiste aurait répliqué brutalement en rappelant la pauvreté des fondateurs de l'Église. Vraie ou non, la réponse ne dut rien changer à l'estime du pape pour son protégé. Mais Michel-Ange continua à ne pas comprendre Jules II; il le servit en le détestant, tout pareil dans sa vie à ses *esclaves* enchaînés, composés pour la fameuse *Sepoltura*, et qui se tordent et meurent dans les convulsions du désespoir, sans avoir réussi à secouer le poids de leur destinée.

Il y eut bien moins d'affinités entre le génie du Rovere et celui de Raphaël qui était arrivé à Rome au mois de janvier 1509. Le pape se borna à l'accueillir, à constater son talent sans le goûter beaucoup, à lui confier la décoration des *cameræ superiores* du Vatican sans s'inquiéter de la manière dont le jeune élève de Vanucci s'acquitterait de sa tâche et exécuterait les détails du plan primitif. Ne le regrettons pas trop. La pensée d'un Jules II pouvait collaborer avec celle d'un Michel-Ange. Très probablement rien de bon ne fût résulté de sa rencontre avec celle de Raphaël. L'âme peu mystique, on a même ajouté peu ecclésiastique du Rovere était-elle disposée à concevoir ce qu'il y a de poésie intérieure, vraiment évangélique, dans la *Dispute?* Etait-elle assez instruite, assez riche de souvenirs classiques, pour entendre la leçon d'histoire intellectuelle que professe l'*École d'Athènes?* M. Gebhardt qui s'est posé ce double problème l'a résolu par la négative.

Et il est bien vrai que Jules II fut, dans son siècle, un lettré médiocre. Il est vrai aussi que, par là même, la sublime synthèse où l'Urbinate fait rencontrer — « sans controverse et sans angoisse » — la sagesse hellénique, la liberté absolue de l'esprit humain avec le dogme suprême de l'Église, la présence eucharistique, dut échapper, dans sa haute signification, à l'esprit peu généralisateur du Rovere. Qui oserait ajouter cependant que la *Dispute*, prise isolément, ne parvint à soulever aucune émotion religieuse dans son âme? C'est accepter trop vite, et sans ombre de critique, l'opinion du florentin Guichardin qui déjà ne lui trouve du prêtre que l'habit et le nom. Ne nous laissons pas

Digitized by Google

trop éblouir par les marches militaires du pontife ou par ses triomphes à l'antique, au retour de quelque campagne victorieuse. Assurément, et nous l'avons assez montré, les choses de ce monde le fascinèrent à l'excès. Mais n'oublions pas que Jules II montra un grand zèle pour la pureté de la doctrine catholique (convocation du concile de Latran, dans des circonstances très délicates), pour la réforme de la discipline tant chez les réguliers que chez les séculiers, pour la solennité du culte (création de la *capella Julia*). Ce ne sont pas là des sollicitudes profanes. Et on peut croire que celui qui les éprouva si constamment au cours de son règne, était digne de pénétrer ce qu'il y a de douceur, de recueillement de piété sincère dans la symphonie spirituelle de la *Dispute*, où éclate si diversement l'action multiple du dogme eucharistique sur une assemblée de fidèles.

J'en appellerais volontiers à Raphaël lui-même et au magnifique portrait qu'il nous a laissé de son protecteur dans la *messe de Bolsène*. Jules II est là, non point tel qu'une histoire un peu conventionnelle nous l'a fait, mais tel qu'on se l'imagine, après s'être pénétré des hautes pensées qui ont dirigé son pontificat et sa vie. Le pape assiste au miracle les mains jointes, grave, imposant au-delà de toute expression; le vicaire de Jésus-Christ ne trahit devant le surnaturel aucun étonnement. Représentant officiel de de l'Église, comme l'a observé M. Klaczko, son regard perçant a pénétré le doute cruel du célébrant et semble lui dire : « Homme de peu de foi ! » — C'est bien le prêtre que l'on aperçoit ici dans la personne de Jules II; et si le génie attentif et scrutateur de Raphaël a cru pouvoir en fixer l'image, c'est que cette image lui était vraiment apparue, ne fût-ce qu'en une vision trop éphémère.

IV. C'est avec beaucoup de conscience et de charme que M. Reyssié vient de faire revivre Emmanuel Théodose de la Tour, cardinal de Bouillon, né à Turenne, dans le château de ce nom, en 1643, à l'avènement de Louis XIV, et mort la même année que le grand roi. Sa vie se divise assez exactement en deux périodes, celle de la plus haute faveur

Digitized by Google

et celle des plus pénibles disgrâces, car il fut appelé, lui aussi, à connaître toutes les extrémités des choses humaines.

A peine au sortir de Navarre, après avoir soutenu, comme Bossuet, devant le grand Condé, ses thèses de Sorbonne, il est installé au cloître de Notre-Dame par Hardouin de Péréfixe qui songe à en faire son coadjuteur au siège de Paris. Une meilleure gloire lui est réservée, car c'est à ce moment, au témoignage de Baluze, qu'il devient le « principal instrument » de la conversion de son oncle, Turenne (octobre 1668). Il en est récompensé, dès 1669, par le cardinalat; et, en 1671, à l'heure même où la maison de Bouillon, à l'apogée de sa grandeur, se trouve apparentée par l'ancêtre commun, Anne de Montmorency, à tout ce qu'il y a d'illustre en France et à l'étranger, aux maisons de Lorraine, de Bavière et de Savoie, Louis XIV lui confie la charge de grand aumônier de France. C'est alors un enchantement perpétuel que la vie du jeune cardinal. Madame Henriette d'Angleterre l'avait protégé jusqu'à sa mort, par amitié pour Turenne; et, en ce printemps du règne, on sait de quel prix était la faveur d'une telle princesse. Le cardinal est de toutes les fêtes, d'abord à l'hôtel de Bouillon, chez sa belle-sœur, où se rencontrent grands seigneurs, grandes dames et grands poètes, puis dans la petite cour de Château-Thierry où la duchesse se transporte pendant l'été. La duchesse emmenait à Château-Thierry, en ce temps-là, un maître des eaux et forêts qui s'acquittait assez mal de ses fonctions, mais dont elle goûtait fort l'insouciance rêveuse et le talent de poète. Le cardinal fit sa connaissance, voulut le protéger et en reçut quelques vers avec une épître dédicatoire : c'était la *captivité de Saint-Malo*, le poète s'appelait La Fontaine. Saison unique de fraîcheur et de jeunesse qui ne devait pas durer! — Le 25 juillet 1675, le boulet destiné de toute éternité à Turenne l'emporte dans la tombe, et son neveu à cette nouvelle, demeure deux jours sans manger, « dans des pleurs et dans des cris continuels. » Madame de Sévigné qui nous dépeint la douleur du cardinal, devine que c'est la fin de sa brillante

Digitized by Google

fortune et elle ajoute mélancoliquement : « Il a été si pleinement heureux toute sa vie qu'il fallait bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux. »

En effet, voici bientôt les jours d'exil, à la suite de je ne sais quelle imprudence de l'un de ses jeunes parents, le prince de Turenne. Et ce premier exil dure quatre ans. A vrai dire, il ne cesse jamais, car le cardinal de Bouillon ne réside plus que peu de temps à la cour. Ses longs séjours sont à Rome où, à titre de *chargé d'affaires*, il s'occupe juste assez des choses de France pour achever de se perdre dans l'esprit de Louis XIV. Il est vrai qu'il conquiert alors, par son esprit de modération et de loyauté, ses meilleurs droits à l'admiration de la postérité, en se déclarant l'unique soutien de Fénelon qu'il ne craint pas de défendre contre le roi lui-même.

C'est aussi l'endroit le plus intéressant du livre de M. Reyssié. La lettre de Louis XIV, en date du 27 mai 1697, semblait laisser au chargé d'affaires la liberté d'agir « selon sa conscience » dans l'examen des *Maximes des Saints*. En effet, la situation était très épineuse. Le cardinal de Bouillon l'a observé lui-même dans son *Apologie :* comme cardinal, il pouvait être juge et devait rester neutre; comme ministre, il se trouvait « contraire » à l'archevêque de Cambrai qui était publiquement dans la disgrâce du roi ; enfin, comme ami de ce prélat, il n'avait rien à négliger pour sa justification. A juger de loin les événements, on dirait cependant que le chargé d'affaires fit tout ce qu'il était possible en faveur de son ami. Louis XIV ne cachait plus son mécontentement, depuis qu'il s'apercevait des lenteurs de la congrégation chargée de l'examen du livre incriminé (lettres du 15 oct. et du 14 nov. 1698). Il ne s'agit plus de la « conscience » du cardinal de Bouillon : qu'avant toutes choses il veille à la pureté de la foi et presse le Pape de fournir une décision favorable aux vues du roi. Le cardinal, dans sa réponse de décembre, cherche à tout concilier : « ... Je dirai qu'autant que je condamne l'entêtement qu'il me paraît que M. de Cambray a eu pour M^me^ Guyon et la présomption qu'il a eue de donner des

Digitized by Google

décisions et des règles auxquelles il semble qu'il voulait assujettir toute l'Eglise, autant condamné-je le trop d'acharnement dans ceux qui l'attaquent avec un zèle trop amer, etc... » C'est en vain : Louis XIV en vient aux menaces : « Mon cousin, la voie la plus sûre que vous ayez pour détruire les faits avancés contre nous est d'exécuter mes ordres sans aucune réserve, sans détour, et de me persuader, par une conduite *uniforme*, que vous ne songez qu'à faire réussir, à mon entière satisfaction, les affaires dont je vous ai remis le soin. » La condamnation ne pouvant plus être évitée, le cardinal de Bouillon cherche encore à la différer, s'il faut en croire Saint-Simon, son mortel ennemi. Toujours est-il qu'il propose des atténuations : on condamnera durement les propositions suspectes, mais dans le *mauvais sens* qui n'est pas celui de l'auteur.

On sait le reste : cette solution trop adroite dut être écartée, la condamnation fut absolue, nul ménagement n'en vint adoucir l'amertume pour l'amour-propre de Fénelon qui put connaître, à l'acharnement de ses adversaires, le degré de passion qu'ils avaient apporté à le poursuivre. Et rien ne reste de l'aristocratique théologie qu'il s'était cru la mission de construire pour une élite d'honnêtes gens, avides de rare et ingénieuse spiritualité.

Quant au cardinal de Bouillon, il continua à Rome, quoique avec moins d'éclat, de faire un peu d'opposition à Louis XIV. Spectacle assez peu ordinaire à cette époque pour qu'on s'y arrête curieusement, à la suite de M. Reyssié ! Cette opposition eut d'ailleurs les conséquences qu'on prévoit : privé de sa charge de grand aumônier, rappelé dans ses terres de Bourgogne, puis dans ses abbayes du Nord, le cardinal ne paraît plus guère sur la scène du monde où il aimait tant à faire figure.

V et VI. — Parmi les publications récentes sur le XVIII^e^ siècle, signalons aux amateurs de mémoires, deux volumes qui permettent de jeter un regard d'ensemble sur les événements les plus importants.

Nous n'insisterons sur le premier d'entre eux, *la France*

Digitized by Google

au milieu du XVIII^e siècle, que pour signaler l'heureuse inspiration qu'a eue M. Brette de mettre à la portée du grand public ce qu'il y a d'essentiel dans les neuf volumes du *Journal* du marquis d'Argenson (1), publiés par la Société de l'histoire de France. Nous ne pouvons pas donner ici, même une idée superficielle du contenu de cette immense publication, fort connue d'ailleurs des érudits. On sait le prix du témoignage du marquis d'Argenson : il n'a pas seulement beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup noté. Par ses conversations avec son frère qui joignit longtemps aux attributions de la guerre celles de ministre de Paris, il fut à même de connaître les pires secrets. C'est donc une tâche utile d'avoir élagué de son œuvre quantité de répétitions, de choses fastidieuses, de libertés de langage, et d'avoir permis à tous d'en prendre connaissance. Sans doute on trouvera là, sur le XVIII^e siècle, le langage d'un homme aigri qui ne pardonne pas sa chute à ceux qui l'ont provoquée. Mais le spectacle qu'il avait sous les yeux, à la cour ou en province, n'offrait rien qui pût lui inspirer des vues optimistes. A chaque page de ces notes écrites au jour le jour éclate l'opposition entre une cour futile, corrompue, livrée aux intrigues, et le peuple famélique, las de la guerre, regimbant contre l'impôt. L'extrême limite de la misère humaine paraît décidément atteinte. On sent dans les esprits la lente germination des idées qui ont abouti à la Révolution française. Royaliste par tradition, et même par réflexion, l'auteur du *Journal* considère la monarchie comme l'indispensable contrepoids de l'aristocratie héréditaire. Mais cela ne l'empêche pas de constater que tout ne va pas pour le mieux : « Je me trouve présentement en Touraine... Ce n'est plus le sentiment triste de la misère, c'est le désespoir qui possède les pauvres habitants; ils ne souhaitent que la mort et évitent de peupler; qui finira de tels maux ? » Il faut pourtant un remède, car les esprits

(1) M. Brette n'a puisé ses extraits que dans la partie du *Journal* qui comprend la période écoulée depuis la retraite de l'auteur jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

travaillent. « Le nom de maître, si doux à nos aïeux, dit-il, sonne mal. » — Et ceci qui est plus clair : « Le républicanisme gagne chaque jour. » Sans doute il prend de l'empire dans les cervelles philosophiques; mais d'Argenson ne se trompe pas sur la nature véritable du mouvement qui emporte la société. L'évolution prochaine ne s'accomplira point au nom des idées pures. Bien plus séduisants que toutes les audaces des lettrés, les rêves d'affranchissement ont pénétré dans les masses profondes du peuple et de la petite bourgeoisie, sous le coup de l'effroyable détresse dans laquelle on se débat. Il semble, à lire d'Argenson, que les faits aient été encore une fois plus éloquents que les philosophes, et que la vraie mère de la liberté politique, ce fut la misère.

Les *Souvenirs* de Jacques-Nicolas Moreau, collationnés et annotés par M. Hermelin, s'arrêtent, dans le premier volume, le seul publié jusqu'ici, à la date de 1774. Par sa situation d'historiographe de France, de bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, et plus tard de conseiller de Louis XVIII, il a été à même, lui aussi, de beaucoup savoir. Qui connaît cependant aujourd'hui le fécond écrivain à qui nous devons ce tableau de la vie d'un homme de condition moyenne au XVIII^e^ siècle? Bien peu de personnes probablement. Le fameux pamphlet de Moreau, les *Cacouacs*, dirigé contre les encyclopédistes, est fort oublié. C'est par de tels écrits, toutefois, et aussi par toute une série de brochures politiques, écrites à la demande du gouvernement, qu'il conquiert la faveur de la cour et d'une partie du monde parlementaire. Discret, serviable et courtois, il trouve toujours sur son chemin d'honorables protections qui lui permettent d'avancer peu à peu, de se pousser jusque dans le cabinet des hommes d'État, où l'on sait utiliser plus d'une fois son bon vouloir.

A la vérité, ce premier volume de ses *Souvenirs* n'est bien souvent que l'histoire de ses succès et de ses déceptions, et il ne touche que rarement aux dessous importants de l'histoire. Moreau rencontre une foule de gens en place, grands seigneurs, courtisans, ministres, simples robins,

Digitized by Google

dont il raconte avec exactitude les aventures privées, détaille la généalogie, relate les paroles avec une admiration un peu béate, quand ce n'est pas avec dépit ou colère : ses écrits deviendront ainsi une mine de menus renseignements pour les auteurs de monographies sur le XVIII^e siècle. D'ailleurs, il est impossible d'avoir vécu si près des grands et d'y avoir puisé si peu d'idées générales : Moreau les aurait-il gardées pour ses innombrables traités de législation ou de morale, aux titres solennels? Peut-être, car il était capable d'élévation d'esprit. On s'en aperçoit dans les derniers chapitres où il note l'aspect de la cour aux jours de la mort misérable de Louis XV. Le regard qu'il jette alors sur ce qui l'entoure est d'un philosophe et d'un chrétien. — Quant à sa clairvoyance politique, nous en avons un meilleur témoignage que ses *Souvenirs* dans ce qu'il raconte de la délicate mission qui lui fut confiée, en 1756, au moment de la déclaration officielle de la guerre contre l'Angleterre. « Le roi, dit-il, exigea que cette déclaration fût précédée d'une espèce de manifeste qu'il enverrait solennellement à toutes les puissances de l'Europe, et je fus encore chargé de ce travail que j'intitulai : *Précis des faits qui ont occasionné la rupture entre la France et l'Angleterre.* Il contenait les détails de toutes les négociations par lesquelles les Anglais trompèrent la France, et les preuves écrites des ordres expédiés, pendant ce temps-là même, pour envahir nos colonies. Ces preuves avaient été trouvées dans le portefeuille du général Braddock, tué au combat près le fort Duquesne. » Ajoutons que Moreau conservait des copies de pièces très importantes concernant cette affaire. Elles ne sont point perdues. Le sac où il les avait enfermées, a été entre les mains de M. Hermelin qui en déclare le contenu très curieux. Pourquoi ne les publierait-il pas?

VII. M. Babeau ne s'était occupé jusqu'à ce jour que des *Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution.* Aujourd'hui il publie, avec une copieuse introduction et des notes, le récit d'un touriste anglais, John Carr,

Digitized by Google

qui visita notre pays au lendemain de la grande tourmente, à l'heure où l'annonce de la paix provoqua des deux côtés de la Manche une véritable explosion de joie et d'enthousiasme (1801). Nul moment ne parut plus favorable aux Anglais pour venir chez nous. Pour un grand nombre d'entre eux, l'*abstinence* de Paris avait été longue. Et chez ceux-là même que nos fêtes attiraient peu, la curiosité bien naturelle de voir comment nous avions supporté une épreuve de dix ans, secouait soudain une placidité que nos seuls malheurs n'eussent pas suffi à émouvoir.

Ils se précipitèrent donc en France. Il en vint quinze mille à Paris, en six mois. Cinq ans après, de 1802 à 1807, trente relations de ces voyages étaient déjà publiées en Angleterre.

Si M. Babeau a choisi celle de sir John Carr pour l'offrir au public, c'est qu'elle offre un accent particulier de sincérité. John n'est pas un érudit. Il note simplement ce qui tombe sous son regard, et ce qui intéresse le plus dans son témoignage, c'est qu'il est direct, l'auteur s'abstenant de critiquer et d'analyser ses propres impressions.

Une des premières choses qui le frappe, « sitôt la première montée franchie », c'est le spectacle des ruines faites par la Révolution. « Sur les flancs des collines, au milieu d'un paysage romantique formé de bois et de champs de blé, se dressaient des couvents en ruines et des églises de villages, sans toit, à travers les fenêtres desquelles le vent soufflait. » A Rouen, la diligence s'arrête dans une ancienne église, vendue par la nation aux entrepreneurs de voitures. « Un cabriolet occupait la place de l'autel et les chevaux mangeaient tranquillement leur avoine dans la sacristie. » A Saint-Ouen, l'église a servi de manufacture de poudre, et « la belle grille de cuivre doré qui entourait les fonds du cœur a été brisée et convertie en canons. »

Ces profanations l'étonnent et l'attristent d'autant plus qu'il a été à même d'admirer les vertus des membres de l'ancien clergé français. Il ne les a pas seulement rencontrés dans son voyage, sur les routes qui les ramènent de l'exil, il les a fréquentés en Angleterre « ces hommes mal-

Digitized by Google

heureux, mais *parfaits*, qui s'étaient montrés dignes d'être reçus dans *un tel* asile. » Et il ajoute : « Je n'ai pas besoin de m'excuser auprès de mes amis de l'Église établie, si je paye ici un tribut de justice aux membres d'un clergé qui honorent un culte quelque peu différent dans la forme, mais dont le but n'est pas moins élevé et glorieux. »

Ses admirations se concentrent ensuite autour de l'homme de génie qui a su rendre la paix à l'Europe, l'ordre et la religion à la France, au jeune vainqueur de Marengo dont rien ne ternit encore la gloire. Ce qu'il y a de plus beau en France pour John Carr et pour ses compatriotes, c'est Bonaparte, — le Bonaparte de 1802, rapidement entrevu sur la place du Carrousel au milieu des troupes, le héros « aux traits petits et maigres, à la physionomie froide, réfléchie et mélancolique, aux yeux noirs, fiers et pleins de génie. »

Et il ne semble pas que, dans ces yeux profonds, John Carr lise aucune pensée hostile à sa race et à son pays...

Décidément cet Anglais observe, mais ne devine pas.

Claude Bouvier.

Digitized by Google

MÉLANGES

UN CURÉ LYONNAIS [1]

Il y a treize mois à peine, la Croix-Rousse faisait à M. Zacharie Paret, son excellent curé, qui avait administré Saint-Denis pendant près de vingt-quatre ans, des funérailles où la vénération et la reconnaissance arrachaient des larmes aux plus indifférents. Mais les deuils publics ne sont que d'un jour et il est bon que le souvenir des œuvres ne s'efface pas ; il convient que l'hommage rendu à de hautes et bienfaisantes vertus ne disparaisse pas avec les cierges éteints et les tentures descendues des murailles du temple. Un des ecclésiastiques de notre diocèse dont les talents littéraires se sont exercés dans les sujets les plus variés avec un succès toujours croissant et une autorité de plus en plus goûtée, M. l'abbé Bauron, l'a pensé très judicieusement, du moins dans cette circonstance, et poussé par cette noble inspiration, encouragé par la famille et de nombreux amis du regretté défunt, il a composé le livre que nous annonçons aujourd'hui, un peu tardivement peut-être, mais avec cette excuse que les produits de marque se passent de réclame ; ils se recommandent d'eux-mêmes.

La vie du pieux curé, qui s'était prolongée pendant

(1) *Vie de Zacharie Paret*, chanoine honoraire de la Primatiale, curé de Saint-Denis, par M. l'abbé P. Bauron, missionnaire apostolique, curé de Saint-Eucher. Un vol. in-12, 352 pp., librairie Delhomme-Briguet, 1899.

Digitized by Google

quatre-vingt-trois ans et quelques mois, était sans doute dépourvue de ces événements extraordinaires, influents sur le mouvement des idées ou sur la marche des événements, qui signalent un nom à la postérité et le mêlent nécessairement aux leçons de politique et de sagesse que le passé lègue à l'avenir. Elle avait été uniforme, telle que l'avait commandée l'obéissance; modeste, comme il sied au mérite solide; consacrée aux devoirs du sacerdoce, plus austères que bruyants, dépensée enfin au service des pauvres et des humbles plutôt que dispersée dans les sociétés brillantes, dispensatrices de la renommée. Mais cette simplicité ne formait-elle pas sa grandeur même? n'était-elle pas digne d'être racontée comme un exemple de fidélité à la plus sainte des vocations, acceptée par le jeune enfant, poursuivie par l'adolescent, remplie par l'homme d'âge mûr et jusque, dans l'extrémité de la vieillesse, soutenue avec une ardeur qui ne s'était jamais démentie, avec une piété qui avait adouci tous les labeurs, avec une joie intime et rayonnante, première récompense d'une conscience inflexible et d'un dévouement inaltérable?

On lira, dans l'ouvrage de M. le curé de Saint-Eucher, le récit des étapes de cette longue et honorable carrière, modèle de droiture, d'abnégation et de travail. On y verra la prière soutenir l'action, la bonté diriger le zèle pastoral, l'éloquence féconder l'apostolat. Je serais bien surpris si beaucoup d'autres que moi n'éprouvaient pas ce qui m'est arrivé, s'ils ne sentaient pas leur estime et leurs sympathies s'accroître, pour ainsi dire, à chaque feuillet d'un livre d'autant plus touchant qu'il paraît plus sincère et plus dépouillé d'artifice et d'amplification. Les lettrés déclareront que la plupart des chapitres y sont bâtis de main d'ouvrier; les lecteurs, plus désireux de s'édifier que de s'instruire, remercieront l'écrivain d'avoir parlé à leur cœur et à leur foi; les membres du clergé lui seront reconnaissants d'avoir contribué à les rendre meilleurs, en leur offrant le portrait si ressemblant d'un prêtre accompli et de la sainteté de leur état un exemple inimitable pour personne. Ou plutôt nos prévisions ne sont que des prophéties

Digitized by Google

à rebours, car deux éditions, écoulées en peu de semaines, témoignent assez et de l'intérêt du sujet et de la façon magistrale dont il a été exécuté. Tous, à la suite de notre éminent cardinal, l'approuveront « sans réserve »; tous, avec deux prélats lyonnais, Mgr Gouthe-Soulard et Mgr Geay, ne ménageront pas leurs gracieux compliments.

Qu'ajouteraient nos observations et nos remarques à ce succès d'évidente popularité? Une bonne vente, si elle ne désarme pas la critique de ses droits et de ses flèches, la prive de répandre les fleurs qu'elle avait cueillies et de suspendre les couronnes qu'elle avait tressées. Le plus prudent pour elle est alors de se réfugier dans l'analyse du volume et de s'arrêter à ce qu'il contient, plutôt que d'essayer inutilement de préciser ce qu'il vaut. Nous n'hésitons pas une minute à suivre ce conseil.

L'existence du chanoine Paret s'étendit du 1er mars 1815 au 30 août 1898 : ouverte à Condrieu, elle fut close à Lyon sur le plateau de la Croix-Rousse. La Providence en distribua les principales dates et les stations importantes dans l'ordre suivant : en 1827, l'enfant commence ses études de latin à la manécanterie d'Ampuis; de 1830 à 1834, il est écolier à Verrière; de 1834 à 1840, séminariste, étudiant la philosophie et la théologie, à Alix et à Saint-Irénée; tonsuré le 20 mai 1837, il recevait, le 5 juin 1840, l'ordination de la prêtrise. Son premier poste fut le vicariat de Saint-Pierre à Montbrison; le second, l'aumônerie du pensionnat du Sacré-Cœur des Anglais. En 1849, il fut nommé directeur au petit séminaire de Saint-Jean, et, sept ans après, supérieur de celui de Saint-Jodard où il demeura jusqu'en 1869. Enfin après un séjour de six années dans la fortunée paroisse de Belleville-sur-Saône, il était installé, le 8 août 1875, curé-archiprêtre de Saint-Denis. C'est sur ce vaste champ, le dernier de son activité débordante, qu'il donnera toute sa mesure et déploiera ses rares qualités, mûries par l'expérience, trempées au feu des épreuves : une charité devenue plus touchante sous la parure des cheveux blancs, un zèle aussi sage dans ses conceptions qu'il reste ardent et infatigable à les réaliser.

Digitized by Google

Sa venue au milieu des ouvriers du fameux faubourg coïncidait avec une des périodes les plus favorables à l'influence et à l'action des idées chrétiennes. L'Eglise était respectée par les honnêtes gens de tous les partis; elle était florissante dans ses temples, dans ses collèges, dans ses communautés, obéie dans ses lois, rassurée dans l'usage de ses libertés. Mais le signal de la décadence ne devait pas tarder d'être donné, et le ministère pastoral se compliquera bientôt de sollicitudes angoissantes, d'innombrables sacrifices, de luttes perpétuelles. Il faut ne pas interrompre les veilles au-dedans, et cependant porter au-dehors les efforts d'une résistance presque universelle, afin de ne pas abandonner l'éducation aux pires doctrines de l'athéisme, la jeunesse aux entraînements d'associations suspectes, la famille aux tentations du divorce, les hôpitaux aux soins de mercenaires sans croyance, les intelligences aux sophismes et à la licence d'une presse sans retenue et d'une littérature sans pudeur, l'opinion publique aux mirages et aux dangers des principes révolutionnaires, couvrant d'une mensongère étiquette républicaine les entreprises antinationales contre les commandements de Dieu et les droits les plus sacrés de la conscience et de la prière. Quel revirement dans les choses ! quelle révolution dans les mœurs ! quel changement nécessaire de tactique dans le maniement des intérêts religieux et dans la conquête des âmes !

Le pieux et vaillant archiprêtre fut à la hauteur de toutes les tâches pénibles, ardues qui lui incombaient. En fut-il effrayé ? Je l'ignore. Mais il s'y porta avec une activité qui ne s'embarrassait pas de lamentations inopportunes, et, comme s'il n'eût jamais occupé que des postes d'avant-garde, il se trouva prêt pour toutes les résistances et décidé aux plus périlleuses missions. Ses créations, ses œuvres de toutes sortes en témoignent : asile maternel, cercle de jeunes gens, écoles libres de garçons et de filles, logement des frères et des sœurs, fondation d'une maison de Petites-Sœurs de l'Assomption pour la visite des malades, installation des orgues à l'église, peintures murales dans le chœur, aménagement meilleur de l'éclairage, construction

Digitized by Google

d'une chapelle réservée aux réunions de confréries, voilà qui est d'un homme ne tremblant pas devant l'opposition des circonstances et songeant peu à se dérober à la charge de ses responsabilités morales.

Cependant ce n'était point encore assez pour M. Paret de bâtir, d'embellir, de réparer; il savait que les lèvres sacerdotales sont destinées à répandre la science du salut, et que la parole sacrée n'est jamais plus nécessaire, ni peut-être même plus persuasive, qu'aux heures où les méchants la contredisent davantage et les indifférents la négligent avec le moins de scrupule. La foi, se répétait-il, arrive à ceux qui l'ignorent, comme elle revient à ceux qui l'ont perdue, par l'enseignement de la chaire et du catéchisme. Prêcher fut pour lui le plus cher des devoirs : il s'y livra comme à la plus laborieuse et à la plus pressante de ses occupations.

Nous manquerions certainement à la vérité historique, si nous n'ajoutions, en consultant nos souvenirs et en nous en rapportant au biographe, que cette partie de sa tâche lui était facilitée par des dons naturels d'un ordre élevé et qu'elle était adoucie par des succès capables de soutenir l'orateur et de le désigner à l'admiration de la multitude aussi bien qu'aux invitations de ses confrères. Il est même permis de s'avancer plus loin, et de prendre l'éloquence du curé de Saint-Denis comme le signe distinctif de sa physionomie sacerdotale, comme le trait dominant qui honorera le plus sa mémoire et empêchera de le confondre dans la foule de tant d'excellents prêtres, dont notre siècle aura joui, qui ont passé, comme leur divin Maître, en opérant le bien.

Il aborda de très bonne heure la tribune sacrée, et, avec plus d'apparât et non moins d'applaudissements que Bossuet à l'hôtel de Rambouillet, il débita son premier sermon, n'étant encore que sous-diacre, dans sa paroisse natale. Ses compatriotes furent ravis et lui prédirent une brillante carrière. Ce fut surtout pendant sa résidence au petit séminaire de la Primatiale qu'il se livra plus librement à son attrait et qu'il fut le sermonnaire en vogue de nos principales églises et de nos grandes solennités. Il se prêtait aux

Digitized by Google

sollicitations avec une facilité surprenante et une bonne grâce qui n'était jamais à court. Dans une seule année, il tint une station d'Avent et de Carême, et fournit jusqu'à 102 instructions, dominicales, panégyriques, allocutions de charité et retraites.

Sa réputation était si bien établie et son talent si goûté qu'on ne craignait pas de l'exposer à de véritables tours de force, devant lesquels se serait troublé le maître le plus rompu avec la rhétorique. M. Bauron raconte à ce sujet une charmante anecdote, et je la rapporterai après lui : elle est tout à la louange de la modestie et du courage du jeune directeur.

On attendait à Saint-Jean, pour la fête de la Dédicace, le 14 novembre 1852, le célèbre abbé Combalot; une œuvre philanthropique avait obtenu le discours, tarifé les chaises à cent sous et rempli l'enceinte d'une assistance aussi distinguée que curieuse. Le *Deus in adjutorium* était entonné, lorsqu'on apprend que le prédicateur annoncé est dans l'impossibilité de venir. Grand émoi parmi les membres du comité d'organisation et jusque dans les stalles canoniales. Le cardinal de Bonald députe de son trône auprès de M. Paret, et le prie de tirer tout le monde d'embarras et de monter en chaire après le *Magnificat*. Il y parut, en effet, avec assurance, commença son discours sans trop de visible émotion, le continua sans heurt et sans accroc, et l'acheva à la satisfaction universelle. Du temple matériel, dont on célébrait l'anniversaire de consécration, il s'était élevé au temple spirituel, qui est l'âme baptisée, et et il avait traité du bon usage de la grâce; de l'exorde à la péroraison, il n'avait pas bronché. Ses collègues, à la sacristie, les chanoines comme les professeurs, le félicitèrent chaudement sur cette merveilleuse et impeccable improvisation : « Je n'ai rien improvisé du tout, leur dit-il; c'est ce que j'ai donné dimanche dernier à Saint-Pierre; pendant les psaumes, j'ai simplement modifié les premières phrases. » Cet aveu fut flatteusement accueilli : il révélait chez l'auteur une présence d'esprit et une finesse au moins égales à sa profonde humilité.

Digitized by Google

A Belleville, l'abbé Paret dut aussi à ses facultés oratoires une part prépondérante de son influence et de ses triomphes. Le jour de son installation, quand il se présenta pour la première fois, on le trouva un peu petit de taille, de tournure un peu trop effacée. En chaire, il parut grandir tout à coup, et, dès ses premiers mots, il eut conquis un ascendant qu'il ne perdit jamais plus.

Les canuts ne furent pas moins sensibles que les habitants du Beaujolais aux charmes d'un langage harmonieux et vibrant; ils ne se lassèrent pas d'écouter leur curé qui ne ménageait pas plus ses forces qu'il ne fatiguait leur attention. Il multiplia les prédications; il sema le bon grain à pleines mains. Avide d'éclairer et de convertir, il saisissait toutes les occasions d'entrer en communication avec son troupeau; il était toujours prêt à tirer d'une solennité, d'un événement local, d'un deuil, d'un mariage, d'une réunion les enseignements appropriés à la circonstance et à l'auditoire. Les critiques et les plaintes l'avertirent, sans le décourager, et l'affaiblissement de sa voix fut impuissant à le faire taire. On avait commencé par murmurer un peu de voir chaque messe basse du dimanche s'allonger invariablement d'un bon quart d'heure par le prône; l'habitude en fut bientôt prise; on finit par déclarer trop courtes les exhortations de l'éloquent prêcheur.

Ce n'est pas d'un mérite banal, ni un mince résultat que d'accoutumer peu à peu des paroissiens, même les meilleurs, à entendre fréquemment et sérieusement la parole de Dieu, à la recevoir avec respect et patience, à désirer d'être instruits à fond des dogmes et des préceptes catholiques, à convenir que le prêtre, en chaire, remplit une fonction aussi essentielle et aussi utile qu'à l'autel. Des préjugés invétérés, une apathie extraordinaire, une légèreté impardonnable, d'autres raisons encore ont faussé sur ce point l'opinion dévote. M. Paret fit mieux que de la redresser et de corriger cette erreur. Non seulement il parvint à convaincre ses auditeurs que la parole évangélique est la plus digne d'être écoutée, à cause des sujets qu'elle traite, mais il leur démontra encore, par une agréable expé-

Digitized by Google

rience, qu'elle est aussi la plus persuasive et la plus intéressante, tant il eut le secret de plaire à leur esprit, en allant droit à leur conscience et à leur cœur.

De tels souvenirs méritaient d'être sauvés de l'oubli. Nous nous réjouissons qu'il se soit rencontré une main soigneuse de les recueillir et un historien dont l'art délicat et savant les a rendus impérissables.

L'abbé J.-B. VANEL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Gallia christiana novissima; *Histoire des archevêchés, évêchés, et abbayes de France, d'après les documents authentiques recueillis dans les archives du Vatican et les archives locales*, par feu le chanoine J.-H. Albanès, membre non résident du comité des travaux historiques, complétée, annotée et publiée, sous les auspices de Mgr Robert, évêque de Marseille, par le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut. Marseille : évêques, prévots, statuts; avec 44 sceaux et 8 fac-similé. En vente à l'imprimerie Valentinoise, place Saint-Jean, Valence, 1899. In-fol. XII p. et 954 col.

Il n'est pas de travailleur qui en consultant la *Gallia christiana* n'ait souhaité, un jour ou l'autre, qu'un savant, ou mieux une société de savants, reprenne ce travail sur un plan plus vaste et le mène à bien avec les ressources aussi nombreuses que variées dont peut disposer présentement l'érudition. Ce souhait qui pourrait sembler chimérique, vient de recevoir un commencement d'exécution et voici comment. Le regretté chanoine Albanès avait amassé un nombre considérable de documents sur la Provence : on sait qu'il a même publié un premier volume de cette *Gallia christiana novissima*. A sa mort ses papiers furent confiés à M. le chanoine Chevalier qui, avec la compétence qu'on lui connaît, crut ne pas pouvoir laisser sous le boisseau cet amas de documents précieux : l'idée lui vint de les utiliser pour l'édition de la *Gallia*. Toutefois il fallait non seulement les mettre en ordre, mais en réviser encore les sources, en achever parfois la copie, en collationner sans cesse le texte. M. Chevalier s'est mis vaillamment à cette tâche aussi ingrate que méritoire et de là est né le volume que nous signalons.

Digitized by Google

L'éditeur, et il faut l'en féliciter hautement, a rompu avec la méthode de l'ancienne *Gallia*. On sait que celle-ci contient des notices sur les évêques, les doyens, les abbés, notices dans lesquelles sont signalés, parfois assez vaguement, les documents qui les concernent, et qui sont suivis, à la fin du volume, d'un certain nombre d'*instrumenta*. Dans la nouvelle édition il n'y a plus de notices ou plutôt tout y est *instrumenta*, documents. Ceux-ci se suivent par ordre chronologique avec l'indication exacte des sources et forment comme une sorte de regeste où l'indication des documents est remplacée par les textes eux-mêmes. On trouve là tout ce qui touche à la vie de l'église de Marseille et de ses dignitaires, textes historiques, testaments des évêques, actes capitulaires, etc. On ne saurait désirer mieux et il convient de louer à la fois et la hardiesse de l'entreprise et la modestie avec laquelle M. Chevalier a mis en vedette le nom de M. Albanès et caché le sien malgré le travail personnel considérable qu'il a dû ajouter. Cet exemple de bonne foi littéraire était à signaler.

On s'est demandé de tout côté ce qu'il en adviendrait du projet, chimérique aux yeux de la plupart, d'une nouvelle édition de la *Gallia*. Ceux qui connaissent M. le chanoine Chevalier savent assez qu'il n'est point un utopiste et qu'il ne songe pas à entreprendre, par exemple, les provinces de Bretagne ou de Normandie. Mais ils savent aussi sa puissance de travail, puissance affirmée par l'apparition prochaine d'un nouveau volume. En tout cas n'eût-il qu'assuré la publication des documents de M. Albanès sur la Provence et que donné ceux qu'il a recueillis lui-même sur le Dauphiné qu'il aurait rendu un service inappréciable aux études historiques. On peut espérer qu'il arrivera mieux encore, et que des savants de province, aidés des ressources des sociétés historiques locales, rempliront le plan magistralement proposé par M. Chevalier, et publieront de semblables volumes pour leurs diocèses respectifs. On peut même considérer la chose comme très avancée pour Lyon. Ainsi, MM. Albanès et Chevalier auront montré la voie et, dignes successeurs de la grande congrégation bénédictine du siècle dernier, auront, autant qu'il était en leur pouvoir, assuré l'exécution de la *Gallia novissima*

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil (Maine-et-Loire), entreprises en 1898-99. — Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 28 avril 1899, par le R. P. C. DE LA CROIX, S. J., membre non résidant du Comité des travaux historiques et archéologiques du ministère de l'Instruction publique. Paris, Picard, 1899, in-4°, 23 p., avec figures et cinq planches séparées.

L'abbaye de Saint-Maur est située sur la rive gauche de la Loire, à l'endroit appelé autrefois Glanfeuil, dans le diocèse d'Angers. Une tradition, universellement reçue dans l'ordre bénédictin jusqu'à nos jours, lui donne pour fondateur saint Maur, le premier disciple de saint Benoît, dont la vie écrite par un des moines venus avec lui du Mont-Cassin, a été malencontreusement remaniée au neuvième siècle. Cette chronique des premiers temps du monastère décrit plusieurs édifices, qui se trouvent par là-même attribués à l'époque mérovingienne. Sans entrer dans l'examen intrinsèque de l'œuvre de l'historien Fauste, l'on pouvait tout d'abord rechercher, sur le territoire de l'abbaye, les vestiges des monuments mentionnés dans la *Vie* de saint Maur ; s'ils existaient, la véracité de la chronique serait justifiée sur ce point, et alors, bien des objections tomberaient devant les preuves matérielles exhumées aux regards de tous. Or, les fouilles entreprises par le R. P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus, ont eu précisément pour résultat de mettre au jour ces restes vénérables.

L'éminent archéologue, dont le nom est bien connu du monde savant, a été invité à faire part de ses découvertes à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et son rapport a vivement intéressé les membres de la docte assemblée. Le R. Père a fait passer sous les yeux des académiciens les plans et les photographies des monuments par lui retrouvés. C'est d'abord la villa gallo-romaine avec son puits, son magnifique nymphée et sa source, puis la chapelle Saint-Martin et l'habitation de saint Maur, la chapelle Saint-Séverin, la chapelle Saint-Michel et un sarcophage, qui par son caractère et par la position qu'il occupait, peut être regardé comme celui du fondateur de l'abbaye. Le mémoire, publié par le R. P. de la Croix, prouve une fois de plus que l'archéologie est l'auxiliaire, souvent indispensable, de l'histoire ; car, si la chronique est exacte en ce qui concerne les monuments, pourquoi ne le serait-elle pas, au moins quant à la substance, dans le récit des faits eux-mêmes ? Telle est la

Digitized by Google

conclusion qui se dégage des découvertes dues à la science et au dévouement de l'infatigable archéologue. Les fouilles de Saint-Maur ne sont pas seulement importantes pour l'abbaye de Glanfeuil ; elles ont une portée plus considérable et complètent les données acquises jusqu'ici sur les monuments des époques romaine, mérovingienne et médiévale. D'autres fascicules suivront le mémoire que nous signalons aujourd'hui ; ils seront également accompagnés de vues et de planches, grâce auxquelles on pourra facilement se rendre compte des travaux exécutés, et achèveront de faire connaître le résultat intégral des découvertes archéologiques de Saint-Maur. Le premier sera consacré à des descriptions purement architectoniques ; le second renfermera une étude sur la céramique ancienne, de provenance locale, rencontrée sur le sol de l'abbaye. M. Garnier, le savant directeur de la manufacture nationale de Sèvres, a bien voulu promettre son concours pour ce dernier travail, auquel sa science, tant appréciée des spécialistes, donnera une autorité toute particulière.

D. R.

La morale stoïcienne en face de la morale chrétienne, par l'abbé A. CHOLLET, docteur en théologie, professeur à l'Université catholique de Lille ; 1 vol. in-12 de XII-284 p. ; Paris, Lethielleux, 1898.

L'étude comparée que vient de publier M. le professeur Chollet doit son importance aux thèses philosophiques qu'elle expose et aux problèmes d'histoire et d'apologétique auxquels elle apporte une vive lumière.

Les similitudes de la morale stoïcienne et de la morale chrétienne ont frappé les meilleurs esprits, en troublant certains, en amenant quelques autres à cette conclusion erronée que notre religion a vécu, dans ses origines, d'emprunts voilés à la philosophie du Portique. Il convenait que ces ressemblances fussent considérées de près, dans l'ensemble, et non isolées des contrastes qui s'y mêlent : l'auteur apporte à cette étude la compétence technique qui en fait le digne continuateur de C. Martha, d'Ogereau et de Zeller ; mais il y ajoute, à la suite de Champagny et de Mgr Talamo, l'habitude de laisser au christianisme sa vraie place, trop souvent diminuée dans l'examen de ces questions.

Une introduction importante est consacrée à la physique

Digitized by Google

stoïcienne. Il ne faudrait point la considérer comme un savant hors-d'œuvre, car de ce prélude résulte déjà un aperçu des contradictions du Portique : si, aux yeux des stoïciens, Dieu est matériel comme le monde et se confond avec lui, quel rapport fondamental peut-il exister entre leurs théories et nos dogmes? Traité sobrement, avec ardeur et clarté, cet exposé frappe par sa rigueur didactique et laisse l'impression d'un excellent chapitre d'histoire de la philosophie.

La question des deux morales peut maintenant être développée dans toute son ampleur : sans doute, les stoïciens se sont appliqués surtout à propager, dans l'empire romain, les leçons de la morale pratique ; mais comme ce prosélytisme est étroit, sec et hautain ! Comme toute notion surnaturelle de chute originelle et de grâce est bannie ou altérée! Comme la conciliation de la liberté qu'ils ont prônée et du *fatum* devant lequel ils se sont inclinés est ardue, ou plutôt impossible ! Que deviennent alors la puissance de Dieu, la force de la prière, la responsabilité humaine et finalement la suprême destinée? Autant de points sur lesquels les stoïciens ne peuvent atteindre quelques parcelles de vérité qu'au prix de contradictions ou de pures hypothèses.

Si l'on étudie alors en détail les vertus sociales, on sera frappé de constater les mêmes lacunes, les mêmes erreurs : l'humilité du stoïcien confine à l'orgueil, parce qu'elle raidit l'homme au lieu de l'assouplir; son « examen de conscience » si vanté perd la moitié de sa valeur, parce qu'il manque de témoin et de sanction; son indifférence théorique à l'égard des biens du monde lui permet, par de subtiles distinctions, de vivre comme les profanes. La lutte contre l'esclavage a certainement mieux inspiré les philosophes de cette école; mais si, par eux, l'esclave se sent homme, par le christianisme il se sait fils et frère de Dieu : quel écart et quel contraste !

Il faut donc aux rationalistes modernes user de véritables artifices d'exposition (je ne veux pas dire plus, quand ils tentent de concilier deux doctrines aussi opposées et d'établir leur filiation ; il leur faut, et ils doivent l'avouer (v. p. 51), laisser de côté les « illusions » et les « défaillances » du stoïcisme, et ne présenter le système qu'avec ses « mérites » et ses « bienfaits ». Libre à eux d'agir ainsi, pourvu qu'ils n'entrent point dans la voie d'un parallèle avec le christianisme; mais, s'ils y entrent, leur procédé est-il scientifique? Est-il même loyal ?

Digitized by Google

Ainsi s'évanouit, en fin de compte, cette grave objection de la prétendue parenté entre le stoïcisme et le christianisme ; à côté d'analogies de détail, qui parfois même sont plus dans les termes que dans la pensée, il y a des dissemblances profondes, des oppositions manifestes.

En félicitant l'auteur de l'avoir si bien montré, Mgr Baunard, dans une lettre-préface, tire la conclusion de ces attaques périodiques renouvelées contre les origines surnaturelles du christianisme et flétrit à juste titre « l'évidente inanité de toutes ces expériences et de toutes ces contrefaçons perpétuelles de l'Evangile ».

L. Rambure.

Correspondance de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, auxiliaire de Son Eminence le cardinal Pie. Précédée d'une introduction par Mgr Baunard, 1899. 2 vol. in-8 de xxxii-426 et 444 pp. Poitiers, H. Oudin. 12 fr.

Ce fut un grand et admirable prélat que Mgr Gay. Il a laissé dans l'histoire de la théologie ascétique de ce siècle une trace ineffaçable. On a pu discuter la forme qu'il donnait à sa pensée dans ses traités de spiritualité, parce qu'elle en rend la lecture difficile à certains esprits. Mais il faudrait être de parti pris, pour attaquer la valeur de ces ouvrages, où la doctrine est exposée avec tant d'élévation. Quiconque se met à l'école d'un si grand maître est sûr d'y trouver de vives lumières et d'y devenir meilleur.

La vie du pieux évêque est peu connue du grand public. Quelques incidents ont rappelé son nom à la foule, mais il est bientôt retombé dans l'oubli, parce que Mgr Gay aimait et cherchait la vie cachée. Seules, les âmes qui désiraient un guide éclairé, ou qui voulaient de bons livres de spiritualité, l'ont apprécié et vénéré comme il le méritait. C'est pour elles que cette correspondance est publiée et nous sommes sûr à l'avance qu'elle leur plaira beaucoup. Elles apprendront à connaître plus complètement l'écrivain qui reste si impersonnel dans ses ouvrages. Elles verront tout ce qu'il y avait de tendresse, de bonté, de simplicité dans ce théologien si profond et ce directeur si expert. « ...Combien plus de poésie réelle et d'éloquence naturelle dans la lettre que dans le livre ! » dit avec raison Mgr Baunard. « Autre chose est d'écrire de haut,

Digitized by Google

en s'adressant en général à un public qu'on ignore ; autre chose est de s'enfermer en tête à tête, en cœur à cœur, avec un correspondant non seulement connu, mais intime, avec qui point n'est besoin de composer sa phrase ou d'aiguiser sa plume. Le charme suprême de ces lettres, d'une si riche forme cependant, c'est précisément que, sans souci de cette forme, et à travers le courant des nouvelles du jour, les confidences de famille, les récits de voyages, les choses de l'art, les affaires de l'Eglise et du pays, Mgr Gay ne vise en définitive que deux objets toujours en vue : l'âme et Dieu, — l'âme sœur, amie ou fille de la sienne, à laquelle il attache les ailes du vol en Dieu ; et Dieu, en qui il lui fait chercher force, lumière, consolation, espoir... »

Il y a d'ailleurs, dans ce livre, plus d'un détail piquant, que nous sommes presque étonné de retrouver sous la plume du saint prélat. Mais avait-il pressenti que ses lettres seraient livrées à la publicité ? Et, au surplus, ne peut-on dire sa pensée sur un homme politique ou sur un orateur sacré ? Il faut lire par exemple le passage où l'auteur juge la prédication très pittoresque, très élevée et aussi grandement défectueuse de Mgr Berteaud.

En résumé, nous avons là une publication du plus haut intérêt. La valeur en est rehaussée par le vêtement que lui a donné l'imprimeur, et par deux illustrations qui représentent Mgr Gay avant son entrée au séminaire, puis dans les dernières années de sa vie, avec le charme et la grandeur que nous admirions dans l'évêque d'Anthédon.

A. LEPITRE.

La vraie Jeanne d'Arc : la *Libératrice*, d'après les chroniques et les documents français et anglo-bourguignons, et la chronique inédite de Morosini, par le R. P. AYROLES, S. J. Un vol. in-4°, 2 cartes, 700 pages. Prix : 15 fr.

La Vierge guerrière, d'après ses aveux, les témoins oculaires, la chrétienté, les poètes du temps, les registres publics et la libre-pensée, par le R. P. AYROLES, S. J. Un vol. in-4°, 1 carte, 577 pages. Prix : 15 fr. Paris, X. Rondelet et Cie.

Ne semble-t-il pas que de nos jours tout ait été dit et écrit sur Jeanne d'Arc ?

Le nom de notre grande héroïne nationale vulgarisé par la parole, par la presse et par l'image, jouit enfin de la popularité

Digitized by Google

qui lui était due, et l'exposé des hauts faits de la Pucelle suscite un enthousiasme que les siècles passés n'ont pas connu.

Et cependant que de phases de cette épopée restent encore obscures, et, c'est là leur moindre défaut. Car, ici plus spécialement, l'esprit de parti est intervenu pour falsifier l'histoire. Au moyen de textes tronqués ou altérés, à l'aide aussi de faits entièrement supposés, les écrivains rationalistes ont pu créer une Jeanne d'Arc de convention, qui n'a avec la véritable que des rapports fort éloignés, et cela dans le but d'éliminer de son œuvre libératrice toute trace de surnaturel. Résultat : la Jeanne d'Arc, telle que la connaît le grand public, est inexacte, tout au moins très incomplète.

Heureusement, depuis quelques années, une sérieuse réaction se manifeste contre ces ouvrages historiques systématiquement erronés. Comme le dit M. Brunetière, « nous n'admettons plus aujourd'hui, comme on le faisait il y a vingt-cinq ans seulement, et même moins, que l'incroyance ou l'incrédulité sont une preuve de liberté, de largeur, d'étendue d'esprit. La négation du surnaturel passait en ce temps-là pour la condition même de l'esprit scientifique. Enivré d'en savoir un peu plus que nos pères, on se vantait d'avoir anéanti, supprimé le mystère... Si quelques vieux hommes sont encore tout gonflés de l'orgueil rationaliste, ils sont aujourd'hui d'un autre âge ! Mais ce n'est pas eux qui arrêteront le mouvement. »

De nombreux ouvrages, très nombreux même, conçus dans un esprit de saine impartialité, se sont efforcés, ces derniers temps, soit de mettre en lumière certains points, restés obscurs, de la vie de la Libératrice, soit de vulgariser son histoire.

Parmi ces publications l'œuvre du P. Ayroles occupe une place bien à part, avec ce trait particulier qu'elle constitue une véritable encyclopédie de Jeanne d'Arc, la plus complète, la plus récente.

Tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à Jeanne d'Arc, s'y trouvent *intégralement* reproduits. Aussi le grand public, comme le monde des érudits, sont-ils respectivement appelés à en tirer profit.

Les textes sont donnés en français; les parties saillantes ou offrant quelque difficulté sont transcrites en latin ou dans la langue de l'époque. L'ensemble est d'une lecture facile et agréable.

Ainsi que l'a fait observer M. Marius Sepet, « c'est une œuvre de vulgarisation, de recherches et de discussion ».

Digitized by Google

Après en avoir fouillé les pages, chacun se verra à même de juger la Pucelle telle que ses contemporains la virent, telle aussi qu'elle s'est manifestée elle-même par ses lettres et ses réponses aux prétendus juges de Rouen.

Œuvre de recherches, la *Vraie Jeanne d'Arc* est étayée sur des témoignages indiscutables émanant d'amis, d'ennemis, d'indifférents. Publiée 50 ans après le *Double Procès* de Jules Quicherat, elle bénéficie naturellement de toutes les découvertes de textes, nombreux d'ailleurs et pleins d'intérêt, faites jusqu'à ce jour.

Œuvre de discussion, la *Vraie Jeanne d'Arc* dévoile toutes les erreurs volontaires que le naturalisme s'est efforcé de répandre sur l'héroïne pendant les derniers siècles.

Parmi les documents inédits que renferme la *Vraie Jeanne d'Arc*, un des plus remarquables est la *Chronique Morosini :* « La première par ordre de date, elle est écrite au cours même des événements, au fur et à mesure qu'ils s'accomplissent. Elle a une forme à part, puisqu'elle consiste en une correspondance, due principalement à un noble Vénitien mandant à son père les évènements qui se passaient en France, d'un lieu particulièrement bien situé pour être bien renseigné. A tous ces titres, la *Chronique Morosini,* inédite jusqu'ici et presque inconnue, doit trouver place dans les histoires de la Pucelle, non seulement comme la première des chroniques étrangères, mais aussi comme celle qui nous fait saisir sur le fait même l'impression produite dans la chrétienté entière par la céleste apparition. Qu'un document de pareille valeur, après être demeuré caché durant plus de neuf demi-siècles, soit venu à la lumière lorsque la cause de la Vénérable Pucelle faisait les premiers pas dans la voie qui, tout le monde l'espère, la fera monter sur les autels, n'y a-t-il pas là une coïncidence extraordinaire, et comme providentielle ! » (1)

— Les deux premiers volumes de l'ouvrage du P. Ayroles sont intitulés, l'un : *La Pucelle devant l'Eglise de son temps ;* l'autre : *La Paysanne et l'Inspirée.* Les deux volumes, qui continuent la série, et que nous annonçons aujourd'hui au lecteur ont pour titres respectifs : *La Libératrice* et *La Vierge guerrière.*

(1) J. B. Ayroles, S. J. *La Vraie Jeanne d'Arc,* T. III. *La Libératrice,* p. 567.

Digitized by Google

Aucune chronique, concernant Jeanne d'Arc, envisagée sous ce double aspect, n'est omise ; au surplus, chaque chronique est précédée de remarques critiques et, à la fin de chaque volume, sont réunies les pièces justificatives.

Lorsque le cinquième et dernier volume, consacré à *la Martyre* aura paru, nous possèderons, sur Jeanne d'Arc, l'œuvre documentaire la plus complète qui soit, splendide monument littéraire élevé à la gloire de celle qui fut jadis l'artisan de la défense nationale et qui sera peut-être la libératrice de demain.

F. Gairal.

I. **Nos écrivains militaires.** Première série, *des origines à la Révolution*, par E. Guillon. Un vol. in-12 de 339 pp. Paris, Plon, 1898.

II. **Un demi-siècle de souvenirs**, par Geoffroy de Grandmaison. Un vol. in-12 de 345 pp. Paris, Perrin, 1898.

I. Est-ce un « chapitre oublié » de l'histoire de la littérature française que M. Guillon a voulu traiter ici ? Peut-être. Notre littérature militaire est considérable. Les plus anciens vestiges de notre langue sont des documents ou des chansons composées à l'occasion de quelque guerre ou de quelque fait d'armes. Telle cette cantilène de Saucourt en Vimeu qui célèbre une victoire remportée par Louis III sur les Normands, en 882, et qui forme comme l'ébauche de nos chansons de geste. Les croisades fournirent ensuite de nouveaux thèmes à la poésie épique et à la chronique. Villehardouin et Joinville, qui nous ont donné les premiers ouvrages étendus qu'on ait en prose française, peuvent être aussi comptés à bon droit comme les premiers auteurs de mémoires militaires. Si la guerre de Cent ans ne nous apporte guère que les chroniques de Froissart, que ne devons-nous pas aux guerres d'Italie et aux guerres de religion ? Voici Montluc, Tavannes, La Noue, Brantôme. — Et, avec le XVII^e siècle et les grandes guerres internationales qui annoncent déjà les coalitions de la Révolution et de l'Empire, voici Rohan, Turenne, Berwick, Villars, qui peignent à grands traits de larges esquisses. Bassompierre, Puységur, Grammont, Bussy-Rabutin, La Fare excellent à traiter les épisodes. Vauban se charge, lui, d'ajouter à tous ces récits une philosophie élevée et généreuse où l'on voit poindre les idées de réforme du XVIII^e siècle. — Les mémoires militaires sont beaucoup plus rares sous le règne de

Digitized by Google

Louis XV : on ne raconte pas les défaites sans gloire. C'est à peine si le maréchal de Saxe sème dans ses *Réveries* quelques réflexions ingénieuses sur la guerre, dont d'autres se préoccupent d'enseigner la théorie et la pratique : tels les Feuquières, les Quincy, d'une part, et, de l'autre, les Folard, les Maizeroy, les comtes de Guibert et de Saint-Germain. Enfin les noms de Rochambeau, de Dumouriez, de Servan et de Carnot servent de transition entre la société militaire qui finit et celle qui va commencer; M. Guillon doit en entreprendre la peinture dans un autre volume, celui-ci s'arrêtant aux guerres de la Révolution et de l'Empire.

C'est déjà une matière assez vaste. Et nul, que je sache, n'avait jeté sur elle un regard d'ensemble, depuis l'étude accidentellement entreprise par Rocquencourt à la fin de son *Cours d'art et d'histoire militaire*, et les leçons de ce proscrit de décembre, Théodore Karcher, qui voulut faire connaître nos écrivains militaires à ses élèves de l'Académie royale de Woolvich. (Je ne parle qu'à titre d'indication de la *Chronologie histor. et milit.* de Pinard (1778), à laquelle renvoie d'ailleurs M. Guillon.)

Le présent travail a donc sa nouveauté et son utilité. On n'a jamais bien vu ce que le théâtre aurait gagné à l'étude systématique de l'homme, isolé dans sa « condition » sociale; il est beaucoup moins sûr que la même expérience, tentée à propos de l'histoire littéraire, aboutisse à un semblable échec. L'écrivain gagne parfois à être observé en dehors de son métier d'écrivain, et la meilleure fortune qui lui puisse advenir, c'est de voir sa tâche habituelle influer sur son œuvre, au point que, chez lui, action, pensée et parole se confondent. Et c'est bien là de quoi est fait le charme qu'exercent sur le lecteur les hommes dépeints par M. Guillon. Il a eu raison de le dire : malgré l'empreinte personnelle dont chacun a marqué son ouvrage, on sent battre chez tous une âme commune, vivante à travers les âges, faite de courage, de bonne humeur et d'esprit, et qui est l'âme même de la France. Presque tous aussi, ils tiennent à honneur de montrer l'homme généreux et bon à côté du soldat. Ils avouent avec La Noue, que la guerre est « un remède violent et extraordinaire » et qu'on doit « toujours désirer la paix ». C'est pourquoi les plus vaillants et les plus rudes, comme Montluc, finissent par faire leur acte de contrition des coups qu'ils ont donnés pour servir le prince. Et cela même est à l'honneur de l'humanité.

Digitized by Google

II. En attendant la seconde série de *Nos écrivains militaires*, on pourra utilement consulter *Un demi-siècle de souvenirs* de M. Geoffroy de Grandmaison, où se trouvent finement analysés et critiques quelques *Mémoires* qui trouveront certainement leur place un jour dans l'histoire de la littérature militaire entreprise par M. Guillon. A vrai dire, plusieurs de ces études n'ont pas pour objet des carrières de soldats ; mais elles touchent de trop près, et à plusieurs reprises, à certains épisodes de notre vie nationale où l'armée fut mêlée, pour qu'à l'occasion elles n'apportent pas à l'historien militaire des lumières opportunes. C'est ainsi que les papiers de Barras, dont il faut sans doute se défier, nous apprennent sur les relations du « plus effronté des pourris » avec Carnot et Bonaparte, une foule de détails édifiants qu'on ne peut guère contester et dont il faudra bien tenir compte désormais. Il y a, du reste, dans le livre de M. G. de Grandmaison, des esquisses très poussées de figures vraiment martiales, comme Saint-Chamans et du Barail.

Avec Talleyrand et Pasquier, à qui l'auteur consacre d'importants chapitres, son œuvre finit par embrasser une belle étendue d'histoire générale qui va de Louis XVI à Louis-Philippe. On a plaisir à suivre l'auteur sur ce terrain élargi et où son savoir se meut à l'aise. On s'étonne de trouver tant de charme à des Mémoires qui ne sont ici que résumés. C'est, en effet, la grande habileté, l'art suprême de M. Geoffroy de Grandmaison d'en avoir extrait pour nous l'essentiel, comme c'est son originalité de les avoir enrichis de corrections et de commentaires fort utiles. M. Biré, qui excelle dans ce genre d'analyses, peut posséder plus d'érudition et de sagacité critique; il n'a sûrement pas plus de finesse et de pénétration psychologique que M. Geoffroy de Grandmaison. C. B.

I. **La Procédure canonique moderne dans les causes disciplinaires et criminelles.** Notions pratiques sur les tribunaux ecclésiastiques et le fonctionnement des officialités, par M. l'abbé Péries, ancien professeur de droit canonique à la Faculté de théologie de Washington. Roger et Chernoviz, Paris, 1898. Un vol. in-12 de 387 p. Prix : 4 fr.

II. **Explication du Pontifical**, texte et commentaire, souvenirs du séminaire, par M. P. Gontier, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire Saint-Jacques, à Paris. Victor Retaux, 1898. Un vol. in-12 de 416 p. Prix : 2 fr. 50.

Digitized by Google

III. **De l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la Pénitence**, étude historique et théologique par l'abbé Paul LAURAIN, docteur en théologie. Paris, Lethielleux, 1897. Un vol. in-8 de 114 p. Prix : 2 fr. 50.

I. M. l'abbé Péries a rendu un service signalé au clergé, et spécialement aux administrations diocésaines et aux membres des tribunaux ecclésiastiques, en publiant son ouvrage sur la procédure canonique moderne. On a ainsi, sous un format commode, un manuel judiciaire qui fait connaître suffisamment la procédure ecclésiastique en matière criminelle et disciplinaire, telle qu'elle doit avoir lieu dans les circonstances actuelles.

La première partie étudie le jugement ordinaire : l'ouverture des poursuites criminelles, l'instruction préalable et le procès public. La deuxième expose la procédure extraordinaire : les jugements « in notorio », les jugements sommaires, les jugements en matière d'hérésie, et surtout les suspenses « ex informata conscientia ». La troisième partie indique les remèdes juridiques à une sentence nulle ou injuste : la plainte en nullité et principalement l'appel, puis le recours et la remise en état. L'ouvrage se termine par un appendice renfermant les documents récents qui régissent la matière, et spécialement l'Instruction de la S. C. des Evêques et Réguliers, du 11 juin 1880, sur la procédure dans les causes des clercs. Une table alphabétique très détaillée permet de trouver aussitôt le point spécial que l'on veut étudier.

Cet ouvrage est d'origine toute pratique. Il a été composé peu à peu, à la suite de nombreuses consultations adressées à l'auteur par divers membres de la hiérarchie épiscopale et aussi par des juges d'officialités diocésaines ou des plaideurs embarrassés.

M. l'abbé Péries a dédié son livre à Mgr Turinaz, évêque de Nancy ; l'ouvrage porte l'*imprimatur* du cardinal archevêque de Paris, et vient d'être honoré d'une lettre approbative de S. Em. le cardinal Satolli, préfet de la S. C. des Etudes, louant l'ample, saine et sûre doctrine de l'auteur.

II. M. Paul Gontier, supérieur du séminaire Saint-Jacques, à Paris, continue la publication d'une série d'ouvrages intitulés : *Souvenirs du séminaire*. Après son *Règlement de vie sacerdotale*, qui a obtenu un si légitime succès, il donne au public une *Explication du Pontifical*, à l'usage des séminaristes, des prêtres et aussi des jeunes directeurs de séminaire.

Digitized by Google

L'ouvrage commence par une introduction sur le Pontifical et un discours préliminaire sur le sacerdoce, la vocation et le sacrement de l'Ordre. L'auteur explique ensuite, sous forme de discours adressés aux ordinands, ce qui concerne la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Des notes substantielles et variées, citations, précis théologiques ou historiques, dispensent de recourir à plusieurs autres livres que tout le monde n'a peut-être pas sous la main. Nous avons là un véritable petit traité du sacrement de l'Ordre, où nous trouvons la sûreté de doctrine et la précision d'un théologien, et en même temps l'onction communicative et l'éloquence forte et poétique d'un orateur distingué.

On lira cet ouvrage avec fruit et avec plaisir.

III. M. l'abbé Laurain a voulu étudier un point spécial, un fragment, du traité de la Pénitence. Après avoir rappelé la doctrine catholique sur le ministre de ce sacrement, il rapporte, par ordre chronologique, un certain nombre de faits ou de citations qui ont trait à l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses ; ensuite, il les apprécie et montre ou bien que ce sont de simples abus isolés, ou bien qu'on doit les entendre d'une manière qui s'accorde avec le dogme.

Son travail, auquel nous reprocherons de n'avoir pas de table des matières, comprend une courte introduction et deux chapitres : le premier concerne les laïques et les abbesses, et le second les diacres. Chaque chapitre commence par la série des citations qui s'y rapportent. Ensuite l'auteur critique avec sagacité et sagesse chacun de ces passages, et en donne un jugement d'ensemble. Il réfute, à l'occasion, les interprétations erronées des protestants, et termine par un inventaire des résultats acquis par cette étude.

Ce livre est sérieux et intéressant par le fond des choses. On pourrait désirer moins de sécheresse et une forme plus attrayante. L'ouvrage eût été aussi savant et la lecture en serait plus facile. Le style est d'ailleurs clair et précis, comme il convient à une étude de ce genre. Somme toute, M. Laurain a composé un ouvrage qui lui fait le plus grand honneur.

C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 15.

Digitized by Google

Digitized by Google

BOSSUET, *évêque de Condom*,
d'après une peinture du temps.

Digitized by Google

LA T. R. MÈRE

MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION (1817-1898)

Lorsque Dieu destine une créature humaine à l'accomplissement d'une grande œuvre, il la prépare avec une attention et une sollicitude particulières. Dons exceptionnels de la grâce et qualités choisies de la nature se trouvent fréquemment réunis pour manifester l'élection divine, et toujours la providence comme la bonté du Seigneur apparaît d'une manière éclatante à l'origine de toute société appelée à faire partie de son Eglise. La vie de la T. R. M. Marie-Eugénie de Jésus nous en offre une preuve remarquable. Ornée de tous les talents qui procurent le succès dans le monde, plus riche encore de vertus chrétiennes, elle réunissait en un ensemble harmonieux les qualités les plus variées. On admirait surtout en elle la sûreté et l'élévation de sa doctrine, son génie pratique, sa bonté et le don qu'elle avait reçu de conduire les âmes, de leur inspirer amour et confiance. Personne ne savait mieux découvrir la vérité et s'abandonner aux vouloirs divins avec plus de docilité et de courage. Aussi à la fin de sa longue carrière, couronnée des mérites du travail et de la souffrance, elle a pu dire au Seigneur : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam.* (*Joan.*, XIII, 4.) C'est cette œuvre dont nous vou-

Digitized by Google

drions en quelques pages raconter les origines et esquisser un tableau rapide, bien que fidèle et complet dans ses traits principaux.

I

Le siècle qui finit aura vu de profonds changements dans l'ordre social et dans les conditions politiques de notre pays et, on peut le dire, de tous les pays. Toujours vivante au milieu des secousses qui mettent en péril l'existence des nations, l'Eglise catholique prodigue à tous ses enseignements et ses soins maternels. L'erreur, sous des formes multiples, envahit les diverses classes de la société, mais l'Epouse du Christ, gardienne et dispensatrice de la doctrine du salut, s'oppose au torrent qui menace de tout engloutir; elle répand la lumière et prêche, sans jamais faiblir, la parole de vie qu'elle a reçue de son divin Fondateur.

Dans cette tâche de l'enseignement, elle a des auxiliaires, dont les moindres ne sont pas les familles religieuses vouées à l'éducation de la jeunesse. De nos jours, il n'y a pas d'œuvre plus importante; l'ignorance de la religion est excessive; parmi les gens de condition supérieure on ne la connaît guère mieux que dans le peuple; souvent on la défigure, et le catholicisme n'apparaît plus dans la plénitude de ses dogmes et de sa morale à des esprits distraits qui introduisent sur le terrain de la foi leurs idées et leurs préoccupations mondaines. L'Assomption a été établie pour étendre dans la mesure de son influence le règne de Jésus-Christ, et donner aux enfants une instruction religieuse solide, en rapport avec le progrès des connaissances humaines. « L'éducation chrétienne étant un besoin du temps actuel, dit la Mère Marie-Eugénie, il nous a paru que cette nouvelle famille devait s'y consacrer et tâcher d'y faire entrer toutes les méthodes intelligentes nouvelles, tous les germes catholiques, tout le mouvement effectué dans le

Digitized by Google

sens du bien. » L'abbé Combalot fut l'instrument choisi par la Providence pour donner à l'œuvre sa première impulsion, en préciser le but et lui tracer le programme qu'elle devait suivre dans les études. Toutefois le grand prédicateur, dont la parole ardente se fit entendre pendant un demi-siècle dans la France entière, n'avait pas les qualités voulues pour mener à bon terme la fondation d'un ordre religieux ; il manquait d'esprit de suite et ne savait pas exécuter ce qu'il avait conçu, mais la vivacité de sa foi, la pureté de sa doctrine et son zèle apostolique faisaient oublier les défauts de sa riche et exubérante nature. L'Assomption lui doit en quelque sorte l'existence, puisqu'il a réuni les premiers éléments, déterminé le but et tracé le plan des études. Il faut le dire, et l'histoire le prouve, la vraie fondatrice est la Mère Marie-Eugénie ; sans l'abnégation avec laquelle cette sainte religieuse se dévoua à l'œuvre si manifestement voulue de Dieu, sans la fermeté de ses convictions et la hauteur de ses vues, nous n'aurions pas à admirer aujourd'hui les exemples de vertus qu'elle nous a laissés, et l'Eglise aurait été frustrée des services d'une des premières familles religieuses, dont elle s'honore.

Eugénie Milleret de Brou naquit à Metz, le 25 août 1817, en la fête de saint Louis, roi de France. Par son père, elle descendait d'une famille italienne, devenue française depuis plusieurs siècles ; sa mère était fille du baron de Brou, lieutenant-général au service de l'Autriche, à Luxembourg. Elle passa la plus grande partie de son enfance à Metz, et dans une propriété de la famille, où nous la voyons jouir des avantages de la campagne avec son jeune frère Louis. D'un caractère vif et enjoué, l'enfant aimait la liberté et les ébats au grand air ; toute sa vie, elle conserva de cette éducation, une fraîcheur de sentiments et une délicatesse d'impression qui étonnaient dans une âme si énergique. Son instruction religieuse fut un peu négligée, mais dès qu'elle entra plus avant dans la connaissance des réalités surnaturelles, son intelligence supérieure et l'élévation de son cœur apparurent davantage et se développèrent sous la douce et forte influence de la religion. Une des pensées

Digitized by Google

qui se présentèrent à son esprit à l'occasion de sa première communion fut celle-ci : « Dieu est infini en grandeur, la créature humaine ne saurait l'honorer d'une manière égale à sa dignité, mais lorsque Notre-Seigneur est dans le cœur par la communion, on peut rendre à Dieu la gloire qu'il mérite. » Assurément la considération n'est ni banale, ni ordinaire chez une enfant de douze ans. Ce qui caractérisait déjà Eugénie, c'était une foi intelligente avec une rectitude parfaite de jugement et un sens remarquable des choses divines ; nous verrons plus tard les fruits de ces heureuses dispositions. Très bien douée, elle fit de rapides progrès dans les études. Tel qu'on le donnait au pensionnat où Mme Milleret avait placé sa fille, l'enseignement était sérieux et comprenait les divers ordres de connaissances utiles aux personnes d'un rang supérieur. La fondatrice de l'Assomption aimait à rappeler le souvenir des leçons reçues à Metz, à montrer l'importance d'une instruction étendue et bien comprise.

La mort de Mme Milleret vint changer subitement le cours d'une jeunesse qui paraissait devoir s'écouler heureuse et tranquille. La douleur d'Eugénie fut d'autant plus grande qu'elle ne trouvait pas chez son père l'appui et les conseils qu'elle pouvait en attendre. Cette date de 1832 marque pour elle le commencement de ses épreuves. Le milieu dans lequel sa vie se trouva dès lors engagée, des objections entendues au foyer paternel, d'autres circonstances encore contribuèrent à jeter le doute dans son âme. Les questions qui l'occupent alors sont capitales : elle scrute jusqu'au fond des vérités premières et son tourment est que sa pensée n'intéresse personne. Ecoutons-la un instant nous décrire son état ; on trouvera dans ces lignes une analyse psychologique remarquable, qui dénote un esprit sérieux, une intelligence élevée et un amour profond de la vérité : « Mes pensées, dit-elle, sont une mer agitée qui me fatigue et me pèse. Tant d'instabilité, jamais de repos, une ardeur qui toujours dépasse les bornes du possible. Je voudrais tout savoir, tout analyser, et me lançant dans des régions effrayantes, je vais hardiment,

Digitized by Google

interrogeant toutes choses, poursuivie de je ne sais quel besoin inquiet de connaissance et de vérité que rien ne peut rassasier. Et puis, cet esprit hautain, le plus futile objet va l'absorber, quelques feuilles vertes, un rayon de soleil, que dis-je? une vanité, un éloge. J'ai voulu monter comme l'aigle, et je suis bien vite tombée. »
Dans l'isolement qu'elle déplorait au milieu de ses souffrances intimes, Eugénie aspirait avidement à la lumière; la Providence se servit de l'abbé Lacordaire pour la faire briller à ses yeux et dissiper les troubles de son âme inquiète. C'était pendant le Carême de 1836; le célèbre prédicateur expliquait cette année-là dans la chaire de Notre-Dame les rapports de la raison et de la foi. Il semblait à M^lle^ Milleret que chacune des paroles de l'orateur répondait à ses doutes et la visait directement. Elle sortit de la vieille basilique éclairée sur le but de la vie et résolue à accepter toutes les conséquences de la foi qu'elle venait de reconquérir, ou plutôt de voir se raffermir en elle pour jamais. Dès qu'elle eut reconnu les droits de Dieu, elle s'y livra entièrement, et puisque la vérité est le premier bien de l'homme, tout son désir fut de la répandre autour d'elle. C'est là, dans toute sa simplicité comme dans sa grandeur, l'origine de la vocation de M^lle^ Milleret. Sous quelle forme mettrait-elle son activité au service du Seigneur, elle l'ignorait encore, mais elle voulait donner toutes ses forces à cette Eglise, « qui seule désormais à ses yeux avait ici-bas le secret et la puissance du bien. »

Un point d'une importance capitale dans la vie est de savoir attendre le moment de la Providence, si impatiente que soit la nature d'agir et de se dépenser pour la bonne cause. M^lle^ Milleret le comprit, et, dans une solitude faite de prière et de travail, elle se prépara silencieusement à la noble mission qui lui était réservée et qu'elle ne prévoyait pas si considérable. Ne fallait-il pas développer et fortifier en elle-même cette foi, principe de vie et source de bonheur, afin de pouvoir mieux la communiquer aux autres? Les notes écrites à cette époque nous montrent l'élévation et la logique de son esprit, unies à une grande loyauté de

Digitized by Google

caractère. Plusieurs de ces pages seraient à citer, car on rencontre rarement chez une jeune fille une pareille hauteur de vues unie à tant de raison.

Les droits de Dieu sur la créature sont le motif qui détermine Mlle Milleret à consacrer ses forces et sa vie à l'extension du règne de Jésus-Christ. Chez elle, la croyance, loin de rester spéculative, produit bientôt des fruits de vertu et des sentiments qui excitent l'admiration. « N'est-ce pas une chose consolante pour moi de penser que Jésus a tant aimé les petits enfants? Je ne suis qu'un petit enfant dans le christianisme, je ne fais que m'éveiller à la vie de la grâce. Aussi ne puis-je avoir d'autre mérite qu'une grande humilité. » A la conquête de la foi, pour employer l'expression d'Eugénie elle-même, succèdent le grand jour de la lumière totale et le repos dans la possession de l'objet cherché. « Je ne suis arrivée à la foi que par la conviction de mon intelligence. J'ai discuté, j'ai reculé, et si je me suis soumise à la loi de l'autorité, c'est qu'elle m'a paru évidente et que j'y ai été amenée par la chaîne de mes pensées, où chaque jour ajoutait un anneau. » Non seulement l'agitation a fui et le silence s'est fait, mais elle entre alors en intimité avec son Dieu qu'elle trouve désormais partout, et qui lui prodigue les douceurs de son amour pour la détacher de la terre et lui donner la force de marcher dans la voie de la souffrance; en méditant le mystère du calvaire, elle comprend que si dans le monde surnaturel tout bien découle de la croix, toute fécondité, toute œuvre sanctificatrice, pour soi ou pour le prochain, vient de l'immolation. C'est à ce prix que se fondent les institutions durables et que les saints répondent à l'appel de Dieu.

II

Au mois de mars 1837, l'abbé Combalot prêchait la station du carême à Saint-Eustache, à Paris, où Mlle Milleret

Digitized by Google

entendit pour la première fois celui qui devait être pour elle l'instrument des volontés divines. Pressée par la grâce de confier au missionnaire son désir de faire quelque chose pour Dieu, elle trouva M. Combalot préoccupé du projet d'établir une congrégation en l'honneur de l'Assomption de Notre-Dame, dont la tâche extérieure serait de répandre la connaissance de Jésus-Christ par l'éducation chrétienne des enfants. La rencontre était providentielle. En peu de temps, le prédicateur reconnut les qualités de sa pénitente, sa foi vive et intelligente, son jugement sûr, son zèle doux et fort. La pensée de devenir fondatrice épouvantait M^lle^ Milleret, mais le prêtre parlait avec autorité, et le Seigneur l'invitait manifestement à lui donner sans réserve toutes les énergies de sa nature. La grâce de la confirmation, qu'elle n'avait pas encore reçue, vint compléter en elle le caractère chrétien et lui communiquer la force du sacrement, qui dispose l'homme aux luttes de la vie. Il serait intéressant de suivre dans cette âme généreuse le mystérieux travail de l'Esprit-Saint. Sa joie augmente à mesure que sa résolution d'être toute à Dieu s'affermit davantage; aucun trouble, aucun obstacle ne l'arrêtent désormais, et par avance elle accepte tous les sacrifices de la vocation religieuse. « Moi aussi, écrit-elle à la fin d'une retraite, je veux apporter ma pierre à l'édifice de gloire et de salut que construisent d'humbles architectes, et, s'il le faut, je veux mêler ma goutte de sang au leur. Le sacrifice de soi-même est la condition de toute utilité, de toute vertu. Quand depuis un an mon cœur battait au nom de mes contemporains, illustres défenseurs de la foi, Lamennais avant sa chute, Lacordaire, Montalembert et tous les autres, que je rêvais d'être homme pour être, comme eux, grandement utile, que je me disais qu'ils sauvaient la patrie en la retrempant à la source de vérité, je ne pensais guère qu'il me serait peut-être donné à moi, pleine de misères et de faiblesses, de m'associer à leurs grandes destinées. Et pourtant cela est, car mon sacrifice, s'il est complet, Dieu le bénira comme leurs pensées grandioses. » Nous dirons, nous, que cette part d'action, qu'elle ambi-

Digitized by Google

tionnait réelle mais cachée, lui a été donnée efficace, grande et durable. Le nom de la Mère Eugénie doit être rangé parmi ceux des catholiques éminents de ce siècle qui ont contribué par leurs œuvres et leurs doctrines au succès de la cause religieuse.

Le tempérament de M^lle^ Milleret était fait d'énergie et de force, mais aussi de modération et de prudence ; le contraste avec la nature ardente et impétueuse de M. Combalot devait être pour la jeune fille la source de vives souffrances et de luttes douloureuses. Le zélé missionnaire ne connaissait point les ménagements à prendre pour mener à bonne fin les meilleurs projets ; il voulait briser les obstacles au risque de compromettre l'existence de l'œuvre elle-même. Avant de rien entreprendre, il fallait préparer la famille à la séparation que la vie religieuse exige et que les parents acceptent parfois si difficilement ; tandis que les projets du monde leur en imposent souvent de plus pénibles, ils ne se doutent pas des déchirements intimes dont l'âme fidèle à la voix de Dieu est le théâtre. Eugénie devait l'éprouver durant un séjour qu'elle fit en Lorraine au cours de l'été de 1837. Les lettres de cette époque nous la montrent dans tout l'épanouissement de ses aspirations ; on y retrouve son esprit élevé, son bon sens pratique, et son jugement toujours si droit. Pendant que les sympathies de la première jeunesse revivent sur son passage, et qu'on se dispute le bonheur de la posséder, elle peut néanmoins suivre, ce qu'elle nomme « ses nouveaux goûts » ; l'étude et la prière ont une large part dans ses journées ; c'est déjà un peu la vie de l'Assomption. La Sainte Ecriture, qu'elle lit avec assiduité, lui fournit des préceptes et des exemples dont elle sait profiter pour sa conduite personnelle. C'est à cette source divine que les générations chrétiennes ont puisé la lumière et la force, et nous savons si l'esprit religieux a diminué, depuis que l'on est allé chercher ailleurs un aliment à la vie spirituelle. Les épîtres de saint Paul remplissaient Eugénie d'une sainte admiration et d'un pieux enthousiasme ; elle ne se lassait pas de lire

Digitized by Google

l'Apôtre et aurait voulu en faire un des patrons de l'Assomption, « qui devait aussi, selon son expression, répandre un peu chez les femmes les trésors de la science de Jésus-Christ. » Ces dispositions réjouissaient M. Combalot; il se sentait compris et la Providence lui donnait les moyens de réaliser ses projets à la gloire de Notre-Dame. A l'heure des premières difficultés que Mlle Milleret rencontrait sur cette voie nouvelle, le directeur lui prodiguait ses conseils et l'exhortait à ne pas faiblir devant les objections de personnes incapables de la comprendre. « Vous avez, écrit-il, mis la main à la charrue qui trace le sillon de votre affranchissement, de votre béatitude, de votre gloire. Ne donnez pas un regret, ni un regard à ce monde chargé des anathèmes de votre divin Fiancé. Il vous faudra souffrir. Je vous promets, au nom de Jésus-Christ, beaucoup de combats, beaucoup de privations, beaucoup de larmes peut-être, mais plus nous serons conformes à Jésus-Christ notre ami, notre Sauveur, notre frère, plus nous serons sûrs de son inébranlable appui. » M. Milleret n'accueillit pas sans étonnement l'annonce des projets de sa fille ; il lui demanda d'attendre et d'examiner avec soin les motifs qui la faisaient agir. Eugénie fut impressionnée de la réponse de son père. Dieu voulait peut-être qu'elle restât auprès des siens pour la sauvegarde de leurs intérêts spirituels. C'était le dernier cri d'une nature droite avant la résolution définitive. M. Combalot dissipa ses doutes, et malgré les angoisses de son cœur, loin d'être indifférente ou ingrate, mais forte de la pensée des droits du Seigneur et de l'appel divin, elle se rendit au monastère des bénédictines de la rue Sainte-Geneviève, à Paris, pour s'y préparer dans le recueillement et la prière à la vie qu'elle devait inaugurer plus tard.

La transition ne se fit pas sans douleur. Mlle Milleret ressentit tout le poids de l'isolement où la mettait cette retraite sévère près d'une communauté cloîtrée; n'ayant aucun rapport avec les religieuses, elle souffrait d'autant plus du manque d'expansion que son caractère ouvert et joyeux demandait autre chose, et que M. Combalot lui

Digitized by Google

avait interdit la plus légère confidence à toute personne étrangère sur leurs projets communs. Courageuse et simple dans l'épreuve, elle écrivait à son directeur avec une liberté toute filiale, qui montre que déjà elle connaissait bien l'abbé Combalot, dont la vivacité d'impression et l'activité d'esprit lui inspiraient quelques craintes. Sous l'action de la grâce, la jeune fille s'appliquait à acquérir les vertus de la vie religieuse; son obéissance était complète, sa piété solide et éclairée; déjà elle possédait cette exactitude doctrinale, sur laquelle reposera l'enseignement à l'Assomption et dont elle fera une des notes caractéristiques de sa famille religieuse. « En ce moment, lisons-nous dans une lettre à M. Combalot, je lis la *Vie de Marie*, mère de Dieu, par l'abbé Orsini; vous ne sauriez croire combien cet ouvrage, curieux par les recherches qu'il renferme, m'impatiente. Il faudrait une plume toute spirituelle pour chanter les gloires de cette Reine si humble, et des descriptions de beauté matérielle se trouvent à chaque page. Je suis choquée par ce langage romanesque. » L'appréciation est fort juste et dénote une maturité de jugement peu ordinaire à cet âge. L'abbé Combalot, heureux de pouvoir réaliser les projets les plus chers de sa vie, ne tarissait pas d'éloges sur les qualités de sa fille spirituelle; il vantait son intelligence, sa générosité, et le sens profond dont elle faisait preuve dans la conduite des affaires. Disons-le, parfois les rôles étaient intervertis; avec la meilleure grâce du monde et une délicatesse aimable, M^lle^ Milleret indiquait au vaillant apôtre une voie à suivre, des écueils à éviter ou des précautions à prendre. Celui-ci reconnaissait sans peine la justesse des remarques; peut-être voyait-il chez sa pénitente une supériorité de nature d'ailleurs incontestable. Et cette jeune fille, loin de s'enorgueillir des dons du Seigneur, était d'une parfaite obéissance et d'une humilité profonde. « Il ne nous conviendrait pas, écrivait-elle, de prendre pour devise : « La femme a été élevée », ni de nous croire appelées à faire une révolution dans l'éducation et dans les ordres religieux, mais bien de dire et de penser que trop

Digitized by Google

peu courageuses pour embrasser les austérités contemplatives, la clôture et la sévérité des ordres établis, il nous a paru qu'on pouvait encore après eux glaner dans le champ de l'Eglise. Heureuses du bien que font ces ordres, nous y applaudirons toujours et nous désirerons seulement l'étendre aux classes que des préjugés plus ou moins fondés empêchent d'y participer. » (1838) De tels sentiments sont le meilleur gage du succès pour le bien que l'on poursuit.

Sur les demandes réitérées de M^lle^ Milleret, l'abbé Combalot décida qu'elle ferait une année de noviciat dans une communauté régulière pour s'y former aux pratiques générales de la vie religieuse. On choisit le couvent de la Visitation de la Côte-Saint-André, qui joignait aux avantages de la campagne celui d'être rapproché de Châtenay, pays d'origine de M. Combalot, dont la mère vivait encore à cette époque.

Le temps passé à l'école de saint François de Sales fut une période décisive pour la formation religieuse de la Mère Eugénie. Sous la direction d'une habile maîtresse, qui comprit immédiatement les ressources de cette âme d'élite, elle fit de rapides progrès dans la vertu. Son caractère affable et enjoué lui concilia l'affection des Visitandines, qui nous ont conservé dans d'intéressantes relations le souvenir de sa piété, de son obéissance et de son oubli complet d'elle-même. L'unique souci de la jeune novice était de travailler à sa perfection par la pratique exacte de la règle et le travail. « Vous vous étonnez, lit-on dans une lettre à l'abbé Combalot, du bariolage des mouvements de la nature et de la grâce, dont mes lettres vous apportent la fidèle expression. Je dois vous dire que je n'ai jamais rien effacé ni supprimé des paroles que je blâmais moi-même. J'ai voulu laisser voir tout ce qui se passe en moi, le sentiment de la nature comme celui que Dieu m'inspirait. » Ce langage dénote une grande humilité, un désir vrai de la sanctification et la plus entière franchise. M^lle^ Milleret était digne d'entendre les avis pressants de son directeur, qui l'exhortait à mettre courageusement la main à l'œuvre de sa perfection, car, selon lui, « l'ordre de l'Assomption ne

Digitized by Google

peut s'appuyer sur le sable et elle ne sera apte à le seconder que par une perfection non commune. » Il faut remarquer ici l'amour de la novice pour la Sainte Eucharistie; c'est aux pieds du Tabernacle qu'elle puisait lumière, consolation et force. « J'ai un tel désir, un besoin si grand de la communion fréquente, dit-elle, qu'il me semble que je renoncerais plutôt à la vie. Mon Sauveur est en moi une source de paix, de joie et de force. J'y songe la nuit; dans la journée, cette pensée me revient, et chaque fois c'est une impulsion de vie et d'amour. » Il en est ainsi de toutes les âmes qui comprennent la grandeur du don ineffable que le Seigneur nous a fait par l'institution du sacrement de l'autel. La Mère Marie-Eugénie voulut que dans sa congrégation on regardât comme un devoir principal le culte du très saint Sacrement par la liturgie, la récitation des heures canoniales et l'adoration quotidienne.

L'abbé Combalot, dont la science théologique égalait le zèle, estimait avec raison que dans une société religieuse plus qu'ailleurs, la vie surnaturelle doit avoir pour fondement la doctrine la plus solide et la plus étendue. Il imposa donc à M^lle^ Milleret un programme d'études, qui peut sembler à quelques-uns exagéré, mais qui n'est que l'éducation complète de la femme chrétienne. Loin de s'en effrayer, la novice se mit avec ardeur au travail. Elle était du reste capable de saisir les beautés et les profondeurs de la doctrine catholique, et la perfection de sa vertu la rendait digne de recueillir les leçons de nos grands théologiens, saint Thomas d'Aquin et saint Alphonse de Liguori. C'est dans ces fortes études qu'elle développa le sens chrétien et la fermeté de convictions qui la distinguaient. La méditation assidue de l'Ecriture lui procurait également de vives lumières et de précieuses consolations au moment de l'épreuve. Rendant compte de son travail à M. Combalot, elle écrivait en septembre 1838 : « Dans saint Thomas, je touche aux questions de la mission des personnes divines et de la création. J'ai pris goût à la théologie morale, cela éclaire beaucoup de points ; n'est-ce pas la grande question en toutes choses que la barrière

Digitized by Google

à poser entre le bien et le mal, question que la conscience individuelle peut quelquefois si bien embrouiller ? » Elle savait découvrir dans les Saints Livres ce qui convenait à son âme, et en faire l'application à la pratique de la vie. « Dans Isaïe, j'avais rencontré un chapitre qui m'avait fait un doux plaisir, parce que je me l'étais appliqué, quoique peut-être d'un peu loin : c'est le trente-cinquième. Certes, mon cœur n'est pas encore la *via sancta ut non transeat per eam pollutus et stulti non errent per eam.* Cependant le Seigneur est venu à moi et si je compare le présent au passé, il me semble que je puis trouver en mon âme une réalisation au moins commencée de toutes ces paroles : *Lætabitur deserta et invia — germinans germinabit — tunc aperientur oculi cæcorum et aures surdorum patebunt — in quibus dracones habitabant, orietur viror calami et junci.* J'espère que le dragon du péché n'habite plus dans mon pauvre cœur et je sens bien que la présence de mon Dieu y fait naître au moins le germe des bons désirs. » M^lle^ Milleret puisait ainsi dans l'Ecriture les leçons les mieux appliquées aux diverses situations de son âme, et savait faire passer dans la pratique les considérations que lui inspirait l'étude des plus importants problèmes de la théologie. Quelques-uns ont le tort de ne pas remarquer que toute la vie chrétienne repose sur la doctrine comme sur sa base inébranlable et qu'un des moyens les plus efficaces pour la bonne direction de la conduite est d'étendre aussi loin que possible la connaissance de la vérité surnaturelle. Ceux qui voient dans la science un obstacle, se méprennent étrangement ; l'abus et le danger ne peuvent résider que dans la manière de savoir. Quant à M^lle^ Milleret, elle retirait les plus grands avantages de ses travaux. « Mes études passent dans mes méditations, écrit-elle, et je suis étonnée de voir comme tout ce que saint Thomas m'apprend entre dans mes mouvements de piété, les vivifie et les domine. Je n'aime pas à m'appuyer sur le faux ni l'incertain, même dans les moments où le cœur, se dilatant et parlant seul à Dieu, essaie de percer par l'amour le voile des rapports qui l'unissent à lui. Le faire par l'imagination seule me refroidit et m'inquiète ; mon

Digitized by Google

âme prend un essor plus libre et plus assuré, quand elle se sent certaine du terrain qu'elle parcourt et qu'elle y est guidée par la foi savante du docteur angélique. Les questions qui, au premier abord, me paraissent le plus inaccessibles me découvrent cependant à la fin un trésor caché et je pense que c'est le parfum de la haute sainteté de saint Thomas qui se fait ainsi sentir au travers des formes empesées de l'école. » Elle avait donc pris pour maîtres saint Paul et saint Thomas, dont les œuvres lui fournissaient l'aliment intellectuel de sa vie, en la faisant pénétrer plus avant dans la connaissance raisonnée des mystères de la foi. Bien différente de la plupart des personnes de son âge et de son rang, elle cherchait ce qui est substantiel et fort, et s'éloignait instinctivement des mièvreries de la piété moderne; elle aimait avant tout la divine poésie de l'oraison, de la vie intérieure, les sentiments grandioses que l'amour de Jésus a versés dans le cœur de ses saints, et tout ce surhumain dont Notre-Dame a été le type sublime. Le travail sur la Sainte Vierge que M. Combalot avait commencé et qu'il avait chargé sa fille spirituelle de terminer, nous a valu les lettres les plus remarquables. On nous pardonnera d'y faire quelques emprunts; ces citations nous révèlent mieux que tous les discours, la haute intelligence, la piété profonde et l'humilité de la Mère Eugénie; elles nous montrent aussi avec quelle grâce charmante elle savait présenter à son directeur les observations que lui suggéraient ses propres réflexions. « Permettez-moi, mon cher Père, de vous demander de me laisser achever la correction des premiers chapitres de votre ouvrage. J'avais commencé ce travail, j'y trouvais de l'intérêt et vraiment une grande nécessité pour le fond même des choses. Plus d'une erreur s'était glissée dans ce premier jet, que j'avais copié sans le comprendre et sans oser y toucher. Par exemple, nous disions que les idées typiques des êtres vivaient au sein de la substance divine, sous un mode essentiellement distinct des trois personnes divines. Cette notion est absolument contraire à la théologie de saint Thomas, soit quand il enseigne dans le traité de la Trinité, qu'il n'y a de distinc-

Digitized by Google

tions en Dieu que celles qui constituent les trois personnes divines, soit dans les questions 34 et 44, art. 3 des deux questions, où il montre que ces idées éternelles ne sont autre chose que la connaissance qu'a l'Etre divin du degré auquel chaque créature possible est participable de sa vie et de ses perfections. « Ce que j'ai donc cherché à mettre dans mes corrections, c'est l'exactitude parfaite du dogme avec l'expression la plus claire et la moins scientifique que j'ai pu. Il est vrai que le style y a nécessairement gagné de la vie et une sorte de beauté qui n'est que le reflet des idées pleinement comprises. Mais, mon cher père, il me semble que ce n'est pas la peine de faire un livre si ce n'est pour qu'on le lise, et qui voulez-vous qui lise un livre où l'on trouverait des phrases semblables à celle-ci : « La prolation « externe des pensées divines réalisées par un terme per- « sonnel ou sensible substantiellement existant » ? « Je crois qu'on discrédite les grandes idées théologiques en les reproduisant sous des formes barbares; et permettez-moi de vous dire que ce n'est le plus souvent que parce qu'on ne veut pas se donner la peine d'en chercher d'autres. L'expression est la forme nécessaire de l'idée : l'une subit le sort de l'autre, et elles réagissent même sur l'autre, de telle sorte qu'une idée ne peut être pleinement conçue par l'intelligence que lorsqu'elle a trouvé son expression claire et complète. Au moins telle est la loi de mon intelligence, et la raison du prix que j'attache à la manière dont on dit les choses, convaincue que je suis que tout ce qui ne s'exprime pas bien n'est pas grand'chose dans le domaine de la raison; car pour le cœur, c'est différent, et j'admets très volontiers qu'il y ait des émotions intraduisibles dans nos langues humaines. » On ne saurait mieux dire, et plus d'un théologien pourrait suivre les conseils de la novice, lorsqu'il s'agit d'enseigner la doctrine aux fidèles. Des pages plus intimes nous découvrent les sentiments que la connaissance des vérités surnaturelles et l'action de la grâce excitaient en elle; tout est vrai, juste et simple dans ces lignes où elle épanche son âme aux pieds de son Dieu, lui disant ses joies et ses tristesses, ses troubles et ses

Digitized by Google

désirs avec des accents de douce et entière résignation. « Mon Seigneur Jésus, céleste Epoux de mon âme, pour qui je veux tout faire et tout souffrir, permettez-moi cependant de tracer à mon âme ce qu'elle doit faire pour soutenir ces délaissements, ces tristesses, que j'accepte de tout mon cœur, mais où je ne voudrais pas succomber. Je sais que je ne le puis pas sans vous, et je me dis ceci pour ne pas mettre d'obstacle à cette grâce de miséricorde et de suavité... Vous êtes la seule beauté, l'amour infini. Puissé-je vous chercher partout, vous trouver toujours, me renfermer en vous, vivre de vous ! C'est ainsi que je pourrai m'appliquer à une perfection qui me tue, lorsqu'elle est entendue à la manière des livres. Vous, vos œuvres dans la nature, votre parole m'instruisent beaucoup mieux. Pour sacrifier les choses d'ici-bas, pour n'y pas marcher, quitter tout en détail et sans cesse, il ne faut pas se couper les ailes. »

III

Pendant que M^lle^ Milleret poursuivait à la Côte-Saint-André le double travail de sa formation religieuse et intellectuelle, M. Combalot parcourait le Midi de la France, prêchant la parole de Dieu avec une ardeur qui remuait vivement les populations, mais qui inquiétait sa fille spirituelle. En se rendant à Sarlat pour y donner une retraite ecclésiastique, au mois de septembre 1838, il rencontra à Nîmes deux de ses amis, auxquels il avait déjà parlé de son œuvre et demandé même d'écrire à la future supérieure de l'Assomption. C'étaient l'abbé d'Alzon et l'abbé Sibour, que nous retrouverons plus tard l'un et l'autre dans ce récit. La lettre du second nous a seule été conservée; elle témoigne de vues élevées et d'un intérêt réel pour les desseins de M. Combalot et de la Mère Eugénie, mais le manque de prudence de son vénérable ami lui faisait craindre bien des difficultés. Hélas! il ne faisait que tra-

Digitized by Google

duire les sentiments de Mlle Milleret dont la discrétion, la mesure et le bon sens pratique contrastaient avec le caractère impétueux de son directeur. « Je sens, lui écrivait-elle, que ce qui est le plus parfait devant Notre-Seigneur, c'est de m'abandonner pleinement, puisque je n'ai ni la responsabilité d'une non-réussite, ni celle de votre réputation comme fondateur; mais je suis si fort intéressée à l'une et à l'autre que je ne puis m'empêcher de vouloir assurer le succès par ma prudence, à laquelle, permettez-moi de le dire, j'ai plus de confiance qu'à la vôtre. Pardonnez-moi de vous écrire ces choses, mon très cher père, je vais tâcher de remplir mon cœur de l'amour de la croix, et alors j'aurai assez de foi pour marcher sur les eaux, s'il le faut. En attendant, vous avez raison de dire que je crains trop les critiques et les échecs. » L'abbé Combalot savait entendre la vérité, même lorsqu'elle contrariait ses propres conceptions. A ce moment d'ailleurs, il était entièrement à la joie que lui causait l'amitié de Mgr Gousset, évêque de Périgueux, prélat bien connu par le rôle important qu'il a joué dans l'Eglise de France, et en parfaite communauté de doctrines avec le grand missionnaire. Il n'était nullement froissé des réserves de la novice, car à un zèle ardent il joignait une simplicité et une humilité admirables; il parlait avec enthousiasme à ses amis, de sa fille spirituelle. « Venez donc, dit-il un jour à l'abbé d'Alzon, je vous montrerai Mlle Milleret. Vous verrez quelle femme distinguée! C'est une personne d'une intelligence supérieure; en trois mois, elle a appris le latin; elle traduit Virgile d'une manière étonnante et a déjà écrit un traité remarquable sur l'éducation. Certainement il n'y a pas en Europe une femme qui puisse lui être comparée. » L'abbé d'Alzon répondit à l'invitation de M. Combalot; il vit Mlle Eugénie et constata que le missionnaire n'avait rien exagéré. « Chacune des paroles de cette jeune fille, racontait-il lui-même plus tard, portait l'empreinte d'un jugement solide et d'une âme non seulement élevée, mais habituée à converser avec Dieu. Je l'entends encore me parler du sens catholique à développer dans les âmes. Elle me

Digitized by Google

dit à ce sujet des choses si lumineuses, que j'en fus saisi, et d'un seul mot, elle me révéla ma pensée la plus intime sur l'éducation et sur la vie religieuse. » Ce fut la première rencontre de deux âmes que l'avenir devait rapprocher d'une manière si étroite par des services mutuels et par une communauté d'efforts pour la cause du bien, et de dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège.

L'abbé d'Alzon comprit immédiatement les difficultés que l'œuvre de l'Assomption aurait à subir. Avec une franchise, que son amitié pour M. Combalot autorisait, il déclara un jour à ce dernier qu'il serait lui-même le principal obstacle à la réalisation de ses projets. Le missionnaire, nous le savons, était un homme de foi ardente. En possession d'une idée qu'il croyait juste et inspirée du ciel, il se donnait tout entier à la mission que Notre-Dame lui avait confiée. Déjà M^lle^ Milleret n'était plus seule à occuper sa sollicitude, car il venait de trouver dans le Périgord une jeune personne qui aspirait depuis longtemps à la vie religieuse et qui se décida promptement à faire partie de la future congrégation. Le nom de M^lle^ Joséphine de Commarque est un de ceux que l'annaliste de l'Assomption doit enregistrer avec respect et amour ; car si des raisons impérieuses retinrent quelque temps encore Mère Marie-Thérèse dans le monde, elle fut cependant la première qui se donna à l'œuvre et unit son sacrifice à celui de la novice de la Côte Saint-André. On ne résistait pas, paraît-il, à la puissance de persuasion et à l'autorité de M. Combalot, qui avait reçu la mission de réunir les éléments destinés au nouvel Institut. Dès qu'elle eut appris la vocation de M^lle^ de Commarque, M^lle^ Milleret lui écrivit pour lui exprimer sa joie et l'assurer de son affection. Ce fut le commencement d'une correspondance toute remplie de confiance mutuelle et d'abandon, où les deux sœurs, comme elles s'appelaient déjà, s'encourageaient à répondre à l'appel divin.

L'année 1839 fut celle de la fondation. Avant de raconter les événements qui la signalèrent, il serait utile de porter un instant nos regards vers le monastère de la Visitation, où M^lle^ Milleret continue avec ferveur son noviciat sous la

Digitized by Google

direction des pieuses filles de Saint François de Sales. Il y aurait profit à recueillir ses pensées, à constater ses progrès dans la vie spirituelle et à reconnaître dans sa manière d'aller à Dieu, l'influence du saint évêque de Genève; mais cela dépasserait les limites de notre travail. Ecoutons seulement M. Combalot, tout heureux des dispositions de la novice, lui demander son aide et ses avis. « Encouragez-moi, chère fille, lui écrivait-il au mois de janvier 1839, parce que vos exhortations vont droit au cœur de votre pauvre père. » Et souvent M^lle^ Milleret le console et lui signale les écueils avec une liberté touchante et une grande élévation de sentiments. Le voilà à Paris dans un milieu agité par les luttes religieuses et politiques ; son ardeur le porterait à prendre part à ces batailles, mais il a promis de rester en dehors ; la prudence l'exige. « Quelle grâce Dieu vous a faite, mon cher père, lui dit Eugénie, en vous inspirant le désir de cette parfaite prudence chrétienne. Si vous êtes fidèle aux soins de votre santé et aux résolutions spirituelles dont vous me parlez, vous rendrez votre fille bien heureuse. » Ces conseils sont exprimés avec une grâce charmante et une sollicitude toute filiale. A propos de certaines hostilités dirigées contre son directeur, elle lui demande de ne pas répondre aux attaques et elle ajoute pour ce qui la concerne : « Ne faites pas plus l'éloge de moi que de votre ouvrage. Cela même est nécessaire au succès. Plus vous en direz, moins on vous croira, et plus il y aura de déceptions. » Chez elle, on le voit, l'humilité et la prudence s'unissent à la finesse de l'esprit.

A mesure que le moment de réaliser l'œuvre de l'Assomption approchait, les caractères se dessinaient de plus en plus. L'abbé Combalot redoutait l'assujettissement qu'exigeraient de lui la formation de plusieurs personnes à la vie religieuse et l'organisation d'une société, dont il aurait à fixer les détails comme il en avait indiqué le but et formulé l'idée directrice. Pour cela, l'esprit de suite, la mesure et le calme de l'âme étaient indispensables, et c'est précisément ce qui manquait au vaillant missionnaire ; il éprouvait de la peine à renoncer même temporairement à

Digitized by Google

ses courses apostoliques. Mlle Milleret voulait un an de noviciat suivi, fait sous la direction de l'abbé ; cela était nécessaire pour former l'esprit de la maison, sur laquelle reposait l'avenir de tout l'institut. M. Combalot se rendait toujours à la vérité, même quand elle allait à l'encontre de ses impressions ou de ses opinions d'un moment. « Je dois faire tout ce qui est en mon pouvoir, écrit-il à Mlle Milleret, pour donner à la formation de cette œuvre de l'Assomption ce qu'elle réclame de ma part de sollicitude, de dévouement et même de sacrifices ; en sorte que s'il faut pendant une ou plusieurs années renoncer à une partie de mes travaux apostoliques, ou même les suspendre entièrement, il n'y a pas à hésiter. Je ne veux rien décider sans votre concours, parce que je vois que Dieu vous a départi une sagesse qui m'attache à vous plus que tout le reste, et qu'il inspire toujours vos paroles quand vous écoutez la voix intérieure qui vous parle dans l'oraison et aux pieds de votre divin Epoux. » Et comme Eugénie, toujours humble et défiante d'elle-même, se laissait aller à l'espoir de retrouver la paix complète sous le gouvernement d'une supérieure, le prêtre ajoutait : « Il faut absolument vous accoutumer à l'idée d'être l'instrument premier, fondamental de notre œuvre. Depuis que j'ai le bonheur de vous avoir connue, jamais je n'ai varié sur la mission providentielle que je crois fermement être la vôtre, pour m'aider à fonder cette famille de vierges que nous voudrions consacrer à l'éternel amour de Notre-Dame. Dieu vous a dotée de toutes les qualités désirables pour nos saints projets. Personne ne possède comme vous l'heureux talent de me consoler, de m'encourager, de ranimer mes forces; usez donc de cet empire de votre puissante et filiale tendresse, et croyez bien que je ne me découragerai jamais pour notre œuvre tant qu'il vous restera une étincelle de confiance en moi. » Ces lignes reflètent bien la franchise et la droiture d'âme de l'abbé Combalot.

L'avenir, il est vrai, le forcera à modifier ses projets ; mais pour le moment ses préoccupations et ses travaux ont pour unique objet la grande œuvre dont le Seigneur lui a

Digitized by Google

confié la réalisation. Il ne renonçait pas cependant à l'apostolat qui était sa vie, et sa véritable vocation ; aussi le retrouvons-nous à Paris, au printemps de 1839, dans la chaire de Saint-Sulpice.

C'est pendant cette station, qui fut très suivie et qui valut à l'orateur les plus beaux succès, que la Providence envoya à M. Combalot deux jeunes personnes destinées à faire partie de la nouvelle société ; nous voulons parler de M^lle^ Anastasie Bévier, plus tard sœur Marie-Augustine, première maîtresse générale des études à l'Assomption, et de miss Catherine O'Neill, qui fut maîtresse des novices durant un demi-siècle, et a laissé le souvenir d'une vie sainte, favorisée de communications surnaturelles. M^lle^ Bévier apportait à l'œuvre les ressources d'un savoir étendu et d'un zèle sans bornes pour l'enseignement. Lorsqu'elle connut le caractère et le but de l'institut, que le prédicateur travaillait à établir, sa résolution fut prise ; elle consacrerait sa vie et ses forces à préserver les âmes des enfants des dangers auxquels elle avait été exposée ; pour cela, la future société réunissait toutes les conditions voulues. La vocation de miss Catherine O'Neill fut marquée plus visiblement encore du sceau divin. Descendante des anciens rois d'Irlande, elle comptait parmi ses ancêtres des saints, des princes et des poètes célèbres. Aux dons les plus enviés de la nature, elle unissait une foi vive et éclairée, un attachement invincible à la cause de l'Eglise romaine, qui étaient pour elle un héritage de famille. Une âme aussi élevée n'était pas faite pour le monde ; elle devait être toute à Dieu et devenir une sainte. Les événements qui l'amenèrent à M. Combalot et la décidèrent à donner son nom à la congrégation naissante, tiennent du prodige ; nous n'avons pas à les raconter ici. Disons seulement que la R. M. Thérèse-Emmanuel peut être regardée à juste titre comme la seconde fondatrice de l'Assomption ; elle fut toujours la conseillère éclairée, le ferme appui et l'auxiliaire la plus dévouée de la Mère Marie-Eugénie, et jamais elle ne faiblit au moment des plus redoutables crises que l'œuvre eut à traverser.

Digitized by Google

Lorsque sonna l'heure de quitter la douce retraite de la Visitation, Mlle Milleret fut saisie d'un sentiment de crainte et presque d'effroi en voyant de plus près l'avenir que le Seigneur lui réservait. Il n'y a pas de nature humaine, si forte qu'on la suppose, qui ne soit troublée ou émue devant le sacrifice complet d'elle-même, surtout devant le tableau des douleurs, des tristesses et des croix qui rempliront la vie d'une fondatrice. Le Sauveur lui-même n'a-t-il pas senti son âme agitée au jardin des olives, quand les horreurs du Calvaire ont passé devant ses yeux? Or, c'était bien un sacrifice de tout son être, une abnégation complète d'elle-même, que Dieu exigeait de la Mère Marie-Eugénie; il n'est donc pas étonnant que son cœur ait été troublé à ce moment; mais la fermeté de ses desseins resta toujours entière. Le séjour à la Côte-Saint-André prenait fin sans briser les liens d'affection profonde qui l'unissaient aux religieuses de la Visitation. Les principes de vie spirituelle puisés à l'école de saint François-de-Sales ont laissé une forte empreinte dans le caractère de la Mère Eugénie, et plus d'une fois dans sa conduite et ses instructions, on retrouve comme un souvenir de la douceur, de la prudence et du sens pratique du saint évêque de Genève.

IV

Le 30 avril 1839 peut être regardé comme la date de naissance de l'Assomption. Ce jour-là, celles qui devaient être plus tard Mère Marie-Eugénie et sœur Marie-Augustine s'installèrent dans une maison de la rue Férou, près de l'église Saint-Sulpice, à Paris, où bientôt de nouvelles postulantes vinrent les rejoindre. Mlle Milleret suivait avec une sollicitude attentive leur acheminement vers la vie religieuse et manifestait le don précieux qu'elle avait reçu d'attirer à elle et de se faire aimer.

Toutes s'appliquaient avec ardeur au double travail de leur formation spirituelle et de leur instruction; elles étu-

Digitized by Google

diaient pour mieux connaître Dieu, leurs devoirs, et pour être capables de communiquer plus tard à leurs élèves la vraie science en harmonie avec les lumières supérieures de la révélation. Le matin, Mlle Milleret donnait une leçon de latin, et le soir, M. Combalot venait faire un cours de religion. Miss Catherine O'Neill, sans habiter la maison, suivait ordinairement avec sa sœur Marianne les exercices de la petite communauté. Avant de quitter la rue Férou pour se rendre à Meudon, les Sœurs, donnons-leur ce nom, reçurent la visite de Mgr Affre, vicaire général de Mgr de Quélen et évêque nommé de Strasbourg, dont la sympathie fut immédiatement acquise à la nouvelle congrégation. Le futur martyr des barricades devait, dans un avenir prochain, sur le siège même de Paris, sauver l'œuvre de l'abbé Combalot par la paternelle bienveillance dont il lui donnait alors les prémices. Comme dans tout le récit des origines de l'Assomption, la main de Dieu est bien visible ici.

Sous la conduite intelligente et douce de la Mère Eugénie, Miss Catherine O'Neill triompha des dernières difficultés qui l'arrêtaient; sa nature fière et indépendante s'assouplit pour entrer dans la lumière de Dieu qui est toute charité, humilité et abnégation. Le témoignage qu'elle rend alors de sa supérieure est précieux à recueillir. « Dans cette intimité si grande que nous avions à la campagne, dit-elle, j'appris à mieux connaître notre Mère, et la connaissant davantage, je m'attachai étroitement à elle, je vis qu'elle possédait éminemment toutes les qualités qui conviennent à une fondatrice, et particulièrement la prudence et la stabilité. M. Combalot disait toujours qu'il n'y avait pas deux femmes comme Mlle Eugénie; au bout de peu de temps, je fus convaincue de la vérité de cette parole. » L'avenir allait mettre en plus grande lumière encore les dons que le ciel avait départis à cette jeune fille pour le gouvernement des âmes; mais dès le commencement, elle est l'appui, le conseil et la force de ses sœurs qui voient avec raison en elle le fondement et la pierre angulaire de leur chère Assomption. Elle écrit alors à M. Combalot :

Digitized by Google

« Plus j'ai à m'occuper de mes sœurs et à leur parler de perfection, mieux je comprends la nécessité de leur donner l'exemple en tout ce que je conseille. » La Mère Marie-Eugénie n'a jamais eu une autre idée de la charge de supérieure et nous pouvons bien dire aujourd'hui que si la Providence lui a donné la première place dans cette nouvelle famille, c'est que ses vertus, et particulièrement son humilité, la rendaient digne de commander. La fondation s'annonçait donc sous d'heureux auspices ; le véritable esprit chrétien, le désir de la perfection, le sacrifice et la seule ambition de faire connaître Notre-Seigneur en étaient l'âme ; Dieu ne pouvait manquer de lui donner accroissement et prospérité. « La Providence bénit visiblement nos saints projets, écrit l'abbé Combalot à Mlle de Commarque, dont l'arrivée était attendue avec impatience ; les études marchent, la ferveur aussi, et ce petit arbrisseau semble se couvrir de fleurs d'espérance. Le latin, les travaux sur la théologie mis à la portée des sœurs, l'oraison, l'office, le travail à l'aiguille remplissent leurs journées. Venez donc le plus tôt possible, ma chère fille, vous réunir à celles dont vous serez l'édification et avec qui vous poserez le fondement d'une œuvre appelée, je l'espère, à glorifier notre divine Mère. » Il ne se trompait pas, mais avant l'organisation définitive, bien des épreuves attendaient la jeune communauté ; c'était la marque divine de la souffrance, les Sœurs le comprenaient et n'en étaient aucunement surprises ni troublées. Ces jeunes personnes, destinées par la situation de leurs familles à occuper un rang distingué dans le monde, embrassèrent avec courage dès le début le renoncement extérieur et intérieur qu'exigent la pauvreté, la mortification et l'obéissance religieuses. A Meudon, elles vivaient, on pourrait dire, dans le dénuement le plus complet. Un lit avec paillasse, une chaise, une image pieuse et un bénitier composaient tout l'ameublement de chaque chambre ; jamais on ne pratiqua avec plus d'ardeur le détachement des choses créées que dans ce petit pavillon qui fut comme la deuxième station provisoire de la fondation nouvelle. Toutes les Sœurs étaient heu-

Digitized by Google

reuses de ne rien se réserver pour appartenir à Dieu seul; elles vivaient dans un atmosphère de piété et de foi, qui les remplissait de joie et leur faisait dire que sous la tente dressée en l'honneur de Notre-Dame elles avaient trouvé le lieu de leur repos et fixé à jamais leur demeure.

L'approche de l'hiver devait les ramener à Paris. Sur les conseils de Mgr Affre, dont la sympathie pour l'Assomption croissait de jour en jour, on loua une maison, rue de Vaugirard, afin d'y ménager un oratoire où la messe pût être dite tous les jours. Il serait difficile de traduire la joie, l'émotion des Sœurs, lorsque Notre-Seigneur vint prendre possession de la modeste chapelle préparée dans la pièce la plus spacieuse. Désormais le Maître lui-même, l'Epoux divin habiterait sous le même toit que celles qui avaient tout quitté pour le suivre; auprès du Tabernacle, à tout instant et dans toute circonstance, les âmes trouveraient consolation et lumière. La première messe fut célébrée le 9 novembre 1839; c'est de ce jour que l'on peut dater le commencement de la vie religieuse à l'Assomption. Les Sœurs, il est vrai, portaient encore l'habit séculier, mais pour ce qui dépendait d'elles, elles s'éloignaient le plus possible du monde et adoptèrent dès ce moment les noms nouveaux qu'elles ne devaient plus quitter et que l'institut conserve avec une pieuse vénération. « Nous sentions, raconte Mère Thérèse-Emmanuel, que c'était le commencement d'une grande œuvre. Dieu agissait tellement! C'était la source de notre vie religieuse. Nous étions pénétrées, notre Mère surtout, des grandes grâces que Dieu nous faisait dans ces premiers temps. On nous disait les bénédictions spéciales attachées au début des fondations, et nous l'éprouvions. Les choses surnaturelles semblaient nous toucher et nous être sensibles, nous avions les oreilles tout ouvertes pour écouter Dieu et nous le sentions présent au milieu de nous. La pauvreté réelle dans laquelle nous vivions nous établissait dans un haut détachement des choses créées, et l'obéissance que M. Combalot nous faisait pratiquer à tout instant et sans aucun ménagement brisait notre volonté. » Celle qui parlait ainsi

Digitized by Google

n'était pas la moins généreuse de la fervente communauté; ne vivant que pour Dieu, pour ses intérêts et sa gloire, elle s'appliquait avec ardeur à acquérir les vertus religieuses et à ravir par ses efforts « ce royaume que les violents seuls emportent. » A ce zèle communicatif de la Mère Thérèse-Emmanuel, la jeune supérieure unissait les exemples de mortification, de patience et de gravité qui imprimaient un caractère profondément religieux à l'œuvre naissante. Toutes d'ailleurs n'avaient d'autre ambition que de gagner les âmes à Notre-Seigneur et de servir la cause de la vérité et de la justice; aussi ne reculaient-elles devant aucun sacrifice, ni aucun travail, pour se rendre capables de remplir la tâche que Dieu leur réservait. C'était déjà la vie régulière avec ses heures de l'office canonial, avec la messe quotidienne, le silence, l'étude et les autres exercices qui se partagent la journée dans les couvents. M. Combalot donnait des leçons de latin, faisait lire les Pères de l'Eglise et commenter les psaumes. La Mère Eugénie enseignait à ses sœurs le *Traité de l'Incarnation* d'après saint Thomas, distribuant déjà cette solide doctrine qu'elle a voulu donner pour base à l'enseignement dans sa congrégation. Ainsi, croyons-nous, faisait sainte Paule, sous la direction de saint Jérôme, développant dans la communauté des vierges chrétiennes les leçons du grand docteur de Bethléem. Le rapprochement n'est pas arbitraire, car à Vaugirard comme auprès de la Crèche, c'étaient la même ardeur pour la science sacrée, le même désir de n'appartenir qu'à Dieu seul, et les mêmes sacrifices. Des jeunes filles, distinguées par le rang et les talents, avaient renoncé aux espérances de la terre pour suivre le Christ et lui dévouer toutes les forces vives de leur âme. La pauvreté, nous l'avons vu, était pratiquée avec une rigueur qui effrayait certaines visiteuses et dissipait les velléités mal fondées. On avait à peine le strict nécessaire dans cette maison, dont l'aspect froid et nu éloignait les natures moins avides de détachement. Les Sœurs souffraient avec courage et en silence. « Dans ce temps-là, dit Mère Thérèse-Emmanuel, il fallait savoir marcher sur son cœur et se taire. » Les

Digitized by Google

œuvres de Dieu ne s'établissent pas d'une autre manière; dans l'ordre surnaturel, l'abnégation est la loi universelle et la condition de tout succès.

Cependant Noël approchait. Afin de préparer les Sœurs aux grands mystères de la venue du Christ, l'abbé Combalot eut l'idée de leur donner le bréviaire romain, au lieu de l'office de la sainte Vierge, qu'elles avaient récité jusque-là. Il voulut les initier lui-même à la prière solennelle de l'Eglise, et leur expliquer les sublimes harmonies de ce chant de l'Epoux, qui redit sans cesse la grandeur de Dieu et l'immensité de ses bienfaits, qui demande secours et qui implore pardon, qui établit entre le ciel et la terre une communication perpétuelle de louanges, de bienfaits et de vie surnaturelle. Les Sœurs furent émerveillées des pages prophétiques que la liturgie de l'Avent offrait à leur méditation, et depuis lors, éprises de la beauté de la prière canoniale, elles n'ont jamais voulu abandonner le bréviaire romain, qui en est l'expression la plus complète et la plus authentique.

Les mystères de Noël et de la sainte Enfance de Notre-Seigneur semblaient convenir particulièrement aux débuts d'une congrégation. M. Combalot l'expliquait avec une piété naïve et en des termes toujours justes et élevés. « Le noviciat de l'Assomption doit se faire dans la crèche de Bethléem encore plus que sur le Calvaire. Sur le soir de la perfection religieuse, les déchirements, les couronnes d'épines, les désolations du jardin des Oliviers ne vous manqueront pas. Jésus a vécu trente ans à Bethléem ou à Nazareth; ces deux asiles sacrés doivent être pour mes filles les deux grandes stations de la vie religieuse. C'est là qu'elles chercheront les vertus modestes, petites, simples, cachées, du silence, de la pauvreté, de l'esprit d'oraison, et toujours elles y jouiront de la présence de Jésus, de Marie et de Joseph. Plus tard les grands combats, les rudes assauts; mais elles auront grandi, la trentième année de leur perfection sera venue. Maintenant c'est la période de l'enfance spirituelle, il faut y passer, y vivre longtemps. Oh! que le mystère de la sainte Enfance me plaît, que

Digitized by Google

j'aime à m'enfermer dans cette brillante caverne plus riche à mes yeux que tous les palais des rois! » Les détails qui nous ont été conservés sur la pauvreté de ces commencements ont un caractère particulier de grâce, d'abandon et de joie surnaturelle. Pour subvenir à leur entretien, les Sœurs n'avaient que leurs petites rentes de jeunes filles, ce qui était peu à cause des nombreuses nécessités auxquelles il fallait répondre; aussi prenaient-elles un soin minutieux des livres, des vêtements et des quelques meubles dont elles disposaient. C'était donc un apprentissage sérieux de la vie religieuse, qui n'existe point sans les privations qu'entraîne le renoncement aux habitudes séculières.

(*A suivre*).

Dom Paul RENAUDIN,
Bénédictin de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

Longtemps il fut défendu de le louer avec tranquillité d'esprit, avec ce sentiment de piété, sûr de lui même, qui résulte d'une conviction et d'une affection profondes. Pourquoi? parce qu'ainsi l'avait décrété une certaine opinion littéraire, qui a le talent de se faire passer pour l'Opinion, puissance souveraine, puissance capricieuse, souvent injuste et dont les arrêts, par bonheur, n'ont pas toujours force de loi chez les catholiques. On reconnaissait à Louis Veuillot un *certain talent*, mais les rites les plus usités, chez les dévots du Bon Ton, les obligeaient à accumuler immédiatement les restrictions et les sous-entendus. Aujourd'hui, l'Opinion, reine éphémère, doit se déclarer vaincue ou se taire, sous peine d'être légitimement et officiellement traitée de radoteuse. La gloire de Louis Veuillot grandit tous les jours : Jules Lemaitre le plaçait parmi les cinq ou six premiers écrivains du XIX^e^ siècle; Sarcey comparait sa correspondance à celle de Cicéron et de Madame de Sévigné! Messieurs les dispensateurs de la gloire littéraire ne s'en tiendront pas là. Que Dieu nous prête encore, à vous et à moi, quelque vingt ou trente ans de vie, et nous verrons l'unanimité absolue se faire autour de Louis Veuillot. On le proclamera le plus grand prosateur du XIX^e^ siècle.

Mais si la gloire de Louis Veuillot s'impose, même aux petits-fils ou aux fils de ses adversaires personnels, il ne s'ensuit pas que tout le monde ait le droit de le glorifier

Digitized by Google

librement. M. Eugène Veuillot, par exemple, paraîtra suspect à nombre de nos contemporains, moins encore parce qu'il est le frère de Louis, que parce qu'il a pris énergiquement position dans des luttes très vives qui durent encore. Cependant, il est le premier et principal témoin que nous ayons à entendre. Faut-il le récuser?

Je ne suis pas de ceux qui partagent toutes les idées de M. Eugène Veuillot; lui même le sait mieux que personne; mais je ne puis me défendre d'un vif sentiment de douleur, lorsque je vois que l'ardeur de la bataille nous empêche quelquefois de rendre justice aux vieux soldats de l'Eglise. En connaissez-vous un qui ait pris part à plus de combats, à côté du grand frère, en pleine lumière, ou seul, au contraire, dans les clartés naissantes de l'aurore léontreizième? Je m'adresse à tous ceux qui, en admirant Louis, jugent sévèrement, sinon la personne du moins le talent et la politique d'Eugène. « Voyons, il est admis entre catholiques, que chaque pontificat a une raison d'être définie, qui s'oppose, politiquement, à la raison d'être du pontificat antérieur. Certes, l'antithèse est éclatante entre Pie IX et Léon XIII, tous deux vicaires du Christ, tous deux également attachés à la doctrine intégrale de l'Eglise. Louis Veuillot exerça, sous le pontificat de Pie IX, les fonctions de ministre de la guerre intellectuelle. Il ne pouvait garder son rang, auprès de Léon XIII, qu'à la condition de changer sa méthode, presque toutes ses habitudes de stratégie et de tactique, en un mot de devenir un autre Louis Veuillot. Dieu l'a aimé en le rappelant à lui au soir de la grande bataille. Là où Louis eût trouvé difficilement l'emploi de ses incomparables facultés, Eugène a pu inaugurer une méthode de temporisation, que les circonstances rendaient nécessaire; il est demeuré toujours le soldat du pape. Nous allons, tout à l'heure, discuter les données biographiques qu'il nous apporte sur son grand frère. Mais laissez-moi tout d'abord m'incliner devant ce vieillard, qui, depuis plus d'un demi-siècle, soutient le poids d'un labeur acharné et d'une lutte incessante. L'a-t-on loué souvent, en

Digitized by Google

dehors des amis intimes de l'*Univers?* Oui, certes, et il connaît la joie intime et délicate que donnent les approbations compétentes. Mais, doyen des journalistes parisiens, il n'est pas même décoré.....

M. Eugène Veuillot a cependant la très agréable certitude d'obtenir une récompense littéraire, que ni le ministre de l'Instruction publique, ni même toutes les commissions réunies de l'Académie française ne sauraient offrir à leurs protégés. Ce grand nom de Louis Veuillot, sous lequel on prétend l'écraser, sera sa sauvegarde et sa gloire : *Præsidium et dulce decus.* Qui donc, parmi nos contemporains, peut se flatter qu'on parlera vraisemblablement de lui et en termes sympathiques, dans deux ou trois siècles d'ici? M. Eugène Veuillot, biographe de son frère, a le droit de se reposer ou de travailler dans cette pensée très consolante et très douce.....

Ce nouveau livre sur Louis, où il est évident qu'il a mis toute son âme, prêtera facilement à la critique; on y relève sans peine des redites, des longueurs, des négligences, des solutions de continuité surtout et des passages, d'ailleurs fort beaux, qui n'intéresseront, en aucune manière, la presque totalité des lecteurs. Mais, quelle mine précieuse de documents historiques, religieux, littéraires et politiques! Puis M. Eugène Veuillot, polémiste souple, fin et fort, a reçu du ciel un talent de narrateur exquis; il nous présente ici nombre de pages qui figureront bientôt, je l'espère, dans nos anthologies catholiques et peut-être dans les autres. L'important, pour le quart d'heure, est de dégager de ces récits quelque peu touffus, les faits qui peuvent le mieux nous aider à comprendre Louis Veuillot.

Avant toutes choses, il résulte, du travail de M. Eugène Veuillot, que son frère n'était pas seulement un convaincu, mais un apôtre. Quand un écrivain habile loue son héros en termes vagues, il peut, jusqu'à un certain point, donner le change à ses lecteurs. Mais ici, nous avons à lire cinq cent cinquante-deux pages — nullement déclamatoires — bourrées de faits précis, de dates et de noms propres. Toutes

Digitized by Google

ces pages crient la sincérité, la vigueur, la beauté et la hauteur des convictions de Louis. Elles laissent deviner un certain nombre de travers et quelques défauts, qui paraîtront peut-être graves aux timorés et aux hommes de salon. Mais, ou la noblesse d'âme est un vain mot, ou elle éclate ici avec une force incomparable. Comptez, si vous en avez le loisir, les hautes situations littéraires, politiques ou administratives que Louis Veuillot a repoussées, comme en se jouant. Avec un égal dédain il supporta l'injustice et la pauvreté et il trouva moyen de faire trois mois de prison, sans déclamer une seule fois. Non content de combattre le bon combat de la grande polémique, il aimait à prêcher dans l'intimité, ses amis libres-penseurs. Il réussit à en convertir un assez grand nombre. A quelque moment donc qu'on le surprenne, dans sa vie politique et dans sa vie privée, aux heures d'abattement ou aux heures de triomphe, partout et toujours, Louis Veuillot nous apparaît comme un chrétien sincère, sérieux, militant et pratiquant. Ne craignons pas d'écrire le mot qui offense les oreilles mondaines : il était dévot tout simplement, tout naturellement. A cette dévotion vraie et intégrale il doit le meilleur de son talent. Supposons qu'il ne se fût pas converti; il avait naturellement assez d'esprit pour devenir un des plus brillants virtuoses de la presse gouvernementale; mais il n'avait aucune chance de prendre rang parmi les grands maîtres. La profondeur de ses convictions religieuses, son amour profond de la papauté, la haine de l'hypocrisie et de la vulgarité libres-penseuses, ont décuplé toutes ses forces intellectuelles et morales. Il est devenu Louis Veuillot, c'est-à-dire le plus grand journaliste du XIX^e^ siècle, le siècle de la presse par excellence, et cela, non parce qu'il avait plus d'esprit que les autres, mais parce qu'il défendait une cause qu'il aimait, à laquelle il avait sacrifié fortune, ambition, jouissances mondaines.

Pourtant, une accusation assez grave a eu cours contre Louis Veuillot. Je ne dis pas seulement parmi ses adversaires, mais même parmi ses amis. On le disait orgueil-

Digitized by Google

leux, et de ce dire un écho nous parvient, par l'intermédiaire de M. Eugène Veuillot. A Solesmes, Louis Veuillot s'était permis de railler, en vers joliment tournés,

Le benoict Père Le Bannier
En qui tout don de sapience
Fait bien plus longue démourance
Que non pas l'eau dans un panier.

Le benoict Père, sans se fâcher, répondit dans la langue des dieux, un peu lourdement :

C'est là le bel oiseau (Louis Veuillot) reclus en notre cage,
Encor, voudrait-il s'envoler !
C'est qu'il se croit phénix, et fier de son plumage,
Au monde il ira l'étaler.

Il avait tout de même raison, le bon Père : Louis Veuillot se croyait phénix, mais pouvait-il et devait-il ne pas se croire phénix ? Autour de lui, les médiocres comme les habiles comprenaient que Louis Veuillot avait du talent, beaucoup de talent ; ni les uns ni les autres n'étaient à même de mesurer la portée de ce puissant esprit, déjà sûr de lui-même et impatient d'arriver au but. Louis Veuillot connaissait tous ses contemporains, même les plus illustres ; il avait fait le tour de leurs idées, il avait tâté leurs forces et il se disait, avec un sentiment de certitude absolue qui n'avait rien de commun avec l'orgueil : « Dieu aidant, je vaincrai tous ces adversaires, non par moi-même, mais par la force invincible que l'Eglise communique à ses défenseurs. » Malgré toute leur sapience, malgré toute leur affection admirative pour lui, ses amis ne comprenaient pas Louis Veuillot, au moins à l'époque de ses premières luttes.

Et, d'autre part, il avait infiniment plus de simplicité, de bonhomie, de modestie vraie, que la plupart des hommes de talent, ses adversaires, ou ses émules, à qui Dieu avait réparti des dons infiniment moins précieux.

Pour dissiper les dernières préventions qui pourraient subsister encore dans certains milieux, M. Eugène Veuillot

Digitized by Google

a trouvé une méthode excellente : il a raconté simplement sa vie en commun avec son frère et avec ses sœurs. Combien ces tableaux de famille sont beaux !

« Les santés étaient bonnes, les cœurs étaient unis ; mêmes convictions, mêmes passions. Nos sœurs, bien que très jeunes, et laissées au couvent, dans l'ignorance de la politique et des luttes religieuses, s'étaient vite rendu compte de l'œuvre du grand frère et l'avaient tout de suite aimée ardemment...

Si le contentement de l'esprit et du cœur abondait chez nous, il en était autrement des aises de la vie. Nous faisions maigre chère, et comme ameublement, nous n'avions que l'indispensable. Nos sœurs, vêtues très modestement, ressemblaient plus à de grandes pensionnaires devant rentrer au couvent qu'à des jeunes filles du monde. Levées à six heures du matin, elles entendaient une des premières messes de la paroisse. Les dimanches, nous allions ensemble à la grand'messe et au salut. De rares promenades, de plus rares visites et jamais de parties de plaisir : ni concerts, ni réunions. Le théâtre était proscrit à l'unanimité. De loin en loin, à l'occasion d'une fête ou de quelque bonne nouvelle de premier ordre, Louis décidait qu'on irait prendre une glace chez Blanche, le grand glacier du faubourg Saint-Germain. Quel extra et qu'il mettait Annette et Elise en joie ! Mon frère invitait de temps à autre un ami à déjeuner, et l'invité, le repas pris, devait s'en aller édifié ou mécontent de notre sobriété. Ce fut ainsi toute l'année du début, pour le moins. Plus tard mon frère qui était hospitalier, fit mieux les choses. Si jamais il ne chercha le luxe, il aimait la largeur... Tout nous plaisait chez nous, tant notre accord était complet et parfait. Nous aimions même notre cuisine, bien que notre bonne à tout faire la fît fort mal. Nous trouvions charmante la vieille maison où nous occupions un appartement de huit cents francs, très peu meublé. Vraiment, elle avait un aimable cachet, cette maison de village située à Paris. »

Pour comprendre la vérité d'un tel récit, il n'est point

Digitized by Google

nécessaire que les yeux aient vu, ni que les mains aient touché ce qui nous est dit par l'auteur. Cette simplicité, ce naturel, tous ces détails d'un si gracieux réalisme, constituent, par eux-mêmes, des preuves. Me permettra-t-on de faire observer ici que j'ai pu pénétrer, assez longtemps après la mort du grand écrivain, dans son intérieur tout plein encore de ses souvenirs ? M. Eugène Veuillot est bien un narrateur exact, je puis le certifier, au moins pour ce qui se rapporte aux dernières années. Car vous pensez bien que je n'ai pas vu les pensionnaires timides dont on nous parlait tout à l'heure. Tandis que Mlle Elise Veuillot m'introduisait dans le cabinet de travail où le grand frère a composé ses derniers écrits, tandis qu'elle me recevait à sa table, elle me parlait avec bonté, mais aussi avec autorité, comme une mère qui a l'habitude de se faire obéir. Oh ! les jolis récits qu'on entendait dans ce petit salon de la rue de Varennes ! Il faut bien le dire, tout ce qui touchait à la politique proprement dite me laissait très froid, mais comme Mlle Veuillot était agréable à entendre, quand elle parlait du concile du Vatican, de Pie IX, de Léon XIII, de Mgr Parisis, de Mgr Pie, de Mgr Freppel et du cardinal Lavigerie !

L'élévation de sentiments, la force des convictions, la probité poussée jusqu'à la délicatesse exquise, font aimer la personnalité d'un écrivain ; elles ne le dispensent pas d'acquérir ces qualités littéraires, par lesquelles il s'impose au grand public et à ses confrères. Quelle est la genèse intellectuelle du grand talent, du prodigieux talent de Louis Veuillot ? Dans une polémique malheureuse, M. Jules Lemaître s'est laissé aller à émettre, sur ce sujet intéressant et important, des opinions... extraordinaires. Il voulait prouver qu'on peut devenir grand écrivain, sans le secours que donnent les fortes études et, à l'appui de sa thèse, il a cité deux exemples : Georges Sand et Louis Veuillot ! Nous n'avons que faire ici de Georges Sand, mais l'exemple de Louis Veuillot prouve exactement le contraire de ce que suppose M. Jules Lemaître. Il est bien vrai qu'officielle-

Digitized by Google

ment Louis Veuillot a suivi les cours de la mutuelle, il est vrai encore qu'il est passé, directement, de la mutuelle dans une étude d'avoué. S'ensuit-il qu'il n'ait pas fait de fortes études ? Ah ! que non pas. M. Eugène Veuillot nous fournit, sur la formation intellectuelle de son frère, des documents abondants et topiques. Je regrette seulement que, par respect pour l'ordre chronologique, il les ait disséminés dans plusieurs chapitres, au lieu de les grouper en quelques pages. Louis Veuillot a commencé ses études classiques sur le tard, mais il les a poussées bien plus loin que ne le font communément les plus brillants d'entre les normaliens. Au lieu que ceux-ci, après avoir étudié archéologiquement et grammaticalement les grands maîtres, s'ennuient dans leur austère société, puis se jettent à corps perdu dans la littérature la plus légère et la plus contemporaine, Louis Veuillot, improvisé journaliste, critique d'art et critique dramatique, prend en dégoût les productions éphémères des gens de lettres et se passionne de plus en plus pour les vrais classiques. Il a appris le latin, puis il a étudié à fond La Bruyère, Rabelais, Racine, Molière, Bourdaloue, Bossuet, Joseph de Maistre ; il connut certains Pères de l'Eglise, quelques théologiens et quelques liturgistes. Par ses relations avec M. Guizot et le maréchal Bugeaud, il fut initié aux affaires d'Etat. Dans la suite, il discuta, revêtu d'une autorité mal définie, mais réelle, les affaires les plus délicates de l'Eglise. Quant aux jeux littéraires et aux exercices de versification auxquels il se livrait dans sa jeunesse, ils sont effrayants par leur nombre et leur variété. On ne peut même pas dire que Louis Veuillot ait été privé des avantages que procure l'enseignement supérieur, puisqu'il a suivi très attentivement les cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain. Et ses longues flâneries au Louvre, coupées de voyages en Italie, faut-il les regarder comme de pures distractions ? Ce serait une erreur bien grossière. Elles ont élargi les horizons de l'écrivain, elles ont affiné son goût, elles lui ont donné ce sens des justes proportions et du rythme, qui se manifeste à chaque ligne

Digitized by Google

de ses écrits. Non seulement je ne vois pas que rien ait manqué à la formation de Louis Veuillot, mais, si on le compare, sous ce rapport, aux plus brillants Benjamins de la haute Université, la supériorité lui appartient incontestablement. Voyons, en dehors de la littérature dramatique, qu'avait lu de sérieux, de noble et d'élevé, l'excellent oncle Francisque Sarcey? Taine lui-même, qu'on appelait avec raison une bibliothèque vivante, Taine doit nous inspirer quelque méfiance. Il avait lu plus que Louis Veuillot, je crois, il ne savait certainement pas aussi bien lire. Qu'on ne laisse donc pas s'accréditer, parmi nous et au dehors, la légende de la mutuelle ! Louis Veuillot, désigné par un décret spécial de la Providence pour devenir le plus grand journaliste du XIX^e^ siècle, était merveilleusement doué. Mais chacun peut se rendre compte comment il a fait fructifier les dons de Dieu. Il a travaillé, selon la méthode ordinaire qu'ont suivie tous ou presque tous les hommes intelligents désireux d'écrire conformément au génie de leur langue. Loin de prouver contre les études classiques, son exemple peut et doit être invoqué en leur faveur. Louis Veuillot a fait d'excellentes études.

Mais comment et pourquoi cet art d'écrire si puissant et si beau, Louis Veuillot l'a-t-il consacré tout entier au journalisme? Je dis tout entier car même ses plus beaux livres ne sont que des recueils d'articles. Le journalisme a mauvaise réputation et j'imagine difficilement M. Brunetière élevant l'article de journal à la dignité de genre littéraire, puis le plaçant à côté de la fable, de l'oraison funèbre ou de la tragédie classique. Cependant il est bien vrai que le journalisme a droit de cité dans la République des lettres françaises, que dis-je ? il a de magnifiques quartiers de noblesse. Est-ce que les auteurs de la satire Ménippée ne ressemblent pas à un comité de rédaction? Pascal n'a-t-il pas fait ses preuves comme publiciste? Je ne parle pas de Voltaire qui, de l'aveu de tous, représente, à lui seul, la presse du dix-huitième siècle. Mais Bossuet, ce Bossuet qu'on croit toujours solennel et périodique, et que quelques

Digitized by Google

uns s'obstinent à dire dépourvu d'esprit, oui, Bossuet n'était peut-être qu'un journaliste. Il a fait principalement des œuvres de circonstance, et quand on parcourt la table de ses œuvres on est tout étonné des titres qui s'offrent aux yeux : *Relations*, *avertissements*, *lettres*, *réponses*, *discours préliminaires*, etc. Le ton général de ces écrits n'est pas celui que pensent ceux de ses lecteurs qui s'en tiennent aux *Oraisons funèbres*. Il dira, par exemple, de Jurieu : « N'a-t-il pas été un grand prophète, d'avoir promis un heureux succès à un prince qui remuait de si grands ressorts ? Car, après tout, qu'avait-il à craindre en hasardant cette prédiction ? ou quel mal lui arrive-t-il pour avoir si mal deviné dans toutes les autres ? Le prince qu'il voulait flatter avait bien, parmi ses papiers, de meilleures prophéties que celles du ministre Jurieu. Mais qui ne connaît l'usage que les hommes de ce caractère savent faire des prédictions, et combien cependant, ils méprisent dans leur cœur, et les dupes qui les croient, et les fanatiques qui les rêvent, et les séducteurs qui les inventent? Mais que M. Jurieu dogmatise et qu'il prophétise tant qu'il lui plaira. Je lui laisserai réfuter ses prophéties au temps, et sa doctrine à lui-même ».

Les grands saints, comme saint Augustin, saint Bernard, saint Jérôme, saint Athanase, ont employé souvent de ces arguments à la fois généraux et personnels contre les hérétiques, leurs adversaires. La polémique, et la polémique plutôt vive, est donc à la fois dans les traditions catholiques et dans les traditions françaises. Que si la brochure de jadis est devenue l'article d'aujourd'hui, cela tient au développement de l'imprimerie, aux chemins de fer, et au télégraphe. Il nous faut ce que M. Brunetière appelle le plat du jour. Cette nourriture quotidienne, préparée à la hâte et dans laquelle entrent toutes sortes d'ingrédients, n'est-elle pas nécessairement de qualité inférieure, comme l'affirme le même M. Brunetière? L'exemple de Louis Veuillot et de quelques autres, prouve que dans les luttes quotidiennes on peut maintenir la discussion à un certain

Digitized by Google

niveau. Et d'autre part, qui ne voit qu'aucune institution ne peut subsister sans cet instrument puissant d'attaque et de défense, qui s'appelle la presse? Le discrédit mérité qu'ont jeté, sur ce nom de journaliste, l'immoralité des uns et l'incapacité des autres, ne doit donc pas nous induire en erreur. Les catholiques ne sauraient se passer d'une presse quotidienne adaptée à la fois aux habitudes d'esprit contemporaines et aux traditions hiérarchiques et graves de l'Eglise.

Il n'est même pas sûr que la presse quotidienne bien dirigée rabaisse les esprits, autant qu'on veut bien le dire. Hélas, oui, la plupart des journalistes semblent avoir pris à tâche d'abêtir et de corrompre leurs lecteurs. Que d'infâmies idiotes publient tous les jours, les feuilles tapageuses dont les noms retentissent dans toutes les réunions publiques! Cependant, quelques journalistes se respectent. Puis à côté de la presse quotidienne, se trouve la presse périodique, comme on voit dans nos ports, à côté des petits torpilleurs, les énormes cuirassés. Un homme qui lit quelques revues sérieuses et qui ne cesse pas d'étudier les grands maîtres, peut supporter sans trop d'inconvénients l'action débilitante de l'encombrante et inévitable presse quotidienne.

Enfin n'oublions pas qu'on juge très mal, d'ordinaire, la valeur proportionnelle des œuvres contemporaines. D'innombrables tragédies absorbaient, au XVII^e^ siècle, l'attention publique : nous n'en connaissons pas seulement les titres, et il nous semble que toute l'histoire du genre dramatique se réduit à quelques chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille. De même, on ne soupçonnera même pas, dans deux cents ans d'ici, l'existence des journaux dont les noms fatiguent aujourd'hui nos yeux et nos oreilles : mais les critiques discuteront longuement les articles de Louis Veuillot.

Donc, *sursum corda!* Sans faire attention à ces choses innommables, qu'on appelle les produits de la presse contemporaine, considérons avec une sérénité absolue, l'idéal réalisé du journaliste catholique.

Digitized by Google

Pour faire un bon journaliste, il faut avoir d'abord une vocation très prononcée ; il faut avoir le tempérament militant et des aptitudes à devenir improvisateur. Il n'est point nécessaire de prouver que Louis Veuillot aimait la bataille ; on le sait trop bien. Mais ce qu'on sait moins, c'est la haute idée qu'il se faisait du genre de combat qui avait ses préférences. « Mon cher ami, écrivait-il d'Algérie à l'un de ses confidents, mon cher ami, je ne hais point le soldat, mais le sabre et le canon me font pitié comme deux pauvres machines ; nous sommes habitués à nous servir d'armes plus terribles et à voir bien d'autres destructions : la mitraille est fade. Quand je lis mon cher *Univers*, j'enrage de n'être point en France pour dégaîner contre M. Villemain, contre l'empereur de Russie, contre les journalistes, contre les feuilletonistes, contre les vaudevillistes. Voilà de la guerre : se battre contre les idées ».

Vous croyez peut-être que Louis Veuillot plaisante en parlant de la sorte ; en toute naïveté j'ose dire qu'il nous révèle sa pensée vraie et profonde. Raisonnons, ou du moins essayons de raisonner. Voici en présence deux héros d'Homère ; ils se menacent, s'injurient longuement, ils dépensent beaucoup de forces et se donnent de grands coups. Résultat : un des deux héros est mis hors de combat ou simplement blessé. Représentons-nous, maintenant un de Molkte, préparant ses formidables guerres ; froid, taciturne, impassible, il compulse des documents, il médite et il écrit, plutôt semblable à un homme de cabinet qu'à un vrai soldat ; il ferait pitié à un cavalier arabe ou à un sergent-major. Et allons plus loin maintenant. Certes, ce de Molkte est un grand destructeur d'hommes et d'institutions, mais il faut bien reconnaître que ses destructions et les modifications qu'elles ont provoquées paraissent mesquines en comparaison des destructions accomplies par un Voltaire ou un Luther. Veuillot brûlait de dégaîner contre les feuilletonistes, les vaudevillistes et les journalistes. Des événements récents ont prouvé qu'il voyait les choses sous leur véritable jour. Que peuvent les généraux les plus

Digitized by Google

vaillants, les plus intelligents et les plus sympathiques, même avec leur état-major, leur artillerie, leur infanterie et leur cavalerie, contre une poignée de journalistes?

Veuillot était né pour la grande, la vraie, l'émouvante bataille. Il était né non pas improvisateur, mais doué de toutes les qualités qui pouvaient lui permettre de le devenir promptement. Don précieux et rare. On peut être un écrivain de génie, et tâtonner longtemps avant de trouver la forme définitive d'une pensée. Tel, Virgile qui, disait-il lui-même, léchait ses vers comme l'ourse lèche ses petits oursons. Le journaliste n'a pas le loisir de polir ses phrases. Il faut que les vibrations de son âme passent tout entières dans des pages composées à la hâte, et cependant assez correctes pour affronter la grande publicité. J'ignore la façon dont Louis Veuillot composait ses articles et le temps qu'il leur consacrait d'ordinaire. Mais quelques-unes de ses lettres, écrites évidemment dans un abandon absolu, semblent prouver que sa pensée se présentait toujours, sinon sans peine, du moins très rapidement, sous une forme littéraire. Cela suppose sans doute une grande promptitude d'esprit, mais aussi un travail acharné. Que de papier a dû noircir le grand écrivain avant d'en arriver à parler cette belle langue, simple, robuste, très française, et très savoureuse, qui est la langue de Louis Veuillot!

Il est vrai qu'un très grand nombre de journalistes contemporains possèdent à un degré supérieur et le goût de la lutte et l'art d'improviser les articles; mais pour la plupart, ils manquent ou de conviction ou d'idées, souvent de l'une et l'autre chose à la fois. Rochefort, par exemple, a beaucoup d'esprit, et il trouve probablement sans effort, le calembour quotidien qui doit faire sensation dans sa bonne ville de Paris, mais quelle pauvreté d'idées et quelle bassesse de sentiments! Outre que l'esprit de Louis Veuillot, est de meilleur aloi, il se complète par une instruction solide et un ensemble de qualités morales, qui, pour avoir été longtemps méconnu, n'en est pas moins merveilleux. Ce journaliste moqueur traite aussi bien les grands sujets que

Digitized by Google

Joseph de Maistre, et c'est par là que Louis Veuillot est le journaliste par excellence. Il réunit en lui Joseph de Maistre et Rochefort, sans les excès de rhétorique du premier et sans les turlupinades du second. Qu'il ait commis quelques calembours, c'est vrai, mais ces calembours ne sont que des amusements et, pour la plupart, ils produisent un effet prodigieux. Nous en connaissons de bien jolis.

L'œuvre de ce journaliste si bien armé pour les luttes de de la vie moderne a été immense et belle. Sans doute Louis Veuillot a été vilipendé et calomnié autant qu'homme de France; de ces calomnies il reste encore quelque chose dans certains milieux libres-penseurs, et même, ô douleur! dans certaines régions catholiques. L'année dernière j'ai lu, dans une revue catholique d'Amérique, des attaques dirigées contre Louis Veuillot... absolument inqualifiables. J'ai écrit à l'auteur avec une douceur respectueuse, pour lui dire : « Prenez garde, à l'heure actuelle en France, les critiques les plus distingués s'accordent à déclarer que Louis Veuillot est, à la fois, un maître écrivain et un homme estimable autant que sympathique. Vos informations sont insuffisantes; me permettez-vous de fournir des preuves et des documents irréfutables? » L'auteur qui, visiblement, ne connaît pas, mais pas du tout, l'histoire littéraire de ces dernières années, me répondit par une fin de non recevoir, majestueuse.

Eh bien, il est à plaindre, le catholique qui ne connaît pas la beauté et la grandeur de l'œuvre de Veuillot. Qu'ils le sachent ou non, M. Brunetière et ses nombreux disciples, M. Jules Lemaître et M. Faguet, lui doivent leurs meilleures inspirations. Si le XIX^e^ siècle à son déclin commence à prendre en dégoût la libre-pensée, nous le devons en grande partie à Louis Veuillot. Le grand écrivain a vu d'une vue très nette, tout ce qui se cachait de grossièreté, de sottise, de bassesse et de bestialité, sous les phrases prétentieuses de nos grands écrivains. Les clairs de lune, les paysages, la grosse moyen-âgerie, la phraséologie métaphysique importée d'outre-Rhin, les hymnes en l'honneur

Digitized by Google

de la science et du progrès, ont provoqué à la fois sa colère et son rire. Il a fait toucher du doigt toute la laideur religieuse et morale du XIX^e^ siècle, et depuis, les esprits droits commencent à se dire, tout haut ou tout bas : *Ergo erravimus*. Car, pendant que le nom de Louis Veuillot servait toujours d'épouvantail, ses idées faisaient leur chemin. Elles ne triomphent pas encore aujourd'hui, mais elles continuent à progresser : MM. Lemaître, Brunetière, Coppée et de Vogué, en luttant avec une ardeur louable, et, je crois, mal dirigée, en faveur de nos traditions nationales obéissent, sans doute, à l'instinct catholique de notre race, mais aussi à la force secrète des idées mises en mouvement par Louis Veuillot. Ah ! si Louis Veuillot vivait encore ! Comme en les encourageant, il saurait leur montrer leurs grosses erreurs de tactique ! Il leur dirait dans sa belle langue à lui, qui n'était pas un pastiche et que personne, hélas! ne sait parler maintenant, non, pas même M. Brunetière : « Mes amis, je vous félicite. Vous regardez en face les Havin, Havet et tous les Navets, mes adversaires d'autrefois, vous combattez le bon combat, mais permettez-moi de vous dire que vous vous perdez un peu dans les broussailles, et que vous dépensez non pas en pure perte, mais un peu au hasard, votre courage et vos forces. Il est bon de traiter les petits côtés de la question; il serait plus simple et plus pratique, et plus noble d'aborder franchement la question. Vos adversaires y voient plus clair; ils vous appellent cléricaux honteux, et ils ont raison contre vous. Mes amis, vous êtes catholiques, mais par suite de je ne sais quelle erreur vous n'osez pas le reconnaître franchement (1), et vous vous empêtrez dans vos habiletés. Tout cela parce que vous craignez d'arborer la folie de la croix. Saint Paul était devenu — nous disons en style noble — insensé ; il faudrait peut-être dire

(1) Ceci ne vise pas M. Coppée et encore ! Il est pratiquant, mais il ne lutte pas sur le terrain religieux proprement dit, et je le regrette un peu.

Digitized by Google

— sot et inintelligent — pour l'amour de Jésus-Christ. Vous savez les épithètes qui vous attendent, si vous consentez à prendre de l'eau bénite et à vous mettre souvent à genoux pour prier et vous confesser. Il faut faire le pas. »

Ainsi parlerait Louis Veuillot. Je n'ignore pas combien est défectueuse ma traduction en patois contemporain, mais la pensée générale que j'ai essayé d'exprimer, est authentique.

Telle est la force intrinsèque de la vérité. Louis Veuillot mourut sans être même académicien, mais ses œuvres qui, je crois, n'atteignirent pas un très grand nombre d'éditions, exercèrent et exercent encore une grande influence. Les plus illustres de ses contemporains, comme Victor Hugo, Renan, Sainte-Beuve, reçurent en pleine poitrine de ces mots terribles et justes qui demeurent. Lorsqu'il les lançait, Veuillot obéissait-il à quelque sentiment bas, de haine ou de vengeance? Non, il visait et atteignait réellement des idées, des principes, des écoles, le paganisme des sentiments, tout ce qui était antichrétien et antisocial.

En même temps qu'il détruisait le mal, il reconstituait le bien. Il a glorifié ou défendu — on sait avec quel succès — les vœux monastiques, le mariage chrétien, la dévotion des bonnes gens, le principe d'autorité, la dignité de l'Eglise, la politique nationale de la France, etc., etc.

Bien des hommes de bonne volonté, en ce moment, se mettent l'imagination à la torture pour inventer de nouveaux moyens de servir l'Eglise. S'ils se donnaient la peine auparavant de lire ou de relire Louis Veuillot, ils s'éviteraient souvent des tourments inutiles...

Tout en racontant la vie de son frère, M. Eugène Veuillot retrace à grands traits les luttes auxquelles il prit part, et en particulier la lutte pour la liberté de l'enseignement. Il a voulu et avec raison, montrer tout ce que l'enseignement libre doit à son grand frère. On discutera sans doute sa manière de voir, mais le résultat de la discussion n'a pas peut-être toute l'importance qu'on imagine. Dans quelle

Digitized by Google

mesure convient-il d'attribuer la victoire à Mgr Dupanloup, à M. de Falloux, à Montalembert, à Mgr Parisis, et à bien d'autres, il n'est peut-être pas absolument nécessaire de le savoir avec précision. La grande gloire de Louis Veuillot n'est pas là du reste. Elle consiste principalement dans ce fait qu'il a renouvelé l'alliance du catholicisme avec l'intelligence française, avec l'esprit français, païen et antichrétien depuis Voltaire, avec la langue française.

Cependant, j'avoue que je trouve particulièrement intéressante et instructive la correspondance de Montalembert et de Louis Veuillot.

Montalembert, dont les discours politiques ne laissent pas d'être ennuyeux, nous apparaît ici, vif, un peu hautain, sévère pour son parti et pour les évêques, mais combien ardent, généreux, noble, grand et sympathique ! Quant à Louis Veuillot, il se surpasse lui-même, et en lisant ces admirables, ces incomparables lettres, on ne s'étonne pas que Sarcey l'ait comparé tout simplement à Cicéron, à M^me^ de Sévigné et à Voltaire.

« J'ai été ravi, écrit-il à Montalembert, j'ai été ravi de votre saint Anselme... Cette voie que vous avez ouverte par *Sainte Elisabeth* et que vous allez tant élargir sera une route de salut pour plusieurs. Les saints politiques sont envoyés dans ce but : les faire revivre est retrouver en partie les résultats de leur première existence. La vie de saint Bernard sera la prédication d'une nouvelle croisade. Puissions-nous y combattre et y mourir ! Ne souhaitons pas de vaincre autrement que n'ont vaincu nos adversaires. Nos triomphes sont sur la croix et dans la tombe.

« Adieu, conservez-moi votre amitié. Elle m'est plus chère que je ne puis le dire : c'est mon grand orgueil d'être un de vos soldats. »

Montalembert lui répond : « Mon bon ami, c'est à vous sans doute que je dois cette réplique au *Journal des Débats*... Il me semble que je ne vaux jamais autant que lorsque je suis défendu par vous. Cela me donne des accès d'amour-propre qui seraient inquiétants pour le salut de

Digitized by Google

mon âme, si l'on n'était sans cesse ramené à une salutaire humilité, dans la lutte où nous sommes engagés, par le spectacle du chemin que nous avons à faire et de la déplorable armée qu'il nous faut exciter et conduire... Adieu, mon très cher ami, je ne veux pas que vous me répondiez : gardez vos yeux, seulement, pour Dieu et la liberté. Mais quand Taconet aura un moment de loisir, priez-le de m'écrire un mot et de me donner des nouvelles de l'*Univers* et de vous. Tout à vous de cœur. »

Comment se rompit cette noble et glorieuse amitié ? il n'est peut-être pas absolument nécessaire de le dire aujourd'hui. Faudra-t-il s'y résigner plus tard ? J'espère bien que non. Les malentendus entre catholiques ont toujours quelque chose de douloureux, tandis qu'il y a tant de plaisir à rappeler leurs victoires ou simplement leurs luttes contre l'ennemi commun !...

C'est pourquoi, nous reparlerons de Louis Veuillot.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

UN ÉMULE DE PETAU

THOMASSIN [1]

On ne peut retracer la vie et les œuvres de Petau sans évoquer le souvenir de Thomassin. A vrai dire, c'est surtout par les *Dogmes théologiques* que le premier a conquis les suffrages de la postérité, tandis que la gloire du second repose sur l'*Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise touchant les bénéfices et les bénéficiers;* mais cette diversité de succès, très peu réelle d'ailleurs, à cause de l'étroite connexité des deux branches scientifiques où elle s'est produite, ne peut faire oublier les analogies de carrière, de travail, de méthode et même de talent qui les rapprochent d'une manière si intime. A l'instar du P. Petau, le P. Thomassin enseigna pendant longtemps et avec éclat la théologie positive; comme lui, il écrivit sur les *Dogmes théologiques*, et cela sans encourir le reproche de plagiat, malgré

(1) Cf. : 1° L'édition de ses deux grands ouvrages : a) *Dogmata theologica, opera et studio Ecalle*, Parisiis, apud Vivès, 1864; b) *Vetus et Nova Ecclesiæ disciplina circa beneficia et beneficiarios, opera Cæsaris Mariæ Sguanin*, Neapoli, 1769; — 2° Bougerel, *Vie de Thomassin;* — 3° Du Pin, *Bibliothèque des auteurs écclésiastiques*; 4° Achard, *Dictionnaire historique de la Provence:* — 5° Hurter, *Nomenclator litterarius theologiæ cath. Æniponte*, 1874, t. II, p. 381; — 6° Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, Paris, Firmin-Didot, 1866; — 7° Feller, *Biographie universelle* (peu sûr).

Digitized by Google

la postériorité de son travail, l'identité d'objet et la communauté d'inspiration. Il explora, de même, mais d'une façon plus méthodique, les institutions et les lois anciennes de l'Eglise. Il fut, également, l'oracle de ses contemporains. Enfin — dernier trait de ressemblance, — il refusa les dignités qui venaient le chercher dans sa retraite, afin de pousser jusqu'au bout son œuvre d'écrivain qui devait être aussi utile et aussi féconde que celle de Petau. S'il n'apparaît pas, avec la gloire qui s'attache au titre de fondateur d'école, c'est qu'il vint au monde à l'heure où son heureux rival était déjà dans la pleine possession du talent.

*
* *

Il naquit le 28 août 1619, dans la ville d'Aix, où son père remplissait les fonctions d'avocat général auprès du parlement. Sa famille était originaire de la Bourgogne; mais implantée depuis longtemps dans le sol de la Provence, elle y jouissait d'une haute considération, tant par sa probité, maintes fois éprouvée, que par ses glorieuses traditions. Elle avait fourni vingt-cinq conseillers ou présidents au Parlement de la ville et plusieurs sujets distingués à l'Eglise. Au sein de cette atmosphère de vertu et de dignité, l'enfant, qui reçut au baptême le nom de Louis et qui devait un jour l'illustrer, à lui seul, plus que tous ses membres réunis, puisa les premiers éléments d'une solide culture intellectuelle et morale. Il les développa d'abord au collège de Marseille, puis dans la Congrégation de l'Oratoire qui le reçut à quatorze ans. C'est en même temps qu'une vérité philosophique un fait d'expérience: les bonnes études classiques préparent merveilleusement l'esprit aux graves spéculations de la pensée : *Quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur.* Thomassin l'éprouva à son profit. Elève brillant en littérature, il fut un philosophe et un théologien justement remarqué dans les scolasticats de sa Compagnie. Aussi le chargea-t-elle, tout jeune encore, de professer les belles-lettres dans différentes maisons, puis la philosophie à Pézenas et à Saumur pendant six

Digitized by Google

ans. De là il passa, en 1654, au séminaire de Saint-Magloire à Paris, pour y occuper la première chaire de l'Oratoire. Il avait trente-cinq ans. Il y enseigna, jusqu'en 1666, la théologie positive, faisant, par surcroît, des conférences libres, devant un nombreux public, sur la discipline et l'histoire ecclésiastiques. Dans ces nobles fonctions, subit-il l'influence du milieu ou faut-il croire qu'il n'avait encore étudié saint Augustin que dans des commentaires infidèles? Toujours est-il qu'il parut tout d'abord favorable aux opinions jansénistes.

Mais ce ne fut chez lui qu'une défaillance passagère : « Non moins recommandable par sa candeur et sa piété que par son savoir, dit l'abbé Bérault, dès qu'il eut reconnu, par la lecture des œuvres mêmes de saint Augustin, combien Jansénius imposait à ce saint docteur, ainsi qu'à l'Eglise qui en avait confirmé la doctrine sur la grâce, nul respect humain ne put l'empêcher d'en faire une confession pour le moins aussi éclatante que l'avaient été les préventions de sa jeunesse. Il alla trouver chacun de ceux qu'il craignait d'avoir engagés dans ses premières opinions et leur protesta qu'il en était parfaitement revenu comme d'autant d'erreurs essentiellement contraires à la foi. » En tous cas ce ne fut pas, comme pense le docteur Hoefer, pour avoir tenté une conciliation entre les doctrines de Port-Royal et celles de Molina que ses *Dissertationes in concilia generalia et particularia* (1) excitèrent contre lui et contre sa société la colère du parlement et de l'archevêque de Paris. La vérité est que cet ouvrage, plein d'érudition et fidèle reflet des conciles, ne faisait pas le compte des Gallicans. Le supérieur général de l'Oratoire en supprima trente-six pages de sa propre main; mais cet acte de faiblesse n'imposa pas silence à la critique. Thomassin eut alors la fâcheuse condescendance de reprendre tout son travail et de le corriger, conformément aux observations qui lui étaient présentées. Non plus que sa gloire, son livre n'y a rien gagné devant le tribunal de la postérité.

(1) Paris, 1667.

Digitized by Google

Nous préférons ses *Remarques sur les conciles avec des tables très amples et des notes marginales* qu'il a laissées dans ses papiers. Elles sont fort instructives et d'une doctrine irréprochable. J'appliquerais volontiers les mêmes notes aux *Mémoires de la Grâce*, s'il ne fallait dire plus. Ils offrent un intérêt tout particulier pour le théologien à cause de l'essai de conciliation que l'on y trouve entre saint Thomas et Molina. L'auteur voudrait marcher en compagnie de ces deux hommes, pour élucider le problème du concours divin et de la liberté humaine; il est clair cependant qu'il penche vers Molina. S'il se prononce pour la grâce efficace, il repousse la prédétermination physique. Il fait consister la force inéluctable de cette grâce, dans la multitude, la variété, l'harmonie et le commun effort des secours intérieurs et extérieurs. Pris séparément, ces éléments peuvent demeurer stériles et le demeurent quelquefois en effet, par le jeu de la volonté individuelle; mais, quand ils agissent ensemble, leur action continue, pressante, symétrique, finit par vaincre les résistances les plus obstinées (1). Cette théorie offre plus d'un point d'attaque; notamment, elle laisse subsister tous les inconvénients des systèmes thomiste et moliniste. Si donc je l'ai signalée, c'est à cause de son caractère original et de ses dehors spécieux. En toute hypothèse, elle ne choque pas l'orthodoxie. Comment comprendre aujourd'hui qu'elle ait attiré sur l'auteur les foudres du Roi-Soleil? Que pouvait bien avoir à faire Louis XIV dans ce domaine? Vraisemblablement on lui donna à entendre que son nom n'y était pas prononcé

(1) *Ita tandem patuit mihi invictissimam gratiæ efficaciam, qua gratis a Deo prædestinati ad gloriam propelluntur, non in alio magis sitam esse quam in illa inspiratione divinæ charitatis, timoris, spei, pudoris, consimiliumque aliorum affectuum, simul autem in congruitate et contemperatione rerum, locorum, temporum, prosperorum et adversorum, blanditiarum et minarum, in ea, inquam, collectione, consonantia, conspiratione tot auxiliorum, quorum etsi singula frustra bilia sint et persepe frustrentur, unde tot lapsus etiam electorum, ipsa tamen multitudo, inculcatio, conspiratio frangat tandem quantamcumque voluntatis creator contumaciam.* » Cf. *Opera*, édition Vivès, *Préface*.

Digitized by Google

tandis que l'autorité pontificale y paraissait en bon rang. Il en fut offensé et les *Mémoires* ne purent franchir les fourches caudines de la censure royale. Le chancelier Séguier les condamna à rester en portefeuille. Ils parurent cependant dans le cours de l'année 1668, en trois volumes in-octavo, mais ce fut à Louvain et sans la participation de l'auteur qui n'aimait pas les lettres de cachet. Quelques temps après, l'archevêque de Paris, Mgr de Harlay, en ayant fait l'éloge, on s'enhardit jusqu'à les rappeler de l'exil; mais pour échapper aux regards des lecteurs indiscrets, l'édition qu'on fit à Paris, en 1682, s'abritait sous le format in-quarto. En dehors des vrais savants, qui sont d'ordinaire gens sérieux, pensait-on, personne n'ouvrirait ces volumes compacts. Les ministres de Louis XIV ne les ouvrirent en effet probablement pas eux-mêmes, mais les courtisans les signalèrent à leur attention, en rappelant la défense de Séguier. L'orage de 1668 reprit donc de plus belle et le Supérieur de l'Oratoire, le P. de Sainte-Marthe, ne trouva rien de mieux, pour le calmer, que de faire rentrer dans l'ombre celui qui en était l'occasion. Il engagea Thomassin, dit, avec un gracieux euphémisme, son biographe, à se retirer dans la maison de retraite de l'Institut et à ne plus se montrer au séminaire de Saint-Magloire.

Comme récompense de son labeur, c'était faible. Heureusement Thomassin avait un but plus noble que celui de plaire aux hommes, et il se trouva qu'en le bannissant de leur société on multipliait ses heures pour le plus grand honneur de son nom et pour le bien de l'Eglise. C'est à cette période de sa vie que se rattachent ses deux grands ouvrages : les *Dogmes théologiques* et la *Discipline ancienne et nouvelle de l'Eglise sur les bénéfices et les bénéficiers*.

*
* *

Il est juste de dire cependant que les *Dogmes théologiques* datent, pour une part, de son professorat à Saint-Magloire. Ce fut à la demande du chef de sa Congréga-

Digitized by Google

tion, le Père François Bourgoin, qu'il entreprit l'explication scientifique des vérités révélées d'après l'Ecriture, les Pères, les Conciles et l'histoire ecclésiastique. Déjà préparé à ce travail, par ses études et son enseignement, il comptait en venir rapidement à bout.

Le traité qui se présentait naturellement le premier sous sa plume, c'était celui de Dieu et de ses propriétés : « *quæ prima*, dit-il, *non immerito solet esse theologicæ palæstræ excursio.* » Il prit, comme point central de ses recherches, ce qu'il avait donné à ses élèves sous le titre : *De attributis divinis.* Développer ce canevas et ajouter la partie qui manquait sur Dieu ne lui eût pas demandé un long temps. Mais, l'année suivante, il fut interrompu par le programme de son enseignement : la plupart des textes qu'il avait à expliquer se rapportaient à l'économie de l'Incarnation. Or comment trouver le temps de mener de front deux sujets aussi vastes que ceux de Dieu et du Verbe fait chair? Mieux valait arrêter la composition du premier et rédiger aussitôt le second, d'après les notes de son cours. Ce ne fut pas sans peine qu'il se résigna à cette mesure : « *Doluit mihi vehementer*, écrit-il, *quæ acceperam de Deo opera interrupta relinquere ut ad alia pergerem molienda. Sed serviendum erat tempori et officio.* » C'est ainsi que les hommes de devoir font taire le sentiment. Il mit quatre ans à raconter les sublimes péripéties de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption du monde. Mais il garda le livre pendant plus de vingt ans dans son portefeuille, tantôt retouchant un passage, tantôt développant une pensée, ajoutant, ici, des détails historiques, supprimant ailleurs ce qui lui paraissait indigne de voir le jour. Quand enfin il le publia en 1680, sous les auspices de l'Archevêque de Paris et du clergé de France, il eut la satisfaction de le voir accueillir comme un chef-d'œuvre dans toute l'Europe. On disait que Petau lui-même n'avait pas été plus profond et plus riche. A travers ces pages admirablement ordonnées, on entendait les plus nobles génies de l'Eglise s'entretenir, en un magnifique langage, de la mission de Jésus-Christ parmi les hommes, et des horizons s'ouvraient sous les yeux du

Digitized by Google

lecteur qu'il n'avait jamais entrevus. Au contact d'une large érudition, vivifiée par le souffle de la philosophie et de la littérature, la théologie avançait à grands pas dans cette phase de renouvellement et de progrès où Petau l'avait fait entrer, et, par voie de conséquence, l'on se prenait d'un goût enthousiaste pour l'antiquité chrétienne qui avait si bien parlé des mystères de la religion.

De la comparaison que j'ai faite sur les textes eux-mêmes, il appert que Thomassin a suivi, sans dévier d'une ligne, la méthode de son illustre devancier. Il a également étudié les mêmes questions : les harmonies de l'Incarnation, l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine ou l'unité de personne dans le Christ, ses deux natures, sa double volonté et sa double opération, la sainteté et la grâce qui furent son apanage moral, la plénitude de la science qui le distingua parmi les hommes, sa filiation naturelle par rapport à Dieu le Père, son concours dans la procession du Saint-Esprit, sa qualité de médiateur et de rédempteur, de prêtre et de victime; enfin, les conséquences pratiques qui se dégagent pour les fidèles de tous ces titres : le devoir d'adoration vis-à-vis de l'Homme-Dieu. Seulement, il ne les a pas traitées dans le même ordre ni d'après les mêmes proportions. Passons sur les différences que l'on pourrait relever dans le plan. Aussi bien sont-elles peu nombreuses, de minime importance, et circonscrites dans la seconde partie du traité, quand nos deux théologiens examinent les qualités morales de Jésus-Christ; mais observons auparavant, au profit de Thomassin, qu'il a eu raison de ne raconter l'histoire des erreurs qu'au fur et à mesure que le développement du sujet comportait leur réfutation. Petau les a toutes réunies, au début de son livre, dans un aperçu général. Il a pu ainsi nous en montrer la genèse et l'enchaînement et les mettre dans une plus vive lumière; néanmoins, étant donné qu'il importe avant tout de les réfuter, il est préférable de les placer immédiatement avant la réponse qu'on a à leur faire. Mais, somme toute, ceci est un détail. Dans le fond, les deux divisions se justifient parfaitement et se valent si on les

Digitized by Google

met en parallèle. Pour marquer leurs caractères individuels, celles de Petau sont plus métaphysiques ; par contre, on saisit plus aisément la suite des idées dans celles de Thomassin. L'indépendance mutuelle des deux théologiens s'affirme davantage encore dans les développements et la manière de présenter la doctrine. A l'instar du professeur de Clermont, le professeur de Saint-Magloire s'est proposé de relever les fausses théories de l'Incarnation et de leur opposer les doctrines traditionnelles, faisant ainsi une œuvre à double aspect : d'une part, l'histoire du dogme, et de l'autre l'exposé didactique de la vérité ; mais, tandis que son devancier s'était appesanti sur le fond même du mystère, c'est-à-dire sur les éléments qui composent l'être théandrique et sur les proportions dans lesquelles se combinent ces divers éléments, il insiste davantage sur la physionomie morale de l'Homme-Dieu. Certes, il ne néglige pas les grandes questions relatives aux deux natures, à leur mode d'union dans la personne humano-divine ; en plus d'un endroit, il a fait des apports nouveaux à la science de son temps. Mais, dans sa marche rapide, il suppose, chez le lecteur, des notions de terminologie que Petau se croit obligé — à raison, croyons-nous, — de lui expliquer longuement. Prenez, par exemple, l'étude sur l'unité de personne dans le Christ. Sans doute, Thomassin définit tout d'abord les mots nature et personne, l'οὐσία et l'ὑπόστασις ; il explique même les fausses significations que leur ont attribuées Sabellius, Arius, Nestorius et Eutychès. Mais tout cela est fait d'un trait. Vous ne le comprendrez bien qu'autant que l'histoire de ces fameux hérésiarques sera présente à votre esprit. Petau, au contraire, entre dans de tels détails surces fameuses expressions, sur leurs origines, sur les controverses qu'elles ont soulevées, sur les hommes qui les ont altérées, sur les Pères et les conciles qui ont contribué à en fixer le sens, sur le rôle qu'elles jouent dans l'exposé du mystère de l'Incarnation, qu'il n'est pas nécessaire de recourir à d'autres auteurs pour être pleinement renseigné. La lecture de Thomassin est plus agréable, celle de Petau plus utile. Le premier paraît écrire d'abondance

Digitized by Google

et résumer sa vaste pensée ; le second ne veut rien laisser dans l'ombre de tout ce que les Pères ont élaboré. Celui-là marche d'une allure dégagée, en sautant quelquefois par-dessus l'obstacle ; celui-ci avance péniblement comme un homme qui s'ouvre un sentier au milieu des broussailles. Bref, mis en demeure de choisir entre les deux, je serais fort embarrassé, car je discerne mal la supériorité de l'un sur l'autre. Telle page est meilleure dans Petau, telle autre dans Thomassin. Celui-ci, il est vrai, est venu sur les brisées de celui-là, mais il a su rester original. Sa doctrine, ses preuves, ses citations sont bien marquées de son empreinte. Donc le théologien qui veut comprendre parfaitement l'Incarnation les lira tous les deux. L'un complète l'autre. Dans la première partie du traité, il développera Thomassin par Petau. Il fera le même travail dans la seconde en changeant les termes. Cependant, le fond doctrinal est le même ici et là. J'ai été frappé de l'harmonie de pensée qui règne entre ces deux illustres écrivains. Examinez les thèses autour desquelles s'agitent les questions d'école ; vous constaterez qu'ils sont toujours du même avis. Je ne donnerai ici, comme exemple, que la fameuse controverse sur la manière dont se produit l'unité de personne en Jésus-Christ. On sait que, pour l'expliquer, beaucoup, parmi les plus illustres théologiens, recourent à la distinction réelle entre l'essence et l'existence et disent que dans l'Homme-Dieu il n'y a de la nature humaine que l'essence non actuée, cette actuation venant du Verbe. Petau et Thomassin, auxquels j'adhérerais volontiers, préfèrent la distinction entre l'existence et la subsistence. D'après ce principe, la nature humaine de l'être théandrique possède une existence véritable, mais cette existence n'est pas indépendante ; elle n'est pas le centre d'attribution des opérations qu'elle accomplit ; en un mot, elle n'est pas subsistente ; cette qualité lui est donnée par le Verbe.

Le *De Incarnatione* fit désirer de posséder un cours complet de théologie écrit d'après les mêmes règles. Le souhait répondait pleinement aux projets de Thomassin. Il possédait, avons-nous dit, de nombreux cahiers de notes qu'il

Digitized by Google

avait rédigées pour ses élèves quand il leur parlait de Dieu et de ses attributs. Réunir ces documents et les disposer en un tout logique fut l'œuvre de quelques mois. Dans la forme définitive où il le publia, le *De Deo Deique proprietatibus* est à peu près de même étendue que le *De Incarnatione*. Il comprend deux volumes in-4°, à deux colonnes, de l'édition Vivès. C'est l'équivalent, comme quantité et comme plan, du traité correspondant de Petau. Comme lui, Thomassin démontre l'existence de Dieu, son unité et sa bonté, sa vie qu'il tient de lui-même et qui devient le principe de toute autre vie; la beauté dont il resplendit; la vérité qui écarte jusqu'à la possibilité de l'erreur; la simplicité ou l'absence de toute pluralité d'éléments; l'immensité par laquelle il est présent partout; l'immutabilité ou la permanence absolue de son être; l'éternité enfin, en vertu de laquelle il n'aura pas de fin, pas plus qu'il n'a eu de commencement. Chacune de ces graves questions est examinée à la lumière de la philosophie et de la théologie patristique. Ouvrez le livre sur l'existence de Dieu, vous serez émerveillé devant l'ampleur de la méthode et la richesse des expositions. De tout ce qui peut élever jusqu'à l'idée de Dieu et prouver qu'il existe, depuis les traces de la félicité primitive jusqu'à l'harmonie des nombres, en parcourant dans l'intervalle la série des arguments ordinaires, rien n'est passé sous silence ni traité à demi. Et ce qui donne à tout cela un charme particulier, comme une teinte de poésie, au sein même de la rigueur mathématique, c'est l'admirable harmonie des parties avec le tout, l'heureuse alliance d'une belle forme avec une doctrine solide et, par-dessus tout, la progression constante de la pensée. La preuve va grandissant sans cesse devant vous, l'idée monte, les horizons s'élargissent à mesure que vous avancez, et des convictions solides qu'inspire un fort raisonnement vous passez, comme sans transition, à l'enthousiasme que fait naître un problème angoissant, heureusement résolu. Comment ne pas être ému quand on entend l'humanité païenne demander incessamment à comprendre cet être suprême dont elle voit des vestiges par-

Digitized by Google

tout, et balbutier par la bouche de ses meilleurs interprètes des explications confuses qui ne la satisfont pas? Et comment ne pas admirer la supériorité du christianisme lorsqu'on met les réponses des Pères en présence des théories de Socrate, de Platon et de Pythagore? Les philosophes païens entrevirent l'unité de Dieu. Quelques-uns, comme Platon, ont chanté des hymnes magnifiques à sa beauté; mais à aucun il n'a été donné de dire ce qu'il est en lui-même et par rapport à sa créature. N'exagérons rien cependant. Même à la lumière de la foi, tant que nous restons sur la terre, nous ne voyons Dieu que d'une manière imparfaite. Ecoutez les maîtres de la doctrine que Thomassin fait parler; ils nous enseignent tous, avec saint Paul, que la vision de Dieu est obnubilée dans l'esprit de l'homme, à cause de ses défaillances morales et de la chute primitive. Quand, le soir, les grandes ombres descendent des hautes montagnes, vous discernez mal l'objet qui se trouve à quelque distance de votre regard; attendez la lumière du matin, il vous apparaîtra dans sa réalité. Voilà l'image de la vision divine, ici-bas et dans l'autre vie. Sur la terre, Dieu n'apparaît que dans ses œuvres, illuminées par les rayons de la foi. Mais quand les âmes purifiées des scories terrestres, dépouillées de leurs imperfections, auront brisé les liens qui les tiennent captives et franchi les portes de l'éternelle patrie, il se montrera à elles face à face, dans la splendeur de sa gloire.

Toutes les âmes seront-elles admises à cette contemplation? Ici revient le redoutable problème de la prédestination, que nous avons rencontré sous la plume de Petau. Pourquoi l'illustre oratorien a-t-il ajouté à l'horreur naturelle de la chose les effets des sombres couleurs? Il faut voir avec quelle verve, quel entrain et quelle lugubre poésie il développe cette thèse : que la prédestination des hommes après la chute d'Adam précède tout mérite. Certes, je ne suis pas avec ceux qui l'accusent de jansénisme, mais je ne puis m'empêcher de le trouver trop sévère. Il interprète saint Augustin dans un sens tellement étroit que, malgré vous, les réflexions fatalistes vous assaillent en le lisant.

Digitized by Google

Puisque nous sommes inscrits pour le ciel ou pour l'enfer, sans qu'il soit tenu compte de nos actes futurs, à quoi bon nous donner tant de mal pour faire le bien et fuir le péché? Vous voyez cette morale. Elle descend en droite ligne de la prédestination absolue. Et quelle angoisse pour l'esprit pendant toute la vie! Quelle perspective que la mort! Si vous êtes d'un tempérament mélancolique, ne lisez pas ces pages : il s'en échappe un souffle de désespérance, un air lourd qui pèse sur le cœur comme les murs d'une prison sur un condamné. Le livre suivant n'est pas fait pour dissiper cette pénible impression. La prédestination étant absolue et gratuite, ceux-là seulement seront sauvés qui auront ici-bas la grâce efficace. Thomassin a beau se défendre de soutenir la prémotion physique, qui entraîne infailliblement les volontés, il a beau faire consister la grâce dans un ensemble de secours d'ordre moral, que nous avons énumérés plus haut, c'est toujours la grâce efficace accordée aux uns, refusée aux autres, faisant ainsi deux catégories des hommes rachetés par le sang divin, ceux-là sauvés, ceux-ci damnés irrévocablement. Et ce qu'il y a de plus étrange encore que cette doctrine, c'est la preuve d'autorité dont on prétend l'appuyer. Petau, nous l'avons vu, déclare hautement que les Pères grecs ont enseigné la prédestination « *post prævisa merita* »; Thomassin s'inscrit en faux contre cette assertion. Je me reporte aux textes qu'il cite : il s'en faut qu'ils soient concluants. Les paroles d'Origène, par exemple, peuvent s'entendre dans un autre sens que celui de la prédestination absolue, tandis que l'Origène de Petau parle clairement en faveur de la prédestination calculée d'après les mérites. La même remarque s'impose pour saint Jean Chrysostome, pour saint Irénée, pour Clément d'Alexandrie, pour saint Grégoire de Nazianze et pour saint Basile. Quant à la condamnation portée par les Grecs, aussi bien que par les Latins, contre les pélagiens et les semi-pélagiens, quant à l'harmonie qui régna entre les deux Eglises à Florence, j'en suis peu ému et l'on sait pourquoi, quand on a lu l'histoire de l'union gréco-latine. Pour indiquer d'un mot le défaut de toutes ces preuves,

Digitized by Google

Thomassin apporte des textes qui enseignent l'efficacité de la grâce — ce qui n'est pas en question ; — il n'en donne pas qui attribuent la persévérance finale à la seule grâce efficace — ce qu'il fallait démontrer. — Si, du moins, en soutenant ces navrantes doctrines, il était bien logique avec lui-même ! Mais, comment comprendre qu'un auteur, qui a enseigné le congruisme dans un traité, vienne, dans un de ses livres subséquents, nous parler comme il le fait de la sanctification et de la prédestination de l'homme, qu'il partage, sur l'accord de la liberté et de la grâce, le sentiment des molinistes et que, relativement au décret du salut, il fasse siennes les théories de saint Thomas exposées dans les *Quæstiones disputatæ?* (1)

Ces défauts déparent un peu son travail ; ils ne doivent pas nous faire oublier son importance et sa valeur. La facture en est excellente, l'érudition y abonde. On a fait à son style le reproche d'être diffus ; il faut restreindre cette critique à quelques passages disséminés çà et là. Généralement il est précis, malgré sa richesse d'images et de comparaisons. Et puis, ce qui nous change un peu de ce que nous lisons ordinairement, c'est de voir quel profit notre auteur a su tirer de Platon, pour disserter sur l'existence et les attributs de Dieu. Il est épris de ce philosophe autant que de Cicéron, qu'il a feuilleté, dit-il, *diurnâ, nocturnâque manu*. Gardons-nous de lui en faire un crime ; il a suivi l'exemple de saint Augustin et des premiers Pères, et d'ailleurs il y a assez d'écrivains, en dehors de lui, pour nous apprendre les aphorismes d'Aristote.

A raison du peu de temps qui lui fut donné pour le composer, le traité *de Dieu*, bien qu'il eût été ébauché antérieurement, demanda à Thomassin un vigoureux effort. Il lui fallait réserver une partie de sa journée pour d'autres travaux. Ses anciens auditeurs à Saint-Magloire le priaient, par l'entremise du Père Sénault, successeur du Père Bourgoin, de publier ses conférences sur la grâce, et devant son obstination à les garder par devers lui, ils éditaient, à trois

(1) Cf. Quæst. VI, *De Veritate*, art. 37.

Digitized by Google

reprises, les notes de son cours. Nous savons comment elles furent accueillies. Le plus grave des reproches qu'on lui faisait, c'était d'avoir soutenu un sentiment qui dérogeait à la tradition. Mis en demeure de s'expliquer, il éleva le débat au-dessus des contingences du moment et écrivit une savante dissertation historique, pour montrer l'harmonie qui régnait entre les écoles, relativement à la grâce. Le titre : *Consensus scholae de gratiâ* en indique suffisamment l'objet. Il y prétend que la doctrine de saint Augustin ne diffère pas essentiellement de celle des Pères grecs et latins. Il passe ensuite en revue les principaux théologiens : saint Thomas et ses commentateurs, les docteurs d'Italie, de France, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre et d'Allemagne, ceux qui ont écrit avant et après le concile de Trente et des comparaisons qu'il établit entre eux, il tire les mêmes conclusions que pour les Pères. Ce travail, qui pourrait si utilement servir à écrire l'histoire de la grâce, fut d'abord composé en français, puis l'auteur le traduisit lui-même en latin. On l'a fait entrer dans l'ouvrage des *Dogmes théologiques*, ainsi que le traité *De adventu Christi*, où il est dit pourquoi le Verbe s'est incarné dans la plénitude des temps. Ceci, pour le remarquer en passant, serait mieux à sa place au début de l'Incarnation, et je m'explique difficilement que les éditeurs, M. Ecalle en particulier, ne l'y aient pas mis.

En fait, Thomassin ne perdait pas de vue, au milieu de ses multiples occupations, le plan de ses *Dogmes*. Sûrement il aurait disposé ses traités en ordre logique, si le temps le lui eût permis. Ce qui le prouve, c'est qu'avant d'aller plus loin dans son exposé, il voulut faire l'introduction générale à l'ouvrage. Cette introduction, qui ne comprend pas moins de six cents colonnes, est une œuvre magistrale, la partie la plus originale des *Dogmes théologiques*. Elle nous apprend, à l'aide des Pères, des conciles et des docteurs, ce qu'est la théologie, en quoi consiste son objet, les limites de sa sphère d'influence, où se trouvent ses sources et ses principes, comment il faut interpréter l'Ecriture sainte, la tradition et les monuments, ce que vaut le

Digitized by Google

sentiment des Pères en matière de foi, quel secours la philosophie, notamment la philosophie platonicienne et les arts libéraux apportent à l'exposé de la révélation. Toutes ces questions sont traitées avec une grande hauteur de vues, dans un cadre vaste, entouré des plus beaux horizons. En les lisant, on sent grandir son estime pour la science sacrée et l'on comprend que les plus puissants esprits en aient fait l'objet de leur constante sollicitude. L'introduction finit par un aperçu historique où l'on trouve de bons renseignements sur les vicissitudes de la théologie.

C'est à la suite de cet intéressant travail que se place le traité : *De divinâ et sanctissimâ Trinitate*. Ici, rien de semblable pour l'ordonnance des idées aux pages correspondantes de Petau. Thomassin est saisi, tout d'abord, par la profondeur du mystère ; il devine l'objection de l'incrédulité et, reconnaissant, avec les Pères, qu'on ne peut fournir des démonstrations ou des explications accessibles à tous les esprits, il s'attache à prouver que Dieu est en droit et en mesure de nous enseigner des vérités, dont nous n'obtiendrons jamais ici-bas une entière perception. Ces précautions prises, il aborde son sujet dans l'ordre suivant : l'unité de nature, la trinité des personnes, la génération du Fils, la procession du Saint-Esprit et, sous ces divers titres, il cite les Pères les plus autorisés, pendant que, d'autre part, il fait l'histoire des controverses qui ont agité le monde oriental au IV^e^ et au V^e^ siècle. Une fois sa thèse établie sur la base des doctrines traditionnelles, il passe à l'examen de quelques théories qui se sont produites au sein de l'orthodoxie. A l'encontre de Petau, il déclare exempte de toute erreur la doctrine de Tertullien, de Lactance, de saint Cyprien, de Minutius Félix, d'Arnobe l'Ancien, de Justin, d'Athénagore, de Théophile, de Tatien, et généralement de tous les Pères antérieurs au concile de Nicée. C'est une opinion dont, croyons-nous, il faut lui faire honneur. La critique contemporaine est avec lui et, pour tous les points que j'ai pu contrôler, il me paraît avoir raison sur son devancier. Il en va autrement quand il dit que Platon et ses disciples, Philon surtout, ont connu le mystère de Dieu

Digitized by Google

en trois personnes. Petau, affirmant le contraire, me paraît plus près de la vérité. Au total, le traité du célèbre jésuite est bien supérieur à celui de l'illustre oratorien. Sauf les études historiques, dont nous venons de parler, sur le sentiment des Pères apostoliques, nous ne trouvons dans le travail de Thomassin qu'une ébauche hâtive, des aperçus sommaires, des citations sans vie, sans cette vie que donnent, aux témoignages de la tradition, une trame solide et une vigoureuse argumentation.

Pour porter, sur ces deux éminents théologiens, le jugement comparé, que l'analogie des faits et des doctrines amène sous ma plume, les *Dogmes théologiques* de Thomassin ne valent pas les *Dogmes théologiques* de Petau. Ceux-ci sont incomplets, — j'ai dit ailleurs (1) les traités qui manquent. — Ceux-là le sont davantage encore; ils ne comprennent que Dieu et ses propriétés, la Trinité, l'Incarnation, l'avènement du Christ et une dissertation historique sur la grâce. Au surplus, si l'on excepte l'Incarnation et la première partie de l'étude sur Dieu, on n'y trouve rien qui puisse rivaliser avec les dogmes du savant jésuite. Thomassin n'a pas, au même degré que lui, la rigueur de méthode, la précision de doctrine, l'esprit de synthèse et la force philosophique. Il écrit avec plus de grâce et de simplicité; la construction de sa phrase est moins compliquée, la tournure plus naturelle; il a plus de nombre, de période, d'harmonie; mais, peut-être, abuse-t-il de la métaphore, du genre descriptif, de la rhétorique enfin. La vérité révélée a des splendeurs qui prêtent merveilleusement à la poésie. Il n'est pas défendu de s'en souvenir en écrivant. Mais il ne faut pas oublier non plus que la théologie s'accommode mieux d'un style sobre et ferme et se trouve mal à l'aise quand on la couronne de fleurs trop éclatantes. C'est fort bien de fréquenter Platon et Cicéron et de refléter les grâces de leur esprit, mais à la condition de ne prendre de leurs procédés littéraires que ceux qui s'harmonisent avec la nature de son sujet. Les règles de l'esthétique sont essentiellement

(1) Cf. l'*Université catholique*. Août et septembre 1899.

Digitized by Google

immuables dans leurs grands principes. Il ne suit pas de là que, dans un lieu donné, on puisse réaliser indistinctement avec un égal succès telle ou telle forme d'art. Une église gothique ne produit pas, au pays du soleil, le même effet que dans les régions du nord.

Je ne doute pas, cependant, que Thomassin n'eût fait une œuvre achevée, s'il avait moins dispersé son attention. Par malheur, il n'eut jamais la force de résister à un conseil ni surtout à une idée. D'autre part, il était doué d'une extraordinaire facilité d'assimilation. Il écrivit donc sur tous les sujets que les circonstances ou son imagination évoquèrent devant lui. C'est ainsi que nous trouvons, dans la liste de ses œuvres, des traités historiques et didactiques sur divers points de la discipline et de la morale (1681-1683), sur l'unité de l'Eglise et les moyens que les princes chrétiens ont employés pour y faire rentrer ceux qui en étaient séparés (1686-1688) : des dissertations sur la vérité et le mensonge, les jurements et les parjures (1691) ; sur l'office divin, sur le négoce et l'usure. Il n'est pas jusqu'à la pédagogie qui n'ait tenté sa plume. Subjugué par cette idée, inspiratrice de tous les travaux du moyen âge, que les sciences humaines ne sont que les auxiliaires des sciences divines, il voulut montrer « comment on doit enseigner les lettres humaines, par rapport aux lettres divines, la grammaire et les langues, par rapport à l'Ecriture sainte, en les réduisant toutes à l'hébreu, et l'histoire profane par rapport à la religion ». Ces divers écrits sont une preuve non équivoque de l'étendue de ses connaissances ; ils ne présentent aucune idée originale et véritablement utile.

*
* *

Tout autre est l'*Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise sur les bénéfices et les bénéficiers*. Cet ouvrage est, pour le droit canon, ce que sont les *Dogmes* de Petau pour la théologie ; il fait époque dans l'histoire. Quand Thomassin en entreprit la composition, il se proposait simplement de faire un traité didactique des bénéfices.

Digitized by Google

Mais en développant son sujet, il fut entraîné par son érudition et sa méthode et s'étendit beaucoup plus qu'il n'avaitrésolu de le faire. Conformément à ses habitudes de travail, il voulut tout d'abord savoir ce qu'on avait pensé avant lui sur la question. En peu de temps, les documents de toute nature, actes conciliaires, écrits patristiques, monuments de l'histoire affluèrent sous sa main divinatrice et lui ouvrirent d'immenses perspectives. Il vit, raconte-t-il dans sa préface, se dérouler devant lui le fleuve de la tradition; il s'abandonna au fil de l'eau et se trouva bientôt jeté sur la haute mer. C'est ainsi qu'il fit entrer dans son plan une foule de questions auxquelles il n'avait pas songé en commençant et qui lui parurent cependant importantes et même nécessaires : « *Incidi in quæstiones innumerabiles, aut planè necessarias aut admodum utiles.* » Quand il déposa la plume, ce n'était plus un simple traité qu'il avait en manuscrit, mais l'histoire des bénéfices et des bénéficiers, la somme à peu près intégrale des lois faites par l'Eglise au cours des siècles, relativement à ses ministres et à leurs emplois. L'Archevêque de Paris, à qui on soumit ce travail, avant de l'imprimer, en fut émerveillé et il déclara fort aimablement que le titre en était trop modeste. C'est alors que Thomassin remplaça la formule : *Traité des bénéfices* par celle que la postérité a conservée : *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise sur les bénéfices et les bénéficiers.* De sorte, ajoute-t-il, avec bonne grâce, que, tout en paraissant l'auteur de l'ouvrage je ne l'étais pas, à certains égards; je n'avais pas même la paternité du titre : *Ita factum est ut, qui videbar auctor esse operis, nec tituli jam auctor essem, nec ipsius, ut ita dicam, operis* (1). Quelquefois, dans la conversation, on ne cite de ce titre que la première partie. De là une équivoque pour ceux qui ne sont pas au courant; ils s'imaginent que Thomassin a fait l'histoire de toutes les lois et de toutes les institutions ecclésiastiques. Qu'on veuille bien le remarquer, il s'occupe uniquement des bénéfices ou, pour parler

(1) Cf. *Préface*, § 3.

Digitized by Google

la langue usuelle, des emplois et dignités de l'Eglise, car sous le mot de bénéficier, dont on se servait de son temps et qui reste encore le terme juridique, il comprend tous les personnages de la hiérarchie religieuse.

Quand il nous indique, dans la préface, sa division en trois parties et l'intitulé de chacune d'elles : origine et nature des bénéfices, élection des bénéficiers, biens temporels, il nous donne une idée très vague, presque inexacte du contenu de son livre. En fait, au lieu de commencer par définir le bénéfice et par raconter ses origines, il trace, dans la première partie, le tableau, à trois degrés, du gouvernement de l'Eglise : le clergé du premier ordre, le clergé secondaire et les congrégations religieuses. Sur le Pape, les Cardinaux, les Légats, les Patriarches, les Exarques, les Primats, les Archevêques, les Métropolitains, les Evêques, les Vicaires généraux, les Archiprêtres, les Pénitenciers, les Officiaux, les Curés et les Religieux de tous Ordres, il nous dit ce que furent dans le passé les dispositions du droit et les coutumes et ce qu'elles sont à l'heure où il écrit : il nous expose leurs droits et leurs devoirs, relativement au célibat, à l'office divin, au costume, à leurs fonctions particulières, en un mot, à leur manière de vivre. C'est seulement après ce long travail, qui ne remplit pas moins de trois volumes dans l'édition in-quarto de Naples (1769), qu'il aborde la question des bénéfices proprement dits. Il explique ce qu'on entend par ce mot, les conditions auxquelles on obtient un bénéfice, les règles pour l'administrer sagement, les charges et les privilèges qui y sont attachés, les causes de changement, de cession, de démission et de révocation, puis descendant des principes généraux aux espèces concrètes, il applique ses doctrines à chaque dignitaire et notamment à l'évêque. Dans sa troisième partie, il parle des biens temporels qui proviennent des bénéfices : dîmes, prémices, oblations, domaines, alleux, héritages et principats temporels. Il décrit le régime auquel les soumet la loi canonique et dit l'usage que l'usufruitier doit faire du superflu de ses revenus.

Si nous avions à remplir un programme de cette nature,

Digitized by Google

il est probable que, suivant l'ordre logique, nous prendrions chaque question à mesure que son tour viendrait, et la traiterions dans toute son étendue avant de passer à la suivante. Nous aurions ainsi comme une série de traités, formant individuellement un tout complet, et se liant les uns aux autres, dans un cadre général, comme les diverses parties d'un même édifice. Thomassin n'a pas jugé à propos de suivre cette méthode. Envisageant la discipline de l'Eglise comme les événements de l'histoire, il y a distingué quatre phases qui vont des origines à Clovis, de Clovis à Charlemagne, de Charlemagne à Hugues Capet, et de Capet à nos jours. Il choisit Clovis comme terme de la première période, parce que la conversion de ce prince amène, dans la société ecclésiastico-civile, des lois et des institutions nouvelles. Quant aux époques suivantes, il les fait correspondre avec nos dynasties royales afin, dit-il, d'honorer son pays, et parce que les vicissitudes de l'Eglise suivent un mouvement parallèle à celui de la monarchie française. Au point de vue du principe sur lequel elle s'appuie, cette division n'est pas exempte de tout blâme. Le patriotisme est une vertu excellente qu'on ne saurait trop pratiquer. Ce n'est pas une raison cependant pour le substituer, dans un livre de science, aux règles de la logique. A l'exemple de ses contemporains, Thomassin était-il ébloui par la gloire de Louis XIV, se crut-il obligé de lui faire discrètement sa cour ? On ne peut expliquer autrement les divisions historiques de son ouvrage. Du reste, ces divisions seraient justes en soi que je les critiquerais encore : c'est au principe même que j'en veux. L'ordre chronologique ne devrait être admis que pour chaque question particulière. L'avoir posé comme fondement de tout le livre aboutit à ce fâcheux résultat de morceler les doctrines. Après avoir conduit un sujet jusqu'au cinquième siècle, l'auteur s'interrompt tout à coup et passe à un autre. Pour avoir la suite, il faut laisser là le volume que vous avez en main, et parcourir les volumes suivants. Ce procédé explique le défaut de proportion et les erreurs de classement que l'on rencontre çà et là pour certaines questions.

Digitized by Google

Par exemple, les séminaires et les écoles prennent de longs articles, tandis que l'histoire des conciles tient en quelques pages. Et puis, sans savoir pourquoi, vous trouvez tout cela immédiatement après la collation des bénéfices. De même, vous ne rencontrez les cardinaux et les légats qu'au dernier degré de la hiérarchie, après les curés et leurs vicaires. En résumé, le plan de l'ouvrage manque d'ordonnance, d'équilibre et d'harmonie.

Pour la manière dont il a été exécuté, nous ne nous associons pas à l'abbé Lenglet, écrivant que « Thomassin était un homme de passages et non de raisonnement, qui copiait par lui-même et réfléchissait par autrui ». Incontestablement, l'illustre Oratorien était pénétré des traditions et des lois ecclésiastiques. Toutefois, il ne les avait pas étudiées dans les textes originaux, il se servait trop des ouvrages de seconde main. Ainsi les écrivains qui ont repris à leur compte quelqu'une des questions, traitées par lui, ont remarqué qu'il commettait parfois des inexactitudes. Il y a telle affirmation qui ne correspond pas avec les documents dont il se réclame, ni même avec la réalité des faits. De documents, d'ailleurs, il en cite trop peu. L'appareil critique est trop faible pour un travail de cette importance. Ceci nous porterait à croire qu'il n'allait pas aux sources. Ce qui achève de nous en persuader, c'est qu'il se tient souvent dans les généralités. Il se cantonne dans quelques aperçus sommaires qui jettent un jour très pâle sur les débuts de nos lois et de nos institutions religieuses. Que l'on mette ce qu'il dit des élections épiscopales et de l'origine des paroisses en présence des travaux de M. Imbart de la Tour sur les mêmes sujets, et l'on se rendra compte de la portée de notre observation.

D'autres ont fait à Thomassin des reproches plus graves qui portaient sur la doctrine. Ils ont dit, en premier lieu, qu'il n'avait retracé la vie disciplinaire de l'Eglise que pour montrer ses variations et pour dénigrer les mœurs et les lois de son temps au profit des premiers siècles. L'accusation ne tient pas debout quand on lit sans parti pris. Nulle part il ne laisse échapper un regret à l'endroit de la

Digitized by Google

discipline morte. Il reconnaît et il affirme que les lois, les institutions ont subi des changements dans l'Eglise, mais il a soin de noter que c'était conforme au droit et au bien de la société religieuse : *In usu et exercitio variatum est, non in potestate, quæ et in conciliis provincialibus suo modo, et in romanis pontificibus, pro eorum summo principatu, eadem semper intacta atque illibata viget : erumpit autem et exercetur non eodem semper modo; sed pro locorum, temporumque et rerum opportunitate, pro Ecclesiæ sive utilitate sive necessitate. Hæc certissima norma est conciliandæ antiquæ ecclesiarum disciplinæ cum nova.* Dans ces dernières paroles, il indique la norme d'après laquelle doivent se faire les changements. Ils ne peuvent provenir que de l'autorité légitime du pape ou des évêques réunis en concile provincial. Quelle meilleure leçon pouvait-il donner aux novateurs de son temps qui s'escrimaient à censurer les usages actuels de l'Eglise, et prétendaient tout ramener aux anciennes formes ?

Une autre critique fut celle de gallicanisme. Elle était plus spécieuse. Un canoniste romain écrivit, dans cet ordre d'idées, une brochure anonyme, où il l'accusait d'infirmer, en maints endroits de son livre, l'autorité du Souverain pontife et surtout l'étendue de sa juridiction. Instruit de ces attaques, par l'entremise du cardinal Casanate, qui était son admirateur et son ami, il les releva soigneusement, sans en omettre une seule et en fit bonne justice, dans un mémoire, que les éditeurs Napolitains ont mis en tête du premier volume. Il est certain que Thomassin ne cherchait que la vérité. Quand il abordait une controverse, il faisait abstraction des personnes pour se livrer, avec l'impartialité d'un juge, à l'examen approfondi des raisons pour et contre. Mais si bien intentionné, si intelligent que soit un homme, il lui est bien difficile d'échapper complètement aux préjugés de son siècle, quand surtout ce siècle se trouve être le dix-septième, et quand les préjugés peuvent se réclamer d'un long passé et de noms comme ceux de Bossuet et de Fléchier. A y regarder de près, Thomassin n'a pas affirmé l'erreur au sujet du Pape, mais il ne lui a pas donné dans

Digitized by Google

son livre la place et l'importance qui conviennent. Il fallait ouvrir l'ouvrage par un traité *de Romano pontifice*, au lieu d'intituler son premier livre *de episcopatu*. Au lieu de nous laisser entendre que tout roule autour de l'épiscopat, il fallait dire très explicitement que le Pape est le fondement, la pierre angulaire de l'Eglise, que tous les pouvoirs partent de lui, et que toute la hiérarchie, se rattache à sa personne comme les rameaux au tronc, les feuilles aux branches et l'arbre à la terre. Disons franchement notre manière de voir, la *Discipline* est un peu teintée d'épiscopalisme. C'est plutôt dans une sorte d'air ambiant qui se dégage du livre que dans les mots pris à part, mais ce n'est pas moins réel et c'est plus dangereux. Il est bon de ne pas oublier ce caractère quand on la lit.

Après tant d'observations, serai-je bien venu à dire que l'œuvre de Thomassin est de premier ordre ? J'aime à le croire, si l'on veut bien remarquer qu'il ne s'agit, en fin de compte, que de points particuliers. Qu'est-ce que tout cela en face de ce monument grandiose où, grâce à une immense érudition, l'auteur a fait revivre sous nos yeux le passé de l'Eglise dans les hommes qui étaient chargés de la diriger ? « *Negari nequit*, écrit Hurter (1), *immensa atque inhexausta eruditio, qua, ad omne assertum comprobandum, aptissima in promptu habet antiquitatis suffragia* ». On ne savait rien avant lui sur les lois et les institutions anciennes de l'Eglise, et, de nos jours, malgré les progrès de la critique, c'est encore à lui que nous nous adressons quand nous voulons les connaître et prendre une idée générale de l'administration ecclésiastique. A ce point de vue, il a été et il demeure un initiateur et un maître. Son livre est une mine qu'on n'a cessé d'exploiter depuis deux cents ans. Van-Espen en a tiré toute son érudition, qu'il a malheureusement empoisonnée de son mauvais esprit. D'autres y ont puisé l'idée, le sujet et même le fond de monographies justement remarquées. Les hommes qui s'occupent d'études canoniques en font leur livre de chevet. S'il ne donne pas sur une ques-

(1) Cf. *Nomenclator litterarum theologiæ cath.*, 2. II, p. 382.

Digitized by Google

tion toute la doctrine désirable, il ouvre la voie, il dirige les investigations et met sur le chemin des découvertes.

C'est ainsi qu'il fut apprécié dès les premiers jours de son existence. Il devint pour ces hommes du dix-septième siècle, si positifs et si bien pondérés, le guide indispensable de toute excursion à travers les siècles antérieurs. Sa réputation grandissant toujours, on en vint à croire qu'il était impossible de faire mieux, et des savants jugèrent qu'il n'y avait pas d'œuvre plus utile à tenter que de le vulgariser en le résumant. En 1702, le P. Loriot en fit un abrégé pour ce qui regarde la morale. Quinze ans plus tard, en 1717, Louis d'Héricourt, estimant que ce n'était pas assez d'honneur, présenta au public des extraits de toutes ses parties ; enfin Mansi le fit entrer intégralement dans ses grandes collections, à côté des plus beaux monuments de la littérature chrétienne. Ce qui contribua, autant que le fonds, à consacrer sa gloire, ce fut le suffrage du Pape Innocent XI. Après l'avoir lu jusqu'au bout, il en conçut une telle idée qu'il voulut la répandre dans toute l'Eglise. L'édition originale était écrite en français. Il fit prier l'auteur par le cardinal Cibo de le traduire en latin, afin de réaliser son dessein. Thomassin, justement heureux d'un pareil honneur, se mit au travail avec empressement, et, grâce à sa connaissance approfondie de la langue latine, il vint à bout de sa tâche en moins de deux ans.

Dans la pensée du pape, un tel labeur méritait une récompense éclatante, et celui qui l'avait produit était digne de figurer dans le conseil suprême de l'Eglise. Il offrit à Thomassin la pourpre cardinalice et chargea le cardinal Cibo, son nonce à Paris, d'ouvrir des négociations en vue d'obtenir l'assentiment du roi. Le gouvernement de Louis XIV, alléguant que la France ne pouvait se passer des services d'un si grand homme, ne crut pas devoir l'accorder. Thomassin aimait trop la retraite et sa vie d'études pour concevoir le moindre dépit de ce refus. D'ailleurs les infirmités physiques et intellectuelles, présage d'une mort prochaine, s'accumulaient sur lui et lui enlevaient les dernières attaches aux vanités terrestres. Sa grande dou-

Digitized by Google

leur, avant de rendre le dernier soupir, fut le sentiment de son impuissance. Lui, le travailleur jadis infatigable et qui, pendant un demi-siècle, n'avait pas compris qu'il pût passer un jour sans écrire à la gloire de la vérité, il vit sa plume lui tomber des mains, faute de force suffisante pour la retenir. Il est aisé de deviner combien il souffrit. Il se résigna cependant et par ce généreux sacrifice il obtint sans doute cette bénédiction divine qui a fait fructifier son œuvre, il mérita aussi que la vénération vînt s'ajouter à l'estime que l'on professait à son égard. Il mourut le 24 décembre, dans la nuit de Noël, 1695, à l'âge de soixante-seize ans. Heureux, dirons-nous, avec son panégyriste, le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, heureux l'homme qui a uni tant de talent à une si grande vertu! Heureux l'ouvrier fidèle qui a si bien rempli sa journée! Que ne nous est-il donné de l'imiter et de creuser, comme lui, un sillon, où les âmes de bonne foi viendront récolter le pain de la vérité!

R. Parayre.

Digitized by Google

UN PORTRAIT INCONNU

DE

BOSSUET

Le 12 avril 1904 marquera le deuxième centenaire de la mort de Bossuet. Cette perspective préoccupe à bon droit tous ceux qui ont à cœur le culte de ce grand évêque « toujours à regretter », a dit Saint-Simon (1), et dont S. S. le Pape Léon XIII a fait naguère un éloge aussi juste qu'autorisé (2). Mgr de Briey, évêque de Meaux, a pris lui-même

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. de Boislisle, t. XII (1896), p. 52.

(2) Dans une lettre adressée à S. Em. le cardinal Perraud (4 déc. 1898), le souverain Pontife approuvait le projet d'érection d'un monument à Bossuet, dans les termes que voici : « Nous tenons pour évident qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur reconnaissance au grand homme qui, par dessus toutes choses, fit servir à défendre et à patronner la cause catholique, les facultés splendides dont il avait été doué : son lumineux génie, sa grande âme, les trésors de sa doctrine, et, en particulier, la puissance oratoire de son éloquence empreinte de tant d'autorité et de majesté. » — Léon XIII est revenu encore sur l'éloge de Bossuet dans sa magnifique Lettre aux évêques et au clergé de France, en date du 8 septembre 1899. Après avoir montré combien les méthodes traditionnelles étaient nécessaires dans les études des aspirants au sacerdoce, Léon XIII a ajouté : « Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Pétau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence. »

Digitized by Google

l'initiative d'un projet de monument à élever à Bossuet, dans sa cathédrale, monument qui sera tout à fait digne de celui qui a tant honoré l'Eglise et la France. Dans ce but, une Commission composée d'hommes de valeur, et présidée par S. E. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, est chargée de mener à bonne fin cette œuvre vraiment nationale.

Nous entrerons certainement dans ses vues en attirant l'attention du public lettré et érudit sur un portrait de Bossuet, sûrement authentique, très intéressant, pensons-nous, et absolument inconnu jusqu'à ce jour. Nous allons d'abord en établir la provenance, nous l'étudierons ensuite de près, de façon à en bien déterminer l'âge, la composition et enfin l'importance historique.

I

Le portrait qui nous occupe est aujourd'hui conservé à Tain (Drôme), dans la famille de Gallier, qui le recueillit par voie de succession dans les circonstances suivantes :

Les Bossuet, à Dijon, étaient apparentés avec les du May ou Dumay (1), et les Gallier l'étaient avec ces derniers. Cette parenté leur venait d'une Marie d'Orgemont de Saint-Lambert, qualifiée de *haute et puissante dame*, au revers de son portrait au pastel, portrait daté de 1738, et actuellement dans la maison de Gallier. Cette Marie d'Orgemont avait épousé en premières noces Michel de Ceintrat, dont elle eut Marie de Ceintrat, femme de Philibert Revoyrat de Nève, capitaine de cavalerie au régiment d'Harcourt et chevalier de saint Louis, seigneur de Nève et du

(1) La généalogie de la famille du May se trouve dans J. D'ARBAUMONT, *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*. Dijon, Lamarche (1881), grand in-8, p. 300. On y voit que Pierre du May épousa, le 1er décembre 1630, Denise Bossuet, fille d'André Bossuet grand oncle de l'évêque de Meaux.

Digitized by Google

Châlon-Saint-Michel, au bailliage de Vienne. Elle se remaria avec Louis-Joseph du Bourg, marquis de Cézarges et seigneur de Ternay, Chaleyssin et Buffières, mort sans postérité. Mais elle avait eu de son premier mari deux filles: 1° Gabrielle, mariée à N... Rostaing de la Valuze; — 2° Magdeleine, mariée, à Tain, le 23 juillet 1774, à Antoine-Joseph de Gallier, capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, d'où : Philibert-Joseph-Auguste de Gallier, né à Tain, le 18 juillet 1776, lequel fut le père d'Anatole de Gallier, mort en 1898, ancien président de la Société d'archéologie de la Drôme, et bien connu dans notre province par la finesse de son esprit et la distinction de son caractère.

Son père avait été, en qualité de parent, un des cohéritiers d'une vieille demoiselle, Marguerite Du May, morte à Dijon, en 1816 (1). Parmi les objets qui formaient sa part de succession, et qu'il rapporta alors à Tain, figuraient un grand portrait de Bossuet et un ancien bureau, dans lequel étaient renfermés un jeton et divers papiers. Le jeton, que nous avons sous les yeux, est au nom de messire Maurice Dumay, trésorier des menus, avec la date de 1678, et il donne ses armes, qui sont : *d'argent à un may soutenu d'un croissant de sable, sommé d'un casque de face; cimier : une tête d'aigle; supports : deux griffons* (2).

Les papiers qui concernent la famille sont sans intérêt. Cependant il s'y trouve deux lettres autographes et inédites de Bossuet, et une autre de Marie Bossuet, sa sœur (3). Toutes les trois sont adressées précisément à ce Maurice Dumay, qualifié de cousin, et habitant alors à Paris, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. Voici ces lettres dont nous reproduisons scrupuleusement l'orthographe :

(1) Fille de René du May, qui avait épousé, le 7 septembre 1750, Anne Bénigne, fille de Claude Gautier, maître des Comptes. Cf. la *Généalogie de la famille du May*, citée plus haut.

(2) Ce Maurice du May, secrétaire du roi, puis trésorier des menus de sa Majesté, était fils de Pierre du May, qui avait épousé, en 1630, Denise Bossuet, fille d'André Bossuet, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Maurice était donc cousin issu de germain avec Bossuet.

(3) Née à Dijon le 24 mai 1622. Cf. Floquet, *Etudes sur la Vie de Bossuet* (1855), t. I, p. 12.

Digitized by Google

Saint-Germain, 13 aoust 1673.

Vous m'avés fort obligé monsieur mon cousin de m'envoyer l'arrest de décharge que vous avés obtenu. J'aurai toujours une particulière satisfaction des avantages que vous remporterez et vous me ferez grand plaisir de m'en faire part comme à un homme tout à fait attaché à vos intérests.

J. BÉNIGNE, *Ev. de Condom.*

A Monsieur
Monsieur DU MAY (1).

Vendredy matin ce 19 aoust.

J'espère voir aujourd'huy M. Berryer. Je vous suis obligé monsieur mon cousin de la joye que vous me témoignez de la grâce que j'ay reçüe (2). Quand ces M^rs^ que vous me nommez me feront l'honneur de me voir, je les recevrai comme je dois. L'heure que j'ay le plus à moy c'est celle du disner, et pour estre encore plus maistre du temps il faudroit que ce fust sur les cinq heures du soir comme je sors de chez Monseigneur le Dauphin. Je vous suis obligé de tous vos soins envers M. Berryer. Je souhaite

(1) Bibliothèque de Gallier à Tain (Drôme). — Autographe papier, avec cachet en cire rouge aux armes de Bossuet : *d'azur à trois roues d'or, posées deux et une.*

(2) Bossuet avait été nommé à l'évêché de Condom en 1669, ses bulles sont datées du 2 juin de cette même année. Sacré le 21 septembre 1670, il prit possession de son siège par procureur le 9 novembre suivant. Peu après, ayant été appelé par Louis XIV à la charge de précepteur du Dauphin, il donna sa démission d'évêque de Condom (juin 1671). En retour il reçut le prieuré de Saint-Etienne du Plessis-Grimault, près de Caen, et l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais qui venait de vaquer par la mort du dernier abbé, le cardinal Mancini (28 juin 1672). Nous pensons que notre lettre vise ce dernier fait, car, à cette date, aucun autre événement dans la vie de Bossuet — déjà précepteur du Dauphin, la lettre le prouve — ne peut justifier cette expression : *la grâce que j'ay reçüe.* Notre lettre serait donc du 19 août 1672, antérieure d'une année à la précédente qui est datée de 1673.

Digitized by Google

fort de luy dire un mot. Je suis à vous de tout mon cœur.

J. Bénigne, *E. de Cond.*

A Monsieur
Monsieur du May (1).

Lettre de Marie Bossuet.

Du Samedy à 10 heures du matin

Mon frère n'a point les papiers, je ne les ay point non plus. Prenès garde monsieur mon cousin que je ne vous les aye rendu car malgré le papier que vous avès, il ce peut que vous ayez oublié de me le rendre comme j'ay oublié de vous le demander. Je suis fâchée de tout cela. Cherchès bièn chès vous. Je suis monsieur mon cousin vostre très humble servante.

M.[arie] Bossuet.

A Monsieur
Monsieur du May,
trésorier des menus,
Rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (2).

En dehors des généalogies, ces trois documents suffisent pour nous faire comprendre qu'il existait des relations de parenté, et même d'intimité, entre Bossuet et son cousin Maurice du May, à l'époque où l'évêque démissionnaire de Condom était devenu précepteur du grand Dauphin (1671). Dès lors, on se rend très bien compte que son portrait se soit retrouvé chez les du May, qui l'ont gardé avec soin, jusqu'au jour où il fut transporté de Dijon à Tain, dans les circonstances que l'on a vues.

(1) *Ut suprà*. Autographe papier, cachet en cire rouge aux armes de Bossuet.
(2) *Ibid.* Autographe papier cachet cire rouge.

Digitized by Google

II

Avant de décrire ce portrait qui, des cousins de Bossuet, est venu dans la famille de Gallier par voies d'alliances successives, il convient de dire en peu de mots ce que l'on sait de l'iconographie même de Bossuet, en s'en tenant simplement aux portraits peints et exécutés du vivant même du personnage.

La première étude qui ait été tentée dans cet ordre d'idées est — à notre connaissance du moins — celle du R. P. Griselle, parue vers la fin de l'année dernière (1898) (1). A vrai dire, ce n'est qu'un simple essai, intéressant de sa nature, cela va de soi, et dont l'exactitude laisse peu à désirer, ce qui n'est point banal. L'auteur est bien informé, le cabinet des Estampes, à la Bibliothèque Nationale, qui renferme une riche collection des portraits de Bossuet, lui a été d'un très utile secours, et il a pu tracer un véritable sillon dans un terrain jusqu'alors assez inexploré ; lui-même ou d'autres après pourront y revenir et aboutir sans doute à un résultat définitif. Quoi qu'il en soit, nous y faisons aujourd'hui l'appoint d'un élément nouveau qui n'est peut-être pas de médiocre importance.

On ne voit pas que Bossuet se soit fait peindre avant sa nomination à l'évêché de Condom, en 1669 ; du moins, il n'en reste aucune trace, et il n'en est fait aucune mention dans les écrivains du temps, dont certains, quoique très médiocres, comme l'auteur de la *Muse historique*, Loret, entrent pourtant dans les plus minutieux détails. Evidemment l'archidiacre de Metz était déjà trop en évidence pour qu'un fait

(1) *Etudes publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus*, nº du 20 décembre 1898.

M. le chanoine Delmont en a fait un intéressant compte rendu dans l'*Université catholique* du 15 avril 1899. Nous y trouvons un précieux renseignement qu'il convient de mentionner ici, c'est que Mgr Le Nordez, évêque de Dijon, a réuni une importante collection relative à Bossuet, où se trouve notamment une série de *cent dix* portraits.

Digitized by Google

de cette nature, s'il se fût produit, eût pu leur échapper, sans compter que cette sorte de mise en scène devait singulièrement déplaire à son extrême modestie. Mais à partir de 1669 il n'en va plus de même.

Homme d'autorité par excellence, Bossuet avait à un haut degré le sentiment de la dignité épiscopale, et cette considération élevée le fit sans doute céder aux légitimes sollicitations de ses parents et de ses nombreux admirateurs. Le jeune évêque de Condom consentit donc à laisser reproduire, notamment par Mignard, les traits de sa belle et douce figure. Ce fut en effet vers cette époque (1670-1674?) que le grand artiste peignit le portrait conservé aujourd'hui au séminaire de Meaux. Gravé sur cuivre par M. H. Manesse, il a été reproduit par le regretté abbé Lebarq en tête du premier volume de sa remarquable et définitive édition des *Œuvres oratoires de Bossuet* (1).

On sait par une lettre vraiment affectueuse de Bossuet à Mignard (2), qu'entre l'évêque et le peintre il existait des

(1) *Œuvres oratoires de Bossuet, édition critique complète.* Paris, Desclée, De Brouwer, 1890-96, 6 vol. in-8.

Avant de donner cette admirable édition, l'abbé Lebarq avait soutenu à la Sorbonne, et publié en un volume, une thèse remarquable, et très remarquée, sur cet important sujet, que nul n'a mieux possédé que lui : *Histoire critique de la prédication de Bossuet,* in-8, 2e édition (1891).

(2) *Œuvres de Bossuet*, édition Lachat, t. XXVI (1864), p. 270-71. *Bossuet à Mignard, premier peintre du roi.* Lettre non datée, dans laquelle Bossuet exprime à Mignard toutes ses condoléances à la nouvelle de la mort de sa fille, nouvelle qui se trouva heureusement inexacte. « Je ne puis vous dire, Monsieur, combien je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite. Comment donc avez-vous perdu cette chère fille, dont j'ai plutôt appris la mort que la maladie? Je prie Dieu qu'il vous donne ses consolations. C'est là, Monsieur, qu'il faut regarder. Nos vues sont trop courtes pour savoir absolument ce qui nous est propre. Il faut se reposer sur celui qui fait tout pour notre bien, par rapport à ses fins cachées. L'innocence de cette chère et aimable enfant lui a fait trouver dans la mort la félicité éternelle, qu'une vie plus longue aurait mise en péril. Consolez-vous, Monsieur, avec Dieu. Consolez Madame Mignard, et croyez que je suis touché au vif de votre malheur. » Il faut avouer qu'un peintre, qui méritait de recevoir une pareille lettre, devait être bien inspiré, quand il rendait sur la toile la physionomie de celui qui savait lui donner un si touchant témoignage de sympathie.

Digitized by Google

relations plus que banales, ce qui porterait à croire que Mignard ne s'en serait pas tenu à cette unique peinture.

A peu près vers le même temps (1674), un autre illustre artiste, Nanteuil, fit de Bossuet un portrait qui doit être d'une absolue ressemblance, si l'on en juge par la réputation qu'avait Nanteuil d'exceller en ce point particulier ; il le grava lui-même, et cette gravure compte en première ligne parmi ses chefs-d'œuvre.

Enfin, lorsque Bossuet devient évêque de Meaux (1681), c'est le grand portraitiste du temps, Rigaud, qui entre en scène et qui, en diverses fois, très souvent même (1), est chargé de peindre « M. de Meaux ». Parmi ces portraits, « quatre se trouvent encore à Meaux » (2); un autre, au palais Pitti à Florence; un autre encore, et très beau, appartient à Mgr Le Nordez, évêque de Dijon. C'est d'après ce dernier, combiné avec celui de l'évêché de Meaux, que M. Pannemaker a dessiné puis gravé sur bois le portrait que l'abbé Lebarq a placé en tête du tome III des *Œuvres oratoires*.

Il est à remarquer que tous ces portraits, y compris ceux de la première époque, représentent le personnage en buste, et non en pied. Le seul qui nous le donne ainsi est le fameux de Rigaud, celui que Le Dieu appelait « le grand portrait de feu M. de Meaux peint de son haut. » (3). Le buste en avait été peint en 1701, et l'artiste n'acheva son œuvre qu'en 1705, après la mort de Bossuet (4). Ce fut

(1) G. Fiston, *A propos du monument de Bossuet.* Meaux (1897), br. in-8, p 15.

(2) *Ibid.* L'abbé Le Dieu, dans son *Journal*, t. II (1856), p. 151, mentionne deux de ces portraits, à la date du 27 septembre 1700.

(3) *Journal de l'abbé Le Dieu*, t. III (1857), p. 27.

(4) Voici ce qu'en dit Le Dieu (*Journal*, t. II, p. 245) :

« Ce jeudi, 3 novembre 1701, M. Hyacinthe Rigaud, peintre du roi, a commencé à Germiny un nouveau portrait de M. de Meaux, dans le dessein d'en faire un grand tableau en pied, revêtu de l'habit d'église d'hiver.

« Ce vendredi 4, le portrait continué encore à Germiny, et ce samedi 5, achevé au même lieu; bien entendu qu'il n'y en a que la tête faite dans une petite toile qui se collera sur la grande, sur laquelle se fera le tableau en pied.

« Ce dimanche 6, le peintre a donné encore une touche à ce

Digitized by Google

alors que Rigaud le peignit en pied, environné de tout cet appareil grandiose sans doute, mais un peu théâtral, et dans le goût de l'époque, qui n'en constitue pas moins un magnifique morceau, et que l'on ne se lasse pas d'admirer dans le salon carré du Louvre (1). La célèbre gravure de Drevet fils — le chef-d'œuvre de la gravure, a-t-on dit — suffit à le mettre hors de pair.

Quant au portrait même qui fait l'objet de cette étude, il sera facile, au premier coup d'œil, d'en assigner la date au moins approximative. Manifestement, cette peinture nous présente les traits d'un homme jeune encore, qui n'a sûrement pas atteint la cinquantaine (2). Né en 1627, Bossuet avait 42 ans en 1669, date de sa nomination à l'évêché de Condom. Si l'on remarque qu'au moment où nous le retrouvons écrivant à son cousin Maurice du May, soit vers 1672-1673, il était âgé d'environ 45 à 46 ans, nous arrivons à l'âge indiqué par notre portrait. Peut-être même celui-ci accuse-t-il moins encore, soit 42 ou 43 ans, ce qui correspondrait à l'année même de l'épiscopat (1669). Vraisemblablement, comme nous l'avons déjà dit, ce devait être là pour sa famille une occasion favorable et bien *tentante* de se procurer le portrait de celui de tous les siens qui lui faisait tant honneur !

Tout nous amène donc à croire que notre peinture représente Bossuet jeune évêque de Condom, peut-être déjà précepteur du Dauphin, en tout cas, bien avant l'épiscopat de Meaux (1681).

Quel artiste l'a exécuté ? Ici, nous sommes dans l'impossibilité absolue de répondre. Pas un mot, pas une signa-

portrait et l'a mis à sa dernière perfection, en sorte qu'on trouve que c'est la plus belle tête et le plus parfait ouvrage qu'il a peut-être jamais fait, comme il en convient lui-même et s'en fait honneur. M. de Meaux en est aussi très content. »

(1) N° 783.

(2) Nous prions le lecteur de se reporter à la reproduction en phototypie placée en tête de ces pages. Elle a été exécutée d'après un excellent cliché obtenu directement sur l'original par un habile photographe, M. Blain, à Valence. Malheureusement nous avons dû réduire ce cliché, qui a donné de fort belles photographies.

Digitized by Google

ture, pas un signe, rien qui puisse être une indication (1). On ne saurait même y voir la manière ou le *faire* d'un peintre contemporain un peu connu. Des juges compétents qui l'ont vu de près, estiment que la tête a été particulièrement soignée, soit comme modelé, soit comme coloris; mais que pour le reste, notamment les mains et les étoffes, le dessin laisserait un peu à désirer. Volontiers nous croirions que la peinture s'est faite dans l'atelier de Mignard, par un élève encore novice que le maître formait, et peut-être lui vint-il en aide pour traiter ou tout au moins retoucher la partie essentielle, la tête, qui est vraiment remarquable et belle.

Cette toile est d'assez grande dimension, puisqu'elle ne mesure pas moins de 1 m. 30 c. en hauteur et 92 c. en largeur, dans un cadre en bois doré assez étroit, dont l'ornementation indique la fin du XVII^e^ siècle.

Bossuet y est représenté presque de grandeur naturelle jusqu'à mi-jambes, assis dans un fauteuil carré du temps de Louis XIII, garni en étoffe rouge avec franges et clous dorés; la figure est tournée de trois quarts à gauche; la main droite est appuyée sur une table recouverte d'un tapis vert, tout à côté est une sonnette; la main gauche repose sur un des bras du fauteuil, tenant un livre entr'ouvert par l'index, et le petit doigt porte l'anneau épiscopal bien en évidence. Dans le fond est une tenture et une bibliothèque laissant apercevoir des in-folio et des in-quarto. L'évêque est revêtu d'un long rochet en toile blanche, terminé dans le bas par une fine dentelle, laquelle se retrouve encore dans les parements des manches; par-dessus, la mozette en soie bleue (2) sur laquelle apparaît la croix pectorale

(1) Il n'y a pas lieu de tenir compte de ces mots écrits au revers de la toile, dans une écriture bien *postérieure*, de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle : *Portrait de messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux.*

(2) Très souvent, en France du moins, le violet des vêtements épiscopaux a été d'un bleu assez accusé. C'est ainsi — pour ne citer que ce seul exemple — que dans le grand portrait de Bossuet au Louvre, la soutane est en moire bleue. Saint-Simon, dans la description de certaines cérémonies, parlant de l'habillement des évêques, mentionne parfois leurs mozettes *bleues*.

Digitized by Google

très simple, toute unie, sortant de dessous un large rabat, tel qu'on les portait alors.

La tête est recouverte d'une calotte; les cheveux sont longs et tombent un peu sur le front, comme au reste on le voit dans tous les portraits de Bossuet; une très légère moustache et une petite mouche se font à peine sentir, selon l'usage du temps.

Enfin, toute la figure respire un air de fraîche jeunesse et de candide douceur; quand on l'examine avec attention, on est frappé de voir combien elle reflète fidèlement la grande âme de Bossuet, et on se rappelle aussitôt que, chez lui, la puissance du génie, caractérisée surtout par un rare bon sens, s'alliait merveilleusement à une tendresse et à une modestie incomparables. La bonté, voilà une des marques de celui qui a écrit cette belle parole : « Quand Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons (1). »

Il n'y a pas jusqu'à son nom de Bénigne dont il semble avoir beaucoup le goûté sens; il lui plaira de s'en servir à l'occasion pour qualifier la bonté de l'âme, et il sera heureux de retrouver le mot dans saint Paul, et de redire, après l'apôtre : « La bénignité de Dieu notre Sauveur nous est apparue. » (2)

On s'explique bien par là cette « douceur charmante » dont parle Saint-Simon (3), et que les contemporains se sont plu à louer en termes émus et d'une absolue sincérité.

Entre ce portrait et celui du séminaire de Meaux, il y a des points communs d'affinité et de ressemblance. Evidemment, des deux côtés, on se trouve en présence du

(1) *Oraison funèbre de Louis de Bourbon.* Edit. Lebarq, *Œuvres oratoires de Bossuet*, tome VI, p. 395.

(2) Premier sermon pour le jour de Noël (à Metz, 1656). Edit. Lebarq, t. II, p. 278.

(3) Prosper Faugère, *Ecrits inédits de Saint-Simon*, 6 vol. in-8, t. II, p. 483 et 486.

Digitized by Google

même personnage ; ce sont bien les mêmes traits, c'est bien la même physionomie. Le nôtre a pourtant, nous semble-t il, un double avantage : d'abord, il est en meilleur état de conservation. C'est du moins ce que nous écrivait l'abbé Lebarq, qui en jugeait d'après la photographie que nous lui avions envoyée.

Au reste, il n'hésita pas à le qualifier de « très précieux document », et son appréciation est trop autorisée pour que nous ne la consignions pas ici avec autant d'empressement que de confiance (1). Ensuite, nous avons peut-être

(2) Nous avions communiqué à l'abbé Lebarq une photographie de notre portrait, lui demandant s'il ne lui conviendrait pas de le faire reproduire en tête du tome VI et dernier qui lui restait encore à publier de son édition des *Œuvres oratoires de Bossuet*. La chose n'était malheureusement plus possible, car la gravure à placer dans le volume était déjà prête. Voici, au reste; ce qu'il voulut bien nous répondre :

† Rouen, 1, rue Longue, 21 janvier 1895.

« Monseigneur,

« Le retard que j'ai mis à vous remercier de votre gracieux envoi et de la lettre si bienveillante qui l'accompagnait, est sans utilité comme sans excuse. S'il m'était possible présentement de me rendre à Paris, j'aurais plaisir à communiquer la photographie que vous avez bien voulu m'adresser. La tête est vraiment jolie; elle me fait supposer que la peinture est en bon état de conservation. Ce serait un avantage précieux, et, à ce titre, elle l'emporterait sur celle de Mignard, qui se voit au grand séminaire de Meaux.

« Votre aimable proposition de chercher à en orner, s'il est possible, le sixième volume des *Œuvres oratoires* de Bossuet, me touche vivement, mais je ne vois pas quelle suite on y pourrait donner maintenant : une autre gravure, qui sera peut-être médiocre, hélas ! est destinée à ce volume; elle doit contenir une vue de la cathédrale de Meaux.

Cependant si vous voulez bien poursuivre votre enquête, nous découvrirons bien une autre occasion de faire admirer ce très précieux document. J'en prévois une; mais je n'ose former aucun nouveau projet avant d'avoir fait honneur aux engagements onéreux que j'ai pris, au sujet de la prédication de Bossuet. Je suis absorbé, et voilà déjà longtemps, dans la rédaction d'une *Table analytique*. Elle doit prendre place dans le dernier volume, qui, sans cela, serait en vente depuis des mois. Les éditeurs me pressent de leur réclamation. Je leur ai promis la copie de cette table pour le mois prochain : je me demande si je serai en mesure. J'ai beau me cloitrer : on vient me prendre mon temps chez moi, et l'autorité ecclésiastique

Digitized by Google

là une figure plus jeune encore que dans le portrait de Meaux ; il est vrai que nous ne jugeons de ce dernier que par la gravure de M. Manesse, et l'on sait qu'une gravure, si parfaite soit-elle, ne vaut jamais une peinture, surtout quand il s'agit d'apprécier une question de ce genre. Quoi qu'il en soit, notre portrait paraît bien être, sinon le plus ancien, du moins un des plus anciens de tous les portraits connus de Bossuet : il suffit de le voir pour se rallier à cette conclusion.

Qu'on le regarde de près, et l'on y retrouvera Bossuet tout entier, lui dont le caractère était si égal, l'âme si pure ! « Dieu me fait la grâce, disait-il un jour, que rien ne m'incommode ; le soleil, le vent, pluie, tout est bon. »

Un de ceux qui l'ont le mieux apprécié en a écrit ces mots pleins de vérité et dont la citation est tout indiquée quand on parle des portraits de Bossuet, aussi bien sera-ce encore la meilleure manière de terminer :

« C'était un solide Bourguignon, de haute mine et de robuste tempérament ; un sang riche et chaud, point de nerfs ; un bel équilibre de santé physique, qui préparait et servait l'équilibre de la nature morale. C'était une âme simple ; il crut toute sa vie comme il avait cru au premier jour ; avec sa science, sa logique de docteur, il garda sa foi de petit enfant, humble, naïve, épanouie. Nulle expérience de l'humaine corruption n'altéra sa candeur ; il put tout savoir et demeurer « pur comme un ange ». De cette sim-

elle-même me gratifie çà et là de quelques corvées à fournir d'urgence.

« Espérons, malgré tout : la bonne Providence a résolu bien d'autres difficultés !

« En attendant qu'il nous soit permis de respirer un peu, daignez agréer, Monseigneur, l'assurance du profond respect et de la vive reconnaissance de votre très humble serviteur,

« Joseph LEBARQ, *pr.*, *ch. hon.* »

On sait que l'abbé Lebarq mourut à la peine, sans avoir publié la *Table analytique* qui devait compléter l'admirable monument élevé par lui à Bossuet. C'est une main amie qui a dû le faire. Personne, nous le disons en toute assurance, personne n'a connu Bossuet comme l'abbé Lebarq. Désormais son nom est inséparable de celui du grand évêque : ce sera son plus bel éloge !

Digitized by Google

plicité, de cette pureté inaltérées coulaient cette joie sereine, cette bonhomie enjouée qu'on trouvait en lui, cette enfance, comme il disait lui-même, quand il se détendait et se reposait de ses grands combats. Grave pourtant, ennemi de la plaisanterie, de la raillerie, qu'il estimait indignes d'un chrétien et d'un honnête homme, ses plus grandes gaietés étaient un sourire. » (1)

Charles-Félix BELLET,
Protonotaire apostolique.

(1) G. LANSON, *Bossuet* (1894), pp. 9-10.

Digitized by Google

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

LE VOYAGE DU ROI D'ITALIE A VIENNE EN 1881

(suite).

III

M. de Robilant redoutait surtout deux choses : la possibilité, sinon la probabilité de difficultés insurmontables pour rendre à Rome la visite que le roi d'Italie ferait, à Vienne, à l'empereur François-Joseph; la demande de garanties contre un retour offensif des partisans de l'*Irredenta*. L'ambassadeur n'ignorait pas que, dès 1876, le pape Pie IX avait fait adresser par son secrétaire d'Etat, le cardinal Siméoni, une circulaire aux nonces pour les inviter à prévenir les familles catholiques régnantes, que le Saint-Père serait hors d'état de recevoir tout prince catholique venant à Rome qui serait l'hôte du roi d'Italie. M. de Robilant savait que Léon XIII n'avait rien changé aux instructions données par son prédécesseur et il comprenait fort bien que l'empereur d'Autriche ne s'exposerait certainement pas à se voir fermer la porte du Vatican le jour où il irait à Rome. Dans ces conditions, il était à peu près cer-

(1) Voir les numéros de décembre, janvier, mars, juin, juillet, septembre et octobre.

Digitized by Google

tain que François-Joseph Ier, par égard pour le Pape et aussi pour les sentiments foncièrement catholiques de la grande majorité de ses sujets, se trouverait dans l'impossibilité de rendre, à Rome, la visite qu'Humbert Ier lui ferait à Vienne. C'est pourquoi, pour éviter toute difficulté à venir, M. de Robilant, dans l'intérêt des bons rapports qu'il voulait établir entre la cour de Vienne et celle du Quirinal, ne désirait pas le voyage, et manifestait surtout son ardent désir que, si le Roi se décidait à faire une visite à l'Empereur, on choisît une ville de province de préférence à la capitale, afin d'éliminer toute difficulté touchant la visite à rendre par l'empereur d'Autriche.

La seconde éventualité que redoutait l'ambassadeur avait en vue les rapports entre les deux souverains. Se souvenant des discours plus que vifs des ministres autrichiens, alors que les tristes manifestations de l'*Irredenta* troublaient les relations entre l'Italie et l'Empire austro-hongrois, il craignait qu'ils ne fissent demander au roi Humbert des engagements que celui-ci n'aurait pas pu prendre sans admettre que François-Joseph Ier avait le droit d'avoir des doutes touchant sa fidélité aux traités. Nous verrons plus loin que, tandis que cette seconde hypothèse ne se vérifia point, la première n'était que trop fondée. Mais on ne pourra jamais accuser M. de Robilant d'imprévoyance. Il ne manqua pas d'avertir M. Mancini sur ce point.

Après le départ de M. de Robilant pour l'Italie, les circonstances devinrent de plus en plus favorables aux projets de la diplomatie autrichienne. A la suite de l'entrevue de Dantzig, entre les empereurs de Russie et d'Autriche, la *Gazette de la Croix* de Berlin, qui passait alors pour être l'interprète fidèle des sentiments de Guillaume Ier, commenta cet événement comme s'il eût été destiné à remettre en honneur l'alliance des trois empereurs. En Autriche, mais surtout en Hongrie, où les Russes étaient fort impopulaires, on ne voulait plus entendre parler d'une telle combinaison politique. La presse de Vienne et de Budapest se fit l'écho de ces sentiments. La *Deutsche Zeitung* de Vienne s'écriait :

Digitized by Google

« L'abîme qui sépare les intérêts vitaux du tzar de ceux de la monarchie austro-hongroise est trop profond pour qu'on puisse le combler d'une manière durable par des traités artificieux ».

Allant plus loin, le même journal donnait bel et bien un avertissement en règle à l'empereur d'Allemagne :

« Les Hohenzollern, disait-il, devraient être bien convaincus que ni à Paris, ni à Saint-Pétersbourg l'Allemagne ne trouvera jamais les éléments de sa grandeur. »

La *Wiener Allgemeine Zeitung* ne marchandait pas non plus ses avertissements à l'Allemagne :

« L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, s'écriait-elle, ont besoin de s'appuyer mutuellement. Et l'Allemagne doit en éprouver le besoin plus encore que l'Autriche. Car, isolée de cette puissance, elle deviendrait la vassale de la Russie, et devrait craindre d'être attaquée par la France (?) »

Le *Pester Lloyd*, journal officieux du cabinet hongrois, tout en protestant contre toute idée de rétablir l'alliance des trois empereurs, affectait une grande assurance et disait que cette alliance avait donné de tels résultats que tous ceux qui y avaient pris part ne pouvaient plus en désirer le retour.

Les craintes que la politique personnelle de Guillaume Ier inspirait à Vienne engagèrent plus que jamais la presse officieuse à faire sa cour à l'Italie et à la pousser dans la voie de l'alliance, espérant par là éloigner toute probabilité d'une entente cordiale russo-allemande. Le 21 septembre 1881, la *Politische Correspondenz* de Vienne annonçait qu'à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de François-Joseph Ier (18 août), le roi Humbert avait envoyé à l'Empereur une dépêche pleine de cordialité et que la réponse du monarque autrichien n'avait pas été moins affectueuse. Le journal profitait de cette occasion pour plaider chaleureusement en faveur du voyage d'Humbert Ier à Vienne. Il parlait des difficultés qui s'y opposaient et, après avoir dit que le voyage dépendait de circonstances nombreuses et variées se rapportant à la politique étrangère, il terminait sa note par ces mots :

Digitized by Google

« Jusqu'à présent, et nous pouvons l'assurer à la suite des informations les plus authentiques, la visite éventuelle du roi Humbert à la cour impériale autrichienne n'a été discutée nulle part, et ce que l'on a écrit ailleurs touchant des demandes officielles ou confidentielles est pure invention ou supposition. *La visite royale peut être considérée comme une éventualité probable, mais non comme une chose déjà arrêtée* (1). Et d'autre part une semblable visite ne serait pas du tout nécessaire pour donner, pour ainsi dire, la consécration à l'accord cordial existant d'avance (*sic*) entre l'Autriche et l'Italie et leur amie l'Allemagne. »

Cette dernière phrase était évidemment destinée à masquer l'espèce de pression qu'on faisait sur l'opinion italienne pour l'exciter à peser sur les délibérations du cabinet de Rome. Ceux qui écrivaient cette note n'ignoraient point, en effet, qu'elle provoquerait de nouvelles discussions dans la presse italienne. M. Depretis avait beau faire la sourde oreille malgré les flatteries des « sirènes » viennoises ; il avait beau compter sur l'appui de l'opinion en Piémont, où on se laissait séduire moins que partout ailleurs, en Italie, par l'idée du voyage et de l'alliance austro-allemande, les choses allaient tourner à l'avantage de ceux qui voulaient et le voyage et l'alliance.

M. de Bismarck était exactement informé des projets du cabinet de Vienne et de la résistance qu'ils rencontraient chez les ministres italiens. Il avait d'ailleurs prévu ces difficultés et il n'avait pas manqué d'en avertir le baron de Haymerle lors de l'entrevue qu'il eut à Kissingen avec le chancelier autrichien. M. le comte Benedetti a dit, dans ses *Essais diplomatiques*, que « la marque saillante et visible du caractère de M. de Bismarck, comme de sa politique, c'est la constante disposition de son tempérament de tout mener à outrance, et d'y employer la violence, hautain ou dédaigneux selon l'occasion, selon la

(1) Paroles identiques à celles contenues dans l'article de la même *Correspondance politique*, cité plus haut.

Digitized by Google

position ou l'autorité de l'adversaire qu'il a devant lui » (1). Conformément à son tempérament, le chancelier allemand avait conseillé à son collègue autrichien de mener rondement ses affaires avec l'Italie et surtout de bien se garder d'avoir trop d'égards pour ceux dont ils voulaient faire des alliés. Le baron de Haymerle jugeait autrement les choses et trouvait que, pour se procurer des amis, un gouvernement devait se garder de rudoyer ceux qu'il désirait s'attacher. De là le ton courtois de la presse officieuse de Vienne, même en présence des résistances du ministère Depretis-Mancini. Cette politesse choqua M. de Bismarck qui était pour le moins aussi pressé que le baron de Haymerle de pousser l'Italie à entrer dans l'alliance austro-allemande et voyait dans le voyage d'Humbert Ier à Vienne le point de départ essentiel de cette combinaison politique. Puisqu'à Vienne on ne suivait pas ses conseils, il se chargea lui-même de donner une verte semonce à l'Italie récalcitrante. Il chargea un de ses confidents qui s'occupait spécialement de l'histoire contemporaine de la Péninsule d'écrire un article à sensation dans une revue de Berlin, la *Preussische Jahrbücher*. M. Henri Treitschke, membre du Reichstag allemand et auteur de cet article, était fort connu en Italie par un *Essai politique sur le comte de Cavour* que M. le sénateur marquis Anselmo Guerrieri-Gonzaga avait traduit de l'allemand en 1873. Le choix de M. Treitschke n'était donc dû ni au hasard ni au caprice, et M. de Bismarck l'avait fait pour impressionner d'autant plus les Italiens que la leçon leur viendrait d'un ami de l'unité italienne.

M. Treitschke, après avoir affirmé très nettement que l'alliance austro-allemande garantissait à l'Autriche la possession de tout son territoire, et qu'on n'en pouvait d'autant moins douter que l'Allemagne avait fait comprendre au gouvernement italien, pendant la guerre turco-russe, qu'elle ne tolérerait pas une attaque dirigée contre les possessions de l'Autriche, ajoutait :

(1) Voy. Benedetti, *Essais diplomatiques*, ch. III, *La paix armée et ses conséquences*, § IV, p. 294.

Digitized by Google

« Ce n'est ni à l'Allemagne ni à l'Autriche qu'il peut importer de conclure cette alliance (avec l'Italie), mais à l'Italie qui éprouve le besoin d'être reçue dans le nouveau *concert européen.* »

Après ce préambule qui ne péchait pas par trop de courtoisie pour la future alliée, M. Treitschke abordait tout à coup la question romaine et rappelait, en termes durs, au cabinet de Rome que, s'il n'admettait pas de discussion touchant la loi des garanties, le Pape n'avait pas renoncé au pouvoir temporel, et que si l'Italie ne s'alliait pas avec l'Allemagne et l'Autriche, elle pourrait bien se ménager quelque vilaine surprise de ce côté. Mais « le voudra-t-elle? » demandait en terminant le porte-voix de M. de Bismarck! (1)

(1) Treitschke était un écrivain de grande valeur, mais aussi un officieux à outrance. Pour juger de sa bonne foi, lorsqu'il plaidait en faveur du Pape, il n'est pas inutile de se rendre compte de ses véritables opinions. M. G. Valbert (Victor Cherbuliez) les résume en ces mots :

« Treitschke n'avait pas d'autre philosophie qu'un rationalisme mal dégrossi et une sincère aversion pour le culte catholique (*sic*) et pour le principe d'autorité. »

Lorsque Treitschke était jeune, il répondait à son père : « Je crois à l'immortalité de l'action, qu'elle soit exécutée par un Périclès, un Mahomet ou un Luther! »

« Dans un âge plus avancé, remarque M. G. Valbert, Treitschke sera plus croyant, moins peut-être par le besoin de croire que par un secret désir de se faire un catéchisme qui ne différât pas trop de celui des Hohenzollern. » Car ce fils d'un général saxon ennemi de la Prusse était convaincu que « la Prusse était le Dieu sauveur », la seule capable de transformer l'Allemagne en un puissant Etat uni et de détruire les divisions et la faiblesse que cette Allemagne devait au particularisme. » Après avoir été libéral et avoir combattu la politique intérieure plus qu'autoritaire de M. de Bismarck, tout en louant sa politique étrangère, « Treitschke, dit encore M. G. Valbert, se débarrassa bien vite de son libéralisme ergoteur et pointilleux ; dans son ardeur de néophyte, il déclara qu'il n'y a pas d'autre loi sainte que le salut public, « qu'il faut savoir quitter le terrain du droit, « quand la raison d'Etat le demande! » Il sera bientôt plus bismarckien que M. de Bismarck. »

En 1866, alors que M. de Bismarck pensait qu'on devait respecter les droits d'une partie au moins des souverains légitimes et s'arranger avec eux, « que la politique est tenue de compter avec le passé, avec les traditions, avec les souvenirs, avec les habitudes, avec les préjugés séculaires, que l'essentiel est de faire œuvre qui dure et qu'une

Digitized by Google

Quelques jours après la publication de l'étude de M. Treitschke, un journal de Vienne qui recevait souvent les communications de M. de Bismarck, la *Neue Freie Presse*, publiait à son tour, le 28 septembre, un article dans lequel il était dit d'une manière très claire que le roi Humbert renonçait à son projet de voyage à Vienne, à cause de l'opposition de M. Cairoli, dont le parti ne voulait pas renoncer aux prétentions sur Trente et Trieste. Et le journal viennois blâmait fortement la faiblesse et l'opportunisme de M. Depretis.

Ces articles firent une impression considérable en Italie. L'avertissement de M. Treitschke alarma les libéraux. L'article de la *Neue Freie Presse* provoqua des polémiques. Les partisans de l'alliance austro-allemande s'élevèrent contre la conduite de M. Depretis, bien que le *Diritto* eût démenti les intentions attribuées par le journal viennois à M. Cairoli et au président du conseil.

M. de Bismarck avait atteint son but. Le *Diritto* assurait, dès le 30 septembre, dans une dépêche de Vienne, que le voyage du Roi aurait lieu prochainement et que la chose était « décidée en principe ».

L'affaire n'était pas aussi avancée que le journal officieux l'affirmait ; mais elle avait fait beaucoup de chemin. Le 7 octobre, M. de Robilant arriva à Naples, où M. Mancini était en villégiature. Le ministre des affaires étrangères l'avait appelé en toute hâte pour lui dire que le voyage devait se faire. M. Chiala affirme que le baron Blanc avait triomphé des hésitations de M. Mancini en lui mettant

Allemagne qui n'eût été qu'une grande Prusse n'aurait vécu qu'un jour », peu s'en faut que Treitschke ne reproche à M. de Bismarck de ne pas oser assez et qu'il ne blâme la timidité de ses conseils et de sa conduite. « S'il n'avait tenu qu'à ce professeur emporté et téméraire, dit M. G. Valbert, la Prusse victorieuse eût fait main basse sur toutes les couronnes royales ou ducales, supprimé par décret toutes les dynasties et tous les petits Etats et se fût annexé l'Allemagne tout entière. » Voy. dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er février 1898, l'article de M. G. Valbert, intitulé : *L'historien Henri de Treitschke*, pp. 685-86-87, *passim*. Sur Treitschke, voy. aussi Teodor Schiemann, *Heinrich von Treitschkes Lehr und Wanderjahre* (1834-1866).

Digitized by Google

sous les yeux les graves conséquences que pouvait produire la conduite du gouvernement italien dans cette affaire. « L'empereur d'Autriche, disait-il, désire la visite du Roi. Si nous répondons par le silence ou si nous retardons le voyage, qu'arrivera-t-il? Non seulement nous irriterons l'Autriche, mais aussi l'Allemagne dont la défiance est toujours vive et qui tend de plus en plus à se rapprocher du Vatican! »

M. Mancini que l'article de M. Treitschke avait fortement ému, prêta d'autant mieux l'oreille à ces conseils du baron Blanc qu'il croyait les voir confirmés par le fait du rétablissement de la légation prussienne près le Saint-Siège, annoncé officiellement, dès les premiers jours de septembre, par la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (1).

M. Mancini annonça à M. de Robilant que la résolution définitive touchant le voyage du Roi à Vienne venait d'être prise à la suite d'une entrevue que M. Depretis avait eue avec Sa Majesté, au château de Monza, le 30 septembre. M. Depretis « était, d'après M. Chiala, résigné plutôt que satisfait des décisions prises par le ministre des affaires étrangères, décisions que le Roi venait d'approuver pleinement ». Quant à M. Mancini, il avait bien hésité avant d'accepter les idées de son secrétaire général. Il se préoccupait de la mauvaise impression que le voyage du Roi à Vienne pouvait faire en France et il désirait maintenir de bons rapports avec le gouvernement de la République. C'est pourquoi il s'étudia d'abord à empêcher que le voyage eût un caractère trop solennel. Dans la pensée de M. Mancini, l'entrevue entre les deux souverains d'Italie et d'Autriche suffisait à resserrer les liens austro-italiens. Il désirait qu'Humbert Ier allât seul au delà de la frontière, sans être accompagné par aucun de ses ministres et que la visite eût lieu soit à Budapest où se trouvait alors François-

(1) Il est permis de croire que M. de Bismarck se hâta de rétablir la légation prussienne près le Saint-Siège pour effrayer l'Italie. Ce rétablissement, retardé de quelques mois, n'eût pas produit le même effet sur l'esprit de M. Mancini.

Digitized by Google

Joseph Ier, soit à Gratz, si l'Empereur le désirait. En même temps, pour ôter au voyage royal toute signification hostile à la France, et pour se montrer même courtois envers elle, M. Mancini jugea convenable que les délégués italiens, chargés de négocier un traité de commerce, qui étaient rentrés à Rome à la suite de certaines difficultés rencontrées au cours de leur mission, repartissent immédiatement pour Paris avec le plus ample mandat.

« M. de Robilant, dit M. Chiala, ne se montra point résigné, mais surpris et irrité, en apprenant de M. Mancini les délibérations prises par le ministère sans l'avoir interrogé, et en recevant l'ordre de partir sur-le-champ pour le château de Godöllö, aux environs de Budapest, pour exprimer à l'empereur d'Autriche le désir du Roi d'aller lui faire visite. Le général mit sous les yeux de M. Mancini les motifs qui devaient empêcher le gouvernement de faire avec tant de précipitation un acte qui exigeait de longues et sérieuses réflexions. Et, dans l'espoir de l'éloigner de la résolution qu'il venait de prendre, il appela toute son attention sur les devoirs que le gouvernement allait inévitablement contracter *soit par rapport à la politique étrangère*, *soit par rapport à la politique intérieure*, devoirs qui devaient être pris en considération quand bien même on ne voudrait nous les imposer ni par écrit ni verbalement. Toute parole du général fut inutile. L'ambassade austro-hongroise avait déjà été avertie confidentiellement de la délibération prise par le gouvernement. Le général s'inclina et télégraphia à S. M. le Roi à Monza qu'il irait prendre ses ordres » (1).

En attendant, la presse italienne discutait avec plus de chaleur que jamais touchant le voyage et, au moment où le *Diritto* reproduisait un article du *Fremdenblatt* de Vienne qui constatait que le gouvernement italien cherchait à mettre sa politique intérieure à l'unisson de sa politique étrangère et que les vues des cabinets de Rome

(1) Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. VIII, pp. 109-110.

Digitized by Google

et de Vienne étaient identiques et avaient pour but la conservation énergique de la paix, l'*Opinione*, organe principal de la droite, publiait un violent réquisitoire contre le ministère, l'accusant d'avoir volontairement repoussé les alliances qu'on lui offrait et d'avoir tourné le dos à l'Autriche et à l'Allemagne pour flatter la France et pour aller mendier à Paris en vue d'obtenir un traité de commerce. L'*Opinione* était fort irritée contre M. Depretis, auquel elle reprochait d'avoir imposé sa politique personnelle à ses collègues.

Pendant que ces polémiques se produisaient en Italie, la presse officieuse de Vienne continuait à servir avec une rare habileté les intérêts de la diplomatie autrichienne. Loin de se montrer mécontente des négociations commerciales engagées entre Rome et Paris, elle déclarait que leur succès aurait une importance politique considérable et serait « une nouvelle preuve de la stricte exécution du programme de M. Mancini tendant à cultiver *les bons rapports avec toutes les puissances* ». La *Politische Correspondenz* ajoutait que l'étroite amitié de l'Autriche-Hongrie non seulement n'excluait pas ces bons rapports, mais les favorisait. Le journal officieux terminait son article par cette conclusion : « Et, à ce point de vue, la signature d'un traité de commerce entre l'Italie et la France ferait une excellente impression en Autriche aussi bien qu'en Allemagne. »

Il est permis de douter que M. de Bismarck partageât à cet endroit les opinions du cabinet autrichien ; mais il serait injuste de dire que les ministres italiens, et en particulier le président du conseil, n'avaient pas les sentiments que leur attribuait la *Politische Correspondenz* de Vienne. En effet, quelques jours plus tard, un journaliste français établi en Italie depuis vingt ans, M. H.-G. Montferrier, correspondant du *Journal des Débats*, toujours bien informé des affaires politiques de la Péninsule, écrivait :

« Les circonstances donnent à ce traité (de commerce avec la France) une importance politique. Je crois que le ministère Depretis est heureux de pouvoir démontrer par

Digitized by Google

ce fait que le roi ne va pas à Vienne dans une pensée hostile à la France » (1).

Cependant, grâce aux polémiques, mais surtout aux indiscrétions de la presse, on savait désormais à quoi s'en tenir touchant le voyage du Roi. Les courses de M. de Robilant à Naples, à Rome et à Monza prouvaient que l'affaire était en bonne voie. Mais le gouvernement se maintenait dans une prudente réserve et, ne voulant rien annoncer officiellement, par un sentiment de convenance, avant que M. de Robilant eût conféré avec l'empereur d'Autriche, il fit envoyer, le 14 octobre, par l'agence Stefani, un communiqué à la presse qui disait sèchement : « Les nouvelles touchant le voyage du Roi sont de *simples suppositions* ».

IV

Le 16 octobre, M. de Robilant partit pour le château de Monza, où il eut de longues conférences avec le roi Humbert. Muni des instructions de son souverain, le général alla directement à Vienne. Il arriva le 18 dans la capitale de l'Autriche qu'il quitta le 19 au soir pour se rendre à Budapest. L'ambassadeur italien ne retrouva plus à Vienne le baron de Haymerle. Le ministre des affaires étrangères était mort quelques jours auparavant, emporté par la rupture d'un anévrisme.

« Dans la conférence qu'il eut avec M. de Kallay, chef de la section politique au ministère des affaires étrangères et ministre *par intérim* depuis la mort du baron de Haymerle, dit M. Chiala, le comte de Robilant avait pu se convaincre que l'Empereur désirait recevoir le Roi dans la capitale de l'empire (2). Dans cette prévision, il envoya une

(1) Voy. le *Journal des Débats*. Correspondance de Rome du 22 octobre 1881.

(2) Avant cette conférence, non seulement à Rome, mais aussi à Vienne, on croyait généralement que l'entrevue des deux souverains aurait lieu ailleurs que dans la capitale de l'empire austro-hongrois. C'est ainsi que le 17 octobre, une dépêche de Vienne à la *Riforma*

Digitized by Google

dépêche à Monza pour avertir que la venue de M. Depretis, président du conseil, à Vienne, serait « absolument nécessaire ». Il ajoutait que si M. Mancini désirait faire, lui aussi, partie du voyage, on pourrait arranger la chose, bien qu'on lui eût laissé entendre qu'il était convenable qu'un seul ministre accompagnât le Roi. Le général avouait qu'il lui avait semblé comprendre qu'à Vienne on était convaincu que S. M. la Reine accompagnerait S. M. le Roi. Et il faisait remarquer que, sans le moindre doute, la présence de l'auguste souveraine « compléterait admirablement l'effet du voyage ».

« Le général télégraphia en même temps à M. Mancini, à Capodimonte (1) :

« ... Peut-être vaudrait-il mieux que S. E. le président « du conseil vienne seul, ce qui écarterait, aux yeux des « autres cabinets, l'idée qu'on veut stipuler des accords « précis, comme pourrait le faire supposer la présence du « ministre des affaires étrangères, et laisserait aussi davan- « tage à l'entrevue le caractère que Votre Excellence tient « à lui donner. »

« Et M. de Robilant ajoutait avec impartialité : « L'effet « de la visite ne pourrait être meilleur ici. »

« M. Mancini télégraphia immédiatement que, si le président du conseil allait à Vienne, toutes les raisons de convenances exigeaient que Sa Majesté le Roi fût aussi accompagnée par le ministre des affaires étrangères.

« Le général de Robilant fut reçu en audience par l'Empereur le 20 octobre. Il exprima à Sa Majesté le vif désir de son souverain de venir lui faire visite à Budapest. L'Empereur se montra très content de l'annonce de cette

disait : « Il est absolument certain que l'entrevue aura lieu à *Pontebba* (gare frontière) avant la fin d'octobre. »

Signalons aussi la dépêche de Budapest, 20 octobre, à la *Neue Freie Presse* : « On assure que l'endroit choisi pour l'entrevue a été d'abord la ville de Klagenfurt. On parla plus tard d'une ville italienne et enfin de la gare de Pontebba. »

(1) Le palais royal de Capodimonte, aux portes de Naples. M. Mancini y passait ses vacances, le Roi ayant mis à sa disposition une annexe du palais.

Digitized by Google

visite. Il manifesta son intention d'aller lui-même à Vienne, où il pourrait faire un accueil plus magnifique à son auguste parent. « Nous serions très heureux, ajouta-t-il, si « la Reine aussi voulait venir, mais en tous cas l'Impéra- « trice sera à Vienne pour recevoir le Roi. » L'Empereur prononça aussi d'aimables paroles à l'adresse de M. Mancini, tout en laissant comprendre que la présence du ministre des affaires étrangères donnerait à la visite un caractère qu'il convenait d'écarter.

« Le roi Humbert, appréciant la courtoisie des sentiments de l'Empereur, voulut que la Reine l'accompagnât dans le voyage. Quant à M. Mancini, comme il persistait dans le désir de faire partie de la suite de Leurs Majestés, en même temps que le président du conseil, M. de Robilant fut contraint de trouver le moyen de le contenter. » (1)

Il est clair que, si M. Mancini avait tant insisté pour aller à Vienne, ce n'était pas un pur caprice ; mais parce qu'il craignait que l'opinion, en Italie, ne fût pas satisfaite de voir les souverains accompagnés seulement par M. Depretis, c'est-à-dire par le ministre qui s'était montré le plus récalcitrant vis-à-vis des journaux et des personnages politiques qui avaient parlé en faveur du voyage du Roi en Autriche.

Le 22 octobre, la presse viennoise annonça officiellement la prochaine arrivée du roi d'Italie dans la capitale de l'empire austro-hongrois. Elle s'en montra très satisfaite et insista sur le caractère pacifique de cet événement international. Tandis que la *Wiener Abendpost* et d'autres journaux se contentaient de cette note pacifique, la *Neue Freie Presse*, dont j'ai signalé tout à l'heure les rapports intimes avec M. de Bismarck, ajoutait :

« Ce qui manque à l'Italie, ce sont des alliés. Le roi Humbert vient parmi nous pour se les procurer. Les astres (*sic*) lui sont favorables. Car non seulement l'Allemagne et l'Autriche entretiennent entre elles les meilleurs rapports, mais la Russie aussi, après l'entrevue de Dantzig, a cessé

(1) Voy. CHIALA, *op. cit.*, t. III, ch. VIII, p. 114-116.

Digitized by Google

d'être leur antagoniste. L'Italie peut devenir aujourd'hui l'amie de l'Allemagne et de l'Autriche sans provoquer l'hostilité de la Russie. Il dépend de l'Italie seulement de profiter de cette heureuse occasion. Et elle peut le faire sans l'ombre d'une humiliation, car elle est partout appréciée comme un important élément de la famille des Etats européens dont la force financière et militaire s'est consolidée avec une rapidité admirable et qui à une époque peu éloignée sera réellement une grande puissance. »

On remarquera qu'il n'est pas question de la France dans cet article et que le journal viennois n'y marchande pas les conseils au gouvernement italien.

Le cabinet de Rome ne pouvait s'abstenir d'informer M. de Bismarck du prochain voyage d'Humbert Ier. En l'absence du chancelier, M. le comte de Launay communiqua la nouvelle à M. le comte de Hatzfeldt, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui s'empressa de lui répondre que le cabinet de Berlin « verrait avec plaisir une semblable visite destinée à resserrer davantage les rapports d'amitié et de bon voisinage entre deux Etats également amis de l'Allemagne, qu'une si agréable nouvelle produirait en Allemagne aussi une excellente impression, et que le cabinet de Berlin ne pouvait pas ne pas accueillir avec une satisfaction bien marquée l'annonce d'un fait qui aurait la plus bienfaisante influence dans l'intérêt de la conservation de la paix; que, *de toute manière, n'importe quel acte de courtoisie que l'Italie ferait à l'Autriche-Hongrie, le cabinet de Berlin le regardait comme s'il était à son adresse* » (1).

L'officieuse *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* de Berlin exprima les mêmes pensées dans l'article où elle annonça le voyage du roi Humbert. M. de Bismarck était donc pleinement satisfait et comptait profiter largement de cet événement.

En France, la presse se montra très calme. Elle imita

(1) Cette déclaration de M. de Hatzfeldt fut citée par M. Mancini dans le discours qu'il prononça à la Chambre italienne le 7 décembre 1881.

Digitized by Google

M. Barthélemy Saint-Hilaire qui, dans une conversation avec le correspondant parisien de la *Neue Freie Presse*, avait dit : « La France attend tranquillement le résultat de l'entrevue. Elle n'en éprouve aucun ressentiment, parce qu'elle n'est pas animée de mauvaises intentions contre l'Italie et parce qu'elle compte l'Autriche parmi ses amis. » Le ministre des affaires étrangères ajouta qu'il était même heureux de voir l'Italie abandonner ses aspirations *irrédentistes*, parce que cela serait avantageux à la paix générale. C'est ce qui faisait dire au *Journal des Débats*, qui évoquait le souvenir de la présence de M. Depretis dans le cabinet Cairoli lors des dernières manifestations de l'*Irredenta* : « Ce ne sera pas un spectacle peu curieux de voir M. Depretis, l'ancien *irrédentiste*, accompagner à Vienne son souverain qui sans doute ne va pas parler à l'empereur d'Autriche de la cession de Trente et de Trieste! »

Quant à la presse italienne, tandis que le *Popolo romano*, organe de M. Depretis, s'empressait d'applaudir à ce qu'il blâmait la veille, le *Diritto* se montrait enchanté du succès de la politique qu'il avait si puissamment contribué à faire prévaloir. Les autres journaux n'étaient qu'à demi satisfaits. Ils trouvaient qu'une course jusqu'à Berlin eût admirablement complété le voyage, et ils ne cachaient pas leurs regrets en voyant que le gouvernement n'y avait pas même songé. Un seul journal se montra contraire à la résolution prise par le ministère. Ce fut la *Perseveranza* de Milan, où M. Bonghi déclara qu'il ne changeait rien à ses articles antérieurs touchant l'inopportunité de la visite qu'Humbert Ier allait faire à l'empereur d'Autriche.

Je ne parlerai pas des détails du voyage du roi et de la reine d'Italie à Vienne. Ces fêtes, plus ou moins, ont toujours la même physionomie. Leurs Majestés quittèrent le château de Monza le 26 octobre 1881, dans la soirée, et arrivèrent à Vienne le 27, dans l'après-midi. Elles rentrèrent à Monza le 31. L'accueil qu'elles reçurent de la part de la famille impériale et de la population viennoise ne pouvait être, d'après des témoins oculaires, ni plus sympathique ni plus cordial.

Digitized by Google

« La justice, dit M. Chiala, veut que l'on constate que, contrairement aux craintes nourries par le général de Robilant, qui se souvenait des propos que l'on avait tenus devant Victor-Emmanuel lors de son séjour à Vienne, en 1873 (1), « on ne nous demanda rien, d'aucune ma-« nière. L'Empereur et son gouvernement prouvèrent, *par « leur silence absolu sur les questions les plus délicates*, que « la présence du roi Humbert et de ses ministres à Vienne « constituait un fait si important que n'importe quel mot « qui eût pu, d'un côté, avoir le caractère de la défiance, ou, « de l'autre, manifester le désir de détruire cette défiance, « en eût, au contraire, altéré et diminué l'importance. » (2)

« Sa Majesté le Roi et ses ministres, ajoute M. Chiala, ne pourraient être assez loués pour le tact dont ils firent preuve. Tout le monde remarqua la courtoisie absolument exceptionnelle avec laquelle le Roi reçut le comte Duchâtel, ambassadeur de France. De même la réponse de M. Mancini au correspondant viennois de la *Riforma* de Rome (le journal de M. Crispi) ne passa pas inaperçue. Le journaliste avait cherché à savoir pourquoi le voyage ne continuait pas jusqu'à Berlin :

« Le voyage à Berlin, en ce moment, répondit M. Man-« cini, n'est point nécessaire. Le gouvernement allemand « nous a fait savoir, avant le départ du Roi, qu'il regardait « tout ce qui se ferait à Vienne comme si on le faisait à « Berlin. En ce moment, le voyage à Berlin pourrait don-« ner lieu à des interprétations fallacieuses, tandis que le « gouvernement italien — le gouvernement allemand le « sait — n'adhère pas à l'alliance austro-allemande avec « des pensées hostiles à qui que ce soit. »

« M. Mancini ajouta : « La preuve des bons rapports « entre l'Italie et la France est fournie par le fait que le « gouvernement français a prorogé de trois mois le traité

(1) Lors de ce voyage, le souvenir récent des luttes entre l'Italie et l'Autriche avait poussé les ministres autrichiens à demander au Roi des garanties contre toute nouvelle prétention italienne sur les territoires appartenant à l'Autriche.

(2) Document inédit.

Digitized by Google

« de commerce. J'espère même que le nouveau traité sera « signé la semaine prochaine » (1).

M. Mancini ne se trompait pas en prononçant ces derniers mots. Le 3 novembre, quelques jours à peine après la rentrée des plénipotentiaires italiens à Paris, le traité était signé. Après la signature, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, prononça ce petit discours :

« Messieurs, en terminant ces heureuses négociations, je tiens à vous dire (aux plénipotentiaires italiens) que le traité que nous venons de signer, répond aux vœux du gouvernement de la République et à ceux du pays tout entier.

« C'est une profonde satisfaction pour nous de nous unir par un lien de plus à une nation amie, notre voisine, avec qui nous avons tant de souvenirs et d'intérêts communs. Ces discussions ont été conduites avec une cordialité et une promptitude dont nous devons mutuellement nous applaudir, et, personnellement, je suis très honoré de signer un traité qui cimente l'alliance durable et sincère des deux peuples et qui sera également profitable à l'un et l'autre. Recevez, Messieurs, mes félicitations et mes remerciements. »

Le premier plénipotentiaire italien, M. Simonelli, flatté par le langage de M. Barthélemy Saint-Hilaire, lui répondit de la manière la plus courtoise, et M. Tirard, ministre du commerce, prit à son tour la parole pour dire qu'il comptait sur le traité de commerce pour créer « un lien nouveau entre la France et l'Italie ».

Deux jours après, au Palais-Bourbon, M. Jules Ferry n'envisagea point la chose avec moins d'optimisme. A ceux qui lui reprochaient d'avoir perdu l'alliance de l'Italie, le président du conseil répondait avec son assurance habituelle :

« Nos alliances perdues !... Messieurs, nous avons signé avant-hier un traité de commerce avec l'Italie (*exclama-*

(1) Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. viii, pp. 124-125.

Digitized by Google

tions à droite)... Il vous sera soumis, Messieurs, mais l'accord s'est fait entre les négociateurs des deux gouvernements, et je ne sache pas qu'un traité de commerce ait jamais été le signe d'une mésintelligence profonde entre deux nations voisines et amies ».

Au moment même où, le 5 novembre 1881, M. Jules Ferry prononçait son discours au Palais-Bourbon, le journal officieux de la *Consulta*, le *Diritto*, publiait un article, où on lit ces paroles :

« Quelques ennemis de l'Italie ont voulu donner à l'alliance avec l'Autriche-Hongrie un caractère hostile contre la France. Or, la signature du traité de commerce prouve admirablement que ces accusations manquent de tout fondement. Les paroles échangées entre les ministres français et M. Simonelli en sont la preuve. A Rome, comme à Vienne et à Berlin, on n'a qu'un but, la consolidation de la paix européenne. Et notre désir, notre préoccupation est de maintenir des rapports d'amitié et d'intimité avec la France. »

Tout cela était beau sur le papier ou à la tribune de la Chambre française, mais personne, au fond, pas plus en Italie qu'en France, ne se faisait l'illusion que le voyage de Vienne fût avantageux aux rapports d'amitié entre Rome et Paris.

Mais revenons au voyage du roi Humbert. Les hommes politiques les plus considérables de l'Italie en firent le sujet des discours qu'ils prononcèrent devant leurs électeurs. Tous approuvèrent la politique du gouvernement et, en particulier, M. Minghetti, un des chefs de la droite, M. le baron de Nicotera, qui demanda une politique intérieure plus ferme, et même M. Baccarini, le ministre des travaux publics, qui, on ne l'a pas oublié, lorsqu'il faisait partie, au moment du congrès de Berlin, du premier ministère Cairoli, avait péroré, en plein conseil de cabinet, en faveur d'une politique foncièrement hostile à l'Autriche.

Le 13 novembre, M. Crispi prononça, à son tour, un grand discours devant ses électeurs de Palerme. Il com-

Digitized by Google

mença par déplorer la politique néfaste suivie par l'Italie pendant les trois dernières années, pendant lesquelles la Péninsule avait vécu « dans l'isolement le plus douloureux. » Il accusa un gouvernement voisin (*la France*), de la part duquel « nous (*les Italiens*) devions plus particulièrement nous attendre à des actes d'amitié », d'avoir « abreuvé de sanglantes injures » ses compatriotes. Il loua le gouvernement d'avoir cherché à corriger les fautes du passé, se déclara favorable au maintien de la paix et affirma que les alliances de l'Italie garantissaient avant tout cette paix ; mais que l'Italie devait avoir conscience de sa force et augmenter son armée et sa marine. S'élevant contre les journaux qui l'accusaient d'être l'ennemi de la France, M. Crispi s'écria :

« Je ne suis l'ennemi de personne, et j'apprécie la France qui a rendu et pourra rendre encore de grands services à la cause de la civilisation. Je veux la liberté et l'indépendance de tous les peuples. Mais je ne puis tolérer que ma patrie soit foulée aux pieds et qu'on l'empêche de tenir en Europe la place qui lui est due. »

Ce discours a une importance considérable par le fait de la haute situation politique que son auteur occupera quelques années plus tard. Il explique en peu de mots l'attitude future de M. Crispi et son désir ardent de jouer un grand rôle dans l'histoire de son pays.

Quant aux armements, le ministère Depretis avait prévenu les désirs de M. Crispi. Dès le 8 octobre 1881, et, par conséquent, avant le voyage du Roi et de la Reine à Vienne, le *Diritto*, se fondant sur des informations puisées au ministère de la guerre, avait annoncé que l'effectif de l'armée serait porté de trois à quatre cent mille hommes.

V

Quelques jours après la rentrée d'Humbert Ier au château de Monza, le 5 novembre, M. de Robilant informait M. Mancini de l'heureuse impression laissée par le Roi et la Reine à Vienne.

Digitized by Google

« Leurs Majestés, disait-il dans sa dépêche, ont gagné tous les cœurs et ont accompli un fait politique important dont leur venue à Vienne a été la plus haute expression. Ç'a été un succès, et un succès immense, je n'hésite pas à le dire. Les ministres de Sa Majesté peuvent bien s'applaudir de lui avoir conseillé de faire ce voyage. Car on voit déjà clairement — et l'Italie tout entière nous fait voir qu'elle le sent hautement — que ce splendide résultat nous a fait retrouver la voie que nous avions perdue et reprendre la place qui nous appartient en Europe... »

Juste le lendemain du jour où l'ambassadeur d'Italie envoyait cette dépêche à son chef, un incident inattendu se produisit, à Budapest, au sein de la Délégation hongroise (1). Le 6 novembre, au soir, le *Pester-Lloyd*, journal officieux, dont le rédacteur en chef, le docteur Falk, était chargé de la rédaction des procès-verbaux des discussions de la Délégation hongroise, publia le résumé de deux discours prononcés le même jour par le baron de Kallay, ministre des affaires étrangères *par interim* et par l'ancien chancelier de l'empire, M. le comte Jules Andrassy, devant la commission de la Délégation chargée de faire le rapport sur le budget des affaires étrangères.

Voici le résumé de ces discours, tel qu'il fut télégraphié à Vienne et à Rome :

« M. de KALLAY, en répondant à une interpellation de M. Karman sur la politique étrangère, dit que les rapports de la monarchie austro-hongroise avec l'Italie étaient amicaux, malgré l'agitation en faveur de l'*Italia irredenta*. En prenant l'initiative d'une visite à Vienne, le roi Humbert les a confirmés. Dans l'entrevue de Vienne, on n'a ni projeté *(sic)* ni soulevé des questions politiques concrètes.

(1) Les Délégations sont les assemblées des délégués des Parlements d'Autriche et de Hongrie qui sont chargées de discuter les affaires communes des deux parties de l'empire austro-hongrois. Elles se réunissent deux fois par an, une fois à Vienne et une fois à Budapest. Chaque Délégation se réunit séparément. Ce n'est que dans le cas de divergences de vues entre la Délégation autrichienne et la Délégation hongroise qu'on tient une séance plénière pour résoudre le conflit.

Digitized by Google

« M. ANDRASSY est satisfait des déclarations de M. de Kallay relatives à l'Italie. Il dit qu'après l'établissement de nos rapports actuels avec l'Allemagne, l'*Irredenta* ne doit plus nous inspirer de crainte. Dorénavant, elle ne pourrait plus devenir dangereuse que pour l'Italie. »

La presse viennoise non officieuse attaqua vivement MM. de Kallay et Andrassy à cause de ce langage qu'elle qualifia de rude et d'inconvenant à l'égard de l'Italie. Le même soir la *Wiener Abendpost (Gazette officielle de Vienne)*, chercha à atténuer la mauvaise impression produite par le procès-verbal du docteur Falk par la note suivante :

« Les journaux de Vienne commentent aujourd'hui longuement la discussion qui a eu lieu hier au sein de la commission pour les affaires étrangères de la Délégation hongroise. Mais les sténographes n'ayant pas toujours assisté aux délibérations de la commission, à cause du caractère confidentiel de celle-ci, et les représentants du gouvernement n'ayant pu ni contrôler ni rectifier la reproduction de leurs déclarations politiques, il est évident que cette reproduction contient des erreurs essentielles qui altèrent, dans des passages importants, le sens et les tendances des déclarations du gouvernement. »

Ces explications ne parurent pas suffisantes aux journaux qui avaient attaqué MM. de Kallay et Andrassy, d'autant qu'on savait à Vienne que l'incident avait produit une déplorable impression en Italie. La *Neue Freie Presse* publia donc un nouvel article de blâme à l'adresse des orateurs magyars.

Il faut remarquer cependant que, dès que le procès-verbal du docteur Falk parut dans les journaux de Budapest, M. de Kallay s'empressa d'aller chez l'ambassadeur d'Italie pour exprimer à M. de Robilant son vif regret en voyant que ses paroles et celles du comte Andrassy avaient été défigurées d'une si étrange manière. Il l'informa de la publication de la note que je viens de traduire, dans la *Wiener Abendpost*, et lui déclara que M. de Wimpffen, alors ambassadeur d'Autriche à Rome, rentrerait tout de suite en Italie pour faire à M. Mancini les plus expli-

Digitized by Google

cites déclarations de la part du gouvernement impérial.

M. de Robilant avait éprouvé une vive irritation en lisant le compte rendu de M. Falk dans le *Pester Lloyd*. Dans une dépêche à M. Mancini, il avait protesté énergiquement contre « le ton vraiment inconvenant » des discours attribués à MM. de Kallay et Andrassy. Après la note de la *Wiener Abendpost* et la visite que M. de Kallay lui avait faite spontanément, l'ambassadeur envoya une nouvelle dépêche à M. Mancini, le 8 novembre, pour lui annoncer la prochaine arrivée du comte de Wimpffen à Rome et lui dire qu'il espérait que ce diplomate donnerait des explications satisfaisantes.

« Si cela ne se vérifiait pas, s'écriait M. de Robilant, et si le gouvernement du Roi se trouvait dans la dure nécessité de devoir admettre qu'il s'est mépris touchant les sentiments du cabinet de Vienne à notre égard, je n'hésiterais pas, comme d'ailleurs cela serait conforme à la vérité et à la justice, à assumer toute la responsabilité d'une aussi fausse interprétation et, par conséquent, dès à présent, je prie Votre Excellence de vouloir bien, dans une telle éventualité, faire accepter par Sa Majesté ma prière d'être dispensé de continuer à gérer l'ambassade de Vienne, car mon caractère ne saurait se plier à des surprises de cette nature. »

A notre époque, où l'on voit les ministres et les diplomates se décharger si souvent des responsabilités qu'ils ont assumées sur des tiers ou s'accuser mutuellement, il faut avouer que la conduite de M. de Robilant mérite d'être signalée, par sa fierté et sa loyauté, à l'admiration des personnes impartiales.

Au reste, M. de Robilant n'eut pas à donner suite à cette résolution. Le gouvernement austro-hongrois s'empressa de faire les plus amples déclarations sur l'incident et de donner les explications les plus satisfaisantes. Le jour même où le général envoyait cette dernière dépêche à M. Mancini, la Délégation hongroise se réunissait en séance plénière, et l'agence Stefani communiquait aux journaux italiens le résumé des discours de MM. de Kallay et

Digitized by Google

Andrassy. Les deux hommes d'Etat repoussaient vivement la responsabilité des propos contenus dans le fameux procès-verbal de M. Falk. Pour ne pas trop allonger mon travail, je ne donnerai ici en entier que le compte rendu du discours de M. de Kallay :

« M. DE KALLAY déclare que les journaux ont publié sur la dernière séance de la commission pour les affaires étrangères de la Délégation hongroise des détails en partie erronés et en grande partie incomplets. Je ne crois pas, ajoute le ministre, avoir l'obligation de rectifier tous — et entièrement — les comptes rendus inexacts publiés par la presse. Mais je crois devoir le faire pour le passage relatif à l'entrevue de l'Empereur et du roi d'Italie, dans lequel il y a une lacune qui a donné lieu, dans les journaux, à des interprétations entièrement fausses. Cette lacune doit être comblée de la manière suivante :

« J'ai dit : « Quant à nous, nos rapports avec l'Italie ne « sont point déterminés par des raisons d'égoïsme. Nous « pouvons le déclarer d'autant plus franchement que l'on a « vu avec quel empressement nous nous sommes prêtés au « rapprochement récent, dont l'importance augmente « encore à nos yeux lorsque nous considérons que ces « témoignages d'amitié ne nous viennent pas seulement du « monde officiel italien, mais trouvent aussi un profond « écho dans le cœur de la population, comme les nom- « breuses manifestations de l'opinion publique en Italie le « prouvent. Grâce à cette expansion d'amitié réciproque « dans nos rapports, nous n'aurons à l'avenir, ni d'un côté « ni de l'autre, rien à désirer, rien à craindre. »

« J'ai cru qu'il était de mon devoir de combler cette lacune sans aborder la discussion touchant ce que l'on a dit de l'*Irredenta* (*vifs appaudissements*). »

Du discours de M. le comte Andrassy, je ne donnerai que la conclusion.

« L'orateur, dit le compte rendu officiel, termine en disant qu'en présence des communications erronées, il a voulu mettre hors de doute que tous les membres de la Délégation, sans distinction de partis, ont salué avec la

Digitized by Google

plus grande joie l'entrevue des souverains d'Italie et d'Autriche-Hongrie, entourée par les plus sincères sympathies des deux nations, et que tous sont convaincus comme lui qu'aucun des événements politiques récents n'a été plus heureux pour l'Autriche-Hongrie que cette entrevue (*vifs applaudissements*). »

Après la séance plénière de la Délégation, M. de Kallay alla chez le général de Robilant (1). En lui communiquant le texte officiel du discours qu'il venait de prononcer, le ministre autrichien lui fit les plus amples déclarations sur l'immense valeur (ce sont les expressions dont se sert une dépêche officielle de Budapest) que l'Autriche-Hongrie attribuait à l'amitié de l'Italie. Le lendemain, M. de Robilant reçut la visite du comte Andrassy qui, faisant allusion au discours qu'il avait prononcé la veille, « renouvela, dit un document officiel, à l'ambassadeur italien les déclarations les plus amicales et les plus cordiales. »

Deux jours après, M. Mancini communiquait la note suivante à la presse :

« Le comte de Wimpffen, arrivé hier (9 novembre) à Rome, est allé aussitôt à la *Consulta* pour communiquer officiellement, de la part de son gouvernement, à M. Mancini, le texte précis des paroles prononcées avant-hier par M. de Kallay à la séance plénière de la Délégation hongroise. L'ambassadeur austro-hongrois était aussi chargé de donner au ministre italien des affaires étrangères des assurances portant l'empreinte de la plus franche cordialité de sentiments et d'intentions à l'égard de l'Italie, et aussi de donner l'assurance du vif regret du gouvernement austro-hongrois pour l'impression que l'inexacte version des déclarations de M. de Kallay touchant la visite des souverains d'Italie à Vienne aurait pu produire en Italie. »

L'incident était clos d'une manière satisfaisante, comme le fit remarquer M. Mancini à la Chambre italienne dans

(1) M. de Robilant était à Budapest. Les ambassadeurs ont l'habitude d'aller dans la capitale de la Hongrie chaque fois que les Délégations s'y réunissent.

Digitized by Google

le discours qu'il prononça le 7 décembre et qu'il est inutile de résumer ici, puisqu'il ne fait que répéter ce que mes lecteurs connaissent déjà en détail. M. de Robilant, très content du résultat final, en profita cependant pour donner de nouveaux conseils à son gouvernement. Dans une lettre particulière qu'il adressait, le 14 novembre 1881, à M. Mancini, il s'exprimait ainsi :

« Je serais presque sur le point de dire, en langage théologique, que la séance du 6 novembre de la commission de la Délégation hongroise a été une *felix culpa*. Car, sans cet incident, on n'aurait pas parfaitement compris ici la valeur présente et éventuelle de l'amitié de l'Italie, et on ne nous aurait certainement pas fait ces déclarations touchant cette valeur qui vraiment ne pouvaient pas être plus explicites. »

Le général ajoutait :

« Maintenons-nous dans la voie sage où nous nous sommes placés de notre pleine volonté. Complétons, bien entendu, nos armements, avec la certitude que, l'ordre étant maintenu à l'intérieur et en nous montrant capables de nous défendre contre n'importe quelle agression, ayant en outre à notre disposition une nombreuse armée et une puissante marine, notre amitié sera toujours plus appréciée, et la voix de l'Italie sera dorénavant écoutée, comme elle en a le droit, chaque fois qu'elle se fera entendre pour la défense de ses légitimes intérêts. »

« Tout est bien qui finit bien, » dit un proverbe bien connu. MM. de Robilant et Mancini l'appliquèrent à l'incident du procès-verbal de M. Falk, et ils n'eurent pas tort. Il serait inutile après cela de s'attarder à faire des recherches pour découvrir la vérité sur les paroles attribuées à MM. de Kallay et Andrassy en dehors de la version qu'ils en ont donnée après coup. Mais, si le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Italie à Vienne étaient satisfaits, M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, était moins content. « *La cicatrice reste,* » écrivait-il, dans une lettre particulière à M. Mancini, le 28 décembre 1881. En quoi il avait tort. Car, malgré quelques faiblesses de

Digitized by Google

M. Depretis vis-à-vis des *irrédentistes* et le refus de l'empereur François-Joseph d'aller à Rome pour rendre la visite qu'Humbert Ier lui avait faite à Vienne, les rapports austro-italiens furent toujours excellents dans la suite. Peut-être M. de Launay envisageait-il les choses au point de vue de M. de Bismarck, et alors on s'explique parfaitement son pessimisme. Malgré le voyage du roi d'Italie à Vienne, M. de Bismarck se montrait très défiant vis-à-vis de l'Italie, et nous verrons dans le chapitre suivant les graves difficultés que rencontra le gouvernement du roi Humbert avant de calmer la mauvaise humeur du chancelier allemand.

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.

Digitized by Google

LA

JEUNESSE DU PÉRUGIN

ET LES

ORIGINES DE L'ÉCOLE OMBRIENNE

Suite (1)

IIe ARTICLE

LA PEINTURE OMBRIENNE VERS LE MILIEU DU XVe SIÈCLE

Je voudrais esquisser, dans ce chapitre, un tableau rapide de la peinture ombrienne pendant le XVe siècle, et plus spécialement aux environs de 1450. C'est une instantanée que je vais prendre, après avoir choisi mon point de vue, et bien décidé, par avance, à m'y tenir exactement. Je négligerai donc beaucoup de détails. Les choses sur lesquelles j'appuierai davantage et qui ne paraîtront pas toujours, je le crains, tout à fait capitales, sont pourtant celles dont j'avais besoin pour donner à mon tableau la couleur précisément que je lui veux, celle que je crois la meilleure pour bien éclairer mon sujet.

De l'Ecole de Gubbio, par conséquent, je n'aurai rien à

(1) Voir le numéro d'août.

Digitized by Google

dire, sinon pour expliquer brièvement, en m'appuyant sur quelques dates, pourquoi je ne le fais pas. Sans doute, en 1455, elle n'avait pas complètement disparu. A l'aide des monuments authentiques — documents picturaux, documents d'archives —, on pourrait encore, même à cette période tardive de son histoire, en écrire avec quelque détail et d'une façon intéressante (1). Mais ce n'est point l'époque de sa vraie splendeur, et son influence ne se fait plus sentir que de seconde main, par les disciples ou les imitateurs qu'elle a semés un peu partout, et particulièrement dans la ville de Foligno. Gubbio, tout d'abord, puis Foligno, enfin Pérouse, telles sont bien les trois étapes qui marquent le développement de la peinture ombrienne. C'est aux deux dernières que nous devons surtout nous intéresser.

*
* *

L'école de Gubbio remonte, comme on sait, jusqu'au XIII^e^ siècle. Dès ses origines elle fut illustre et non pas seulement à cause du Dante, qui la chanta (2). L'activité d'*Oderisi*, le célèbre enlumineur, semble s'être exercée surtout dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle : elle se partage plus particulièrement entre Bologne et Gubbio, bien

(1) M. Mazzatinti, complétant les travaux, déjà très informés, de Bonfatti, a publié une série de documents, la plupart inédits, sur l'histoire artistique de Gubbio. MAZZATINTI, *Documenti per la storia delle arti a Gubbio*, dans l'*Archivio storico per le Marche e per l'Umbria*. Vol. III, fasc. IX et X. — Cf. également un essai sur *La Bibliographie artistique de Gubbio* de M. Lucarelli dans son livre sur Gubbio. *Città di Castello, Lapi*, 1888.

(2) Sur le séjour du Dante à Gubbio et l'hospitalité qu'il y reçut de Boson, le tyran d'alors, voir Ampère dans son *Voyage dantesque. La Grèce. Rome et Dante*, page 288. Didier, 1859. — Quand Dante écrit : « Es-tu donc Oderisi, l'honneur d'Agubbio (Gubbio), et de cet art qu'à Paris on appelle enluminer ? », il ne faut pas, sans doute, prendre au pied de la lettre ce mot d'*enluminer*. Oderisi n'a pas dû mettre des images que sur des manuscrits. Je n'en voudrais donner, comme preuve, que les tableaux de ses disciples immédiats, Vitale de Bologne et Palmerucci de Gubbio.

Digitized by Google

qu'on la mette encore ailleurs, et même à Rome. Son élève *Palmerucci* — Guido di Palmeruccio — a laissé dans Gubbio de nombreuses peintures qui s'échelonnent dans les années de la première moitié du XIVe siècle. Avec d'autres noms d'artistes (1), un nombre respectable de vieilles peintures et de documents certains, il devient alors plus facile de continuer cette histoire de la peinture eugubienne pendant toute la durée de ce XIVe siècle. Et nous voici enfin arrivés à celui qui en fut le plus illustre représentant, Ottaviano di Martino di Nello, ou *Ottaviano Nelli*, comme nous voulons continuer à l'appeler, bien que cela, paraît-il, ne soit plus tout à fait correct (2).

Ottaviano Nelli est un grand peintre. A ne considérer que la valeur de l'effort qu'il représente, peut-être conviendrait-il de le mettre bien au-dessus de certains artistes venus après lui et beaucoup plus célèbres, mais qui sont loin de le valoir par l'intensité de leurs progrès vers le mieux. Ses peintures de dévotion sont déjà exquises, par l'art de la composition, tout d'abord, mais encore plus par l'expression très rare des sentiments qui les remplit. L'une d'entre elles, la *Madone du Belvédère* de Gubbio (1403) est justement célèbre, et la plus caractéristique parmi les œuvres capitales de la primitive école ombrienne. Dans les peintures qu'il exécute au Palais Trinci, à Foligno, il se montre le précurseur des grands peintres d'histoire de la Renaissance (3). Encore une fois Ottaviano Nelli est un

(1) On trouvera ces noms, avec la liste des documents qui s'y rapportent, dans l'ouvrage de M. Mazzatinti.

(2) Je préfère, en général, m'en tenir au nom le plus populaire de ces vieux artistes. Comme je dis *Le Pérugin*, et non pas *Pietro Vannucci*, de même, *Ottaviano Nelli*, et non *Ottaviano di Martino di Nello*. Ainsi, dans la suite, je parlerai couramment de *Niccolo Alunno*, alors qu'il me faudrait l'appeler, pour me garer des érudits, *Niccolò di Liberatore*. Ce qui n'enlève pas, d'ailleurs, son mérite à l'ingénieuse explication que M. Adamo Rossi a donnée de ce surnom. Cf. ADAM ROSSI, *I pittori di Foligno*, page 18, note 2.

(3) D'autres peintures lui sont également attribuées, en divers endroits, mais dont l'authenticité est plus ou moins contestable. J'en excepte celle que M. Lupatelli vient de découvrir récemment, dans les environs d'Umbertide, authentiquement signée et datée.

Digitized by Google

grand peintre. Mais nous devons le négliger, car, à l'époque qui nous occupe, déjà il avait disparu. Son activité artistique paraît s'être exercée tout entière dans la première moitié du XV^e^ siècle (1). La date de sa naissance est ignorée. Mais nous savons, par des documents, que, dès l'année 1400 il exerçait son métier de peintre, ce qui met son entrée dans le monde au plus tard dans le dernier quart du XIV^e^ siècle. La célèbre *Madone du Belvédère* est de 1403 : sa dernière peinture ne semble pas, d'après les documents connus, être postérieure à 1439, et, après 1444, la date de son testament, on n'entend plus parler de lui. Supposé qu'on l'ait fait naître en 1375, il n'y a rien d'exagéré à mettre sa mort en 1450, à l'âge de 75 ans, ce qui est, on l'avoue, une longévité suffisamment respectable. Il ne rentre pas dans notre cadre; nous serons donc obligés de le négliger. Si nous parlons quelquefois de lui, ce ne sera qu'en passant, et à propos de ses élèves ou de ses imitateurs.

Car ils furent nombreux, et nous pouvons l'affirmer sans hésitation, alors même que nous n'avons pas toujours, pour le prouver, en plus des inductions pittoresques, des documents aussi décisifs que celui par lequel il s'engageait, le 25 décembre 1441, sur la fin de sa vie, à garder auprès de lui, pendant six années, un certain *Domenico di Cecco di Ubaldo*, afin de lui enseigner l'art de peindre, autant du moins qu'il le pourrait.

Son influence se fit sentir sur les villes voisines, Urbino, Camerino, San Severino, dans l'Ombrie et jusque dans les Marches et les Romagnes : mais elle semble s'être exercée plus spécialement dans l'Ombrie centrale. Il est assez remarquable de le trouver, en 1400, chargé de peindre, à Pérouse, les armes de Jean Galéas Visconti, qui

(1) Les dates authentiques concernant la vie et les ouvrages d'Ottaviano Nelli sont réunies par M. Mazzatinti dans son étude déjà citée. Les fresques du palais des Trinci ont été, en particulier, étudiées plusieurs fois. Cf. un aperçu de cette bibliographie dans le beau travail de Mgr FALOCI PULIGNANI : *Le Arti e le lettere alla corte dei Trinci* dans le *Giorn. stor. della letterat. ital.* Vol. I. — Publié une seconde fois, avec de notables additions, dans l'*Archivio storico per le Marche e per l'Umbria*. (Vol. IV, 1888.)

Digitized by Google

gouvernait alors la ville, associé pour ces travaux à deux peintres pérousins, *Cristoforo di Nicoluccio* et *Francesco Antonio*. Cela prouve, tout au moins, que Foligno ne saurait revendiquer, avec Gubbio, le monopole de ses pinceaux, puisqu'à Pérouse tout d'abord, et bien avant les peintures du palais de Trinci, nous en pouvons signaler des traces authentiques. Car ce fut probablement à l'école d'Ottaviano Nelli ou tout au moins sous son influence, en même temps qu'au contact des peintres siennois et des derniers giottesques que se formèrent directement les artistes plus jeunes mais déjà, vers le milieu du siècle, assez avancés dans la vie, qui ont pu servir de maîtres au jeune Pérugin.

*
* *

A l'époque où l'école de Gubbio, après avoir été pendant de longues années très prospère, commençait à pencher vers le déclin, Ottaviano Nelli venant de disparaître, l'Ombrie comptait deux centres artistiques, plus particurièrement remarquables, Pérouse et Foligno, la patrie de Bonfigli et celle de Tommaso, les deux peintres de Nicolas V. Spolète, la vraie tête, sinon le cœur de l'Ombrie, faisait alors, au point de vue artistique, moins parler d'elle. (1) Orviéto, la ville à la cathédrale splendide, placée comme elle l'est sur les limites extrêmes des régions om-

(1) Mais il faut dire de Spolète, comme de toutes les villes ombriennes, qu'elle eut, sinon *une Ecole* proprement dite, du moins un grand nombres de peintres et de peintures religieuses. Dans un voyage que j'y fis, en 1896, M. le chevalier Sordini me l'a surabondamment prouvé, et les tableaux de la Pinacothèque qu'il organise actuellement suffiraient à le démontrer, avec quelques fresques de la ville assez facilement abordables. On y voit en effet : 1° des peintures très anciennes que nous appelons *byzantines*, pour excuser notre ignorance et faciliter les classifications ; 2° un certain nombre de peintures antérieures au XVe siècle, dont plusieurs datées ; 3° tout un groupe de peintures du XVe siècle, d'auteurs peu connus ou complètement anonymes. Cet ensemble n'est pas encore débrouillé. Je ne crois pas, cependant, qu'on y trouve la preuve d'une activité artistique comparable à celle de Pérouse et de Foligno.

Digitized by Google

briennes, ne pouvait manquer d'appartenir un peu à tout le monde, et ses gloires artistiques n'y ont rien perdu (1). Les autres cités ombriennes, Todi, Assise, Spello, Trevi, et les pays moins importants empruntaient leurs artistes aux Ecoles les plus renommées, quand l'art de leurs peintres locaux ne leur paraissait pas suffisant. Ainsi fit la ville de Montefalco, où vinrent travailler, avec les meilleurs peintres d'Ombrie, un certain nombre de peintres étrangers, et surtout Benozzo Gozzoli.

A ne considérer que la splendeur politique, ce n'était plus, à Foligno, la période la plus brillante de son histoire. Le terrible cardinal Vittelleschi venait, en 1439, d'en chasser définitivement la puissante famille des Trinci, celle-là même qui avait fait orner son palais par Ottaviano Nelli et qui commanda à Tommaso le tableau d'autel dont nous parlerons tout à l'heure. Mais le départ des Trinci ne semble pas avoir eu des conséquences trop regrettables pour l'activité artistique de la ville qu'ils ne tyrannisaient plus ; il y a des cas, probablement, où quelque liberté ne saurait nuire aux artistes. Les Folignates, d'ailleurs, ne devaient pas tarder très longtemps à sentir le joug de nouveaux tyrans. Mais ceux-ci n'employaient plus les peintres à décorer les palais qu'ils n'avaient guère le temps d'habiter. Les artistes y semblent avoir gagné de pouvoir s'occuper avec une plus grande liberté à suivre leur véritable vocation, celle qui les entraînait vers les ouvrages de dévotion. De nouveau ils recommencèrent à couvrir les murailles des églises de leurs naïves peintures et à dresser

(1) Le nombre des fresques anonymes des églises d'Orvieto est considérable. M. le commandeur L. Fumi en a étudié quelques unes dans son grand ouvrage sur la cathédrale d'Orvieto et en quelques autres opuscules. L'ancien catalogue de Guardabassi est tout à fait insuffisant. Celui que j'ai dressé moi-même est déjà beaucoup plus considérable. Rien qu'à l'église de Saint-Juvénal il porte plus de 40 numéros. Ces peintures sont très inégalement conservées ; mais on ne saurait les négliger, même au point de vue purement artistique, à cause de l'originalité incontestable de certaines compositions. — J'inclinerais à croire cependant que le vrai centre artistique fut, de ce côté de l'Ombrie, Viterbe beaucoup plus qu'Orvieto.

Digitized by Google

savamment, sur les autels, de grandes architectures gothiques encadrant de petits panneaux coloriés.

L'époque des Trinci ne doit pas être considérée comme l'âge d'or de la peinture, à Foligno. Même en tenant un juste compte des peintures anonymes ou dont le caractère n'est pas assez décisif pour les dater avec sécurité, il faut bien reconnaître que la grande activité des peintres folignates ne date vraiment que de la seconde moitié du siècle. Celui qui va devenir la gloire de l'Ecole, Niccolò Alunno, en 1450 ne compte guère plus de vingt ans. Antérieurement à cette date et en m'autorisant des travaux les plus récents de la critique, je ne vois guère, avec Bartolomeo, que trois autres peintres que l'on puisse sûrement placer à cette époque, *Giovanni di Corraduccio*, *Andrea di Cagno* et *Pietro di Giovanni Mazzaforte*. (1) De ces artistes nous ne connaissons guère, avec les noms, que ces menues indiscrétions dont les vieux documents sont coutumiers, mais qui restent d'un médiocre secours pour apprécier leur talent et se prononcer sur la valeur de leur œuvre pittoresque.

Je suis, par exemple, tout à fait ravi quand j'apprends, par un parchemin municipal, que Pietro Mazzaforte, le futur beau-père de Niccolò Alunno, insiste par deux fois pour être dispensé de prendre son tour de garde sur les remparts de la ville. Et de savoir que, les deux fois, il fut débouté de sa demande, cela m'intrigue d'autant plus que je découvre que son confrère, Andrea di Cagno, se vit accorder par les Prieurs de Foligno, l'exception refusée à Pietro. Serait-ce que ce dernier avait des dispositions plus

(1) Ces peintres nous sont connus par des documents d'archives beaucoup plus que par des œuvres authentiques. Le point de vue documentaire de l'histoire de la peinture à Foligno est en effet, de beaucoup, celui dont on s'est le plus occupé jusqu'à ce jour. Avec un certain nombre de plaquettes de Mgr Faloci Pulignani, les ouvrages généraux et l'excellent petit livre intitulé *la Rosa dell'Umbria* (1 vol. in-8°, *Foligno*, 1864) je me suis servi, avant tout, des deux ouvrages suivants, S. Frenfanelli Cibo, Niccolò Alunno e la *Scuola Umbra*, Rome, Barbera, 1892. Adamo Rossi. *I pittori di Foligno*. Perugia, 1872.

Digitized by Google

accusées pour le métier de garde national, tandis qu'on reconnaissait à Andrea des talents moins contestables dans l'art de peindre ? Le fait est, toujours d'après les documents, qu'il dut s'engager, comme compensation, à peindre pour la ville, toutes les fois qu'on le réquisitionnerait à cet effet, et sans qu'il eût à prétendre autre chose, pour sa besogne, que les couleurs, dont la ville s'engageait à lui faire la fourniture. Tous ces détails ne manquent pas d'intérêt et jettent quelque jour sur la manière de vivre des peintres folignates de cette époque. Ils étaient des citoyens, tout comme les autres, obligés, par là même, à en accepter les charges, en même temps que les prérogatives. Pour avoir maintenant quelque idée de leur talent, je voudrais faire connaître, tout au moins, une de leurs œuvres. Mais s'il en faut produire qui soit parfaitement authentique, je suis bien embarrassé. Car dans l'œuvre de Tommaso par exemple, laquelle fut sans doute assez considérable, il n'y a plus qu'un seul tableau, signé et daté, qu'on puisse présenter comme étant certainement de lui, celui qu'il peignit en 1430, pour les Trinci, et que l'on conserve aujourd'hui à la Pinacothèque de la ville. Il ne sera pas sans intérêt de nous y arrêter quelques instants, bien que, par sa date, il ne soit pas de ceux sur lesquels nous aurions voulu insister (1).

(1) Ce tableau de Tommaso a été publié par Alinari, P. II, n° 5394. — Ce que l'on sait de Tommaso se réduit à très peu de chose. De sa naissance et de sa mort, toujours rien. En 1447, un document nous apprend qu'il demande à la commune l'autorisation nécessaire pour exécuter certains travaux devant sa maison qui menaçait ruine. De 1451 à 1453 il travaille au Vatican, où il décore toute une salle, avec un traitement assez élevé, sept ducats par mois, et, en plus, la nourriture et le logement. E. Muntz, *Les arts à la cour des papes*, I, pages 93 et suiv. — Le tableau que nous étudions est notablement antérieur, puisqu'il aurait été exécuté en 1430, pour Rinaldo di Corrado Trinci, le dernier seigneur de Foligno. L'inscription qu'on y lit n'est pas du temps, mais il paraîtrait qu'elle fut copiée d'une autre plus ancienne, et contemporaine, ou à peu près, du tableau. On attribue encore à Tommaso un certain nombre d'œuvres, mais sur l'authencité desquelles on est loin d'être absolument fixé. Je citerai seulement un groupe de peintures, à Foligno, près de l'église de San-Salvatore, et une *Sainte Barbe* de la Pinacothèque, avec cette

Digitized by Google

La peinture de Tommaso représente une Madone assise, avec l'Enfant sur ses genoux, et deux saints à ses côtés : dans le bas, sur la gauche, une figure, aux proportions minuscules, Rinaldo Trinci, à genoux. Le sujet, on le voit, n'est pas très neuf : qui aura vu, cependant, ne serait-ce que très rapidement, la vierge de Tommaso, ne l'oubliera plus. Le motif? Hélas ! il faut bien l'avouer, ce ne sera pas en raison de ses qualités plusparticulièrement charmantes : on chercherait en vain à en signaler dans ce tableau. Mais j'en connais peu qui causent une si agréable surprise, malgré l'imperfection de l'ensemble, et je ne suis pas assuré que cela tienne uniquement à la bizarrerie de certains détails. Ne parlons pas de la couleur : bien qu'il s'agisse de peinture, ce n'est pas encore pour nos vieux ombriens, une grande préoccupation ; avant le Pérugin, l'école ombrienne ne semble guère avoir connu le souci des belles colorations. Tout l'intérêt réside dans la composition et la valeur expressive des lignes. Ici le visage de la Madone est certainement moins conventionnel que dans la majorité des peintures de l'époque. Je découvre même une certaine grâce dans ce voile léger, retenu par une couronne sur le haut de la tête, puis retombant, toujours souple et gracieux, symétriquement, sur les deux épaules. Je passe encore sur l'incroyable maladresse de ces mains grossières dont les doigts, immensément longs, viennent commencer presque à la hauteur des poignets : les peintures de l'époque m'ont trop habitué à ces énormes battoirs, à peine articulés, pour que je n'aie la sagesse, ici encore, d'en prendre assez facilement mon parti. Mais ce qui est bien nouveau, ce qu'on ne rencontre pas tous les jours, même dans les peintures les plus naïvement traitées, c'est un Enfant Jésus dans le style de l'inoubliable Bambino de notre vieux peintre folignate. Il ne faut pas essayer d'analyser son action : elle est vraiment trop compliquée. Cela n'empêche qu'on s'oublie à la chercher longuement, car elle nous semble toute pleine de subtiles

ancienne inscription : *Sancta Barbara a facta fare lu conventu de sancta Chaterina per loro divotione.*

Digitized by Google

intentions. Que veut-il donc bien faire, ce petit Jésus, à genoux, comme il est, sur les jambes de sa mère, penché à droite, vers un petit oiseau avec lequel il semble jouer, cependant qu'il essaie par un mouvement brusque, de se retourner vers la gauche, dressant avec maladresse sa grosse tête, lourdement nimbée, et posée sans art, sur de trop petites épaules? A dire vrai, je n'ai su le deviner. Mais je vois bien que le peintre, qui le représentait ainsi, n'était plus un simple copiste des traditionnelles images consacrées par l'art de Giotto. Il avait, lui aussi, comme les vrais poètes, vu dans un rêve, qui était bien le sien, je ne sais quelle action, naïve ou tendre, d'un saint Bambino que tenait, dans ses bras, une grave et pieuse Madone. Il n'a pas su le dire, cela est de toute évidence. Mais combien je lui sais déjà gré d'avoir eu la bonne fortune de le rêver! Avec un peu plus de pratique, il ne pouvait manquer de trouver les moyens d'expression par lesquels, disant tout ce qu'il pense, et comme il pense, un faiseur de peintures commence à devenir un véritable artiste.

Si intéressant que soit ce tableau, je ne saurais cependant y découvrir la marque d'un talent extraordinaire et vraiment puissant. L'inspiration d'Ottaviano Nelli y est encore trop sensible. C'était toujours la célèbre *Madone du Belvédère*, mais plus maladroite, moins charmante, quoique plus curieuse, peu faite, en définitive, pour inquiéter sérieusement le vieux maître qui, précisément en cette année 1424, signait, à Foligno même, la belle *Crucifixion* du Palais des Trinci. J'aime à croire que Bartolomeo allait encore quelque peu à l'école, quand il peignit sa Vierge et son Bambino, sans doute une de ses premières œuvres, je veux dire la moins parfaite, bien que nous soyons réduits à le juger seulement d'après elle. Il était jeune alors. Il dut faire des progrès et, certainement, ils furent considérables, puisqu'un jour le pape lui fit l'honneur de l'appeler à Rome pour y peindre, au Vatican, en compagnie du Pérousin Benedetto Bonfigli. Je doute cependant qu'il en ait fait assez pour avoir été capable de séduire, vers 1455, le jeune Pérugin à la recherche du maître de ses rêves. Il y en avait

Digitized by Google

alors, en Ombrie, d'aussi excellents et probablement de meilleurs : Bonfigli, en tout cas, dont nous parlerons tout à l'heure, était un aigle auprès de lui.

*
* *

Et s'il en eût été différemment, il faudrait avouer que le talent de Benedetto Bonfigli n'était point de ceux qui se développent aisément en profitant des leçons du passé pour les perfectionner et s'en servir, afin de créer des œuvres de moins en moins entachées d'erreur et de grossièreté. Nous ne saurions oublier que Bonfigli était beaucoup plus jeune que Tommaso : vingt années, peut-être, les séparaient l'un de l'autre, et rien d'étonnant, par conséquent, si l'art du peintre pérousin l'emporte en perfection sur celui de son confrère de Foligno. Nous les avons cependant rapprochés l'un de l'autre, semblant ainsi faire violence à l'autorité des dates. C'est que, les ayant trouvés ensemble à Rome, occupés aux mêmes travaux, représentant chacune des deux écoles ombriennes les plus en vue, nous étions bien obligés, en quelque sorte, de ne pas trop les séparer dans ce tableau de la peinture ombrienne vers le milieu du quinzième siècle.

Que si nous avons tout d'abord parlé de Tommaso, c'était, en outre, pour ne pas heurter trop vivement les habitudes traditionnelles de la critique, laquelle s'est obstinée, jusqu'ici, à considérer l'Ecole de Foligno comme beaucoup plus ancienne que celle de Pérouse, arrivée plus rapidement qu'elle, une fois recueilli le précieux héritage des peintres de Gubbio, à produire des artistes vraiment dignes de ce nom. On rajeunissait ainsi les uns, pour avoir le droit de vieillir les autres. Il en résultait une erreur d'optique qui nous empêchait de bien voir le développement parallèle des deux écoles. Pérouse semblait terriblement en retard sur Foligno, quand on en venait à comparer ses peintres du milieu du XV^e^ siècle avec ceux qu'on appelait les vieux Folignates. La vérité était cependant que, l'auréole de la

Digitized by Google

vieillesse, Pérouse, tout autant que Foligno, avait bien le droit de la revendiquer pour ses artistes.

Je ne parlerai pas des peintures très anciennes de Pérouse, — et j'entends par là, pour la clarté de mon discours, celles antérieures au XV^e^ siècle, — sinon pour rappeler brièvement qu'il y en a, tout comme à Foligno; moins cependant parce que, en plus grand nombre, et il est facile de le prouver, elles ont été détruites ou recouvertes par d'autres compositions. Protestant avec indignation contre Pascoli qui avait osé dire « n'avoir point trouvé de peintres, à Pérouse, avant Bonfigli, et qu'en tout cas, s'il y en eut, qu'ils ne méritaient pas qu'on en parlât », Mariotti, dans ses *Lettere pittoriche perrugine*, avait, dès l'année 1788, victorieusement prouvé le contraire. Je sais bien que, malgré les progrès des recherches critiques, on n'a pas encore réussi à débrouiller parfaitement ce problème délicat des origines lointaines de l'art péruginesque. Et je note encore que les historiens nationaux, même les plus modernes, s'en tiennent encore trop souvent à cette vieille erreur qu'à Pérouse, avant le XV^e^ siècle, les progrès de l'art de peintre avaient été très lents, et même assez misérables (1). Inférieur à d'autres arts, à l'orfèvrerie, par exemple, et à la miniature, je crois, en effet, qu'il le fut. Mais il ne faut pas exagérer cette note, ne serait-ce que pour sauvegarder comme il convient de le faire, à Pérouse, comme ailleurs, la perpétuité de la tradition des peintures de dévotion. La vie civile, d'autre part, réclamait, elle aussi, le concours des peintres, et les occasions ne manquèrent pas où l'on avait recours à eux pour peindre des armoiries, des étendards, des portraits de papes, de gouverneurs, de condamnés. Pour de semblables travaux il est bien évident que Pérouse n'avait pas toujours recours, comme au début du siècle, aux pinceaux d'un Ottaviano Nelli.

A plus forte raison dirons-nous que, pendant la première moitié du XV^e^ siècle, elle eut, elle aussi, ses peintres nationaux, comme Foligno, sa rivale. Et si nous en jugeons

(1) Cf. Luigi Bonazzi, *Storia di Perugia*. Vol. I, pages 602 et suiv.

Digitized by Google

par les listes authentiques que l'érudition en a dressées, il faut reconnaître qu'elle en eut un nombre beaucoup plus considérable. Je ne veux pas abuser des ressources que m'offriraient, pour le prouver, les livres, conservés jusqu'à nous, du *Collège des Peintres de Pérouse*, car on nous a prévenus qu'il fallait s'en servir avec quelque discrétion (1). Mais nous ne manquons pas d'autres documents pour en dresser une liste moins contestable. Je prévois encore qu'on ne manquera pas de réunir en un seul bloc, comme pour le rendre plus formidable, les noms de tous les artistes étrangers, Ombriens ou non, qu'on trouve à Pérouse à cette époque, d'où l'on tirera sans doute une preuve de l'infériorité des artistes nationaux. Le fait est que je ne vois pas, en cherchant parmi les peintres pérousins de cette époque, quelqu'un digne d'être comparé à Ottaviano Nelli, à Gentile da Fabriano ou à Fra Angelico, lesquels vinrent à Pérouse, pendant cette première moitié du XV^e^ siècle, et y laissèrent, chacun, quelque preuve de leur beau talent (2).

Il y a bien ce délicieux *Boccati*, représenté à la pinacothèque de Pérouse par deux tableaux authentiques, dont l'un, tout au moins, est daté de 1447, ce qui nous permettrait de le placer dans le groupe des artistes que nous étudions. Je ne connais rien de plus charmant que les tableaux de Boccati. Il en est un surtout, *la Vierge et l'Enfant entourée d'anges chantant et faisant de la musique* — qui

(1) Cf. ANGELO LUPATELLI, *Storia della pittura in Perugia*, page 23, note 2. —A partir de 1416, sous l'initiative de Braccio Fortebracci, qui devait en tirer un avantage politique, beaucoup furent inscrits dans les Collèges des arts qui n'avaient cependant aucune raison de métier pour y prétendre. Tous les noms que nous trouvons au Registre du Collège des Peintres ne sont donc pas des noms d'artistes.

(2) D'Ottaviano Nelli rien ne s'est conservé. Des deux peintures qu'avait faites l'Angelico, l'une pour la chappelle de S. Niccolaò dei Guidalotti, et l'autre pour le maître-autel de S. Domenico, aux environs de 1437, la dernière au moins est demeurée à Pérouse, séparée en plusieurs panneaux — c'était primitivement un grand rétable d'autel, — dans la Pinacothèque de la ville. Cf. I. B. SUPINO, *Beato Angelico*, pages 46 et suiv. — Le tableau que Gentile da Fabriano peignit, également pour S. Domenico, est aujourd'hui perdu : il faut donc d'autant plus le regretter que Vasari en fait un assez bel éloge.

Digitized by Google

m'a toujours paru la perle de cette pinacothèque où se se trouvent cependant bon nombre d'œuvres excellentes (1). Mais bien que ce tableau ait été fait à Pérouse, et pour Pérouse, je ne puis oublier qu'il n'est pas, à proprement parler, l'œuvre d'un artiste pérousin. Car notre Boccati, c'est *Boccati de Camerino*, et Camerino, une des plus antiques cités de l'Ombrie, se trouve plantée, assez loin de Pérouse, sur des collines en plein milieu de l'Apennin, tout à fait à l'est de la province. Il y aurait toutefois quelque ridicule à pousser à l'extrême un pareil souci de l'exactitude géographique. Plus d'un artiste, d'autre part, sans être Pérousin de naissance, le devint, par adoption, et fut inscrit officiellement au Collège des Peintres. Le cas du Pérugin n'est pas unique. Sans chercher bien loin, je trouve dans Mariotti, que je résume ici, un certain *Niccolo Petrucci*, originaire d'Orvieto, qui, pendant vingt années, avait exercé à Pérouse le métier de peintre, et dont le fils, *Policleto*, en 1417, était compté, lui aussi, au nombre des peintres de la ville. Boccati ne fit-il pas de même, pendant plusieurs années ? On pourrait le croire, car c'est là qu'il a laissé le plus grand nombre d'œuvres authentiques : son activité a dû s'y exercer même assez avant dans le XV^e^ siècle.

Du grand nombre de peintres étrangers à Pérouse qui y sont venus travailler à cette époque, il ne faudrait donc pas conclure que la culture artistique y était notablement inférieure à celle des autres villes de l'Ombrie. N'y pourrions-nous pas voir, tout au contraire, la preuve d'une activité plus considérable ? Et si, par exemple, nous y trouvons un certain nombre d'artistes folignates, ne serait-ce pas que ceux-ci s'éloignaient de leur patrie à cause de la disette des travaux, tandis qu'ils étaient sûrs de trouver à Pérouse assez de commandes pour les faire vivre ? L'hypothèse serait aussi vraisemblable que celle qui les y fait venir à cause de la pénurie d'artistes locaux.

(1) A la pinacothèque de Pérouse, salle de Bonfigli, exposé sous le n° 19. Publié par Alinari, P. II, n° 5616. Cf. MARIOTTI, *Lib. cit.*, page 67. CROWE ET CAVALCASELLE. Ed. All., IV, 1, page 126.

Digitized by Google

Car aux alentours de 1450, les peintres vraiment Pérousins, par la naissance et l'éducation, ne manquaient pas, Et je ne parle pas des jeunes, comme *Fiorenzo di Lorenzo*, par exemple, mais de ceux parvenus à leur maturité et dont la vie allait se prolonger encore jusque vers le dernier quart du siècle (1).

Les deux frères *Mattioli*, d'abord, dont au moins l'un, Angelo, est suffisamment connu par les documents d'archives, pour qu'on lui puisse dresser un *cursus vitæ* de 1442 à 1481. Je citerai encore le très naïf *Mariano d'Antonio*, représenté à la pinacothèque de Pérouse par quelques tableaux, d'un art extrêmement primitif, où les amateurs de paysage pourront voir comment, à cette époque, un peintre ombrien savait le comprendre. Il y en a d'autres encore, et même de véritables artistes, comme ce *Bartolomeo Caporali*, encore si mal connu, collaborateur de Bonfigli, aux côtés duquel il travailla souvent, mais avec moins de succès que lui. Le vrai maître pérousin de cette époque, j'entends par là l'héritier des vieilles techniques s'améliorant peu à peu aux contacts nouveaux, c'est lui, en effet, ce Bonfigli déjà si souvent nommé et dont il nous reste à parler avec quelque détail. Que si, pour l'instant, nous ne disons rien de *Fiorenzo di Lorenzo*, c'est pour des raisons sur lesquelles, dans un chapitre spécial, nous aurons à nous expliquer très amplement : gardons-nous bien en tout cas, de le mêler, en quelque manière que ce soit, au problème de l'éducation du Pérugin.

*
* *

Nous ne connaissons pas la date exacte de la naissance de Bonfigli. Il est cependant difficile de la supposer de beaucoup postérieure à 1420, puisque, dès les premiers mois de l'année 1450, nous le voyons à Rome, au service de Nicolas V. Je le ferai naître volontiers en cette année

(1) Cf. MARIOTTI, *Lett. Pitt.*, page 71, et le résumé de LUPATELLI. *Stor. della Pitt.*, page 25.

Digitized by Google

1420 si je ne craignais paraître donner aux dates, pour les besoins de ma démonstration, une trop grande élasticité.

Pourquoi faut-il que rien ne nous soit authentiquement connu des œuvres de sa jeunesse! Il a sans doute une bonne part dans l'exécution de ces fresques anonymes qui couvrent encore les murs des églises d'Ombrie : mais qui saura jamais la déterminer exactement! Et nous voici obligés, pour parler de lui, à négliger ce qui serait, pour notre sujet, les monuments les plus suggestifs et les plus remplis d'utiles enseignements. Je sais bien que le premier contrat pour ses fresques du Palais Public de Pérouse, son œuvre capitale, date de 1454 : cela ne nous permet pas, cependant, de la regarder comme des œuvres de jeunesse puisque la première expertise, celle de Filippo Lippi, n'eut lieu que sept années plus tard et que l'ensemble des travaux n'était pas encore achevé quand il mourut, le 8 juillet 1496. Il y travailla donc un peu toute sa vie. Mais avant d'y mettre la main, qu'avait-il fait?

L'obscurité qui nous dérobe les premières origines d'un artiste est toujours fâcheuse, car elle nous empêche d'arriver à la juste appréciation de son talent, les données faisant défaut pour bien voir le chemin qu'il a parcouru. Il me semble toutefois que ses premières peintures ne devaient pas s'éloigner beaucoup de la naïve gaucherie de Bartolomeo di Tommaso. Son *Adoration des Mages*, déjà supérieure à tout ce qu'a inventé, probablement, son confrère de Foligno, conserve cependant la trace d'une maladresse suffisante pour rendre vraisemblable une telle hypothèse (1). La *Pietà* de 1468 est déjà une œuvre de sa maturité. L'année précédente il s'occupait, au monastère de *S. Pietro*, de Pérouse, à peindre des vitraux pour une fenêtre de la

(1) Je n'insiste pas sur ces tableaux que j'ai étudiés jadis dans *l'Université catholique* puis dans mes *Pèlerinages Ombriens* auxquels je me permets de renvoyer le lecteur. MM. Alinari ont publié un certain nombre des œuvres de Bonfigli. J'ai pu moi-même faire graver, au trait, pour mon livre des *Pèlerinages ombriens*, les bannières très peu connues de S. Fiorenzo et de S. Maria Nuova.

Digitized by Google

sacristie : mais, de cet ouvrage, comme de tant d'autres encore, il ne s'est rien conservé.

Les plus abordables de ses peintures, qui sont en même temps les plus importantes, se trouvent réunies aujourd'hui à la pinacothèque de Pérouse. Ce sont avec l'*Adoration des Mages*, déjà citée, une bannière de confrérie. quelques petits panneaux, débris d'anciens rétables, avec des anges portant l'emblème de la Passion, enfin un certain nombre de Madones dont une sourtout est devenue presque classique, tellement son charme est rare et, du premier coup, nous ravit. On aime à contempler longuement cette Vierge de Bonfigli, au type gracieux, très près de celui de Fra Filippo Lippi, mais plus surnaturelle peut-être, parce que le peintre ombrien a su y mettre un accent de pudique réserve que n'ont pas toujours celles de l'artiste florentin. Les anges encore plaisent singulièrement, malgré la rare incorrection avec laquelle Bonfigli les dessine : on aime leur tête blonde, uniformément couronnée d'un cercle de roses, leur maladresse même et leur naïf mépris de toute coquetterie. C'est justement parce qu'ils n'affectent aucune gentillesse que nous les trouvons toujours si pleins de grâce : les successeurs et même les contemporains de Bonfigli n'ont pas toujours soupçonné ce qu'il convenait de mettre de réserve délicate dans les actions de ces êtres surnaturels qu'ils se sont trop souvent ingéniés, contre toute vérité, à rendre gentils et même espiègles. Bonfigli, du moins, n'a pas commis cette erreur, et ses types d'anges, avec ceux de l'Angelico, resteront ce qu'il y a peut-être de meilleur dans l'histoire des représentations de la nature angélique.

Une des salles de la pinacothèque, l'ancienne *chapelle des Magistrats*, est ornée tout entière des fresques dans lesquelles Bonfigli a raconté l'histoire des saints protecteurs de la ville. On ne saurait assez regretter le mauvais état de conservation de ce grand ouvrage : car c'est, à n'en pas douter, l'œuvre capitale de Bonfigli, celle, du moins, où l'on peut le mieux comprendre jusqu'où son talent pouvait monter.

Digitized by Google

La scène classique des *funérailles*, dont l'art de Giotto semblait avoir arrêté la formule depuis si longtemps, le peintre ombrien a su la renouveler dans ses magnifiques *Funérailles de saint Louis* (1). Elles se passent dans une église, vieille basilique à colonnes antiques et charpente apparente et que termine un chœur de style gothique : la perspective, sans en être parfaite, est rendue avec suffisamment d'exactitude. Au milieu, le corps du saint évêque étendu sur une sorte de lit très bas qu'habille une riche draperie, est entouré par un grand nombre de moines éplorés. A droite et à gauche, dans les bas côtés de l'église, d'autres groupes, des hommes et des femmes : leur physionomie est grave, souvent pleine de larmes. On voit que le peintre a essayé de traduire, dans ce tableau, toutes les expressions de la douleur, et il y a réussi. Voici maintenant une seconde fresque qui représente l'assaut de la ville de Pérouse et l'invention du corps de S. Ercolano, un autre saint patron de la cité. Elle paraît tout d'abord moins parfaite que la précédente et cela tient surtout à sa conservation qui est moins bonne, mais aussi à son manque d'unité, car, selon la coutume de l'époque, plusieurs scènes y sont représentées simultanément. Ces réserves faites on trouvera cependant que, nulle part ailleurs, Bonfigli n'a su mettre dans ses ouvrages autant de mouvement, de vérité et de pittoresque (2). Il y faut admirer l'heureuse imagination de notre peintre, et aussi le souci qu'il avait des choses vraies : la vue de Pérouse, qui fait le fond de la composition est si fidèle, que nous pouvons encore, même de nos jours, en contrôler suffisamment la parfaite exactitude.

(1) Non pas S. Louis, roi de France, mais S. Louis, archevêque de Toulouse, mort en 1329. Les souvenirs de cet aimable saint sont assez répandus en Italie. On le confond assez souvent avec son illustre homonyme, et non pas seulement dans des livres d'art. Cette fresque est gravée au trait dans Rosini, *Storia della pittura in Italia*, 2e éd., vol. II, page 134. Publiée par Alinari, P. II, N° 5622.

(2) Un autre presque voisin, encore plus considérable, mais dont il ne reste guère que des groupes épars, avait peut-être, à ce point de vue, des mérites analogues ; on en juge difficilement, dans l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Digitized by Google

Ces fresques de Bonfigli sont pleines d'enseignements : elles nous montrent en effet que les peintres d'Ombrie n'étaient pas incapables de s'élever jusqu'à la grande peinture dramatique, tout aussi bien que leurs confrères de Sienne et de Florence. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait davantage? (1) Bien plus qu'aux artistes, la faute en est à ceux qui les faisaient travailler. Que ne leur ont-ils demandé plus souvent, comme on le faisait à Florence, de leur raconter, sur les murailles de leurs églises ou de leurs palais, les belles histoires du passé, au lieu de leur réclamer seulement des rétables d'autel, des fresques votives ou des bannières de confrérie! Ils auraient trouvé parmi leurs peintres nationaux, Bonfigli est là pour le prouver, des artistes capables d'exécuter leurs commandes, et l'art ombrien n'aurait pas tourné sans cesse dans ce cercle étroit où il nous semble parfois monotone et borné, parce que nous oublions que la faute en est, non pas à lui, mais à l'esprit public qui ne lui permettait pas d'en sortir. Ce rare secret de la grande peinture dramatique, Ottaviano Nelli l'avait soupçonné, Bonfigli le possède déjà dans sa plénitude, ou peu s'en faut. Ceux qui vinrent après eux paraissent l'avoir oublié. Quelle erreur lamentable que les peintures du Cambio! Le Pérugin, comme d'ailleurs Niccolò Alunno n'ont gardé que dans les petites prédelles de leurs tableaux le sens vrai de la peinture dramatique.

Bonfigli, tout au contraire, s'en souvient un peu partout,

(1) Dans une étude, bienveillante d'ailleurs, publiée par *il Marzocco* de Florence, M. Ugo Ojetti me reproche d'avoir écrit jadis que les fresques de Bonfigli étaient « au point de vue de la peinture dramatique le seul monument d'importance que les peintres ombriens nous aient laissé. » Cf. Ugo Ojetti, *il Marzocco*, 4 octobre 1896. Et il m'oppose un certain nombre de fresques ombriennes que, d'ailleurs, je n'étais pas sans connaître quelque peu, et dont la plupart sont postérieures à l'année 1500. Je persiste à croire, cependant, qu'elles n'ont pas l'importance dramatique des fresques de Bonfigli. M. Ojetti parle ensuite des histoires racontées dans les prédelles de l'Alunno : c'est un autre argument, mais je ne croyais pas l'avoir négligé, et, en tout cas, je le répète aujourd'hui, en faisant remarquer qu'à ce point de vue les prédelles du Pérugin ne sont pas moins intéressantes.

Digitized by Google

et jusqu'en peignant ses bannières de confréries. Quelques-unes paraîtront sans doute d'une composition fort naïve et par trop conventionnelle. Mais il ne faut pas oublier que l'artiste ne jouissait que d'une liberté relative pour les confections de ces bannières appartenant de très près à l'exercice même de la religion. Bonfigli, toutefois, a su renouveler les vieilles traditions du genre; il y introduit largement les données pittoresques, représentant par exemple, comme à Corciano ou à Montone, une vue de la ville qui lui a commandé le travail, s'ingéniant à y introduire quelques détails intéressants pour égayer des sujets où il était forcé, comme par exemple dans la *Bannière de S. Fiorenzo* à remplir la moitié de sa toile, ou peu s'en faut, par une immense pancarte avec un long sermon, écrit tout au long, à l'usage de la confrérie. Dans la *Bannière de S. Bernardino*, la meilleure de toutes, les groupes si vivants qui occupent le bas de la composition rappellent encore mieux l'auteur des fresques du Palais Public; le groupe des femmes, en particulier, y est délicieux. On aime à y reconnaître un sens réel de la composition, en même temps qu'un louable souci de la couleur locale, lequel se traduit dans le soin de l'artiste à reproduire le costume et les coiffures de l'époque. C'est déjà du naturalisme, du réalisme, si l'on préfère : et quoi qu'en dise Rio, c'est peut-être ce qu'il convient le plus d'admirer dans l'œuvre de Benedetto Bonfigli.

*
* *

Il est certain qu'auprès de Niccolò Alunno, le fameux peintre folignate qui fut, bien que plus jeune, à peu près son contemporain, le réalisme de Bonfigli semble encore bien timide et très effacé. Il n'en est que plus délicat, et je me garderai bien de le regretter. A force de vouloir être énergique, le réalisme de l'Alunno devient trop souvent brutal et ne laisse plus assez de place à la vérité, celle du moins dont l'art religieux semble avoir besoin. Heureusement pour lui il s'est laissé parfois, lui aussi, emporter par

Digitized by Google

le rêve, surtout quand il créait ses ravissantes figures d'anges et de chérubins : alors, il faut bien l'avouer, c'est un tout autre artiste que Bonfigli, encore qu'il paraisse peut-être moins céleste. On n'hésite plus à le placer bien avant tous les peintres ombriens de la même époque, tout à côté du Pérugin et quelquefois même au-dessus de lui ; car, dans toute son œuvre, il n'y a rien qui fasse tache et sente la décadence ou la décrépitude.

Niccolò Alunno — *Niccolò di Liberatore* de son vrai nom — fut en effet, à tout point de vue, un peintre ombrien très peu semblable à tous ses confrères du même pays. Né aux environs de l'année 1430, selon M. Adamo Rossi, un peu plus tard, à mon avis (1), mort à la fin de

(1) Cette discussion a son importance à cause de la nécessité où nous serons de rechercher plus tard dans quelle mesure l'Alunno a pu concourir à l'éducation du Péruguin. Quand M. A. Rossi propose l'année 1430 (*Lib. cit.* page 20), il s'appuie sur ce que 1° en 1458, Niccolò Alunno travaillait hors de Foligno et signait un tableau à Deruta ; 2° qu'en 1840 il avait un fils déjà assez âgé pour être un des prieurs de la ville. — Mais, pour avoir eu un fils, Lattanzio, élu en 1480 *priore novello*, cela prouve-t-il d'une façon décisive qu'en 1480 Lattanzio avait plus de 20 ans et son père plus de 40? M. A. Rossi aurait dû nous renseigner plus exactement sur les conditions d'âge nécessaires pour recevoir cette dignité : mais il a omis de le faire, et ainsi son argument ne porte qu'à moitié. Il marie Niccolò en 1452, environ, toujours pour vieillir davantage le *priore novello* de 1480 ; est-ce encore bien légitime ? D'autant plus qu'épousant sa jeune voisine — lire les documents — on peut supposer une affection de jeunesse et le marier bien vite, au besoin vers ses vingt ans. On le voit : M. A. Rossi veut absolument vieillir l'Alunno, tout le contraire de moi, qui aurais grand besoin de le rajeunir. Je n'insisterai pas sur le premier argument qui, à mon avis, ne prouve rien. Car l'Alunno, pour signer un tableau, n'a pas eu besoin d'attendre ses 28 ans. Voici d'ailleurs la règle à laquelle je me tiens ordinairement dans cette question des origines d'un peintre ombrien. Entre 20 et 25 ans, il crée sa personnalité ; plus tôt, cependant, si son originalité est très puissante — et c'est le cas de l'Alunno, — plus tard, au contraire, quand le tempérament est moins ardent, — et ce fut, je suppose, le cas du Pérugin. — Ajoutez à cela que l'Alunno ne semble pas avoir été poussé, par les nécessités matérielles de la vie, à faire, comme tant d'autres peintres d'Ombrie, de la peinture industrielle. Il appartenait à une famille aisée et même à la noblesse, puisqu'il nous parle, quelque part, des armes de sa famille. En résumé je le ferais naître volontiers entre 1433 et 1438. Cependant pour ne pas risquer

Digitized by Google

la seconde année du XVI^e siècle, au bon moment, il n'eut point l'humeur vagabonde de tous les grands peintres ombriens de l'époque. Sa vie, comme ses œuvres, appartiennent presque exclusivement à Foligno, sa patrie. Il est mêlé de très près aux affaires municipales et s'en occupe activement, qu'il s'agisse de négocier la reddition de la ville au terrible César Borgia, d'inventer un contrôle plus efficace dans l'administration des deniers publics, ou, tout simplement, de choisir, pour le service municipal, un habile médecin. Son nom reparaît très souvent dans les listes authentiques des magistrats de Foligno. Ce fut, à n'en pas douter, un homme extrêmement pratique, et qui portait, dans les questions d'administration, le même soin méticuleux avec lequel il arrêtait, dans ses tableaux, l'anatomie de ses saints, ou la disposition de ses biens, dans ses testaments.

Il fut donc casanier, presque toujours fidèle à la résidence, aimant à travailler chez lui, dans sa maison de la petite place de Sant'Agostino, où il possédait probablement un atelier assez spacieux pour abriter les panneaux de ses grands rétables d'autel. Il consent bien à en peindre quelques-uns pour les villes voisines, à condition toutefois qu'on vienne les prendre, tout à fait terminés, dans son atelier de Foligno. De même il en commandera parfois les cadres compliqués à des étrangers, par exemple aux habiles ouvriers de Montelupo ; mais n'allez pas croire qu'il se soit dérangé pour celà. Chez lui toujours, à Foligno, il en a dessiné et peint soigneusement les devis ; il fait venir, dans son atelier, le maître ébéniste, il lui confie ses dessins, avec la commande, par devant notaire, sous l'obligation de lui rapporter le tout, dessin et cadre, dans sa maison de Foligno. Pendant ce temps, toujours tranquille, il travaillait lentement à colorier ses petits panneaux, avec le soin méticuleux d'un artiste graveur toujours penché sur la

d'établir toutes mes inductions sur une hypothèse aussi fragile, je raisonnerai sur les dates proposées par M. A. Rossi : je considère donc Niccolò Alunno comme plus âgé que le Pérugin d'une quinzaine d'années.

Digitized by Google

planche de cuivre qu'il fouille de son burin. Sa patrie a donc bien raison de le réclamer avec une insistance jalouse : il fut en effet, et dans toute la force du terme, le peintre de Foligno (1).

Déjà même, et rien que par ses notes extérieures, son œuvre ne ressemble pas à celle de ses confrères ombriens, non seulement à cause de son caractère, mais aussi par son manque d'universalité. Il décore bien quelques bannières de confréries, mais il est avant tout peintre de rétables pour des autels et n'aime pas à travailler sur les murs des églises : du moins, s'il l'a jamais fait, nous ne saurions parler de la valeur de ses fresques, car rien n'en reste aujourd'hui (2). Voilà qui limite singulièrement son activité

(1) Tous les documents auxquels je fais allusion ont été réunis par M. Adamo Rossi dans son étude *I pittori di Foligno*, Perugia 1872. (Tirage à part de ses articles dans le *Giornale di erudizione artistica*). — Quelques notes furent ajoutées dans la nouvelle serie du même : Vol. I, page 67, 1883. — Pour l'étude pittoresque du peintre, cf. plus spécialement Crowe et Cavalcaselle, Op. cit., IV, 1, pages 136-146 et Frenfanelli Cibo, *Niccolò Alunno e la scuola umbra.*

(2) Que Niccolò Alunno n'ait pas été un peintre de fresques, voilà qui me semble intéressant à constater. Il est, en cela, aux antipodes du Pérugin. On le devinerait rien qu'à étudier leur vie : car si l'un fut extrêmement casanier, l'autre, au contraire, ne cessait de courir les grands chemins. Il faut cependant, avant tout, consulter le catalogue des œuvres. Sur les 33 ouvrages que lui reconnaît M. Adamo Rossi — 16 authentiques, 17 simplement attribués — je note deux fresques seulement, et ce ne sont pas des œuvres authentiques. J'ajouterai que leur attribution me paraît contestable. D'abord la *Pietà* de San Severino : c'est une fresque très peu importante, placée sur la façade d'une maison particulière, et peu caractéristique. Aussi F. Cibo n'en parle point dans son catalogue : et il n'aurait pas manqué de le faire si l'attribution lui eût paru suffisamment raisonnable. — La question est surtout importante à propos des fresques de *S. Maria in Campis*, près de Foligno. Je les ai bien étudiées, mais sans parvenir à y reconnaître la trace de l'Alunno. Je m'empresse d'avouer que cela ne serait pas suffisant — en vertu d'un principe sur lequel je m'appuie souvent dans la suite — car l'Alunno pouvait y peindre selon la méthode et l'esprit de quelque peintre d'alors, plus en renom que lui. On pourrait encore moins le contester, si l'authenticité de ces peintures était bien établie. Mais l'est-elle ? Qu'on suive la discussion dans l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle (*Lib. cit.* II, page 595) et de F. Cibo (*Lib. cit.* page 62 et l'appendice, page 91). Il ne s'agit plus de la collaboration du peintre

Digitized by Google

et nous aide à pénétrer, peu à peu, dans l'intimité de son talent.

Il lui faut des travaux dont il puisse caresser amoureusement le détail infini. Ses grands rétables, il les divise en une multitude de petits panneaux — je vais parler de celui du Vatican où il y en a soixante et onze, tout simplement — qui forment à eux seuls un tout, pouvant se suffire à lui-même, scène ou portrait, et auxquels donnera seulement l'unité l'architecture, très soignée, d'ailleurs, de ses cadres romano-gothiques. Il ne faut donc pas trop chercher, dans ses œuvres, les rares qualités des grandes compositions d'ensemble. Le tempérament artistique, sans doute, ne lui manquait pas, qui lui aurait permis d'y réussir aussi bien qu'un autre ; et les histoires de ses petites prédelles suffiraient amplement à le prouver. Mais, d'habitude, il ne s'en soucie guère, et sa grande préoccupation est de créer des êtres qui, individuellement, aient le genre de beauté qu'il rêvait pour eux, indépendamment de celle à laquelle il songeait pour leurs voisins. Ce n'est pas, chez lui impuissance, mais dédain. Il est surtout individualiste, peut-être, précisément, parce qu'il savait, mieux que les autres, pénétrer le type à travers les notes particulières de l'individu. Si la plupart de ses petits panneaux, au lieu d'avoir été conservés, tous ensemble, dans le grand cadre qui leur donne une unité artificielle, se trouvaient davantage répandus dans les différentes galeries de l'Europe, on n'aurait pas mis si longtemps à s'apercevoir que Niccolo Alunno, à sa manière, est un merveilleux peintre de portraits. Non point, cependant, peintre de caractère et

qui, *alors très jeune*, *giovanissimo*, peignait avec Matteo di Gualdo et Mezzastri. S'il était *giovanissimo* je ne m'explique pas très bien que, seul, il y ait mis son nom, et en *lettres d'or*, s'il vous plaît. C'est du moins ce que nous raconte le vieil auteur, Durante Dorio, d'où F. Cibo tire ces renseignements, car, de nos jours, cette inscription n'existe plus. L'authenticité de ces peintures est donc plus que douteuse. A vrai dire la seule fresque de l'Alunno bien authentique — et encore ! — serait celle, *aujourd'hui disparue*, qu'il peignit, raconte Vasari, sur la façade de Sainte-Marie-des-Anges, à Assise. Cela ne peut suffire pour faire de lui un peintre de fresques. Il faudra, plus tard, ne pas l'oublier.

Digitized by Google

« métaphysicien plus encore que poète » comme Fromentin le dit avec tant de justesse de Rembrandt ; car il s'intéresse aux corps et à leurs attitudes, tout autant qu'à l'esprit qui les anime et leur donne le mouvement. Ses généralisations, par-dessus l'individu, ne vont guère qu'au type, à la classe : il est peintre de mœurs, plus que de caractère. Et ce n'est pas la moindre des raisons pour lesquelles, philosophe un peu superficiel, il ravit si facilement les artistes et les poètes.

Pour mieux entendre tout cela, voyez, par exemple, comme il a compris le rétable du Vatican, celui qu'il peignait, en 1446, pour les Bénédictines de Montelpare : c'est une de ses œuvres les plus anciennes, où nous pourrons donc discerner, mieux que dans les ouvrages postérieurs, les vraies tendances de son talent (1). Le tableau, à peu près carré, avec trois mètres environ de chaque côté, est subdivisé, nous l'avons dit, en soixante et onze petits panneaux. C'est beaucoup. Mais il ne faut pas s'en plaindre : il y a tel

(1) Le Vatican possède deux rétables de l'Alunno. Dans le premier, le plus petit, au panneau central, le Christ, en croix, avec la Vierge et saint Jean, debout, et la Madeleine, à genoux. Aux panneaux latéraux, quatre saints, debout. Tout à fait dans le haut, *la Résurrection ;* je passe sur les autres détails, car ce n'est pas ce tableau que j'étudie. Il est postérieur au rétable de Montelpare et moins caractéristique de la manière de l'Alunno. — Celui-ci est beaucoup plus considérable (2m90 sur 2m80), signé et daté : *Nicholavs Fvlginas MCCCCLXIIIIII.* Au centre, *le couronnement de la Vierge*, en haut, *la Pietà.* Dans le bas, une double prédelle, et, sur les côtés, deux rangs de panneaux latéraux, sans compter deux autres, plus petits, qui remplissent les pignons gothiques, jusqu'à la hauteur de la Pietà, ce qui donne donc ici, en comptant la hauteur, six étages de panneaux, de différentes dimensions. On ne s'attend pas à ce que je les décrive ; je note simplement que les six grands panneaux latéraux contiennent des saints, d'abord en pied, puis en demi-figure. A la première prédelle, les douze apôtres ; des saintes, à la seconde. Dans le haut, des chérubins, puis, au-dessus, des demi-figures de saints ; tout autour du cadre, quatorze figures, très petites, mais extrêmement soignées de saints représentés en pied. On parle quelquefois de l'extrême division des tableaux de la primitive école flamande : mais l'*Agneau mystique* des Van-Eyck, à Gand, ne compte que vingt panneaux y compris les revers. Si le nombre des personnages y est plus considérable, c'est à cause des scènes qu'il contient : ici, au contraire, nous ne trouvons guère que des personnages isolés.

Digitized by Google

de ces petits cadres qui est, à lui seul, une merveille d'observation, fine, délicate, d'une gaieté ou d'un pathétique extraordinaires. Dans cette pinacothèque du Vatican, où se trouvent cependant bon nombre d'œuvres capitales, j'ai toujours remarqué que celles de l'Alunno, beaucoup plus que les autres, avaient le don d'intéresser les visiteurs, et non pas seulement parce qu'elles intriguaient leur curiosité. De toute la galerie, c'est, sans aucun doute, le rétable du vieil Ombrien qui fait le plus causer. Devant la *Transfiguration* et tant d'autres chefs-d'œuvre, on a besoin de se taire, pour admirer en silence et mieux entrer en communion avec leurs sublimes inventeurs. On est plus à l'aise avec Niccolo Alunno : on comprend de suite que son art est plus près de nous. Ses inventions ne semblent pas extraordinaires ; elles nous sont déjà connues et nous plaisent par cela même que, du premier coup, elles nous paraissent extrêmement familières. Soyez bien persuadés que les deux jeunes hommes qui lui ont servi pour ses grandes figures de saint Georges et de saint Sébastien, il les avait choisis parmi les pages qui réalisèrent alors, à ses yeux, par la splendeur de leurs costumes et l'attitude la plus gracieuse, l'idéal de la jeunesse : et nous pensons, avec lui, qu'il était difficile de mieux trouver. De même il a fréquenté les savants et les érudits, pour être capable de nous donner ces figures, si délicieusement comiques, des quatre vieillards cherchant dans leurs antiques bouquins, et dont l'un surtout, celui qui est armé d'énormes lunettes, est une merveille d'observation vraie et vécue. N'est-il pas quand même un grand poète, un moraliste à la façon de Molière ? S'il nous semble parfois grotesque, — je ne veux pas dire plein de malice, — n'est-ce pas simplement à cause de l'impitoyable justesse de ses observations ? Et quand il fait pleurer ses délicieux chérubins, avec leurs postures tourmentées ou s'essuyant les yeux dans un grand linge blanc, si nous avons la tentation de sourire, à qui la faute ? Est-il si bien prouvé que les grandes douleurs n'ont point de larmes ? — Mais l'Alunno, non plus, n'a pas méconnu les douleurs muettes, et je ne sais rien de plus pathétique

Digitized by Google

que le geste navré avec lequel, penchant tristement leur tête blonde, ses anges parfois joignant les mains et les laissent, pleines de désespoir, retomber sur leurs genoux!

Si charmante que soit cependant cette peinture du Vatican, je dois m'empresser d'ajouter que ce n'est pas le chef-d'œuvre de Niccolò Alunno. Son talent, en effet, devait s'élever encore plus haut et les ouvrages postérieurs nous révèlent, chez lui, des ressources que le rétable du Vatican nous permettait à peine de soupçonner. On a souvent dit qu'il était le peintre élégiaque de l'Ombrie; j'aimerais mieux toutefois caractériser par un autre mot le spiritualisme profond qu'en avançant dans la vie il imprime de plus en plus à ses personnages. Sa religion, comme sa peinture, n'a rien de vague ni de flou et les contours en sont vivement arrêtés. C'est une piété ferme et à laquelle je ne puis faire qu'un reproche, celui d'avoir trop voulu s'exprimer. A cause de cela nous avons parfois la tentation d'en sourire, et c'est grand'pitié pour nous, qui ne comprenons plus guère que la religion de la mélancolie.

Il faudrait encore noter, dans les œuvres de la maturité de notre peintre une tendance bien remarquable à s'oublier dans des inventions d'une grâce exquise. Ses Madones resteront toujours graves et sérieuses, sinon mélancoliques. Mais ses anges et ses chérubins deviennent de plus en plus délicieux. Je ne sais si la peinture religieuse a inventé quelque chose de plus charmant que la double couronne d'angelots dont le peintre folignate, dans un de ses tableaux de l'église Saint-Niccolo, a entouré la Vierge, comme d'un cadre vivant, cependant que son Fils la reçoit dans le ciel. J'en veux parler avec quelque détail, bien que ce ne soit pes un des tableaux importants de notre peintre, ni même des plus authentiques. Mais il en est peu de plus charmant et, de même que la bannière de la pinacothèque de Pérouse, il faudrait lui donner ces peintures, ne serait-ce qu'à cause de l'impossibilité de mettre, au-dessous, un autre nom que le sien (1).

(1) Publié par Alinari, P. II, nº 5392. — Ce tableau n'est pas signé,

Digitized by Google

Rien que des choses exquises dans ce délicieux tableau. Il faudrait les louer toutes également, pour faire bien comprendre tout ce que le talent de l'Alunno contenait de qualités à la fois fortes et charmantes. Cette lourde guirlande de feuillage, appuyée alternativement sur des urnes ou des médaillons avec des demi-figures, soutenue comme elle l'est, aux extrémités, par quatre génies, avec de grands boucliers, ne forme-t-elle pas déjà une de ces prèdelles comme on n'en voit pas beaucoup dans les rétables de nos vieux peintres d'Ombrie? Le tableau, qui n'est plus construit selon la formule compliquée des premiers ouvrages, représente, dans le haut, la Vierge, entourée de séraphins et couronnée par son divin Fils, alors que, dans le bas, au milieu d'un beau paysage, elle est suppliée par deux saints, à genoux, S. Bernardin de Sienne et S. Antoine de Padoue. Malgré quelques détails conventionnels, ce paysage n'est-il pas délicieux, et les scènes qui le remplissent traitées avec un amour et une vérité rares? Dans le saint Georges que j'y trouve, terrassant le Dragon, il m'avait toujours semblé voir, bien avant d'avoir lu, dans une note de M. Müntz, que M. de Liphart lui avait fait une remarque semblable, le modèle dont Raphaël s'était inspiré dans le petit tableau si connu du musée du Louvre. (1)

Et il n'eut pas besoin, afin de le rendre plus parfait, d'aller étudier, au moins pour le mouvement, les chevaux antiques de Monte Cavallo. Pour le S. Bernardin à genoux au premier plan, on est tout d'abord quelque peu étonné par l'exagération évidente de sa tendresse et de son admiration. On s'y habitue, toutefois, et bientôt on ne lui en veut plus de manifester ses sentiments avec moins de retenue que le grave ermite qui est à ses côtés, moins susceptible de vives

ni daté, et aucun document authentique ne s'y rapporte; on n'a jamais hésité cependant à le donner à Niccolo Alunno.

(1) E. Muntz, *Raphaël*, page 144, note 1, 2e édit., Hachette, 1886. Etant données les petites dimensions du *S. Georges* de l'Alunno, il est bien évident que, sur une photographie, de pareilles remarques perdent de leur autorité. Je n'y insiste pas. D'autant moins que je n'ai pas l'intention de faire ici une étude complète de Niccolo Alunno.

Digitized by Google

émotions, et qui abrite ses yeux avec sa main, pour ne pas être trop ébloui par le merveilleux spectacle qu'il aperçoit dans le ciel. C'est là, en effet, que se passe tout le drame. Les mains croisées sur la poitrine, la Vierge, à genoux, son corps perdu dans les plis d'un grand manteau, reçoit de son Fils la couronne qu'il dépose amoureusement sur sa tête, inclinée, et avec un beau geste bénissant. Je ne veux pas insister sur l'austère beauté, presque trop sévère, de ces deux visages, sur le naturel non plus des mouvements, et la vie qui anime plus particulièrement les mains aux longs doigts effilés et parlants. Il y a quelque chose, dans ce tableau, qui me ravit encore davantage. Autour de la Vierge et de son Fils, formant une double couronne, une troupe nombreuse de chérubins vient, en effet, d'arrêter son vol : vous n'avez bientôt plus d'yeux que pour les regarder, tellement ils réalisent avec bonheur, ce que vous avez jamais rêvé de plus naïf, de plus rare et de plus charmant. Ils sont là vingt, si j'ai bien compté. La première couronne est formée des plus jeunes. L'expression de leur visage, je l'avoue, manque un peu de variété : mais il ne faut pas s'en étonner. Ils sont tous si jeunets ! Leur tête ronde commence à peine à se couvrir de rares cheveux : on dirait les enfants au maillot d'Andrea della Rollia à l'hôpital des Innocents de Florence. Ils ne comprennent peut être pas encore très bien les obligations de leur métier d'anges. Mais leurs grands frères, ceux de la deuxième couronne, qui, sous leurs longs cheveux, ont beaucoup plus de raison, voyez comme ils saisissent, dans toute sa magnificence, le spectacle auquel ils ont l'honneur d'assister ! Avec quelle étonnante variété ils expriment, chacun à sa manière, leurs sentiments d'amour, d'étonnement, de joie, de tendresse ou de ravissement ! Est-il possible d'aimer plus tendrement que ce délicieux chérubin qui se trouve à droite, et dans le haut, les bras croisés sur la poitrine et la tête inclinée ? Au-dessus de lui, c'est un gracieux blondin, aux mains qui s'ouvrent, tout étonnées; et le voilà qui se penche en avant pour mieux voir, avec un discret sourire, épanouissant tout son visage. Un peu plus bas leur frère,

Digitized by Google

un chérubin aux cheveux bruns, perdu dans une douce extase, écarte vivement ses mains, pendant que ses yeux cherchent là-haut à deviner je ne sais quel secret, et que sa bouche s'entr'ouvre pour les paroles muettes, celles du ravissement. Un autre aux cheveux courts et les mains jointes, ressemble à un enfant de chœur bien appris, distrait cependant, car il s'oublie à regarder curieusement dans la direction du grand S. Antoine, et de son haut bâton. Voilà qui vaut bien toutes les rondes d'enfants de l'Albane et les « ragoûts de grenouilles » du Corrège. Mais il ne faut pas négliger de dire que tout cela n'est pas aussi céleste que les inventions de l'Angelico, et même d'Octaviano Nelli ou de Benedetto Bonfigli. Par un grand nombre de détails pittoresques Niccolò Alunno nous fait sans cesse reprendre contact avec les données de la réalité. Il est, en effet, un profond naturaliste et, jusque dans ses rêves les plus surnaturels, il garde sans cesse un perpétuel souci du vrai.

Nous le verrions encore davantage si nous devions étudier la totalité de son œuvre. Mais il ne faut pas perdre de vue le but que nous nous proposons, à savoir l'étude de la peinture ombrienne vers le milieu du xv^e^ siècle. L'Alunno qu'il nous importe donc de considérer, le seul, en définitive, qui nous intéresse pour l'instant, c'est celui des débuts, non pas celui qui finissait glorieusement sa carrière, dans les premières années du xvi^e^ siècle, alors que, lui aussi, Le Pérugin arrivait aux terme de la sienne, encore qu'il dût vivre près de vingt ans, mais vingt années qui ne comptent guère dans l'histoire de son œuvre et de son talent.

Les deux peintres ne sont pas, en effet, aussi éloignés l'un de l'autre qu'on se l'imagine ordinairement. Quinze années d'âge les séparent, peut être moins : cela ne saurait suffire, cependant, pour faire de l'un le grand ancêtre de l'autre. Il faut mettre le Pérugin, nous le dirons, beaucoup plus vite qu'on le fait habituellement sur le chemin de Florence, en tout cas pas après 1475 : il n'a donc pas suivi la période la plus glorieuse de Niccolò Alunno, sinon de loin. S'ils se sont connus — et tout nous porte à le supposer — ils se sont séparés assez jeunes, poursuivant leur route,

Digitized by Google

chacun de son côté ; il convient d'ajouter que, bien rarement, ils se sont rencontrés en chemin. Le Pérugin, lui qui avait semé ses œuvres dans la plupart des grandes villes ombriennes, n'a laissé à Foligno qu'un seul tableau, et c'est un tableau de sa triste vieillesse, alors qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Le seul Alunno qui intéresse donc le Pérugin, c'est bien l'Alunno de la jeunesse. Et celui-là, il ne faut pas l'oublier, c'est avant tout un réaliste plein d'énergie et de curiosité, assez semblable à ces florentins du début du siècle qu'on a si justement appelés *les chercheurs*. Avec cette différence, cependant, que sa curiosité, moins universelle, s'attache surtout à la recherche de la vérité du corps humain et des attitudes vécues. Il n'y a qu'à regarder ses saints Sébastiens ou encore son *Christ à la colonne* du Louvre, pour comprendre avec quel amour et quelle persévérance il essaya d'arracher à l'anatomie ses plus intimes secrets. C'était alors, en Ombrie, une assez grande nouveauté, et l'on se demande où le vieux peintre folignate a puisé ce goût si profond de la vérité, qui lui avait appris à regarder avec tant de patience les gens avec lesquels il vivait, pour les peindre ensuite avec autant d'exactitude, une brutalité même qui ne manque point parfois de paraître quelque peu cruelle. Du peintre enfin qui dessinait les extrémités avec tant de perfection, j'allais dire avec un amour si passionné, on a peine à croire qu'il fut un contemporain de Benedetto Bonfighi. Il a plus que du talent. C'est, dans l'histoire de l'art italien tout entière, un des plus grands noms (1).

(1) Pour faire encore mieux comprendre le vrai caractère du talent de Niccolò Alunno, il serait intéressant de jeter encore un regard sur le *Martyre de S. Barthélemy*, probablement sa dernière œuvre. Il y a dans les dernières œuvres des maîtres comme un renouveau de jeunesse : ainsi Raphaël mourant a reproduit, dans la partie supérieure de sa *Tranfiguration*, cette admirable fresque pour laquelle il avait peut-être, dans sa jeunesse, aidé son maître le Pérugin. Le dernier rêve de l'Alunno fut donc de traduire, dans toute son horreur, le récit du martyre d'un saint qui fut, raconte la tradition, écorché tout vivant. Et il y a merveilleusement réussi. (Cf. Alinari, P. II, n° 5414.) On ne saurait rendre avec plus de vérité la passion de ce cavalier,

Digitized by Google

***

Avec Niccolò Alunno, que nous semblons éloignés des primitives traditions de l'école ombrienne! Avec d'autres peintres folignates, j'en veux nommer un, tout au moins, et ce sera *Mezzastris* — Pierantonio Mezzastri —, nous les retrouvons au contraire dans toute leur pureté. Sa première œuvre authentique porte une date assez tardive, puisque les juges compétents ne la mettent pas avant 1468; mais, dix années auparavant, nous trouvons déjà, aux archives notariales, un document qui l'intéresse, ce qui nous permet de le faire naître peu d'années après l'Alunno, dont il fut le contemporain, et semble, d'une certaine manière, compléter le beau talent. Il s'est bien oublié quelquefois à tenter, lui aussi, du réalisme, surtout quand il raconte les histoires de sainteté, et il le fit assez fréquemment. Mais ce ne fut toutefois qu'une exception, et il a plus de souci du rêve que de la réalité. Il est ombrien dans l'âme, peintre de murailles bien plus que de tableaux — nous n'en connaissons pas un seul de lui, même parmi les œuvres qui lui sont simplement attribuées — racontant, quand on le lui demandait, l'histoire des saints, comme il le fit, par exemple, à Assise, dans la chapelle de S. Antonio, où se trouvent les plus importantes de ses œuvres et aussi les plus remarquables, mais aimant avant tout à représenter la Madone, seule avec l'Enfant ou entourée de quelques bons saints. Nous avons de lui, dans ce genre, des œuvres tout à fait charmantes, les deux fresques, par exemple, rapportées sur toile, qui se trouvent maintenant dans la Pinacothèque de Foligno. Elles sont

l'ordonnateur du supplice, excitant d'un geste furieux la mollesse de celui des bourreaux qui vient à peine d'enfoncer le couteau dans le bras de sa victime, pendant que l'autre, au contraire, hideuse figure de tourmenteur forcené, le couteau entre les dents, s'appuie à l'arbre où le misérabie est lié, afin de peser avec plus de force sur la peau qui déjà se détache et coule tout le long des chairs sanglantes. C'est devant des tableaux de ce genre qu'il convient de méditer sur la thèse du *mysticisme ombrien.*

Digitized by Google

d'un art bien personnel, et suffiraient à prouver que Mezzastris, même à côté de Niccolò Alunno, occupe une place honorable dans l'histoire de la peinture ombrienne et de l'école de Foligno.

D'autres peintres encore, sans compter les artistes anonymes, mériteraient d'avoir leur place dans ce rapide résumé. Il nous faut cependant les négliger, mais en nous réservant toutefois, quand le besoin s'en fera sentir, de les invoquer en bloc. Il est toujours prudent de conserver, dans cette étude entièrement délicate, tout au fond de son cœur, le culte des dieux inconnus.

J.-C. BROUSSOLLE.

Digitized by Google

DES RAPPORTS DE DIEU ET DU MONDE

DERNIÈRES IDÉES DE PAUL JANET

Sommaire : Mort de M. Paul Janet. — Ses vues sur les rapports de Dieu et du monde : trois textes sacrés employés comme formules de solution. — Dieu cause efficiente du monde : l'absolu et la causalité. Celle-ci n'inclut par elle-même aucune passivité. Aphorismes scolastiques. — Critique du rapport de mode à substance appliqué au monde et à Dieu. — Démonstration de la liberté absolue du Créateur. — Dieu ne peut être d'aucune manière la matière ou le fond ou la substance du monde. — Immanence et transcendance. — Quelques idées précédentes de M. Paul Janet. — Conclusion.

L'un des représentants les plus considérables de la philosophie contemporaine, en particulier de celle qui a occupé la plupart des chaires officielles en France dans le courant de ce siècle qui s'achève, M. Paul Janet, professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut, vient de mourir, après une vie toute remplie par les labeurs de l'enseignement et de nombreux travaux. Nous ne chercherons pas ici à caractériser de nouveau ses idées philosophiques ni à les critiquer d'une manière générale : c'est ce que nous avons essayé de faire ailleurs (*Histoire de la philosophie et particulièrement de la philosophie contemporaine*). Nous voudrions seulement aujourd'hui attirer l'attention des lecteurs qui s'intéressent au mouvement philosophique et religieux sur les dernières opinions du philosophe en ce qui concerne les rapports de Dieu et du monde.

Digitized by Google

Cette question est des plus graves. Débattue dans tous les temps entre les philosophes chrétiens et leurs adversaires, elle conserve de nos jours toute son actualité. Elle fut traitée par Paul Janet dans un de ses derniers cours de la Sorbonne (1888-1894), qui ont été publiés sous ce titre : *Principes de métaphysique et de psychologie, leçons professées à la faculté des lettres de Paris* (2 vol. in-8). Ce cours est postérieur à l'étude critique sur Vacherot, qui termine cependant le second volume, où elle prend place dans l'Appendice. Ce n'est donc pas dans cette étude critique, mais plutôt, croyons-nous, dans le cours que nous venons de signaler, qu'il faut chercher la dernière pensée de Paul Janet. Or il paraît qu'elle n'a cessé de se rapprocher sur ce point, comme sur plusieurs autres, des doctrines catholiques. Il est même à espérer que les divergences, quelque graves qu'elles puissent paraître encore dans certaines formules, tiennent moins au fond qu'à la forme, au désir de l'auteur de maintenir certaines expressions qu'il avait avancées et qui lui étaient chères, mais qu'il avait dépouillées peu à peu de leur sens panthéistique. On en jugera par l'étude suivante.

Dès le début de sa leçon sur les rapports de Dieu et du monde, Paul Janet annonce qu'il tentera de résoudre le problème au moyen de trois textes fameux empruntés à nos Ecritures. Le premier est celui de l'Evangile de S. Jean : *Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est* — πάντα δι᾽ αὐτὸν ἐγένετο, καὶ χωρὶς αὐτοῦ ἐγένετο οὐδὲν ὃ γέγονε (I, 3). Le deuxième est de S. Paul, dans son épître aux Romains : *Quoniam ex ipso et per ipsum et in ipso sunt omnia* — ἐξ αὐτοῦ καὶ δι᾽ αὐτὸν καὶ εἰς αὐτὸν τὰ πάντα (XI, 36). Le troisième est de S. Paul encore : *In ipso vivimus, movemur et sumus* (*Act.*, XVII, 28). Ce n'est pas certes qu'il fonde son enseignement sur aucune autorité théologique ou philosophique. Mais Paul Janet avait atténué sensiblement son rationalisme dans les derniers temps. On se rappelle peut-être l'une de ses études où il insistait sur l'utilité pour les philosophes et surtout pour les métaphysiciens de connaître les doctrines théologiques. Selon lui, les philosophes

Digitized by Google

modernes, après avoir longtemps affecté d'ignorer la révélation et les sciences théologiques qui en naissent, devaient montrer désormais plus de liberté d'esprit et moins de parti pris. C'est sans doute pour pratiquer ce conseil, que lui-même emprunte quelques-uns de nos textes sacrés le plus souvent cités en ces matières. Il les emprunte non comme des autorités mais comme des formules philosophiques. Voyons donc s'il les a convenablement interprétés.

« Ces textes, dit-il, expriment toutes les sortes de rapports que Dieu peut soutenir avec le monde. Le δι 'αὐτὸν exprime la cause *efficiente*, l'ἐξ αὐτοῦ la cause *matérielle* (!), l'εἰς αὐτὸν la cause *finale*. Enfin un autre mot de saint Paul si célèbre : *In Deo vivimus, movemur et sumus*, exprime ce que l'on peut appeler la cause *immanente* (?) ». Que le lecteur ne réclame pas outre mesure contre les expressions que nous avons nous-même signalées par quelques points; car l'auteur les corrigera plus ou moins par la suite.

Et d'abord Dieu est la cause efficiente du monde. Ici Paul Janet expose la vraie doctrine à l'encontre de Schelling et d'Hamilton, qui ont regardé la notion d'*absolu* comme inconciliable avec celle de *causalité;* en sorte que, d'après eux, Dieu cesserait d'être absolu s'il devenait cause, s'il produisait un effet, parce qu'il deviendrait alors relatif à son effet; sans compter, ajoute-t-on, qu'en devenant cause, Dieu passerait de la puissance à l'acte, ce qui est contradictoire encore avec la notion d'absolu. On sait que ces objections sont proposées et résolues dans tous nos manuels de théologie et de philosophie ; mais elles n'en restent pas moins la pierre d'achoppement perpétuelle de la plupart de nos panthéistes. Or Paul Janet n'est point dupe de ces sophismes et les résout très bien : « On peut se demander, dit-il, si le terme d'absolu suppose en réalité l'exclusion de toute espèce de rapport, s'il n'exclut pas seulement le rapport de dépendance : car ce n'est pas d'être en rapport avec quelque chose qui constitue le relatif; c'est d'être dans un rapport de dépendance, c'est-à-dire d'avoir une condition antérieure. Autre chose est *subir*

Digitized by Google

une condition, autre chose *être la condition* de quelque chose. L'inconditionné (selon l'expression d'Hamilton) est ce qui n'a pas de condition, mais non pas ce qui n'est pas une condition; il peut être un *conditionnant* sans être un *conditionné*. De ce que l'inconditionné est la condition du conditionné, il ne devient pas par lui-même le conditionné. De même la causalité, en tant que production du relatif et du fini, n'implique pas nécessairement un changement d'état dans l'absolu. Il peut rester tout entier ce qu'il est, après comme avant. C'est une doctrine que les Alexandrins ont solidement établie. Le caractère propre de la cause n'est pas d'être augmentée ou diminuée par la production de l'effet : la notion en est satisfaite pourvu que l'effet ne puisse être que par l'action de la cause. Ainsi le changement est du côté de l'effet sans être du côté de la cause. Elle n'a donc rien de contradictoire avec l'absolu » (p. 124).

On voit par là qu'il tombe d'accord avec les scolastiques lorsque ceux-ci démontrent que la notion de cause efficiente n'entraîne essentiellement avec elle aucune passivité, ni par conséquent aucune dépendance. Une cause purement telle ne passe donc point de la puissance à l'acte, mais elle est un acte pur. C'est ce qu'explique très bien, par exemple, le Père de Régnon, dans sa *Métaphysique des causes*, où il commente ces aphorismes scolastiques : *Il n'est pas nécessaire que le moteur soit mû* (*Non necesse est movens moveri*), c'est-à-dire que la cause change en agissant. « En effet, poursuit-il, si l'on reste dans le concept formel de la cause, on y voit bien le principe du changement en un autre, mais on n'y trouve pas le principe du changement en soi-même ; on y voit bien une activité, mais on n'y trouve pas une passivité. Donc de ce qu'une cause agisse, on ne peut pas en déduire qu'elle change en agissant ; d'où cette première conclusion admise de toutes les écoles : *On conçoit qu'une cause agisse sans qu'elle change.* « Une cause, dit Scot, « peut produire immédiatement et par elle-même quelque « effet nouveau, sans aucune nouveauté en elle-même. » Le P. de Régnon tire ensuite cette seconde conclusion : *Aucune cause ne change par le fait même de son action.* Tout

Digitized by Google

cela est contenu déjà, pour qui sait bien l'entendre, dans le principe : *Omne quod movetur ab alio movetur.* Le P. de Régnon ajoute à son commentaire un beau texte de S. Irénée exposant la même doctrine : elle n'intéresse pas moins les bases de la théologie sacrée que celles de la théologie naturelle ou théodicée.

Mais revenons à Paul Janet. Après avoir expliqué le rapport d'effet à cause efficiente entre le monde et l'absolu, il critique avec raison le rapport de mode à substance, mais sans répudier assez la doctrine spinosiste, pour laquelle il a montré dans plusieurs de ses écrits trop de complaisance : « Dira-t-on que le rapport de Dieu et du monde n'est pas le rapport de la cause à l'effet, mais le rapport du mode à la substance ? Je réponds que, bien loin de diminuer par là la relativité de l'absolu, on ne ferait au contraire que l'augmenter. En effet, le mode est bien plus intime à la substance que l'effet à la cause... Que Dieu soit la substance du monde, c'est une question (?!) ; mais ce n'est pas de l'idée d'absolu considérée dans son intégrité que l'on conclura que Dieu est substance et non pas cause ; il serait au contraire, à ce titre, beaucoup moins absolu. » (p. 125).

Suit une démonstration parfaite de la liberté du Créateur. Nous sommes donc bien loin de l'erreur de Cousin prononçant, en véritable disciple de Schelling et d'Hégel, qu'« un Dieu sans monde est aussi incompréhensible qu'un monde sans Dieu ». Paul Janet regarde cette proposition comme la formule la plus précise et la plus profonde du panthéisme. Mais il ne l'en réfute pas moins péremptoirement : « Ce que nous devons retenir de la thèse de Schelling, écrit-il, c'est que si nous appliquons à l'absolu la notion de causalité (et cela est nécessaire), nous devons en retrancher tout ce qui marque la dépendance, et non seulement la dépendance à l'égard de quelque chose d'antérieur, mais la dépendance à l'égard de son effet. Il est d'abord de toute évidence que l'absolu ne dépend de rien d'antérieur et n'est soumis à aucune condition ; car il ne serait pas absolu... Mais plus important encore à considérer

Digitized by Google

est le rapport d'indépendance de la cause à l'égard de son effet. Examinons de plus près ce rapport. Dire que la cause est indépendante de son effet, c'est dire que l'effet ne lui est pas essentiel, qu'il ne fait pas partie de la compréhension de sa cause, en un mot qu'il n'est pas nécessaire. Dire que l'effet est nécessaire à la cause, c'est dire que la cause n'est entière qu'à la condition de produire son effet. Le chêne n'est chêne qu'en tant qu'il produit des glands. L'homme n'est homme qu'en tant qu'il parle. Dans cette hypothèse, le relatif faisant partie de l'absolu, c'est l'absolu qui devient relatif, qui non seulement se manifeste, mais encore se complète par le relatif. Si donc l'absolu doit être absolument absolu; si Dieu, pour l'appeler de son vrai nom, doit être vraiment Dieu, c'est à la condition d'être indépendant de son effet, de pouvoir exister sans son effet, à la condition d'être une cause libre. Car une cause libre est précisément une cause indépendante de son effet, et qui n'est pas prédéterminée par l'effet. Tel est le caractère de la cause suprême. Elle n'est telle qu'à la condition d'être libre, non seulement libre de cette indépendance que Spinosa attribue à Dieu à l'égard de ce qui précède, mais de cette indépendance que nous avons dite à l'égard de ce qui suit; à cette condition seule le relatif est vraiment relatif, et l'absolu véritablement absolu » (p. 126).

Malheureusement la suite donne lieu à de graves réserves; tout au moins elle pêche par des équivoques dangereuses. Nous avons déjà vu que Paul Janet semble dire que Dieu est la cause *matérielle* du monde. Sans doute il repousse le sens le plus grossier de cette formule; il répudie également l'interprétation qu'en donnait Lamennais et celle de M. Ravaisson; mais le sens auquel il paraît se rallier ne saurait satisfaire complètement. On en jugera : « Ce terme (*ex nihilo*) ne signifie rien, dit-il, ou il signifie création sans matière préexistante. En effet, Dieu étant le seul être, il ne peut y avoir d'autres êtres que lui, avec lesquels, comme matière, il aurait fait le monde. Mais l'expression *ex nihilo* exclut-elle nécessairement l'idée que Dieu ait fait le monde de sa propre substance? Ne peut-on

Digitized by Google

pas supposer que Dieu, étant l'être infini, ait pu, sans se diminuer lui-même, sans amoindrir son essence incorruptible, sacrifier une partie de son être pour lui donner une existence distincte? Lamennais, dans son *Esquisse d'une philosophie*, a proposé cette solution, renouvelée des gnostiques, et un autre philosophe de nos jours, M. Ravaisson, a adopté cette solution. Il nous semble, quant à nous, qu'il est inutile de se représenter ainsi sous forme matérielle l'acte suprême par lequel Dieu ou l'absolu fait apparaître une existence nouvelle distincte de la sienne propre. Sans doute, par cela même que Dieu crée, c'est-à-dire donne l'être, comme il est le seul être, il est évident que c'est bien dans l'infini, c'est-à-dire en lui-même, qu'il puise la force par laquelle il donne l'être; et, par rapport à la nature et au monde, commencer à exister d'une manière distincte, au lieu de rester à jamais enveloppés dans une sphère purement idéale, c'est bien là sans doute venir de Dieu, ἐξ αὐτοῦ, participer à son être; et la prépositio ἐξ représente bien ce rapport. Mais faut-il aller plus loin? Faut-il se représenter Dieu comme taillant dans sa propre étoffe le fond matériel qui deviendra le monde? C'est là une conception quelque peu matérialiste et qui n'ajoute aucune clarté au dogme de la création *ex nihilo*. Sans doute, Dieu est dans le monde; il est le fond (!), le soutien du monde; il l'est tout entier, et non par un petit morceau de son être; on peut même dire, si l'on veut, que Dieu en est la substance (!), le monde ne pouvant se soutenir sans lui; mais c'est une substance qui peut se passer du monde, et qui reste profondément distincte et indépendante de son *phénomène* (p. 128) » — Nous soulignons ce dernier mot. — Evidemment, Dieu ne peut être dit d'aucune manière le fond ou la substance du monde, qui est bien autre chose que son phénomène; autrement Dieu dépendrait du monde, ce qui n'est pas possible: on nous l'a fort bien démontré tout à l'heure.

Vainement Paul Janet cherche-t-il à justifier toute sa pensée en montrant que Dieu est *immanent* au monde. Sans doute Dieu est intimement présent dans le monde : il est

Digitized by Google

partout par son essence, par sa présence et par sa puissance; il connaît en particulier, conserve et perfectionne les créatures raisonnables infiniment mieux qu'elles ne se connaissent, se conservent et se perfectionnent elles-mêmes, car l'être créé ne peut se suffire absolument pour quoi que ce soit. Mais on ne peut dire d'aucune manière que la divinité, avec l'infini, est intrinsèque à la nature ou à la substance des êtres créés. Et non seulement l'être divin ou infini est essentiellement différent de l'être créé, mais encore il est transcendant par rapport à lui, il n'a rien de commun avec lui. Car il est le seul qui existe par son essence même, il est le seul qui soit l'être même et absolument. Ainsi la transcendance de Dieu s'accorde très bien avec sa présence intime dans les créatures. C'est même cette transcendance qui exige cette présence intime de même que cette distinction. Maintenant si l'on veut donner à la présence intime de Dieu dans les créatures le nom d'*immanence*, telles formules employées par Paul Janet seront correctes. Mais il ne paraît pas assez que ce soit le seul sens qu'il ait en vue dans les passages que nous avons cités.

Néanmoins, telles que nous avons essayé de les faire connaître au lecteur, les doctrines professées en dernier lieu par Paul Janet sur les rapports de Dieu et du monde, paraissent plus vraies et plus complètes que celles qu'il avait exprimées auparavant et jusque dans son étude critique sur M. Vacherot. Dans celle-ci, qui ne date que d'une quinzaine d'années, est proposée la doctrine du *panenthéisme*, autre forme de l'*immanence* divine dans le monde. L'auteur y insiste aussi sur la faculté qu'aurait l'homme de saisir l'infini et par conséquent Dieu par la conscience. L'infini serait contenu de quelque manière dans notre pensée, dans notre raison, dans notre libre arbitre, où nous pourrions l'atteindre par la réflexion philosophique. C'est comme une réminiscence de la *théorie de la raison impersonnelle*, professée par Cousin et son école, mais de diverses manières en différents temps. Et il y a cette différence importante entre cette prétention et celle des ontologistes que, d'après

Digitized by Google

ceux-ci, Dieu est un objet immédiat de la *raison*, tandis que d'après les eclectiques dont nous parlons, Dieu serait un objet de *conscience*. Or la conscience est subjective ; elle ne porte que sur le moi et ses modifications. De là un danger particulier de panthéisme.

Mais l'on ne trouve rien de tel dans la leçon que nous avons essayé d'analyser, après laquelle l'auteur a pu poursuivre encore pendant plusieurs années le cours de ses méditations. Et nous sommes persuadé que la vérité n'a cessé de l'attirer et de le captiver davantage à mesure qu'il approchait du seuil de l'éternité.

Elie Blanc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Syrische Grammatik mit Litteratur, Chrestomathie und Glossar, von Carl Brockelmann. — 1 vol. petit in-8. Berlin, Reuther und Reichard, 1899. — Prix : 7 marks.

Nous avions déjà, de M. Brockelmann, un lexique syriaque-latin d'une vraie valeur (même librairie, 1895) ; le livre nouveau qu'il vient de publier sera très utile aux jeunes syriacisants pour les aider dans leurs débuts. Cet ouvrage comprend : 1° une courte grammaire ; 2° une liste des principales publications relatives à la langue et à la littérature syriaques ; 3° une chrestomathie ; 4° un glossaire. C'est à la constitution de la troisième partie que M. Brockelmann a donné le plus de soins. Il a tenu surtout à n'admettre dans sa chrestomathie que des morceaux classiques, et son choix a porté principalement sur quelques-uns des textes les plus intéressants pour l'histoire des églises syriennes. De ce chef, son recueil est supérieur à ceux, plus considérables pourtant, de Kirsch-Bernstein, et de Roediger, qui sacrifient beaucoup trop au tardif Barhebraeus ; on ne forme pas les commençants avec des écrivains de la décadence. Nous félicitons donc M. Brockelmann d'avoir pris exclusivement des textes de bonne époque.

De même que Roediger, M. Brockelmann présente, dans la chrestomathie, les trois écritures différentes usitées chez les Syriens : l'estranghela, la nestorienne et la jacobite. Il donne à la fois des textes dépourvus de voyelles et des textes vocalisés ; il a ponctué ces derniers d'une manière très précise et très minutieuse.

Le glossaire est peut-être d'une excessive concision. Pour former l'élève au maniement de la langue syriaque, un léger

Digitized by Google

développement serait désirable. Le petit lexique joint à la chrestomathie de Roediger est préférable : sans sortir des limites d'un glossaire, il offre quelques explications, quelques références et des notes assez fréquentes de lexicographie comparée. M. Brockelmann se borne à dire très brièvement le sens de chaque mot, et n'établit que très peu de rapprochements interlinguistiques. Toutefois son glossaire est suffisant pour la stricte traduction de ses morceaux choisis : l'essentiel est sauvegardé.

Quant à la grammaire, elle est très courte assurément ; c'est à dessein que l'auteur l'a réduite à des bornes si restreintes ; mais elle suffit largement pour faire connaître à l'étudiant toute la charpente de la langue syriaque. Les règles sont exprimées clairement, les exemples ne manquent pas, et les paradigmes sont nettement établis. La syntaxe aurait cependant mérité des explicatiens moins sommaires ; on aimerait aussi, vraisemblablement, à trouver exposés plus au long les principes de la prononciation : pour quiconque travaille sans professeur, ce serait important.

Tout considéré, le manuel syriaque de M. Brockelmann est, malgré ses lacunes, un instrument précieux pour tous les débutants qui connaissent la langue allemande. Nous leur conseillons vivement d'en faire usage.

S. R.

Egypte et Soudan, par le commandant Bujac, chef de bataillon au 144e d'infanterie. Paris et Limoges, Lavauzelle, 1899, in-8°, 496 pages avec 36 cartes et croquis.

Les événements qui se sont déroulés depuis une vingtaine d'années en Egypte, au Soudan et en Ethiopie méritent une sérieuse attention. La révolte d'Arabi-Pacha et l'intervention de l'Angleterre, la campagne contre le Mahdi, la guerre italo-abyssine constituent un ensemble de faits qui ont à juste titre préoccupé les gouvernements européens et dont il importait de fixer le souvenir. Ce n'était certes pas chose facile que de se rendre un compte exact d'opérations militaires accomplies en des pays lointains, quelquefois peu accessibles; aussi doit-on féliciter M. le commandant Bujac de nous en faire un récit détaillé, technique, et du plus haut intérêt. Le présent ouvrage est le troisième de la série consacrée à l'histoire de plusieurs campagnes contemporaines, et se recommande par les mêmes mérites de

Digitized by Google

précision et d'abondance de renseignements. Il sera surtout apprécié des militaires, qui trouveront dans ce travail sans rival, on peut le dire, les informations les plus sûres données par un connaisseur du métier des armes. Au point de vue purement historique, ce livre est un document inappréciable, où l'auteur a réuni d'après les sources authentiques la suite des guerres qu'il nous raconte. Il n'a point cherché à dramatiser son récit; les faits parlent d'eux-mêmes, et M. Bujac est avant tout un tacticien. Nous ne croyons pas qu'il existe sur ces événements une étude plus sérieuse et mieux comprise. Les nombreuses cartes et croquis accompagnant le texte permettent de suivre avec facilité la marche des faits ainsi que la position des diverses troupes et les engagements auxquels elles prennent part. Le titre : « Egypte et Soudan » ne dit pas assez; il fallait ajouter : « Ethiopie ». Les Anglais occupent les deux premières parties du travail par leur double campagne contre Arabi et le Mahdi; la troisième, qui est la plus considérable, est réservée aux Italiens, et à la guerre contre Ménélik; enfin le récit se termine par la « reconquête » du Soudan et nous conduit jusqu'à l'occupation de Fashoda. On est étonné, en lisant cet ouvrage, des connaissances qu'il renferme, et on éprouve une certaine fierté à penser qu'un officier français, étranger aux événements, ait pu l'écrire. Peu de gens ont une idée suffisamment exacte de ces conflits lointains et de l'importance des intérêts qui y sont engagés. A ceux-là, à tous ceux qui veulent s'instruire sur les guerres africaines, nous recommandons l'œuvre très sérieuse de M. Bujac, qui restera comme une des meilleures contributions à l'histoire politique et militaire de ces dernières années.

P. R.

Traité « du Sublime » de Longin, texte grec avec traduction anglaise, introduction, fac-similés et appendice, par W. Rhys Roberts, M. A. professeur de grec à l'Université; in-12, p. 288. Cambridge, presse de l'Université.

Cette édition se recommande par la correction du texte, la fidélité et l'élégance de la traduction, et par l'érudition déployée dans une foule de questions qui touchent à la grammaire et à la littérature.

Les manuscrits ne sont pas très nombreux ni très anciens. On en compte onze, quatre à la Bibliothèque nationale de Paris,

Digitized by Google

trois à Rome, un à Milan, un à Florence, un à Cambridge et un à Venise. Le plus ancien et le meilleur est celui de Paris, n° 2.036. Il est du x^e siècle. Les autres ne remontent pas au delà du XVI^e ou du XV^e siècle. C'est par la comparaison attentive et minutieuse de ces manuscrits que l'auteur est arrivé à combler plusieurs lacunes et à former un texte d'une pureté irréprochable.

On lira avec beaucoup de fruit et d'intérêt plusieurs dissertations très solides sur l'authenticité, le contenu et le caractère de l'ouvrage. La question d'authenticité est loin d'être résolue. Les divergences d'opinions sont nombreuses. Les uns attribuent ce traité à Longin, le ministre de Zénobie, reine de Palmyre, d'autres à Cécilius de Kalé-Acté, ou à Denys d'Halicarnasse. Quelques-uns même vont jusqu'à Plutarque. Les plus prudents ne se décident pas et le placent sur le compte d'un anonyme. C'est la conclusion de l'auteur que nous citons *in extenso*.

« Les droits de Longin sont soutenus par un petit nombre d'érudits. Quoique les preuves concluantes nous fassent défaut, nous sommes forcés d'admettre que la balance incline vers le premier siècle de l'ère chrétienne, et s'éloigne du troisième. Le témoignage des manuscrits, l'absence de références directes aux anciens auteurs, les noms cités par l'auteur ou omis par lui, toutes ces raisons qui, prises à part, laisseraient quelque place à l'hésitation, déterminent la conviction quand elles sont réunies. Quant à ce qui regarde l'auteur, il n'y a pas de raison plausible pour Cécilius ou pour Denys. Le plus sage est de le placer sous le patronage d'un auteur anonyme. Ce qui est, du reste, l'indication d'un manuscrit. »

A la suite du texte et de la traduction vient une série d'études très importantes et très approfondies ; la revue des manuscrits, le vocabulaire, une notice sur les auteurs cités dans l'ouvrage, et sur les doctrines littéraires qui en font le mérite et le caractère. Le vocabulaire surtout est l'objet d'un examen délicat. On doit distinguer quatre périodes dans l'ancienne langue des Hellènes, à partir de Périclès. La période attique, la période alexandrine, la période gréco-romaine, et enfin la période de transition au grec moderne. C'est à la période gréco-romaine qu'appartient cet ouvrage. L'auteur le prouve par de nombreux exemples. Mais il y occupe une place à part. Il se sépare de Denys d'Halicarnasse, de Dion Chrysostome, de Plutarque. Quoique son atticisme ne soit pas aussi étroit et rigoureux que

Digitized by Google

celui de ces écrivains, il n'en offre pas moins un noble reflet de la belle langue du IVe siècle avant Jésus-Christ. Il rappelle par bien des côtés la phrase de Platon.

Cet ouvrage, plein de science, de goût et de critique, sera une utile préparation pour tous ceux qui voudront aborder l'étude du traité *Sur le Sublime*.

Ph. G.

Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, religieuse carmélite (1873-1897). Histoire d'une âme écrite par elle-même. Lettres, poésies. Sixième mille. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul.

Il serait difficile de louer cet ouvrage en des termes dignes de lui. Quiconque s'intéresse à l'analyse du cœur humain, en étudiant surtout les figures idéales qui sont la gloire de notre race, lira ce livre avec bonheur. C'est bien l'histoire d'une âme, racontée par elle-même pour obéir à sa supérieure, avec une simplicité et une sérénité d'accent qui nous gagnent dès les premières pages. Pour les rencontrer ailleurs au même degré, il faut remonter peut-être jusqu'à sainte Thérèse.

La partie principale de ce livre est l'autobiographie de la sainte carmélite, et nous nous sommes demandé tout d'abord si les supérieurs avaient sagement agi, en livrant à la publicité des documents aussi intimes. A la réflexion, nous pensons qu'ils ont eu raison, et que c'est une bonne œuvre de nous faire connaître ainsi sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il y a dans ce livre je ne sais quel frais parfum que l'on dirait cueilli par la brise sur les fleurs du Paradis terrestre. Nous y retrouvons ce sourire qui rappelle la *Juventus florida mundi*, mais dans un monde exclusivement chrétien et même mystique. Oh! l'aimable livre, complété par un recueil de poésies, dont quelques-unes sont ravissantes! La pieuse enfant n'était pas au courant des nouvelles théories poétiques : mais elle a trouvé dans son cœur l'inspiration vraie, celle que la science n'apprend pas.

Ce qui empêchera ce livre d'avoir autant de lecteurs qu'il le mériterait, c'est qu'il raconte des choses trop supérieures à notre nature. Il est cependant profondément humain, dans le meilleur sens du mot. Mais le grand public aime surtout les âmes qui lui ressemblent, et qui ne soient pas exemptes de ses défauts et de ses faiblesses. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire

Digitized by Google

que ce livre soit lu de tous. Il suffit qu'il soit révélé aux âmes capables de le goûter, et qu'il n'ait pas passé sans faire du bien aux chrétiens de bonne volonté. N'est-ce pas le but le plus élevé que puisse se proposer un éditeur, la plus belle récompense qu'un auteur puisse envier ici-bas ?

A. G.

Les origines des églises de France, par Mgr Charles-Félix Bellet. Nouvelle édition entièrement refondue. In-8 de xxvii-423 pages. Paris, Alphonse Picard, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. 1898. Prix : 7 fr. 50.

Ce livre a eu un succès mérité. Publié, il y a trois ans, après avoir paru en articles dans l'*Université catholique*, l'auteur en a préparé depuis une nouvelle édition qui accuse une amélioration remarquable sur la précédente. Nul doute que cet ouvrage ne soit un des meilleurs à consulter sur l'importante question des origines chrétiennes en France, et personne n'a encore discuté la thèse de M. l'abbé Duchesne avec plus de compétence et — ce qui ne gâte rien — avec plus de courtoisie.

Si le savant auteur se prononce, au fond, dans le sens traditionnel, c'est que l'étude approfondie du sujet a formé sa conviction, qui est au reste toujours dûment motivée. Très au courant des sources et des travaux historiques, publiés en France et à l'étranger, notamment en Allemagne, appliquant avec soin les règles de la méthode scientifique, Mgr Bellet examine et discute les documents avec une pénétrante critique. Bref, avec un ensemble de preuves solidement établies, il démontre que l'opinion négative n'est pas fondée à rejeter les croyances qui reportent jusqu'à l'âge apostolique la date de fondation de plusieurs églises gauloises. C'est ce qui ressort avec autant de force que de netteté des chapitres II, III et VI. Ce dernier est une vue d'ensemble sur la question ; il est à la fois très substantiel et très intéressant. Des textes jusqu'ici ignorés y sont cités pour la première fois en ce qui concerne les traditions provençales. Saint Adon y est l'objet d'une étude importante, où de véritables révélations sont faites à propos de son martyrologe et de ses sources hagiographiques. Bref, un tel livre s'impose à quiconque veut connaître la question de nos origines chrétiennes ; c'est une œuvre absolument scientifique et bien au courant de la littérature du sujet.

Digitized by Google

La Poésie bretonne au XIX^e siècle, par Joseph Rousse. 1 vol. in-12 de 304 pages, avec 23 portraits. Paris, P. Lethielleux. Prix : 3 f. 50.

Cet ouvrage, à le lire, présente un certain intérêt. L'auteur y étudie les poètes qui ont illustré l'Armorique pendant notre siècle, quelle que soit d'ailleurs la langue dont ils se sont servis. Les uns ont employé le breton, et les autres le français : les uns et les autres sont assez souvent très originaux, et peuvent répéter le vers d'Adfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Nous aurions bien quelques réserves à faire sur les idées de l'auteur. En particulier, nous n'admettrons jamais que Chateaubriand et Lamennais aient été les inspirateurs de la poésie bretonne au XIX^e siècle. Mais ce livre sera utile à ceux qui ne connaissent pas les écrivains bretons ; les nombreuses citations qu'il renferme causeront un vrai plaisir à bien des lecteurs ; enfin, les Bretons eux-mêmes seront heureux de le feuilleter, pour y nouer connaissance avec des compatriotes qu'ils avaient jusqu'alors ignorés.

A. Le Clec'h.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 15.

Digitized by Google

DISCOURS DE M^GR DADOLLE

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

PRONONCÉ A LA SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

Le 15 Novembre 1899

EMINENCES, MESSEIGNEURS (1),

Ce sont les circonstances et, en général, les événements récents qui le plus souvent inspirent au Recteur des Facultés catholiques le choix du sujet sur lequel il vient, en pareille occurrence, disserter devant vous.

Eh bien, rarement les circonstances furent-elles, qu'on me passe le mot, plus suggestives; et cela, parce que non seulement rien d'humain ne nous est étranger, mais surtout rien de catholique ou de patriotique qui n'atteigne et ne remue jusqu'aux profondes fibres de notre être : c'est dire combien de fois, depuis la précédente réunion semblable, nous avons ressenti la secousse intérieure des

(1) Etaient présents : S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon ; S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun; NN. SS. les archevêques de Chambéry et d'Avignon; NN. SS. les évêques de Montpellier, d'Annecy, de Tarentaise, de Gap, de Nîmes et de Nice.

S'étaient fait représenter par des vicaires généraux, NN. SS. l'archevêque d'Aix et les évêques de Marseille, Valence, Fréjus.

L'un des vicaires capitulaires de Grenoble, M. le chanoine Paillet, assistait à la séance.

Digitized by Google

grandes leçons, des grands avertissements et des grands périls !

Il y a un peu moins d'un an, le Parlement décidait de s'occuper, activement enfin, pour en chercher le remède, d'un mal vaguement appelé *crise*, « la crise de l'enseignement », plus particulièrement de l'enseignement secondaire. A cette fin, une commission fut nommée, qui devait d'abord établir sur le mal un diagnostic exact. Et de savoir si crise il y avait, de savoir en quoi éventuellement la crise consistait, c'était, pensons-nous, affaire de probité non moins que de compétence professionnelle, attendu que depuis beau temps le problème s'intégrait d'éléments étrangers à son propre fonds.

Tout de suite, il parut que l'enquête ouverte allait être conduite avec indépendance et la hauteur de vues indispensable dans certains travaux, comme elle est le trait de caractère chez certains hommes. On revenait aux méthodes que les grandes traditions consacrent. Puisque la question à élucider était du ressort de quiconque représente une autorité, résultant de l'expérience des choses de l'enseignement, et que le ministère de l'enseignement se trouve d'être rempli, en France, par des maîtres qu'on nomme les uns, libres, et les autres, officiels, il y avait convenance à les mander tous indistinctement aux recherches : ainsi l'objet du débat apparaîtrait dans ses vrais proportions, qui sont celles d'un intérêt national, tandis qu'en user autrement eût été l'enfermer dans le cadre, si souvent bien étroit, on le sait, des querelles politiques et de partis. La commission parlementaire nous ayant fait l'honneur de nous inviter à ses travaux, nous reçûmes de son président et de ses membres l'accueil le plus bienveillant. On dit même que la liberté, en cette circonstance, fit de belles preuves de spontanéité personnelle. Elle qui passait pour routinière, parce qu'elle est moins agitée et novatrice que d'autres, elle qu'on croyait pour le moins passivement courbée sous le joug de sa tâche, et en quelque sorte réduite à des offices de main-d'œuvre, la liberté a su faire voir qu'elle a des clartés de tout et, de plus, le vif sentiment de

Digitized by Google

plusieurs *desiderata*, en même temps que des vues originales et justes sur bon nombre de réformes utiles. Mais quelle que soit la figure que nous ayons pu faire, en la mémorable rencontre, la pensée ne nous est point venue d'imiter, dans nos dépositions, certains, qui, eux, principalement attentifs à nos établissements, tantôt prenaient pour critérium de la prospérité générale une modestie relative de leur situation, et tantôt sonnaient l'alarme, alors en raison de nos succès : comme si nous n'étions pas, nous aussi, Français, dans notre droit et dans nos œuvres !

D'être Français, pour nous, c'est un bien de naissance, dont nul ne nous dépossédera, non plus, il faut l'espérer, que des droits qui en sont la suite à la fois naturelle et légale.

Depuis quelques mois, il est vrai, et après que la commission parlementaire de l'enseignement a eu terminé ses travaux, nous nous sommes entendus menacer d'avoir à payer, — et précisément de nos œuvres d'enseignement — un solde de compte, comme qui dirait la différence entre un débit de justice et un crédit d'indulgence, pour vous savez quelle affaire : nous, Messieurs, nous plus muets que la grande muette elle-même, et contre qui je défie bien que l'on puisse établir, en l'affaire, un grief autre que celui de notre absolue réserve. Mais la menace dont je parle, vu le considérant dont elle s'appuie, ne représente évidemment qu'une poussée de folie, et le pays a encore trop de sens pour ne point en faire justice ; comme aussi il est à croire qu'au cas où, pour des motifs d'intérêt vraiment national, tels que ceux dont la loi doit s'inspirer toujours, le régime scolaire serait remanié, alors le législateur aurait assez d'équité pour respecter, en plus du principe même de la liberté, certaines formes et certaines garanties de droit commun, sans lesquelles formes et garanties la liberté n'est plus qu'un mot et un mensonge.

Et maintenant, ces incidents rappelés de nos relations extérieures, incidents qui, sans troubler notre sécurité, ont donné lieu à une manifestation honorable et utile de

Digitized by Google

notre vitalité, je m'empresse d'orienter, sinon tout à fait d'aborder encore, le sujet de mon discours.

L'année académique, dont le compte-rendu vous sera présenté bientôt, a été marquée par d'inoubliables interventions doctrinales, de la part de l'autorité sacrée, de qui relèvent notre vie d'âme et notre pensée de croyants. Il y avait, çà et là, dans les deux mondes, des rêves d'émancipation, au gré desquels la vieille dogmatique devait, ne fût-ce que par condescendance, s'atténuer et se voiler, en certains points ; puis, le gouvernement, s'effacer, par respect pour les initiatives individuelles, car la chose peut paraître étrange, mais la théorie du magistère n'aurait été perfectionnée et comme achevée par le Concile du Vatican, qu'afin précisément de ménager et d'amener sa retraite partielle du domaine de l'action ; enfin, comme si au cours des derniers siècles l'union de la nature et de la grâce s'était faite, dans le monde chrétien, en une sorte de monophysisme, c'est-à-dire par l'absorption de la nature, il fallait introduire celle-ci dans la voie des légitimes reprises, en exaltant de préférence les vertus naturelles, dites vertus actives. Or, peu à peu, les rêves s'étaient condensés en doctrines, auxquelles le Nouveau-Monde, malgré lui, a-t-il dit parfois, prêta le retentissement de son nom. C'est pourquoi Léon XIII est intervenu. Reprenant point par point chacune des formes très nuancées de la subtile erreur, il lui substitue la forme de vérité opposée, persuadant autant qu'il démontre, tant il y a de douceur et de sens dans son langage, que d'être de tous les temps, avec la vérité, reste l'unique manière d'être moderne et de son temps ; que, sur le terrain du litige, la mode n'est pas de mise ; et que les généreuses aspirations, non plus que les initiatives fortes, ne sont nullement contrariées par la pratique des vertus traditionnelles, telles que l'obéissance et l'humilité.

La querelle s'est apaisée dans une soumission prompte et parfaite, pour laquelle les latins de France n'ont pas eu à prendre de leçon des Anglo-Saxons.

Digitized by Google

Quant à nous, Facultés catholiques de Lyon, nous étions des soumis de la veille, n'ayant jamais subi à aucun degré la séduction de la nouveauté.

Plus récemment, Léon XIII a écrit la Lettre aux archevêques, évêques et au Clergé de France. Vos Eminences et Vos Grandeurs, Messeigneurs, nous l'ont aussitôt transmise, avec des accents qui, en trahissant votre reconnaissance émue, n'avaient pas de peine à provoquer la nôtre la plus catholique et la plus filiale.

Lorsque, pour ma part, j'ai médité notamment la partie de cette Lettre qui est un directoire de science catholique, aussitôt la pensée m'est venue d'en prendre aujourd'hui occasion pour faire voir comment notre Institut, qui y trouve sa règle, représente en même temps le moyen de rendre efficaces les directions pontificales, dans le plus important domaine, qui est celui de la vie de l'esprit.

Et voilà, si je ne me trompe, nettement défini, cette fois, le sujet de mon discours.

I

N'est-il pas remarquable que la première des directions données à la vie intellectuelle par Léon XIII, constitue un apport à l'enquête récente sur les réformes de l'enseignement?

La question posée en France consiste à savoir si la culture traditionnelle, à base gréco-latine, doit être maintenue, restaurée même, car elle a subi de trop réels déchets : ou bien, au contraire, si les exigences de la lutte pour la vie n'invitent pas à la remplacer. Personne, je pense, ne *refuse* à cette culture le mérite d'avoir eu, dans le passé, la plus sérieuse valeur éducative : mais, dans le passé, donc au temps où la science n'avait pas si profondément modifié les conditions de l'existence sociale. Il faut dire, en effet, que les partisans de la réforme obéissent tous à des préoc-

Digitized by Google

cupations utilitaires. Ils ont, de plus, ce trait commun de croire, ou de se comporter comme s'ils croyaient qu'en fait de méthodes, la tradition ne transmet rien de définitif, rien qui soit de valeur constante, et que, par conséquent, même par la voie des révolutions les plus radicales, on peut aller au progrès.

Eh bien, que le monde s'adonne à l'utile, soit; mais qu'il ne s'y livre pas. Léon XIII veut y conserver le culte de l'idéal : à cette fin, d'abord il nous prescrit la fidélité aux traditionnelles belles-lettres, dont « c'est le propre, dit-il, de développer tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur, et au langage de l'élégance et de la distinction ». Le pape cite en exemple, à l'honneur des Belles-Lettres qui les formèrent, nos grandes gloires du XVII^e^ siècle, avec Bossuet qui en mène le chœur. Mais s'il est vrai qu'une bonne langue et l'aptitude à penser juste, avec ampleur, sont les bienfaits naturels de la culture classique, qui voudra que ces bienfaits n'aient qu'une valeur relative, dépendante de telles ou telles contingences de l'évolution sociale? Une langue littéraire, Messieurs, est tout autre chose qu'un système de motifs d'ornementation pour la pensée; car le fond ne fait réellement qu'un avec la forme; parole et pensée, fond et forme, sont unis, en un sens, plus étroitement que ne l'est l'âme avec le corps, attendu qu'absolument tout passe du fond dans la forme et que celle-ci est expressive jusqu'en ses dernières syllabes. Fond et forme se déterminent l'un l'autre, la pensée inspirant la parole, et, à son tour, la parole manifestant de la pensée la profondeur, la précision, les nuances, de telle sorte que « la phrase intérieure » tout entière monte et vient s'épanouir avec toutes ses qualités dans le verbe extérieur. Or d'acquérir par le commerce des immortels modèles et par tout l'ensemble des exercices d'imitation qui forment le régime de l'éducation classique, d'acquérir le sentiment de cette identité réelle du style et de la pensée; de contracter ensuite l'usage d'égaler pour son compte sa parole à sa pensée : voilà ce qui suppose non seulement

Digitized by Google

l'application studieuse au matériel d'une langue, vocabulaire et syntaxe, mais bien plus encore l'habitude de réfléchir, de se rendre compte et de comparer, de sentir par cette faculté générale qui s'appelle le goût. Comme d'ailleurs le fonds des idées, moins spéciales qu'humaines, se trouve incomparablement traité dans les œuvres des littératures grecque et romaine, comme notre littérature française, qui a tiré de là le meilleur de sa substance, ne se laisse tout à fait pénétrer qu'à travers ses sources, pour ce motif, en même temps que la culture classique provoque l'exercice des plus hautes facultés, elle introduit encore celui qui la reçoit dans l'héritage que tous les siècles préparent à leur postérité. On ne prétend pas que les initiés de cette culture soient appelés tous à continuer Bossuet, Petau ou Mabillon. Mais quel avantage n'est-ce point que d'arriver le plus homme possible, en chacune des carrières, et qui pensera que, pour la conduite des affaires, la rectitude du jugement ou l'ampleur des vues n'importe pas?

Ainsi la première des directions de Léon XIII tend à défendre l'homme même, en sauvant les humanités.

Sur ce terrain de défense, l'enseignement libre ne risque pas, Dieu merci! de se trouver seul. Car, tout officielles qu'aient été tant d'innovations imprudentes, déjà commises, on peut dire qu'à de rares exceptions près, ceux qui les subissent et qui en appliquent le programme, sont les les premiers à les regretter.

La situation change, pour devenir beaucoup plus grave, sur le terrain de la philosophie. Il y a vingt ans que le Pontife glorieusement régnant expliquait au monde la façon dont l'erreur philosophique, élaborée à l'école, passe par filtration à travers toutes les parties du corps social. Sa force de pénétration s'augmente du fait que toutes les sciences particulières et tous les genres littéraires lui servent de véhicules, puisqu'une philosophie, vraie ou fausse, anime nécessairement tout ce qui est le produit de l'esprit, depuis les mathématiques jusqu'à la grammaire, depuis l'art jusqu'au droit et à l'histoire. Or, si la philosophie, à la consi-

Digitized by Google

dérer dans son évolution à travers les siècles, est loin d'avoir jamais été *unius labii*, si elle s'est, au contraire, développée en écoles et en systèmes, ennemis le plus souvent les uns des autres, cependant les plus profondes divergences n'avaient guère trait qu'à des questions de méthode : tel Platon prêtant à la raison des ailes pour lui faire atteindre l'idée dans un monde séparé du réel sensible, ou bien tel, à l'autre pôle, le pur empirisme essayant de dégager de la sensation le général et le constant, pris à tort pour le nécessaire et l'universel. Quant au scepticisme, il fut moins un système qu'un phénomène morbide. C'est pourquoi on peut dire que la philosophie a été dogmatique, mettant très ordinairement ses conclusions propres d'accord avec les croyances instinctives de l'humanité, sur la réalité extérieure, intérieure et supérieure. Quel est donc le fait nouveau, à cause duquel Léon XIII vient de se plaindre qu'ici encore la tradition ait été rompue, le dogmatisme déclaré en faillite ? Il s'agit de cette puissante et étrange philosophie d'outre-Rhin, qui dénonce le champ de la raison spéculative, comme étant exclusivement peuplé d'hypothèses, bien qu'elle prétende sauver, au moins en partie, les certitudes pratiques. Jusqu'aux premiers principes ne sont plus, à son gré, des évidences, mais des mystères de foi ; et, toutes les vieilles certitudes métaphysiques mises à bas, qui, s'appuyant au principe de causalité, servaient de fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, les plus conservateurs, parmi les adeptes du système, se sont bornés à jeter, vaille que vaille, la passerelle de la cause finale, en travers de l'abîme qui sépare le sujet pensant de l'au-delà problématique de sa pensée. Criticisme est le nom de ce système. Il n'accepte pas d'être confondu avec le scepticisme : Dieu sait, pourtant, quelle base fragile il laisse aux certitudes quelconques, y compris celles de la morale. La raison spéculative décrétée d'impuissance à sortir d'elle-même, c'est-à-dire la plus haute activité de l'âme condamnée à se consumer en dedans, ce sont tous les siècles passés pris en pitié pour avoir embrassé le vide et

Digitized by Google

naïvement prêté la réalité à leurs rêves. C'est aussi, pour l'avenir, et déjà dans le présent, la vie humaine murée en tous sens, sans jour du dehors qui l'éclaire, et surtout sans jour d'en haut. Quelques-uns des nôtres, je le sais, après avoir accepté la faillite de la métaphysique traditionnelle, ont bien essayé de faire voir clair au monde par un procédé d'immanence, qu'ils croyaient être de leur invention. Mais non : le procédé n'avait de nouveau que d'être pris pour tout le moyen, après avoir été, de tout temps, l'un des moyens d'arriver au vrai. Donc ces sauveteurs de la certitude n'ont rien fait d'autre que d'isoler la partie du tout, sans par là améliorer les sûretés douteuses qu'elle donnait à la conviction. D'où il faut conclure que Léon XIII nous a fait entendre, à nous, le haut enseignement catholique, un avertissement grave, en même temps qu'il nous prescrivait une mission à remplir, quand il s'est exprimé de la « profonde douleur » qu'il ressent, voyant la raison amoindrie, sous prétexte d'affranchissement, et la critique de ses opérations qui aboutit à la négation de leur effective portée : cela, dit-il, jusque « dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et par celle du langage. »

Je passe de la raison à la nature, ou, pour parler allemand en français, du sujet à l'objet, car je dois dire un mot des sciences, qui ont pour objet la nature et sur lesquelles le Pape vient de donner aussi une direction.

Ne s'étant placé qu'en face d'un ordre particulier de culture, celui de la culture moyenne, Léon XIII ne recommande que la connaissance précise « des grands principes et des conclusions sommaires », connaissance suffisante pour dissiper les apparents conflits entre les sciences physiques et naturelles, d'une part, et d'autre part, l'enseignement révélé. Mais, en vérité, c'est bien la raison d'être de l'école catholique de tout degré et de ses programmes scientifiques, qui se trouve indiquée dans la lettre pontificale.

S'appliquer à la nature, Messieurs, pour en apprendre les lois est sans contredit l'une des plus hautes occupations

Digitized by Google

que l'homme puisse donner à son activité. Ce faisant, il a pleine liberté de diriger ses recherches comme il lui plaît. La méthode ici n'est que scientifique : c'est par l'observation, la comparaison et les expériences qu'il réalisera ses essais de conquête. Par conséquent, aucune autorité ne devra, en tant que telle, résister à ses conclusions, qui ne relèvent que de la discussion, par le moyen de nouvelles observations et de nouvelles expériences. Faut-il dire que ces franchises du savant et de la science, manifestement extra-confessionnelles, sont le droit et le bien de quiconque voudra en faire profit? Toutefois, au-dessus de la liberté scientifique, mais nullement pour la gêner, plane un principe, antérieur à la science, principe d'ordre purement rationnel et philosophique. Il porte que Dieu est l'auteur de l'objet de la science, parce que Dieu est créateur. De là suit que la création étant œuvre d'art, ses lois représentent des pensées divines, devenues concrètes dans les choses : de même que le mécanisme ou les formes d'une œuvre humaine représentent la pensée, un état de l'esprit de l'artiste qui l'a conçue. Aussi Képler a-t-il prononcé la plus profonde parole qui puisse tomber de lèvres savantes, quand il a dit, résumant son œuvre et sa vie : « Je pense les pensées de Dieu ». Ce sont des pensées de Dieu qu'ont mises au jour tous les hommes illustres, qui donnèrent leur nom à des lois qu'ils n'avaient pas faites, mais dont leur génie devina et fut assez heureux pour démontrer l'existence. Le savant pense les pensées de Dieu : mais c'est là une véritable formule de méthode scientifique, car elle signifie au savant qu'il doit chercher celles des pensées de Dieu dont il rêve, là où elles se trouvent, et pas ailleurs : donc, dans la nature, en l'observant attentivement, en la sollicitant, à force d'expériences, de lui dire son secret, qu'il s'agisse de la vérité des antipodes, ou des lois de la gravitation, ou de la doctrine microbienne. Celui-là courra le plus grand risque de mettre ses fantaisies à la place des pensées de Dieu, qui prendra par tout autre chemin pour faire de la science. Et, pourquoi ne pas le dire ? il n'est que trop vrai qu'avant la fixation relativement récente des méthodes expérimentales,

Digitized by Google

souvent il arriva qu'à vouloir, par exemple, déduire des textes bibliques l'explication de la nature, qu'à prétendre résoudre le système du monde par les méthodes théologiques, bizarrement renforcées de métaphysique aristotélicienne, des esprits de haute valeur offrirent et parfois tentèrent d'imposer une science sacrée de la création, qui semait les obstacles sur la route de la véritable science. L'aveu ne nous en coûte pas à faire : d'abord, parce que la vérité historique l'exige, et ensuite, parce qu'en repoussant du domaine de la science les *a priori* de la religion, nous affirmons le droit corrélatif d'en repousser de même les *a priori* de l'irréligion. Que le savant ne porte pas dans ses recherches la préoccupation de pensées de Dieu à trouver, soit: mais il les trouvera, s'il fait avec succès œuvre de savant. Et même, les ayant trouvées, il les proclamera : seuls, les faiseurs ingénieux d'applications scientifiques se dispensent de pousser jusqu'au bout; quant aux auteurs de vraies découvertes, depuis Newton et Képler, en passant par Ampère, jusqu'à Dumas et Pasteur, tous ont adoré le législateur de la loi scientifique, et ils se sont reconnus eux-mêmes penseurs des pensées divines. Aussi entre leur pensée et la vérité révélée, n'a-t-on pu soupçonner le conflit.

Eh bien, Messieurs, notre raison d'être, comme Institut scientifique, c'est d'expliquer la science, et, si Dieu nous en donnait le génie, de l'étendre, en tant qu'elle est la révélation naturelle des divines pensées.

Outre ce dépôt des pensées divines, la nature sensible, dont il appartient à la science de faire l'inventaire, il existe celui, plus sacré encore, qu'on nomme, par antonomase, l'Ecriture.

De cet autre dépôt la garde avait été, pendant de longs siècles, une sorte de fonction religieuse, dévolue, de fait, à peu près exclusivement au sacerdoce. Mais il devait arriver que les livres saints tombassent pour ainsi dire dans le commun domaine, comme textes de critique et d'explication littéraire. Et alors se poserait une question biblique. Ce n'est point, vous le pensez bien, en quelques lignes d'un rapport encyclopédique, que je puis essayer

Digitized by Google

même de grouper les principaux traits de cette question. Elle est d'étendue immense, et pleine de difficultés, qui toutes ne sont pas inhérentes au texte. Voici qu'en regard de l'affirmation chrétienne qui assigne aux livres saints Dieu pour auteur, se dresse l'affirmation du naturalisme, pour lequel ces mêmes livres ne sont qu'une littérature humaine, intéressante au même titre que l'œuvre de Zoroastre, de Confucius ou du Bouddha. Et comme l'opposition ne procède pas d'un vulgaire parti-pris, qu'elle se fait au nom de la science, de la philologie, de la chronologie, de l'ethnologie ou de la géologie, il a bien fallu que l'orthodoxie examinât ses arguments, pour, s'il y avait lieu, les confondre, et, dans le cas contraire, aviser. C'est ce qu'elle a fait. Mais alors, ses représentants, en assez grand nombre, frappés de la force de ces arguments et de leur solidité, ont cru devoir, par esprit de loyauté scientifique, s'efforcer d'introduire l'exégèse dans de nouvelles voies. A la longue, quelques-unes de ces voies nouvelles ont semblé téméraires ou fausses au suprême Magistère, qui, doucement, quoique d'autorité, les a fermées. Quand parut, le 18 novembre 1893, l'encyclique *Providentissimus*, sur l'*Etude des Saintes Ecritures*, l'attente de plusieurs fut-elle satisfaite ou désappointée? On n'y voyait ni foudres lancées, ni non plus concessions offertes; mais il y avait la théorie de l'inspiration divine solennellement rappelée, soit quant à sa nature, soit quant à son étendue, de sorte que le défi continuait d'être porté à la critique, digne de ce nom, de rien produire qui contredise la doctrine de l'*inerrance* des Livres saints. Ces livres, en effet, renferment, outre un enseignement dogmatique et moral, auquel la critique, que je sache, ne reprend rien, d'abord des faits historiques, ensuite des apparences de faits scientifiques. En l'histoire, elle est encore à indiquer l'unique proposition d'un fait catégoriquement affirmé par la Bible, et aussi catégoriquement démenti par la preuve historique. Certes, il y a beaucoup de passages bibliques, ayant allure de récits, dont la portée m'échappe, et, par conséquent, beaucoup de difficultés dont je ne vois pas la solution. Que conclure de là?

Digitized by Google

mais rien contre la vérité de ces passages difficiles ou obscurs. Quant à la matière proprement scientifique, elle manque dans l'Ecriture et ne peut donc s'y trouver à l'état d'erreur ; car Dieu n'a appris aux écrivains sacrés ni la cosmogonie, ni l'astronomie, ni autre science semblable.

Or, cela étant, pourquoi faire, je le demande, s'enrôler dans l'une ou dans l'autre des écoles d'exégèse, qu'une brochure célèbre dénommait militairement l'aile droite, l'aile gauche et le centre de l'orthodoxie ? Nous tenons pour inutiles, et pis encore, tous les *concordismes ;* car si l'Eglise a enseigné formellement qu'entre la Bible et la science il ne peut y avoir un vrai désaccord — *nulla vera dissensio*, — jamais elle n'a dit qu'il y eût entre elles accord positif. Cependant bien moins saurions-nous nous rallier à cette « école large », qui tantôt se contente d'une inspiration limitée aux parties morales et dogmatiques des livres saints, et tantôt met en avant l'étrange théorie d'une inspiration, qui couvre tout, mais qui ne cautionne qu'une partie de ce qu'elle couvre, puisque l'erreur serait ou pourrait être inspirée en matière de science et d'histoire. Pour nous donc, toute l'Ecriture est inspirée, et, parce qu'inspirée, toute l'Ecriture est vraie. Nous ne pensons pas que, dans le but d'éviter le retour d'une aventure lamentable, — celle des juges au procès de Galilée, — il faille se donner, en guise de ligne de retraite devant la critique, une théorie de l'inspiration qui laisse par aucune fissure pénétrer l'erreur dans l'Ecriture. A nos yeux, ce qu'il faut, c'est séparer nettement la cause de l'*inerrance* des Livres saints de tout système préconçu, étroit ou large : c'est étudier la Bible, dans l'unique dessein d'en chercher le sens qui s'appelle « *sensus auctoris* », autrement dit le sens que Dieu a voulu donner et qu'il a donné réellement à son Livre. Ce sens est-il ici littéral, figuré ou spirituel ? Qu'importent ces mots, et tel autre terme dont on le nomme ! C'est de choses qu'il s'agit ; or l'unique chose et l'unique sens à défendre du soupçon d'erreur, c'est, encore une fois, le sens de l'auteur, la pensée, toute la pensée que Dieu a fait exprimer, par exemple dans l'Hexaméron. Je ne la connaîtrai pas toujours,

Digitized by Google

cette pensée ; l'Eglise, elle-même, ne me promet pas de satisfaire, au fur et à mesure, toutes mes curiosités à cet endroit : de me dire si les jours de la création, dans le sens de l'auteur de la Genèse, sont des durées réelles et de telle dimension : si, dans le sens de l'auteur, les textes chronologiques de la Bible font remonter à six mille ans, ou plus ou moins, l'apparition de l'homme sur la terre ; si l'universalité du déluge fut géographique ou ethnographique, etc. Mais comme le croyant n'aura pris, en cette qualité, position dans aucune de ces opinions, sa foi en la vérité de la Bible ne sera point troublée des fortunes diverses par où elles seront exposées à passer.

Nous voilà donc avec une autre direction donnée par Léon XIII, pour l'étude de l'Ecriture, dans la célèbre Encyclique, que naguère il rappelait. Je l'ai commentée un peu longuement : la matière en est de telle importance ! Pas une question, autant que la question biblique, n'a été, durant le siècle qui finit, à peu près sans interruption à l'ordre du jour. Pas une autre question n'a été, comme cette question, le centre auquel convergeaient tous les rayons des autres sciences. Et il s'en faut que les controverses qu'elle soulève soient près de s'apaiser. Sur ce terrain, particulièrement, la science catholique devra se défier de certaines émancipations, qui ne feraient pas, à coup sûr, sa sécurité, et pas même son prestige durable.

Avec l'Ecriture, nous sommes dans une sorte de domaine mixte, où croyants et non-croyants se rencontrent pour y étudier les mêmes problèmes, relatifs à des textes, dont il y a lieu d'établir, par les procédés de la critique, après l'authenticité la valeur testimoniale.

Le domaine de l'histoire ecclésiastique ressemble beaucoup à celui de l'Ecriture. Si l'Ecriture est la parole de Dieu, l'Eglise est un établissement pénétré de la présence de Dieu. Il y a, de cette société, l'Eglise, aux autres organisations sociales, une distance analogue à celle qui sépare les textes sacrés des inscriptions de l'assyriologie ou d'un récit de Tite-Live. Et, par suite, l'historien de l'Eglise au-

Digitized by Google

rait tort d'oublier que les hommes ne sont pas seuls acteurs, dans les destinées qu'il raconte. Si c'est peut-être exclusivement par les causes secondes que Dieu gouverne le reste du monde, il en va autrement pour l'Eglise ; car, ici, le jeu des causes secondes est influencé directement par la présence de celui qui a dit à ces causes : « Je suis avec vous. » Léon XIII vient de rappeler l'élément divin de la vie de l'Eglise, recommandant à l'attention de tous et à la foi des croyants, un ensemble de faits dogmatiques, qui en sont le produit et le signe. Mais, en même temps, il livrait l'élément humain, personnes et institutions, au droit commun de la critique. Ne rien dire de faux, ne rien taire du vrai : à ce prix, l'histoire de l'Eglise sera du meilleur aloi scientifique ; et cependant, c'est la confiance du Pape, il en jaillira un magnifique hommage à la divinité de l'institution.

La suite des directions pontificales regarde l'enseignement, plus confessionnel, si je l'ose dire, de la théologie, soit positive, soit scolastique, et du droit canonique.

A Dieu ne plaise que nous n'en ayons pas médité, et même compris, toute la gravité !

Ne serait-ce point, pour une part, à l'amoindrissement de la raison causé par le kantisme, et au discrédit dans lequel est, par suite, tombé tout le dogmatisme philosophique, que serait imputable le fléchissement parmi nous des études dogmatiques en théologie et, qui plus est, l'altération du goût pour ces sortes d'études ? Une fois reçue la formule du dogme, et reçue d'un transmetteur quelconque, sans contrôle, — car elle est, hélas ! perdue la tradition de la théologie positive, si magnifiquement cultivée par notre grande école française du XVII^e^ siècle, — je dis que la formule du dogme ne sollicite plus, comme en d'autres temps, l'effort de l'esprit, qui cherche à comprendre, à expliquer, à coordonner en synthèse puissante. Au lieu de la forte et substantielle doctrine, ce que demande par préférence l'appétit du jour, c'est l'opinion rare et douteuse, l'hypothèse hardie, souvent téméraire. Et les âmes, moins sainement alimentées, baissent de vigueur : est-ce

Digitized by Google

que cela ne se voit pas dans la prédication de toutes formes? Qui sait si non seulement la parole, mais encore la vie ne s'en ressent point?

J'ai fini de résumer l'Instruction de Léon XIII. Notre grand Pape a fait voir, par des applications nombreuses, qu'il existe une tendance générale, déjà largement satisfaite, à mettre la vie de l'esprit tout entière hors de ses voies traditionnelles. Pour condenser tout en peu de mots: Les Lettres utiles à la place des humanités : une philosophie qui ferme l'esprit sur lui-même, au lieu de celle qui l'ouvrait sur l'au-delà et l'en-haut : une science que le succès égare, jusqu'à lui ôter l'intelligence vraie de son propre objet ; car enfin cet objet, la nature, est un système de lois, et pas plus qu'il n'y aurait de science s'il n'y avait des lois dans la nature, il n'y aurait non plus de lois dans la nature s'il n'y avait, hors de la nature et au-dessus, un législateur de ces lois : une critique qui, pour prendre en défaut le Livre, la Bible, — et parfois pour le vouloir maladroitement défendre, — tantôt lui prête des oracles qu'il ne rend pas, tantôt altère ceux qu'il rend, et tantôt leur oppose des oracles étrangers, mais qui n'en sont pas : l'histoire, dont la première loi est de prendre son objet en entier, et qui, trop souvent, quand elle s'applique à l'Eglise, commence par éliminer la donnée certaine de l'élément divin, sans lequel l'Eglise n'est pas plus l'Eglise que le corps humain n'est l'homme sans l'âme. Enfin, il est à craindre qu'elles-mêmes les études de régime intérieur ne subissent quelque fâcheux contre-coup des envahissements du naturalisme.

En regard de cette situation, voyez donc, Messieurs, nos Facultés, et vous prononcerez sans doute que si elles n'existaient pas, il les faudrait créer. Elles s'emploient de tout leur effort, non sans succès, à suivre et à faire prévaloir les directions pontificales que nous venons de passer en revue. C'est, je vous l'assure, une œuvre difficile autant que nécessaire. Vous n'ignorez pas qu'il y a des gens aux yeux de qui le mérite, la preuve de puissance intellectuelle consiste

Digitized by Google

et ne consiste qu'à élaborer des connaissances rares, et à se porter le plus loin possible dans le champ de l'hypothèse : celle-ci, une fois forgée, a si vite fait de changer de nom pour s'appeler désormais la science « actuelle ». Eh bien, chez nous, l'on estime que la curiosité exploratrice est une très précieuse qualité de l'esprit, mais que d'être conservateur n'en est pas une faiblesse, puisqu'en effet il existe un dépôt à conserver, soit de vérités naturelles, soit de vérités révélées.

Garder le dépôt ! c'était la conclusion de l'encyclique. Mais le garder vivant : au besoin donc, ne pas hésiter à le dépouiller de la végétation parasite qui, ayant poussé autour, le long des siècles, l'enserrerait à l'étouffer. Le garder vivant, donc en tel état qu'il continue de se développer et de grandir : il n'y a que les fossiles qui ne grandissent plus ; mais les lettres, les sciences, le droit, la théologie sont des legs que le passé nous a transmis vivants et qui doivent obéir à la loi de la vie, une loi de progrès. Garder le dépôt vivant, c'est aussi entretenir le crédit de son immortelle jeunesse par le renouvellement opportun de ses formes extérieures. C'est enfin le mettre dans les âmes, d'où hélas ! son absence explique que même les meilleures soient aujourd'hui, en si grand nombre, inquiètes, instables et naïvement révolutionnaires.

Voilà notre œuvre, Messieurs, que nous faisons avec la vaillante jeunesse que le collège chrétien, digne de ce nom, nous prépare, et qu'ensuite les familles chrétiennes et libres nous confient.

Ma dernière parole exprimera le vœu que tous les vrais fils de l'Eglise prennent la peine de l'étudier avec sérénité, cette œuvre, et de la comprendre, pour lui apporter la forme de dévouement en leur pouvoir.

Ces jours-ci même, la liturgie sainte, célébrant la dédicace des églises de France, faisait monter la pensée chrétienne du temple matériel à celui qui s'élève dans la céleste Jérusalem, bâti de pierres vivantes — *celsa de viventibus saxis*. — Or, il n'y a pas qu'entre la terre et le ciel que s'établit la distinction des deux temples. Déjà ici-bas, mille

Digitized by Google

fois plus auguste que toute construction de pierre, — fût-elle revêtue de marbre et d'or et sanctifiée par la consécration, — le temple immatériel existe, dont les âmes sont les pierres vivantes. Ce temple unique est l'œuvre des siècles : toutes les générations doivent entrer dans le chantier immense, à la fois comme matériaux et comme main-d'œuvre, au service du divin architecte. Et tantôt la construction est poussée avec vigueur, tantôt elle se ralentit, alors, je pense, qu'on trouve plus difficilement les pierres vivantes, destinées au rôle de pierres d'angle et de support. Eh ! bien, quant à ces dernières, particulièrement au siècle où nous sommes, qui doutera que ce ne soit l'école qui les produit? C'est pourquoi, sans répéter, Dieu m'en garde ! l'*utquid perditio hæc*, en présence des monuments superbes que la charité construit et embellit à profusion, il me sera permis de lui recommander par préférence les besoins matériels de l'édifice spirituel, où le Père est adoré en vérité et en esprit ; car, un jour, il ne restera de tous ces arrangements magnifiques de matériaux rares, pas même des ruines, sauf pourtant le mérite de la foi qui les dressa, tandis que, tout entier, le temple à pierres vivantes s'élève pour l'éternité.

Digitized by Google

DEVANT

LE

PORTRAIT D'UNE SAINTE

La Compagnie Cook est une belle institution! Elle permet à ses clients de voir des choses rares : la Tour Eiffel et les loges de Raphaël, les égoûts parisiens et les gorges du Tarn, la Jungfrau et le Sinaï, bien d'autres spectacles encore. Ces pèlerins de la beauté savent-ils voir, comprendre, sentir? On peut, à tout le moins, se le demander. Pour mon compte, j'imagine, peut-être à tort, que la plupart de ces voyageurs méritent le reproche que l'auteur de l'*Imitation* adressait aux pèlerins de son temps et que je traduirais comme il suit : « Ceux qui voyagent beaucoup font rarement des progrès en esthétique. » Puis, il faut bien reconnaître que toutes ces beautés produisent, à la fin, une impression de lassitude. Rien ne ressemble plus à une gorge de montagne qu'une autre gorge de montagne. Quant aux tableaux de maîtres je ne sais jusqu'à quel point il est profitable de les voir en grand nombre et rapidement. Peut-être vaudrait-il mieux en étudier quelques-uns seulement, mais à loisir, mais en essayant de comprendre la pensée de ceux à qui nous les devons.

Tout de même, la Compagnie Cook est une belle institution! Que n'existe-t-il un guide qui nous permette d'étudier longuement les belles âmes! Comme les regards des

Digitized by Google

voyageurs s'emplissent d'horizons vastes et de lignes pures, notre pensée se remplirait d'héroïsme, de noblesse et de courage. Nous nous arrêterions devant les méditations solitaires d'un saint, comme on s'assied, au fond d'un val sauvage, sur le bord d'un lac aux eaux limpides. Nous revivrions les douleurs héroïques d'un apôtre, ou d'un prophète, de même qu'on se déchire les pieds et les mains pour gravir une haute cime. Les beautés des âmes offrent une bien plus grande variété que les beautés de la nature. Pourquoi ne pas en jouir?.....

Il n'est pas douteux que l'âme de la Sainte Vierge ne l'emporte infiniment sur l'âme d'une sainte Thérèse. Mais la Sainte Vierge n'a pas eu à composer, par ordre, son propre portrait. Dieu a confié le soin de manifester sa gloire, aux saints, aux théologiens et aux artistes. Sainte Thérèse a dû se peindre elle-même, en un portrait qui est un chef-d'œuvre de psychologie.

Voulez-vous que nous nous arrêtions un peu longuement devant cette œuvre admirable? Cela nous reposera de toute la psychologie pédantesque, qui remplit les études, censément profondes, sur le cœur, et les romans à la mode admirés par nos contemporains.

Commençons par les côtés les plus purement humains de cette grande âme.

Dans la pensée de presque tous nos contemporains, une personne a le droit de se dire *contemplative*, si elle passe de longues heures en extase, devant les flots de la mer, ou les planètes du firmament, ou les formes des montagnes et des collines. C'est de cette manière, que Victor Hugo a rendu populaire le mot contemplation. Or — je suis désolé d'apprendre cette nouvelle aux âmes romantiques — sainte Thérèse n'avait aucun goût pour les rêveries au clair de lune. Elle blasphémait les arts, elle dédaignait la Nature au front serein, que chantent nos poètes et nos romanciers.

« Les eaux, dit-elle, les campagnes, les fleurs, les parfums, la musique et tant d'autres choses, qui passent dans le monde pour être ravissantes, le sont si peu pour moi, en

Digitized by Google

comparaison de celles qui se présentent à mon âme dans les visions que j'ai d'ordinaire, que je voudrais n'avoir point d'yeux pour les voir, ni d'oreilles pour les entendre. Ainsi, elles me touchent très peu; un premier mouvement, voilà tout ce qui me reste d'elles; à mes yeux, tout cela n'est que de la boue. »

Cette profession de foi n'a rien d'équivoque, et l'on frémit en songeant aux jugements littéraires, que sainte Thérèse, si elle revenait parmi nous, porterait sur le *Lac* de Lamartine par exemple, ou sur la *Tristesse d'Olympio* de Victor Hugo. Chose plus grave, sainte Thérèse semble se mettre ici en contradiction avec les saints, et même avec la sainte Ecriture. Qui ne connaît la gracieuse méthode d'oraison inaugurée par saint François de Sales? Les arbres, les fleurs, les grâces du printemps et les mélancolies de l'automne, les fleuves et les montagnes fournissaient toujours à son âme de nouvelles occasions de s'élever jusqu'à Dieu. Le célèbre dialogue de saint Augustin et de sainte Monique, à Ostie, est présent à toutes les mémoires, et de même tous les chrétiens savent par cœur ou du moins connaissent des psaumes qui sont des hymnes en l'honneur de la nature. Est-ce que sainte Thérèse se serait trompée ?

Non, grâce à Dieu, sainte Thérèse ne s'est pas trompée. La contradiction apparente que nous relevons entre ses opinions esthétiques, d'une part, et certains textes sacrés ou très vénérables, d'autre part, prouve tout simplement la richesse infinie de la doctrine catholique. Elle renferme, cette doctrine, du lait pour les petits enfants et une nourriture substantielle pour les âmes privilégiées qui sont arrivées à la virilité surnaturelle. Voir une belle nuit, puis élever sa pensée jusqu'à Dieu, c'est le commencement de la Contemplation. Encore convient-il de ne pas trop s'attarder, comme le font les romantiques, sur les tristes larmes d'argent du manteau de la nuit; saint Augustin n'admet pas que notre esprit et nos yeux s'arrêtent longtemps : Monte, monte plus haut. Les Psalmistes ne procèdent pas autrement; ils disent les beautés de la terre, mais ils n'oublient pas de nous faire remarquer qu'elle est tout simplement

Digitized by Google

l'escabeau des pieds du Seigneur. Voilà pourquoi certaines âmes supérieures, qui connaissent la haute et vraie Contemplation surnaturelle, ne se croient pas tenues d'user de l'esthétique, même religieuse. Sainte Thérèse ne condamne ni saint François de Sales, ni saint Augustin, ni les Psalmistes, elle choisit une autre forme d'adoration plus directe, celle-là même qui paraissait familière à sainte Madeleine, et à la Sainte Vierge. Le paysage en effet, qui se déroule si riche et si opulent dans l'Ancien Testament, se rétrécit dans le Nouveau, et disparaît presque. Tout converge désormais vers la personne divine du Maître. Malgré toutes leurs beautés, les cieux et la terre passeront, mais la parole du Sauveur Jésus demeurera éternellement. C'est ce que dit sainte Thérèse : « A mes yeux tout cela n'est que de la boue. » S'ensuit-il qu'elle condamne les peintres, les musiciens, les poètes, tous les esthètes ? Non pas, mais elle leur fournit, je crois, une excellente occasion de mesurer la juste importance de l'art, dans la vie morale.

Après le goût du paysage et de la rêverie esthétique, ce que le monde se plaît le plus à louer dans les âmes supérieures, c'est l'amitié et le dévouement à la famille. Nous conservons tous, dans la mémoire du cœur, les paroles caractéristiques de la Bruyère : « Il est un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. » D'autre part, le Décalogue nous fait un devoir d'honorer *nos père et mère*, remarquons bien cette expression, pour n'avoir pas à nous scandaliser ensuite sans motif. Avec une franchise qui déconcerte un peu tout de même, sainte Thérèse donne des nasardes aux opinions reçues parmi les personnes les plus respectables : « L'entretien avec le prochain, avec les parents surtout, me pèse. J'y suis comme une esclave vendue, excepté quand ce sont des personnes avec qui je parle d'oraison et de ce qui a rapport à l'âme ; car avec elles, je me console et je me réjouis ; parfois, cependant, même leur entretien me fatigue, et je voudrais ne pas les voir et m'en aller dans quelque lieu où je fusse seule. » Ailleurs la sainte complète sa pensée. Très désireuse tout d'abord de se sentir aimée, elle

Digitized by Google

devint ensuite absolument indifférente à l'amitié. A peine faisait-elle exception pour ses directeurs et pour les âmes qui lui étaient confiées, sur lesquelles, par conséquent, son devoir était d'agir. Elle voyait, dans l'amitié de ces diverses personnes, non pas précisément un charme, mais un moyen de sanctification personnelle ou d'apostolat. Et, pour que nous ayons à la fois tous les éléments essentiels du problème sous les yeux, j'ajoute tout de suite que sainte Thérèse sut, mieux que personne au monde, charmer, conduire et enflammer les âmes. En dépit de l'aversion qu'ils lui inspiraient, elle rendit à ses parents des services signalés, et ne cessa de jouer auprès d'eux le rôle de providence. Seulement, tandis qu'elle parle de ses filles spirituelles avec une sorte d'allégresse, même au milieu des plus grandes tribulations; tandis que, pour son ordre, elle affronte hardiment toutes les luttes, comme son frère le capitaine montait à l'assaut des citadelles péruviennes, elle se fait violence pour répondre avec bonne grâce aux sollicitations de ses parents ou de ceux qui étaient pour elle « des amis ». Il est très curieux, cet état d'âme. Sainte Thérèse pensait-elle, comme le dira plus tard la Rochefoucauld, que l'amitié n'est qu'un commerce? Peut-être, car elle professe de peu flatteuses opinions à l'endroit des humains, qu'elle compare à de petits scions de romarin sec, qui se brisent avec une prodigieuse facilité, et sur lesquels il serait insensé de s'appuyer. En tout cas, elle eût exprimé sa pensée autrement que la Rochefoucauld. Mais de l'ensemble de sa correspondance, il semble bien ressortir que toute amitié qui n'avait pas à sa base l'amour profond de Jésus-Christ, lui inspirait du dédain et de la méfiance, ou tout au moins la laissait indifférente.

Quant aux sentiments qu'inspirait à la sainte son encombrante parenté, ils nous font songer à tous les nombreux cousins du divin Maître dont parle l'Evangile. Il est difficile de concilier avec l'apostolat, l'amour — je ne dis pas l'amour de la famille, car tous les grands personnages et tous les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament ont aimé leur famille, à leur manière, même Abraham, même

Digitized by Google

saint François d'Assise, même sainte Chantal, — mais l'amour de la famille tel qu'on l'entend d'ordinaire dans le monde. Presque toujours les vrais prêtres, les martyrs, les apôtres ne peuvent remplir leur mission qu'à la condition de briser le cœur de ceux qu'ils aiment. Cela s'est toujours vu depuis Melchissédec, dont il est dit dans l'Ecriture qu'il n'avait ni père ni mère, jusqu'au plus jeune de nos missionnaires, qui brise le cœur des siens pour s'en aller en Extrême-Orient ou sous les tropiques.

Libre du côté des amis et des parents, sainte Thérèse s'affranchit du côté de l'opinion. « Je me sens, aussi, intérieurement mieux disposée à l'égard des choses qu'on dit contre moi, quoiqu'elles soient en grand nombre, considérables, et me portent préjudice, il me semble que je n'en suis pas plus touchée que si j'étais insensible, et presque toujours je trouve qu'on a raison de me blâmer. Je le sens si peu qu'il me semble n'avoir en cela rien à offrir à Dieu; il me semble même que ceux qui parlent contre moi me font du bien, parce que je connais par expérience le grand profit qu'en retire mon âme. Ainsi, il me suffit du premier moment d'oraison, pour voir s'effacer de mon âme tout sentiment d'inimitié contre eux; ce n'est pas qu'à l'instant même où j'entends ces détractions, je n'en sois un peu peinée, mais c'est sans inquiétude et sans trouble. Aussi, lorsque parfois je vois le trouble où tombent d'autres personnes, elles m'inspirent de la compassion. Je ne puis vraiment m'empêcher d'en rire en moi-même, parce que les injustices qu'on peut nous faire en ce monde me paraissent si peu de chose, qu'elles ne méritent pas que l'on s'en émeuve. Je les regarde comme un songe qui s'évanouit aussitôt qu'on s'éveille. »

Quel accent de sincérité dans cette fière déclaration — d'ailleurs exempte de tout orgueil, remarquez-le bien. Ainsi s'affirme la supériorité d'une âme. L'opinion moyenne ne comprend pas les grands projets, elle les blâme toujours et ne les soutient jamais; elle se contente de les subir. Sainte Thérèse nous livre ici le secret de sa force morale, qui est la force morale de toutes les grandes âmes. Pour

Digitized by Google

concevoir et mener à bien une entreprise sérieuse, il faut entourer son cœur d'une triple cuirasse d'airain, qui le rende insensible aux attaques comme aux louanges intéressées. Il est humiliant de penser, mais on ne peut pas ne pas avouer, que les plus vulgaires commérages produisent souvent une impression profonde sur les esprits les plus distingués. Si même les plus grands hommes voulaient être sincères avec eux-mêmes, ils confesseraient souvent d'étonnantes faiblesses. Les ingénieurs ont installé sur les locomotives des appareils qui enregistrent chaque tour de roue. Pourquoi les psychologues n'ont-ils pas su inventer un appareil analogue, qui leur permette de contrôler tous les mouvements d'un cœur, toutes les oscillations d'une pensée ? Nous verrions ainsi d'étranges choses. Un général très érudit m'a affirmé qu'au moment précis où commençaient les grandes batailles, Napoléon perdait son sang-froid, tout comme le commun des mortels. Seulement, il disparaissait pendant quelques instants, pour pouvoir s'abandonner, sans témoin, à tous les sentiments de crainte, de colère ou de désespérance par lesquels il passait. Puis, il se ressaisissait, et passait calme, impassible et mystérieux devant le front des troupes.

Parce qu'elle était femme peut-être, mais surtout parce qu'elle avait le sens de la résignation et de l'humilité chrétiennes, sainte Thérèse employait une méthode supérieure à celle de Napoléon. Dédaignant les dires des hommes, non seulement résignée mais joyeuse, elle avait assez de force d'âme pour tenir toujours les yeux fixés sur Celui qu'elle appelait son adorable Maître, et réaliser la parole de l'Ecriture : *Inspice et fac secundum exemplar.*

« Ce que je viens de rapporter, dit-elle, et une attention presque continuelle à Dieu, est, selon que j'en puis juger, l'état ordinaire de mon âme. Ainsi, quand je m'occupe d'autres choses, je me sens réveiller sans savoir par qui, pour renouveler mon attention. Cela ne m'arrive pas toujours, mais seulement lorsque les affaires dont je traite sont importantes, et encore, grâce à Dieu, ces affaires n'oc-

Digitized by Google

cupent-elles mon esprit tout entier que par moments et non durant tout le temps que j'en traite. »

Une telle puissance de méditation suppose un grand amour de la solitude. Sainte Thérèse, à qui ses ennemis ont toujours reproché de trop voyager, et qui était souvent en effet sur les grandes routes, Sainte Thérèse avait soif de solitude.

Il y a plusieurs manières d'aimer la vie solitaire. Quelques-uns aiment la retraite, par orgueil, comme Vigny et Chateaubriand, quelques autres par mélancolie, plusieurs par paresse, comme La Fontaine.

> Solitude où je trouve une douceur secrète,
> Lieux que j'aimais toujours.....

Les esprits méditatifs ou contemplatifs recherchent la solitude comme une condition nécessaire de leur vie morale. De même que Newton découvrit les lois de la gravitation universelle *en y pensant toujours*, de même sainte Thérèse découvrit, *en y pensant toujours*, le chemin qui conduit à la vision, à la haute contemplation, à l'extase, à l'union permanente avec Dieu. La grâce, il est vrai, exerce une action souveraine dans toutes les opérations psychologiques, par lesquelles une créature humaine entre en communication directe avec Dieu, mais elle ne supprime pas entièrement certaines analogies, qui existent entre l'ascension scientifique et l'ascension surnaturelle. Hélas! il ne nous est pas donné à nous tous, d'expérimenter personnellement comment les grandes pensées naissent dans la solitude, mais nous pouvons constater, tous les jours, comment la privation de solitude favorise la médiocrité intellectuelle et morale. Dans les conversations ordinaires n'entrent guère que des idées vulgaires, banales d'une banalité effroyable, pleines trop souvent de je ne sais quel venin caché qui s'attaque à tout ce qui est distingué, bon, indépendant et juste. Que tout cela est déprimant! Au contraire, les quelques bonnes idées que nous avons pu trouver dans le cours de notre vie, se sont toujours présentées à nous à la suite de longues méditations solitaires.

Digitized by Google

Ce qui s'est passé entre Dieu et sainte Thérèse nous sera peut-être — je dis peut-être — révélé un jour. Mais, dès maintenant, on peut se rendre compte combien cette solitude était glorieusement remplie. Jamais on ne vit mieux réalisée la parole de l'Ecriture : *Ducam eam in solitudinem et ibi loquar ad cor ejus.* Les paroles que Dieu a dites à sainte Thérèse, et les prières par lesquelles sainte Thérèse a répondu à Dieu, dépassent tout ce que les poètes ont pu découvrir. Voilà bien longtemps que je lis des écrivains qui passent pour contemplatifs, Victor Hugo, Vigny, Lamartine, Shelley et quelques autres : ils parlent sans cesse de *contemplations*, de *solitudes*, de *méditations*, d'hymnes, etc. Quand on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que ces messieurs ne savent guère que nous peindre le vallon poétique, dans lequel ils croient avoir médité ou tout au moins dans lequel ils voudraient bien méditer. Voici Lamartine, par exemple. Assurément, il a glorifié maintes fois la solitude, et nul n'a réussi mieux que lui à la peindre sous de poétiques couleurs. Mais aussi quel embarras ne laisse-t-il pas deviner, quand il s'agit d'expliquer à quoi s'occupent ses héros et ses héroïnes dans ces modernes solitudes ! Ils ressemblent étonnamment à des bourgeois en villégiature, c'est-à-dire qu'ils cherchent toutes sortes de distractions et que, non sans peine, ils se persuadent ou essaient de se persuader, que la solitude est très agréable. Victor Hugo, qui s'était sacré lui-même barde de la solitude, nous fournira un élément de comparaison encore plus significatif. Ecoutons les discours qu'il adresse aux arbres :

Arbres de la forêt, vous connaissez mon âme !
Au gré des envieux, la foule loue et blâme ;
Vous me connaissez, vous ! Vous m'avez vu souvent,
Seul dans vos profondeurs, regardant et rêvant.....
Vous m'avez vu cent fois dans la vallée obscure,
Avec ces mots que dit l'esprit à la nature,
Questionner tout bas vos rameaux palpitants,
Et du même regard poursuivre en même temps,
Pensif, le front baissé, l'œil dans l'herbe profonde,
L'étude d'un atome et l'étude d'un monde.

Digitized by Google

Attentif à vos bruits qui parlent tous un peu,
Arbres vous m'avez vu fuir l'homme et chercher Dieu!
Feuilles qui tressaillez à la pointe des arbres.....
Clairière, vallons verts, déserts sombres et doux,
Vous savez que je suis calme et pur comme vous.
Comme au ciel vos parfums, mon culte à Dieu s'élance....
J'ai chassé loin de moi toute pensée amère,
Et mon cœur est encor tel que le fit ma mère!.....
Forêt! c'est dans votre ombre et dans votre mystère,
C'est sous votre branchage auguste et solitaire,
Que je veux abriter mon sépulcre ignoré,
Et que je veux dormir, quand je m'endormirai.

Résumons cette prédication aux arbres, qui ne rappelle en rien les gracieux sermons de saint François d'Assise. Victor Hugo décrit la forêt, magistralement; comme d'habitude, il ne laisse pas échapper l'occasion de vilipender ceux qu'il appelle les envieux; tout en songeant au Panthéon, il a l'air, pour la galerie, de choisir un sépulcre fastueux dans son apparente modestie — la forêt, mais surtout il se vante lui-même. Ce flagorneur du vieux Démos, qui était en même temps un ambitieux avisé et un financier retors, cet homme qui savait si terriblement haïr, nous vante sa douceur et la pureté de son âme; il nous parle de ses extases.

Sainte Thérèse nous tient un autre langage : « Ainsi, dit-elle, je sais par expérience que le seul moyen de ne pas tomber est de n'avoir d'autre soutien que la croix, et de confiance qu'en Celui qui, pour nous, a voulu y être attaché. Je trouve en lui un véritable ami..... Non-seulement je n'avais aucune aversion contre les personnes qui disaient du mal de moi, mais il me semble que je les aimais encore plus qu'auparavant. Je ne sais comment cela s'est fait, mais je sais bien que c'est un don qui me vient de la main du Seigneur.

J'étais, de mon naturel, très ardente dans mes désirs; maintenant ils sont accompagnés de tant de paix que lorsque je les vois accomplis, je ne m'aperçois pas même si j'en ressens de la joie..... Ainsi je vois clairement que ces avantages qui sont en moi me viennent de ces révélations

Digitized by Google

et de ces ravissements, auxquels je ne contribue en rien et dans lesquels je n'agis pas plus que si j'étais une souche. Cela me rassure et me tranquillise ; je me jette dans les bras de Dieu, et je me confie en mes désirs qui ne sont autres, j'en ai la certitude, que de mourir pour lui et de lui sacrifier tout repos, advienne que pourra. »

J'avoue que le contraste entre sainte Thérèse et Victor Hugo ne me paraît pas seulement beau et fécond en aperçus, mais encore réjouissant. Tandis que le poète prend des attitudes de penseur sublime, de hiérophante, comme s'il posait déjà pour les sculpteurs et les peintres de l'avenir, la sainte, bravement, au sortir d'une extase se compare elle-même à une souche. Le vrai sublime, le voilà. Que pensera la postérité, de Victor Hugo ? Quoi qu'en disent les augures de la critique contemporaine, elle trouvera à admirer, dans l'œuvre du poète si riche en opulentes pages, mais elle cherchera plus encore, ou trouvera sans chercher, dans les pontifiantes niaiseries d'Olympio, d'innombrables occasions de rire. Au contraire, elle admirera de plus en plus les écrits de sainte Thérèse.

Pour comprendre, en effet, jusqu'à quel point la solitude fut féconde pour la sainte, il faut lire ses œuvres mystiques. Elles nous révèlent un travail intime, prodigieux, une activité psychologique incroyable, une intensité de vie intellectuelle et morale qui dépasse l'imagination. Durant l'hiver, les forêts et les jardins dépouillés, les plaines tristes et nues n'offrent au regard que l'image de la mort.

Mais qui nous dira l'œuvre de germination qui s'accomplit sous terre dans le grain semé l'automne dernier ? Qui nous dira le lent travail des racines qui s'approvisionnent de sève pour le printemps prochain ?

Telle est la fonction particulière de la vie contemplative dans le travail général de l'Église. Ainsi, les couvents de Carmélites apparaissent aux passants légers comme la demeure éternelle du silence et de la mort ; mais interrogez les âmes d'élite qui vivent de la pensée de sainte Thérèse, et vous serez surpris de voir combien cette pensée est vivante, forte et bienfaisante.

Digitized by Google

L'amour de la solitude n'a nui, en aucune manière, à l'activité extérieure de sainte Thérèse. Ceux-là n'en éprouvent aucun étonnement qui ont médité le mot de l'Évangile : *Prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt.* Personne n'ignore l'histoire des fondations de sainte Thérèse, ses démêlés épiques avec les Carmes mitigés, ses luttes héroïques, ses victoires. Il me paraît inutile d'insister sur ce point et de montrer une fois de plus, et après bien d'autres, le côté de son âme que même les gens du monde n'ont aucune peine à comprendre. Les protestants et les incrédules n'ont jamais mis en doute le savoir faire, ni l'énergie, ni l'esprit, ni la bonne grâce de sainte Thérèse.

Par contre, ils éprouvent quelques perplexités, j'imagine, lorsque ils l'entendent chanter les gloires de la pauvreté.

« En ce qui concerne la pauvreté, Dieu m'a fait de grandes grâces : non seulement je ne voudrais pas avoir le nécessaire s'il ne me venait d'aumônes, mais je désirerais avec ardeur être dans un lieu où l'on ne vécût que de charités. Il me semble que je ne pratique pas si parfaitement les conseils de Jésus-Christ et le vœu de pauvreté, dans une maison où je suis assurée que rien ne me manquera pour la nourriture et le vêtement, que dans une maison non rentée où quelque chose pourrait me manquer... La peine que j'ai lorsqu'on me conseille d'avoir des rentes m'est si sensible qu'elle me contraint de m'en plaindre à Notre-Seigneur et d'avoir recours à sa miséricorde... »

Oh! les beaux cris d'indignation que feraient entendre ici les économistes de l'école de M. Edmond Demolins, et comme ils expliqueraient doctement, par les seules paroles de sainte Thérèse, la décadence de l'Espagne!

Et ce n'est pas le seul motif de scandale mondain que présente la question de la pauvreté. Dans la correspondance de sainte Thérèse, il est assez souvent question de procès, de dots, d'héritages, de ducats, voire de lingots d'or, et il ne semble pas que la Sainte laisse jamais périmer les droits de ses couvents.

Y a-t-il contradiction entre les paroles et les actes de sainte Thérèse ? Nullement, et de même que, dans le mys-

Digitized by Google

tère de la sainte Trinité, deux chiffres s'harmonisent dans des rapports qui nous échappent, de même, dans l'âme des Saints, apparaissent des antinomies qui scandalisent les mondains et ravissent les croyants. Une jeune fille quitte sa famille, qui se trouve être une famille aisée sinon opulente, pour mener dans un cloître une vie pauvre et pénitente. Doutez-vous de sa sincérité? Elle en arrive à ce point, — les gens du monde diraient d'idéalisme, nous disons, nous, de sentiment religieux, — qu'elle peut dire en toute sincérité : « De temps en temps, j'éprouve aussi une grande peine d'être obligée de manger et de dormir ; je m'afflige surtout de voir que je puis, moins que personne, m'en dispenser; je m'y soumets pour plaire à Dieu, et je lui offre la peine que j'en souffre. »

Plus tard, la religieuse qui tient ce langage devient fondatrice d'ordre. Elle voit accourir auprès d'elle d'autres jeunes filles, innombrables, qui veulent partager sa pauvreté. Quel que soit leur désir à toutes de ne pas manger et de ne pas dormir, il faut tout de même que la fondatrice cherche une maison pour les abriter, de la nourriture, des vêtements. Elle a charge d'âmes, et dès lors la voilà obligée de parler et d'agir comme un homme d'affaires. Je plains de toute mon âme ceux qui, lorsqu'une Thérèse de Jésus défend, contre l'âpreté des familles ou des légistes, les ducats de ses filles spirituelles, ne comprennent pas qu'elle se fait violence.

Du reste, sainte Thérèse sait très bien faire, elle-même, le départ de ce qui est pratique et de ce qui est irréalisable dans la pauvreté :

« Ainsi, je souhaite trouver des âmes qui me confirment dans cette pensée, et qui m'aident à n'avoir plus désormais de sollicitude sur la nourriture et le vêtement, mais à abandonner tout cela à la providence de Dieu. Par cet abandon à Dieu, je n'entends pas que je puisse me dispenser de me procurer ce qui m'est nécessaire pour vivre ; je veux dire seulement que je dois le faire sans inquiétude... Je tâche de m'oublier moi-même le plus que je puis. »

Ce qui vient d'être dit de la pauvreté s'applique aussi

Digitized by Google

bien à l'obéissance. On ne connaît peut-être pas, dans l'histoire, de femme qui ait fait preuve, plus que sainte Thérèse, d'initiative, de courage, d'audace et de décision. Elle avait soif d'obéissance cependant, et elle s'engagea même par vœu à toujours obéir au Père Gratien, son directeur. Quant à la vertu de chasteté, sainte Thérèse n'en parle pas dans les relations que j'ai sous les yeux, et j'avoue que j'aime beaucoup cette omission. Des érudits ont composé des brochures et des volumes sur certaines souffrances physiques de sainte Thérèse. Que Dieu nous préserve des physiologistes !

Il n'y a aucun inconvénient, au contraire, à parler du bon sens, de l'impeccable bon sens de sainte Thérèse. Non pas qu'elle ait hésité à embrasser les folies de la Croix. Pour fonder un ordre qui, par ses règles, choque si fort les mondains, elle a bravé, combattu et finalement vaincu la sagesse de tous les habiles et de tous les puissants coalisés contre elle. Mais au service de sa cause elle a toujours mis le bon sens. Si elle n'était Espagnole, nous aurions la fatuité d'ajouter : le bon sens français, mais il faut se contenter de dire le bon sens catholique. Elle a horreur des pieuses imbéciles, elle ne veut pas que ses couvents soient des collections d'imbéciles et elle tance les médiocres, de magistrale façon : « Ne soyez pas si simple de croire que..., ne soyez pas si naïve de penser que, etc. »

Tous les personnages de son temps sont jugés avec une justesse, une pénétration et une force merveilleuses. Les difficultés ne l'effraient pas le moins du monde, parce qu'elle excelle à juger les situations et à rendre inévitables les dénouements qu'elle désire. Les gens du monde mal informés, qui se représentent sainte Thérèse comme une exaltée, ne sauraient se tromper plus lourdement. Loin que sa prévoyance l'abandonnât jamais, elle ramenait toujours au calme, à la modération et au bon sens, celles de ses religieuses qui étaient tentées de s'en écarter. Un jour, les Carmélites d'Avila rédigèrent une proclamation chevaleresque dans laquelle chacune d'elles, plus ou moins consciemment, avait tracé son idéal religieux. Sœur Béatrix

Digitized by Google

Suarez demande à Dieu la faveur de ne parler qu'avec réflexion et pour la gloire de Dieu. A sœur Anne de Bergas, l'humilité paraît plus particulièrement désirable. Sœur Marie de Tamayo s'applique à contracter l'habitude de la patience, tandis que sœur Anne de la Misère s'attache de préférence à la pauvreté spirituelle.

La grâce de la fidélité et de la persévérance est l'objectif auquel tend de toutes ses forces sœur Éléonore de Contreras. Comme on le voit, on pourrait composer un fort gracieux bouquet spirituel avec toutes les résolutions pieuses que forment les Carmélites d'Avila. Vous attendez sans doute non sans curiosité les paroles de sainte Thérèse elle-même, avec la persuasion intime qu'elle dépassera toutes ses compagnes en élévation et en poésie. Point du tout. Thérèse de Jésus, parce qu'elle trouve suffisamment exaltées ses saintes amies, pense à refroidir leur enthousiasme. Elle, d'ordinaire si distinguée, si naturellement grande dame dans toutes ses lettres, elle ne recule pas, cette fois, devant la grosse plaisanterie. Elle demande qu'un religieux fervent forme la ferme résolution de souffrir toute sa vie un supérieur bien niais, vicieux, intempérant et du plus mauvais caractère.

Sainte Thérèse était trop femme pour ne pas revêtir toujours le bon sens, de finesse et de bonne grâce. Elle écrivait, un jour, à sœur Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville, et l'une de ses plus intelligentes collaboratrices : « Vous n'avez, me dites-vous, personne pour vous reprendre ; eh bien, afin que vous ne vous laissiez pas aller à quelque brin de vanité, je vous dirai vos vérités d'ici. Au moins est-il vrai que vous seriez bien fâchée de rien dire ou faire qui ne fût sensé, et qu'on vînt à le connaître. Plaise à Dieu qu'en cela vous ayez toujours en vue son service, et dès lors il n'y a pas un très grand mal. » La Rochefoucauld n'a peut-être jamais rien écrit d'aussi parfait; ses définitions symétriques, rectilignes, métalliques, ne sauraient se modeler sur tout ce qu'il y a de souple, de délicat, de distingué dans l'âme féminine. En trois lignes, sainte Thérèse a merveilleusement silhouetté sœur Marie de Saint-Joseph,

Digitized by Google

en même temps qu'elle a défini le bon sens féminin et posé un point de repère qui nous permet de la juger elle-même. Sœur Marie de Saint-Joseph était comme une petite sainte Thérèse, pour l'intelligence aussi bien que pour la volonté. Elle avait du bon sens et de la finesse, mais elle n'avait pas su se dépouiller de ce préjugé mondain ou humain, qu'il est bon de passer pour femme de finesse et de bon sens. Elle mettait au service de Dieu toutes ses qualités, mais peut-être était-il nécessaire qu'un supérieur ou une supérieure vînt la secourir de temps à autre pour l'empêcher de tomber dans l'égoïsme ou la vanité. Sainte Thérèse avait depuis longtemps et pour toujours, laissé ces petites misères, sur les premiers contreforts de la haute montagne dont elle gravissait maintenant les plus hauts sommets.

« Quant à la vaine gloire, disait-elle, je n'ai, grâce à Dieu, autant que j'en puis juger, aucun sujet d'en avoir; je vois clairement que je ne contribue en rien aux faveurs que le divin Maître m'accorde. Il se plaît même par là à me faire sentir plus profondément mes misères; et, en effet, je sens que quelque effort de pensée que je fisse, durant toute la vie, jamais je ne pourrais comprendre une seule de ces grandes vérités dont il m'instruit dans un ravissement... Il me semble que quand même je m'étudierais à avoir de la vanité, je ne pourrais en venir à bout... Ne pouvant étendre la gloire de Dieu, je voudrais du moins souffrir pour lui... »

Nous touchons ici à ce qu'il y a de plus haut peut-être dans l'âme de sainte Thérèse. L'amour des souffrances formulé dans la célèbre devise : *aut pati aut mori*, dépasse ou plutôt heurte violemment toutes les conceptions ordinaires des incrédules et des gens du monde. Comment le faire comprendre à la plupart de nos contemporains, si prompts à admirer le confort anglo-saxon? On trouve tout naturel de nos jours que des milliers de pauvres hères s'en aillent mourir de faim, de fatigue et de froid dans les mines du Klondyke pour gagner un peu d'or. Mais aimer la souffrance pour l'amour de Notre-Seigneur, cela dépasse totalement les imaginations. Cependant, essayons de faire

Digitized by Google

comprendre à ces braves gens, sans le diminuer, mais en le décomposant, l'amour de sainte Thérèse pour la croix. La sainte acceptait d'avance, avec une pleine résignation ou avec joie, tout ce qui était manifestement la volonté de Dieu. Mais quand la Providence lui laissait le loisir ou lui faisait une obligation de formuler des désirs, elle passait par une série d'états psychologiques fort curieux.

Premier état : « Tandis que mes compagnes étaient dans l'ermitage et que je me trouvais dans une sacristie qu'il y avait là, je rappelais à mon souvenir la faveur insigne que le Saint-Esprit m'avait faite la veille de cette solennité; je sentis s'allumer en mon âme les plus grands désirs de lui rendre en retour quelque service signalé, et j'étais prête à faire ce que je trouverais lui être plus agréable. » L'âme de sainte Thérèse, ardente et héroïque, se révèle tout entière dans ce désir qu'elle formule très souvent. Point n'est besoin d'ajouter que ce désir implique l'acceptation des plus terribles souffrances, des tortures, de la mort.

Deuxième état. Il ne dépend pas toujours, même d'une sainte Thérèse, de rendre à son Dieu quelque service signalé. Il faut se contenter de lutter contre les Carmes mitigés, par exemple, ou contre le nonce, il faut supporter des conversations ennuyeuses, résister aux parents, aux hommes d'affaires, consoler les âmes faibles. Tout autant de souffrances que sainte Thérèse supporte allègrement et désire même de toute son âme, parce qu'elle les sait nécessaires à la gloire de Dieu.

Troisième état. La brillante fondatrice est devenue « une pauvre petite vieille »; elle ne peut plus voyager comme autrefois, faire face à une correspondance d'homme d'Etat, gouverner, fonder, soutenir des luttes héroïques. Elle se console à la pensée que du moins, elle souffre dans son âme et dans son corps, et qu'ainsi, elle glorifie encore, à sa manière, « son adorable Maître. »

Les gens du monde auraient donc grandement tort d'en douter; sainte Thérèse était sincère, elle ne déclamait pas, elle n'exagérait pas, elle ne se trompait pas elle-même, elle ne changeait même pas le ton ordinaire de ses conver-

Digitized by Google

sations ou de son style, lorsqu'elle disait : « Ou souffrir, ou mourir. » S'ils daignaient quelquefois lire sainte Thérèse elle-même, ils verraient bientôt tous leurs doutes disparaître. Est-ce qu'on peut mentir ou s'illusionner, lorsqu'on parle de la souffrance, sur le ton que voici : « Dieu envoie à l'âme une certaine connaissance de ce qu'il est, afin qu'elle découvre ce qu'elle perd étant séparée de lui, et elle éprouve à cette vue un martyre tel qu'il n'y a pas de termes pour l'exprimer... Il y a un transport ordinaire moins impétueux : c'est ce même désir de voir Dieu, accompagné d'une grande tendresse d'amour et de douces larmes qui appellent la fin de cet exil. Mais comme l'âme reste assez libre pour considérer que c'est la volonté du Seigneur qu'elle vive, elle se console et lui offre sa vie, en le suppliant de ne pas permettre qu'elle vive pour elle, mais uniquement pour lui. Avec cela, elle supporte cet exil ».

Nous en arrivons enfin à la qualité de sainte Thérèse, sur laquelle se mettront le plus facilement d'accord les mondains et les personnes pieuses, les croyants et les incrédules, les défenseurs les plus exclusifs de la tradition et les progressistes les plus ardents : l'estime et l'amour sincère de l'intelligence, de la science, de la largeur d'esprit. On connaît sa double opinion sur l'intelligence et la piété des confesseurs. Elle a mieux encore et plus complètement exprimé sa pensée dans la troisième relation à un de ses confesseurs :

« Je désire plus ardemment que jamais que Dieu ait à son service des hommes qui unissent à la science un entier détachement de toutes les choses d'ici-bas, qui ne sont que mensonge et dérision ; je sens l'extrême besoin qu'en a l'Eglise ; et j'en suis si vivement touchée qu'il me semble que c'est se moquer que de s'affliger d'autre chose. C'est pourquoi je ne cesse de recommander à Dieu cette affaire, persuadée qu'un de ces hommes parfaits et véritablement embrasés du feu de son amour fera plus de fruit et sera plus utile à sa gloire qu'un grand nombre d'autres tièdes ou ignorants ».

Digitized by Google

Que cette déclaration est belle en soi, et combien elle fait honneur à une femme qui vivait en un siècle et dans un pays que d'aucuns qualifieraient d'obscurantistes ! Sainte Thérèse ne connaissait pas, sans doute, les grands et beaux vers de Virgile :

Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,
Magna virum !

La Rome chrétienne ne possède rien de semblable à ces magnifiques jardins de la Lombardie dont se glorifiait la Rome païenne ; son chef n'a pas même à sa disposition un coin de terre, où il puisse se dire libre, puisqu'il est prisonnier. En revanche, elle compte dans le monde entier d'innombrables jardins, au milieu desquels on voit s'épanouir d'admirables fruits de vertu. *Magna frugum.* Mais elle compte aussi nombre de grands hommes qui, pour employer une expression célèbre, ont planté l'Eglise de Dieu ou l'ont défendue, glorifiée, agrandie. Seulement, entre les fondateurs ou défenseurs de l'Eglise et les héros de l'ancienne Rome, de la Rome païenne, il existe une différence essentielle. Ceux-ci travaillaient en vue de leur gloire personnelle ; après chaque victoire, ils réclamaient ou le triomphe, ou une couronne d'or, ou l'inscription de leur nom sur un monument de marbre ou d'airain. Les grands hommes de l'Eglise ne s'occupent pas d'eux-mêmes, ils dédaignent ce qui, selon Bossuet, n'est que songe et vanité, selon sainte Thérèse, mensonge et dérision ; ils consacrent toutes leurs forces à la glorification de la seule Eglise. Sainte Thérèse formule les désirs de son cœur, si hautement et si intelligemment catholique, comme un Père de l'Eglise qui se serait exercé dans le style lapidaire. « Je désire que Dieu ait à son service des hommes qui unissent à la science un entier détachement des choses d'ici-bas ».

Au moment où j'écris ces lignes tout le clergé de France lit, médite et commente avec respect la magnifique encyclique de Léon XIII, dans laquelle on trouve développée la pensée chère à sainte Thérèse. « C'est chez elle (la France), en effet, que dans le cours des siècles, mû par les

Digitized by Google

insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Evangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a prédestinée à être le défenseur de son Eglise, l'instrument de ses grandes œuvres: *Gesta Dei per Francos.* » Il m'a paru que la concordance entre l'encyclique et les Lettres de sainte Thérèse méritait d'être signalée. A tout le moins, elle prouve jusqu'à quel point le document pontifical si opportun, si conforme aux besoins du temps présent, s'inspire des plus pures, des plus hautes et des plus anciennes traditions de l'Eglise.

Il resterait maintenant à étudier, au point de vue psychologique, les visions et les extases de sainte Thérèse. Comme Virgile et Dante, nous nous arrêterons devant ces échappées sur le Paradis. Encore que la littérature ait contracté, depuis une cinquantaine d'années, la fâcheuse habitude de toucher à toutes les questions, et particulièrement à la question religieuse, une étude sur les visions de sainte Thérèse paraîtrait peut-être déplacée dans une chronique comme celle-ci. C'est dommage, car je ne crois pas qu'on ait encore montré tout ce qu'il y a de beau, littérairement, et esthétiquement parlant, dans ces excursions de l'âme de Thérèse à travers toutes les sphères du monde surnaturel. En somme, presque tous nos romanciers et tous nos philosophes excellent à montrer comment l'âme humaine descend — il faudrait peut-être dire, dégringole — jusqu'aux pires bas-fonds; ils ne savent pas du tout comment elle monte. Y a-t-il quelqu'un qui puisse mieux que sainte Thérèse nous apprendre l'art des divines ascensions?

Abbé Delfour.

Digitized by Google

LA T. R. MÈRE

MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPERIEURE GÉNÉRALE DES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION (1817-1898)

Suite (1)

V

La pensée dominante de M. Combalot, qu'il conservait toujours au milieu des fluctuations de ses idées, était de christianiser l'éducation, c'est-à-dire de faire pénétrer les leçons de l'Evangile dans l'enseignement, de former les intelligences et les cœurs par la manifestation du vrai et du beau et de donner pour base à la vie une connaissance approfondie de la religion. L'éloquent orateur a écrit sur la nature et le but de la vocation des Religieuses enseignantes, des pages où l'élévation des pensées rappelle les conseils de saint Jérôme aux vierges chrétiennes. « L'immense héritage de miséricorde et de vertu, dit-il, que la passion de Jésus-Christ et la compassion de sa divine Mère ont légué à la femme s'est concentré dans ces nombreuses congrégations vouées au soulagement de toutes les misères humaines. Mais la vertu et la charité, ramenées dans le monde par la

(1) Voir le numéro de novembre.

Digitized by Google

grâce du Christ, n'étaient pas les seuls biens rendus à l'humanité. Il en est un autre dont les intelligences ont faim et soif, et qu'elles cherchent trop souvent, hélas ! dans les voies du doute et de l'erreur. Cet autre bien, c'est la vérité. Le sacerdoce en a seul ici-bas reçu le dépôt : « Allez et « enseignez. » La divine Providence a bien voulu associer les plus humbles femmes à cette haute mission que le sacerdoce a reçue de la bouche même de Jésus-Christ..... On réformerait le monde si on réformait l'éducation. Réjouissez-vous, mes Sœurs, votre vocation vous appelle à devenir vraiment les servantes des pauvres, de telle sorte que vous ne cherchiez dans l'éducation des riches qu'un puissant moyen de leur former des amies et des mères.

« Et voilà justement pourquoi les communautés enseignantes sont plus indispensables encore pour les classes élevées que pour les enfants du peuple. Les jeunes filles riches naissent et vivent de nos jours dans une atmosphère de sensualisme et d'orgueil presque païens. Rien ne peut remplacer pour elles l'exemple et les leçons de celles qui ont foulé aux pieds tous les biens de naissance, de fortune et de grandeur pour se revêtir de la pauvreté de l'Evangile... La vraie base de l'éducation des filles se trouve dans le catholicisme devenu pour elles, comme il l'est pour toute intelligence, la source primitive de la lumière de l'esprit et de la vie de l'âme. Aussi longtemps que toute l'instruction scientifique et littéraire de la jeune fille ne rayonnera pas des dogmes et des enseignements de la foi, le fruit d'une fausse science la perdra, et si la vie chrétienne ne devient l'élément et la nourriture de son âme, elle sera le fléau de la famille et de la société. » Quelle formation donner aux maîtresses chargées de distribuer cet enseignement chrétien qui seul relèvera la génération présente, M. Combalot l'expose magistralement. Les pages écrites sur ce sujet par le vaillant apôtre sont remplies de vues larges, originales et élevées; peut-être trouverait-on difficilement quelque chose de plus beau et de plus catholique que ce plan d'études destiné à développer dans une parfaite harmonie les facultés naturelles et les qualités surnaturelles de la femme pour en

Digitized by Google

faire un instrument de régénération dans notre société contemporaine. Nous ne résistons pas au désir d'en citer les passages les plus saillants : « J'ai pensé que, pour arriver à un système catholique d'éducation pour les jeunes filles de la classe élevée, il fallait introduire les religieuses de l'Assomption dans le sanctuaire de la science sacrée par l'étude de la langue latine, suffisamment comprise pour leur ouvrir les trésors de l'Ecriture sainte, de la théologie, de la liturgie et de l'histoire de l'Eglise. Là se trouve merveilleusement éclairé le triple monde de la nature, de la grâce et de la gloire.

« Un abrégé bien fait des traités de saint Thomas sur Dieu, l'Incarnation et les sacrements sera développé chaque jour pendant une heure aux novices de l'Assomption. L'histoire de l'Eglise, la littérature sacrée de la Bible marcheront de pair avec la théologie, et pendant tout le temps de leur noviciat, les religieuses assisteront tous les jours à une leçon sur l'un des différents objets. L'étude de l'histoire, de la géographie, de la littérature ancienne et moderne sera toujours ramenée au double foyer du dogme et de l'histoire de l'Eglise, en sorte que ces connaissances pourront être étudiées par les jeunes novices sans s'exposer à dessécher leur âme en perdant de vue Jésus-Christ que nous voulons retrouver partout..... La bibliothèque latine des Filles de l'Assomption sera : la Vulgate, le Bréviaire romain, le Missel, le Rituel, le Pontifical et le Catéchisme du Concile de Trente.....

« Dans les pensionnats où sont élevées les jeunes personnes à qui on veut donner aujourd'hui une instruction étendue et développée, on leur parle religion, histoire, philosophie, géographie, littérature, peinture, musique, dessin, mais on ne leur fait jamais voir le principe des choses ; tout est brisé, divisé, éparpillé à travers leur intelligence, et, comme je l'ai fait remarquer, toute la puissance intellectuelle de leur âme s'affaiblissant sous l'empire d'un enseignement plein de contradictions, il ne leur reste plus que l'inextinguible sentiment de leur égoïste et orgueilleuse nature, qui espère échapper par des nomenclatures, des

Digitized by Google

analyses et des abrégés encyclopédiques au reproche justement mérité d'une instruction nulle et antichrétienne. »

Le programme est nettement tracé; il ne s'agit rien moins que de former une synthèse des connaissances divines et humaines en rapport avec le rôle social de la femme, et de ramener tout à Dieu, raison et fin de toute science. L'abbé Combalot méritait par son zèle et sa piété de concevoir un pareil plan; il nous semble entendre, dans les pages qu'il a écrites sur l'éducation, comme un écho des doctrines les plus sûres et les plus élevées de l'école menaisienne; peut-être l'ancien hôte de la Chesnaie n'a-t-il fait que préciser et développer une pensée du maître qui, hélas, malgré son génie, a trompé l'attente de l'Eglise et failli à son devoir. La science que M. Combalot désire pour les Religieuses de l'Assomption n'est point cette science curieuse et vaine qui dessèche l'âme en détournant l'intelligence de son véritable objet, mais celle qui mène à la connaissance de Dieu et de ses œuvres, et qui a pour fondements l'humilité, l'obéissance simple et naïve et un désir vrai de la perfection.

Le 14 août 1840, un événement d'une importance capitale vint modifier la situation de la petite communauté et préparer plus immédiatement le grand jour de la consécration définitive; nous voulons parler de la prise d'habit des premières religieuses de l'Assomption. Mgr Affre, récemment installé sur le siège de saint Denis, voulut donner lui-même aux Sœurs les livrées du Christ et leur apporter le témoignage de son estime et de sa sympathie. N'étant encore que vicaire général de son prédécesseur, Mgr de Quélen, il avait compris dès le premier moment la nécessité d'une congrégation destinée à donner une éducation exclusivement catholique et en rapport avec les exigences de la société actuelle. Il soutint de ses conseils et de ses encouragements la jeune supérieure en des conjonctures difficiles; jamais sa bienveillance ne fit jamais défaut à la famille spirituelle que son ami, M. Combalot, avait voulu établir à la gloire de Notre-Dame. Quelques semaines seulement après sa consécration épiscopale, accompagné

Digitized by Google

de Mgr Gros, son vicaire général, il procédait à la cérémonie de vêture dans la petite chapelle de la rue de Vaugirard. Il serait difficile d'exprimer les sentiments qui remplissaient le cœur des élues du Seigneur et de redire leur joie, leur piété et leur recueillement. Plusieurs furent frappés de la gravité calme et profonde avec laquelle ces jeunes filles accomplissaient l'acte qui faisait d'elles les fiancées du céleste Epoux. Les heureuses novices étaient au nombre de cinq : sœur Marie-Eugénie de Jésus, sœur Thérèse-Emmanuel, sœur Marie-Augustine, sœur Marie-Thérèse et sœur Marie-Josèphe. Toutes rayonnaient de joie ; elles comprenaient que cette première vêture, unique et incomparable entre toutes, était le commencement réel de l'œuvre, et elles se donnaient sans retour, prêtes à vivre ou à mourir, fidèles à la pénitence et à la pureté que symbolisaient le voile blanc et la robe violette de leur habit. « Je me remets donc, Seigneur, en aveugle à votre conduite, lit-on dans les notes écrites à cette époque par la Mère Eugénie, pour la consolation ou le mépris, pour le présent et l'avenir. Ne permettez plus que je sois assez malheureuse pour occuper désormais mon esprit à prévoir et à combiner des choses que j'ai remises à votre souveraine sagesse et à votre souverain amour. Otez-moi mes inquiétudes naturelles au sujet de l'œuvre, pour ne plus me laisser que la seule qui me reste désormais permise, celle d'accomplir chacun de mes devoirs à mesure qu'ils se présenteront, selon la plénitude de la lumière et de la grâce que j'aurai dans le moment. » La jeune supérieure sentait tout le poids des responsabilités qui lui étaient dévolues; avec un grand esprit de foi et un rare courage, elle s'abandonnait aux desseins de Dieu sur elle, n'ambitionnant autre chose que de suivre Notre-Seigneur, maître et modèle de la vie parfaite. Chargée de la conduite de ses sœurs, cette âme, vraiment humble et détachée de toute vue terrestre, trouvait sécurité et repos dans la seule obéissance et dans l'accomplissement intégral des règles de la congrégation. La pauvreté fut une des vertus religieuses que la Mère Eugénie aima et pratiqua le plus; elle la voulait à la base de

Digitized by Google

l'institut, et personne n'en a mieux compris l'importance et la nécessité. Ecoutons de quelle manière elle promettait à Dieu de s'y appliquer sans réserve : « Pour la pauvreté, je veux me regarder comme une servante louée pour servir la maison par notre père, et recevoir de lui la nourriture, le vêtement avec grande reconnaissance, comme un payement trop cher, comme une charité de Notre-Seigneur; car, lui ayant tout donné, je n'ai à la lettre *rien;* je dois selon la justice travailler pour vivre sans perdre un moment, être économe, demander humblement, recevoir avec action de grâces. Je n'ai rien, je ne veux plus parler de famille ni de position ; tout est à mes sœurs, je suis leur servante, et par un tendre amour de la pauvreté, je veux prendre dans ce qu'elles me donnent le plus pauvre et le plus vil. » Ces sentiments si vrais nous montrent le sérieux avec lequel la Mère Eugénie entendait renoncer à toute créature et dépenser ses forces au service de Dieu et du prochain. Quand une âme se donne ainsi, il est manifeste qu'elle accomplira de grandes œuvres, apparentes quelquefois, toujours fécondes pour la société. Déjà les desseins particuliers du Seigneur sur la Mère Thérèse-Emmanuel apparaissaient clairement, et la voix divine se faisait entendre à la fervente novice dans de sublimes communications. La communauté aurait pu tenir ces faveurs pour l'approbation d'En-haut et le gage d'une alliance éternelle. L'épreuve, qu'elle connaissait déjà, allait de nouveau la visiter, et loin de l'ébranler, lui donner une vigueur nouvelle et assurer son développement. C'est une page douloureuse qu'il faut transcrire sans hésitation, car elle fait ressortir la droiture, l'humilité et le dévouement des religieuses et du fondateur.

Le caractère impressionnable de M. Combalot était pour les novices une source de difficultés continuelles. Ses changements sans fin et sa direction inégale troublaient les âmes et compromettaient la fondation. « Tous les jours, dit sœur Marie-Thérèse, M. Combalot nous arrivait avec de nouveaux projets, suivant les personnes qui lui avaient parlé la veille, de sorte qu'il aurait fallu changer à chaque instant le plan des études, le règlement de la journée et jusqu'aux

Digitized by Google

emplois des Sœurs, car le Père entrait dans les moindres détails. » En face d'une pareille situation, devant les exigences et les sévérités de son directeur, la Mère Eugénie donna les plus admirables exemples d'humilité et d'abnégation. Sans appui, sans conseil, elle se demandait avec une inquiétude trop justifiée s'il fallait continuer de suivre les idées de M. Combalot, qui manifestement entraîneraient la ruine de l'œuvre à bref délai. Une lettre bienveillante de l'abbé d'Alzon vint lui donner un peu de cette lumière dont elle avait besoin plus encore que de courage au milieu des peines extérieures et intérieures qui l'accablaient. De leur côté, les Sœurs s'attachaient de plus en plus à leur Mère, comme à l'appui le plus sûr et au véritable guide; elle ne pouvait donc les abandonner ni laisser compromettre leur avenir. Avec une confiance touchante, elle demandait à M. Combalot de lui témoigner sa bonté paternelle, de la croire toujours sa fille spirituelle, qu'il avait fiancée lui-même au divin Sauveur. Le missionnaire ne pouvait résister à ces accents de respectueuse affection et de délicatesse filiale. Il répondit, au mois de mars 1841, de Nantes, où il prêchait le Carême, en termes bienveillants, qui durent réjouir la jeune supérieure : « Nos Sœurs, lui dit-il, vous ont élue pour leur Mère, vous l'étiez déjà ; je ratifie cette nomination, et je prie Dieu et Notre-Dame de la bénir, de la consacrer dans le ciel. » Malgré cela, quelques paroles de lassitude et de découragement vinrent bientôt renouveler les craintes de la Mère Eugénie. M. Combalot était avant tout un apôtre, et son tempérament le rendait incapable de se plier à l'œuvre d'une fondation religieuse. La prudence pourtant si motivée de la fondatrice l'irritait; il ne voyait pas comme elle les difficultés. Au sein même du clergé de Paris, les préventions de plusieurs contre M. Combalot retombaient sur ses filles, et en dépit de la bienveillance manifeste de Mgr Affre à l'égard de la communauté naissante, des bruits fâcheux circulaient auprès de lui sur l'esprit d'indépendance donné par le missionnaire à la congrégation. Or, personne n'était plus soumis et plus humble que la Mère Eugénie : « Nous sommes les filles de

Digitized by Google

la sainte Eglise, répétait-elle, et nous ne demandons qu'à lui obéir en tout. » La preuve allait bientôt en être faite.

L'archevêque de Paris voulait favoriser de tout son pouvoir le développement de l'Assomption ; sans tarder, il résolut de donner une forme canonique à la communauté en lui nommant un supérieur. Cette nouvelle irrita le prédicateur, qui déclara avec sa vivacité habituelle que tant qu'il vivrait, ses filles n'auraient pas d'autre supérieur que lui ; il décida même de les éloigner de Paris pour les installer en Bretagne, dans une propriété mise à sa disposition par la marquise de la Bretèche. C'était la ruine de la congrégation. Les Sœurs le comprirent, et aucune d'elles ne voulut se soustraire à l'autorité de l'archevêque, ni abandonner leur Mère, que M. Combalot considérait depuis quelque temps comme un obstacle à ses desseins. Leur résolution une fois connue, l'abbé écrivit à Mgr Affre pour lui remettre entièrement le soin de l'œuvre qu'il avait commencée. « Je pars pour Rome, disait-il, et, avant de quitter Paris, je viens vous prier de nommer un supérieur pour la petite communauté dont j'ai préparé les éléments, et vous laisser à vous-même, Monseigneur, et à l'homme de votre confiance, toute la liberté nécessaire pour continuer, consolider et affermir cette œuvre naissante. Je me démets entre vos mains de toute l'autorité que ma qualité de père et de fondateur me donnait sur elle. J'ai été assez heureux pour former ce noyau; la pensée qui a présidé à sa création me semble utile et opportune ; mais ma coopération directe lui susciterait désormais trop d'obstacles pour se développer. J'ai des ennemis qui feraient retomber sur mes filles leur mauvais vouloir. Placées sous votre autorité immédiate et à l'ombre de vos sollicitudes, elles n'auront plus d'orage à redouter, et moi, en reconnaissant ce qui me manque de qualités et de vertus pour achever l'édifice, je bénirai Dieu de son accroissement. Je vous remercie du fond de mon âme de l'intérêt paternel que vous avez mis jusqu'ici à soutenir mes efforts, et je vous demande à genoux de donner à cette œuvre un concours efficace, durable et paternel, dont elle a besoin pour

Digitized by Google

s'établir. » Cette lettre honore M. Combalot; malgré les vivacités de son tempérament, son cœur et son jugement restaient droits, et sa franchise entière. Il se sépara avec peine de la petite famille qu'il avait lui-même réunie à la gloire de Notre-Dame ; la Providence l'appelait désormais à d'autres travaux plus appropriés à son caractère, et qui l'avaient déjà placé au premier rang des plus vaillants champions des libertés de l'Eglise. Ses filles lui gardent, comme à leur Père, une reconnaissance éternelle, et conservent pour sa mémoire une pieuse vénération.

Mgr Affre, qui connaissait bien M. Combalot, avait prévu ce dénouement. Il nomma Mgr Gros supérieur de la communauté de Vaugirard, désormais établie selon les règles canoniques, et parut très satisfait de prendre sous sa responsabilité l'œuvre commencée par son ami. Il procéda même à un examen détaillé du genre de vie des Sœurs, de leurs prières, de leurs travaux et des pratiques religieuses en usage parmi elles. La récitation de l'office canonial lui parut incompatible avec les fonctions de l'enseignement. « Vous ne pourrez jamais le garder, affirmait-il; je suis obligé de l'enlever à des religieuses qui l'ont dans leurs règles. Votre action extérieure sera limitée par une si lourde charge. » Fidèles aux enseignements des premiers jours, les novices de l'Assomption restaient persuadées que la prière officielle de l'Eglise est la première entre toutes et que, loin de nuire à leur apostolat, elle lui mériterait bénédiction et fécondité. « Notre vocation, répondit la Mère Eugénie, est surtout de joindre la prière à l'action. Nous ne nous proposons pas le bien le plus étendu, mais le plus parfait. Je suis disposée, quant à moi, à laisser même le grand office, si vous le désirez; seulement je dois prévenir Votre Grandeur que, connaissant les Sœurs comme je les connais, si je leur rapporte cette réponse, toutes se retireront de l'œuvre, et je resterai seule. » Sur la proposition, que lui faisait Mgr Affre, d'adopter le bréviaire parisien, elle remarqua avec raison, que, plus tard si la Providence leur donnait d'établir des couvents dans plusieurs diocèses, elles devraient prendre le bréviaire des

Digitized by Google

églises particulières ; ce qui détruirait l'uniformité de pratique si nécessaire dans une congrégation. « C'est vrai, reprit l'archevêque. Gardez votre bréviaire romain, mais avant peu vous me demanderez de le quitter. » — « Nous l'avons donc, disait à ce propos Mère Thérèse-Emmanuel, et nous l'avons conquis ; maintenant il faut le conserver comme le plus cher de nos biens. » C'est ce qui a eu lieu, et la prédiction de Mgr Affre ne s'est pas réalisée. La fidélité à l'office canonial et l'amour de la liturgie continuent d'être une des notes caractéristiques de l'Assomption.

VI

Le départ de M. Combalot et les événements qui l'avaient précédé causèrent une peine bien vive à la Mère Marie-Eugénie. Sa santé avait souffert des inquiétudes de ces heures douloureuses, mais son âme gardait la même énergie et la même délicatesse de sentiments. Elle écrivit à M. Combalot pour l'informer des décisions de l'archevêque de Paris. « Je suis et serai toujours votre fille, lui disait-elle ; croyez-moi donc, mon très cher Père, lorsque je vous renouvelle l'assurance d'un attachement filial que rien n'égalera jamais. » Les amis du grand missionnaire ne cessèrent point de témoigner à la fondatrice leur sympathie et leur dévouement. Mgr de Hercé, le saint évêque de Nantes, lui assurait qu'elle était « parfaitement dans la volonté de Dieu ». Le Père Rauzan, fondateur des Pères de la Miséricorde, encouragea de ses précieux conseils une œuvre dont il comprenait mieux que tout autre l'importance. L'abbé Gerbet continuait de donner aux Sœurs des conférences sur la philosophie et l'art chrétien. MM. Eugène et Léon Boré et l'abbé Maupied les aidaient de leurs lumières et de leur expérience. Le Père Lacordaire, toujours acquis aux grandes et nobles causes, répondait volontiers aux questions de la Mère Marie-Eugénie, mais, absorbé par les affaires de son ordre, il ne pouvait se

Digitized by Google

charger d'une direction complète. Au milieu des difficultés qui l'assaillaient, la jeune fondatrice voulait se procurer tous les conseils possibles ; défiante d'elle-même, elle redoutait les périls du gouvernement des autres et devait faire face à des obstacles sans cesse renaissants. La Providence lui donna fort à propos un guide éclairé et un ferme appui dans la personne de l'abbé d'Alzon, qu'elle avait vu autrefois à la Côte-Saint-André. Homme de doctrines irréprochables, et prêtre d'une haute vertu, l'abbé d'Alzon partageait les idées de M. Combalot sur la nécessité de renouveler l'éducation par un enseignement tout catholique, sur l'importance de la prière liturgique, et sur les prérogatives du Pontife romain. Nous savons aujourd'hui tout le bien que ses vertus et son zèle ont produit et continuent d'accomplir dans l'Eglise et la société. Il n'a pas fondé l'Assomption et n'en a jamais été le supérieur, mais par son influence, ses avis et ses encouragements, il a contribué à la maintenir dans la voie où Dieu la voulait et à la sauvegarder des écarts qui l'auraient peut-être détournée de son but primitif. Nous allons voir bientôt quels bénéfices il retirera lui-même de ses relations avec la jeune et déjà expérimentée supérieure de Vaugirard.

La Mère Marie-Eugénie réunissait en elle les qualités de fondatrice et de supérieure. Si l'œuvre n'avait pas sombré dans la tourmente, on le devait, en premier lieu, à la sagesse et à la prudence non moins qu'à l'énergie et à la foi de celle que les Sœurs vénéraient comme leur Mère, et aussi à l'affection profonde qu'elle avait su inspirer à ses filles.

Les premières religieuses de l'Assomption allaient émettre leurs vœux quelques semaines plus tard, le 15 août 1841. Dieu les avait soutenues et consolées au milieu des difficultés par lesquelles il avait éprouvé la foi, l'obéissance et l'abnégation de ses servantes ; il les admettait en ce moment à l'honneur de la consécration religieuse, et cet acte solennel excitait en leur âme des sentiments de profonde reconnaissance et d'ardente piété. Les engagements qu'elles allaient prendre n'étaient que temporaires, mais leur cœur

Digitized by Google

dépassait les limites que l'Eglise pose toujours aux débuts d'une œuvre nouvelle, et elles se donnaient pour jamais au céleste Epoux, qui les avait amenées visiblement à cette heure tant désirée. Mgr Gros présida la cérémonie qui eut lieu le jour même de l'Assomption. Le Pontical romain avait fourni les principales prières du cérémonial employé en cette circonstance. Avec quelle joie elles reçurent le voile de laine blanche et l'anneau d'or en signe d'alliance perpétuelle et comme symbole de la charité ! Sœur Thérèse-Emmanuel, toujours attirée par les sublimités austères du renoncement et les grandeurs de l'union divine, déclare qu'elle meurt à toutes choses, pour s'élever à Dieu. « Je t'appelle, lui disait une voix intérieure, à ce qui est pour toi la grâce de ce mystère, une vie totale de grâce où Jésus soit tout. » A ses yeux la sainte Vierge s'élevait du tombeau vers le bonheur de la pleine et éternelle jouissance de Dieu ; ainsi voulait-elle aller avec joie à la possession et à la jouissance de Jésus dans la foi.

La Mère Marie-Eugénie n'était pas conduite par les mêmes voies que sa pieuse compagne. Les notes qu'elle nous a laissées sur sa profession revêtent surtout un caractère de simplicité et d'humilité en même temps que de résolution, bien remarquable chez une personne de son âge et de son tempérament. La pensée qui l'occupe principalement est celle de la pauvreté, de l'obéissance et des travaux de Notre-Seigneur. Bethléhem, Nazareth, le Calvaire, tant de souffrances, une si grande soumission, un si cruel délaissement, en un mot tout ce qu'a enduré pour nous un Dieu fait homme lui revient à l'esprit d'une manière plus saisissante à cette heure décisive : « Seigneur Jésus, s'écrie-t-elle, pauvre de toute vertu que je suis, vile et mauvaise en toutes mes actions, j'ose supplier votre miséricorde de me conduire à la vraie, pure et sincère perfection des âmes religieuses. Me voici l'enfant de votre Providence, agissez avec moi selon votre miséricorde; mais faites qu'ayant cette Providence pour mère, je réponde à ses desseins et les embrasse avec amour. » Le Seigneur ne pouvait laisser sans récompense ces élans d'une âme généreuse ; par des

Digitized by Google

impressions mystérieuses et profondes, il lui communiquait de vives lumières, l'attirant par un charme inconnu jusqu'alors, et la mettant en des dispositions de recueillement, de calme, de soumission et d'amour qu'elle n'avait jamais constatées à ce degré.

Sous l'action intérieure de la grâce, la Mère Marie-Eugénie faisait de rapides progrès dans l'oraison. Sa manière de prier n'était point extraordinaire ; elle la recevait de l'Eglise, qui donne à ses enfants le précepte et la formule dans le bréviaire, livre authentique des louanges et des supplications qu'elle adresse à son céleste Epoux. Durant une longue et laborieuse carrière, la fondatrice de l'Assomption a toujours trouvé dans l'office divin la consolation, la lumière et la force, qui lui furent nécessaires au milieu de si graves difficultés. Elle récitait les psaumes en union avec Jésus-Christ, notre chef et notre modèle, médiateur entre Dieu et le genre humain ; et ces paroles inspirées, qui étaient passées par le cœur et sur les lèvres d'un Dieu, excitaient en l'âme de la religieuse des sentiments d'abandon, de joie et d'amour, dont quelques notes nous ont transmis un écho fidèle : « Vouloir ce que Dieu veut, ajoutait-elle, comme il le veut, quand il le veut, par qui il le veut, et cela sans cesse et dans les plus petites choses ; s'incliner au moindre souffle de sa volonté, être prêt à se laisser joyeusement mettre en bas, en haut, dans la peine ou dans la joie, dans la lumière ou l'obscurité avec une même satisfaction d'amour ; approuver tout, être content de tout, n'avoir pas une parole, même intérieure qui ne soit de contentement, *quia sic placitum est ante te ;* voilà ce que je voyais dans les deux mots qui restèrent fortement imprimés dans mon esprit : *abandon et silence.* » Le désir ardent d'accomplir en toutes choses la volonté de Dieu et de devenir *sainte* lui faisait trouver supportables les plus grandes souffrances de ce monde, hormis celle de déplaire à Notre-Seigneur. Elle demandait comme le seul moyen de sanctification la souffrance, l'abaissement et l'humiliation, fleurs du Calvaire, qui, durant la longue vie de la Mère Eugénie, surtout au déclin de son existence,

Digitized by Google

s'épanouirent en exemples sublimes de patience, d'humilité et de docilité entière à l'action de Dieu.

La Mère Marie-Eugénie avait toutes les qualités maternelles qui captivent les cœurs et facilitent l'obéissance. A cet égard la maladie et la mort de sœur Marie-Josèphe nous révèlent une fois de plus la bonté de son âme et la vigueur de son caractère. D'une santé délicate lorsqu'elle entra au noviciat, sœur Marie-Josèphe ne tarda pas à voir son état s'aggraver de telle sorte que les médecins jugèrent une saison aux Eaux-Bonnes indispensable, au printemps de 1842. Il en coûta beaucoup à la jeune religieuse de s'éloigner de sa chère communauté. La supérieure mit tout en œuvre pour rendre la séparation moins pénible à son enfant et ne cessa point de la consoler, de l'encourager par les paroles les plus maternelles et les témoignages d'une profonde affection. « Croyez-moi, lui écrit-elle, nos âmes sont trop à Dieu pour que notre affection ne soit que l'effet naturel de nos petites satisfactions. Dieu seul a formé ces liens d'ordre et d'amour qui nous lient l'une à l'autre dans ses desseins. » Le séjour aux Eaux-Bonnes ne produisit pas tout le mieux que l'on avait espéré. Sœur Marie-Josèphe rentra joyeuse à la communauté, bien résolue à continuer ses travaux avec une nouvelle ardeur; mais son courage était au-dessus de ses forces, et bientôt elle devint plus malade que jamais. Dans la fondation de l'œuvre, Dieu avait destiné cette âme à apprendre à celles qui devaient venir plus tard, la vertu de la souffrance et de la résignation. « Dieu me fait la grâce, disait-elle, de me donner la compréhension de la souffrance comme expiation et comme moyen de conformité et d'union à Jésus. » Les médecins conseillèrent de nouveau le départ pour les Pyrénées. Durant ce pénible voyage, la Mère Marie-Eugénie, inquiète de sa chère religieuse, lui écrit des lettres où elle laisse déborder toutes les tendresses de son cœur et toutes les ressources de sa bonté. On ne saurait lire sans une vive émotion cette correspondance, dans laquelle l'élévation des sentiments s'unit à une profonde connaissance de la nature humaine et à la plus pure doctrine spirituelle. Il

Digitized by Google

fait bon entendre de pareils accents. « Comme Notre-Sei-Seigneur doit vous aimer, mon enfant, en vous retrouvant si continuellement dans le seul lieu où se contractent ici-bas ses noces spirituelles, sur la sainte croix où il vous cloue de tous les côtés ! Dieu compte jusqu'à une larme, un soupir; tous les instants pénibles du jour et de la nuit, il les recueille; remettez-les lui avec une ferme attente du trésor éternel que vous achetez à ce prix. Sans que nous le sentions toujours, nous sommes pourtant juste aussi avancées du côté de Dieu que nous sommes loin de nos satisfactions propres. Soyez bien douce, bien patiente, aussi fidèle que vous pourrez, mais point scrupuleuse. Dieu a le cœur large; il ne faut qu'adhérer pleinement à sa volonté sans se tourmenter des vacillations de détails de notre misérable nature. » La pauvre malade rassemblait toutes ses forces pour répondre à sa mère et lui dire que son cœur se brisait à la pensée de mourir loin d'elle. La Mère Marie-Eugénie, voyant l'imminence du danger, prit le parti d'aller rejoindre la sœur et de la ramener à Paris, s'il était encore temps. Elle ne put que constater son état irrémédiable, et ne la quitta pas un seul instant. Huit jours après l'arrivée de la supérieure aux Eaux-Bonnes, sœur Marie-Josèphe rendit son âme à Dieu, fortifiée par le saint Viatique et l'extrême-onction, et se livrant avec résignation et amour à la miséricorde du Seigneur. La Mère Marie-Eugénie annonça cette mort à la petite communauté de l'impasse des Vignes, et raconta la cérémonie des obsèques en des pages émues, que nous voudrions citer en entier. C'est beau, grand, simple et vrai; derrière le voile de tristesse qui s'étend sur toute mort, on a comme la vision du triomphe de la vertu. Cette religieuse, couchée sur son lit funèbre, vêtue de l'habit de son ordre avec une couronne de fleurs blanches sur la tête, ces prières incessantes auprès de la défunte, puis l'église du village ornée de draperies, l'autel paré de lis, l'office célébré solennellement en présence d'un nombreux clergé et d'une assistance considérable, tout donnait l'impression d'une fête et répandait dans l'âme de la Mère Eugénie une

Digitized by Google

douce consolation. « Lorsqu'on emporta le corps au cimetière, écrivit-elle à ses sœurs, je vous avoue qu'après lui avoir donné un dernier baiser, après avoir abaissé son voile et aussi ses mains pour qu'elles ne fussent pas brisées, quand on l'eut couverte et que j'entendis enfoncer le premier clou, j'abaissai mon voile moi-même; j'avais achevé mon dernier devoir; je me retirai dans l'église pour demander à Notre-Seigneur la force de faire mes remerciements à ceux qui avaient entouré ma sœur de tant de prières. » Quelques jours après, la supérieure rentrait à la communauté, où ses filles l'attendaient avec impatience. Son visage portait l'empreinte de la douleur, mais son courage ne l'abandonnait pas. La première fleur cueillie au parterre de l'Assomption venait d'être placée dans le ciel, tout le faisait espérer. Cette chère âme serait une protectrice pour ses sœurs, et leur obtiendrait les grâces de progrès dans la vertu, de fidélité à leur vocation et de succès dans les œuvres entreprises pour la seule gloire de Dieu. (Juillet 1843.)

A l'époque où nous sommes arrivés, la Mère Marie-Eugénie n'avait encore que vingt-cinq ans, et déjà le chemin qu'elle a parcouru, on le voit, est considérable.

VII

Les œuvres de Dieu s'accomplissent lentement ; il faut savoir attendre avec patience le moment que sa sagesse a fixé pour la réalisation des desseins qu'il approuve et des travaux qu'il nous demande. L'Assomption n'échappa point à cette règle. Enfin, après plusieurs essais infructueux, quatre novices, plus résolues à embrasser la pauvreté, le détachement et les labeurs de la vie religieuse, se présentèrent dans le courant de l'année 1843 et furent suivies de quelques autres, au commencement de 1844. On les mit sous la direction de Mère Thérèse-Emmanuel

Digitized by Google

qui, pendant plus de quarante ans, employa dans cette délicate mission de former les novices à la vie religieuse, l'énergie, le sens pratique et la science des réalités surnaturelles, qui la caractérisaient. D'une nature toute différente de celle de sa Supérieure, la maîtresse des novices la complétait admirablement, et c'est de leur union fondée sur une estime mutuelle et une profonde humilité, qu'est née l'Assomption. La Mère Eugénie, sans le concours dévoué de son assistante, n'aurait peut-être pu accomplir l'œuvre que nous admirons aujourd'hui ; aussi doit-on les regarder toutes deux comme les pierres angulaires de la famille religieuse, dont nous retraçons les origines. La Mère Thérèse-Emmanuel possédait à un rare degré le don de l'oraison et de la contemplation, ce qui ne l'empêchait pas d'être attentive à tous les détails de l'observance et de s'appliquer activement à l'éducation religieuse des âmes confiées à ses soins. Elle insistait particulièrement sur la pauvreté et l'obéissance, comme sur les plus solides fondements de la vie surnaturelle. Elle cherchait par tous les moyens à inspirer à ses novices une grande dévotion à la personne de Notre-Seigneur, un zèle ardent pour les intérêts de l'Eglise, qui sont ceux de Dieu, et un profond amour pour la Congrégation. « Un ordre religieux, disait-elle, est une pensée divine pour le salut des âmes réalisée par des créatures faibles, qui quittent tout, leur vie propre, leur passé, pour se donner à cet unique but. Cette pensée divine est pour nous l'Assomption. » Elle a contribué par ses leçons et ses exemples à établir les traditions et les coutumes de l'Institut et à développer l'esprit de pauvreté, de régularité et de prière que l'on conserve si précieusement. L'office divin était, pour la Mère Thérèse-Emmanuel, l'objet d'une sollicitude particulière, et d'accord avec sa Supérieure, elle tenait beaucoup à emprunter aux anciens ordres le plus grand nombre possible de leurs usages liturgiques. Ainsi les mêmes préoccupations, les mêmes idées et une parfaite unité de sentiments dirigeaient celles qu'on peut nommer les deux fondatrices de l'Assomption. Désormais la Congrégation existe donc avec

Digitized by Google

tous ses éléments essentiels, et l'estime que lui témoignent les supérieurs ecclésiastiques et les fidèles instruits, prouvent qu'elle marche dignement à son but.

En 1843, l'Assomption changea de supérieur. Mgr Gros, appelé aux honneurs de l'épiscopat, fut remplacé par M. l'abbé Gaume, ami de M. Combalot, et dévoué comme lui aux doctrines ultramontaines. Le missionnaire avait imprimé à la communauté une direction large et intelligente. Loin de se renfermer dans un petit cercle d'intérêts, les Sœurs suivaient avec attention le mouvement religieux qui se dessinait de plus en plus; elles offraient leurs prières pour les missions de Madagascar, de Chine, pour la conversion de l'Angleterre et le rétablissement de l'ordre de saint Benoît et de celui de saint Dominique en France; en un mot, tout ce qui touchait au règne de Jésus-Christ les préoccupait et faisait battre leur cœur. La parole du Père Lacordaire : « Qui a la vie la donne, qui a l'amour le répande, qui a le secret le dise à tous », pourrait leur être appliquée au début de leur carrière. Plus d'une fois, les conseils du grand orateur vinrent encourager et éclairer la Mère Marie-Eugénie; ils nous ont valu d'entendre la fondatrice préciser sa pensée sur quelques points concernant l'instruction des jeunes filles, les études des religieuses et diverses observances régulières. « Nos désirs, écrit-elle, se portent non vers un grand développement d'études, mais vers une instruction conforme et favorable à la foi, au lieu de lui être hostile. Cela donnera plus d'unité à l'enseignement et par là peut-être une supériorité involontaire; mais le résultat pratique n'a rien d'inquiétant, puisqu'il doit appliquer plus fortement la femme à ses devoirs au lieu de l'en détourner. Quant aux études du latin et de la théologie de saint Thomas, je dois reconnaître qu'elles ont été grandement utiles aux religieuses, soit pour leur faire aimer l'office et les aider pour l'oraison, soi pour les mettre simplement en état d'enseigner le catéchisme du concile de Trente, dont elles se servent pour les enfants. Vous savez, mon Père, qu'entre toutes les grâces que sainte Catherine de Sienne avait reçues de Notre-Seigneur, elle estimait particulière-

Digitized by Google

ment celle de comprendre les heures canoniales. » La sympathie du Père Lacordaire fut très utile à la Mère Marie-Eugénie qui le consulta en plusieurs circonstances, n'oubliant pas que la parole du prédicateur de Notre-Dame avait autrefois fait la lumière dans son âme. De cette époque datent les premières relations de la communauté avec l'abbé Gay, plus tard évêque d'Anthedon et auxiliaire du cardinal Pie. Vers le même temps aussi, les Sœurs reçurent la visite de Dom Guéranger, abbé de Solesmes, accompagné d'un jeune novice, destiné aux honneurs de la pourpre romaine et dont le nom est bien connu du monde catholique, le cardinal Pitra. Le restaurateur de l'ordre bénédictin en France, fut étonné de trouver dans une congrégation nouvelle toute la sève de l'antiquité chrétienne et les grandes idées catholiques qu'il s'appliquait lui-même à défendre et à propager dans ses écrits. La Mère Marie-Eugénie avait une profonde estime pour la règle de saint Benoît, dont la sagesse, la mesure et la discrétion forment le principal caractère et qui a servi de guide, non seulement aux moines, mais encore aux évêques et aux rois eux-mêmes pendant plusieurs siècles ; quelques chapitres des constitutions primitives de l'Assomption sont de provenance bénédictine. La Compagnie de Jésus enfin, dont le dévouement est acquis d'avance à toute œuvre catholique, ne ménagea pas à la communauté naissante les secours de son zèle et de ses lumières. Mais de toutes les influences qui contribuèrent au développement de l'Assomption selon l'esprit et les vues qui avaient présidé à sa formation, nulle ne fut plus puissante que celle du T. R. P. d'Alzon, encore prêtre séculier à cette époque de 1843.

Gentilhomme de haute naissance, l'abbé d'Alzon avait renoncé à une brillante situation pour embrasser l'état ecclésiastique. Dès l'enfance sa foi était vive, son enthousiasme communicatif et son intelligence supérieure. La pureté de son âme n'eut rien à craindre de son caractère impétueux ; car toute son ardeur se portait vers le bien ; il résolut de mettre au service de Dieu non seulement la fortune dont il disposait, mais sa personne avec les trésors qu'elle renfer-

Digitized by Google

mait et qu'il ne s'avouait pas à lui-même. Il fut ordonné prêtre à Rome en 1834 et bientôt après, nommé vicaire général du diocèse de Nîmes, où pendant de longues années il répandit en même temps que ses aumônes, les richesses de la science ecclésiastique la plus solide et la plus variée. Les doctrines qu'il professait devaient l'incliner vers l'école de Lamennais ; cependant les relations de ces deux hommes si différents se bornèrent à quelques lettres et l'abbé d'Alzon ne vit jamais le solitaire de la Chênaie. L'œuvre de l'Assomption répondait à ses désirs, il l'appréciait, et déjà nous l'avons vu en rapport avec la Mère Marie-Eugénie au temps où elle était encore à la Côte Saint-André. Ses grandes qualités, ses vertus profondes et son savoir étendu l'avaient souvent fait désirer comme directeur par la jeune fondatrice. L'abbé d'Alzon ne se montra ni empressé, ni réfractaire. Il attendit l'heure de la Providence qui ne manqua pas de sonner pour le plus grand avantage de la Congrégation. En 1843, durant le voyage qu'il fit à Paris, il prit contact avec la Communauté et remarqua surtout la ferveur, l'union, l'austérité de vie et le zèle de toutes les Sœurs. Il leur recommanda d'entretenir en elles l'esprit de sacrifice et d'immolation, nécessaire pour féconder toute œuvre chrétienne. C'était sa note spéciale ; il se dépensait entièrement pour le bien de l'Eglise sans jamais compter avec ses forces, et, par là, il rappelle un peu saint Bernard dont il a les saints enthousiasmes, la puissance de persuasion et quelquefois l'excès d'ardeur qui touche au manque de mesure. L'abbé d'Alzon fut donné providentiellement à l'Assomption pour la maintenir dans son esprit primitif et la guider dans la période difficile de sa formation. La Mère Marie-Eugénie le consultait sans cesse, sur toutes les questions qui intéressaient la communauté. Grâce à la direction de ce prêtre instruit et sage, la fondatrice put conserver à son œuvre le caractère de vie contemplative donnant naissance à une vie de foi, de zèle et de charité. Ces deux âmes que Dieu avait rapprochées pour leur mutuel avantage avaient donc les mêmes préoccupations, les mêmes idées et les mêmes doctrines. Nous verrons bientôt plus

Digitized by Google

clairement tout le bien qui résulta de cette entente et de cette communauté de prières et d'aspirations.

Les conseils et la direction du P. d'Alzon n'étaient pas le seul appui que la Providence ménageait à la congrégation naissante. Les catholiques les plus marquants de ce temps, nous l'avons vu, lui témoignaient une précieuse sympathie, et quelques-uns favorisaient de tout leur pouvoir son développement. M. Léon Boré fut un de ces amis les plus fidèles et les plus dévoués de la première heure. Après la chute de Lamennais, dont il avait été le disciple, il avait voulu continuer les travaux entrepris pour la défense de la foi et s'était rendu en Allemagne pour étudier ce pays au point de vue de l'art chrétien et de l'hagiographie. Attaché comme professeur à l'université de Munich, il conservait avec la Mère Marie-Eugénie les plus aimables rapports et s'occupait activement de trouver des postulantes pour l'Assomption. C'est par son intermédiaire que la fille d'un autre professeur de Munich, Louise Beiling, fut amenée au noviciat. Elle avait la simplicité, la grâce et la naïveté d'un enfant. Ce qui caractérise surtout Sœur Marie-Louise, c'est son amour de Dieu, tendre et simple, joint à un véritable enthousiasme pour la vie religieuse et à une affection sans bornes pour sa supérieure : « Quand j'entends la voix de notre Mère disait-elle un jour à sa maîtresse des novices, j'éprouve la vérité de cette parole : *Anima mea liquefacta est, ut dilectus locutus est.* » M. Léon Boré méritait d'être le confident du bonheur de la jeune religieuse parce qu'il avait été pour elle l'instrument de la Providence et qu'il comprenait les grandeurs d'une semblable vocation. En lui faisant l'éloge de sainte Gertrude, il envoyait à la novice le souhait de Hroswitha : « Vivez heureuse, vierge sacrée, et persévérant dans la crainte de Dieu, conservez la pureté inviolable qui vous fera trouver digne de l'hymen éternel. » Le témoignage d'un chrétien aussi convaincu et aussi instruit en faveur de l'Assomption est utile à recueillir. La Mère Marie-Eugénie, nous le savons, avait une intelligence ouverte à toutes les grandes idées catholiques, et son instruction la rendait

Digitized by Google

capable de prendre part au mouvement intellectuel de cette époque et de le faire servir à la cause de l'enseignement chrétien. Aussi le langage que lui tient M. Boré n'est pas pour nous surprendre : « Si j'éprouve pour vous tant de sympathie, écrit-il, c'est parce que je vous vois tendre avec intelligence et générosité vers l'idéal d'un ordre d'éducation appropriée aux besoins de notre époque; c'est parce que, entre beaucoup d'autres règles excellentes, vous avez le bon sens d'exiger que vos Sœurs sachent ce qu'elles disent en parlant au Bon Dieu en latin trois ou quatre heures par jour; c'est parce que vous n'avez peur ni de la philosophie, ni de la poésie, ni de la mystique, ni même de la langue et de la littérature allemandes, en un mot, ni de la science, ni de l'art, quelle que soit la forme honnête et utile qu'ils revêtent. » Et il lui rappelle avec complaisance le rôle des religieuses et des abbesses de l'Allemagne dans la vie catholique de ce grand pays, en les proposant pour modèles à la congrégation. Dans toutes leurs lettres c'est un échange de pensées élevées sur les questions du jour, sur la doctrine et l'histoire de l'Eglise, qui montrent la haute estime que nos plus grands écrivains catholiques de ce siècle professaient pour la fondatrice de l'Assomption. Tous n'avaient qu'une seule pensée : se servir de toutes les beautés intellectuelles et artistiques pour faire connaître la vérité et étendre le royaume de Jésus-Christ.

(A suivre.)

Dom Paul RENAUDIN,

Bénédictin de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil.

Digitized by Google

BOSSUET THÉOLOGIEN

SON PORTRAIT, SES ÉTUDES

Où donc ai-je lu ce trait ? Quand Louis XIV apercevait Bossuet dans les allées de Versailles, en train de causer avec ses amis du « Petit-Concile », ou absorbé dans ses pensées, il était saisi par la majesté qui rayonnait de sa personne et parfois il se détournait du chemin que le grand homme devait parcourir. Voilà, certes, un exemple qu'il ne nous déplairait pas d'imiter, si la suite de nos études ne nous mettait, comme de vive force, en sa présence, d'autant que la mort n'a fait qu'ajouter à son prestige. Mais qui niera que l'utilité soit une excuse à l'audace ? Et qui ne sait, d'autre part, que les habitudes ont bien changé depuis le dix-septième siècle ? Le génie de Bossuet aussi simple que profond, accessible à tous les âges, est devenu comme un foyer de lumière, auquel chacun tient à honneur d'emprunter quelque rayon. « On ne se lasse pas, répéterons-nous longtemps après Sainte-Beuve (1), de repasser devant cette grande figure, qui offre la plus juste proportion avec l'époque où elle parut et où l'on peut dire qu'elle régna. » Ce ne sont pas seulement les arts, qui, sous l'inspiration

(1) *Causeries du lundi*, t. XII, p. 261.

Digitized by Google

des princes de la pensée moderne, s'apprêtent à la célébrer, dans la cathédrale de Meaux; la littérature tout entière l'a décrit avec admiration. Nommons, parmi les principaux hommages qu'elle lui a rendus, les histoires de Burigny, de Réaume, de Beausset, de Lanson et surtout de l'abbé Ledieu, secrétaire de l'immortel évêque; les études littéraires de Patin, de Saint-Marc-Girardin, de Nisard, de de Sainte-Beuve, de Sacy, de Schérer, de Vinet, d'Arren, de Hurel, de Rondelet et de Joly. Dans un cadre moins général, Floquet nous a fait connaître (1) la vie de Bossuet, avant et pendant son préceptorat à la cour; Mgr Freppel a dépeint l'incomparable orateur qu'il fut. Puis, d'autres sont venus, qui ont ajouté à cette esquisse, un peu sommaire, les traits particuliers, tirés des manuscrits autographes. Basé sur le style, sur les allusions à des faits historiques, sur le caractère des auditoires, sur le remaniement des passages similaires, l'abbé Vaillant (2) a tenté de rétablir la chronologie des sermons afin de marquer la progression du génie de Bossuet; M. Gandar a fait un pas de plus dans cette voie et écrit sur son éloquence des pages magistrales (3). Mais c'est à M. l'abbé Lebarq que revient l'honneur d'avoir poussé l'œuvre jusqu'au bout des sermons, car ses deux prédécesseurs n'avaient pu étudier que les sermons de la jeunesse. M. Gandar, en particulier, s'était arrêté au Carême du Louvre (1662). Lebarq ne s'est pas borné à être leur continuateur; il a recommencé le travail, en ajoutant à leur méthode, l'étude minutieuse de l'orthographe et, par ce procédé, bien subtil et peu fécond en apparence, il a obtenu des résultats que personne ne songe à contester (4). On sait que cet érudit si consciен-

(1) *Etudes sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonctions comme precepteur du Dauphin*, Paris, Didot, 3 vol. 1855. — *Bossuet précepteur du Dauphin fils de Louis XIV, et évêque à la cour*, 1 vol., 1864.

(2) *Etudes sur les sermons de Bossuet d'après les manuscrits*, in-8, Paris, 1861.

(3) *Bossuet orateur, Etudes critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet*, Paris, Didier, 1880.

(4) *Histoire critique de la predication de Bossuet, d'après les manuscrits autographes*, Desclée, Lille, 1891.

Digitized by Google

cieux et si expert dans la critique est mort à la peine, après avoir, à peu près, perdu la vue sur les manuscrits de son héros, mais ce qu'il en dit suffit à justifier l'espérance, qu'il avait conçue, de le grandir à nos yeux, et le nom de Lebarq est désormais inséparable du nom de Bossuet. A côté de ces livres, d'autres valent qu'on les cite à cause du point de vue très spécial où ils se sont placés; tels ceux de MM. Delondre (1), Nourrisson (2), Brunetière (3), Rébelliau (4), Bellon (5), De la Broise (6) et Delmont (7). Mais quand on a dit, avec tous ces hommes distingués, que Bossuet fut supérieur à Démosthènes et à Cicéron en éloquence, le rival de Tacite en histoire, le maître par excellence en éducation, l'émule de Platon en philosophie, le fidèle imitateur de saint Jérôme dans la direction des âmes, le plus grand des prosateurs, à cause du caractère d'universalité de son style, qui le fait être de tous les temps et de tous les pays, son éloge, si extraordinaire qu'il paraisse déjà, n'est pas terminé. Il reste à nous montrer en lui le théologien consommé, qui féconda, dans sa puissante intelligence, la pensée catholique, afin de combattre l'erreur, d'éclairer ses contemporains et de diriger les destinées de l'Eglise. Homme de doctrine avant tout, docteur aux vastes conceptions, dialecticien irréfragable, polémiste toujours sur la brèche, pasteur enseignant du haut de la chaire, mystique sûr et prudent, Bossuet apparaît, dans l'histoire de la théologie, comme l'une de ces grandes figures épiscopales du quatrième ou du cinquième siècle qui furent le marteau de l'hérésie et la lumière du monde entier.

C'est sous cet aspect, un peu trop oublié, que nous

(1) *La doctrine philosophique de Bossuet sur la connaissance de Dieu*, 1855.

(2) *Essai sur la philosophiee de Bossuet*, 1859.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1891.

(4) *Bossuet, historien du protestantisme*, in-8, 1891.

(5) *Bossuet, directeur de conscience*, in-8, 1896, Paris.

(6) *Bossuet et la Bible, d'après des documents originaux*, Reteaux, Paris, 1891.

(7) *Bossuet et les Saints-Pères, d'après des documents originaux et inédits*, Putois-Cretté, Paris, 1896.

Digitized by Google

voudrions le considérer dans les pages qui vont suivre. Pour mettre, à son exemple, quelque ordre dans nos pensées, nous dirons ce que fut sa formation théologique, puis nous étudierons successivement ses écrits polémiques, sa théologie parénétique et ses principes d'ascétisme. Fidèle à l'esprit de synthèse, que nous avons pris pour règle, nous n'entrerons dans les détails et les faits qu'autant qu'ils seront nécessaires pour noter les points principaux de sa doctrine, le caractère de son œuvre et de sa méthode (1).

I

Si l'on parle peu ou point de la théologie de Bossuet, c'est apparemment à cause des malentendus qui règnent

(1) Principales éditions de Bossuet :

1° Edition de dom Deforis, 1772-1788, in-4°.

M. Lebarq montre (*Histoire critique*) par une page (5) tirée d'un manuscrit, qu'il a retrouvé en Basse-Normandie, que Dom Deforis n'a pas toujours résisté à la tentation d'achever, à sa manière, les phrases ébauchées précipitamment par Bossuet, ni même de les amplifier et de les enrichir de l'appoint de son éloquence. La critique, ne portant que sur des détails, n'enlève pas sa valeur à l'edition.

L'édition qu'on fit en 1808 en est la reproduction avec frontispices. On la retrouve dans les orateurs sacrés de Migne, t. XXIV et ssqq. et dans les œuvres complètes de Bossuet par Migne, 11 vol. grand in-8.

2° Edition de Versailles, 1815-1819, en 43 vol. in-8, de l'imprimerie Lebel.

3° Edition Lachat — celle dont nous nous servons — 31 vol. in-8, Paris, Vivès, 1862-1866. Elle a apporté des changements notables aux textes adaptés par les précédentes ; il ne sont pas toujours heureux.

4° Edition de 1870 par une société d'ecclésiastiques, d'abord chez Martin-Beaupré, à Paris, puis chez Guérin à Bar-le-Duc. Malgré de louables efforts, on n'a pas réussi pleinement à mettre les sermons en ordre chronologique.

5° Edition de M. l'abbé Guillaume, chez Briday, Lyon, 1877, d'après Gandar et Lachat.

6° *Œuvres oratoires de Bossuet*, publiées selon l'ordre chronologique par l'abbé Lebarq, chez Desclée et Lefebvre, Lille.

Digitized by Google

sur la signification de ce terme. Quelques-uns, persuadés, en l'absence de toute notion religieuse, que le théologien est un esprit étroit, chimérique et rétrograde, croiraient faire injure à l'Aigle de Meaux en le désignant par ce qualificatif. D'autres, dans l'Eglise, le lui refusent, parce qu'ils sont convaincus que celui-là seul le mérite qui a écrit des traités didactiques, avec l'appareil réglementaire des définitions, des thèses, des objections, des conclusions et des formules. Intransigeance aveugle des deux côtés! A ce compte il faudrait dire, avec les premiers, que les Athanase, les Chrysostome, les Cyrille, les Augustin retardèrent sur leur siècle et, avec les seconds, qu'ils ne furent pas théologiens. Nous n'en ferons rien, au risque de paraître aussi intransigeant qu'eux-mêmes.

Reine des sciences et par la dignité et l'ampleur de son objet, qui est Dieu considéré en lui-même et dans ses rapports avec nos immortelles destinées, et par la certitude de ses principes, qui émanent d'une source indéfectible : la révélation, et par la souplesse de sa méthode, qui lui permet tous les développements compatibles avec la vérité, la théologie, loin de déformer l'esprit humain, lui communique la plus haute culture. Elle l'agrandit, l'universalise, le rend fort et délié, vigoureux et profond et lui ouvre des échappées de lumière sur tous les problèmes qui peuvent le passionner ou simplement l'intéresser. Plus que cela : elle l'ennoblit et lui donne le sens de la vraie beauté, en décrivant la Beauté éternelle, dont elle fait l'exemple vivant et la règle concrète de tout acte moral, comme de toute œuvre d'ordre matériel ou intellectuel. Les arts, ainsi que la vraie civilisation, sont sortis de ses pages. La cathédrale gothique est la copie fidèle de la *Somme* de saint Thomas. L'artiste inconnu qui fit la première, traduisait, avec son ciseau, les pensées que l'auteur de la seconde avait écrites avec sa plume. A lui seul, d'autre part, le simple manuel de théologie a plus fait, pour le progrès et le bien être de l'homme, que tous les discours modernes sur l'affranchissement du prolétariat, sur la mine aux mineurs, sur la mutualité et sur la pré-

Digitized by Google

voyance, car il a eu le secret de faire passer dans les faits l'idée de justice sociale, qui n'est souvent, de nos jours, qu'un tremplin électoral, un thème à déclamations; il a inculqué au pauvre le respect du bien légitimement acquis et au riche le devoir de partager son pain avec celui qui n'en a pas. Au point du vue moral et philosophique, la théologie est donc souverainement recommandable et je comprends que les économistes, même incroyants, l'étudient avec attention. Elle ne l'est pas moins au point de vue esthétique. Chez elle la précision de la science s'unit, sans contraste violent, aux libres envolées de la poésie. Les lignes sévères et majestueuses, qui forment ses traits distinctifs, n'excluent ni le fini du détail ni l'élégance du motif d'ornementation. A elle les hautes spéculations, les grands coups d'aile, le vol de l'aigle, les mystères de la vie divine, les intuitions profondes, les savantes analyses, et les vastes synthèses, mais à elle aussi, et pourquoi pas? la noblesse du langage, l'harmonie des proportions, la justesse de l'image, la fermeté de l'expression, la richesse des comparaisons, le ton vivant et animé. Et qui niera que les grandes pensées ne fassent le grand style? Q'était-ce, en définitive, que Platon, dissertant sur la mort de Socrate, écrivant le Timée ou conversant avec ses disciples dans les jardins d'Académus, sinon le théologien du paganisme? La théologie est la sagesse par excellence, celle que Dieu lui-même, au livre des Proverbes (1), nous recommande d'acquérir; c'est le bien qui amène à sa suite tous les autres, parce qu'elle couronne les plus solides connaissances par l'inappréciable bienfait de savoir diriger sa vie et d'aider les autres à diriger la leur.

Or, pour attester qu'on la possède, point n'est besoin d'écrire en telle langue plutôt qu'en telle autre, de renfermer sa pensée dans un moule consacré, suivant une forme et une méthode de convention, de composer, par exemple, une série de volumes, logiquement enchaînés, sur l'économie de la foi. Même ce ne sont pas toujours les

(1) *Proverb.*, IV, 5,

Digitized by Google

auteurs d'œuvres semblables qui se sont montrés véritablement théologiens. Quels que soient son langage et sa méthode, qu'il écrive, au fond de son cabinet, dans un style ferme comme l'airain, ou qu'il parle devant les foules, suspendues à ses lèvres par le charme de son éloquence, qu'il fasse appel à l'autorité et aux monuments des âges écoulés, ou qu'il s'adresse à la raison, en recourant à la sienne propre, dès lors que l'homme traite, avec une compétence supérieure, les vérités de la foi, étant donné surtout que, par la profondeur et la clarté de son génie, l'habileté de sa parole ou de sa plume il agrandit leur domaine et les fait rayonner d'un nouvel éclat, il mérite véritablement d'être salué du titre de théologien.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas. Ce rôle demande une somme de qualités naturelles et acquises, qui se rencontre rarement dans un même individu, au degré éminent où il les faut. J'étais littéralement effrayé, il y a quelques jours, lorsque j'en parcourais la nomenclature dans les savants prolégomènes théologiques de Pétau et de Thomassin. Ces deux hommes nous disent, avec les Pères, auxquels ils empruntent presque toutes leurs paroles, que celui qui veut entrer dans les arcanes divins, doit se dépouiller de tout esprit de présomption et d'orgueil, voire même de simple curiosité. C'est, tout d'abord, par la foi et la piété que saint Augustin l'engage à chercher Dieu. Si, dans l'ancien testament, la chaire de Moyse exigeait des maîtres, qui l'occupaient, qu'ils purifiassent leurs lèvres avant de parler, que dire de la chaire du Christ qui est l'Eternelle Vérité, la parole immuable du Père, le vrai théologien, la théologie vivante? (1) Sans la piété, le théologien verra le dégoût l'arrêter dès les premiers pas; s'il manque de foi, il ne pourra pénétrer dans la profondeur du mystère révélé. C'est Isaïe, lui-même qui l'enseigne : « A moins que vous ne croyiez, vous ne comprendrez pas (2). » Le célèbre axiome du moyen âge : *Fides, quærens intellectum*, sera

(1) Cf. S. Augustin, *de doctrina Christi*, lib. IV, chap. 27.
(2) *Nisi credideritis, non intelligetis.* Isaie, VII-9.

Digitized by Google

donc pour lui une règle d'ordre pratique. Puis il harmonisera son cœur avec son esprit par la charité et la sainteté de la vie. Nécessaire à chacun, la charité est plus indispensable encore à celui qui va engager des discussions doctrinales. Sans elle, la science tourne à l'orgueil, et au lieu de fruits de salut, elle produit des germes de mort, quand elle ne demeure pas inféconde. N'est-il pas requis, d'autre part, qu'il soit détaché des choses terrestres et particulièrement des plaisirs grossiers, celui qui est appelé à vivre en commerce perpétuel avec la vérité de Dieu, à participer en quelque sorte à son Verbe? Comment son esprit aura-t-il l'acuité, la lucidité et la pénétration nécessaires à l'intelligence du monde spirituel, s'il est encrassé dans la matière? Ecoutez les saintes Lettres : Cherchez Dieu dans la simplicité de votre cœur... les pensées dépravées séparent de lui. La Sagesse n'entre pas dans une âme perverse et n'habite pas un corps soumis au péché (1). » Lisez les Pères, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire de Nice, Tertullien, ils sont unanimes à proclamer que Dieu ne se révèle pas à l'âme souillée. « Je la défie, écrit Isidore de Péluse, de le comprendre et d'en parler convenablement si elle ne se purifie auparavant dans le repentir. De quel droit, lui dirait Dieu lui-même, racontes-tu mes justices, toi qui les pratiques si peu? (2) Comment oses-tu chanter le cantique du Seigneur sur une terre étrangère? (3) » « La crainte de Dieu poursuit saint Jean Climaque, la charité, la sainteté du cœur, la pureté du corps, sont les fondements de la connaissance théologique (4). » Lumière sans tache, forme immatérielle, Dieu ne se laisse voir qu'à travers les clartés de la vertu. Encore l'homme ne le voit-il qu'à demi ; mais plus il l'étudie, plus il le comprend, et à mesure qu'il découvre en lui des perfections nouvelles, il s'améliore à leur contact et goûte des jouissances auxquelles rien n'est comparable

(1) Cf. *Lib. sapientiæ*. Cap. I, vers. 1, 2, 3.
(2) *Quare tu enaras justitias meas?* Ps. 49, Vers. 16.
(3) *Quomodo cantabo canticum Domini in terra aliena?* Ps. 136.
(4) Cf. *Scala paradisi*, Initio...

Digitized by Google

ici-bas, à cause du sentiment de pleine et paisible félicité qu'elles donnent. « Partout où Dieu se pose,

> Il laisse à l'homme quelque chose
> De sa propre immortalité (1).

Quel ouvrier de la pensée catholique n'a, un jour ou l'autre senti cette joie dans le silence de sa cellule? Mais, pour en jouir, aux conditions que nous venons d'énumérer, il faut qu'il ajoute une étude sérieuse, constante, approfondie de la philosophie, de l'histoire, des Pères et de la sainte Ecriture.

La philosophie ne fut pas toujours, pour la théologie, une alliée fidèle. La faute doit en retomber uniquement sur ses adeptes qui la dénaturent trop souvent. Quand saint Basile et saint Grégoire de Nice fulminaient contre elle des anathèmes, que l'on prétend parfois tourner contre nous, ils avaient en vue cette fausse dialectique, qui s'attaque, par le sophisme, à toutes les les déductions du bon sens. Bien pratiquée, la philosophie prête aux théologiens un concours efficace pour élucider les questions difficiles, pour montrer que la vérité n'a rien qui répugne à la saine raïson, et pour réfuter les subtiles argumentations de l'hérésie. Que de services n'a-t-elle pas rendus, à cet égard, aux Pères et aux Docteurs, à travers les siècles! Au surplus, elle constitue la meilleure disposition à l'étude de la science sacrée. C'est son précurseur, son héraut, l'aurore qui annonce le jour. Par l'ampleur de sa méthode, l'étendue de son objet et la nature de ses procédés, elle donne à l'esprit la force, l'élasticité et l'envergure requises dans une science aussi encyclopédique que celle de la foi.

Pour être moins nécessaire, l'histoire ne laisse pas que d'offrir une grande utilité. C'est, en somme, au milieu des contingences humaines, parmi les bouleversements des empires, les révolutions politiques, les hostilités gouver-

(1) Cf. LAMARTINE, *Recueillements poétiques. Le tombeau de David à Jérusalem.*

Digitized by Google

nementales, les attaques de l'erreur et du scepticisme, que la vérité est sortie de son germe, a grandi et s'est imposée au monde. Vous ne la comprendrez bien que si vous connaissez son évolution et les circonstances qui lui servent de cadre. Au demeurant, l'histoire est l'école du jugement, de la sagacité, de la prudence. En réfléchissant le passé, elle éclaire le présent et l'avenir. Formé à ses leçons, vous discernerez mieux les arguments qui peuvent avoir prise sur vos contemporains et donner du crédit à votre foi. Car la théologie doit, à l'occasion, être apologétique, c'est-à-dire se défendre contre les assauts du moment.

Il n'est pas jusqu'aux lettres, aux arts et aux sciences de tout ordre qui ne puissent lui faire du bien : les lettres, en la revêtant d'une noble parure, les arts, en lui dévoilant les harmonies que la foi éveille dans le cœur humain, et les sciences, en élargissant le cercle de ses investigations. Centre de la pensée universelle, le théologien ne peut rester étranger à rien, car tout est justiciable de son tribunal.

Cependant, ce qu'il doit posséder par-dessus tout, ce qui rentre plus spécialement dans sa profession, c'est, personne ne l'ignore, l'Ecriture sainte et les Pères. L'Ecriture forme la substance, la moelle, le noyau, la règle de la théologie. C'est là que se trouvent, révélés par Dieu, et consignés par des écrivains inspirés, les dogmes et les préceptes qui en constituent le dessin général. L'immortelle gloire des Pères, c'est d'avoir appliqué leur génie et leur savoir à commenter ce livre divin, afin d'organiser en système scientifique les vérités qu'il renferme. A cet égard, ils ont été des initiateurs. Ils ont ouvert la voie, tracé des règles, fourni des modèles, et s'ils n'ont pas eu le temps de tout finir, ils ont jeté, sur toutes choses, des aperçus profonds, des théories suggestives, qu'il a suffi à la tradition de préciser ou de développer, pour constituer ce fleuve doctrinal, auquel les siècles puisent la meilleure part de leur civilisation. Il faut connaître « ces grands hommes qui sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion et pleins de cet esprit primitif,

Digitized by Google

qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même » (1).

Voilà de quelles qualités morales et de quels dons intellectuels doit être façonnée l'âme du théologien. Est-ce un éloge banal de dire, en parlant de Bossuet, qu'il réalisa pleinement ce portrait dans sa personne et dans l'œuvre de sa vie ? Il ne fut pas théologien au sens étriqué que l'on donne trop souvent à ce mot. Nous savons fort bien qu'il n'usa pas ses heures à composer, au fond de son cabinet, des dissertations subtiles et abstraites, pour le plaisir de disserter. Ni son tempérament, fait d'élan et de puissance, ni la conscience qu'il avait de la mission de l'homme d'église ne le lui eussent permis. Il ne fit pas de la théologie en esthète, en dilettante, en curieux, comme un spécialiste qui se passionne pour le champ dans lequel il s'est cantonné, et qui ne voit rien en dehors de là; il fut théologien à la façon antique, suivant la grande manière des Pères et des Docteurs. Chrétien convaincu de l'excellence et de la beauté de sa foi, prêtre pieux et zélé, évêque à la cour, comme a dit La Bruyère, en son profond langage, homme d'une intégrité morale que le soupçon n'osa pas même effleurer, il n'eut jamais d'autre préoccupation, quand il écrivit et quand il parla, que de remplir dignement son ministère, lequel comportait la propagation et la défense de la foi catholique, la conservation de l'orthodoxie, la mise en valeur du patrimoine religieux légué par les ancêtres et, dans l'accomplissement de cette noble tâche, il apporta une habileté philosophique, une science de l'histoire, une connaissance de l'Ecriture et des Pères que nul homme peut être n'a réunies au même degré.

Mais, — nous en faisons l'observation avec M. Lebarq, au risque de désenchanter certaines imaginations romanesques, — cela ne fut pas chez lui érudition infuse, illumination sinaïtique, pensées toujours subites et aussi imprévues pour lui-même que pour les autres. « Nous

(1) Cf. Bossuet, *Défense de la Tradition et des saints Pères.* Liv. IV, ch. 18.

Digitized by Google

usons nos esprits, disait-il un jour (1), à chercher dans les saintes Lettres et dans les écrivains ecclésiastiques ce qui est utile à votre salut. » Comme Démosthène et Cicéron, comme saint Thomas d'Aquin et Albert le Grand, Bossuet fut un infatigable travailleur. Ces richesses doctrinales qui lui valurent de ses contemporains le titre de « Père de l'Eglise », qui firent dire à La Bruyère qu'il ne lui avait manqué « que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons, présidé à Nicée et à Ephèse », ces incomparables trésors de science, que nous utilisons depuis deux cents ans, il ne les avait acquis que par un labeur acharné, commencé sur les bancs de l'école et continué jusque dans la retraite de son jardin à l'évêché de Meaux :

..... Ego apis matina
More modoque
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum.

(HORACE, *Carmina*, IV, II.)

II

C'est au collège de Navarre, à Paris, qu'il fit ses études théologiques, de 1642 à 1652, après avoir terminé brillamment son éducation littéraire au collège des Godrans, tenu par les jésuites à Dijon. Il eut, pour professeur de philosophie et d'écriture sainte, le célèbre Nicolas Cornet, qu'il appelait plus tard, en faisant son oraison funèbre « un docteur de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité » ; pour professeur de grec, Nicolas Mercier, helléniste remarquable, sous la direction duquel il

(1) Cf. *Sermon sur les vaines excuses des pécheurs*. 1660. LACHAT, IX, 395.

Digitized by Google

apprit à fond la langue d'Homère (1); pour professeur de théologie positive, Pierre Guischard, qui occupa cette chaire pendant cinquante-trois ans. Le docteur Péreyret et Claude Lefeuvre, grand-maître de Navarre, lui apprirent les principes et l'histoire de la controverse; enfin le docteur Dussausoy commenta devant lui les quatre livres des *Sentences* de Pierre Lombard et la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. On voit combien était large, à Navarre, le cycle des études.

On aimerait à savoir quel temps on employait et quelle méthode on suivait dans ces divers enseignements, mais la destruction complète des archives du collège ne permet pas de satisfaire cette curiosité. On ne peut y suppléer d'ailleurs par l'histoire du célèbre établissement, que Jean de Launoy écrivit en 1677, car elle s'arrête au seuil du grand siècle. Tout ce qu'il est permis de dire, si les règlements de l'Université, portés par l'édit de 1535, réformés par celui de 1598 et qu'on retrouve dans les statuts de la Faculté de théologie en 1715, étaient fidèlement observés, c'est que Bossuet pouvait assister, chaque jour, à deux cours d'écriture sainte. Il est probable que les premiers livres qu'il entendit commenter furent saint Paul et les prophètes, pour lesquels il eut toute sa vie des préférences. Il s'appliquait dès lors aux *Saintes Lettres* avec ardeur. M. l'abbé Delmont raconte (2) que, pendant la soutenance de la thèse du P. de la Broise, M. Gazier sembla dire que Bossuet, jeune, cultivait surtout les saints Pères et que c'est par leur intermédiaire qu'il devint pleinement l'homme de la Bible. Cette opinion ne peut se réclamer d'aucun fait qui la justifie et, partant, l'on ne voit pas pourquoi son auteur s'inscrit en faux contre les affirmations explicites de l'abbé

(1) A l'encontre des affirmations de M. Gandar, qui prétend que Bossuet ne devint helléniste que pendant son préceptorat, Ledieu écrit dans ses Mémoires : « Ses études (à Navarre), ne se bornèrent pas à la philosophie du collège ; il apprit le grec à fond; il lut tous les anciens historiens grecs et latins, les orateurs et les poètes. » Les études faites sur ses notes et ses cahiers ont confirmé M. Lebarq dans ces sentiments, ch. 1er. *Préparation éloignée*, pp. 12 et 13.

(2) Cf. *Bossuet et les saints Pères*, p. 6.

Digitized by Google

Ledieu. Bossuet « avait quinze ans, d'après son secrétaire intime ; il était en seconde ou en rhétorique, quand il rencontra une Bible latine dans le cabinet de son père. « Il y trouva un goût et une sublimité qui la lui firent préférer à tout ce qu'il avait lu jusque-là. Il se souvint et raconta avec plaisir dans tout le cours de sa vie, combient il avait été touché d'abord de cette lecture. Ce moment lui était toujours présent et aussi vif que la première fois, tant son âme en avait été frappée, comme de ces choses qui laissent une plus profonde impression de joie et de lumière. (1) »

Il est aisé de conjecturer, après cela, quelles durent être les jouissances de son esprit et de son cœur, à Navarre, quand il lui fut donné de l'entendre commenter par des maîtres habiles et d'entrer, avec eux, dans ses sublimes pensées. Nul doute que si l'enseignement de l'hébreu avait existé dans le collège, comme à partir de la fin du XVII^e^ siècle, il n'aurait pas attendu d'être livré à ses propres forces, pour étudier cette langue et lire l'Ancien Testament dans le texte original. Il se dédommagea en ajoutant aux leçons publiques de la version latine, des lectures particulières qu'il faisait sous la direction de Nicolas Cornet. Dès lors, se créait entre ces deux hommes, ce lien d'amitié qui devait durer jusqu'à la mort, et qui a fait rejaillir sur le maître une part de la gloire du disciple. En attendant, celui-ci profitait des conseils judicieux de celui-là. Ce n'est pas dans l'adolescence que le génie produit ses traits de lumière, car il est autant une longue patience qu'un don du ciel. Bossuet, lisant dans sa Bible de Vatable, rencontrait, au début, de nombreuses difficultés d'interprétation. Le désir de les résoudre, à l'aide des auteurs, se présentait tout naturellement à sa pensée. Mais Cornet l'engageait à aller de l'avant, sans s'inquiéter, à lire tout de même, sans commentaires, quitte à revenir ensuite pour entreprendre une étude approfondie. Pour être vieux de plus de deux cents ans, le conseil n'a rien perdu de son à-propos. L'étude, il la fit en effet, en s'aidant de Maldonat, pour les Evangiles, et d'Estius pour saint Paul. Déjà, le

(1) *Mémoires*. T. I, p. 12.

Digitized by Google

grand apôtre, qui devait être son maître de prédilection, le captivait et l'enchaînait. Il trouvait dans ses Epîtres un résumé substantiel et précis de la théologie qu'on enseignait à Navarre et, dans sa manière forte et suave, torrentueuse et calme de présenter la doctrine, une secrète harmonie qui provenait, sans nul doute, des affinités qu'il y avait entre leurs esprits.

Mais, si accentué que fût cet attrait, Bossuet avait un trop grand désir d'embrasser toute la science ecclésiastique, pour qu'il se plongeât sans partage dans l'Ecriture sainte. L'analyse qu'il fit de la troisième partie de la *Somme théologique*, analyse que ses éditeurs ont conservée (1), et dont nous avons le texte sous les yeux, démontre avec quelle scrupuleuse application il étudiait la théologie rationnelle du moyen âge. Ses plus grands efforts allaient néanmoins à la théologie positive, et notamment à la patristique. Estius l'y entraînait par sa méthode. On sait que ce commentateur s'attache à déterminer le vrai sens de saint Paul, au moyen de la tradition et des Pères, surtout de saint Augustin. Il y était également attiré par ses goûts. Nous avons, de cette époque, un plan (2) qu'il s'était tracé pour diriger ses études et qui comprend les principales questions de la théologie dogmatique, morale, sacramentaire et canonique. Il y traite de l'Eglise, de ses propriétés, de son autorité; de l'Ecriture; de la tradition; des conciles; des écrits patristiques; des sacrements de baptême, de confirmation, de l'Eucharistie; du sacrifice; de la communion; du sacrement de pénitence; des peines imposées après la confession, de l'absolution; de l'extrême-onction; du mariage; des sacramentaux; des ministres de l'Eglise : le Pontife romain, les métropolitains, les archevêques, les exarques, les patriarches, les évêques, les chorévêques et les prêtres; de la tonsure cléricale; des séminaires; du clergé et du chapitre de l'église cathédrale; des veuves et des di-

(1) Cf., LACHAT. T. III. Page 590.

(2) Quelques écrivains appellent cela des notes particulières. En réalité c'est bien un plan véritable de théologie. Cf. le texte dans LACHAT T. III, Page 598.

Digitized by Google

connesses ; des moines et des vierges ; enfin des biens temporels et des bénéfices. Je remarquai, en lisant les subdivisions de ces nombreuses questions, qu'il les envisage toujours par le côté historique et traditionnel. C'est ainsi, par exemple, qu'il trace le cadre de l'histoire des synaxes et de la pénitence publique dans les premiers siècles, à propos de la communion et du sacrement de pénitence. Au surplus, il indique les « Pères les plus utiles, pour commencer l'étude de la théologie. » Plus encore, à raison de son utilité, que de son intérêt documentaire, nous nous permettons d'insérer ici cette note :

I. — Sur l'idée générale de la religion, il veut qu'on étudie saint Augustin : *De Cantechizandis Rudibus;* — ses quatre livres de la *Doctrine chrétienne ;* — son *Traité de la vraie religion ;* — celui des *Mœurs de l'Eglise catholique ;* — son *Enchiridion*, adressé à Laurent.

II. — Sur la Trinité. — *Le symbole de Nicée*, — celui de saint Athanase, — son *recueil des passages de l'Ecriture*, qui prouvent l'essence commune du Père, du Fils et du Saint-Esprit, t. I, p. 209, — sa *Lettre des décrets du Concile de Nicée*, p. 218, t. II, pp. 10, 16, — ses *trois lettres à Sérapion sur la divinité du Saint-Esprit*, t. I, p. 173.

Saint Grégoire de Naziance, *ses cinq oraisons sur la théologie*, XXXIII^e^, XXXIV^e^, XXXV^e^, XXXVI^e^, XXXVII^e^.

Saint Augustin, contre Maximin, arien, — les huit premiers livres de son ouvrage de *la Trinité.*

III. — Sur l'Incarnation. — *La lettre de saint Athanase à Epictete.*

Celle de saint Augustin à Volusien, son *traité de la persévérance*, particulièrement latin, où est expliquée la prédestination de Jésus-Christ.

Les *lettres de saint Cyrille d'Alexandrie*, qui furent lues au Concile d'Ephèse, et celle qu'il écrivit sur l'accord avec les Orientaux.

La *Lettre de saint Léon à Flavien.*

La *Définition du Concile de Chalcédoine.*

Les *Anathématismes du V^e^ Concile.*

La *Définition du VI^e^ Concile.*

Digitized by Google

La *Lettre de saint Bernard à Innocent II contre Pierre Abailard*, touchant la satisfaction de Jésus-Christ à la rédemption.

IV.— Sur la Grâce. — Les huit *Canons du Concile de Milet.*

Le livre de saint Augustin : *de l'esprit et de la lettre*, — ses deux ouvrages contre Julien, — celui de *la grâce et du libre arbitre*, de *la correction et de la grâce.* — *De la prédestination des Saints*, — *du don de la persévérance*, — *ses lettres...*, — *ses sermons...*, *sur les paroles de l'Apôtre.*

Les réponses de saint Prosper aux objections de Vincent de Lérins et du Collateur.

Le *Concile d'Orange.*

La *VI^e^ session du Concile de Trente.*

V. — Sur les Sacrements. — Les sept livres de saint Augustin *du Baptême contre les donatistes.*

Ses livres *contre Parmenion.*

Les *Catéchèses mystagogiques* de saint Cyrille de Jérusalem- pour l'Eucharistie principalement.

Le traité de saint Ambroise, *De Initiandis*, — le traité *des Sacrements* qui est entre ses œuvres.

L'homélie LXXXIII de saint Jean Chrysostôme sur *saint Matthieu.*

La XXIV^e^ sur la *1^re^ Epître aux Corinthiens*, chap. x.

Les *Catéchèses* de saint Gaudence.

Les *Catéchèses* de saint Eucher.

Le *Concile de Trente.*

VI.— Sur la pénitence.— Tertullien: *De la Pénitence*,— son traité de la *Doctrine de l'Eglise*, — celui de *la Pudicité.*

Les *Lettres* de saint Cyprien, — son traité de *Lapsis.*

Lettre de saint Pacien à Sempronien, contre les Novatiens.

Saint Ambroise. — *De la Pénitence.*

Les dernières des cinquante *Homélies* de saint Augustin, — Son sermon XXXII, *De verbis apostoli*, sur la prière pour les morts, — son livre *de Curâ pro mortuis agendâ.* — Voyez aussi l'*Enchiridion*, sur la nature de l'âme, — ses derniers livres de *la Trinité*, savoir les IX, X, etc.

VII. — Sur l'Eglise. — Les livres de saint Cyprien : *De l'unité de l'Eglise*, — sa *Lettre à Antonin.*

Digitized by Google

Le livre de saint Augustin : *De l'unité de l'Eglise*, — sa *Lettre* CLXII et celle sur les *Donatistes*.

Les *Lettres de saint Ignace pour l'unité épiscopale*.

La plupart de celles de saint Cyprien sur le même sujet; et *pour le gouvernement ecclésiastique*, particulièrement celles qu'il a écrites au pape saint Corneille, à Florentius Puppiénus, etc... *Sur l'autorité du témoignage des Apôtres*.

Saint Jean Chrysostôme : *sa 1re homélie sur saint Matthieu*, — *les deux premières sur saint Jean*, — les IVe et Ve sur *la première aux Corinthiens*, 1, 26, sur ces mots : *Non multi nobiles*, — *sur la Force de la tradition et l'autorité des décisions de l'Eglise*.

Saint Irénée, *livre IIIe contre les hérésies*.

Tertullien, *des prescriptions*.

Vincent de Lérins : *Sur la forme des jugements ecclésiastiques*, — *les 1res actions du concile de Chalcédoine*, — *les actes du Ve Concile, du VIe et du VIIe*.

Morale : *Apologétiques* { de saint Justin, d'Athénagoras, de Tertullien, } où l'on voit les mœurs des chrétiens.

Le *Pédagogue* de saint Clément Alexandrin.

Les *Morales* et les *Ascétiques* de saint Basile.

Le IVe iivre de saint Augustin : *De la doctrine chrétienne*.

Controverse contre les Juifs : *Dialogue de saint Justin avec Tryphon*. »

Un jeune homme qui se traçait de tels programmes ne pouvait faire moins que de parcourir toute la hiérarchie des grades académiques. On sait, par les statuts de la faculté de théologie et par le Mercure de France (1), quelles épreuves étaient imposées pour les obtenir. Elles consistaient en dissertations latines, dont le nom et la difficulté variaient suivant le grade et qu'on devait soutenir devant le corps professoral assemblé, soit pendant six heures, soit de six heures du matin à six heures du soir. La *Tentative*

(1) Août et septembre 1709.

Digitized by Google

conférait le titre de bachelier ou élève de deuxième licence et donnait le droit de lire publiquement le livre des *Sentences* sous la direction du Docteur, régent de la Faculté. La Sorbonique correspondait aux thèses actuelles de licence. Les Vespéries, qui portaient sur l'Ecriture Sainte, la Mineure et la Majeure ordinaires, qui traitaient de la théologie, valaient, au candidat heureux, le bonnet de docteur. D'après les dates que donnent Floquet et l'abbé Delmont, Bossuet fut reçu maître ès-arts ou bachelier en philosophie, le 6 août 1644, bachelier en théologie le 24 janvier 1648, licencié le 9 novembre 1650, et docteur le 9 avril ou le 16 mai 1652, selon qu'il s'agit de la cérémonie à l'Archevêché ou à la Faculté.

Nous avons, dirons-nous avec le P. de la Broise, à regretter la perte à peu près totale de ses thèses. Une seule est parvenue jusqu'à nous. C'est la Mineure ordinaire, qui a pour sujet l'Eglise et qui est dédiée à Henri de Bourbon, évêque de Metz. Publiée, pour la première fois, par les *Etudes religieuses* en 1869, elle a été insérée par M. Delmont dans la troisième partie de sa thèse latine (1), où elle occupe sept pages du format in-octavo. M. Delmont, la comparant avec les autres travaux scolaires de Bossuet, remarque justement qu'il s'attachait dès lors à faire ressortir l'excellence de l'Eglise et exaltait le primat du Pontife romain. Cela ne l'empêchait pas, par malheur de tomber un peu plus loin dans le gallicanisme. Quoi d'étonnant ? Il l'avait sucé avec le lait de la doctrine. Tous les professeurs de Navarre et la plupart des docteurs de France se faisaient gloire de l'enseigner.

Les grades académiques ne constituaient pas tous les succès obtenus au collège de Navarre. Un usage voulait qu'à la fin de la session de licence, on adressât, à chaque nouvel élu, un compliment auquel se mêlait une épigramme. L'orateur, choisi parmi les plus brillants élèves, et qualifié du titre de paranymphe, était le même pour

(1) *Quid conferant latina Bossueti opera, ad cognoscendam illius vitam indolem, doctrinamque.*

Digitized by Google

toute la promotion. Elu paranymphe à l'unanimité des licenciants, Bossuet, au dire de Floquet, ne prononça pas moins de quatorze discours latins en un jour. Cette fécondité, jointe à l'à-propos et à la finesse du fond, révélait de solides qualités oratoires. Elles se manifestèrent mieux encore le 9 septembre 1649, lorsqu'il prononça le panégyrique de saint Gorgon, à Metz, devant l'évêque suffragant de la ville. Le discours, dont M. Lebarq a restitué le texte, n'est pas exempt d'emphase, mais il ne manque ni d'érudition ni de fortes pensées; de même que le sermon sur la félicité des saints, qu'il donna le 1er novembre suivant, et l'allocution qu'il fit en 1650, pour la veille de l'Assomption de la sainte Vierge.

Ce qui confirmait tous ses succès, c'était la haute estime en laquelle le tenaient ses maîtres. Ordonné prêtre en 1652, il se vit offrir la grande maîtrise de Navarre par Nicolas Cornet. « L'abbé Bossuet ne donna pas dans ce vain projet » (1). Il possédait depuis longtemps à Metz un canonicat que l'influence de sa famille lui avait fait obtenir. Il alla en prendre possession, et fut nommé aussitôt archidiacre de Sarrebourg. Sauf quelques voyages à Paris et à Dijon, il demeura là de 1652 à 1659. Ces années furent des années de retraite et de travail qui achevèrent de former son esprit. Il n'avait, au dire de Ledieu, d'autres occupations que la prière et l'étude. « Après les offices, il s'enfermait dans son cabinet et sur ses livres. Et c'est ainsi qu'il a amassé ce fond inépuisable de doctrine dans la méditation de l'Ecriture sainte et dans la recherche de la tradition » (2). En lisant la Bible, il notait les pensées qu'elle lui suggérait. C'étaient, le plus souvent, des réflexions brèves, parfois des considérations plus étendues, prenant la forme de petites dissertations ou de discours, au sens que le mot avait au dix-septième siècle. Toutefois, il ne se contentait pas de ses propres commentaires, c'est à l'école des Pères qu'il l'étudiait. Il s'exerçait à la com-

(1) Cf. *Mémoires*, pp. 21, 45-49.
(2) Cf. *Mémoires*. T. I, p. 40.

Digitized by Google

prendre d'après les principes de la tradition chrétienne, à l'interpréter, en s'appuyant toujours sur la vénérable antiquité (1).

Les écrivains contemporains, qui ont raconté ses études à Metz (2), nous disent qu'il étudiait tous les Pères, et ils le prouvent savamment par ses notes et ses cahiers. Il avait cependant, parmi eux, des préférés. Si nous en croyons Ledieu, il lisait principalement saint Chrysostome et saint Augustin : « saint Chrysostome, pour y apprendre les interprétations de ses livres propres à la chaire, pour se familiariser avec sa grande et noble éloquence et ses tons incomparables d'insinuation, qui lui faisaient dire que ce Père était le plus grand prédicateur de l'Eglise; saint Augustin, afin de comprendre les principes de la religion. On voit dans les Extraits de ce saint docteur qu'il avait mis tous ses ouvrages par morceaux. Tantôt il en remarque les principes de théologie, tantôt des dessins de sermons, des divisions, des preuves » (3). Il fréquentait encore Origène, Tertullien, saint Cyprien, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Naziance, saint Basile, saint Bernard et les théologiens du moyen âge tels que saint Thomas, Gerson et Pierre d'Ailly. « Il louait Origène, ses heureuses réflexions et sa tendresse dans l'expression, dont il rapportait souvent cet exemple : « Qu'heureuses furent les tourterelles, dit Origène, d'avoir été offertes pour Notre-Seigneur et Sauveur! Ne pensez pas qu'elles fussent semblables à celles que vous voyez voler dans les airs; mais sanctifiées par le Saint-Esprit, qui descendit autrefois du ciel en forme de colombe, elles ont été faites une hostie digne de Dieu..... » « Saint Bernard était, à son avis, un des plus grands docteurs de l'Eglise, après saint Augustin, son vrai disciple et très attaché à ses principes. Ce fut aussi celui auquel il s'appliqua davantage par la conformité de la doctrine, et il la possédait parfaitement. »

Bossuet avait une mémoire prodigieuse; il en donna bien

(1) Cf. de la Broise. *Bossuet et la Bible.* Introduction.
(2) Lebarq, *Histoire de la prédication de Bossuet*, chap. I, *passim.*
(3) Cf. *Mémoires*, Ledieu, *loc. cit.*

Digitized by Google

des fois des exemples non équivoques, notamment en 1700, au cardinal de Noailles, quand il lui offrit de lui rapporter tous les textes de saint Augustin et de saint Bernard, relatifs au libre arbitre, et sur son lit de mort, lorsque, dictant à son secrétaire, il lui indiquait les chapitres qu'il voulait citer. Il ne voulut pas cependant s'en remettre uniquement à elle du soin de retenir ce qu'il lisait dans les Pères. C'est la plume à la main qu'il les étudiait. Il en copiait les meilleurs passages, tantôt sur des feuilles volantes, tantôt et le plus souvent sur des cahiers qui avaient jusqu'à deux cents pages. De ces Extraits et Notes, que Ledieu a eus entre les mains, il ne reste aujourd'hui que des fragments épars dans les cartons de Meaux, dans la collection Floquet et à la bibliothèque nationale. On y remarque des sentences de saint Augustin sur la charité fraternelle, des extraits du *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, des lettres de saint Grégoire de Nysse sur la profession chrétienne ; des citations de saint Hilaire, de Synésius, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Basile, un sommaire du traité *Des sept péchés capitaux* et des notes tirées d'Origène et de saint Grégoire de Nysse sur le culte des reliques. La langue employée, c'est indifféremment le latin ou le français, quelquefois le grec ou même l'hébreu.

Ces habitudes laborieuses, Bossuet les garda toute sa vie. Elles nous apprennent « comment ces grandes pensées qui nous saisissent, autant peut-être par leur allure aisée et naturelle que par leur hauteur et leur clarté incomparable, loin d'être en cette âme des accidents sublimes, faisaient au contraire son entretien habituel et s'excitaient en elles, à l'occasion de son commerce presque quotidien avec les grands génies de l'antiquité chrétienne » (1). Elles sont aussi une preuve que nous avons raison de classer Bossuet parmi les théologiens de l'école positive. Certes, il n'est pas à croire qu'il se préoccupât outre mesure des questions de méthode. Comme tous les grands génies, il

(1) LEBARQ, *op. cit.*, p. 4.

Digitized by Google

prenait le bien partout où il se trouvait et par tous les moyens qui lui semblaient légitimes. Il ne négligea pas plus à Metz qu'à Navarre, l'étude de saint Thomas, auquel il dut peut-être cette magnifique puissance philosophique, qui éclate dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Cependant, ce qui domine dans sa préparation, c'est le souci constant de recueillir dans l'Ecriture, dans les saints Pères et dans tous les monuments anciens, les preuves et les développements de la doctrine qu'il professe. Nous verrons par l'analyse de ses ouvrages qu'il ne s'est jamais départi de cette règle.

(*A suivre*). R. PARAYRE.

Digitized by Google

LA

PSYCHOLOGIE DES SENTIMENTS

D'APRÈS M. TH. RIBOT

ÉTUDE CRITIQUE

SOMMAIRE : La *Psychologie des sentiments* fait suite à l'*Evolution des idées générales*. — Division de l'ouvrage. Introduction. Esquisse générale de la vie affective. Trois périodes. En réalité, la vie affective n'apparaît qu'à la deuxième période. — Confusion des passions proprement dites avec l'appétit supérieur. — Division scolastique des passions rejetée injustement. — Les plus nobles sentiments ne sont pas le privilège d'une élite. — Vrais rapports de l'intelligence avec ces sentiments. — Puissance des idées.

L'ouvrage dont nous entreprenons la critique (1) fait suite naturellement à celui que le même auteur a consacré à l'*évolution des idées générales*, dont nous avons parlé précédemment. Ici et là même évolutionnisme. Il y aurait un développement parallèle et continu de la connaissance et de l'appétit : et tandis que la connaissance évoluerait de la sensation la plus obscure, la plus inconsciente, aux idées les plus abstraites et les plus scientifiques, l'appétit (désigné

(1) *La Psychologie des sentiments*, par Th. RIBOT, professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. In-8 de 453 p. Paris, 1897, Alcan.

Digitized by Google

tour à tour sous les noms de *sentiment*, *émotion*, *passion*, *vie affective*, etc.) se transformerait de façon non moins merveilleuse, jusqu'à devenir le sentiment religieux, moral et esthétique. Nous suivrons donc de nouveau M. Ribot, dans l'exposé de ses théories positivistes et évolutionnistes : la place qu'il occupe dans le monde philosophique et l'influence qu'il n'a pas cessé encore d'exercer méritent cette attention.

La Psychologie des sentiments, comprend deux parties : *psychologie générale* et *psychologie spéciale ;* et elle s'ouvre par une *introduction*, où l'auteur esquisse l'évolution générale de la vie affective. Il distingue dans cette évolution, trois périodes : 1° celle de la sensibilité protoplasmique, vitale, organique, préconsciente ; 2° celle des besoins (faim, soif, etc.), comprenant toutes les tendances qui se rapportent à l'instinct de conservation ; 3e celle des émotions complexes et abstraites, qui ne seraient accessibles, nous dit-on, qu'à un petit nombre. Ici, comme dans toute la suite de l'ouvrage, nous relevons plus d'un passage où l'auteur tombe d'accord avec les philosophes scolastiques. Il critique avec beaucoup de raison, par exemple, cette définition courante de la sensibilité : « la faculté d'éprouver du plaisir ou de la douleur ». Le plaisir et la douleur sont accidentels ; ce qu'il y a de fondamental, c'est la *tendance*. Nous admettons encore avec lui qu'il y a ou qu'il peut y avoir une sensibilité inconsciente ; car la conscience ne paraît pas être l'accompagnement nécessaire, ni encore moins la forme de toute sensation. Mais nous refusons absolument de regarder comme des actes de sensibilité naissante les simples impressions ou réactions organiques et vitales. Il faut avouer d'ailleurs qu'il est bien difficile et même impossible de discerner, dans le monde des êtres microscopiques et vivants, récemment ouvert à notre curiosité, la vie végétative de la vie sensible, et même les phénomènes vitaux élémentaires de certaines actions ou réactions chimiques. Comment interpréter par exemple les phénomènes de phagocytose ? M. Ribot tiendrait ici pour l'interprétation chimique plutôt que pour l'interprétation vitale ou même psy-

Digitized by Google

chologique. Quoi qu'il en soit, l'obscurité inséparables des origines de la vie et de la sensibilité ne nous permet pas de réduire la sensation élémentaire à de simples attractions et répulsions : les phénomènes chimiques et physiques les plus délicats préparent bien la vie d'abord, et la sensibilité ensuite, mais ils ne peuvent constituer l'une ni l'autre.

En réalité, la vie affective n'apparaît qu'à la deuxième période, avec les besoins, et par conséquent les passions. Aristote et les scolastiques ont donné de celles-ci une excellente division, que M. Ribot critique bien à tort ; car elle est aussi compréhensive que simple : elle embrasse vraiment, avec leurs principaux caractères, tous les différents biens concrets et leurs contraires qui peuvent solliciter ou éloigner l'être sensible. C'est à ce point qu'on peut l'appliquer, toute proportion gardée, aux mouvements de l'appétit raisonnable. L'*amour* et la *haine ;* le *désir* et l'*aversion*, la *joie* et la *tristesse* ou le *plaisir* et la *douleur ;* l'*espoir* et le *désespoir*, la *crainte* et l'*audace*, la *colère* enfin désignent tour à tour des mouvements de l'âme raisonnable et de l'âme sensible, le plus souvent les mouvements associés de l'une et de l'autre. Il est à remarquer seulement que l'impulsion est donnée tantôt par les sens principalement et tantôt par l'esprit. Mais ce sont bien là en définitive tous les mouvements primitifs et élémentaires de l'âme. Aussi M. Ribot y revient-il forcément, du moins en partie, quand il détermine comme émotions primitives et irréductibles la *peur*, la *colère*, l'*affection*, etc. Quant à l'émotion égoïste et à l'émotion sexuelle, qu'il regarde aussi comme des émotions primitives, elles sont fort complexes : dès lors elles ne sont nullement élémentaires. Il en est de même de toutes les passions qui s'attachent à tel ou tel objet particulier, tel que le jeu, la chasse, l'argent, la boisson.

Nous critiquons plus encore la suite, qui se rapporte à la 3e période. Evidemment l'auteur attribue ici aux passions proprement dites ce qui n'appartient qu'à l'appétit supérieur. Les « émotions complexes et abstraites » dont il parle sont le propre de l'âme raisonnable, qui toutefois associe à son mouvement la sensibilité ou l'appétit infé-

Digitized by Google

rieur. Mais l'animal est radicalement incapable de les éprouver, quoiqu'il soit pourvu de toutes les passions proprement dites. Il faut bien reconnaître que l'homme a une autre manière que l'animal de jouir, de souffrir, d'espérer, de craindre, de s'irriter, etc. Chez lui seulement ces passions peuvent être orientées vers des biens supérieurs ou du moins servir à les atteindre : de là les sentiments esthétiques, moraux et religieux.

Mais pourquoi M. Ribot refuse-t-il ici au commun des hommes de s'élever aux sentiments tout à fait supérieurs ? Parlant, en effet, des « régions les plus hautes de la science, de l'art, de la religion, de la morale », il ajoute : « On peut assurer, sans se risquer, que ces formes supérieures sont inaccessibles à la très grande majorité des hommes. Peut-être un individu à peine, sur cent mille ou un million, y atteint : les autres ne les connaissent pas ou ne les soupçonnent que par ouï-dire et à peu près. C'est une terre promise où n'entrent que peu d'élus » (p. 17) — Assurément il est peu d'esprit qui s'élèvent dans la région des sciences mathématiques aussi haut que Leibniz, ou qui atteignent, dans celle de l'art, le vol d'un Michel-Ange ; mais le domaine de la morale et de la religion est promis à toutes les bonnes volontés, aux généreux et aux humbles en particulier. Or c'est dans la morale et la religion surtout — c'est même là seulement — que le sentiment atteint les hauteurs les plus sublimes. Car il n'est pas vrai qu'un sens esthétique et littéraire raffiné ou une science exceptionnelle conditionne les plus nobles sentiments ; mais la connaissance peut être commune et le sentiment noble, de même, hélas ! que la connaissance peut être remarquable et le sentiment vil. Il est même d'autant plus vil qu'on a plus abusé de la connaissance. De là cette abjection particulière où se précipitent certains *intellectuels*. M. Ribot est d'autant moins fondé à nier cet écart singulier qui sépare la connaissance et le sentiment qu'il va jusqu'à penser (à tort, selon nous), qu'il y a des états affectifs purs (p. 7 et suiv.) : « De tout ce qui précède, dit-il, il résulte qu'il existe une vie affective pure, autonome, indépendante de la vie intellectuelle »

Digitized by Google

(p. 10). Pourquoi donc ajoute-t-il un peu plus bas (p. 17) que les formes supérieures du sentiment sont inaccessibles à la très grande majorité des hommes parce que « pour éprouver les sentiments d'ordre supérieur... il faut être capable de concevoir et de comprendre les idées générales, etc. » ?

Nous soutenons, au contraire, que les plus nobles et les plus beaux sentiments sont à la portée de tous, et que l'élite n'est point celle qu'on nous indique. Le soldat illettré qui défend la frontière de sa patrie peut être ici l'égal et le supérieur du savant tacticien qui le mène à la bataille; de même l'humble instituteur qui apprend aux enfants à épeler leur langue maternelle n'a rien à envier aux membres de l'Académie et de l'Institut. Il serait odieux autant qu'injuste d'exclure de la noblesse morale les classes populaires et laborieuses, parce que les plus belles perspectives de la science et de l'art leur paraissent fermées. Dieu merci, un rayon de vérité céleste peut toujours descendre dans les âmes et y allumer les plus nobles ardeurs. La doctrine si chrétienne, si vraiment démocratique que nous défendons ici, est incompatible, il est vrai, avec le positivisme, avec l'évolutionnisme surtout, qui révolte par ses conséquences légitimes et immédiates. Mais il va sans dire que M. Ribot parle en philosophe, sans avoir en vue aucune application injurieuse.

Et puis sa pensée s'accorde plus d'une fois avec la nôtre. Nous convenons très bien, par exemple, que certaines idées supérieures touchant la religion, la morale, la science et l'art surtout, sont le privilège d'une élite; mais nous soutenons seulement que ces idées, complexes, déduites, scientifiques et plus ou moins subtiles, ne sont point nécessaires à l'élévation des sentiments, ni à l'intensité de la vie affective. Il suffit ici de l'intelligence, de l'idée simple et première, de l'idée-principe, règle de toute vérité ou loi morale, qui n'est refusée à personne. Car on peut penser de quelque manière avec Descartes que la volonté est plus vaste que l'intelligence et qu'elle est infinie en quelque sorte. Il est vrai qu'une sorte d'infinité caractérise aussi les idées vraiment intellectuelles, alors surtout

Digitized by Google

qu'elles ont Dieu pour objet. Nous convenons encore avec l'auteur que les idées les plus savantes et les plus subtiles sont compatibles avec un sentiment vague et affaibli — et ces contrastes marquent bien, une fois de plus, la distinction profonde de la connaissance et du sentiment, de l'intelligence et de la volonté —; mais nous n'érigerons pas en principe que « tout sentiment perd de sa force dans la mesure où il s'intellectualise ». Que de sentiments sont d'autant plus vrais et d'autant plus forts qu'ils sont mieux raisonnés! Que l'on considère par exemple les sentiments moraux et religieux chez les saints qui en ont le plus savamment traité. Il est vrai seulement que l'élévation ou plutôt l'orgueil de l'esprit prédispose à la sécheresse du cœur et même à la dépravation du sentiment : de là le danger de l'intellectualisme et la plaie du dilettantisme.

Nous ne souscrirons pas non plus, du moins sans certaines réserves, à cette parole : « Source d'illusions et d'erreurs que la foi aveugle dans la puissance des idées ». Jetée dans quelques intelligences d'élite ou dans les masses profondes du peuple, l'idée est comme un germe qui tôt ou tard lèvera. Il est impossible que l'idée, méprisée peut-être d'abord par un grand nombre, ne rencontre pas ensuite quelques esprits hospitaliers qui s'en feront les apôtres. Nous voulons parler surtout de la vérité. Si l'erreur, même monstrueuse, peut obséder les esprits, à force d'être répétée, et parvenir à s'en emparer, quel ne sera pas le pouvoir de la vérité, si elle est servie avec même zèle et même persévérance! Si l'idée paraît souvent si impuissante en face des intérêts et des passions, c'est qu'elle est combattue par des idées contraires. D'une manière ou de l'autre il est toujours vrai de dire que les idées mènent le monde. Car, alors même que l'homme secoue le joug de la vérité en abusant de son libre arbitre, il en appelle à sa raison, qu'il fait complice de sa révolte, et se sert ainsi de ses idées pour se défendre de la vérité.

Ces critiques générales nous permettront de parcourir plus rapidement les chapitres suivants, où l'auteur n'a fait qu'expliquer la pensée contenue dans l'introduction.

Digitized by Google

I

PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

Sommaire : La douleur et le plaisir ; leur caractère relatif. — Il n'y a pas d'identité fondamentale entre la douleur physique et la douleur morale. — Il n'y en a pas non plus entre « les plaisirs sensoriels et les plaisirs spirituels ». — La connexion entre le plaisir et l'utile. — Nature de l'émotion. — Les sentiments supérieurs ne sont pas principalement des passions : ils n'appartiennent d'aucune manière à l'animal. — Disproportion fréquente entre l'émotion physique ou physiologique et l'émotion morale. La théorie physiologique de l'émotion doit être complétée par la théorie psychologique. — Les émotions varient beaucoup selon la nature et les habitudes du sujet. — Conditions intérieures de l'émotion. Rapports entre le cœur et les passions. — Sujet des passions. Opinions à ce sujet. — Conditions extérieures de l'émotion. — Essais de classification des sentiments. — Y a-t-il une mémoire affective ? — Influence des sentiments sur l'association des idées. — Que penser de « l'abstraction des émotions ».

Les premiers chapitres ont pour objet la douleur et le plaisir. L'analyse de ces sentiments est remplie de difficultés. Quoi de plus relatif que l'un et l'autre ? Excessive dans certains maux, légers par eux-mêmes (par exemple le mal de dents), la douleur est peu sensible dans d'autres cas, où cependant la vie elle-même est directement en jeu. Et puis la capacité de souffrir et de jouir varie étonnamment selon les races, les individus et les circonstances où ils se trouvent placés. Les annales des sciences psychiques sont remplies d'observations curieuses d'*analgésies* et d'*hyperalgésies*. Sans nous attarder sur ces faits, sans chercher non plus à trancher les questions accessoires que l'auteur soulève, nous protesterons seulement contre la confusion radicale de la douleur physique avec la douleur morale : « En passant de la douleur physique à la douleur morale, écrit M. Ribot, entrons-nous dans un autre monde et changeons-nous de sujet ? Nullement. Les langues, avec leurs termes spéciaux : tristesse, chagrin..., créent une illusion dont la plupart des psychologues paraissent avoir

Digitized by Google

été dupes : c'est qu'entre ces deux formes de la douleur, il y aurait une différence de nature. En tout cas, ils ne s'expliquent pas nettement sur ce point et paraissent partager l'opinion commune. Le but de ce chapitre est d'établir, au contraire, que, entre la douleur physique et la douleur morale, il y a une *identité* foncière, qu'elles ne diffèrent l'une de l'autre que par le point de départ : la première étant liée à une sensation, la seconde à une forme quelconque de représentation, image ou idée » (p. 43).

Nous savons bien que certains spiritualistes (par ex. Em. Charles, dans ses *Eléments de philosophie* qui ont été critiqués ailleurs) ont cru voir eux aussi une identité fondamentale entre la douleur physique et la douleur morale. Mais, malgré le suffrage qu'ils apportent ici au positivisme et à l'évolutionnisme, nous maintenons que la douleur physique et la douleur morale sont irréductibles entre elles. Vainement M. Ribot s'efforce de trouver une transition de l'une à l'autre. Sans doute il y a des douleurs morales qui ont pour objet et pour cause un mal physique : on s'attriste par exemple de la perte de la vue ou de la santé. La douleur morale, à son tour, peut produire des effets physiques, avec la douleur particulière qui les accompagne. Il est clair que le mauvais état des organes, de ceux de la digestion en particulier, prédispose à la mélancolie et à la tristesse ; que leur bon état, au contraire, prédispose au contentement de soi-même et d'autrui. Mais cet échange perpétuel, qui atteste le rapport étroit du physique et du moral, ne nous permet pas de les confondre. La douleur physique est dans les sens, où elle est perçue par la conscience sensible ; la douleur morale est dans l'âme raisonnable, où elle est perçue par la conscience intellectuelle ou par la conscience morale proprement dite. A la conscience intellectuelle se rapportent les deuils, les déceptions, les regrets ; à la conscience morale, les remords. Il n'est rien de commun, au fond, entre ces sortes de maux et ceux qui frappent les sens. Aussi la douleur physique, à moins que par son excès elle ne lie indirectement les facultés supérieures, est-elle com-

Digitized by Google

patible avec les joies de l'âme, même les plus intenses ; et la tristesse de l'âme, un remords cuisant est-il compatible avec des jouissances sensibles effrénées, dans lesquelles l'esprit cherche à s'étourdir. On révoltera toujours le bon sens et l'on contredira l'expérience intime de tous en affirmant que le mal de dents et le remords ont au fond même nature.

M. Ribot affirme de même, et par une juste conséquence, que « les plaisirs sensoriels » sont identiques avec « les plaisirs spirituels ». Nous avouerons qu'ici l'illusion est plus facile ; car les plaisirs les plus subtils que peuvent goûter les sens se confondent peu à peu avec les enchantements de l'imagination et de l'art. Les jouissances littéraires et esthétiques communiquent donc essentiellement avec les sens et, d'autre part, elles appartiennent incontestablement à l'intelligence ; c'est-à-dire qu'elles résultent de deux éléments étroitement unis, dont l'un est sensible et l'autre spirituel. Mais cette union, si intime soit-elle, n'est point une confusion. Ici encore la distinction s'affirme devant le psychologue attentif ; elle éclate même pour peu que l'on considère les choses du point de vue moral. Car, parmi ces esprits délicats que l'art ou les belles lettres captivent, les uns cherchent avant tout la jouissance pour elle-même, et ils subordonnent ainsi l'idée à l'image, la vérité au fait : ce sont des dilettanti et des opportunistes ; les autres rapportent plutôt l'art à la morale, le fait au droit et la sensation à l'idée : c'est parmi eux qu'il faut chercher les hommes de devoir et de patriotisme. Toute la distance donc qui sépare l'agréable de l'honnête traduit celle qu'il y a entre les plaisirs des sens et ceux de l'esprit.

Ce que l'auteur ajoute sur les plaisirs morbides est de nature à intéresser soit les psychologues, soit les moralistes, et appelle moins de réserves. Nous souscrirons en particulier à sa critique de Spencer et autres philosophes qui ont voulu établir une connexion entre le plaisir et l'utile, la douleur et le nuisible. On peut dire cependant en faveur de Spencer qu'il affirme cette connexion en

Digitized by Google

principe plutôt qu'en fait; et il est certain que si la nature n'avait pas été viciée à son origine et soumise aux perturbations de la vie présente, il y aurait une harmonie constante entre ce qui plaît et ce qui est utile, c'est-à-dire en définitive entre le bonheur et la vertu.

Au chapitre VII et dans les suivants, l'auteur étudie la nature et les conditions de l'émotion (nous dirions la passion) soit intérieures soit extérieures. Il faut nous borner à relever les points les plus importants et les plus instructifs. Telles et telles observations de l'auteur (pp. 97-98) s'expliquent parfaitement si l'on admet que la passion peut naître de deux manières : 1° d'en bas ou des phénomènes physiologiques ; 2° d'en haut, c'est-à-dire de l'idée sensible, imagination ou souvenir, ou même de l'idée intellectuelle et de la volonté raisonnable. Dans ce dernier cas, l'émotion s'épuise plus ou moins vite quant à ses éléments les plus sensibles ; mais le sentiment supérieur reste. Nous accordons que celui-ci est lié à des conditions physiologiques, mais sans qu'elles puissent le mesurer ni surtout en disposer. Nous touchons ici aux sentiments vraiment propres à l'homme, parce qu'ils tiennent leur caractère essentiel de l'âme raisonnable, qui associe à son mouvement la sensibilité ; ils n'existent d'aucune manière en germe chez les animaux, quoi qu'en dise l'auteur. Tels sont les sentiments religieux, moraux, esthétiques, intellectuels. La religion, la morale, la beauté et la vérité échappent complètement à l'animal, qui ne peut dès lors éprouver les sentiments qui en naissent. Qu'importe ensuite que ces sentiments chez l'homme revêtent des formes d'émotion qu'on retrouve chez l'animal : frisson, saisissement, transport, etc. ! On sait que l'aberration du sentiment religieux surtout s'exprime par toutes sortes de passions désordonnées. Mais les conditions physiologiques ou extérieures communes à tous les sentiments, ne nous permettent pas de les confondre en leur attribuant, pour ainsi dire, une même âme. Ces observations ramènent à sa juste valeur ce que l'auteur écrit des sentiments supérieurs.

Digitized by Google

Si l'on tombe d'accord avec nous sur la genèse de ces sentiments, on voit combien il est faux que « l'intensité des émotions, même supérieures, soit en raison directe de la quantité des événements physiologiques qui l'accompagnent » (p. 104). Que d'émotions profondes et contenues qui n'excluent pas un grand calme des sens ! Que d'émotions, au contraire, aussi exubérantes que superficielles ! Rien de plus fréquent que cette disproportion entre l'émotion physique ou physiologique et l'émotion morale, qui, chez l'homme, est la vraie ; sans doute elles s'accompagnent toujours, comme le corps et l'âme, la lettre et l'esprit; mais il est rare que l'une soit mesurée par l'autre exactement.

Vainement l'auteur essaie-t-il de justifier son opinion par l'exemple de la musique, « le plus émotionnel des arts et le plus dépendant des conditions physiologiques ». Il est vrai que la musique s'adresse d'abord à la sensibilité, et l'émeut avant de provoquer l'activité des facultés supérieures, au lieu que l'architecture, la poésie et l'éloquence s'adressent plutôt à la pensée. Mais rien ne prouve que tout sentiment, toute émotion provienne des conditions physiologiques et soit mesurée par elles. Il faut donc compléter la théorie *physiologique* de l'émotion par la théorie *psychologique*.

La réponse que fait l'auteur à la question suivante n'est pas moins insuffisante : Pourquoi certaines sensations ou idées suscitent-elles certains états organiques et l'émotion? Car il ne suffit pas de dire que les idées ou sensations qui émeuvent sont en rapport avec les conditions d'existence individuelle ou sociale. Cette formule nous apprend peu de chose et il faut la compléter ainsi. Observons qu'à la nature générale ou *humaine*, que chacun porte en soi, s'ajoute une nature particulière (tempérament physique ou moral); il s'ajoute surtout des habitudes et en particulier les habitudes consenties, vertus ou vices aux mille nuances. De là tant de diversité entre les hommes dans la manière d'être émus, comme aussi dans les causes et dans la qualité de leurs émotions. Mais y aurait-il pareilles différences,

Digitized by Google

disons même tels contrastes, dans les mœurs humaines, si l'homme était ému comme l'animal, si l'émotion était toute physiologique, si elle ne jallissait que de l'organisation ?

Nous insisterons maintenant sur ce que l'auteur dit des conditions soit intérieures soit extérieures de l'émotion. Il rappelle que les uns ont placé le siège principal de celle-ci dans les viscères, le cœur en particulier ; les autres, dans le cerveau. Quant à lui, il repousse de nouveau, comme il l'a fait déjà précédemment, toute localisation : la passion, selon lui, n'aurait pas de siège particulier, mais serait diffuse dans l'organisme (p. 117). Au reste, il observe très bien, après Claude Bernard et les autres physiologistes, les rapports intimes, réels et non seulement métaphoriques, qui existent entre le cœur et les passions : « Quand on dit que le cœur est *brisé* par la douleur, cela répond à des phénomènes réels. Le cœur a été arrêté par une impression soudaine, d'où quelquefois la syncope ou des crises nerveuses. Le cœur *gros* répond à un prolongement de la diastole, qui fait éprouver dans la région précordiale un sentiment de plénitude et de resserrement. Le cœur qui *palpite* n'est pas seulement une formule poétique, mais une réalité physiologique : les battements sont rapides et sans intensité. La facilité avec laquelle le cœur se vide, la régularité de la circulation étant entretenue par une pression insignifiante, répond au cœur *léger*. Deux cœurs *unis* battent à l'unisson sous l'influence des mêmes impressions. Dans le cœur *froid*, les battements sont lents et tranquilles, comme sous l'influence du froid ; dans le cœur chaud, c'est le contraire. « Quand on dit à quelqu'un qu'on l'aime de « *tout son cœur*, cela signifie, physiologiquement, que sa « présence ou son souvenir éveillent en nous une impression « nerveuse qui, transmise au cœur par le pneumogastrique, « fait réagir notre cœur de la façon la plus convenable à pro- « voquer dans notre cerveau un sentiment ou une émotion. « Chez l'homme, le cerveau doit, pour exprimer ses senti- « ments, avoir le cœur à son service » (p. 188-9).

Tout cela est fort bien observé, et nous nous appuierons

Digitized by Google

en particulier sur ces dernières lignes, empruntées à un physiologiste, pour justifier notre propre sentiment. De ces faits, les anciens scolastiques concluaient que le cœur est le siège principal des passions. Nous ne maintiendrons pas néanmoins cette thèse, abandonnée aujourd'hui généralement par les physiologistes; mais nous ne souscrirons pas non plus à l'opinion de M. Ribot, qui refuse aux passions tout siège particulier. Cette prétention s'accorde bien peu, nous semble-t-il, avec les données de la science et avec celles de la conscience. S'il est vrai que les sens externes ont chacun un siège propre et que les sens internes de connaissance (mémoire sensible, imagination, conscience sensible ou sens commun, etc.) ont également un siège particulier, qui est dans les centres nerveux, pourquoi refuser aux passions, facultés parfaitement distinctes, un siège analogue? Et il paraît bien que ce siège doit être principalement dans le cerveau ou les autres centres nerveux, tout à côté des sens internes (mémoire, imagination, etc.) avec lesquels il communique immédiatement. La connaissance sensible va, pour ainsi dire, du dehors au dedans, des sens externes, qui sont périphériques, à la conscience sensible, qui est centrale. Or la passion doit naître et avoir son siège principal là où la connaissance aboutit et s'achève, pour ainsi dire, c'est-à-dire dans le cerveau ou les autres centres nerveux (cervelet, moelle épinière, etc.). Rien n'empêche ensuite de regarder le cœur et les autres viscères ou organes comme des sièges secondaires des passions ou de telle passion en particulier. A ce point de vue, nous consentirions à dire, avec M. Ribot, que la passion est diffuse dans l'organisme; car tout l'organisme seconde ou provoque tour à tour ses mouvements et lui obéit.

L'auteur étudie ensuite les conditions extérieures de l'émotion c'est-à-dire pourquoi chaque émotion est liée à certains mouvements, à la contraction de certains muscles. On sait, par exemple, que l'homme irrité fronce les sourcils, serre les poings, grince des dents, enfle les narines, sa voix est profondément altérée. Pour répondre à la question,

Digitized by Google

on a invoqué « le principe de l'association des habitudes utiles ». C'est ainsi que tous les mouvements propres à la colère sont des préparations au combat. Cette explication est bien darwinienne. On invoque aussi le principe de l'action directe du système nerveux, c'est-à-dire que l'émotion se traduit d'abord par le mouvement des muscles les plus délicats : ceux du larynx, des lèvres, des sourcils, de la queue chez l'animal, etc. L'Allemand Wundt invoque le principe de « l'association des sensations analogues ». Ici vient l'observation piquante de l'homme embarrassé qui tousse, ânonne, se gratte l'oreille. Enfin un principe qui mérite plus de sérieuse attention est celui du rapport des mouvements avec les représentations sensorielles. On lève la main pour marquer une grande élévation, on l'abaisse pour marquer une chose petite ; on refuse, on dédaigne par un mouvement de tête comme celui de quelqu'un qui refuse un mets, etc. Nous touchons ici à la mimique, comme aussi à l'action nécessaire à la plus haute éloquence. Or tout cela démontre admirablement la correspondance étroite, constante et minutieuse de l'image et de l'idée, et, en descendant plus profondément, du physique et du moral. Elle éclate surtout chez les natures exubérantes et méridionales, où le geste incoercible est si bien lié à chaque sentiment et à chaque parole. Mais rien de cela ne démontre l'identité du physique et du moral, du sentiment et de ses conditions ou accompagnements physiologiques.

Le chapitre x est consacré à la classification des sentiments et contient la critique de divers systèmes. L'un de ceux dont M. Ribot fait le plus de cas est celui de Mercier, qui distingue 6 classes de sentiments, 23 genres et 128 manifestations. Bornons-nous à signaler les 6 classes : 1° sentiments qui ont rapport à la conservation de l'organisme physique ou moral ; 2° sentiments qui ont rapport à la perpétuité de l'espèce ; 3° sentiments qui se rapportent au bien-être commun (sentiments patriotiques, sentiments moraux) ; 4° sentiments qui ont rapport au bien-être des autres (sympathie, bienveillance, pitié et leurs contraires) ; 5° sentiments qui ne sont ni conservateurs ni destructeurs

Digitized by Google

(admiration, surprise, sentiment esthétique, sentiment religieux); 6° enfin sentiments qui correspondent à de purs rapports (sentiments intellectuels : conviction, croyance, doute, perplexité, scepticisme). On voit, par cette tentative, que les positivistes sont loin d'apporter quelque clarté en cette matière. On trouve ici, mêlés dans le même système de classification, sous le nom général de sentiments, l'appétit sensible et l'appétit raisonnable, l'ordre sensible et l'ordre intellectuel, sans en excepter l'ordre moral et l'ensemble des vertus. De plus, comme l'on considère les objets matériels des sentiments plutôt que leurs objets formels, on se condamne à des énumérations indéfinies et toujours incomplètes. Le mieux serait de revenir à la division traditionnelle des onze passions. M. Ribot conclut plutôt qu'une classification véritable (par genres et espèces) des émotions ou sentiments est impossible. « La seule voie à suivre, ajoute-t-il, est celle de la filiation génétique : poser les émotions simples, primaires ; puis chercher par quels procédés conscients ou inconscients de l'esprit les émotions composées et dérivées ont pu en sortir » (p. 139). Or, c'est ce qu'ont fait les scolastiques, avec Aristote, en montrant comment toutes les passions naissent de l'amour sensible et y reviennent. Nous rencontrerons et examinerons plus loin la classification génétique de M. Ribot (2e partie, ch. VII).

Le chapitre XI, consacré à « la mémoire affective », contient des observations intéressantes. Mais l'auteur ne parvient pas à prouver qu'il y ait, à proprement parler, une mémoire affective réelle. Il y a seulement une mémoire sensible qui s'applique, il est vrai, aux autres facultés et se met elle-même à leur service, surtout au service des passions. Il est bien évident, par exemple, que l'on se souvient admirablement de ce que l'on aime avec passion, et que l'oubli est la preuve la plus certaine de l'indifférence. La mémoire du cœur est devenue proverbiale. Notons aussi que la mémoire varie beaucoup selon les individus, et souvent dans chacun selon les objets particuliers auxquels elle s'applique : dates, lieux, noms, phrases, langues, sen-

Digitized by Google

sations ou impressions de toutes sortes, figures des personnes, etc. La mémoire descend même en quelque sorte, par des associations d'images et de mouvements, jusque dans l'organisme; car il y a des mémoires de gestes et de mouvements: voyez par exemple le déclamateur, qui joint si facilement le geste convenable à l'image et à la parole, ou le musicien dont les doigts courent sur l'instrument qui lui est familier. Mais, malgré ses alliances, la mémoire n'en reste pas moins une faculté de connaissance, parfaitement distincte des appétits ou affections, comme aussi de la faculté motrice. Et quand M. Ribot cite, par exemple, les plaisirs et les peines purement imaginaires, les hallucinations affectives, les suggestions hypnotiques d'états agréables ou pénibles, cela ne prouve point que la mémoire devienne une passion, mais seulement qu'elle peut lui obéir ou la provoquer. Il est même à observer que les passions ravivées ainsi par la mémoire et l'image, sont quelquefois plus vives qu'à leur première apparition: par exemple on sera plus ému au souvenir très vif d'un danger couru que lorsqu'on l'affrontait avec sang froid et résolution.

C'est encore des rapports des sentiments avec la mémoire qu'il s'agit dans le chapitre suivant (XII). L'auteur y montre l'influence des sentiments, soit inconscients soit conscients, sur l'association des idées. Aux sentiments inconscients se rapportent par ex. les goûts nationaux, en vertu desquels jamais un Chinois ou un Japonais ne pensera exactement comme un Français. Il faut rapporter aussi ces dispositions sourdes qui font qu'on n'est pas toujours également capable d'improviser ou d'écrire. Remarquons cependant qu'avec les sentiments proprement dits il y a d'autres causes, telles que l'état plus ou moins favorable des organes de l'imagination et de la mémoire. Le rôle des sentiments conscients est plus important encore. Il est clair, par exemple, que les états de conscience qui ont été associés déjà tendent à reparaître ensemble : ainsi la joie, la tristesse ou d'autres émotions ramènent avec elles les mêmes idées. Remarquons toutefois qu'on peut réagir beaucoup par la réflexion et le libre arbitre. On voit aussi

Digitized by Google

que les sensations analogues sont facilement associées, comme le langage en témoigne constamment. Il y a des voix sombres ou claires; des couleurs froides, chaudes, criardes; des reproches amers, des critiques aigres-douces, etc. En particulier le toucher fournit beaucoup d'analogies et partant de métaphores; rappelons seulement le sens figuré de mots tels que ceux-ci : touchant, dur, tendre, pesant, ferme, solide, âpre, pénétrant, poignant, piquant. M. Ribot cite enfin les cas exceptionnels ou rares d'association de sensations : ainsi l'*audition colorée*. Elle s'observe chez certains sujets qui associent naturellement certaines couleurs à certains sons, ou même à chaque mot et à chaque lettre. Ce sont là des bizarreries de la sensibilité : elles paraissent innées. Sans offrir de pareilles anomalies, chaque individu apporte en naissant des dispositions particulières à être impressionné et suggestionné. Tous ces faits méritent considération. Mais qui ne voit que la source principale de nos idées et par là même de nos sentiments est placée bien au-dessus de cette région des sens où veulent se renfermer nos positivistes, sans pourtant y parvenir ? Et puis à l'influence des sentiments conscients ou inconscients s'ajoute celle du libre arbitre : elle est bien autrement importante et décide de la valeur morale de l'homme, souvent même de sa valeur intellectuelle.

Le chapitre XIII et dernier de la première partie a pour objet ce que l'auteur appelle « l'abstraction des émotions », c'est-à-dire le suprême degré de l'évolution du sentiment. Ce degré correspondrait au moment des *concepts* dans l'évolution des idées. M. Ribot prétend que l'esprit peut faire des *extraits d'émotion* comme il ferait des *extraits d'idées;* d'où l'*abstraction*. Déjà nous avons constaté et réfuté ailleurs (critique de l'évolution des idées générales) cette confusion de l'*abstrait* avec l'*extrait*, et nous n'y insisterons pas de nouveau. L'auteur convient d'ailleurs que cette abstraction est très limitée. — Mais, à proprement parler, il n'y a pas d'émotion abstraite. Il est vrai seulement que l'émotion, en s'élevant, peut s'allier à un ensemble de souvenirs ou même à des considérations pu-

Digitized by Google

rement intellectuelles et en dépendre. De là les sentiments qui sont propres à l'homme et parmi lesquels il faut compter les plus nobles. Les exemples apportés par l'auteur ne prouvent pas autre chose : par exemple le sentiment général qui reste d'un voyage ou de la visite d'un monastère ou de l'audition d'un opéra ou de toutes les compositions d'un maître. Tous les groupes humains vivent ainsi dans un milieu moral et dans une sorte d'atmosphère qui résultent des impressions et des idées habituelles à ce groupe. Les émotions que tâchent d'éveiller nos symbolistes et nos décadents en littérature ne sont pas abstraites davantage. Toute émotion, alors même qu'elle résulte d'un ensemble d'émotions précédentes, est concrète : c'est une résultante. Mais elle peut se lier aux plus nobles mouvements de l'esprit et de la volonté, qui seuls prennent pour objet direct l'abstrait et l'immuable. M. Ribot semble en convenir lorsqu'il déclare que l'abstraction émotionnelle ne s'élève point aussi haut que l'abstraction intellectuelle. Néanmoins il serait plus conséquent s'il pensait que l'émotion ne le cède pas en sublimité à l'intelligence. Et nous croyons qu'en effet l'appétit, avec la vie affective, n'a pas moins de portée et de hauteur que la connaissance qui lui correspond et l'excite.

(*A suivre.*) Elie Blanc.

Digitized by Google

AUTOUR D'ATHÈNES

PHALÈRE

Phalère, la plage la plus voisine d'Athènes, compta jadis des jours de célébrité prospère; et même après que Thémistocle eût sacrifié son mouillage au port du Pirée, il lui restait encore ses temples et chapelles que tout voyageur consciencieux devait saluer au passage. C'étaient les sanctuaires de Déméter et d'Athéna Skiras, les temples de Zeus et de Poseidon, quelques autels élevés en l'honneur des *dieux inconnus*, enfin plusieurs édicules dédiés à divers héros dont l'un, Phaléros, aurait été le compagnon de Jason, suivant les traditions athéniennes.

De toute cette splendeur ancienne le nom de Phalère seul a survécu; l'emplacement des temples où s'abritaient les dieux est devenu un rendez-vous mondain; c'est là que le « high life » d'Athènes étale ses élégances d'emprunt, là que les Grecques des temps présents viennent pour voir et pour être vues.

Le touriste ne doit point quitter l'Attique sans visiter Phalère; rien que ce nom, quand il sonne à l'oreille, a quelque chose de glorieux et d'épique qui provoque le rêve; du reste, quelques minutes de chemin de fer suffisent pour faire passer le voyageur du rêve en pleine réalité. Il faut venir sur la plage, de jour, pour saluer la mer bleue et la magnifique baie qui s'arrondit avec une grâce enveloppante entre le vieux Phalère et l'île Stalida. Durant l'été, tout un

Digitized by Google

monde de baigneurs remplit de cris et de cabrioles ces plages d'où sont partis pour jamais les Tritons à la chevelure glauque et les Néréides aux bras blancs. Mais pour faire oublier le spectacle trivial et burlesque de l'établissement de bains moderne, Athènes apparaît là-bas toute baignée dans une lumière qui vous grise les yeux ; et, au-dessus de l'Acropole, le Parthénon plaque les blancheurs et les ors de ses colonnes sur l'Hymette au loin bleuissant.

Il faut surtout venir à Phalère par une de ces belles nuits de l'Attique où l'on a la sensation que le ciel profond est tendu de velours. Tout un monde élégant vient là chaque soir d'été pour savourer la brise de la mer et sortir de l'atmosphère tiède et énervante des rues d'Athènes. On y trouve une jetée-promenade, un kiosque à musique, un restaurant, un théâtre : en un mot l'utile et l'agréable. Toutefois la jetée n'offre guère d'agrément que pendant le jour ; les musiciens abrités sous le kiosque jouent quelques fantaisies *fortissimo* depuis la première mesure jusqu'au finale ou à la coda, afin, comme je crois, qu'il ne se perde pas une note sur toute l'étendue de la plage ; au restaurant — et ceci est très grec et très bien porté — on paie un prix fou des consommations de qualité inférieure ; au théâtre, on joue l'opérette française dont la musique est goûtée du public et comprise des connaisseurs. En résumé, l'étranger n'ira ni sur la jetée, ni au restaurant, ni au théâtre ; il regardera passer les promeneurs, et pour peu qu'il observe, il pourra jouir, sans frais, d'un spectacle qui vaut bien les *P'tites Michu* (prononcez Λὲ π'τὶτ Μιτσοῦ) que l'on joue non loin de là.

C'est toute une collection d'originaux qui vont, viennent, se trémoussent, se guindent, se toisent et se méprisent ; entassée dans une aire assez restreinte, toute la fourmilière athénienne est là qui se mêle, se bouscule, s'enchevêtre dans la confusion d'un mouvement perpétuel. Sous la lumière crue des lampes électriques passent des messieurs distingués et très bien, correctement serrés dans leurs idées graves et leur habit noir ; des dames plus prétentieuses

Digitized by Google

qu'élégantes avec leurs toilettes uniformément et obstinément blanches; des jeunes filles au pas lourd, à l'air un peu gauche, la figure bouffie et le teint plus bronzé que les bergères de Théocrite; et les jolis, jolis petits officiers aux belles cnémides — je veux dire : aux bottes bien cirées et luisantes; — les fiers officiers qui font sonner sur la pierre leur sabre, leurs éperons et leurs semelles au loin retentissantes; les vaillants officiers qui ont si bien brossé leur veste immaculée et leur képi blanc que la poussière de Domocos et de Vélestino n'y paraît plus. Et je finis par me demander si ce n'est pas sur la plage que se joue l'opérette que l'on devait donner au petit théâtre français.

Amusant, le spectacle ne laisse pas que d'être suggestif; à force de contempler ces promeneurs qui se coudoient, s'observent, se connaissent dans cette fantasia étalée au dehors, j'en arrive à mieux comprendre le mouvement et la vie de l'agora antique : le dédain des anciens Athéniens pour le « home », les flâneries qui n'en finissent plus, les longues conversations et les délicieuses médisances au soleil, les groupes bariolés accostés par Socrate, les badauds éblouis par Alcibiade; je comprends mieux l'amour des Grecs pour l'art du bien dire, l'influence des beaux parleurs, la défiance soupçonneuse de ces citoyens qui connaissent trop leurs archontes et leurs stratèges, la politique de commérages, la jalousie pour tout ce qui s'élève, les charcutiers qu'on acclame, les Aristides qu'on exile, l'âpre convoitise des citoyens pauvres, les divisions stupides en face de Philippe, l'asservissement final; en un mot, l'histoire des républiques qui grouillent en plein air.

Voilà à quoi je pense, seul à l'écart, sur la jetée déserte, et je reste là longtemps, accoudé sur la barrière, à rêver en écoutant le clapotis de la sombre mer.

Digitized by Google

LE PIRÉE

C'est par une belle soirée d'août que le chemin de fer m'amène au Pirée et me jette en pleine vie du port; beaucoup de caïques des îles, légères et coquettes sont amarrées perpendiculairement au quai; sur les barques, sur les voiliers, sur le bord un mouvement sans fin, l'indescriptible tohu-bohu; cris, conversations bruyantes, disputes chaudes, le tout dominé par les aigres appels des marchands : « A trente lepta l'oque, les beaux melons, les excellents raisins! *Kala pépônia, arista staphylia!...* » Le long du quai s'entassent des philosophes couchés au soleil, des commères qui piaillent, des matelots qui se bousculent; ici des gamins se trémoussent et se gaudissent dans l'eau trouble; là des miséreux engloutissent une infecte pitance. Au milieu des entassements de pastèques rebondies et luisantes, le long des étalages de raisins ou de poissons frais tout palpitants, c'est le rendez-vous de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les couleurs dont la gamme assortie va du blanc mat au noir éthiopien; sur le quai, où l'atmosphère épaisse est chargée d'odeurs de fond de cale, se croisent pour le plaisir des yeux les costumes les plus divers : blouses noires des pappas, tabliers rouges ou jaunes des mégères, pantalons bleus et bouffants des matelots insulaires; c'est le tintamarre, le brouillamini, la vie sauvage, burlesque, agitée, sale et puante.

Après avoir flâné sur le bord de la mer, le long des caïques multicolores qui se balancent sur une eau lente, noire, couverte d'écume et d'innommables détritus, il faut s'engager dans une rue du Pirée pour savoir ce qu'est au juste un port de l'Orient. De chaque côté s'alignent des boutiques basses, sombres, à l'air louche : étalages de fruits couverts de mouches bourdonnantes; boucheries d'où s'échappe par bouffées une odeur fade de sang caillé et où le premier venu palpe et retourne sans discrétion des quar-

Digitized by Google

tiers de viande d'un rouge sombre ; boutiques où s'entassent les amphores blanches et ventrues, les chapelets de perles, les couteaux grecs avec leur gaîne, les larges ceintures de cuir ; tavernes interlopes d'où partent des hurlements ou la mélodie nasillarde d'une chanson klephte ; petites tables de changeurs malhonnêtes ; et dans ces rues étroites un air nauséabond, chaud et stagnant.

Voilà un coin de la Grèce moderne où l'ami des lettres ne trouve pas son compte ; aussi l'invité-je à me suivre s'il veut retrouver ici quelque chose du passé. Suivons d'abord la rue d'Artémis qui se trouve juste à l'étranglement de la presqu'île d'Acté. Après avoir constaté au passage le tracé géométrique et germanique des rues rigoureusement parallèles et perpendiculaires, nous descendons vers le petit bassin de Zéa qui avec celui de Mounikhia abritait jadis une partie des trières athéniennes. La mer vue à distance est bleue à faire rêver, et ses eaux, près des bords, sont si limpides que l'on distingue sans peine les substructions des loges aménagées pour les flottes du temps jadis ; les maisons qui s'étagent en face sur les hauteurs de Mounikhia sont éclairées par la lumière très douce du couchant. Je garde dans les yeux la vision de ce paysage aux tons chauds, tandis que je remonte par la rue des Philhellènes pour revenir sur mes pas. Arrivé sur la hauteur d'où le regard embrasse par delà le Pirée tout un vaste horizon, je m'arrête longtemps pour contempler à loisir le soleil qui descend dans la mer. Sur les flots une large traînée de lumière aux reflets métalliques va se perdre du côté de l'occident au milieu des tons orangés et rouges d'un vaste incendie ; bientôt le soleil est derrière l'horizon ; l'embrasement s'éteint ; les lumières crues s'atténuent ; les tons pâlissent ; les voiles des navires qui sortent du port ont des teintes roses : c'est le grand calme du soir qui va descendre. Il y a là quelques instants très doux d'exaltation poétique dont on n'est plus maître et durant lesquels l'imagination se livre à des rêves fous...

Nous voici revenus aux temps anciens. Athènes a décidé de jeter de nombreux hoplites sur les côtes de Sicile, et

Digitized by Google

nous assistons en spectateurs au moment du départ. Des ports de Zéa, de Mounikhia, du Pirée les triérarques ont fait tirer les vaisseaux de leurs loges. Tout est prêt : les voiles frissonnent, les armatures d'airain jettent des feux en plein soleil. Bientôt au chant du péan les rames battent les eaux en cadence et la flotte glisse sur la mer étincelante, pleine de promesses et de sourires. Les Athéniens restés sur le port ont des espoirs caressants comme un soir d'Orient ; et même après que le soleil s'est couché derrière le mont Ægalée, tous sont encore là, les yeux fixés sur l'horizon, saluant une dernière fois les trières de l'Attique qui naviguent avec allégresse vers les lointains désastres.

Après une visite au Pirée moderne, pour vous reposer et vous purifier les yeux, rien ne vaut une lecture de Thucydide, quand les tièdes heures du soir descendent avec le silence sur le promontoire d'Acté.

COLONE

Le touriste qui va faire un pèlerinage littéraire en Attique doit réserver une station pour Colone. Il ne s'agit point d'une de ces excursions longues et laborieuses où la fatigue du voyageur gâte les jouissances de l'artiste : c'est une simple promenade qui vous réserve enseignements utiles et plaisirs délicats.

L'ancien dème de l'Attique où est né Sophocle et où ce poète place la scène de son second *Œdipe* a complètement disparu ; les ruines ne sont même plus là pour rappeler quelque chose des jours anciens ou aider l'archéologue dans ses recherches. Aussi ne demandez pas votre route à l'Athénien moderne ; autant vaudrait interroger un paysan bourguignon sur l'emplacement d'Alésia. Les Grecs des temps présents ne connaissent pas leurs titres de noblesse, si toutefois ils sont bien les fils des héros de Marathon ; car je crains bien que de l'antique Hellade il ne reste plus que

Digitized by Google

le terroir. Lorsque, tout flambant d'enthousiasme et avide de voir, je demandai pour la première fois dans quelle direction se trouvait Colone, je n'obtins pas de réponse, je fis sourire et dus paraître aussi ridicule que l'Ancêtre de Victor Fournel. L'ignorance de ces profanes, qui occupent l'emplacement où fut un grand peuple, ne laisse pas que de produire une impression pénible sur l'étranger qui arrive avec la ferveur d'un pieux pèlerin.

Le plus court et le plus sûr est de consulter une bonne carte et l'on a vite fait connaissance avec la route qui n'est ni compliquée ni longue; il ne faut pas oublier d'emporter sous le bras un texte d'*Œdipe à Colone;* on peut alors se mettre en route, le cœur plein d'entrain, sous un large ciel bleu plein de soleil.

Quand on est arrivé sur la place de la Constitution, il faut s'engager pendant quelques minutes dans la rue Saint-Constantin; de là par la rue Deliyeorghi l'on s'achemine vers les terrains vagues au milieu desquels se trouve reléguée la gare du Péloponnèse. Il faut, je l'avoue, un certain courage pour braver la chaleur torride que « Midi, roi des étés » répand sur les routes blanches bordées de maisons blanches. A cette heure du jour le peuple athénien fait la sieste; les chemins sont déserts; et, rien qu'à traverser tout ce quartier excentrique silencieux, il vous passe dans l'âme un vol de pensées mélancoliques.

On atteint bientôt la route de Kolokythou qu'il faudra suivre pendant un quart d'heure; c'est un chemin détestable. De chaque côté s'espacent des arbres nains, frêles, au feuillage gris, à l'air souffreteux qui laissent à peine tomber le long de la route une mince traînée d'ombre; le malheureux piéton, qui doit renoncer à se défendre des brûlures du soleil, s'engage en même temps jusqu'à la cheville dans une poussière fine et blanche.

Mais quels jolis rêves vous bercent le cœur au rythme cadencé de la marche! Sophocle dut passer bien des fois par ce chemin poudreux..... Et une fois en verve l'imagination évoque à travers le feuillage pâle des arbres rabougris une blanche théorie de canéphores aux profondes ceintures, ou

Digitized by Google

un groupe de beaux éphèbes qui s'en vont vers les jardins d'Académus ; on a la vision de ces temps très anciens où, par le même sentier, cheminaient les robustes paysans de l'Attique derrière « un char d'homérique origine ». Et je songe que dans quelques années peut-être ce chemin sera aménagé, applani, pavé ; que les automobiles troubleront de leurs appels criards le silence des sentiers creux amis de la poésie et du rêve ; l'on aura une route droite, commode et non plus défoncée, sauvage, brûlée et sans verdure. Mais où seront les nuages de poussière dorée où l'on croyait voir passer tout un essaim de visions ?

Après avoir ainsi laissé flotter l'imagination au fil de la rêverie, — car que faire dans ce sentier désert à moins que l'on ne songe ? — après avoir salué de rares passants qui vous répondent d'une voix dolente par l'inévitable *kaliméra !* on laisse à gauche la route de Kolokythou et l'insignifiante chapelle d'Haghios Constantinos, pour s'engager à travers champs et gravir la pente d'un tertre désolé, sec et rocailleux. De tous côtés le regard se heurte à des plis de terrain qui masquent l'horizon ; en face du piéton se dressent deux monuments de marbre dont la blancheur éclate en plein soleil. En quelques minutes l'on atteint le sommet de l'éminence, et brusquement le spectacle change comme dans une féerie ; la vue s'étend en liberté sur un large panorama : c'est un moment inoubliable.

Tourné vers le nord, le voyageur a devant lui au premier plan une vaste plantation d'oliviers dont le feuillage assez frais recouvre un terrain accidenté ; tout au fond du décor l'énorme et sombre masse du Parnès ; à droite l'Hymette et le Pentélique qui surgissent en plein soleil clair et chaud ; à gauche la plaine verte de l'Académie, remplie comme autrefois de vignes et d'oliviers ; au dernier plan le mont Ægalée. Au midi l'on voit luire les blanches maisons d'Athènes, entre les tons gris du Lycabette et de l'Acropole ; à travers l'air lumineux et transparent l'œil compte les colonnes du Parthénon qui flamboient ; au fond les lignes des îles se dessinent nettement sur l'horizon ; par delà les îles, l'éternel sourire de la mer divine.

Digitized by Google

Le mamelon, du haut duquel l'œil peut admirer ce coin riant de l'Attique, représente l'emplacement de Colone. Tel est le spectacle qui a dû enchanter les regards de Sophocle tout enfant ; c'est dans ce milieu que ses yeux s'ouvrent au monde extérieur, que son âme s'enrichit de belles images, d'impressions profondes grâce auxquelles, même absent du dème paternel, le poète gardera néanmoins à tout jamais l'idéale vision du paysage intérieur. Et plus tard, après les succès enivrants du théâtre, après les honneurs de la fonction de stratège, quand Sophocle sentira que c'est bien le vent du soir qui lui souffle au visage, pour se consoler de l'ingratitude de ses fils et des heures grises de la vieillesse, il entonnera le chant du cygne en célébrant Colone ou la terre natale et l'Attique, tombe maternelle et douce aux anciens héros comme aux anciens dieux.

Le regard perdu à l'horizon, l'on passerait ainsi de longues heures à rêver ; mais le temps presse ; il faut réserver une partie de la soirée à la lecture d'*Œdipe à Colone* sur les lieux même où le poète a placé la scène de son drame. Après avoir salué en passant les deux monuments funéraires élevés à Ottfried Müller et Lenormant, qui dorment là tous deux, couchés côte à côte dans la paix et la fraternité du tombeau, il faut, pour savourer le chef-d'œuvre de Sophocle, choisir un endroit écarté et silencieux d'où l'on puisse néanmoins contempler à l'aise tous les détails de paysage auxquels le texte de la pièce pourra faire allusion. Nous oublions alors le reste du monde pour devenir contemporains d'Œdipe et l'enchantement commence.

Par le sentier creux qui dévale entre Colone et le bois d'oliviers, Œdipe arrive, appuyé sur le bras d'une jeune fille et quand ils passent près de nous : « Fille d'un aveugle, Antigone, dit le vieillard, en quels lieux sommes-nous arrivés ? Quelle est la cité voisine ? » Et tournant ses yeux vers Athènes toute ensoleillée que nous apercevons là-bas : « O mon père, répond la vierge thébaine, je vois dans le lointain les tours d'une ville ; quant à l'endroit où nous sommes, ce doit être un lieu sacré à en juger par ces plantations de lauriers, de vignes et d'oliviers et par les rossi-

Digitized by Google

gnols nombreux qui font retentir sous les feuilles leurs chants mélodieux. » Puis, faisant asseoir son père tout près de nous, Antigone ajoute : « Repose tes membres sur cet âpre rocher, car tu as fait une longue route pour un vieillard. »

Sans doute le temps a détruit bien des choses, effeuillé bien des lauriers depuis qu'Œdipe a passé par là ; les rossignols ne chantent plus ; mais du sol calciné par le soleil l'on entend monter dans l'air transparent la musique des cigales « rossignols des fougères » ; malgré le changement de décor on suit sans trop de peine les évolutions des personnages, les péripéties du drame ; et sur le fond bleu pâle du ciel attique, se dresse la vision d'Antigone belle comme une statue d'Artémis, songeuse comme les vierges de Colone qui vont remplir leurs urnes aux bords du Céphise ou qui reviennent des lavoirs.

Et la lecture se poursuit et l'enchantement continue... Un chœur de vieillards s'avance en déroulant ses évolutions orchestiques et réprimande en vers harmonieux le malheureux Œdipe refugié « dans le sanctuaire inviolable des inexorables déesses qu'on tremble de nommer, dans ce bois verdoyant où coule une source dont l'eau s'unit au miel dans les cratères destinés aux libations. » C'est ensuite l'arrivée d'Ismène : bien loin, là-bas, elle apparaît au détour du chemin qui descend de Thèbes ; elle approche ; Antigone reconnaît sa cœur sous « le chapeau thessalien qui la défend du soleil » ; et bientôt le héros de la pièce serre en pleurant ses deux filles entre ses bras. O poète, comme elles sont vivantes vos créations et combien durables ! Après plus de deux mille ans les petits-fils de ceux que vous traitiez de barbares viennent pleurer à Colone sur les malheurs d'Œdipe, et saluer « l'heureuse cité d'Athènes qu'on dit si religieuse, qui seule entre toutes sait porter secours à l'étranger malheureux. » Et quand nous ne serons plus là, d'autres viendront encore pour lire ici-même l'hymne qui célèbre l'Attique et ils croiront l'entendre s'ils savent prêter l'oreille aux voix mystérieuses qui viennent du passé :

« O étranger, te voici dans le plus beau séjour de la

Digitized by Google

terre, dans une contrée riche en coursiers, dans la blanche Colone. Ici de nombreux rossignols font entendre leurs plaintes mélodieuses, cachés au fond des vallées, sous l'ombrage noirâtre du lierre, sous ce feuillage aux mille baies, séjour impénétrable du dieu, impénétrable aux rayons du soleil et à l'ouragan... Ici, jamais ne s'endorment, jamais ne tarissent les sources du Céphise qui, promptes à féconder la plaine, s'en vont par les champs fertiles étendre le cristal de leurs eaux. Le chœur des muses ne dédaigne pas ce pays non plus qu'Aphrodite, la déesse aux rênes d'or... »

Et le drame continue : Thésée, roi d'Athènes, accourt pour défendre Œdipe et ses deux filles contre les emportements d'un ravisseur ; en retour le tombeau du vieil exilé restera l'éternel honneur de Colone et un gage de victoire pour la cité de Pallas. Mais voici que dans le bois des Euménides il va se passer quelque chose de mystérieux et d'étrange ; et c'est alors qu'instinctivement l'on se lève pour s'engager à la suite d'Œdipe à travers les oliviers et suivre sur place la narration du messager : « Arrivé au seuil du gouffre béant qui s'enfonce dans la terre par un escalier d'airain, Œdipe s'est arrêté à l'entrée des routes nombreuses qui se croisent en cet endroit... Il s'assied entre la caverne, le rocher de Thoricus, le tronc d'un poirier sauvage et un tombeau de pierre... Soudain on entendit je ne sais quelle voix : « Œdipe, Œdipe, criait elle, pourquoi ces délais ? Tu te fais trop attendre... » Le vieillard presse alors ses deux filles entre ses bras tremblants : « O mes filles, c'est maintenant qu'il faut avoir le courage de partir sans voir ni entendre ce qui est interdit. Seul, Thésée doit être témoin de ce qui va arriver. » Nous nous sommes retirés gémissants... Quelques instants après nous tournons la tête et cherchons Œdipe ; il avait disparu ; seul Thésée restait là, une main devant les yeux, comme pour échapper à un effroyable spectacle. »

Hélas! le bois d'oliviers est maintenant inabordable : ce n'est plus la crainte des Euménides qui en défend les abords, mais bien une haute et solide muraille. Il faudra donc renoncer à visiter les lieux témoins de la mort d'Œdipe,

Digitized by Google

étrange et lugubre victime de la Fatalité. Aussi bien vaut-il encore mieux suivre le récit de Sophocle avec les yeux de l'imagination. Il plane sur ce dénoûment du drame je ne sais quelle horreur sacrée qui est absente du paysage que nous avons sous les yeux; les oliviers clairsemés ne rendent pas l'idée austère du bois antique; le ciel n'est point couvert de lourds nuages; pas d'appels souterrains, pas d'éclats de tonnerre, mais seulement la mélopée monotone que les cigales font monter dans l'atmosphère splendide, pleine de lumière, de musique et de chaleur; et par moments quelques muletiers au pas traînant soulèvent la blanche poussière et se demandent sans doute ce que l'on peut bien venir chercher avec un livre sur cette colline désolée.

Un dernier regard encore sur le magnifique panorama vu de Colone; puis nous pousserons jusqu'au Céphise en suivant la route ou plutôt la large traînée de poussière qui s'allonge vers Kolokythou. De chaque côté du sentier des arbres rabougris, des buissons, des touffes d'herbe sèche et sur le tout une cendre fine et grise qui donne au paysage un air morne et lamentable. Les Grecs se figureront-ils jamais le plaisir que nous trouvons à grappiller les mûres des buissons dans les chemins écartés où il y a de la verdure, des nids et des ruisseaux?

Kolokythou est une oasis dans le désert. A droite, l'église minuscule toute peinte de larges bandes rouges et jaunes, tire les yeux avec ses tons criards; plus loin des maisons s'éparpillent à travers les ombrages calmes et frais; ce village est silencieux, recueilli. Voici maintenant un pont de bois plus que rustique : nous allons pouvoir enfin mouiller nos mains dans le Céphise au fil de l'eau !... Quiconque fait un voyage en Grèce doit s'attendre à beaucoup de déceptions; ceux-là même qui en ont le moins, en ont de nombreuses et d'amères. Au lieu des eaux limpides dont la poésie nous a fait d'alléchantes descriptions, nous trouvons le lit du fleuve desséché, pierreux, et décidément, quoiqu'en disent le proverbe et la sagesse des peuples, il serait peut-être bon, ici, d'apporter de l'eau à la rivière. Je regretterai toujours de n'avoir point vu couler le Céphise;

Digitized by Google

sans lui, le malheureux pont est un contre-sens, les bosquets ont l'air désolé, le paysage est incomplet. Mais au printemps, lorsque les sources descendent des montagnes et ramènent le fleuve vers ces ombrages, tous les arbres aux troncs noueux et penchés doivent se mirer divinement dans l'eau.

Je tourne le dernier feuillet de l'idylle, pour rentrer dans la prose en montant dans le tramway qui me ramène de Kolokythou. Dans quelques instants je serai jeté en pleine Athènes moderne, dans le tourbillon de la vie banale. Alors une navrante mélancolie me descend dans le cœur. C'est bien fini! Je n'irai plus là-bas sur les bords du Céphise rêver d'Œdipe ou d'Antigone; je n'irai plus entendre chanter les cigales de Colone le long des chemins poudreux.

A. ROCHETTE.

Digitized by Google

LA

JEUNESSE DU PÉRUGIN

ET LES

ORIGINES DE L'ÉCOLE OMBRIENNE

Suite (1)

IIIe ARTICLE

L'ÉDUCATION DU PÉRUGIN

Quel fut le maître du Pérugin ? C'est une question que, depuis fort longtemps, les historiens n'ont cessé de se poser. Mais ils sont loin, dans leurs réponses, d'avoir réussi à se mettre d'accord. En voici quelques-unes, non pas toutes, car il y en a de trop bizarres, mais celles-là seulement qui nous ont paru les plus intéressantes à noter.

Vasari, dans un endroit de son livre, le fait élève d'un peintre pérousin « de peu de valeur », puis, dans un autre endroit, de Piero della Francesca ; enfin, écrivant la vie d'Andrea Verrocchio, il dit formellement : « Fut encore disciple du même Andrea Pietro Perugino » (2). Borghini,

(1) Voir les numéros d'août et novembre.

(2) VASARI, dans chacune des trois notices qu'il consacre au Pérugin, à Piero della Francesca et à Andrea Verrocchio.

Digitized by Google

dans son *Riposo*, lui donne également pour maître le célèbre sculpteur florentin (1). Je n'insisterai pas sur l'*Anonimo Gaddiano* qui n'hésite pas à le faire « disciple de Sandro Botticelli » (2).

En général, et jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, on se borne à rééditer les témoignages de Vasari, en essayant de le mettre d'accord avec lui-même. Le Pérugin cependant était si peu en faveur qu'on n'ajoute pas une grande importance à savoir quel avait été, très au juste, le maître de sa jeunesse.

C'est alors que, les érudits pérousins s'étant mis à l'étude de leur glorieux passé artistique, on commença à parler des influences locales qu'avait dû, tout d'abord, subir Pietro, avant son départ pour Florence. Les critiques allemands accentuèrent encore ce mouvement. Les deux noms qu'on mit surtout en avant furent ceux de Bonfigli et de Niccolò Alunno : cela s'expliquait, étant donnée l'importance de ces deux artistes.

On comprend beaucoup moins qu'on ait songé à le mettre à l'école d'un peintre pérousin récemment inventé par la critique, sur la foi de trois ou quatre documents, Fiorenzo di Lorenzo. L'hypothèse est d'une parfaite invraisemblance. Cela n'a pas empêché, d'ailleurs, quelques graves érudits de l'accepter (3).

A cette liste, déjà longue, des critiques ingénieux ont encore réussi à ajouter quelques noms. Et puis, comme si

(1) BORGHINI, *Riposo*, page 362. Il dit ailleurs qu'il fut « son ami ». Né vers 1435, Verrocchio avait dix années, environ, de plus que le Pérugin.

(2) ANONIMO GADDIANO, édité par M. de Fabriczy, page 81. Extrait de l'*Arch. Stor. Ital.* 1893. Cette opinion est presque d'un contemporain puisque, d'après M. de Fabriczy, l'Anonyme écrivait entre 1542 et 1548. C'est d'ailleurs tout ce qu'il dit du Pérugin. Il n'aurait pas, sans doute, fini de réunir ses documents. Mais cela prouve combien, vingt années à peine après la mort du Pérugin, sa réputation, à Florence, avait déjà baissé, puisqu'on en connaissait si peu de choses!

(3) N'est-ce point le cas, par exemple, d'Adamo Rossi, du moins dans cette note où il parle de Fiorenzo di Lorengo « al quale oggi si dà il vanto di avere ammaestrato il Perugino e il Pinturicchio. » ADAMO ROSSI. *Giorn. di Erud. Art.* 1876, p. 160, note 1.

Digitized by Google

cela n'était pas encore suffisant pour amoindrir avec art l'originalité du Pérugin, on a inventé, à son usage, l'ingénieuse théorie de « l'éducation rétrospective ». Tous les artistes qui, plus ou moins, l'ont approché, on en a fait quelque peu ses maîtres, bien que cela ne soit guère d'accord avec l'hypothèse de son invincible paresse. Bientôt il ne restera plus de peintre célèbre du xv^e^ siècle qui n'ait influé, en quelque manière, sur le talent du Pérugin. On l'a mis, bien entendu, à l'école de Raphaël : pour ce qui est de la collaboration, dans ses meilleurs ouvrages, de Signorelli, de Pinturicchio, et de bien d'autres encore, il y a beau temps que, pour la plupart des critiques, elle ne fait plus aucun doute.

Nous reviendrons, plus tard, sur cette curieuse hypothèse de l'éducation rétrospective du Pérugin. Mais, pour l'instant, je veux commencer par dire qu'il y a là deux questions, lesquelles gagneraient sans doute à être distinguées avec un peu plus de soin. Car, mise de côté l'hypothèse de ses collaborations successives, se demander quel a été son premier maître n'est pas tout à fait la même chose que de noter soigneusement les diverses influences qui ont pu concourir à l'éclosion de son talent.

Cette question du « premier maître » du Pérugin est fort délicate, les documents décisifs nous faisant défaut, avec lesquels nous y pourrions répondre. De là cette conclusion mélancolique de Milanesi : « Au milieu d'une si grande diversité d'opinions, nous conclurons que son premier maître, celui qui mit tout d'abord dans ses mains les crayons, puis les pinceaux, ce maître est inconnu ». (1) Nous essaierons cependant de le découvrir, commentant avec prudence le texte de Vasari (2).

Puis nous chercherons à noter les diverses influences

(1) VASARI. Ed. Lem. Vol. VI, p. 30. Note 3. C'était déjà la conclusion de Lanzi, *Lib. cit.* Vol. III, p. 135.

(2) Pascoli est un témoin beaucoup plus tardif de la même tradition. Il nous dit que le père du Pérugin, qui était pauvre, le donna « comme *fattorino* à un peintre de Pérouse, lequel était de peu de valeur. »

Digitized by Google

qui contribuèrent ensuite à la formation définitive de son talent. Et alors ce ne sera plus un maître que nous lui donnerons, mais plusieurs. Il n'y a pas à craindre qu'une paternité si luxueuse rende plus obscur le problème de sa filiation authentique. Un pareil scrupule serait tout à fait déplacé. L'éducation d'un peintre du XVe siècle ne se faisait pas comme celle des artistes de nos jours : elle ne présente avec elle que de lointaines analogies. C'est là, tout d'abord, ce que nous devons essayer de faire un peu mieux comprendre (1).

*
* *

Entré de bonne heure dans la boutique d'un entrepreneur d'images qui, pour être inscrit très authentiquement sur les registres des peintres patentés, n'aurait pas toujours eu le droit, je m'en doute, de prétendre à un brevet de perfection, le jeune apprenti désirait, tout naturellement, en sortir très vite, dès qu'il saurait broyer les couleurs, étendre, selon toutes les règles de l'art, le *gesso* sur les panneaux de bois, ou la fresque humide sur les grands murs, y décalquer enfin, avec prestesse et exactitude, les cartons où les contours des images étaient, à l'avance,

(1) M. Müntz a plus d'une fois abordé cette question délicate de l'éducation artistique pendant le XVe siècle. Cf. *La Renaissance au temps de Charles VIII. — Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, Ier vol. pages 347-369. — *Une éducation d'artistes au XVe siècle.* Article de la *Revue des Deux-Mondes* que l'on retrouvera dans le dernier livre de l'éminent historien *Léonard de Vinci*, Hachette, 1899. Il y traite expressément la question du Pérugin chez Verrochio, pages 26-29. Nous avons largement profité de tous les faits accumulés par ce critique consciencieux, sans pouvoir nous résoudre, cependant, à être toujours de son avis. Nous y reviendrons plus tard, à propos de l'*Atelier du Pérugin* et de l'éducation qu'il y donnait à ses élèves. M. Müntz en ferait comme un austère couvent où la discipline rigoureuse n'aurait pas laissé grand'place à ce que nous avons l'habitude de regarder comme l'heureux épanouissement de la vie d'artiste. Ce n'est pas ainsi, tant s'en faut, que je me représente le Pérugin, et surtout, je m'empresse de le dire, au temps de sa jeunesse.

Digitized by Google

rigoureusement arrêtés. Il avait rapidement fait le tour de la modeste science du peintre de village, brave homme peut-être, mais artiste médiocre, auquel la prudence maternelle, tout d'abord, l'avait confié. S'il possédait, au fond de l'âme, ce feu sacré qui alimente les beaux enthousiasmes, il rêvait d'entrer dans un autre atelier, où le maître apprendrait à ses élèves de plus beaux secrets.

Souvent, quand il l'aimait bien, son pédagogue était le premier à souffler dans sa jeune âme ce désir des horizons inconnus que son âge avancé, ou son modeste talent, lui permettait seulement d'entrevoir. Il l'exhortait lui-même à chercher des maîtres plus savants : sans le maudire, car c'était un ami, presque un père, il ouvrait lui-même au jeune captif la porte de la cage et lui disait de s'envoler.

Alors commençait, pour l'enfant, la période vraiment féconde de son apprentissage. Il allait de ville en ville, d'atelier en atelier, promenant un peu partout la curiosité enthousiaste de ses quinze ans, toujours à l'affût pour surprendre, chez les maîtres en vogue, les recettes habiles auxquelles il sentait bien qu'ils devaient le meilleur de leur succès, s'exerçant à les imiter de très près, à refaire les mêmes tableaux avec cette exactitude scrupuleuse alors fort appréciée, se hâtant enfin, je ne dirai pas de se créer une personnalité — en aurait-il alors trouvé l'emploi? — mais d'être capable d'exécuter d'impeccables contrefaçons des tableaux les plus estimés, en attendant que la clientèle voulût bien accepter ceux que son propre génie, s'il en avait, lui avait permis d'inventer.

Aux alentours de ses vingt ans, l'éducation d'un entrepreneur de peintures de piété, en ces pays d'Ombrie, était à peu près terminée. Il tenait déjà boutique ouverte, avec un choix de tableaux, dans tous les goûts, dans tous les styles, où les acheteurs pouvaient venir faire leurs emplettes. Si les commandes ne se faisaient pas trop désirer, à son tour, et malgré sa jeunesse, inscrit sur les registres de la corporation, il allait avoir le droit de se dire un maître des plus authentiques, dût-il rester toute sa vie, et l'aventure ne fut pas rare, un très modeste artisan.

Digitized by Google

C'est ainsi que je me représente, à grands traits, l'histoire de la jeunesse des peintres d'Ombrie et de leur éducation. Je partagerais donc en deux périodes ce long noviciat, et je le ferais durer à vingt ans environ. Ces dates ne manqueront pas d'étonner; aussi je m'empresse d'ajouter qu'elles ne sont pas absolues, malgré les documents qui les rendent suffisamment vraisemblables. Faire commencer à neuf ans l'apprentissage du Pérugin n'est déjà plus chose extraordinaire, quand nous voyons celui d'Andréa del Sarto le prendre deux années plus tôt, à sept ans; et de quelque façon qu'on organise le *cursus vitæ* de l'énigmatique Fiorenzo de Lorenzo, on est bien obligé de lui donner des origines aussi lointaines, puisque, mort après 1521, nous le trouvons, dès 1463, inscrit au Matricule des peintres de Pérouse. Pour ce qui est d'être, à vingt ans, passé *Maître*, cela ne nous semble plus étrange, rien à qu'à lire la vie de Mantegna, de Michel-Ange, de Raphaël et de Léonard de Vinci. Et celle du Pérugin, soyez-en sûr, ne fut pas moins extraordinaire ni moins féconde.

Avant l'apprentissage proprement dit, dont les statuts des corporations s'occupent expressément, il y avait donc une période préparatoire, pour laquelle je ne trouve pas de nom bien défini, et où le jeune disciple n'a pas encore rang dans l'atelier, tout en y jouissant, sans aucun doute, de plus d'avantage que chez nos notaires d'aujourd'hui, le modeste *petit clerc* que l'on sait. Cette période cesse dès que l'enfant est capable de rendre à son maître quelques services appréciables, plus ou moins vite selon les dispositions de chacun. Il est alors un véritable apprenti. M. Müntz nous a fait connaître, par l'analyse de plusieurs documents, quelles étaient les conditions de l'apprentissage dans divers ateliers italiens de cette époque. Celui de Sodoma, chez un certain Martino de Spanzettis, peintre parfaitement inconnu, devait durer sept ans et les conditions en étaient assez onéreuses. Dans l'atelier de Francia, à Bologne, la situation semble meilleure, et on le devinerait rien qu'à lire le journal de cet excellent maître qui notait, en ces termes, le départ d'un de ses disciples :

Digitized by Google

« 1495, 4 avril. Départ de mon cher Timothée (Timoteo Veti). Que Dieu le comble de dons et de faveur! » La note est encore plus touchante dans le *Libro di ricordi* d'un peintre florentin, Neri di Bicci qui, prenant dans son atelier le fils d'une pauvre veuve, incapable de payer la moindre rétribution, l'accepte cependant « comme fils spirituel, avec la volonté et le désir de le rendre vertueux et obéissant et de lui enseigner à vivre dans la crainte de Dieu » (1).

Les conditions de l'apprentissage, chez les peintres d'Ombrie, ne devaient pas être sensiblement différentes. Sinon, peut-être, que les exigences pécuniaires des maîtres y furent moins considérables, à en juger du moins d'après le contrat qui nous a été conservé et qui règle, en décembre 1441, les conditions sous lesquelles un certain *Dominique Cecchi Baldi* entrait dans l'atelier du célèbre Ottaviano Nelli (2). Il n'y est parlé, en effet, d'aucune sorte de rétribution à payer par le disciple qui s'engage simplement, pour les six années qui vont suivre à « prendre ses repas chez Ottaviano — à avoir un souci continuel d'étudier l'art de peindre, et à servir maître Ottaviano, et à lui obéir en tous ses commandements *in rebus licitis et honestis* ». Peu d'engagements, en somme, de la part du disciple. De la part du maître, c'est autre chose, car non seulement il doit lui enseigner, de son mieux, l'art de peindre, mais encore « le surveiller, le nourrir, le chausser et le vêtir, » pendant tout le temps que durera l'apprentissage, faire face encore à toutes ses dépenses, le garder sans cesse chez lui, et même l'emmener avec lui « toutes les fois qu'il s'éloignera de la ville de Gubbio. »

A ce moment de son noviciat, l'apprenti n'est déjà plus un élève, mais un aide, un « garzone », et ce mot n'implique, dans le vocabulaire de l'époque, aucun sens défavorable. On le trouve souvent dans les récits de Vasari.

(1) E. Muntz, *Raphaël*. 2e édit., p. 40.

(2) Ce document a été publié par M. Mazzatinti, *Arch. Stor. per le Marche e per l'Umbria*, 1886, page 26.

Digitized by Google

Il parle lui-même avec avantage de son « garzone » Cungi dal Borgo, qu'il emmène avec lui dans ses voyages, et qui est son collaborateur principal pour ses grands travaux de Venise. Ainsi l'apprenti est déjà, pour son maître, un véritable collaborateur, presque un ami. Pinturicchio, Spagna, Raphaël, Melanzio, et tant d'autres encore, qu'on ne nomme pas d'habitude, furent les apprentis du Pérugin. Pinturicchio, à son tour, comme Raphaël, en eut un grand nombre, tellement que, dans la plupart de ses grands ouvrages, les fresques de l'*Appartement Borgia*, par exemple, qu'on vient récemment de rendre publiques, on lui en trouve un si grand nombre, que c'est à peine si l'on songe à lui réserver, dans l'œuvre totale, une toute petite part. La solidarité artistique ne fut nulle part aussi développée que dans ces pays d'Ombrie. Et de tous les peintres du XV^e^ siècle, aucun n'eut, comme le Pérugin, un aussi grand nombre de disciples, dévoués, comme le furent les siens, au culte de leur maître et, trop souvent, à la scrupuleuse observation de ses enseignements. J'ai toujours pensé que, pour avoir su former tant d'excellents disciples, c'était que, tout d'abord, il avait été, lui aussi, un élève accompli, et toujours rempli, à leur égard, de prévenance et d'affection.

A quel âge, cependant, l'apprenti devenait-il *maître*, avec le droit de se faire inscrire sur les registres de sa corporation? La question a bien son importance, mais on ne peut y répondre très exactement. Du moins je n'ai pas trouvé, quant à moi, de règlement formel à ce sujet. M. Müntz cite un artiste reçu dans la corporation à l'âge de seize ans; mais il pense qu'il le fut plus rapidement que d'habitude, à cause de son père qui, lui-même, en faisait déjà partie. (1). Par un raisonnement analogue on donnerait rapidement la maîtrise à Niccolò Alunno dont le beau-père était peintre et à bien d'autres encore, dès qu'on trouverait une raison plausible, même en dehors de toute considération d'art et de métier. Nous savons d'ailleurs

(1) E. Muntz. *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, vol. I, p. 135.

Digitized by Google

que dans l'organisation démocratique des villes ombriennes les nobles eux-mêmes étaient obligés de se faire inscrire dans une corporation à laquelle ils n'appartenaient que par leur inscription, nullement par la nature de leurs occupations. Il ne faut donc pas ajouter une importance extraordinaire, sinon pour les questions de chronologie, à ces fameux registres de corporations. L'inscription ou matricule des peintres n'est, en tous cas, nullement décisive pour nous faire deviner à quelle époque un apprenti était, réellement, devenu un maître.

Cela dépendait encore, en plus du talent, des circonstances plus ou moins favorables. Les corporations se montraient, en général, assez jalouses de leurs droits, et leurs exigences, parfois, étaient vraiment tyranniques. Les villes, de même, tenaient à conserver la haute main sur la façon dont elles étaient gouvernées et recrutées. Il fallut une délibération de la commune de Sienne pour permettre à Taddeo di Bartolo, le 20 août 1404, de venir travailler dans l'Ombrie. Et Pérouse, si elle appelait parfois des peintres étrangers, savait bien, au besoin, en votant quelque crédit pour des travaux, spécifier qu'ils devaient être confiés, exclusivement, à un peintre de la ville. Il est authentiquement prouvé que Le Pérugin, en 1475, jouissait déjà, dans la ville de Pérouse, d'une certaine notoriété, puisqu'on lui demande des peintures pour la grande salle du palais municipal. Il avait déjà vingt-neuf ans : sa maîtrise ne datait donc pas de la veille et nous pouvons en être assurés, alors même que nous n'avons pas, pour le prouver, la certitude de son inscription antérieure au Matricule des peintres de la ville.

Quand il s'agira donc, pour les nécessités de nos raisonnements, d'établir la date probable de la maîtrise d'un peintre ombrien de talent, et je parle évidemment de la maîtrise réelle, je la mettrai d'ordinaire aux alentours de ses vingt ans. Il n'est pas nécessaire, en effet, de la reculer davantage : car nous ne parlons pas d'élèves patentés d'une école nationale de Beaux-Arts. Disons donc qu'à vingt ans un peintre ombrien commençait à gagner honnêtement sa

Digitized by Google

vie et que, s'il restait chez un peintre en renom, ce n'était plus à titre d'élève, maisde collaborateur : il produisait d'ailleurs de son côté, et pour son propre compte, n'aurait-ce été que des contrefaçons habiles des tableaux les plus en vogue de son patron. Il savait bien qu'il les placerait toujours avantageusement et que son maître, au besoin, ne ferait pas trop de difficulté pour les authentiquer, au dernier moment, de sa signature. Soyez d'ailleurs persuadés qu'il savait, au besoin, lui-même, se charger de ce soin. Les chefs-d'œuvre du Pérugin ne portent pas de signature : à force de la voir figurer sur des panneaux d'une telle grossièreté qu'il est impossible de continuer plus longtemps à les lui attribuer, j'en suis venu, toutes les fois que je la trouve dans une peinture, à commencer par douter qu'elle soit vraiment de lui.

A dire vrai la contrefaçon artistique, au sens du moins où nous l'entendons aujourd'hui, n'a jamais existé véritablement au temps de la Renaissance. Les auteurs eux-mêmes consentaient assez facilement à livrer plusieurs répliques de leurs œuvres et c'est ainsi que je m'explique la présence, dans plusieurs Galeries, de ces fameux portraits de Jules II où l'on reconnaît, également, la main de Raphaël. Ce que je comprends moins, c'est l'erreur de ceux qui s'étonnaient du mécontentement avec lequel on accueillait des œuvres dont ils avaient déjà, depuis longtemps, usé la formule : ainsi Le Pérugin, après l'échec de son tableau pour l'*Annunziata*. Il en était resté à la manière de voir de sa patrie, où l'on ne se lassait pas des choses qu'une fois on avait aimées. Le *Couronnement de la Vierge* que Ghirlandajo avait peint à Narni remplit d'un tel enthousiasme toute cette région de l'Ombrie, qu'on ne voulait plus en voir d'autres, après celui-là. On le spécifie expressément dans les contrats passés avec les peintres auxquels on commande un *Couronnement :* et par deux fois Le Spagna, qui n'était pas, cependant, un vulgaire copiste, de bonne grâce dut s'exécuter, à Todi, puis à Terni. Ces exemples sont tellement fréquents qu'il est inutile de les multiplier.

Digitized by Google

On sait, d'autre part, que, de leur côté, les sculpteurs ne se faisaient pas faute de se copier mutuellement. Un exemple, tout au moins, est devenu classique, celui de la ronde d'anges de Rosellino dont il est impossible, même de nos jours, de compter les innombrables répliques et, bien moins encore, toutes les imitations. Je m'empresse d'ajouter que l'artiste toutefois ne se refusait pas absolument, pour ces répliques, quelques légères modifications. Le Spagna, par exemple, se retrouve encore lui-même, surtout avec ses anges, dans les compositions copiées de Ghirlandajo dont nous parlions tout-à-l'heure. Mais on comprend combien de telles habitudes rendent particulièrement difficile, pour l'historien, l'étude d'un artiste, et surtout quand il s'agit de sa jeunesse. A cette époque de sa vie, en effet, il dut plus que jamais se livrer à ce genre de travaux. A supposer encore que, privé des ressources de la fortune, il vivait au jour le jour, au hasard des commandes et à la merci de la clientèle, ce fut alors surtout qu'il fit le moins de difficulté pour les accepter. S'il avait enfin, plutôt que du génie, cette heureuse facilité d'un talent qui s'assimile avec aisance les meilleures inventions d'autrui, sans y mettre, pour cela, beaucoup de travail ni de temps, avouez qu'il était tout désigné pour devenir un incomparable entrepreneur de copies des maîtres à la mode. Il y eut quelque chose de cela dans la vie du Pérugin; au temps de sa jeunesse. Il ne devint lui-même que peu à peu, après avoir été longtemps le disciple des autres, leur imitateur, peut-être leur copiste. Il n'était pas né avec cette fécondité de génie qui se renouvelle toujours, sans avoir à craindre de s'épuiser jamais. Son malheur fut peut-être d'avoir trop souvent, dans sa vie, et trop vite, réalisé quelques-uns de ces rêves magnifiques devant lesquels tous ses contemporains, ravis, aussitôt s'inclinèrent sans vouloir se lasser de les admirer. Pendant tout le reste de son existence il essaya de les redire, se copiant lui-même, mais sans plus songer à renouveler ses pensées, sinon son art, au contact d'autrui. C'est toute l'explication de sa trop longue vieillesse : il renonça trop vite aux ressources de cette méthode par

Digitized by Google

laquelle, au cours de sa jeunesse, qui fut longue, il avait pu s'élever aussi haut, jusqu'à donner l'illusion d'une puissance de génie que, sans doute, il ne possédait pas.

Ce n'est pas, toutefois, que j'invente, à l'usage du Pérugin, une théorie du talent où l'activité personnelle n'aurait aucune part. Qu'on lui refuse du génie, je le comprends encore, si l'on met dans ce mot cette rare plénitude de qualités créatrices qu'il convient peut-être de lui attribuer. Mais que, du moins, on ne conteste pas à notre peintre un très beau talent : et ce serait trop le diminuer que de prétendre que ce n'est, en aucune façon, à lui-même qu'il le doit. Il eut beaucoup de maîtres, sans doute; mais ce n'est pas à eux seuls que revient tout l'honneur de son éducation.

La gloire solide d'un artiste n'est point diminuée par ce fait que de multiples influences ont présidé à sa formation. Le génie lui-même est fait de patience, mais aussi de curiosité. C'est mériter de devenir grand que de savoir demander, même à ceux qui ne le sont pas, le secret de leur médiocrité. Le véritable artiste, parce qu'il est un poète, prend son bien partout où il le trouve. Il n'est point, cependant, le réceptacle passif des procédés qu'il a empruntés un peu partout. Ses prétendus emprunts sont encore des créations : l'artiste est son propre maître, et ceux qu'il fréquente n'ont été pour lui que l'occasion de se donner, à lui-même, des leçons.

Quels furent donc ces maîtres du xv^e^ siècle qui ont aidé Le Pérugin à se découvrir son incontestable talent? Nous allons essayer de le deviner. Mais il faut bien prévenir que nous y devons mettre une prudente réserve. Les documents décisifs nous manquent, en effet, qui nous permettraient de le dire avec sécurité, documents littéraires et documents pittoresques. Voilà ce qu'il ne faut pas dissimuler, et encore moins oublier.

La tradition, sans doute, doit entrer en ligne de compte et surtout le témoignage de Vasari, puisque nous n'avons, ici, aucune raison sérieuse de le mettre en doute. Il revient par trois fois sur la question du maître du Pérugin, ce qui

Digitized by Google

lui permet trois opinions différentes, ne gardant pas deux fois la même. Mais cette diversité nous plaît et nous l'accentuerons encore, puisque nous croyons, comme lui, et plus que lui, à la multiplicité des influences qui ont agi sur le développement artistique du Pérugin.

Le malheur sera donc que nous soyons réduits presque exclusivement, pour l'établir, à des rapprochements suggérés par la chronologie autant, sinon plus, que par l'étude d'œuvres pittoresques. Il serait trop dangereux de chercher uniquement dans l'œuvre définitive, — la seule vraiment connue — de Pietro, les traits où nous pourrions reconnaître la marque des artistes qui furent, plus ou moins, ses maîtres. Quand il fut tout-à-fait en possession de lui-même, Le Pérugin se créa une manière très personnelle et d'une telle originalité que ses œuvres, alors, ne ressemblent à aucune autre et qu'il devient presque impossible d'y découvrir les influences antérieures.

Resteraient les œuvres de jeunesse, celles antérieures aux fresques de la Sixtine. Mais quelles sont-elles? où sont-elles? ces peintures qu'il exécuta, antérieurement à 1480, avant d'être appelé à Rome, ayant déjà passé la trentaine, pour y travailler en compagnie des plus grands peintres de cette époque, Botticelli, Ghirlandajo et Luca Signorelli? Nous essaierons plus tard, je n'oserais dire de combler cette lacune, mais du moins d'indiquer avec modestie que l'on pourrait y songer. Mais il serait illogique de nous appuyer, dès maintenant, sur des conclusions que, même plus tard, nous ne ferons guère qu'insinuer. On nous reprocherait, avec trop de raison, d'avoir volu éclaircir les anciennes ténèbres par de nouvelles obscurités.

Notre récit ne saurait donc prétendre qu'à être vraisemblable. Tant de fois, cependant, nous avons demandé compte à notre imagination des étapes qu'elle imposait au Pérugin, au cours de son éducation, si désintéressée d'autre part a toujours été la loyauté de nos inductions — elles ne sont pas, en somme, tout à l'honneur de notre peintre —, qu'il nous semble parfois, en en racontant l'histoire, avoir approché de bien près la vérité.

Digitized by Google

Pour ce qui était d'indiquer les phases de cette éducation, j'ai dû renoncer bien vite à le tenter. C'eût été de l'ingéniosité dépensée en pure perte, aboutissant à des itinéraires compliqués et toujours invraisemblables par quelque côté. Il est même beaucoup plus sage de supposer, dans les allées et venues de notre apprenti, une complication qui déroute toute tentative de chronologie. Demeure-t-il à Pérouse ? Il ne se refuse pas à suivre son maître, si les commandes l'exigent : mais alors où le placer ? Il a pu s'absenter pendant plusieurs mois, une année peut-être, puis y revenir et s'en aller de nouveau. Je n'ai donc point voulu imaginer une « période pérousine », au seul point de vue chronologique, alors même que je réunissais, sous un même titre, les influences qui relevaient plus spécialement de Pérouse. De même, quand j'ai parlé des influences florentines et de celles qu'il reçut des peintres folignates, dans la personne surtout de Niccolò Alunno. J'ai terminé par celle-là, non pas encore que j'aie des raisons péremptoires pour assurer qu'elle soit venue en dernier lieu, mais parce que je la regarde comme la plus importante en tant qu'elle donne aux études du Pérugin leur véritable consécration.

***

Un artiste de second ordre, dans le genre de ce modeste artisan auquel on confia tout d'abord le Sodoma, peut être quelqu'un de ces entrepreneurs d'images de piété qui allaient de village en village à la recherche de petites commandes, nombreuses mais pas très rétribuées, « Maestà » au carrefour des chemins, peintures votives à exécuter prestement dans la chapelle des saints protecteurs du pays, tel fut, je m'imagine, le premier maître du Pérugin.

S'appelait-il *Francesco*, comme sembleraient le supposer les derniers historiens de la Peinture Italienne ? Etait-il précisément ce peintre, né lui aussi à Città della Pieve,

Digitized by Google

qui signait, en 1472, une fresque à Pacciano? Rien ne le prouve, de même que rien n'empêche de le supposer. Car la peinture de Pacciano est de médiocre ressource pour les savantes inductions. Etait-ce au contraire un peintre de Pérouse, appelé par quelque commande dans ces alentours du lac Trasimène d'où il aurait ramené le jeune Pietro après avoir inspiré suffisamment de confiance à Cristoforo, le père de l'enfant? Vasari nous dit, en effet, que le premier maître de notre peintre fut un pérousin. L'annotateur florentin de l'édition de 1771 le pense aussi (1). Il va même jusqu'à donner son nom, *Pietro*, tout comme son élève. De fait, il y eut bien à Pérouse, vers cette époque, plus d'un *Pietro* exerçant la profession de peintre. Notre annotateur florentin trouve même, dans ce rapprochement de noms, un moyen d'expliquer comment Vasari a pu dire de Pinturicchio qu'il fut en même temps l'élève et l'ami de Pietro : élève du Pietro qu'on ne connaît guère, ami de celui qui, tout au contraire, le fut beaucoup, c'est-à-dire Pietro Perugino. Il est bien évident que nous laissons, à notre commentateur, toute la responsabilité de son ingénieuse exploitation.

Un Piétro quelconque, *Maestro Pietro di Galeotto*, peut-être, a donc pu être le premier maître du Pérugin, du moins à Pérouse. Mariotti, je ne sais trop pourquoi, lui attribue du talent (2). J'imagine, cependant, qu'il n'en pos-

(1) VASARI. Ed. Fl. 1771. Vol. II page 502, dans une note à la Vie de Pinturicchio. « Quand Vasari dit que Pinturicchio fut élève de *Pietro da Perugia*, il ne faut pas l'entendre du fameux Pietro Perugino mais d'un autre peintre de peu de valeur, né et demeurant à Pérouse et qui fut peut-être celui-là même chez lequel se trouva, comme *Fattorino* le célèbre Pietro Perugino.

(2) MARIOTTI. *Lett. Pitt.* p. 145. On ne connaît pas, de ce peintre, une seule œuvre authentique. Des commandes cependant qu'on lui faisait Mariotti conclut qu'il devait avoir quelque valeur. Il fut chargé, en effet, dès 1479 de ce fameux tableau de la Chapelle des Magistrats dont la commande, plus tard, revint au Pérugin, en 1483, Pietro di Galeotto étant mort au courant de l'année, sans avoir commencé son tableau. Le Pérugin, d'ailleurs, n'y devait pas mettre beaucoup plus d'empressement, puisque treize ans plus tard, en 1496, il signe un nouveau contrat pour le même tableau. (Aujourd'hui au Vatican, excepté le couronnement, une *Pietà*, restée à la Pinacothèque de

Digitized by Google

sédait pas beaucoup. Et ce serait, précisément, l'avis de notre historien Vasari : « Il n'était pas très vaillant dans son métier, mais il avait en grande vénération et l'art et les hommes qui y étaient excellents. »

N'était-ce pas un artiste de cette trempe qu'il fallait tout d'abord au jeune enfant? A quoi cela lui eût-il bien servi d'avoir un maître qui excellait dans toutes les parties de son art, s'il n'avait pas été capable de lui inspirer ces beaux enthousiasmes mille fois plus utiles à la jeunesse que les plus savantes leçons? A ce vieux maître inconnu, qu'il se soit appelé Galeotto ou autrement, peu importe, reviendrait donc l'honneur d'avoir découvert, à son aurore, le beau talent du Pérugin, si, à défaut d'une science extraordinaire, il avait assez d'amour de son art pour être capable de tenir, à ses élèves, des discours dans le genre de celui-ci. C'est Vasari, bien entendu, qui nous le rapporte : je n'ai pas eu besoin de l'inventer. « Il ne cessait de redire à Pietro combien de profit et combien de gloire la peinture apportait à celui qui savait l'exercer comme il faut. Il lui expliquait tous les mérites des anciens, mais ceux encore des modernes et exhortait Pietro à les étudier vaillamment. Il allumait dans son âme de telles ardeurs qu'il se résolut, lui aussi, à être de ceux-là, si la fortune toutefois lui venait en aide. Et à cause de cela il avait coutume de demander, aux artistes qu'il savait avoir couru le monde, en quel pays les hommes de son métier y devenaient plus excellents. »

Le voyez-vous, cet enfant, dévoré du désir d'apprendre à devenir parfait, voulant savoir à tout prix où il lui fallait courir, pour recevoir les meilleures leçons? Sa curiosité toujours éveillée a bientôt fait le tour de la science de son vieux maître. Les ateliers de Pérouse bientôt ne le tentent plus : ne connaît-il pas tous les prétendus secrets qu'on y enseigne? Il veut maintenant qu'on lui apprenne autre chose. Il demande conseil à tous ceux qui ont voyagé, « mais

Pérouse.) A défaut d'autres leçons, on voit donc que Pietro di Galeotto aurait donné, à son élève, celle de ne jamais se presser. Le Pérugin ne l'oublia pas.

Digitized by Google

particulièrement, continue Vasari, à son vieux maître; lequel lui redisait toujours la même chanson, à savoir qu'à Florence, plus que partout ailleurs, les hommes devenaient parfaits dans tous les arts, mais plus spécialement dans la peinture. » Je passe sur les raisons qu'il en donnait : c'est, sous forme d'éloge, un réquisitoire assez peu déguisé où Vasari, semble-t-il, substituait insensiblement sa philosophie à celle, probablement moins morose, du vieux précepteur. Mais ce simple extrait d'un si beau discours suffisait déjà à nous faire comprendre la noble ardeur que le maître avait su faire passer dans l'âme de son disciple. On résolut donc de se quitter. Le Pérugin, talent facile, n'avait pas mis longtemps à s'assimiler la science de son premier maître, y compris sa philosophie. C'était encore un adolescent, à peine pouvait-il compter quinze ans, peut-être ne les avait-il pas.

Prit-il de suite la résolution d'aller à Florence? Je ne le pense pas. En admettant que les artistes de Pérouse n'avaient déjà plus rien à lui apprendre — ce que je ne crois pas — il connaissait évidemment d'autres peintres ombriens, ceux-là aussi des maîtres, dont il ne pouvait manquer de vouloir connaître les œuvres et les secrets d'atelier. Il y avait la basilique d'Assise, où il devait aller pour étudier de plus près les plus excellentes traditions de l'art de peindre. Florence, en tout cas, était représentée en Ombrie par quelques-uns de ses meilleurs artistes, et le Pérugin pouvait aller leur demander des leçons, travailler même avec eux, sans être obligé, pour cela, de trop s'éloigner de sa patrie.

Mais, avant de le prouver, il nous faut en finir avec les éléments pérousins de son éducation, et chercher tout ce que les artistes de Pérouse, aux différentes périodes de sa jeunesse, ont bien pu lui enseigner.

Abbé Broussolle.

Digitized by Google

MÉLANGES

UN ÉVÊQUE DE L'ANCIEN RÉGIME : LOUIS-JOSEPH DE GRIGNAN [1]

C'est au cours de l'année 1682 qu'un prélat de trente-deux ans, gentilhomme de bel air et de très noble race, Louis-Joseph d'Adhémar de Monteil d'Ornano de Grignan, s'en vint gouverner l'église de Carcassonne. Si, le jour de son installation, il s'avisa de contempler des tours de la *Cité* le territoire exigu de son diocèse, il put croire un instant qu'il entrait dans une sorte d'exil, et la double enceinte de murailles qui cernait sa cathédrale et sa demeure d'évêque dut lui sembler une prison. C'était une prison, en effet, que ce palais délabré où il allait ensevelir sa jeunesse, un exil que ce coin de province, relégué aux confins du royaume, et où n'arriverait plus l'air de la cour. Avoir, à titre de grand seigneur et d'agent général du Clergé, approché du Roi, manié les grandes affaires, fréquenté dans les salons, connu les dernières splendeurs et les dernières grâces de l'hôtel de Rambouillet, et venir échouer, lui, le descendant des ducs de Gênes et de Campobasso, dans cette ville de bourgeois et de marchands, pour y couler une vie sans faste, aux horizons étroits... Que les temps se trouvaient changés!

(1) Un vol. in-12 de III-339 p., avec portrait, par M. le chanoine CHARPENTIER, Arras-Paris, Sueur-Charruey, 1899.

Digitized by Google

Mais si cette pensée traversa l'esprit de « Monsieur de Carcassonne », elle ne s'y fixa point. Il n'avait pas fui sa nouvelle fortune et ne pouvait méconnaître que son élévation comblait l'attente de tous les Grignan : le siège de Carcassonne où l'appelait aujourd'hui la faveur du roi, ne *valait*-il pas davantage que celui d'Evreux qui lui avait été précédemment attribué ? Les hommes de son temps ne dédaignaient point ces calculs, et ils ne se croyaient nullement tenus de les dissimuler, de belles ressources permettant de tenir son rang et d'être largement aumônier. Ne fût-ce qu'à cet égard, Carcassonne était donc, malgré les apparences, un évêché très sortable, où un Grignan pouvait décemment vivre et même mourir. Aussi le jeune évêque eut-il bientôt arrêté sa décision de demeurer là où l'envoyait la Providence attentive qui, jusqu'à ce jour, avait si heureusement dirigé sa vie : c'est du moins ce qui parut à la rareté de ses voyages, qu'il n'entreprit que dans de rares occasions (1), et bien moins pour son avantage personnel que pour le service de ses ouailles. Ce fidèle observateur de la résidence ne sut point ou ne voulut probablement pas se pousser à de plus hauts emplois dans l'Eglise. Il devait mourir à Carcassonne, et c'était la destinée de la vieille ville féodale, aux aspects militaires, de fournir une belle tombe à ce dernier descendant d'une race de soldats.

Au demeurant, Louis-Joseph de Grignan n'eut qu'à se louer de sa patrie d'adoption. C'est à peine si une querelle avec le maire de la ville, M. de Danti, au sujet de l'élection des consuls, ou de futiles démêlés avec son chapitre, à l'occasion du droit de *chape*, vinrent à de longs intervalles troubler la quiétude laborieuse de son épiscopat. Au plus fort de ces brouilles, nul ne parvint jamais à le froisser, encore moins à l'aigrir. C'est qu'il savait, sans rien aban-

(1) Dans l'espace de trente-deux ans, de 1690 à 1722, la plus longue absence relevée par son biographe, est celle d'un an (1710) passé, non à Paris où à Versailles, mais à Grignan où l'appelaient des affaires de famille.

Digitized by Google

donner de ses droits, concéder à temps le nécessaire et plier sans rompre. Il avait la douceur triomphante. Avec un pareil homme, les plus ardentes luttes finissaient invariablement par de petits cadeaux et des effusions de tendresse : les chanoines, après avoir bataillé plusieurs mois, se réunissaient solennellement pour lui offrir un « jeune sanglier marcassin très beau » pris sur leurs terres, et le prélat remerciait ensuite le vénérable corps capitulaire de façon fort civile. Quant au maire qui, pour un manque de déférence, s'était vu, par l'ordre du roi, obligé de lui faire réparation, il recevait, une demi-heure après, la visite de son évêque et l'assurance de sa bouche « qu'il n'avait dans son cœur aucun fiel et qu'il ne tiendrait jamais à lui de lui donner des marques de sa considération et de son affection ».

C'est par de telles démarches que Grignan conciliait avec le sentiment très vif de sa dignité qu'il tenait de ses ancêtres, les devoirs de son office pastoral. Ces devoirs, il s'en acquitta avec une liberté, une aisance qui éloignerait de lui, à elle seule, tout soupçon de jansénisme. D'ailleurs sa fidélité n'en fut pas moins édifiante, et c'est en quoi il fut de son temps plus qu'on n'a accoutumé de le croire ; les bons évêques ne manquaient alors ni dans son voisinage, ni sa propre famille. Il n'eut qu'à s'inspirer de leurs exemples.

Assiduité tout apostolique à instruire les fidèles, sans rudesse maladroite, sans mollesse non plus ; exhortations adressées aux « femmes du monde » — et dans une langue très nerveuse, très hardie, — sur les devoirs de la charité qui « restitue » aux pauvres le superflu des richesses, sur la nécessité de conserver et de restaurer tout ce qu'il est possible des anciennes mœurs ; visites fréquentes des paroisses où chaque recteur subit un interrogatoire détaillé sur la manière dont il remplit sa charge, sur le soin qu'il a de s'instruire et même sur les livres dont il enrichit sa bibliothèque, sur l'état moral et religieux du troupeau confié à sa garde ; avertissements répétés aux prêtres, surtout dans les temps de calamité publique, touchant l'obligation qui leur

Digitized by Google

incombe d'infliger à leurs ouailles des pénitences « attirantes et proportionnées » ; sollicitude continue pour la formation du clergé, fondation onéreuse d'une chaire de théologie, arrangements pris avec la Compagnie de Jésus pour l'établissement d'un séminaire, introduction des conférences ecclésiastiques avec un mode sévère de contrôle, tenue régulière des synodes, remaniement de l'office, du catéchisme: tel est, en abrégé, le tableau des occupations de ce gentilhomme à qui Dieu fit la grâce « d'être d'Eglise » et de répondre à sa vocation. Comme son successeur, le pieux Rochebonne (1), à qui il légua ce bel exemple d'activité, il aurait pu dire, et même à chaque heure du jour : « Bon! bon! nous sommes à notre devoir. »

Et je n'ai esquissé encore que la moitié de sa vie. Comme il est l'évêque de sa ville, Grignan veut en devenir le premier citoyen. Pas d'affaire qui ne l'intéresse : il protège de son influence auprès du roi l'industrie drapière qui est en train de se développer à Carcassonne ; il sollicite des subsides pour l'entretien des routes ; il rédige un rapport sur l'établissement des haras dans le Bas-Languedoc ; il contribue de ses deniers à la fondation de l'Hôpital général et à la construction des casernes dans sa ville épiscopale. On chercherait en vain un domaine où son attention ne se soit portée en temps utile. Mais c'est surtout quand il survient quelque danger, quelque misère imprévue, que ce glorieux héritier d'un autre âge se constitue le *defensor civitatis*. Alors, avec l'expérience qu'il a acquise à titre de membre des états du Languedoc et de président de l'assemblée chargée de répartir les impôts dans le diocèse, on le voit intervenir dans toutes les affaires que les gens de Carcassonne ont avec le fisc. Par exemple, lors du rachat des lods et ventes des maisons soumises à la directe du roi, il ne craint pas de solliciter à plusieurs reprises auprès de Bâville, de l'inflexible Bâville, le tyran du Languedoc. Ce qu'il

(1) Rochebonne était ancien doyen comte de l'insigne chapitre de Saint-Jean et frère de l'archevêque de Lyon.

Digitized by Google

en obtient est minime, mais il a eu l'occasion de montrer la fermeté de son âme. « Je suis persuadé, écrit-il à l'intendant, qu'il n'appartient pas à un évêque de coopérer à une affliction aussi générale que le serait celle de la ville, si vous refusez la grâce que je vous demande. » Auparavant il avait exhalé sa douleur en termes qui n'eussent pas manqué de toucher un cœur moins impitoyable que celui de Bâville. Ce cri de pitié est à entendre : « Le saisissement dans lequel je fus en lisant (la lettre) par laquelle vous demandez cinquante mille francs fut si grand qu'il a été suivi de beaucoup de langueur et de quelques accès de fièvre continue double tierce qui dure encore. Je n'ai d'autre objet devant les yeux que l'état pitoyable de cette ville. »

Il a dû à ce don de compatir les plus originales inspirations de son zèle. Le croirait-on ? Ce prélat de l'ancien régime avait eu la charité assez ingénieuse pour découvrir à l'avance le mécanisme et l'organisation de plusieurs œuvres dont se glorifie à bon droit notre XIX^e^ siècle. Est-ce autre chose, en effet, qu'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, cette confrérie instituée par lui, en 1711, pour la visite des pauvres et des malades ? Les confrères, gens de tout état et de toute condition, ont des réunions mensuelles et versent, suivant leur fortune, des aumônes de trente ou de quinze sols. Chaque jours du mois, *deux* visiteurs sont désignés qui s'en vont, à tour de rôle, « servir Notre Seigneur Jésus-Christ » en la personne des malheureux. Et ils n'ont pas à procurer à leurs protégés la nourriture et les remèdes (c'est l'office du bureau), mais « les adoucissements et les rafraîchissements convenables à leur état. » — Autre invention de Grignan : le *Bureau des accommodements*, sorte de tribunal officieux ouvert aux pauvres et aux artisans, aux riches aussi, pour prévenir les horreurs des procès et de leurs suites et apaiser les différends, au moment où ils éclosent. Cette institution ne ressemble-t-elle pas à nos *secrétariats du peuple*, avec cette différence que, dans l'œuvre de Grignan, l'intention est plus large et le but social moins circonscrit ?

Digitized by Google

Notez que chacune de ces créations coûte à Grignan du temps et de l'argent. Il préside la confrérie de charité et se met à la tête de son conseil. Il n'est pas étranger aux décisions du Bureau. Bref, il entend ne pas se ménager, afin que les autres, au moment opportun, sachent aussi consentir au don de leur personne et de leurs biens. En 1709, il vendit ses calices et se fit mendiant de porte en porte, après quoi il ordonna aux « dîme prenants » de s'imposer eux-mêmes par des prestations de grains en nature. En 1720, lors de la peste, il se disposait à suivre l'exemple de Belzunce, mais la Providence ne le permit pas, et il se trouva fort heureusement que les mesures prises par lui pour conjurer le fléau furent efficaces. Mais tout le monde voulut du moins rivaliser de zèle avec l'évêque dans l'intérêt de la communauté ; et l'on vit, cette année-là, à Carcassonne, un spectacle peu banal : les « nobles et égrèges personnes » du chapitre montant la garde à tour de rôle aux abords de la ville, pour en interdire l'approche aux contaminés qui arrivaient sur la route de Narbonne...

On conçoit sans peine qu'au milieu de tant de soucis et de travaux, « M. de Carcassonne » ait parfois négligé sa famille. Les Grignan-Sévigné ne lui pardonnent guère d'être un parent si peu lucratif. En vain Mme de Sévigné multiplie-t-elle ses épîtres au « bel abbé » d'antan, pour l'attendrir sur le sort du petit marquis de Grignan qu'on va produire à la cour. Le « bel abbé », devenu évêque, fait la sourde oreille. Il est tout à son hôpital, ou à ses autres bâtisses : Grignan, Villalier, Saint-Hilaire, la cathédrale, partout ce sont des embellissements ou des restaurations... Que répondre à un neveu qui sollicite un habit de bal ou des avances pour la « subsistance de sa compagnie », quand on a vidé sa bourse? — Aussi le prélat est-il fort maltraité dans la correspondance de la spirituelle marquise. « Si tout cela ne l'ébranle pas, écrit-elle au sujet de ses instances réitérées, je suis d'avis qu'on le noie! » Et ailleurs : « Son âme — s'il en a — est ladre... »

Digitized by Google

Pour le coup, la marquise s'est trompée. Ladre? Un Grignan — et celui-là! — La vérité est que le pauvre homme faillit mourir avec des dettes. Il les avait accumulées avec une extrême insouciance. Son neveu et coadjuteur, M. de Rochebonne, ne put accepter sa succession que sous bénéfice d'inventaire, et il eut toutes les peines du monde à tenir les engagements de son oncle. Il y en avait de fort respectables. Il y en avait aussi qui méritaient d'être examinés de près. L'apothicaire Belmas réclamait sept mille deux cent soixante et onze livres qu'on fit réduire à deux mille quatre cents. Sa note était, il est vrai, gigantesque : coraux, poudre d'yeux d'écrevisse, safran de mars apéritif, huile d'aspic, opiate de blanc de baleine, opiate corroborative composée avec les confections d'hyacinthe, d'alkermès, poudre de vipère, antimoine diaphorétique, quina, canelle, lilium, huiles éthérées de lavande, de genièvre, de girofle, de thym, etc.., tout le codex de l'ancien régime y passait. Il fallait encore bien des choses pour mourir, cinquante après Molière !

M. de Grignan mourut donc dans cette profusion étrange qui rappelle tout un côté — le moins louable — de sa vie. Mais le ridicule de ces drogues ne l'empêcha pas de mourir posément, dignement, pieusement — comme il avait vécu : c'était le 1er mars 1722.

Dans son humilité, il avait proscrit d'avance toute oraison funèbre. Mais la coutume fut plus forte que la volonté du défunt, il en eut deux.

Et voici qu'à la distance de deux siècles, il obtient cette dernière fortune de rencontrer l'historien qu'il lui fallait dans la personne de M. le chanoine Charpentier, secrétaire de l'évêché de Carcassonne, à qui nous devons les traits de cette esquisse. Puisse-t-elle inspirer la pensée d'aller recourir au portrait! Il mérite d'être contemplé à loisir : rien n'y manque en vérité, de ce que nous aimons tous chaque jour davantage : la clarté, le relief, la couleur sobre, le naturel. M. Charpentier est un peintre scrupuleux qui excelle à tirer parti des rides et des ombres : il sait ce qu'elles

Digitized by Google

ajoutent à un tableau de vérité et de vie. C'est pourquoi, fouillant les archives, il n'a pas craint ses propres découvertes : il a cherché partout des documents, et partout il a trouvé — comme à Lyon, chez M. Morin-Pons — l'accueil le plus obligeant. Ne redoutez point, là-dessus, de rencontrer ici de la peinture un peu froide d' « érudit. » Depuis les jours de sa jeunesse séculière, et dès ses premiers articles du *Correspondant*, M. Charpentier s'est épris d'un beau feu pour le XVII^e^ siècle. Il l'aime autant qu'il le connaît, et il le connaît à ravir.

Il y a tant vécu qu'il peut nous apprendre à y vivre.

Claude Bouvier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire universel de la pensée, alphabétique, logique et encyclopédique, par l'abbé Elie Blanc. — Lyon, 1899, Vitte, place Bellecour, 3.

L'esprit humain est curieux de savoir. Mis en présence des mots, des idées et des choses qu'il ignore ou qu'il connaît très imparfaitement et comme à la surface, son instinct naturel le pousse à s'enquérir, à lire entre les lignes, à pénétrer du dehors au dedans jusqu'au fond le plus intime de l'être, à rattacher les faits à leurs causes, les conclusions à leurs principes, les significations à leurs origines et à leurs dérivations étymologiques. De là vient la multiplicité des dictionnaires, des encyclopédies, des recueils vulgarisateurs dont les rédacteurs se proposent de fournir à l'intelligence les renseignements capables de la satisfaire, ou du moins de l'éclairer, de jalonner sa route et de la guider dans ses investigations ultérieures. Mais, quelles que soient l'ampleur, l'érudition et l'immense variété des œuvres de ce genre, il restera toujours à côté d'elles une place pour de nouvelles entreprises, qui se préoccuperont d'enregistrer au fur et à mesure les progrès des connaissances humaines, et de tenir les lecteurs au courant de toutes les discussions engagées, comme de toutes les vérités acquises dans le domaine des sciences spéculatives ou pratiques. Les penseurs réclament aussi, à bon droit, que l'unité doctrinale préside à cette vaste compilation de documents instructifs : un dictionnaire universel de la pensée ne peut conquérir leurs suffrages qu'à la condition d'être construit sur un plan logique et incontestable, et de présenter une synthèse qui embrasse intégralement les analyses de la science contemporaine et les coordonne dans un même ensemble scientifique, philosophique et théologique. En effet, si nombreux et si excellents que puissent être les matériaux

Digitized by Google

d'étude soigneusement accumulés et juxtaposés, ils n'ont toute leur valeur et leur parfaite utilité que façonnés par les mains habiles de l'ouvrier et disposés en édifice suivant les lois d'une sage architecture.

A ce point de vue, l'ouvrage de notre docte collègue, M. le chanoine Elie Blanc, mérite mieux qu'un éloge vulgaire et qu'un simple succès de librairie. Destiné spécialement aux professeurs et aux écrivains, il rendra de réels services à beaucoup d'autres lecteurs qui ont besoin — ne fût-ce qu'en passant — d'un renseignement sommaire, d'une référence profitable, d'un fidèle résumé doctrinal, d'une appréciation rationnelle succinctement motivée. Malgré la masse énorme de documents de linguistique, de bibliographie et d'histoire, compulsés sans relâche depuis une trentaine d'années avec le souci toujours plus empressé de propager la saine doctrine, et particulièrement les principes et les fondements essentiels de la philosophie, conformément aux recommandations de l'Encyclique *Æterni Patris*, l'auteur ne se flatte point d'être parvenu au terme dernier de ses efforts. L'accomplissement du travail encyclopédique, tel qu'il l'a conçu, nécessiterait à la fois la multiplication des articles spéciaux et une rédaction plus étendue en rapport avec l'importance des connaissances actuelles et du témoignage concordant qu'elles apportent à la démonstration de la vérité chrétienne. Une collectivité de savants catholiques peut seule venir à bout d'une pareille tâche et remplir les cadres déjà tracés dans le *Dictionnaire universel de la pensée*. Souhaitons que l'auteur poursuive la réalisation de ce beau projet et rencontre, pour l'exécuter sous son habile direction, les auxiliaires les plus compétents et les plus dévoués au triomphe de la vérité.

En attendant, nous accueillons avec reconnaissance cette *Somme philosophique*, modestement conçue et ébauchée dès 1873, élaborée par des publications progressives en même temps que par un enseignement de vingt années dans la chaire de philosophie scolastique de nos Facultés, parvenue aujourd'hui à un développement considérable, puisqu'elle comprend, outre une partie alphabétique et analogique (800 pages in-folio à deux colonnes), une autre partie logique et encyclopédique (1600 colonnes de caractère assez compact). Son mérite principal est assurément l'esprit de haute sagesse chrétienne qui a présidé à la formation de ce monument scientifique, et qui en anime l'ensemble et chacun des détails. Tout y converge à la manifestation

Digitized by Google

et au triomphe de la vérité intégrale. Par là, lui est acquise une réelle et incontestable supériorité sur les ouvrages de nature similaire quant à leur objet matériel, mais dépourvus du principe directeur et de l'unité rationnelle qui les préservent de beaucoup d'erreurs, des contradictions, des inconséquences et des fluctuations de doctrine.

L'expérience a montré queis services pouvait rendre aux hommes studieux un dictionnaire logique de la langue française, où les mots, les idées et les choses se présentent distribués par groupes et expliqués par des séries de considérations philosophiques et d'autres réflexions. Mais. pour être bien saisie et mise à profit, cette classification — si naturelle que l'auteur eût réussi à la faire — exigeait un certain effort de la part des jeunes élèves et des lecteurs moins cultivés dont la tournure d'esprit ne se prêtait pas aisément à des recherches préalables d'ordre spéculatif. Il fallait donc mettre entre leurs mains une clef, qui leur donnât facile accès aux trésors de connaissances renfermés derrière une porte d'apparence peu encourageante. Voilà pourquoi un dictionnaire alphabétique et analogique fut rédigé et lancé dans le public des écoles, qui l'accueillit très favorablement. Ce travail, on le voit, avait sa place marquée en tête de l'ouvrage nouveau, auquel il sert pour ainsi dire d'introduction. Augmenté ici de plusieurs milliers de mots, et surtout de noms propres dans le domaine de l'histoire et de la géographie, il renferme aussi des étymologies plus nombreuses et plus exactes, et de courtes explications complémentaires pour l'utilité des professeurs et des écrivains. A chaque définition, sont annexées des références très précises : elles indiquent les endroits de la partie logique et encyclopédique qui répondent au mot, au sens et à la chose qu'on désire étudier. Grâce à cette méthode, la difficulté des recherches est supprimée : on peut entrer de plein pied dans n'importe quelle partie de l'édifice, et examiner en détail les divers aspects d'une même question.

Quant à l'économie de l'œuvre plus spécialement philosophique, à laquelle notre zélé professeur, avec une compétence très appréciée, a consacré le meilleur de ses efforts,elle apparaît sans ambages lorsqu'on étudie à fond le tableau dressé au début même de la section qui concerne la langue. L'être infini et créateur domine tout, parce qu'il est la plénitude de l'être et la cause première de tous les êtres. A son tour, l'être fini et créé, abstrait ou concret, est réparti en plusieurs catégories, dont la

Digitized by Google

plus importante est celle qui a trait à l'homme, considéré soit comme individu dans son âme et dans son corps, soit comme membre d'une société et comme ayant avec ses semblables des relations de patrie, de langage, de hiérarchie et de lois. Les catégories suivantes ont pour objet : les choses qui, de leur nature, tombent d'abord sous la possession de l'homme, telles que les valeurs et les instruments ; puis les êtres vivants, mais dépourvus de raison, qui lui sont subordonnés et qui contribuent, dans une mesure plus ou moins large, à l'extension de ses connaissances et à la satisfaction de ses besoins; enfin la matière et ses accidents, qu'il apprend de même à s'assujettir et à utiliser. De là, une division en seize livres ou séries, dont les explications amènent des comparaisons nombreuses (analogues, contraires et synonymes). C'est, nous le répétons, le plan d'une encyclopédie chrétienne. Elle s'ouvre, en effet, par le nom de Dieu et la théologie. Elle se continne par la métaphysique et la logique, la psychologie, la morale, l'anthropologie, la sociologie, les sciences naturelles, physiques, mathématiques. Elle se poursuit dans l'histoire du monde que gouverne la divine Providence et que commande le grand fait de l'Incarnation. Elle s'achève avec la géographie des états contemporains et de leurs colonies.

Qu'il y ait lieu de constater ici et là des omissions et des lacunes, des opinions discutables sur tel ou tel point de détail, des defectuosités partielles provenant de ce que l'auteur n'est pas aussi abondamment renseigné qu'un spécialiste, nous n'en sommes pas surpris. Nous l'avouons sans crainte d'amoindrir la valeur de l'éloge ; *paucis non offendar maculis*. Nous estimons d'ailleurs superflu d'y insister : car tout le monde sait — et notre excellent collègue est le premier à le reconnaître avec cette vraie modestie qui accompagne le savoir et le talent, — que la sagesse humaine est toujours, comme l'a si bien dit Bossuet « courte par quelque endroit », et qu'un livre d'encyclopédie, pour autant qu'on le proclame consciencieusement élaboré et digne de louange, est, de sa nature, susceptible de perfectionnements et de progrès. Tel qu'il est aujourd'hui, le dictionnaire universel de la pensée équivaut une petite bibliothèque bien choisie. Il sera consulté avec fruit ; et, s'il est étudié comme il mérite de l'être, il fera pénétrer dans les esprits la connaissance et l'amour de la vérité qui vient de Dieu et qui conduit à Dieu.

F. Marie-Joseph Belon, *O. P.*

Digitized by Google

La Vierge Marie présentée à l'amour du XX^e siècle, par l'abbé Joseph LÉMANN, chanoine honoraire de Lyon et de Reims. In-12, t. I^er, VIII-601 pages. Paris, Lecoffre, 1900. Prix : 3 fr. 50.

C'est l'ambition de M. l'abbé Lémann de présenter la Vierge Marie à l'amour de ce siècle qui va commencer, à l'amour non seulement des enfants fidèles, mais aussi à l'amour des enfants prodigues, à l'amour de ceux qui ne croient pas encore, qui sont en chemin vers la vérité ou qui sont encore loin d'elle. « Le XX^e siècle, se demande l'auteur, n'aura-t-il pas pour mission de rassembler l'amour ? Lui, servi par le feu et l'éclair, disposant de si merveilleux moyens de transport et de propagande, n'en fera-t-il pas les pionniers de l'unité ? » Mais qui mieux que Marie pourra donner cette gloire au siècle qui se lève ? Qui, mieux que Marie, pourra opérer la merveilleuse union de tous les amours ? N'est-elle-pas, sur le Cœur de Jésus, l'*agrafe d'or* qui réunit tout ?

Puisse ce noble vœu être accompli ! puisse l'agrafe d'or retenir dans un centre unique toutes les forces aimantes et dispersées de l'humanité qui vieillit ! Quel rajeunissement pour ce pauvre monde, si tous les cœurs convergeaient vers un Cœur unique qui serait le Cœur de Jésus ! Il appartient à Marie d'accomplir ce miracle, elle qui a été constituée dès l'origine l'ennemie triomphante de Satan, l'esprit de haine, qui porte partout le désordre et la division.

Personne ne pouvait mieux présenter Marie au siècle nouveau, comme sa libératrice par le rassemblement de tous les amours, que M. l'abbé Joseph Lémann. Avec la doctrine sûre, puisée à ses vraies sources, dans l'Ecriture sainte et dans les textes des Pères, il a la parole suave qui touche et qui pénètre. Il est orateur et poète. En le lisant, on l'entend. Ce sont des pages vibrantes et toutes pleines d'une chaude éloquence que celles de ce livre. En même temps, la poésie les colore et les illumine. L'auteur a beau aborder des sujets qui prêtent peu aux élans poétiques, comme, par exemple, la discussion d'une prophétie,

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Au milieu d'une nomenclature aride, d'un rapprochement de textes, d'une démonstration serrée, tout à coup l'image surgit gracieuse et inattendue, et vous surprend par sa rayonnante apparition. Ce n'est pas là un des moindres charmes de ces pages si délicates et si parfumées.

Digitized by Google

L'architecture de ce premier volume, car l'ouvrage complet en aura deux, — est très simple : trois parties en forment toute la division : Marie, Vierge sans tache; Marie, Mère de Jésus ; Marie, Mère de douleurs. Dans ce cadre, l'auteur fait facilement rentrer tout ce qui concerne la vie et les vertus, les privilèges et les grandeurs de Marie. Il nous la montre annoncée par les prophètes, attendue par le peuple de Dieu, jeune fille au temple, puis épouse de Joseph ; il fait passer devant nos yeux les grands et doux mystères de Nazareth, de la Visitation, de Bethléem, de la Purification, de Cana. Il nous conduit enfin au Calvaire, où Marie partage les souffrances et le sacerdoce de Jésus. Mais ce n'est rien dire, évidemment, que de se borner à un si froid énoncé. Qu'on nous permette de prendre au hasard quelques-unes de ces inspirations charmantes : les faire lire sera le meilleur moyen de faire goûter le livre où elles sont écloses.

Pourquoi Dieu a-t-il voulu donner son Fils au monde par l'entremise de Marie ? N'aurait-il pas pu le produire, comme il a fait pour Adam, sans le concours d'aucune créature ? Oui, sans doute, mais Dieu avait ses raisons. En voici une. Ecoutez :

« Autre raison, non moins délicieuse, pour laquelle Dieu a donné son Fils au monde par l'entremise de Marie et qui devait convaincre les cœurs les plus durs : afin qu'il y eût une Mère dans la religion.

« Une jeune enfant, élevée sur les genoux d'une mère chrétienne, apprenait de celle-ci à former pour la première fois sur son corps le signe sacré de notre Rédemption. Comme elle finissait l'invocation des trois personnes divines : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », elle se tourna vers sa mère, et, levant les yeux sur elle, lui dit : « Maman, il n'y a donc pas de mère ? »

Dieu, qui sait le cœur humain parce qu'il l'a fait, avait prévu cette objection qui, du cœur et des lèvres de cette enfant, sortait spontanément ; et il lui a ménagé une réponse ; cette réponse, c'est Marie. Oui, il convenait qu'il y eût une mère dans la religion. En effet, qu'est-ce que la religion ?

C'est un mouvement sublime, une démarche par laquelle Dieu s'incline et s'abaisse vers l'homme, et l'homme monte et s'élève vers Dieu : Dieu pour écouter et venir en aide, l'homme pour prier et demander secours.

Or, dans cette double démarche, dans le mouvement de Dieu

Digitized by Google

vers l'homme et de l'homme vers Dieu, ne fallait-il pas l'entremise et l'aide d'une mère ?

Dieu quitte le ciel et vient le premier : pour sa venue, il faut une mère, nous venons de le voir dans ce qui précède. Mais l'entremise de cette mère n'est pas moins nécessaire pour que l'homme à son tour se soulève et monte vers Dieu. Oh ! que de gémissements il y aurait dans le monde si on devait aller à Dieu sans Marie ! L'Ecriture ne dit-elle pas : *Où la femme n'est pas, le malheureux soupire?* Ecoutez les gémissements et les soupirs des pauvres protestants. Luther les a privés de Marie ; combien ils souffrent de cette privation !

C'est elle au contraire qui fait cesser les gémissements. Tout gémit ici bas. Mais près d'elle, tout s'apaise, se rassure et prend courage. Elle dulcifie l'idée de la justice. Elle dulcifie les larmes, elles dulcifie les peines, elle dulcifie tout. On ne redoute plus d'aller à Dieu comme Père, parce qu'on est accompagné d'une mère, et la religion qui semblait une côte escarpée devient, par Marie, d'un abord facile et enchanteur. »

Mais cette mère des hommes ne sera leur médiatrice bienfaisante qu'à la condition d'être vraiment la mère de Dieu ; elle a deux maternités : l'une qui regarde le ciel, l'autre qui regarde la terre, et c'est cette double dignité qui lui donne, d'un côté, le droit de tout obtenir, d'un autre, le besoin de tout exaucer. Heure mémorable, heure admirable, où la Vierge Marie met au monde un Sauveur qui sera en même temps son Dieu et son Fils ! Voulez-vous assister à cette naissance adorable ?

« Minuit est arrivé avec son silence. Le bruit a cessé sur la terre. Tout repose dans l'hôtellerie et ses alentours.

« Les moindres détails de la Nativité du Fils de Dieu ont été prédits, jusqu'à cette heure de minuit et son silence : Lorsque tout reposait dans un paisible silence, et que la nuit était au milieu de sa course, votre Parole toute-puissante vint du ciel, du trône royal et fondit tout à coup sur cette terre. — Ce moment est le centre des siècles. Dans la majesté de ce silence, à cette heure fortunée, la fleur de Noël sortit de votre sein de neige, ô Vierge ; le Messie passa au sein de la famille humaine. Si *Emmanuel* était à nous, Dieu était à nous.

« Dans ce passage, la Vierge prophétisée par Isaïe enfanta et devint mère sans cesser d'être vierge : elle donna son fruit et ne perdit pas sa fleur.

Digitized by Google

« D'ordinaire, lorsqu'aux arbres le fruit apparaît, la fleur est tombée ; le fruit, hélas ! est le deuil de la fleur. Mais la nature a vu une exception, une seule, et cette exception est à l'honneur de la fleur et de la tige de Jessé : Jésus apparaît dans les bras de Marie, et Marie était toujours vierge.

« La sainte Eglise chante cette gloire : Le divin enfantement n'a pas amoindri sa virginité, il l'a consacrée.

A genoux devant lui sa mère adore et prie ;
Si belle en ta prière et si pure, ô Marie,
Qu'il semble à ta fraîcheur que ton lis abrité
Ne s'est jamais ouvert pour la maternité ! (1)

« Que fit-elle, avant tout, quand elle vit, face à face, celui que son chaste sein avait porté ? Elle l'adora profondément comme son Dieu, elle le baisa tendrement, comme son fils, puis elle se hâta d'envelopper de langes son corps délicat pour le garantir des injures de l'air, elle le coucha sur un peu de paille dans une crèche...

« ... Il y eut un grand silence dans le ciel : toutes les hiérarchies angéliques adoraient, avec une attention et une joie muettes, car le silence est une majesté. Tous les regards étaient tournés vers l'étable, toutes les ailes des chérubins et des séraphins battaient de son côté comme pour la couvrir, et le monde des anges, ainsi que le révèlera saint Pierre, connaîtra une ambition, celle de regarder et de regarder encore le visage du Dieu fait homme...

« Dans l'étable, Joseph et Marie étaient en adoration comme les anges. Ils personnifiaient le genre humain adorateur et reconnaissant. Le silence fut aussi leur premier hymne. Le divin Enfant était encore sans voix, *Verbum silens*, et à eux la voix manquait pour exprimer ce que ressentait leur cœur ! »

Il faudrait citer encore mille autres passages, charmants et touchants. Mais on ne s'arrêterait plus si on se laissait aller à la tentation de faire un choix parmi ces fleurs de poésie si gracieuses, si délicates, si pleines de fraîcheur et de piété. On prendrait tout le bouquet. Lecteur, c'est ce que je vous engage à faire. Prenez le bouquet tout entier, respirez-en les doux parfums, lisez ce beau livre dont chaque page vous apportera une émotion pénétrante et salutaire. Ce bouquet-là est de ceux qui ne se fanent pas et auxquels l'Esprit de grâce qui les a fait éclore conserve toujours leur douceur et leur beauté.

J. de BELLUNE,
chanoine de Tours.

(1) Victor de Laprade.

Digitized by Google

L'Église catholique à la fin du XIXe siècle. Rome, le chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eglise. 1 vol. grand in-4° de 720 pp. avec un portrait en couleurs du Saint-Père, 60 portraits hors texte et 1100 illustrations. 1899. Paris, Plon et Nourrit. Prix : 36 francs.

Voici une publication que nous nous reprocherions de ne pas faire connaître à nos lecteurs, surtout aux approches du jour de l'an, où ils sont en quête de livres illustrés dignes d'être offerts à des amis. Le titre qu'il porte en indique suffisamment le contenu. Nous ne savons pas, sinon par certains détails, la vie du Pape glorieusement régnant : nous l'apprendrons ici dans tout ce qu'elle a d'admirable et d'attachant, et nous y trouverons des vues d'ensemble sur l'importance et l'heureuse influence de son pontificat. Nous connaissons fort peu la hiérarchie catholique du monde entier : ce livre nous en présente une esquisse très suffisante, avec le tableau de ces ordres religieux qui sont l'armée d'élite de l'Eglise. Nous recueillerons encore dans cette belle œuvre des renseignements très précis sur l'entourage du Saint-Père et les différentes parties de l'administration romaine : sur la famille papale, la chapelle pontificale, les secrétaireries palatines, les sacrées congrégations et les commissions cardinalices, le vicariat de Rome, les universités et les instituts pontificaux. Nous y apprendrons aussi quels sont les représentants diplomatiques du Saint-Siège à l'étranger, aussi bien que les ambassadeurs et les ministres accrédités auprès du Saint-Père. Le lecteur, au surplus, est d'autant plus rassuré contre les erreurs de détail, que ce livre est rédigé par d'éminents prélats, appartenant tous à des nationalités différentes, et occupant de hautes charges à la Cour pontificale.

Ce qui double la valeur de cet ouvrage, c'est le splendide vêtement qui lui a été donné, et les illustrations qui complètent et éclairent le texte. Il s'y rencontre des paysages, tels que la vue de Carpineto, la patrie de Léon XIII, celle de Lyon, la grande ville catholique, et celle de Pérouse, qui a eu pour évêque Joachim Pecci. Il y a aussi d'innombrables portraits. Nous y trouvons encore avec bonheur des reproductions superbes des œuvres d'art qui ornent les palais pontificaux, de tel tableau de Raphaël ou de Guido Reni, de tel chef-d'œuvre de Michel-Ange. Ceux mêmes qui ont visité à loisir Rome et l'Italie, auront plaisir et profit à parcourir cette œuvre, qui leur révèlera une foule de détails ignorés d'eux.

Digitized by Google

Qu'il reçoive donc une large diffusion, ce livre destiné à mieux faire connaître l'Eglise, et partant à la mieux faire aimer ! Qu'il dissipe les préventions, qu'il éclaire les ignorances, qu'il montre dans sa pleine lumière cette administration romaine que d'aucuns ont cru qu'il était de leur intérêt de calomnier! Joseph de Maistre l'a dit avec raison : « L'Eglise, en fait d'histoire, n'a besoin que de la vérité. » Cette parole si juste nous fait espérer que ce livre fera beaucoup de bien, et qu'il ralliera à la cause de l'Eglise plus d'un esprit prévenu. A. LEPITRE.

I. **La mémoire**, par le docteur SURBLED ; 2e édition, in-12, pp. VI-129, prix : Un franc. Paris, Téqui, libraire-éditeur.

II. **Les débats de la commission de 1849 : Discussion parlementaire et loi de 1850**, par H. LACOMBE, nouvelle édition, in-12, pp. XV-344. Paris, Téqui, libraire-éditeur.

III. **Saint Augustin. Enseignement des psaumes.** In-16, pp. 144, prix : Un franc. Paris, Tequi, libraire-éditeur.

I. Ce livre, sous une forme attrayante et agréable, offre un excellent résumé des explications qui ont été tentées sur le problème si difficile de la mémoire. L'auteur, dans les premiers chapitres, définit ou plutôt décrit, dans une analyse très fine et très exacte, les différents phénomènes de cette faculté de l'âme. Il énumère les nombreuses variétés sous lesquelles le regard attentif de l'observateur a su la fixer. « Il y a la mémoire de l'animal, la mémoire de l'enfant, celle de l'homme mûr et du vieillard. Elle n'est pas la même chez tous les hommes; elle est différente des uns aux autres, dans les mêmes pays, dans la même race, dans la même famille. Les grandes variations individuelles qu'elle présente n'ont pas encore trouvé leur explication (1). »

Ces premiers chapitres sont à la portée de tout le monde. Ils sont très faciles à lire et à comprendre. Quelques anecdotes piquantes soutiennent l'attention et égaient l'esprit. Dans les derniers, il faut un peu plus d'effort d'imagination. Bon gré, mal gré, les termes techniques apparaissent au milieu d'explications qui toutefois ne manquent pas de clarté, et la lecture en devient plus aride et plus épineuse ; la description du cerveau suppose des connaissances spéciales pour être parfaitement comprise.

(1) P. 47.

Digitized by Google

L'auteur démontre avec sa haute compétence l'inanité des explications matérialistes. La mémoire est une faculté à la fois organique et spirituelle. Il rejette aussi la localisation étroite, telle que l'ont rêvée quelques physiologistes. Comme toutes les facultés sensibles, elle a pour organe le cerveau, mais elle ne s'y cantonne pas dans un lobe ou dans un groupe de cellules : elle exige, pour son exercice compliqué, le concours et l'opération commune des différentes parties de la masse nerveuse (1).

Quant à l'explication dernière, elle n'est pas encore trouvée. Il y a là un mystère. Il faut toujours en revenir au Créateur. « C'est Dieu qui a composé le livre vivant et incomparable du cerveau, comme c'est Dieu qui a créé l'âme et le corps de l'homme, ce chef-d'œuvre de la nature. »

II. C'est une nouvelle édition d'un livre publié en 1879 sur l'inspiration de Mgr Dupanloup. On sait le rôle important que joua à cette époque l'illustre évêque d'Orléans. Il venait alors de quitter la direction du petit séminaire de Paris, et, par ses travaux sur l'éducation, avait acquis une juste célébrité dans le monde littéraire. Il fut nommé membre de la commission pour l'enseignement secondaire, et, en cette qualité, fut mêlé à tous les débats sur cette question brûlante. Il répondit plusieurs fois à M. Thiers et à M. Cousin, et même il eut le mérite de fixer les indécisions du premier, et d'en faire un vigoureux champion de la loi.

Dans un premier chapitre, l'auteur nous trace un excellent portrait des hommes illustres à qui revient l'honneur de cette conquête de la liberté. M. de Montalembert avait créé le mouvement par ses luttes ardentes contre le despotisme universitaire. M. de Falloux avait été appelé au ministère de l'instruction publique. Habile à manier la parole, homme d'action en même temps et intrépide dans le danger, il s'était placé au premier rang dans l'Assemblée constituante. Il forçait l'admiration même de ceux qui ne partageaient pas ses idées. La *Revue des Deux-Mondes* disait de lui : « Celui-là pourrait aller loin; il a de la mesure, du tact, du sang-froid, et dans sa grande mine l'air d'un fils des croisés. » En huit mois de ministère et deux ans de vie publique, il eut le temps de décider la liberté d'enseignement en France, le rétablissement de la souveraineté pontificale

(1) P. 121.

Digitized by Google

à Rome, et de se faire un nom qui demeure parmi les plus grands du siècle. Mgr Dupanloup et M. Thiers sont trop connus pour essayer d'en faire l'éloge. L'auteur nous révèle un des aspects de la figure de M. Thiers, qui est resté un peu dans l'ombre. Dans la discusssion de la loi de 1850, il se montra toujours l'ami du clergé, le défenseur de ses droits. Il aurait même désiré que l'enseignement primaire fût entre ses mains, et pour cela il voulait que l'on favorisât de toute manière l'ingérence des congrégations religieuses, en supprimant pour elles le brevet, et en se contentant de la lettre d'obédience. Il alla même plus loin que M. de Montalembert, et, dans un élan de générosité, il s'écriait : « Pourquoi, si les congrégations religieuses manquent de moyens pécuniaires pour augmenter le nombre de leurs membres, et par conséquent leur action, hésiterait-on à leur assurer des subventions prises dans ce budget énorme de vingt millions que coûte aujourd'hui le service de l'instruction primaire ? »

Dans les chapitres suivants, nous assistons aux discussions mouvementées qui, après bien des débats souvent orageux, aboutirent à la loi de 1850. Le beau rôle dans ces discussions appartint à M. Thiers, à Mgr Dupanloup, alors abbé Dupanloup, à M. de Montalembert et à M. Cousin. D'autres personnages moins en vue, mais d'une grande compétence dans ces questions, les secondèrent dans ces luttes glorieuses. M. de Corcelle, homme politique distingué, qui avait su se concilier l'estime des catholiques et des universitaires, des conservateurs et des libéraux eut le courage de s'associer pleinement aux idées de Mgr Dupanloup, et de les défendre contre M. Cousin. M. Fresneau, aujourd'hui sénateur, alors député du Morbihan, se fit remarquer par la justesse de ses observations, la courtoisie dans ses réponses souvent piquantes, toujours pleines d'à-propos. On vit aussi apparaître sur la brèche M. de Laurentie, ancien inspecteur de l'Université, qui démissionna en 1830, et qui avait un nom déja célèbre dans la littérature, M. Dubois, directeur de l'Ecole normale supérieure, le frère Philippe, supérieur général de l'Institut des Frères, M. Daniel, ancien recteur, devenu plus tard évêque de Coutances.

La loi de 1850 a suscité bien des controverses. Les uns l'ont approuvée pleinement, et l'ont acceptée avec enthousiasme; d'autres l'ont blâmée, et n'ont pas ménagé les attaques et même les injures contre les hommes dont l'habileté et le zèle prépa-

Digitized by Google

rèrent cette loi si féconde en résultats. Quelques-uns n'y virent qu'un leurre, et accusèrent les catholiques de s'être laissé jouer par M. Thiers. Ils ne craignirent pas d'articuler contre eux l'accusation d'apostasie. Aujourd'hui on est revenu de ces préventions. Cette loi, comme l'a dit M. Poujoulat, fut une loi de transaction, mais de salut. Grâce à elle, des collèges libres ont été créés sur tous les points de la France, et l'esprit religieux s'est conservé dans les classes dirigeantes de la société.

Le livre de M. Lacombe est on ne peut plus opportun. Aujourd'hui que la liberté de l'enseignement est battue en brèche, il est bon de mettre sous les yeux du public l'histoire de son origine, et de rappeler qu'elle fut l'œuvre des plus nobles esprits et des plus grandes intelligences de notre siècle.

III. Ce sont des pensées extraites des commentaires de saint Augustin, et rattachées à divers sujets. Le choix est varié, fait avec beaucoup de discernement. On a le plaisir de parcourir avec le plus grand docteur de l'Eglise toutes les régions de la vie mystique. Cette lecture est très propre à nourrir la piété, en même temps qu'elle élève l'esprit, et lui offre une doctrine solide et substantielle.

P. G.

Proprietaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1899

SEPTEMBRE

Pages

L'Eglise et la pitié envers les animaux, par l'abbé DELFOUR. . . . 5
Le *De Corona militis* de Tertullien et la pensée de l'Eglise, par F. CHANVILLARD 22
Eden (suite et fin), par Frédéric de CURLEY 54
La triple alliance d'après de nouveaux documents (suite), par le comte Joseph GRABINSKI 76
Le maitre de la théologie positive : Denys Petau (suite et fin), par R. PARAYRE 114
Revue d'archéologie, par J.-B. MARTIN 138
Mélanges : *Nouvelle histoire de Lyon*, par Henri BEAUNE. 145
Bibliographie : *Catalogus codicum manu scriptorum qui in bibliotheca monasterii Einsidiensis, O. S. B., servantur*, par P. Gabriel Meier, U. CHEVALIER 132
Der Prophet Iseaia, par August Dilmann ; *A Glossary of Aramaic, Inscriptions*, par Stanley Cook, S. R. 153
Le don de la Pentecôte, par le R. P Meschler, E. H 155
Vers l'éternité, par l'abbé Poulin, F. G. 155
Chronique : Actes récents du Saint-Siège, par C. CHAMBOST. . . . 157

OCTOBRE

Lettre Encyclique de Sa Sainteté le pape Léon XIII aux archevêques, évêques et au clergé de France. 161
L'épitre aux Galates, par E. JACQUIER 186
De la lecture à propos de la conférence Hello, par l'abbé DELFOUR . 207
L'alcoolisme (suite et fin), par Alexis ARDUIN 227
La triple alliance d'après de nouveaux documents (suite), par le comte Joseph GRABINSKI 248
L'esthétique du dogme chrétien, d'après un livre récent, par R. PARAYRE 265
Revue historique, par Claude BOUVIER. 278
Mélanges : Un curé lyonnais, par l'abbé J.-B. VANEL 299
Bibliographie : *Gallia christiana novissima*, par feu le chanoine J.-H. Albanès, complété par le chanoine Ulysse Chevalier, par J.-B. MARTIN 307
Fouilles archeologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, par le R. P. C. de la Croix, D. R. 309
La morale stoïcienne en face de la morale chrétienne, par l'abbé A. Chollet, L. RAMBURE 310
Correspondance de Mgr Gay, par A. LEPITRE. 312

Digitized by Google

Pages

La vraie Jeanne d'Arc : la libératrice ; la vierge guerrière, par le R. P. Ayrolles, par F. Gairal 315
Nos écrivains militaires, par E. Guillon ; *Un demi-siècle de souvenirs*, par Geoffroy de Grandmaison, C. B. 316
La procédure canonique moderne dans les causes disciplinaires et criminelles, par l'abbé Péries ; *Explication du pontificat*, par P. Gontier ; *De l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la pénitence*, par l'abbé Paul Laurain, C. Chambost. 318

NOVEMBRE

La T. R. Mère Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice et première supérieure générale des Religieuses de l'Assomption (1817-1898), par dom Paul Renaudin 321
Louis Veuillot, par l'abbé Delfour. 349
Un émule de Petau : Thomassin, par R. Parayre. 367
Un portrait inconnu de Bossuet, par Mgr Charles-Félix Bellet. . . 392
La triple alliance d'après de nouveaux documents (suite), par le comte Joseph Grabinski. 406
La jeunesse du Pérugin et les origines de l'école ombrienne (suite), par l'abbé Broussolle.. 432
Des rapports de Dieu et du monde : Dernières idées de Paul Janet, par Élie Blanc. 465
Bibliographie : *Syrische Grammatik mit Litteratur, Chrestomathie und Glossar*, par Carl Brockelmann, S. R. 474
Égypte et Soudan, par le commandant Bujac. P. R. 475
Traité du « Sublime » de Longin, par W. Rhys Roberts, Ph. G. . . 476
Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face, religieuse carmélite, A. G. 478
Les origines des églises de France, par Mgr Charles-Félix Bellet . 479
La poésie bretonne au XIX^e siècle, par Joseph Rousse. A. Le Clec'h 480

DÉCEMBRE

Discours de Mgr Dadolle, recteur des Facultés catholiques de Lyon, prononcé à la séance solennelle de rentrée le 15 novembre 1899 . 481
Devant le portrait d'une sainte, par l'abbé Delfour. 499
La T. R. Mère Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice et première supérieure des religieuses de l'Assomption (1817-1898), par Dom Paul Renaudin 519
Bossuet théologien, son portrait, ses études, par R. Parayre . . . 541
La psychologie des sentiments d'après M. Th. Ribot (étude critique), par Élie Blanc 564
Autour d'Athènes : Phalère, Le Pirée, Colone, par A. Rochette. . 582
La jeunesse de Pérugin et les origines de l'école ombrienne, par l'abbé Broussolle. 595
Mélanges : Un évêque de l'ancien régime, Louis-Joseph de Grignan, par Bouvier. 612
Bibliographie : *Dictionnaire universel de la pensée. alphabétique, logique et encyclopédique*, par l'abbé Élie Blanc, R. P. Belon . . 620
La vierge Marie présentée à l'amour du XX^e siècle, par l'abbé Joseph Lémann, J. de Bellune. 624
L'Église catholique à la fin du XIX^e siècle, par A. Lepitre. . . . 628
La mémoire, par le docteur Surbled ; *Les débats de la Commission de 1849 : discussion parlementaire et la loi de 1850*, par H. Lacombe ; *Saint Augustin. Enseignement des psaumes*. 629
Table générale et alphabétique de l'année 1899. 635

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1899

I. *Auteurs des Articles :*

A. G. : Bibliographie (nov., 478).
Aguettant (L.), agrégé des lettres, prof. à la Faculté catholique des lettres : Mélanges : Le peintre Jacques Pilliard (avr., 615).
A. L.-B. : Bibliographie (mai, 151).
Arduin (R. P.), de la Trappe d'Aiguebelle : Revue scientifique (janv., 137). — L'alcoolisme (août, 572 ; oct., 227).
Bader (Clarisse) : Carnot et le comte de Vaublanc (fév., 264).
Beaune (Henri), doyen de la Faculté catholique de droit : Mélanges : Nouvelle histoire de Lyon (sept., 145). — Bibliographie (avr., 634 ; août 634).
Bellet (Mgr Charles-Félix), protonotaire apostolique : Un portrait inconnu de Bossuet (nov., 392).
Bellune (de), chanoine de Tours : Bibliographie (déc., 624).
Belon (R. P.), prof. à la Faculté catholique de théologie : Bibliographie (avr., 623 ; juin, 317 ; déc., 620).
Blanc (chanoine Élie), prof. à la Faculté catholique de théologie : Des rapports de Dieu et du monde : dernières idées de Paul Janet (nov., 465). — La psychologie des sentiments, d'après M. Ribot (déc., 564).
Boucaud (G., prof. à la Faculté catholique de droit : Un philosophe chrétien au second siècle : saint Justin et sa première apologie (mai, 77).
Bourchany (chanoine J.-M.) : Le Bouddha d'après sa légende et le Jésus des « Évangiles » (mars, 335).
Bouvier (abbé Claude), prof. d'histoire à l'Institution Robin (Vienne) : Revue historique (fév., 285 ; oct., 278). — Mélanges : Un évêque de l'ancien régime (déc., 612). — Bibliographie (janv., 155 ; mars, 479 ; juin, 319 ; juil., 471 ; oct., 316).
Broussolle (abbé), licencié en philosophie, docteur en théologie : La critique mystique et Fra Angelico (fév., 205). — La jeunesse du Pérugin et les origines de l'école ombrienne (août, 538 ; nov., 432 ; déc., 595).
Chambost (abbé C.), prof. à la Faculté catholique de théologie : Actes récents du Saint-Siège (janv., 157 ; mai, 155 ; sept., 15).
Chanvillard (abbé F.), licencié en théologie : Le « de corona militis » de Tertullien et la pensée de l'Église (sept., 22).
Chevalier (chanoine U.), correspondant de l'Institut, prof. à la Faculté catholique de théologie : Bibliographie (fév., 318, mars, 472 ; sept., 152).
Curley (R. P. Frédéric de), S. J. : Éden (août, 504 ; sept., 54).
Dadolle (Mgr), recteur de l'Université catholique de Lyon : Leidrade et

Digitized by Google

l'enseignement chrétien (juin, 161). — Discours prononcé à la rentrée solennelle des Facultés catholiques (déc., 481).

DELFOUR (chanoine), docteur ès lettres : Du pouvoir spirituel au XIXe siècle (janv., 5). — Pour le baccalauréat (fév., 184). — Une thèse sur le roman historique (mars, 428). — Un héros bien moderne (avr., 558). — Silhouettes d'humbles (mai, 35). — Jeanne d'Arc et l'âme française (juin, 226). — Le cas de Jouffroy (juil., 350). — A propos des « Corbeaux » (août, 520). — L'Eglise et la pitié envers les animaux (sept., 5). — De la lecture, à propos de la conférence Hello (oct., 207). — Louis Veuillot (nov., 349) — — Devant le portrait d'une sainte (déc., 499).

DELMONT (chanoine Th.), prof. à la Faculté catholique des lettres : Le deuxième centenaire de Racine (mai, 103). — Grandeur et décadence d'une illustre abbaye (août, 594). — Bibliographie (janv., 154; avr., 630).

DEVAUX (chanoine), doyen de la Faculté catholique des lettres : Mélanges : Quelques publications récentes sur la liberté d'enseignement (mai, 139). — Bibliographies.

DURAND (R. P. Alfred), S. J. : La Vierge-Mère et l'Emmanuel (juin, 268).

E. H. : Bibliographie (sept., 155).

E. D. : Bibliographie (avr., 624).

GAIRAL (F.), maître de conférences à la Faculté catholique de droit : Bibliographie (mars, 478; sept., 155; oct., 313).

GONNET (chanoine), prof. à la Faculté catholique des lettres : Les derniers sermons de saint François de Sales (juin, 276). — Bibliographie (avr., 620; nov., 476; déc., 629).

GRABINSKI (comte Joseph) : La Triple Alliance d'après de nouveaux documents (janv., 57; mars, 359; juin, 183; juil., 393; sept., 76; oct., 248; nov., 400).

JACQUIER (chanoine), prof. à la Faculté catholique de théologie : Les « Sentences de Jésus » découvertes à Behnesa (fév., 161). — Travaux récents sur le recensement de Quirinius (avr., 607). — L'Epître aux Galates (oct., 186). — Revue d'Ecriture sainte (janv., 118; juin, 285; août, 608).

LE CLEC'H (A.) : Bibliographie (nov., 480).

LÉMANN (chanoine A.), prof. à la Faculté catholique de théologie : Satan contre Jésus (avr., 504).

LEPITRE (chanoine), prof. à la Faculté catholique des lettres : Revue d'études romanes (fév., 285). — Revue d'études orientales (juin, 302). — Bibliographie (mars, 476; avr., 627; juil., 467; oct., 312; déc., 628).

LUCIEN-BRUN (J.), avocat à la cour d'appel : Le congrès de Lyon sur la liberté d'enseignement (juil., 473).

MARTIN (abbé J.-M.), prof. à la Faculté catholique de théologie : Revue d'archéologie (sept., 138). — Bibliographie (oct., 307).

PARAYRE (abbé), docteur en droit canon : L'évolution et le dogme d'après un livre récent (janv., 92). — Les diverses phases de la méthode théologique (fév., 240; mars, 405). — Physionomie historique de la théologie positive (juin, 243). — Revue théologique et philosophique (juil., 444). — Le maître de la théologie positive : Denys Petau (août, 481; sept., 114). — L'esthétique du dogme chrétien (oct., 265). — Un émule de Petau : Thomassin (nov., 367). — Bossuet théologien (déc., 541).

POIDEBARD (A.), prof. à la Faculté catholique de droit : Bibliographie (janv., 150).

RAGEY (R. P.), mariste : Les missions anglicanes (avr., 533; mai, 5).

RAMBURE (L.), prof. à l'Université catholique de Lille : Bibliographie (oct., 310).

RENAUDIN (dom Paul), de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil : La littérature chrétienne de l'Egypte (janv., 31). — La T. R. Mère Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice et première supérieure générale des religieuses de l'Assomption (nov., 321; déc., 519). — Bibliographie (avril, 626; mai, 149; août, 636; oct., 309).

REURE (abbé), prof. à la Faculté catholique des Lettres : Bibliographie (mars, 473).

RICHARD (abbé), du clergé de Paris : Bibliographie (mai, 152).

ROCHETTE (abbé), licencié ès lettres, prof. à l'Institution des Minimes : L'alexandrin chez Victor Hugo (mars, 450; mai, 56; juillet, 416). — Autour d'Athènes (déc., 582).

Digitized by Google

S. R. : Bibliographie (sept., 153; nov., 474).
Schwalm (R. P.), O. P. : L'inspiration du sens chrétien dans la théologie de saint Thomas (avril, 481).
Tixeront (abbé), prof. à la Faculté catholique de théologie : Bibliographie (août, 632).
Tournier (R. P.), S. J. : Notes sur les temples païens de Fourvière à l'époque romaine (juillet, 367).
Vaganay (H.), bibliothécaire des Facultés catholiques de théologie et des lettres : Bibliographie (mai, 153).
Vanel (abbé J.-B.), licencié ès lettres, curé de la Demi-Lune : Le carême de 1699 (juillet, 321). — Mélanges : Un curé lyonnais (oct., 299).
Vernet (abbé F.), prof. à la Faculté catholique de théologie : Bibliographie (avr., 635)

Chronique : Actes récents du Saint-Siège (Cf. Chambost). — Le congrès de Lyon sur la liberté d'enseignement (Cf. Lucien-Brun.)
Documents : Lettre du S. P. Léon XIII au cardinal Gibbons (mars, 321). — Lettre encyclique de S. S. Léon XIII aux archevêques, évêques et clergé de France (oct., 161.

II. *Ouvrages étudiés :*

Albanès-U. Chevalier (chan.) : Gallia christiana novissima (oct., 307).
Aubertin : La versification française et ses nouveaux théoriciens (fév., 311).
Audiffrent : Saint Paul et son œuvre (juin, 298).
Ayrolles (R. P.) : La vraie Jeanne d'Arc (oct., 313).
Babeau : Les Anglais en France après la paix d'Amiens, impressions de voyage de J. Carr (oct., 296).
Bapst : Le maréchal Canrobert (fév., 298).
Bartmann : St Paulus und St Jacobus über die Rechtfertigung (janv., 121).
Battandier (Mgr) : Guide canonique pour les Constitutions des sœurs à vœux simples (juill., 455.)
Baudrier : Bibliographie lyonnaise (mai, 153).
Bauron (abbé) : Vie de Zacharie Paret (oct., 299).
Beaune (H.) : La liberté d'enseignement devant le Parlement (mai, 144).
Becque (Henri) : Les corbeaux (août, 520).
Bellet (Mgr) : Les origines des Eglises de France (nov., 479).
Betz : Die franzœsische Literatur im Urtheile Heinrich Heine's (fév., 313).
Blanc (chan. Elie) : Dictionnaire universel de la pensée (déc., 620).
Blass (F.) : Grammar of New Testament Greek, translat. by Thackeray (juin, 297). — Acta Apostolorum (août, 621). — Evangelium secundum Lucam (ibid.)
Bludau : Die alexandrinische Uebersetzung des Buches Daniel (janv., 121).
Bonnet (Max) : v. Lipsius.
Bouange (Mgr) : Histoire de l'abbaye d'Aurillac (août, 594).
Bouvier (Jules)-Bouvier (abbé Cl.) : Le peintre Jacques Pilliard (avr., 615).
Boyer d'Agen : Considérations sur le génie du christianisme (avr. 151).
Brette : La France au milieu du XVIIIe siècle, d'après le journal du marquis d'Argenson (oct., 293).
Briggs : General Introduction to the study of Holy Scripture (août, 612).
Brockelmann : Syrische Grammatik mit Literatur, Chrestomathie und Glossar (nov., 474).
Buisson (C. du) : The origin and peculiar Characteristics of the Gospel of St Marc (janv., 124).
Bujac (Commandant) : Egypte et Soudan (nov., 475).
Burnichon (R. P.) : L'Etat et ses rivaux dans l'enseignement secondaire (mai, 139).
Chalembert (de) : Histoire de la Ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV (mars, 479).
Charpentier (chan.) : Un évêque de l'ancien régime : L.-G. de Grignan (déc., 612).

Digitized by Google

Chérancé (R. P. de) : Saint Bonaventure (juin, 317).
Chevalier (chan. Jules) : Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois. — L'abbaye de N.-D. de Valcroissant (avr., 635).
Chevalier (chan. U.) : v. Albanès.
Chollet : La morale stoïcienne en face de la morale chrétienne (oct., 310).
Clerval (abbé) : L'ancienne maîtrise de N.-D de Chartres (sept., 140).
Cook (Stanley) : A Glossary of aramaic Inscriptions (sept., 154).
Cormier (R. P.) : L'ancien couvent des Dominicains de Lyon (janv., 150).
Crosnier (abbé) : Souvenirs de l'abbé Henri Vollot. — Théodore Pavie. — Louis Veuillot poète (mars, 476).
Dagneaux : Histoire de la philosophie (juill., 465).
Dechevrens : Du rythme dans l'hymnographie latine (mai, 151).
Delaporte : Dans la Haute-Egypte (août, 637).
Delattre (R. P.) : Fouilles dans l'amphithéâtre de Carthage (sept., 138).
Denis (Samuel) : Histoire contemporaine (juin, 319).
Deshayes (chan.) : Questions pratiques de droit et de morale sur le mariage (avr., 637).
Dilmann : Der prophet Iesaia (sept., 153).
Druon : Histoire de l'éducation des princes de la maison des Bourbon de France (fév., 291).
Duval (Rubens) : Anciennes littératures chrétiennes (août, 632).
Faguet (Emile) : Politiques et moralistes, t. II (janvier, 1).
Fanton (abbé) : Traités des Fabriques et du culte catholique d'après les lois civiles (mars, 478).
Fillion (abbé) : La Sainte Bible (août, 614).
Flageolet, v. Zahm.
François de Sales (saint) : Œuvres complètes, t. IX et X (juin, 276).
Garreau : L'état social de la France au temps des croisades (oct., 278).
Gaudeau (R. P.) : Le besoin de croire et le besoin de savoir (juill., 453).
Gay (Mgr) : Correspondance (oct., 312).
Gobet : De l'origine divine de l'Épiscopat (juill., 451).
Godet : Introduction au Nouveau-Testament : les trois premiers Evangiles (juin, 288).
Gontier : Explication du Pontifical (oct., 319).
Grandmaison (de) : Un demi-siècle de souvenirs (oct., 318).
Griselle (R. P.) : Les principaux portraits de Bossuet (avr., 630).
Guérin (dom) : Un apôtre de l'Union des Eglises au XVIIIe siècle : Saint Josophat et l'Église gréco-slave en Pologne et en Russie (avr., 626).
Guillon : Nos écrivains militaires (oct,, 316).
Haan (R. P.) : Philosophia naturalis (juill., 465).
Haase : Syntaxe française du XVIIe siècle, trad par Obert (fév., 309).
Hastings : A Dictionary of the Bible (août, 608).
Hawkins : Horae synopticae (juin, 295).
Heineke : Synopse der drei ersten kanonischen Evangelien (juin, 295).
Hermelin, v. Moreau.
Herriot : Philon le juif (janv., 132).
Holtzmann-Krüger : Theologischer Jahresbericht (août, 630).
Hummelauer (R. P.) : Commentarius in Genesim (août, 617). — Nochmals der biblische Schœpfungsbericht (ib., 619).
Isoard (Mgr) : Si vous connaissiez le don de Dieu (avr., 620).
Jardet (abbé) : Saint Odilon, abbé de Cluny (mars, 473).
Job, v. Müller.
Kaulen : Einleitung in die heilige Schrift alten und neuen Testaments (août, 611).
Klaczko : Jules II (oct., 285).
Knœpfler : Lehrbuch der Kirchengeschichte (avr., 624).
Kœrting : Formenbau der franzœsischen Namens, etc. (fév., 306).
Krop : La pensée de Jésus sur le royaume de Dieu d'après les Evangiles synoptiques (août, 622).
Krüger, v. Holtzmann.
Lacombe (H.) : Les débats de la Commission de 1849 (déc., 630).
La Croix (R. P. de) : Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil (oct., 309).
Lacroix (abbé) : Richelieu à Luçon (fév., 293).

Digitized by Google

LAURAIN (abbé) : De l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la Pénitence (oct., 320).
LE BACHELET (R. P.) : De l'apologétique traditionnelle et de l'apologétique moderne (fév., 320).
LEFEBVRE DE BEHAINE : Léon XIII et le prince de Bismark (fév., 300).
LEFRANC : Olivier de Clisson (oct., 284).
LEITNER : Die prophetische Inspiration (janv., 120).
LÉMANN (chan. J.) : La vierge Marie présentée à l'amour du XX^e siècle (déc., 624).
LÉVI (Sylvain) : La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas (juin, 306).
LIPSIUS-BONNET (Max) : Acta Apostolorum apocrypha (août, 628).
LOTI : Le désert. — Jérusalem. — La Galilée (juin, 312).
MAIGRON : Le roman historique à l'époque romantique (mars, 428).
MAINDRON : L'art indien (juin, 306).
MALE : L'art religieux du XIII^e siècle en France (sept., 142).
MALLET (chan.) : Cours élémentaire d'archéologie religieuse. I. Architecture (sept., 139).
MALOSSE : Impressions d'Egypte (août, 636).
MARBOT (chan.) : La liturgie aixoise (mars, 472).
MEIER : Catalogus codicum manu scriptorum qui in bibliotheca monasterii Einsidlensis servantur (sept., 152).
MERCIER (Mgr) : Les origines de la psychologie contemporaine (juill., 457). — Critériologie générale (ibid., 459).
MÉRITAN : La version grecque des livres de Samuel (août, 614).
MESCHLER (R. P.) : Le don de la Pentecôte (sept., 155).
MINCKWITZ : Beitraege zur Geschichte der franzœs. Grammatik (fév., 310).
MONACI : Crestomazia italiana dei primi secoli (fév., 315).
MOREAU : Mes souvenirs, publiés par HERMELIN (oct., 295).
MOTTE-ROUGE (général de la) : Souvenirs et campagnes (janv., 155).
MUEL : Les crises ministérielles en France de 1895 à 1898 (août, 638).
MÜLLER (Max) : Nouvelles études de mythologie, trad. par JOB (juin, 308).
MUSSAFIA : Italienische Sprachlehre (fév., 314).
NESTLE : Novum Testamentum græce (janv., 131). — *Philologica sacra.* Bemerkungen über die Urgestalt der Evangelien und Apostelgeschicht (août, 621).
NORDEN : Die antike Kunstprosa (avr., 627).
NYS (Désiré) : La notion de temps d'après saint Thomas (juill., 461).
PASTOR : Contribution à l'histoire de Savonarole, trad. de l'all. par RAYNAUD (fév., 285).
PÈGUES (R. P.) : Jésus-Christ dans l'Evangile (juin, 290).
PERDRAU (abbé) : Au sortir du séminaire (mai, 152).
PÉRIES (abbé) : La procédure canonique moderne (oct., 319).
PERROT (G.) : Histoire de l'art dans l'antiquité. T. VII : La Grèce de l'épopée, La Grèce archaïque (juill., 467).
PISANI : Etudes d'histoire religieuse : A travers l'Orient (mai, 149).
POULIN (abbé) : Vers l'éternité (sept., 155).
PULT (G.) : Le parler de Sent (Basse-Engadine) (fév., 313).
PUYLOUBIER (R. P. de) : Theologia moralis (juill., 444).
RAYNAUD, v. PASTOR.
RENESSE (E. von) : Die Lehre der Zwœlf Apostel (janv., 135).
REYSSIÉ : Le cardinal de Bouillon (oct., 290).
RHYS ROBERTS : Traité du « Sublime » de Longin (nov., 476).
RICHEMONT (V^te de) : Quelques lettres inédites de Salamon (avr., 634).
RIVET (A.) : La question de la liberté d'enseignement en 1899 (mai, 146).
ROUSSE : La poésie bretonne au XIX^e siècle (nov., 480).
ROUSSEL : Cosmologie hindoue, d'après le Bhâgavata Purâna (juin, 314).
SAIGE (G.) : Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco. — Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion. — Monaco, ses origines et son histoire (fév., 318).
SALMON : Some Thoughts on the textual Criticism of the New Testament (janv., 132).
SCARTAZZINI : Enciclopedia Dantesca (fév., 315).
SCHÆFER : Einleitung in das Neue Testament (juin, 285).
SCHULZE : Quaestiones epicae (juin, 307).

Digitized by Google

SIEFFERT : Der Brief an die Galater (août, 623).
SKINNER : The book of the prophet Isaiah (janv., 118).
SOUBEN (R. P.) : L'esthétique du dogme chrétien (oct., 265).
STEINMETZ : Die Zweite rœmische Gefangenschaft des Apostels Paulus (août, 625).
STEYERT : Nouvelle histoire de Lyon (sept., 145).
SURBLED, La mémoire (déc., 629).
TAPHANEL : La Beaumelle et Saint-Cyr (fév., 296).
TEICHMANN : Die paulinischen Vorstellungen von Auferstehung und Gericht und ihre Berziehung zur jüdischen Apokalyptik (août, 626).
TÈPE (R. P.) : Institutiones theologiae moralis (juill., 444).
THACKERAY, v. BLASS.
THUREAU-DANGIN : Renaissance catholique en Angleterre (août, 634).
URBAIN (abbé Ch.) : L'abbé Ledieu, historien de Bossuet (janv., 154).
VEIT (Karl) : Die synoptischen Parallelen (juin, 292).
WETTER : Die Metrik des Buches Job (janv., 122).
VILLARD (R. P.) : Dieu devant la science et la raison (avr., 623).
VINCENT (Marvin) : A critical and exegetical Commentary on the Epistles to the Philippians and to Philemon (juin, 299).
WOLLMŒLLER : Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der roman. Philologie (fév., 305).
WEBER : Indische Studien. Beitraege für die Kunde der indischen Alterthums (juin, 302).
WEISS (B.) : Lehrbuch der Einleitung in das Neue Testament (janv., 124). — Die paulinischen Briefe in berichtigten Text (ibid., 125). — Textkritik der paulinischen Briefe (ibid., 129). — Der codex D in der Apostelgeschichte (ibid., 130).
WILKINSON : Four Lectures on the early history of the Gospels (janv., 122).
X. : L'Eglise catholique à la fin du XIX^e siècle (déc., 628).
X. : Le régime des Capitulations (juill., 471).
X. : Saint Augustin (déc., 632).
X. : Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face (nov., 478).
ZAHN (R. P.) : L'évolution et le dogme, trad. par l'abbé FLAGEOLET (janv., 92).

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478675

Digitized by Google